This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

162

Per. 3977 d. 117/6

REVUE

NATIONALE

Paris. — Imp. P.-A. Bourdier et Cie, rue Mazarine, 30.

REVUE
NATIONALE

ET ÉTRANGÈRE

POLITIQUE, SCIENTIFIQUE ET LITTÉRAIRE

TOME SIXIÈME

PARIS
AU BUREAU DE LA REVUE NATIONALE
28, QUAI DE L'ÉCOLE, 28

1861

Réserve de tous droits

BIBLIOTHECA·BODLEIANA·

BENJAMIN CONSTANT[1]

X

ADRIEN DE LEZAY. *Des effets de la terreur.* LE CLUB DE SALM. PORTRAIT DE M. DE TALLEYRAND.

Dans les Conseils et dans la presse les partis étaient en présence; la lutte devenait chaque jour plus âpre et plus vive; on sentait dans l'air cette agitation trop connue qui en France annonce une révolution. Les royalistes gagnaient du terrain; ils n'avaient pas, comme les conventionnels, à soutenir le poids d'un passé odieux. Les échafauds de la terreur jetaient dans l'ombre les fautes et les crimes de la monarchie; on ne se souvenait que d'une chose, c'est que sous la prétendue tyrannie de Louis XVI, il n'y avait ni confiscation, ni proscription, ni bourreaux; on écoutait donc avec faveur des hommes qui ne parlaient que de liberté, et qui proposaient des mesures réparatrices au nom de la justice, de la religion et de l'humanité. Ainsi se relevait peu à peu un parti qui se rattachait à de grandes traditions, tandis que la république s'affaissait, écrasée par le sanglant héritage de la Convention.

Ce fut alors qu'un publiciste qui ne manquait pas d'esprit essaya de réhabiliter la terreur. En 1797, au moment où Benjamin Constant publiait ses *Réactions politiques*, Adrien de Lezay fit imprimer dans le *Journal d'économie politique* de Rœderer un écrit anonyme, intitulé : *Des causes de la Révolution et de ses résultats*. Ce pamphlet fit sensation. C'était le premier essai d'un système souvent réfuté, et qui de nos jours a fait fortune, au grand dommage de la liberté. L'auteur justifiait, ou plutôt excusait les crimes de la Convention, au nom de l'inexorable nécessité. « Ceux qui fondèrent la république en France, disait-il, ne savaient pas ce qu'ils fondaient. C'étaient pour la plupart des hommes perdus de crimes, qui sentaient que dans une démocratie, ce sont les plus factieux que la

1. Voir les 19e et 20e livraisons.

foule écoute le plus volontiers. En décrétant la république, ils firent de la terreur une nécessité. Il fallait que l'État périt ou que le gouvernement devînt atroce. Ce fut la terreur qui consolida la république. Au dedans elle établit l'obéissance; innocent ou coupable, chacun trembla pour soi, en voyant que la mort frappait comme l'éclair et ne choisissait pas. Ce fut ainsi qu'on fit table rase des idées, des préjugés, des habitudes de la nation. Dix-huit mois de terreur suffirent pour enlever aux Français des usages de plusieurs siècles, et pour leur en donner que plusieurs siècles auraient eu peine à introduire; la violence en fit un peuple neuf. Il fallait le despotisme pour préparer les voies à une constitution libre; et il n'est pas douteux que s'il ne l'avait précédée, elle n'aurait jamais pu se fonder. Au dehors la terreur ne joua pas un rôle moins nécessaire; elle rétablit la discipline; elle passa des armées républicaines dans les armées ennemies, gagna jusqu'aux souverains, et valut à la France des traités honorables avec la moitié de l'Europe. Consolidée par la terreur, la république aujourd'hui est une excellente institution, il faut l'adopter. Rome fut de même fondée par des brigands, et Rome devint la maîtresse du monde. »

En écrivant cette apologie, Adrien de Lezay espérait apaiser les passions soulevées et ramener des partisans à la république. Si tout était fatal dans la révolution, tout était innocent; il ne restait plus qu'à jeter le voile sur ce passé funeste et à tout ensevelir dans un commun oubli. Plus clairvoyant, Benjamin Constant sentit ce qu'il y a de dangereux en de telles doctrines. On croit amnistier le passé, on pervertit l'avenir; on veut excuser quelques hommes criminels ou égarés, on déshonore et on perd la liberté. Dans ce système, où le triomphe de l'idée couvre tout, ce qui est admirable, ce n'est pas la victime, c'est le bourreau; ce n'est pas André Chénier qu'il faut plaindre, c'est Marat.

Pour réfuter Adrien de Lezay, pour éclairer la vraie situation du parti républicain, peut-être aussi pour rattacher au Directoire les constitutionnels de 1791, en séparant nettement la cause de la nouvelle république et la cause des jacobins, Benjamin Constant écrivit quelques pages éloquentes, qu'il imprima en tête de la seconde édition des *Réactions politiques*. Ce pamphlet, publié en l'an V, est intitulé *Des effets de la terreur*. L'auteur n'a rien fait de mieux. C'est un contemporain de Robespierre qui, avec toute la force de l'expérience et de l'honnêteté, réfute à l'avance ces paradoxes

qui de nos jours ont faussé l'histoire et la politique. Non, il n'est pas vrai que la violence et l'injustice enfantent jamais la liberté!

Loin que la terreur ait été nécessaire au salut de la république, dit Benjamin Constant, elle a créé la plupart des obstacles dont on lui attribue le renversement; elle n'a fait que du mal. C'est elle qui a légué à la république actuelle les dangers qui la menacent de toutes parts. Toutes ces apologies reposent sur un abus de mots. On confond la terreur avec le gouvernement, ce qui était bon et légitime avec ce qui était inutile et coupable; c'est ainsi qu'on en arrive à faire de la Révolution je ne sais quelle chimère où le bien et le mal, étrangement mêlés, sont imposés à notre conscience qui repousse cet assemblage monstrueux. Pour juger la Convention, il faut séparer ce qui appartient au gouvernement, et les mesures qu'il eut le droit de prendre, d'avec les crimes qu'il a commis, et qu'il n'avait pas le droit de commettre. C'est seulement ainsi qu'on obtiendra la vérité.

On dit que ce fut la terreur qui fit marcher aux frontières, qui rétablit la discipline dans les armées, qui frappa d'épouvante les conspirateurs, qui abattit les factions. Tout cela est faux, répond Benjamin Constant. Certes, c'était le droit de la Convention d'envoyer aux Alpes et au Rhin toute la jeunesse de la république; c'était son droit de surveiller les généraux, de faire juger sans indulgence les traîtres et les lâches; c'était son droit de livrer les conspirateurs à la justice du pays, de punir les prêtres agitateurs, de combattre les Vendéens soulevés; mais tout cela, c'est gouverner, ce n'est pas terrifier; la terreur commence avec l'arbitraire, la confiscation, la violence, le meurtre. « Et les meurtres, s'écrie Benjamin, n'étaient d'aucune nécessité, puisqu'il faut examiner la nécessité des meurtres[1]. » C'est la parole même que trente ans plus tard Royer-Collard prononçait à la tribune d'une voix solennelle, parole qui restera comme l'arrêt définitif de l'histoire : *Les crimes n'étaient pas nécessaires*[2].

« Le gouvernement, dit Benjamin Constant, avait le droit d'envoyer les citoyens repousser les ennemis; ce droit appartient à tous les gouvernements... Il avait encore le droit d'attacher la peine la plus sévère au refus de partir pour les frontières, à la désertion, à la fuite des soldats. Mais ce n'est pas là ce que fit la terreur. Elle envoya des Saint-Just, des Lebas, dévaster des armées obéissantes et courageuses; elle abolit toutes les formes, même

1. *Des effets*, etc., et *Cours de politique constitut.*, t. II, p. 60.
2. Discours du 17 mai 1825.

militaires; elle revêtit ses instruments de pouvoirs illimités; elle remit le sort des individus à leur caprice, et le sort de la guerre à leur frénésie. Ces horreurs ne servirent de rien à la république. Lors même que Saint-Just n'eût pas fait périr des milliers d'innocents à l'armée du Rhin, l'armée eût-elle moins bien combattu ? Ne flétrissons pas nos triomphes dans leur source, et songeons qu'on ne peut attribuer ni à des fureurs proconsulaires, ni à des échafauds permanents, les victoires d'Arcole et de Rivoli.

« ... Le gouvernement avait le droit de surveiller, de poursuivre, de traduire devant les tribunaux ceux qui conspiraient contre la république; mais la terreur créa des tribunaux sans appel, sans formes, et assassina sans jugement soixante victimes par jour. On a prétendu que ces atrocités ne furent pas sans fruits, et que, la mort ne choisissant pas, tout temblait. Oui, tout tremblait sans doute, mais il eût suffi que les coupables tremblassent; le supplice de vieillards octogénaires, de jeunes filles de quinze ans, d'accusés non interrogés, ne pouvait être nécessaire pour effrayer les conspirateurs...

« Le gouvernement avait le droit de punir les prêtres agitateurs. Mais la terreur proscrivit, assassina, voulut anéantir tous les prêtres; elle créa de nouveau une classe pour la massacrer; et tandis que la justice eût paralysé le fanatisme, la terreur, en le poursuivant, en le combattant par l'injustice et la cruauté, en a fait un objet sacré aux yeux de quelques-uns, respectable aux yeux d'un grand nombre, intéressant aux yeux de tous...

« Concluons que la terreur n'a fait que du mal, et n'a produit aucun bien. A côté de la terreur a existé ce qui était nécessaire à tout gouvernement, mais ce qui aurait existé sans la terreur, et ce que la terreur a corrompu et empoisonné en s'y mêlant[1]. »

A ce jugement si net et si vrai, que répondre? On allègue des difficultés inouïes, une situation désespérée, le pays inquiet, divisé, ruiné; on admire la terreur d'avoir surmonté de tels obstacles. Ces obstacles, répond Benjamin Constant, c'est la terreur qui les avait créés. Ce dont on l'admire, on devrait l'en accuser. Le crime a enfanté le crime. La férocité du comité de salut public a rendu furieux tous les esprits, soulevé toutes les passions, enflammé toutes les vengeances; il a fallu la terreur pour comprimer Lyon, la Vendée, l'insurrection départementale; mais avec la justice le soulèvement n'eût pas existé. Pour prévenir de grands maux, on n'eût pas eu besoin de recourir à d'affreux remèdes.

Mais au moins, ajoute-t-on, la terreur a détruit les habitudes anciennes, et fait un peuple neuf, tout prêt à aimer et à défendre la liberté.

Cela est faux, répond l'auteur avec une tristesse profonde. La ter-

1. *Des effets de la terreur. Cours de polit. constit.*, t. II, p. 59-62.

reur a lié d'horribles souvenirs à tout ce qui tient à la république; elle a mêlé une idée de morale aux pratiques les plus puériles de la monarchie; elle a remplacé le dédain du passé par la superstition des anciens abus. Loin d'avoir créé un esprit public, la terreur a rendu le peuple indifférent à la liberté, et peut-être incapable d'être libre. En courbant les têtes, elle a dégradé les intelligences et flétri les cœurs; elle a préparé la France à subir le joug, quel qu'il soit. La terreur a fait un mal plus grand encore, elle a démoralisé la nation. Elle a accoutumé le peuple à entendre proférer les noms les plus saints pour motiver les actes les plus exécrables. Elle nous a façonnés à l'arbitraire, elle nous a inspiré le mépris des formes, et l'admiration de la force; elle a rendu odieux le nom de liberté, et justifié par avance toutes les réactions, toutes les violences, tous les crimes. Voilà le bilan de la terreur et de ses bienfaits; Benjamin Constant le résume en ces deux lignes prophétiques : « La terreur, pendant son règne, a servi les amis de l'anarchie; le souvenir de la terreur sert aujourd'hui les amis du despotisme. »

Soixante ans ont passé sur cet arrêt; le temps n'a fait qu'en confirmer la justice. En dépit des historiens et des sophistes, la France a gardé une horreur instinctive pour la terreur, et cette horreur s'étend jusqu'au nom même de république. On l'a vu en 1848; il a suffi de ce triste souvenir, et de quelques imitations plus puériles que coupables, pour que la république, reçue avec défiance, fût abandonnée sans regret. Éternelle leçon de l'histoire! Tel est l'effet de la violence. Son succès, qui dure peu, déprave et effraye pour longtemps les peuples qu'elle a momentanément asservis. Pour dissiper le trouble que laisse après soi le triomphe de l'injustice, il faut une renaissance morale; il faut qu'une critique, étrangère à toutes les passions, supérieure à tous les partis, fasse la part du bien et du mal dans le passé; il faut que l'opinion, enfin éclairée, flétrisse le crime et relève la vertu. Qu'elle vienne donc, cette critique vengeresse qu'inaugurait Benjamin Constant! Depuis trente ans, au lieu de nous présenter la liberté comme une vierge sainte, sœur de la justice et de la religion, on veut nous faire adorer je ne sais quelle courtisane, armée d'une pique, coiffée du bonnet rouge, et qui n'a pour autels que des cadavres et des ruines. Si nous voulons que la France revienne au culte de la vraie liberté, il faut briser ce masque qui, sous un nom sacré, cachait en 1793 le triple despotisme de la cruauté, de la peur et de l'envie.

Écrire ne suffisait pas à Benjamin Constant; il voulait parler et agir sur l'opinion. Après le 1er prairial an III, on avait fermé les clubs jacobins; mais les royalistes vainqueurs en avaient aussitôt ouvert un pour leur propre compte rue de Clichy, dans l'ancien hôtel Bertin. En 1797, les républicains voulurent, eux aussi, avoir leur réunion publique et leur tribune. Les clubs avaient joué le grand rôle dans la révolution; c'était le moyen dont s'étaient servi des minorités séditieuses pour effrayer l'opinion et s'emparer du pouvoir; Paris avait applaudi à leur destruction; il semble que si le Directoire eût été sage, il n'aurait pas relevé ces instruments de tyrannie. Mais, soit qu'il ne se sentît pas assez fort pour empêcher la réunion royaliste, soit qu'il se fît illusion, il imagina de ressusciter les sociétés populaires sous le nom de *Cercles constitutionnels* pour les opposer au club de Clichy. Le plus célèbre de ces cercles fut celui que les républicains établirent rue de Lille, à l'hôtel de Salm ou de Montmorency. Benjamin Constant en fut nommé le secrétaire, et dans ces assemblées, qui dit secrétaire, dit le véritable chef. Le discours d'ouverture fut prononcé par Riouffe, une des victimes de Robespierre, qui nous a laissé sur la terreur les curieux *Mémoires d'un détenu*. Riouffe, aujourd'hui fort oublié, était un esprit vif qu'on estimait dans le parti républicain; comme Benjamin Constant, son ami, il croyait que ce parti donnerait à la France un gouvernement définitif. « Il y a eu en France trois révolutions, disait-il : une contre les priviléges, les constituants l'ont faite; une contre le trône, nous autres girondins nous l'avons faite; une contre l'ordre social, elle fut l'ouvrage des jacobins, et nous les avons terrassés. Vous, constitutionnels, vous ébranlâtes le trône, et n'eûtes pas le courage de le renverser. Nous soutenions l'ordre social, et nous le rétablissons[1]. » En tout ceci, il y avait beaucoup d'illusion.

Le discours de Riouffe fut une déclaration de guerre au club de Clichy, un appel aux amis de la révolution[2]. Les constitutionnels restèrent à l'écart, les républicains de toute nuance répondirent avec chaleur à ce manifeste; la bataille était engagée. Benjamin Constant prit une part active à ces luttes de tous les jours, nous le savons; mais j'ignore si ses improvisations ont été recueillies; je ne connais d'imprimé que des discours prononcés après le 18 fructidor;

1. Sainte-Beuve, *Derniers portraits*, p. 271.
2. *Mémoires* de Barthélemy, p. 73.

du reste, ces premiers discours, s'ils existent, ne peuvent être qu'une version nouvelle des deux pamphlets que nous avons analysés.

Parmi les républicains les plus influents du cercle Constitutionnel ou club de Salm, était un autre ami de Benjamin, qui allait bientôt remonter sur la scène politique; c'était le citoyen Talleyrand. Évêque d'Autun sous la monarchie, grand ami de la liberté en 1789 et confident de Mirabeau, la chute de la royauté ne l'avait point effrayé; il était parti pour Londres le 7 septembre 1792, envoyé, disait-il, par le Conseil exécutif provisoire. Le gouvernement anglais lui ayant donné l'ordre de sortir d'Angleterre dans les vingt-quatre heures, il s'était embarqué pour les États-Unis; « car il ne pouvait être en sûreté que sur une terre libre [1]. » Trois ans d'exil en un pays républicain avaient achevé son éducation démocratique, et en 1795, il demandait à rentrer en France, avec une conviction profonde qu'un peu plus tard il exprimait en ces paroles solennelles : « La république, qui nous a coûté si cher, ne pourrait périr qu'au milieu de flots de sang; celui qui aurait osé concourir à cet horrible événement en serait probablement la première victime, et son nom, comme celui de tout traître, arriverait à la postérité chargé du poids de l'exécration générale [2]. » Que disait donc Benjamin Constant, qu'en 1795 lui seul était républicain?

Avec sa générosité habituelle, madame de Staël s'enflamma pour la cause de ce noble républicain, si injustement exilé. Chénier, inspiré par madame de Staël et soutenu par Daunou, demanda à la Convention et obtint le rappel du citoyen Talleyrand, au nom des services que ce dernier avait rendus à l'Assemblée constituante. M. de Talleyrand revint à Paris avec trente-sept louis dans sa poche; mais, toujours grand seigneur, il employa la moitié de sa fortune à réunir dans un dîner les hommes les plus marquants de l'époque, c'est-à-dire ceux dont il avait besoin. Assidu auprès de sa bienfaitrice jusqu'à la compromettre, ardent ami de Benjamin Constant et de Chénier, par-dessus tout républicain constitutionnel forcené, M. de Talleyrand était une recrue précieuse pour le parti et un grand homme dans le salon de madame de Staël. Les gens sages désiraient qu'on fît la paix avec l'Europe et que le Directoire entrât résolûment

1. *Éclaircissements donnés par le citoyen Talleyrand à ses concitoyens*, Paris, an VII, p. 13.

2. *Éclaircissements*, etc., p. 8.

dans la voie d'un gouvernement régulier; pour cela il fallait changer les ministres et les remplacer par des négociateurs habiles, des administrateurs modérés. M. de Talleyrand semblait le meilleur choix possible pour le département des affaires étrangères, puisqu'il voulait bien l'accepter. Ce fut madame de Staël qui conduisit cette négociation à l'aide d'un de ses amis, Chénier suivant les uns, Benjamin Constant suivant les autres. Présenté à Barras, Talleyrand lui plut aussitôt, et sa nomination fut décidée. « M. de Talleyrand, dit madame de Staël, avait besoin qu'on l'aidât pour arriver au pouvoir; mais il se passait ensuite très-bien des autres pour s'y maintenir[1]. » Il s'en passait si bien que, porté au ministère par la faveur du parti modéré et l'appui de madame de Staël, son premier soin fut de s'associer au coup d'État, et d'exiler, comme une personne dangereuse, celle qui maintenant ne pouvait plus lui être utile. C'est là ce que de grands politiques appellent de l'habileté.

Cette habileté, Benjamin Constant ne l'a jamais pardonnée à M. de Talleyrand. L'ingratitude dont madame de Staël a été victime lui a inspiré une page vengeresse. M. de Talleyrand ne s'est jamais ému des marques de mépris les plus méritées; c'était là une de ces fortunes de guerre qui n'altérèrent jamais l'impassibilité de ce masque blafard. Je doute néanmoins que, dans la longue suite de ses accidents, il ait jamais reçu de soufflet appliqué avec une plus cruelle et plus froide ironie.

« Ce n'était pas seulement dans les situations paisibles que madame de Staël était la plus aimable des femmes et la plus attentive des amies; dans les situations les plus difficiles elle était encore la plus dévouée.

« Si je voulais en fournir des preuves, j'en appellerais sans hésitation à un homme auquel l'étendue et la flexibilité de son esprit, *l'habileté de sa conduite à toutes les époques*, et sa participation presque constante aux plus grands événements qui ont marqué le premier quart de ce siècle, ont fait une réputation européenne. Lorsque, relégué par la proscription dans une contrée lointaine, *dont la simplicité pesait à son âme, habituée aux jouissances d'une civilisation très-avancée*, il supportait avec peine *l'ennui des mœurs commerciales et républicaines*, madame de Staël, au sein des agitations politiques, et des distractions de la capitale, devinait cet ennui, comme par une sympathie d'affection qui lui faisait éprouver pour un autre ce qu'elle n'avait pas ressenti pour elle-même. Ce fût elle qui, par sa persistance, obtint, bien que suspecte à un gouvernement ombrageux, à des néophytes en liberté, qui travestissaient leurs défiances en patriotisme, le rappel d'*un citoyen, dont le*

1. *Considérations sur la Révolution française*, 3e partie, ch. XXV.

rang, le nom, les habitudes n'avaient rien de commun avec les formes sévères d'un républicanisme nouveau. Elle surmonta tous les obstacles, vainquit toutes les répugnances, brava des soupçons qui empoisonnèrent sa vie entière, et rendit à l'ami, *dont elle était alors la seule protectrice,* le séjour de la France, *que par cela même elle dut bientôt quitter.* Et là ne se borna point l'enthousiasme de son amitié active; elle voulut, pour cet ami, des honneurs, des dignités, des richesses; elle voulut qu'il lui fût redevable de toute son existence; elle réussit, et après avoir contemplé *la première fête* qui constatait la prospérité dont elle était l'*unique auteur,* elle emporta *dans l'exil* la consolation du bien qu'elle avait fait, et *le sentiment de la reconnaissance qu'avait méritée son dévouement* [1]. »

Ce généreux dédain fait honneur à Benjamin Constant; il montre toute la différence qu'il y a entre une froide intelligence, toujours occupée de son seul intérêt, et une âme ardente, souvent dupe de ses propres passions et victime de l'habileté d'autrui, mais bonne, mais dévouée, et par cela même gardant je ne sais quelle noblesse dans ses plus grands écarts. Qu'a-t-il manqué à Benjamin Constant pour réussir comme M. de Talleyrand? L'esprit? il en avait plus que son rival et de meilleur aloi; l'art d'écrire et de parler? son génie était bien supérieur au talent très-ordinaire et très-surfait de l'ancien évêque d'Autun. Si Benjamin eût été égoïste, ingrat et perfide, si, avec le suprême mépris des idées et des hommes, il eût changé trois ou quatre fois de conscience et de parti, s'il avait tour à tour servi et délaissé le Directoire, l'Empire, la Restauration, qui peut dire où sa fortune se serait arrêtée?

XI

L'OSTRACISME DE M. DE TALLEYRAND. ADRESSES DES ARMÉES. LE 18 FRUCTIDOR. BOULAY DE LA MEURTHE. *Discours du* 30 *fructidor.*

Ce fut le 30 messidor que Talleyrand remplaça Charles Delacroix aux relations extérieures; c'est à compter de ce moment qu'un mot antique, l'*ostracisme*, entra dans la langue révolutionnaire et fut accueilli avec une faveur singulière par la fureur des partis. La guillotine avait fait son temps; on était las de cette horrible machine qui fauchait sans pitié toutes les têtes; on ne voulait plus d'une arme perfide qui tôt ou tard tuait ceux qui s'en étaient servis; mais envoyer

1. *Mélanges littéraires,* p. 168-169.

ses rivaux au delà des mers pour se donner le plaisir de gouverner sans opposition, c'était une mesure neuve, ingénieuse et *pleine d'humanité*. Si l'on en croit le directeur Barthelémy, une des victimes du 18 fructidor, l'inventeur de cette cruauté sentimentale n'était autre que le citoyen Talleyrand. C'était le fruit qu'il rapportait de l'exil. « Il y a des Français, disait-il, pour lesquels un exil nouveau est devenu le premier des besoins. La France doit le leur assurer. Les uns ne trouvent dans leur ancienne patrie que des regrets, les autres que des remords; la France républicaine est trop révolutionnaire pour ceux-là, pour ceux-ci elle est trop calme; les uns ne veulent pas d'égaux, d'autres détestent des supérieurs. La France doit organiser des déportations pour tous ces hommes insociables. » Talleyrand, il faut lui rendre cette justice, n'indiquait pas Cayenne; il faisait même observer que ce climat avait dévoré les déportés en 1763, mais il signalait les côtes d'Afrique et l'Égypte comme pays favorables à ce qu'on nommait la colonisation [1].

Cette nouvelle politique produisit dans les deux camps une terreur mutuelle qui précipita le 18 fructidor. Le Directoire était responsable; il ne fallait qu'un décret des Cinq-Cents pour le mettre en accusation; accusé, il était perdu. Barras, Laréveillère-Lepaux et Rewbell n'entendaient point courir une pareille chance. Pour y échapper, ils cherchèrent un appui en dehors des constitutionnels auxquels il fallait des gages, et des jacobins dont ils avaient peur. Cette force nouvelle qui devait leur servir à renverser les royalistes et les constitutionnels par un même coup d'État, c'était l'armée.

Ce fut vers le général Bonaparte, républicain des plus ardents, que se tournèrent les trois Directeurs. Ils lui demandèrent deux choses : l'appui moral de l'armée et un général qui fût aux ordres du gouvernement. Bonaparte choisit Augereau : « C'était, dit madame de Staël, un homme très-décidé dans l'action et peu capable de raisonnement, ce qui le rendait un excellent instrument de despotisme, pourvu que ce despotisme s'appelât révolution [2]. »

Augereau arriva à Paris vers la fin de thermidor; il apportait avec lui les adresses de l'armée d'Italie. Ces adresses étaient écrites avec une extrême violence. Pour la première fois, l'armée entrait dans le gouvernement; elle y apportait son esprit et ses passions. Les soldats

1. *Mémoires* de Barthélemy, p. 73.
2. *Considérations sur la Révolution française*, 3e partie, ch. XXIII.

de 1789 devenus généraux en 1797 avaient peu de goût pour une réaction qui pouvait ramener les priviléges; les vainqueurs d'Arcole et de Rivoli avaient un souverain mépris pour les rois; leur langage était celui de gens habitués à terminer les difficultés à coups de sabre et de fusil. Je prends au hasard une de ces pièces que le Directoire faisait imprimer et distribuait aux Conseils; celle-ci donnera le ton de toutes les autres.

Mantoue, 10 thermidor, an V de la République française une et indivisible.

La 29e demi-brigade d'infanterie légère, au Directoire exécutif.

« Citoyens Directeurs,

« De tous les animaux produits par le caprice de la nature, le plus vil est un roi, le plus lâche un courtisan, et le pire de tous, un prêtre.

« Quel sentiment a dû animer la 29e demi-brigade d'infanterie légère, lorsque son oreille a été frappée des cris de sa patrie?... Celui d'une vengeance terrible !... Quoi ! des scélérats marchandent, négocient, mettent à prix notre liberté !... Il faut un roi, *disent-ils*. Eh bien !... va, cours; tu en trouveras en Allemagne et ailleurs. Tu désires un maître : nous n'en voulons d'autre que la *loi*. Si les coquins qui troublent notre chère France ne sont pas bientôt écrasés par les moyens que vous possédez, appelez l'armée d'Italie; appelez la 29e légère; elle aura bientôt, à coups de baïonnette, chassé, balayé, chouans, caratistes, Anglais, etc.; tout fuira devant leurs fronts redoutables. Armés par la justice, notre victoire est certaine. Oui, citoyens Directeurs, oui, nous jurons de poursuivre ces faux frères, ces assassins, jusque dans la garde-robe de leur digne patron *Georges III*, et nous finissons par vous assurer que le club de *Clichy* subira le même sort que celui du *Rincy*. »

Quelques jours après avoir remis ces adresses illégales, le général Augereau était nommé commandant de la dix-septième division militaire. Les soldats s'approchaient de Paris au mépris de la Constitution et malgré les protestations des Conseils. Le matin du 18 fructidor, les troupes, rassemblées dans la nuit, entouraient les Tuileries, siége du Corps législatif; quelques heures plus tard, suivant l'expression d'Augereau, les *collets noirs*, c'est-à-dire les royalistes, *étaient sous terre*[1]. Barras et ses deux complices, soutenus par une partie des Conseils, mettaient hors la loi et déportaient les deux Directeurs Carnot et Barthelémy, coupables de ne pas conspirer contre la

1. *Lettre* d'Augereau à Bonaparte, 18 fructidor an V. *Mémoires* de Thibaudeau, chap. XXIX.

constitution qu'ils étaient chargés de défendre. A ces proscrits, on joignait les royalistes les plus redoutés; aux royalistes on associait les constitutionnels les plus respectables, Tronçon-Ducoudray, Portalis, Barbé-Marbois, Camille Jordan, Mathieu Dumas; leur crime était de ceux que les faiseurs de révolutions ne pardonnent guère; on n'avait pu ni les effrayer, ni les corrompre. Suivant l'usage, on renouvela le serment de haine à la royauté et à l'anarchie; on insulta les victimes en leur reprochant d'être la cause des crimes mêmes que commettaient leurs bourreaux; on renouvela les lois de proscription contre les nobles et les prêtres; enfin, et toujours au nom de la nation, aux cinquante-trois membres du Corps législatif déportés sans jugement, on joignit les rédacteurs de quarante-quatre journaux et on mit la presse sous l'inspection de la police. Dans ces farces révolutionnaires, c'est ce que les patriotes du jour appelaient *couvrir la constitution d'un voile, suivant la belle expression de Montesquieu.* C'est ainsi qu'on sauvait la patrie et la liberté.

Le peuple laissa faire avec une souveraine indifférence; il ne croyait plus à la liberté. De leur côté, les amis du Directoire, les complices du coup d'État profitèrent du silence universel pour célébrer la justice et l'humanité, deux divinités politiques qu'on n'adore jamais tant que quand on les outrage. Quant à la façon dont les conseils épurés entendaient l'humanité, c'était un emprunt fait aux lumières et à l'habileté du citoyen Talleyrand. En ce point, il est curieux de lire le rapport fait par Boulay de la Meurthe, le 18 fructidor, au nom de la commission chargée de présenter des mesures relatives à la conspiration royaliste découverte par le Directoire exécutif. Ce rapport que la commission a pu difficilement improviser en quelques heures, nous donne toute la politique du temps. On s'est souvent moqué du peuple français, mais jamais avec autant d'aplomb. Il y a la main d'un maître dans cette mystification incroyable où les mots les plus magnifiques colorent la plus noire injustice.

« Citoyens représentants.... Il faut d'abord proclamer cette vérité, *capable de rassurer tous les esprits, c'est que le triomphe des républicains ne sera souillé par aucune goutte de sang. Malheur à celui qui dans cette grande circonstance songerait à rétablir les échafauds ! Les propriétés, les personnes, tout sera respecté.* Il n'est pas question ici de vengeance, *mais de salut public.*

« ... La France allait devenir une vaste Vendée, et bientôt n'aurait plus offert qu'un tas de cadavres et de ruines. Voilà, voilà surtout ce qu'il faut empêcher. Or, le seul moyen de le faire était de *surprendre* les ennemis de la république, les agents de la conspiration, au moment où ils allaient écla-

ter. *Ils sont prévenus; ils sont ou ils seront arrêtés. Que faut-il en faire?* Il faut les éloigner du Corps législatif, de toutes les autorités constituées, *et ceux qui paraîtront les plus dangereux, il faut les déporter.*

« *La déportation doit être désormais le grand moyen de salut pour la chose publique;* c'est la peine qu'il faut faire subir à tous les ennemis irréconciliables de la liberté et de la république; *cette mesure est commandée par la politique; elle est autorisée par la justice, avouée par l'humanité.* Il faut déterminer un lieu où seront transportés tous ceux dont *les préjugés, les prétentions, dont l'existence en un mot est incompatible avec le gouvernement républicain... C'est par là que nous viendrons à bout de nous débarrasser des émigrés, des prêtres, qui ne veulent pas du régime de la liberté.* Les émigrés sont bannis à perpétuité; tous ceux qui rentreront seront transportés dans un lieu qui sera indiqué par le gouvernement; *ils y seront en quelque sorte colonisés*, et certes la nation française, *toujours grande et généreuse*, fera volontiers un sacrifice pour les mettre en situation de s'établir dans ce lieu. *C'est là qu'il faudra aussi transférer tous les prêtres qui ne voudront pas se soumettre franchement à la république....*

« Il est impossible que *la justice* et l'*humanité* désavouent une mesure *que les principes fondamentaux* de tout gouvernement commandent, et qui s'est pratiquée dans tous les temps par les peuples *les plus sages.* Il faut nécessairement prendre ce parti, ou bien se résoudre à être toujours en guerre, à se déchirer toujours les uns les autres. Ainsi, citoyens représentants, loin de vous laisser abattre dans cette circonstance, il faut vous élever à des sentiments *nobles et courageux, à des idées grandes et vraiment politiques; il faut chercher ce qui peut sauver la constitution, la liberté, la république.* La déportation... a paru à votre commission le moyen le plus prompt, le plus énergique, *le plus salutaire, le plus conforme à la justice nationale...* Au reste, vous devez sentir que les *formes lentes et purement judiciaires* ne peuvent pas avoir lieu dans ce moment contre les conspirateurs reconnus... Vous êtes vainqueurs aujourd'hui, si vous n'usez pas de la victoire, demain le combat recommencera, mais il sera sanglant et terrible. Hâtons-nous donc de rasseoir la constitution sur ses bases, de rendre au peuple le calme et la tranquillité. *Frappons les coups nécessaires;* après cela, reprenons le cours de nos fonctions législatives... Bientôt tous nos maux seront oubliés... La liberté, la constitution, seront à jamais affermies, et le bonheur public couronnera les efforts et les sacrifices de la nation. »

Qu'on ne croie pas que ce soit là une vaine menace, le cri de la colère ou de la peur; tout était calculé pour en finir par la terreur avec les royalistes et les partis. « C'est à vous, écrivait Bonaparte le 2 vendémiaire an VI, c'est à vous, premiers magistrats de la république, à étouffer toutes les factions et à être aussi respectés au dedans que vous l'êtes au dehors. Un arrêté du Directoire exécutif écroule les trônes : faites que des écrivains stipendiés ou d'ambitieux fanatiques, déguisés sous toute espèce de masques, ne nous replongent plus dans

le torrent révolutionnaire[1]. » L'avis ne fut pas perdu; dès le 5 vendémiaire, le conseil des Cinq-Cents chargeait une commission de sept membres, parmi lesquels figurait Sieyès, d'examiner la question d'*ostracisme* et autres *mesures de salut public*, proposées par le citoyen Boulay de la Meurthe; le 25, la loi froidement méditée par Sieyès était présentée par celui qui en avait donné l'idée. Boulay de la Meurthe ne proposait rien de moins que de chasser de France tous les nobles ou anoblis, hommes, femmes et enfants; la proscription était devenue une mesure juste et politique, depuis qu'on l'avait baptisée d'un nom grec. « Les projets, écrivait l'honnête et énergique Daunou, les projets du grand, du moyen et du petit ostracisme, de l'organisation de l'arbitraire et de la déportation successive de quinze ou vingt classes de Français, à commencer par les ci-devant nobles et à finir par les inventeurs mêmes de ce genre de proscription....., excitent une indignation universelle... Nous sentons trop vivement que ce système est horrible pour pouvoir démontrer froidement qu'il est injuste et impolitique[2]. »

Cette mesure atroce produisit une stupeur générale; Sieyès, qui avec Talleyrand était derrière le rapporteur, disait froidement à ses collègues : « Vous m'avez demandé un habit neuf, je vous l'ai donné; s'il vous paraît trop long, raccourcissez-le; s'il vous semble trop large, rétrécissez-le; mais je n'y changerai rien[3]. Disons à l'honneur des assemblées que, hormis des moments de panique où les plus sages perdent la raison, on ne leur fait pas accepter de pareilles horreurs; c'est déjà bien assez que par transaction on les associe à l'arbitraire, en le déguisant sous une fausse légalité. La loi votée le 9 frimaire an VI se contenta de transformer les nobles en ilotes; elle leur imposa comme à des étrangers un stage de sept années, avant de les admettre à l'exercice des droits politiques. C'est ainsi qu'on entendait la concorde et la paix.

Une des choses les plus tristes de la Révolution, c'est que le ridicule y touche toujours à l'odieux. A côté des actes les plus violents on trouve des proclamations sentimentales, une morale niaise à l'usage des cœurs sensibles et des amis de la nature; c'est la petite pièce après la grande. Le gouvernement agit comme Tibère et parle comme

1. Thibaudeau, *Mémoires sur le Directoire*, ch. XXXI.
2. *Conservateur* du 30 vendémiaire an VI (21 oct. 1797), cité par Taillandier, *Documents biographiques sur Daunou*, p. 116.
3. Thibaudeau, *Mém. sur le Direct.*, ch. XXXII.

M. de Florian. Le Directoire ne manqua pas à cette tradition; un des trois conspirateurs qui avaient réussi était Laréveillère-Lepaux, le théophilanthrope; ce fut lui qui, à la date du 25 fructidor, rédigea une adresse au peuple français qu'on peut regarder comme le chef-d'œuvre du genre.

Après avoir tonné contre les conjurés qui voulaient *repétrir royalement la masse de la nation*, après avoir rappelé que le dernier article de la charte de l'an III remet le dépôt de la constitution à la vigilance éclairée des pères de famille, aux épouses et aux mères, à l'affection vertueuse des jeunes citoyens, et enfin au courage qui distingue tous les Français, l'honnête et tendre philanthrope qui vient de signer la déportation à Sinnamari de deux de ses collègues et d'une centaine de députés et de journalistes qu'on n'a ni accusés ni jugés, termine sa proclamation par cette touchante homélie :

« Peuple français, vois si la république est le règne du terrorisme! La république a triomphé, et cependant le sang des traîtres a été épargné. Non, ce n'est pas du sang qui cimente la république. Pour le despotisme d'un seul, il faut verser du sang; mais pour fonder l'égalité, il ne faut que des lois.

« C'est à la constitution d'être la règle de tes mœurs, la boussole de ta vie. Fais donc apprendre à tes enfants, retiens et pratique toi-même *la déclaration des droits et des devoirs;* reprends avec empressement les usages républicains... qui te rendront à jamais l'exemple des nations libres.

« Abjure des abus serviles. Sers-toi de ton calendrier, division du temps si claire, si commode, et qui par un trait admirable des destinées républicaines, te rappelle que le soleil recommence l'année, au jour où commença la république.

« Pour tes jours de repos, préfère constamment ceux qu'indique la loi; que ces jours ramènent pour toi non-seulement ce doux repos, suite et prix du travail, mais la joie innocente, les réunions de famille, *la lecture des lois*, les fêtes et les jeux.

« ... Porte le nom de citoyen avec un orgueil légitime... Que ce nom te soit cher; n'en donne jamais d'autre, si ce n'est par mépris. Que ta bouche, enfin libre, ne se souille jamais de ces qualités féodales, de ces honneurs honteux qui t'avilissaient autrefois, et dont le plus modeste [1] même doit te blesser encore, puisqu'il rappelle l'esclavage.

« ... Que le goût et la propreté président à tes vêtements, que l'aimable simplicité n'en soit jamais bannie; que la jeunesse évite le faste et l'affectation, qu'elle n'ait pas besoin qu'on lui dise de renoncer à ces signes de ralliement, à ces costumes de révolte [2] qui sont les uniformes d'une armée en-

1. Je suppose qu'il s'agit du titre de *Monsieur*.

2. La jeunesse dorée portait des habits gris à collet noir; c'était, disait-on, l'uniforme des chouans.

nemie; que la beauté douce et modeste, parée de sa pudeur, préfère pour ses ornements ceux qu'ont tissus des mains françaises.

« ... Sois humain et compatissant : c'est chez les peuples libres que respire l'humanité, foulée aux pieds par les despotes : l'autel de la miséricorde est dans le cœur de l'homme libre.

« ... Peuple français... ne fais pas dire aux autres et ne dis pas toi-même que tu n'es pas républicain, parce que la vertu est la base des républiques; ne te calomnie pas, et fais taire la calomnie. Peuple français, sois vertueux, aime ta constitution, ton gouvernement, ta patrie, et tu seras républicain, et rien n'égalera ta gloire et ton bonheur! »

Voilà les berquinades que le Directoire faisait afficher sur les murs de Paris, entre le rapport sur l'ostracisme et les listes de déportation; mélange incroyable de niaiserie et d'atrocité, où la sensiblerie des paroles n'empêche jamais la cruauté très-effective des actes, et n'est à vrai dire qu'un outrage de plus à la justice et à l'humanité.

Telle est la vérité sur le 18 fructidor; elle ne ressemble guère aux histoires modernes faites sur des mémoires intéressés, souvent même sur les écrits des coupables qui ont réussi; mais j'ai laissé parler les pièces officielles, rien n'en peut surpasser la laideur. Si, du reste, je suis entré dans ces détails, c'est qu'ils étaient nécessaires pour apprécier un des actes les plus délicats de la vie de Benjamin Constant. Quelle part a-t-il prise à ce triste événement?

Qu'il fût partisan déclaré de la République et du Directoire, nous l'avons vu; mais sa haine de l'arbitraire l'éloignait certainement de toute idée d'un coup d'État; et d'ailleurs il n'était pas un personnage assez considérable pour qu'on l'associât à ce crime hardi; mais que fit-il après le 18 fructidor? C'est là une page de sa vie que ses amis et lui-même ont toujours laissée dans l'ombre. « Les ennemis de M. Benjamin Constant, dit la biographie de Rabbe, ont accusé le célèbre écrivain d'avoir fait l'apologie de cette fameuse journée. *Nous ne rapporterons pas les paroles que l'on a prétendu extraire de l'un de ses écrits à ce sujet.* Il en est qui nous paraissent préférables à citer, *soit comme beaucoup mieux constatées*, soit comme l'expression d'une opinion mûrie par le temps et éclairée par l'expérience. » Ceci n'est pas répondre; Rabbe, du reste, semble n'avoir pas connu la pièce décisive; il ne la cite pas dans la liste détaillée qu'il donne des trente-neuf ouvrages publiés par Benjamin de 1796 à 1825.

Dans la précieuse collection du Corps législatif[1], j'ai trouvé la

1. *Révolution française*, 294-295, Personnages, 2.

pièce suivante dont nulle part je n'ai vu l'indication : *Discours prononcé au Cercle constitutionnel pour la plantation de l'arbre de la liberté le* 30 *fructidor*, *an V*, par Benjamin Constant. C'est un discours d'apparat, lu devant une réunion nombreuse « composée de guerriers valeureux et de littérateurs éclairés. » Sous la pompe des mots, il n'est pas difficile de retrouver l'opinion de l'orateur, opinion exprimée quinze jours après le coup d'État, dans toute la chaleur du premier moment.

Est-ce l'apologie du 18 fructidor? A cette question directe, il serait difficile de répondre par oui ou par non. L'opinion de Benjamin Constant pourrait se résumer dans cette phrase que madame de Staël empruntait à une lettre de Thibaudeau pour se l'approprier : *Je n'approuve pas toute la victoire sans pouvoir plaindre tous les vaincus*[1]. Pour l'orateur, le coup d'État est une mesure de guerre qui a sauvé la république menacée par les royalistes; c'est là son illusion, mais il a l'esprit trop droit pour ne pas sentir que ces victoires de la violence aboutissent d'ordinaire à la ruine; aussi est-il plus empressé de recommander la justice et la légalité que de célébrer les hauts faits de Barras. A lire ce discours, sans tenir compte de la date, il y a certains passages qui choqueront à bon droit; à le rapprocher des proclamations de Laréveillère et des rapports de Boulay de la Meurthe, c'est une œuvre libérale... par comparaison; au fond, c'est une protestation timide contre l'ostracisme des nobles et des modérés, contre la confiscation et la suppression des journaux. Le malheur, et si l'on veut la faute de Benjamin Constant, c'est d'être engagé dans un parti qui triomphe par un coup d'État, un parti qu'il a le tort de ne pas renier après ce triste succès; son mérite, c'est d'avoir gardé l'horreur de la force et de l'arbitraire, la crainte de l'intervention militaire, l'amour de la justice et des lois.

Voici les passages les plus saillants de ce discours, où l'éloge du 18 fructidor sert de transition pour demander que ces mesures désespérées ne se renouvellent plus.

« Citoyens... Nous célébrons la fête de la liberté sauvée; mais nous voulons que cette fête même serve à la consolider... Le courage a fondé la république, la pensée seule peut l'affermir...

« Je n'entrerai pas dans les détails des périls qui nous menaçaient na-

2. Thibaudeau, *Mém. sur le Direct.*, ch. XXXII.

guère... Je ne dirigerai pas vos regards vers des objets affligeants... Les superstitions évoquées, les préjugés rétablis, les idées libérales flétries, les amis de la lumière calomniés, ceux de la liberté proscrits, expropriés, massacrés.

« Je ne m'adresserai point à votre mémoire, mais à votre prévoyance; je n'invoquerai pas vos ressentiments, mais votre sagesse... Je vous entretiendrai plus de vos devoirs que de vos souffrances.

« Ce qui doit aujourd'hui fixer tous nos regards, absorber toute notre attention, ce sont les mesures de garantie, les institutions préservatrices. Elles seules nous dispenseront de recourir à des violences toujours affligeantes.

« C'est beaucoup, sans doute, que les vœux de la philanthropie, si longtemps inexaucés, soient enfin entendus; c'est beaucoup que l'abolition solennelle de la peine de mort. Les victoires du peuple français ne sont plus suivies de supplices. Ils sait que les échafauds n'établissent pas la liberté, mais préparent les assassinats; qu'ils ne consolident pas la paix, mais sont des germes éternels de guerre; qu'ils n'affermissent pas l'ordre, mais nécessitent les réactions. Malheur à qui donne exclusivement le nom de mesures fortes aux mesures sanguinaires; à qui ne sait pas que la force est dans les institutions durables, non dans les fureurs du moment; à qui veut suppléer par l'atrocité de ses vengeances au retrécissement de ses vues, à la stérilité de ses idées, à l'impuissance de ses moyens. Les républicains veulent être humains parce qu'ils se sentent invincibles; ils ne veulent pas dévaster dans le présent parce qu'ils sont certains de commander l'avenir. Ceux-là seuls sont féroces qui ne répondent pas de demeurer forts.

« Mais ce n'est pas assez d'avoir exclu la mort des moyens de la république, il faut encore en exclure l'arbitraire ; l'arbitraire incompatible avec l'existence de tout gouvernement, destructeur de tout ce qu'il atteint, vice corrupteur de toute institution, éternel ennemi par son essence de toute dignité, de toute durée, de toute force réelle. »

Ces dernières réflexions sont nobles assurément; et sans pousser trop loin la recherche des allusions, il est permis de croire qu'en parlant de ces politiques à courte vue, qui suppléent *à la stérilité des idées*, et *à l'impuissance des moyens par l'atrocité des vengeances*, l'orateur a songé à Talleyrand et à son école. Chez Benjamin Constant, le secret de l'éloquence, c'est de ne jamais désigner personne, mais de faire des peintures si vraies que chacun nomme le modèle en voyant le portrait.

« Comment remplacer l'arbitraire, » ajoute l'orateur? Par la puissance morale des institutions. Il n'y a que deux forces en politique : l'une vraie, ce sont les idées; l'autre fausse et trompeuse, c'est la violence; pour s'interdire à jamais la ressource dangereuse *des secousses illégales,* il faut s'assurer une marche progressive et régu-

lière, c'est-à-dire avoir pour soi les institutions, et par là même l'opinion.

Mais que d'obstacles! et qu'il est difficile de rendre républicaine une nation monarchique jusqu'à la moelle des os! C'est là ce qui indigne et ce qui effraye Benjamin Constant. Il tient à l'école révolutionnaire; l'expérience ne lui a pas encore appris une vérité que plus tard il défendra avec un bon sens merveilleux, c'est que les seuls gouvernements qui durent, sont faits à la taille et au goût des peuples, et que la plus dangereuse des chimères, c'est de prétendre changer l'âme et l'esprit d'une nation, pour le plaisir de lui imposer une impossible constitution. « Une éducation monarchique, s'écrie-t-il, des usages monarchiques, des souvenirs monarchiques, des castes monarchiques nous assiégent de toutes parts. Quatorze cents ans de royauté ont rétréci les âmes, les lumières ont devancé le sentiment, ... les caractères sont trop petits pour les esprits... Les préjugés, l'orgueil, la cupidité, la vengeance, toutes les passions ignobles ou furieuses se sont ralliées autour de l'idée d'un roi. » En d'autres termes, la France est restée royaliste, et ne veut pas prendre le masque grec ou romain au gré de ses législateurs. Dès qu'on ne la tient pas abattue par la terreur ou par la force, elle revient à la monarchie par une élasticité naturelle. Le 18 fructidor n'est qu'une violence de plus dans une voie sans issue, ce qui n'empêche pas l'orateur de s'écrier : « Jamais la république n'avait paru si évidemment indestructible. Il y a dix jours, les républicains étaient dispersés, *l'opinion publique pesait sur eux,* la proclamation de la royauté paraissait ajournée à moins d'un an. Les républicains ont voulu, et la république est là, plus forte, plus majestueuse, plus impérissable que jamais! » Cette république éternelle entrait dans une agonie de hontes et de misères qui devait l'emporter en deux ans.

Que faire pour *républicaniser* la France? tel est le problème que se propose Benjamin Constant; sa réponse, c'est qu'il faut remettre les destinées du pays aux mains des seuls républicains, *puisqu'il est bien démontré que les républicains seuls peuvent faire aller la république.* Le peuple souverain obéira, suivant l'usage, à une minorité, aux plus habiles et aux plus forts.

Ce que demande l'orateur est, toutefois, un grand adoucissement aux cruelles propositions d'ostracisme : Benjamin n'exile et ne ruine personne; tout ce qu'il lui faut, c'est qu'il n'y ait pas dans l'État une place, si petite qu'elle soit, qui ne soit confiée à

un républicain. C'est au gouvernement qu'il appartient de prendre cette mesure nécessaire, lui à qui la constitution confie *le pouvoir salutaire des destitutions*. « Depuis l'administrateur municipal de la plus petite commune jusqu'aux dépositaires suprêmes de l'autorité exécutive, depuis le commis le plus subalterne du bureau le plus obscur jusqu'au ministre chargé de la gestion la plus importante, il ne faut pas que sur toute l'étendue de la république il se trouve un seul homme qui ne soit solidaire de la liberté républicaine, qui n'ait contracté envers elle d'indissolubles engagements, qui ne porte dans l'âme la confiance de sa force, la certitude de sa durée et l'abandon du plus entier dévouement pour elle. » Ce sont là, ce me semble, des recommandations trois fois inutiles. Les partis qui réussissent n'ont pas besoin qu'on leur dise que toutes les places leur appartiennent par le droit divin de la victoire. Les gouvernements nouveaux ne se font faute d'appliquer au profit de leurs amis *le pouvoir salutaire des destitutions;* enfin les engagements indissolubles, non plus que *le serment de haine à la royauté,* n'ont jamais empêché un fonctionnaire de changer en même temps que la France, et de servir successivement tous les gouvernements nouveaux *avec l'abandon du plus entier dévouement*. Pourquoi un fonctionnaire serait-il plus sage, plus vertueux, ou plus difficile que le pays?

En résumé, suivant l'orateur, il ne faut ni tuer ni déporter personne; il ne faut ni recommencer Robespierre, ni écouter les frayeurs de Boulay de la Meurthe[1], mais il faut frapper d'incapacité les royalistes, les constitutionnels, les indifférents; tout aux républicains et à eux seuls.

« *Cette centralisation seule assurera la liberté.* Deux nations se partagent le sol de la France : la nation des hommes libres, et la tourbe des esclaves. Si vous accordez à ces derniers *la moindre part* d'administration dans la république, la république en sera d'autant abâtardie et dégénérée... Vieillis sous la royauté, (ces hommes) communiqueront aux institutions la décrépitude d'une monarchie usée. Ils investiront la république d'erreurs ressuscitées; ils croiront consolider l'ordre en rétablissant les abus; et dans leur indifférence pour les principes, ils ne s'attacheront qu'aux formes d'une constitution libre, et laisseront s'en dénaturer l'esprit.

« ... Pyrrhoniens politiques, républicains résignés,vous nous avez fait trop

1. Dans une dissertation sur l'ostracisme, publiée en 1796, par M. de Lauraguais, dissertation qui n'est qu'une longue et sanglante épigramme contre les partisans de la déportation, Benjamin Constant n'est guère plus épargné que Boulay de la Meurthe. Il me semble cependant qu'ils étaient loin de soutenir la même politique.

de mal. Vous pouvez être de bons citoyens ; *à Dieu ne plaise qu'on vous persécute!* mais vous vacillez sur le but, ne prétendez pas diriger notre route..... Délivrez-nous de vos doutes, ne nous fatiguez plus de votre scepticisme, renfermez-vous dans les écoles, digne théâtre de vos abstractions; enivrez-vous de vos arguments, et ne venez surtout jamais troubler nos réalités.

« Vous qui avez voulu la république, qui l'avez conquise, qui l'avez fondée, c'est à vous de la conserver. Ceux-là seuls ont droit à la liberté qui croient la liberté possible. Elle appartient à qui la veut. Ceux qui la mettent sans cesse en problème, doivent jouir de sa protection, non de ses faveurs. »

Chasser de toutes les places les royalistes et les indifférents, c'est déjà une politique assez révolutionnaire, elle ne suffit pas au zèle du jeune républicain. L'opinion et la mode sont royalistes, il faut corriger l'opinion et *étouffer la mode*. Ici je laisse parler Benjamin Constant; ses idées me paraissent aussi puériles que celles de Larévellière; la seule supériorité de Benjamin, c'est que lui du moins respecte les hommes et se contente de proscrire les amusements.

« Il faut arracher cette génération malheureuse à son avilissement et à sa faiblesse. Il faut étouffer la mode, ternir l'aristocratie, fermer tous les lieux publics où elle ferait de nouvelles conquêtes, en affichant un luxe insultant et en s'attribuant un droit d'exclusion ; séparer ainsi du royalisme ce qui le décore; en détacher le désœuvrement par l'ennui, la vanité par l'humiliation, condamner l'insolence aux privations, les prétentions à la solitude; populariser au contraire le plaisir, et revêtir la liberté de splendeur et de pompes, donner à toutes les fêtes l'empreinte républicaine, faire que l'orgueil nobiliaire s'y trouve sans cesse froissé.

« *Toutes ces mesures peuvent se prendre sans persécution.* Un gouvernement ne garantit pas aux hommes leurs amusements, mais leur sûreté. Le repos doit être le partage de tous; mais *la puissance et le plaisir doivent appartenir exclusivement à la république.* »

N'en déplaise à Benjamin Constant, lui aussi, dans cette page, s'est laissé gagner à la politique sentimentale. C'est à Salente qu'on gouverne les citoyens en réglant la couleur de leurs habits et la nature de leurs plaisirs; toutes ces inventions, aussi fades dans la forme que tyranniques au fond, ne sont pas dignes d'un écrivain sérieux.

L'orateur se relève bientôt; il fait remarquer que les hommes de lettres, protégés par la noblesse, à la veille de 1789, ont été les victimes de la révolution, qui a détruit les académies et ruiné l'esprit académicien. « Cette classe s'est trouvée nue et sans abri, au milieu des plus violentes secousses que l'espèce humaine ait éprouvées. » Dans ces souffrances, elle a regretté et défendu le passé. « Elle a vicié

l'opinion; il a fallu invoquer les armes pour arrêter le progrès du mal, et nous venons de voir, *spectacle inouï dans les fastes de l'histoire*, la force physique défendant la liberté contre les attaques du raisonnement. »

Spectacle inouï, en effet! Benjamin qui l'avait vu n'y croyait pas. Il sentait que le jour où les baïonnettes font triompher la liberté, *menacée par le raisonnement*, le despotisme militaire approche, et avec le despotisme, le mépris des idées, et le silence comme moyen de gouvernement. C'est là le danger qui l'effraye :

« Rendons grâce à nos généreux libérateurs, s'écrie-t-il... mais garantissons-les de préventions injustes contre les lumières... Qu'ils distinguent avec soin quelques rhéteurs insidieux ou quelques écrivains salariés, de ces hommes paisibles et désintéressés qui, du fond de leur retraite, ont éclairé le monde et préparé nos victoires.

« Oui, soldats intrépides, vous êtes les sauveurs de la liberté, mais les philosophes en furent les créateurs. Lorsque tout gémissait sous l'oppression, lorsqu'une inquisition dévorante tenait tous les esprits sous son exécrable empire, *lorsque la force militaire n'était qu'un moyen d'asservissement*, quelques hommes de lettres, isolés, menacés, persécutés sans cesse, se sont transmis d'âge en âge le flambeau sacré de la vérité. Douze siècles de persécution et de féodalité ont pesé sur la terre, et ces hommes infatigables ne se sont pas découragés. Ils ont exposé, développé, répandu les principes générateurs que vous défendez avec tant de gloire. Vous faites triompher l'égalité, ils l'ont découverte. Vous foulez aux pieds les trônes, leur voix a dissipé le prestige dont les trônes s'étaient entourés. Vous comprimez les effets de la fureur religieuse, mais sans eux, peut-être, vous seriez vous-mêmes égarés par cette fureur. Et ne croyez pas, citoyens, que cette mission fut sans danger. Vous combattez en plein champ; l'audace belliqueuse vous transporte, vous donnez et recevez d'honorables blessures, vous mourez couverts de lauriers; ils expiraient lentement dans les cachots ou sur les bûchers.

« Ah! n'oubliez jamais que pour que les victoires soient utiles, il faut qu'elles soient devancées par les lumières, que sous les généraux de Louis XIV l'espèce humaine n'a gagné ni en bonheur, ni en dignité; et que si Buonaparte a fait trembler Rome, c'est que Voltaire a précédé Buonaparte. »

Cette défiance du pouvoir militaire assombrit la fin du discours; l'orateur cherche une illusion qui le fuit; il compare les généraux français à Miltiade et à Aristide; il rappelle « que le conquérant de l'Italie rend hommage à la tombe de Virgile; » il répète qu'au 18 fructidor ce sont les idées et non pas la force qui ont triomphé avec le Directoire. « Ce n'est point Cromwell cassant un parlement rebelle à ses volontés, c'est le génie de la répu-

blique repoussant du pouvoir des mandataires égarés ou infidèles; » mais ces assurances multipliées ne font que trahir une inquiétude cachée. Une voix secrète lui crie que l'empire de l'idée est fini, et que bientôt c'est la force qui régnera. Ce trouble est visible dans la péroraison.

« En rassurant dans les autres et dans moi-même l'inquiet amour de la liberté, je ne cacherai point au Corps législatif ses nouveaux devoirs. Il doit suffire à tout ce qu'exigent les républicains éclairés. Son principal but doit être de prononcer de toutes manières son existence nationale. Bientôt une élection patriote viendra le rajeunir; des hommes choisis par l'opinion de la liberté, le fortifier; l'enthousiasme des élèves de la république secondera la sagesse de ses fondateurs; à cette époque, il appellera dans son sein de nouvelles lumières; *jusqu'alors qu'il s'en entoure.* Sans jamais souffrir que la liberté de la presse serve à reconstituer les préjugés qu'elle a renversés, *qu'il accorde et maintienne la plus grande latitude à toutes les opinions; qu'il protége et qu'il encourage tout ce qui écrit et tout ce qui pense.*

« Il faut honorer la pensée, là surtout où le prestige des rangs est détruit. Ils prêtent au pouvoir un appui factice; la pensée lui donne une force morale. Elle seule est toujours indépendante, quelles que soient les circonstances qui l'environnent. Sa nature est de planer sur les objets qu'elle juge, de généraliser ce qu'elle observe. Les individus ne sont rien pour elle, ni comme séduction, ni comme crainte. Elle reprend, à travers les siècles, malgré les révolutions, et sur les tombeaux des générations englouties, le grand travail de la recherche de la vérité. »

Tel est ce discours que Benjamin Constant n'a jamais cité dans ses autres écrits, lui qui d'ordinaire puise à pleines mains dans ses propres richesses. Ce silence est la preuve qu'il s'était jugé lui-même et condamné. Ce n'est pas que dans ce discours il n'y ait des idées libérales; il y a même un passage, hardi pour le moment, où l'orateur appelle l'indulgence du Directoire sur des proscrits, qu'il appelle *des instruments aveuglés, des hommes purs, mais trompés.* Mais par-dessus ces idées humaines ou généreuses, il y a ce placage d'éloges obligés que ne peut éviter un homme qui, tout en blâmant le coup d'État, se rattache au pouvoir, et suivant toute apparence voudrait entrer dans la vie publique. C'est là ce qu'il faut blâmer. Parler au Cercle constitutionnel, se désigner aux élections prochaines, n'était pas chose nécessaire; et il y avait pour un républicain sincère un devoir à remplir, celui de flétrir un grand attentat.

Excuser le crime au nom de la nécessité, c'est s'y associer. On dira qu'avec cette vertu farouche il faut renoncer à la politique. Le

vrai moyen de ramener un gouvernement qui s'est établi par la force, c'est, répètent les sages, que les honnêtes gens, au lieu de le repousser, jettent un voile sur le passé, quelque déplorable qu'il soit, et ne condamnent pas le pouvoir à la tyrannie en l'isolant de ceux qui peuvent le modérer. Quand Néron eut tué sa mère, j'imagine que Sénèque fit un discours de ce genre au sénat romain, et décida ce grand corps à louer ce qui, après tout, n'était qu'une querelle de famille et un fait accompli. Je me défie d'une politique qui se prête à de pareilles fins. La vraie force des honnêtes gens, c'est leur estime; qu'ils la gardent pour la justice et la légalité. Tant qu'ils se renferment dans le silence, le gouvernement ne se sent pas établi; il est obligé de compter avec la conscience publique. Le jour où les hommes de bien le félicitent du mal qu'il a fait, non-seulement ils ne lui apportent qu'une apostasie, c'est-à-dire une faiblesse de plus, mais ils se désarment eux-mêmes, et livrent l'avenir aux jeux de la force et du hasard. En faisant ce discours, Benjamin Constant avait des intentions droites; il voulait protester à sa façon contre les folies de l'ostracisme; il ne pensait pas s'engager, en prenant ce langage de circonstance qui ne trompe personne; il eût mieux fait de protester ou de se taire. Son silence eût été plus éloquent que ses paroles; quelque tempéré que soit l'éloge, il sera toujours fâcheux qu'un ami de la liberté ait célébré le 18 fructidor.

XII

JUGEMENT SUR LE 18 FRUCTIDOR. *Discours du* 9 *ventôse an* VI (1798). *Des suites de la contre-révolution de* 1660 *en Angleterre.* BOULAY DE LA MEURTHE ET BENJAMIN CONSTANT.

Quelles furent les suites du 18 fructidor? Benjamin Constant les a exposées dans un résumé énergique qu'il écrivait à la fin de sa vie. Quelles que fussent ses inquiétudes au lendemain du coup d'État, l'expérience lui apprit qu'il ne s'était point assez effrayé. L'injustice se dévore elle-même avec une effroyable rapidité; l'habileté des politiques n'a jamais triomphé du discrédit moral où tombe tout pouvoir qui s'établit par la force des armes et le mépris du droit.

« Après le 18 fructidor, écrivait-il en 1829 [1], ce ne sont plus les ennemis

1. *Mémoires sur les Cent-jours*, t. II, p. 171.

de la révolution de 1789, ni les amis imprudents de la constitution de 1795 qu'il faut accuser : la faute en est tout entière à ceux entre les mains desquels le 18 fructidor porta la puissance. Cette journée illégale eut l'effet que doit avoir toute journée illégale : toute confiance fut détruite entre les gouvernants et les gouvernés. Les premiers sentirent que leur autorité n'était plus légitime; les seconds regardèrent comme une dérision les débris de formes constitutionnelles que le gouvernement semblait vouloir relever. Alors vinrent et la nouvelle proscription des prévenus d'émigration déjà rentrés en France, et l'exécrable déportation des prêtres infirmes, et l'esclavage de la presse, et les mutilations réitérées de la représentation nationale, et la loi des otages, attentatoire à la liberté individuelle, et l'emprunt forcé, destructif du droit de propriété. Si le Directoire vainqueur avait suspendu sa marche triomphante pour calculer son propre intérêt et pour assurer son propre avenir, s'il eût fait succéder à un acte de force, qui était un délit, un retour à la justice qui eût semblé une réparation, en un mot, s'il eût gouverné après son triste succès, comme il avait gouverné avant sa victoire, la liberté eût pu s'établir encore. Mais, je le répète, le 18 fructidor devait porter ses fruits : une triste expérience devait éclairer et punir les hommes qui avaient cru l'illégalité permise pour arrêter la contre-révolution menaçante. De toutes les chances, la plus incertaine et la moins favorable à la liberté, c'est celle qui la fait dépendre de la sagesse d'un pouvoir qui s'est vu forcé de se raffermir par la violence. »

C'est là le jugement de l'histoire auquel n'échappent pas les partis; il est un point seulement où l'auteur se fait illusion, contre son habitude et contre ses principes. Supposer que le Directoire ait jamais pu remonter la pente fatale où il s'est précipité, c'était méconnaître une des premières lois des sociétés humaines; c'est croire que le mal peut engendrer le bien. J'en appelle à Benjamin Constant lui-même, qui, en d'autres circonstances et avec le souvenir du Directoire présent à l'esprit, a si bien exposé une vérité d'expérience que ni la puissance ni la ruse ne peuvent obscurcir. Ce passage est d'autant plus remarquable, qu'il semble que Benjamin Constant y fasse un retour sur sa conduite passée et se juge lui-même avec une sévérité de bon goût.

« Que reste-t-il après une constitution violée, écrivait-il en 1819[1]? La sincérité, la confiance sont détruites. Les gouvernants ont le sentiment de l'usurpation; les gouvernés ont la conviction qu'ils sont à la merci d'un pouvoir qui s'est affranchi des lois. Toute protestation de respect pour la constitution paraît, dans les uns, une dérision; tout appel à la constitution paraît, dans les autres, une hostilité. En vain ceux qui, dans leur zèle imprévoyant, ont

1. Note BB. *De la suspension et de la violation des Constitutions*, à la suite des *Réflexions sur les garanties. Cours de polit. constit.*, t. I, p. 378.

concouru à ce mouvement désordonné, veulent-ils l'arrêter dans ses déplorables conséquences, ils ne trouvent plus de point d'appui. Ce remède est hors de la portée des hommes; la digue est rompue; l'arbitraire est déchaîné. En admettant les intentions les plus pures, tous les efforts seront infructueux. Les dépositaires de l'autorité savent qu'ils ont préparé un glaive, qui n'attend qu'un bras assez fort pour le diriger contre eux. Le peuple oublierait peut-être que le gouvernement s'est établi sur la violation des règles qui le rendaient légitime; mais le gouvernement ne l'oublie pas; il y pense, et pour regarder toujours comme en péril un pouvoir devenu coupable, et pour avoir sans cesse en arrière-pensée la possibilité d'un coup d'État pareil au premier; il suit avec effort, en aveugle, au jour le jour, une route sillonnée par l'injustice; il ne dépend pas de lui d'en suivre une meilleure. Il subit la destinée de tout gouvernement sorti de ses bornes.

« Qu'on n'espère pas rentrer dans une constitution après l'avoir violée. »

Voilà les vrais principes. C'est un pauvre politique, celui qui n'a point reconnu dans l'histoire cette Némésis impitoyable qui fait sortir de nos fautes mêmes l'expiation qui les punit. Deux ans de désordre, de banqueroute, de pillage, de guerres, d'orgies, telle fut la moisson qui sortit de ce germe fatal; il n'en pouvait être autrement.

Pendant ces deux années, Benjamin Constant continua de défendre la république, menacée par l'arbitraire des républicains plus encore que par les attaques des royalistes, écrasés en fructidor. Il reste de cette époque un *Discours prononcé au Cercle constitutionnel du palais Égalité* le 9 ventôse an VI (février 1798)[1], discours qui, si l'on en croit les ennemis de l'orateur, avait pour objet de désigner Benjamin Constant, le girondin, aux suffrages des électeurs de Bordeaux. « Benjamin, dit un pamphlet du temps, de concert avec sa coterie, a formé depuis longtemps le projet de se faire élire au Corps législatif pour se mettre à la tête d'un parti qui travaille en ce moment la république[2]. » Ce parti, c'était celui des républicains modérés qui voulaient détruire l'arbitraire, et donner à la France ce gouvernement constitutionnel auquel, depuis soixante-dix ans, elle revient toujours au travers de toutes les révolutions. Corriger la constitution, rendre le pouvoir exécutif inviolable, lui donner le véto et le droit de dissolution, établir le règne de la justice, de l'opinion et des lois, c'était

1. Je n'ai pas ce discours, qui est souvent cité; mais j'en ai réuni des fragments assez considérables pour en pouvoir juger l'esprit.

2. *Lettre d'un républicain du département de la Gironde à un de ses amis de Bordeaux*, Paris, 22 ventôse an VI. (Bibl. du C. législ.)

l'idéal de Benjamin Constant; on n'en peut douter en lisant les aménités de son rival. « L'âme de Necker et de l'intrigante baronne, écrit-il, animent ce jeune énergumène. Il leur est tout dévoué; il partage leurs principes, qu'il a le dessein de faire prévaloir lorsqu'il exercera des fonctions éminentes. Et on n'ignore point quels sont leurs principes; on sait qu'ils tendent à opérer une modification dans le gouvernement, qui, selon leur expression, le *centralise* davantage, et le rapproche du *système absurde* de l'Angleterre, la marotte de Necker. » Voilà certes un républicain intelligent, et qui a laissé plus d'un héritier !

Dans ce discours, Benjamin Constant reste fidèle aux principes et aux idées qu'il soutient dans les *Réactions politiques*. L'expérience ne lui fait que mieux sentir sur quelle base fragile reposent la république et la liberté. Il veut qu'on en finisse avec l'arbitraire comme avec la peur des terroristes; il fait l'éloge de la presse, et surtout il appelle à lui les honnêtes gens, ce chœur de toutes les tragédies politiques, qui seul juge et termine l'action.

Il demande quelle peut être la situation d'un peuple corrompu par un arbitraire perpétuel; ce qu'on peut attendre de ces hommes, forcés d'accepter des fonctions révolutionnaires, puis insultés, incarcérés, persécutés pour les avoir exercées; aujourd'hui menacés du supplice s'ils n'obéissent pas, demain menacés du même supplice pour avoir obéi. Il veut que la loi règne; aussi demande-t-il avec vivacité une garantie qu'il a implorée jusqu'à son dernier jour : la responsabilité judiciaire des agents du pouvoir à tous les degrés. C'est là ce qui existe dans tous les pays libres; c'est à cette condition que le pouvoir est inviolable, et reste au-dessus et en dehors de toutes les attaques; hélas! de tant de constitutions écroulées, le seul article que tous les gouvernements aient gardé, c'est l'article 75 de la Charte de l'an VIII, qui met les agents de l'autorité au-dessus de la justice et des lois !

« Ce qui préserve de l'arbitraire, s'écrie Benjamin, c'est l'observance des formes. Les formes sont les divinités tutélaires des associations humaines; les formes sont les seules protectrices de l'innocence; les formes sont les seules relations des hommes entre eux. Tout est obscur d'ailleurs : tout est livré à la conscience solitaire, à l'opinion vacillante. Les formes seules sont en évidence, c'est aux formes seules que l'opprimé peut en appeler.

« Ce qui remédie à l'arbitraire, c'est la responsabilité des agents. Les anciens croyaient que les lieux souillés par le crime devaient subir une expiation; et moi je crois qu'à l'avenir le sol flétri par un acte arbitraire aura

besoin, pour être purifié, de la punition éclatante du coupable. Toutes les fois que je verrai chez un peuple un citoyen arbitrairement incarcéré, et que je ne verrai pas le prompt châtiment de cette violation des formes, je dirai : Ce peuple peut désirer d'être libre, il peut mériter de l'être; mais il ne connaît pas encore les premiers éléments de la liberté [1]. »

Cette attaque énergique contre l'arbitraire a l'approbation du pamphlétaire républicain : « Il y a, dit-il avec une bonne grâce caractéristique, il y a quelques idées, *étroites*, *à la vérité*, mais judicieuses sur l'arbitraire. *C'est le miel dont il frotte les bords de la coupe empoisonnée qu'il présente aux républicains.* » Basile n'eût pas mieux loué ses amis.

Mais ce qui blesse la vertu du pamphlétaire, c'est que Benjamin Constant ose braver les *républicains énergiques*, *fiers*, *incorruptibles*, trois épithètes que se décernaient les terroristes. « Aujourd'hui, disait l'orateur, que tout fanatisme est éteint, que la fatigue a brisé tout enthousiasme, et que le terrorisme est frappé de l'impuissance inséparable de la fausseté, nous le craignons comme lorsqu'il était appuyé d'une conviction profonde, fort de l'impétuosité d'un premier réveil et de quatorze siècles de souffrances! »

Quel galimathias! s'écrie le journaliste qui, n'ayant rien à répondre, tourne à l'injure, suivant l'usage, *quelle platitude! quelle perfidie!* « Vous voulez l'estime *des honnêtes gens*, monsieur Benjamin Constant, vous l'obtiendrez, votre discours vous le garantit! Vous mériterez la bienveillance des Compagnies de Jésus, du Soleil, des bandes royales, dont vous vous déclarez *tacitement* le patron. » *Tacitement* est joli, l'accusation de royalisme n'est pas mal; dans ce grand art de la polémique, les journalistes du Directoire avaient atteint le but dès le premier coup.

Citons, pour terminer, un passage où Benjamin Constant en appelle à la presse comme à la suprême garantie politique, et relève noblement cette profession d'écrivain, qu'on dédaigne d'autant plus qu'on a moins d'idées et moins de courage. Rien, sans doute, n'est plus vil que le métier de gens soudoyés pour faire de la presse un instrument de destruction et de calomnies, *corruptio optimi pessima;* mais peut-il y avoir un rôle plus noble que d'éclairer ses concitoyens, de sacrifier sa fortune et son repos pour les servir, sans autre récompense que le sentiment d'un devoir rempli?

1. Fragment cité dans les *Principes de politique. Cours de polit. constit.*, t. I, p. 139.

« Que l'ignorance, dit-il aux écrivains, n'affecte pas de déprécier vos travaux, en disant que vous n'avez su qu'écrire où d'autres ont agi. Les écrits, citoyens, sont d'aussi bons gages que les actions. Les actions s'interprètent, les écrits sont immuables. La valeur des généraux, la souplesse des ministres peuvent servir également la tyrannie et la liberté. La pensée seule est rebelle à la séduction comme à la crainte. Jamais le despotisme ne peut la rendre son instrument; et de là vient la haine dont tous les oppresseurs l'honorent. »

Belles paroles d'un homme qui sent ce qu'il vaut. Toutefois elles ne désarment pas son farouche rival. Tout ce discours est pour lui du *pathos*, du *français helvétique*, *un tissu rare de bêtises et de perfidie, l'œuvre de tripoteurs politiques*, *misérables jongleurs avides de places*. En langage de journaliste, ces gracieusetés veulent dire simplement : Tu n'es pas de notre parti. « Du reste, ajoute ce jaloux patriote, dans un français qui n'est pas même *helvétique*, si B. C. veut connaître le républicain qui *s'est* donné la peine de réfuter *son* discours, il peut s'adresser à l'imprimerie de l'Ami des lois, on lui donnera *son* nom et *son* adresse. »

Benjamin Constant eut-il cette curiosité? je l'ignore; mais c'est vers cette date qu'il eut un duel avec un journaliste qui l'avait attaqué. Était-ce l'anonyme? je ne puis l'assurer; ce que je sais seulement, c'est que, sur le terrain, l'adversaire de Benjamin se conduisit en galant homme; il essuya le feu de son rival, tira en l'air, et déclara le lendemain dans son journal que le citoyen Constant avait l'estime du citoyen Sibuet. C'est ainsi que finissent d'ordinaire ces duels inutiles qui prouvent que les combattants ont plus de courage que de raison. Au lieu de s'estimer après la bataille, il serait plus simple de se respecter mutuellement un peu plus tôt; mais c'est là une vertu des plus difficiles; il faut le long usage de la liberté pour nous apprendre que ceux qui ne pensent pas comme nous ne sont pas nécessairement des intrigants ni des scélérats.

Le Directoire se traîna péniblement pendant toute la durée de l'an VI, au travers de la banqueroute et de la guerre. Cette guerre universelle, qui avait ramené l'ennemi aux frontières et qui remettait en question l'existence même du pays, on reprochait au Directoire de la provoquer et de la perpétuer. Comme tous les pouvoirs arbitraires, il lui fallait un prétexte pour exister; ce prétexte, la paix le lui eût enlevé. Les deux nouveaux directeurs qui avaient remplacé Carnot et Bathélemy étaient loin de fortifier le gouvernement par

leur présence. Treilhard, suivant la vive expression de M. Mignet, n'était qu'un *procureur politique;* Merlin, le rapporteur de la loi des suspects en 1793, était déconsidéré. En vain il répétait qu'il avait voté la mort du roi *dans le calme de sa conscience*, et qu'à toutes les époques il n'avait cessé de *déployer du zèle et de la chaleur contre les émigrés, contre les prêtres réfractaires, contre les écrivains qui s'étaient faits les apôtres du royalisme*, etc., etc., *qu'il ne méprisait pas assez son existence pour la confier à la résurrection d'un roi* [1], on était convaincu que l'homme qui, par peur, avait servi Robespierre, s'accommoderait aisément avec la royauté.

Au mois de floréal an VII, Rewbell, le plus énergique des Directeurs, sortit du gouvernement; il fut remplacé par Sieyès. C'était un nouveau ferment de dissolution. Sieyès était l'ennemi déclaré de ce régime compromis et usé; s'il y entrait, c'était pour le détruire. L'opinion ne s'y trompa guère, et un mauvais *rébus* qui fit le tour de la France, une *lancette*, une *laitue* et un *rat* (*l'an VII les tuera*), apprit aux cinq rois que leur règne était passé.

La chute du Directoire était si prochainement attendue qu'on s'en partageait la succession avant de l'avoir mis à terre. Quel gouvernement ferait-on choisir à la France? tel était le problème qui agitait tous les partis et réveillait toutes les espérances. Les royalistes relevaient la tête et se croyaient à la veille d'une transaction qui restaurerait la monarchie.

Ce fut alors que Boulay de la Meurthe publia une brochure intitulée : *Essai sur les causes qui en* 1649 *amenèrent en Angleterre l'établissement de la république, sur celles qui devaient l'y consolider, sur celles qui l'y firent périr*[2]. Cet écrit fit tant de bruit que Benjamin Constant se crut obligé d'y répondre, ou plutôt d'y ajouter une conclusion.

D'où venait le succès de cette brochure? Est-ce que la France s'était prise d'un goût subit pour la révolution d'Angleterre? Est-ce qu'il y avait là un chef-d'œuvre littéraire? Non, c'était tout simplement un pamphlet historique, le premier essai d'un genre bâtard dont on a singulièrement abusé. Sous le masque de Cromwell, des niveleurs et des presbytériens, c'était notre propre histoire qu'on

1. Ph. Ant. Merlin, membre de l'Institut national. *Au conseil des Cinq-Cents*, Paris, an VII, p. 42.

2. La seconde édition, que j'ai sous les yeux, est datée de Paris, prairial an VII.

nous racontait, c'était notre avenir qu'on nous annonçait. Personne ne se méprit sur cette attaque dirigée contre le Directoire. Quand l'auteur parlait des partis extrêmes, qui par leur insupportable et folle tyrannie, avaient ramené la royauté en Angleterre, il avait beau nommer ces partis *indépendants* et *niveleurs;* chacun lisait *conventionnels* et *jacobins*.

Qu'un ouvrage écrit contre les jacobins eût pour auteur l'apôtre de l'ostracisme, c'était chose étrange, si rien peut étonner dans les révolutions; mais, outre que le temps avait marché, Boulay de la Meurthe, comme la plupart de ses contemporains, avait adopté de bonne foi une philosophie politique qui lui permettait de concilier les coups d'État et la liberté. Cette doctrine, fruit empoisonné du *Contrat social*, c'est qu'il n'y a ici-bas rien de légitime que l'intérêt ou la volonté du peuple. Quand cette volonté change, quand cet intérêt varie, le premier devoir de l'homme d'État est de tourner avec la majorité; pourvu qu'il soit avec la nation, c'est-à-dire avec ceux qui l'emportent, il a toujours raison. Le salut du peuple est la suprême loi.

Cette doctrine fatale, qui est au fond de tous les égarements de la révolution, personne ne l'a combattue plus énergiquement que Benjamin Constant, personne n'a proclamé plus haut que la théorie de Rousseau n'a jamais servi qu'au despotisme, et qu'en politique il n'y a d'autre souveraineté que la justice; mais je ne sais si ses arguments, quelque forts qu'ils soient, valent la simple profession de foi du disciple de Rousseau.

M. Boulay de la Meurthe était estimé de ses contemporains; ce ne sont point des passions basses qui décidaient de sa conduite; il avait une religion politique; néanmoins, quand il répète le catéchisme de cette doctrine qui pour lui est la vérité, il y a dans ses paroles une naïveté terrible qui nous étonne aujourd'hui. L'auteur croit nous montrer qu'il est philosophe, homme d'esprit, politique habile, et, sans en avoir conscience, il nous découvre au fond de son intelligence le désordre moral qui a troublé toute la génération révolutionnaire, et vicié tout ce qu'il y avait de noble et de grand dans l'œuvre de 1789. Quelle démonstration vaudrait la page suivante, véritable confession d'un homme qui ne soupçonne même pas qu'il s'est trompé le jour où il a voué toute la noblesse de France à la déportation?

« De quelque modération qu'on veuille se piquer, il serait difficile de nier que, la révolution une fois faite, les chefs populaires n'eussent le droit de comprimer le parti royaliste, en le réduisant à l'impuissance de nuire. *Quand*

un changement politique est fait dans l'intérêt et avec l'approbation du peuple, il est évident que toutes les mesures nécessaires à son affermissement sont non-seulement autorisées, mais commandées par la justice; non cette justice distributive qui a lieu de particulier à particulier, mais cette justice générale qui préside à la conservation et au bonheur des sociétés, *et dont les actes, toujours avantageux au grand nombre, paraissent quelquefois ne pas l'être au petit.* On doit donc accorder que le parti populaire, *pour affermir la révolution, et jusqu'à ce qu'elle le fût,* pouvait *et devait* même prendre les précautions indispensables pour empêcher le parti royaliste de ressaisir le pouvoir [1]. »

Voici fructidor et l'ostracisme justifiés, et avec fructidor tous les crimes de la révolution. Est-ce que Danton, est-ce que Robespierre ne proclamèrent pas aussi qu'ils agissaient dans l'*intérêt et avec l'approbation du peuple?* S'ils opprimaient le *petit nombre*, n'était-ce pas, suivant eux, pour l'*avantage du plus grand?* Salut public, intérêt général, volonté de la nation, souveraineté du nombre ou du but, qu'est-ce que tout cela, sinon l'éternel sophisme avec lequel la force essaye d'écraser le droit, le droit, seule protection des minorités, seule garantie des individus, seul fondement de la paix et de la société, seule et invincible protestation de la conscience contre la tyrannie du nombre et de l'erreur?

Si le Directoire avait raison en fructidor, comment se faisait-il qu'en l'an VII il eût tort et que ses partisans se tournassent contre lui? Avait-il changé de politique? Était-il moins l'ennemi des nobles et des prêtres? Non; c'était là sa faute ou son crime (les deux termes sont synonymes dans une théorie où l'intérêt remplace le droit) : « Ce plan (c'est-à-dire le 18 fructidor) devait être borné à ce qui était rigoureusement nécessaire, dit Boulay de la Meurthe, car le *grand art,* dans les révolutions, est d'arriver à son but *en faisant le moins de mal possible;* mais malheureusement cet art n'appartient qu'à la *plus sublime vertu* jointe à un génie étendu, à un caractère généreux et ferme [2].» Je n'examine pas ce paradoxe qui compose la plus sublime vertu du moindre crime possible; mais je crois bien qu'il ne fallait demander au Directoire ni fermeté, ni générosité, ni génie, ni vertu. Le portrait qu'en fait l'auteur est aussi horrible que vrai.

« Le peuple, dit-il, est bien meilleur juge des gouvernants que de la

1. *Essai sur les Causes,* etc., p. 121.
2. *Essai sur les Causes,* etc., p. 122.

constitution. Si, égarés par un orgueil stupide et de fausses vues, ils ne savent ou ne veulent ni faire ni conserver la paix; s'ils prodiguent sans cesse la sang et les trésors de la nation dans des guerres inutiles... s'ils sont enivrés de pouvoir, entourés de flatteurs perfides et méprisables; s'ils n'ont dans la tête que des idées rétrécies ou ridiculement gigantesques, et dans le cœur que de perverses ou d'odieuses passions; s'ils ne connaissent d'autres moyens d'exécution que la corruption, le machiavélisme et la force des baïonnettes; si la plupart de leurs agents sont autant de tyrans subalternes, portant partout le trouble et l'effroi; si l'agriculture, le commerce et tous les arts utiles languissent; si le crédit public est anéanti; si les impôts augmentent sans cesse et tournent principalement au profit de la partie la plus vile et la plus corrompue de la nation; si les propriétés sont dans l'incertitude; si la sûreté personnelle est en proie à l'arbitraire; si personne n'ose dire librement ce qu'il pense; si les citoyens sont tourmentés, insultés dans leurs habitudes, soit religieuses, soit civiles; en un mot, s'il n'y a ni liberté publique ni liberté particulière, le peuple le voit, le sent très-bien, et *sa voix* est alors *la voix de Dieu* [1]. »

Que demandait en 1799 cette voix, que d'ordinaire on divinise, mais qu'on se dispense d'écouter? Ici Boulay de la Meurthe se montre politique sensé; il sent très-bien ce que désire le pays, lassé d'un désordre honteux. La politique du prétendant (c'est sous le nom de Charles II que se cache l'auteur) fut, nous dit-il, de respecter les droits du peuple et du parlement, regardant le parlement comme une des bases fondamentales et nécessaires de la sûreté et de la liberté nationales. « Il promit aux armées le payement de leur solde arriérée; il assura aux officiers la conservation de leurs places et des récompenses proportionnées à leurs services; il tranquillisa les acquéreurs de biens nationaux, il promit de rétablir la religion protestante, qui était celle de l'immense majorité de la nation, garantissant d'ailleurs à tous la liberté de conscience et de culte; il écrivit en particulier à la ville de Londres, dont il connaissait la grande influence, la flatta de l'espoir de favoriser son industrie et son commerce; enfin il annonça solennellement une amnistie générale. » Je ne sais si tout ceci est de l'histoire d'Angleterre, mais c'était certainement le programme politique avec lequel en 1799 on marchait à la conquête de l'opinion.

Ce programme, comment l'exécuter? Par un coup d'État, cela ne faisait question pour personne. Mais ce coup d'État, qui le ferait? les patriotes au profit de la république, ou les royalistes au profit de la mo-

1. *Essai sur les Causes*, etc., p. 116.

narchie? Boulay de la Meurthe ne conclut pas; ce silence fit évidemment réussir un livre qui s'adressait ainsi à tous les partis. Quant à l'opinion de l'auteur, elle n'est pas douteuse; c'est sur les patriotes qu'il compte; c'est le 30 prairial qu'il prévoit. Aussi, quand après avoir expulsé du Directoire Laréveillère-Lepaux, Merlin et Treilhard, les Conseils s'arrêtent et que ce coup d'État législatif reste incomplet, Boulay de la Meurthe cherche avec Sieyès et Talleyrand une solution plus énergique; il est de ceux qui s'associent au 18 brumaire, toujours au nom de la nation, toujours pour sauver la république et empêcher le retour du pouvoir absolu.

Ce qui dans la brochure de Boulay de la Meurthe inquiétait Benjamin Constant, c'était l'absence de conclusion. Moins habile que Sieyès ou Talleyrand, il ne calculait pas qu'un général heureux pouvait trancher ce nœud gordien qu'aucun parti ne savait dénouer; pour lui, la vieille royauté était aux portes de Paris; le danger qu'il prévoyait, c'était une restauration. De tous côtés, on parlait de ce retour possible, les uns pour s'en réjouir, les autres pour s'en inquiéter; déjà Barras, l'homme des circonstances, accueillait sous main les ouvertures du prétendant. Républicain sincère, Benjamin Constant avait l'horreur de la monarchie; le nom de Louis XIV ne lui rappelait que la proscription de ses ancêtres. Il ne ménagea rien pour combattre ce qui n'était peut-être qu'une vaine inquiétude; il voulut apprendre au pays ce que coûtent les restaurations et ce que valent les promesses des rois. Ce fut l'histoire d'Angleterre qu'il prit pour exemple en publiant, peu de temps après l'écrit de Boulay de la Meurthe, un pamphlet intitulé : *Des suites de la contre-révolution de 1660 en Angleterre*[1]. C'était le complément qui manquait au livre de son rival.

La préface explique clairement l'intention de l'auteur.

« Un écrivain distingué par le double mérite du talent et du courage vient de nous peindre avec vérité... les crimes et les délires des oppresseurs de la république anglaise; mais il a passé sous silence les crimes non moins grands des restaurateurs de la royauté.

« Il nous a retracé avec étendue la route suivie par le prétendant pour re-

1. Paris, an VII. Benjamin Constant a réimprimé cet écrit dans son *Cours de politique constitutionnelle*, édition de 1818-1820 ; mais il l'a mutilé et défiguré. Il en a agi de même avec les autres pamphlets qu'il a publiés sous le Directoire; aussi n'y a-t-il que les éditions originales qui aient de l'intérêt.

monter sur le trône, et les engagements contractés, et les amnisties promises, et les protestations prodiguées; mais il a négligé de nous montrer ces engagements violés, ces amnisties enfreintes, ces protestations foulées aux pieds.

« Je conçois et je partage l'horreur d'une âme libre contre les hommes qui déshonorent les institutions républicaines, que la vertu seule doit défendre. Mais mon indignation n'est pas moins vive contre les institutions royales que la tyrannie seule peut maintenir.

« Il est nécessaire assurément de relever les fautes d'une administration vicieuse ou trompée; il est utile d'offrir à tous les gouvernements qui veulent être libres l'exemple d'une république dont la corruption et la sottise s'étaient emparées, pour leur prouver que la sottise et la corruption sont la perte de la liberté; mais ce que nous détestons avec raison dans les dominateurs de la république anglaise, tout l'échafaudage du despotisme au nom du peuple, est le système aussi du despotisme au nom d'un roi; et loin que la restauration de 1660 ait réparé les malheurs attachés au pouvoir arbitraire, elle n'a fait que rétablir comme un droit légitime ce que le soulèvement national venait d'arracher aux usurpateurs.

« ..... L'état actuel de la république m'a paru un motif additionnel d'entreprendre cet ouvrage. Des hommes de tous les partis semblent annoncer par leurs écrits et par leurs discours qu'une transaction serait désirable, que des conditions seraient possibles. Je veux prouver que des conditions entre la république et la royauté ne sont jamais que des stipulations mensongères pour désarmer ceux qu'on veut punir; que les transactions avec les rois sont toujours sans garantie; que la même impulsion qui porte à relever la puissance monarchique porte inévitablement à renverser toutes les barrières dont on veut entourer cette puissance, et que la nation qui ne sait pas vivre sans un maître, sait encore moins le contenir.

« Quel que soit le succès de mes efforts, un sentiment qui m'est doux ne pourra m'être enlevé : j'aurai pris envers la république un engagement de plus. Je ne crois point au danger qui semble nous menacer, et qu'on exagère avec complaisance; mais, s'il existait, ce danger, l'ambition d'un républicain serait de réclamer sa part de la proscription qui se prépare, et de profiter du temps qui lui reste pour marquer encore mieux sa place parmi les amis de la liberté ! »

Cette généreuse éloquence ne trouvait point d'écho; le Directoire se mourait de corruption; personne n'était d'humeur à affronter la proscription pour soutenir un gouvernement qui tombait sous le mépris universel. Benjamin Constant le sentait et ne pouvait assez s'étonner de ce qu'il nomme *ce sommeil profond*, *cette dégradation de l'esprit public*. « Il n'est pas naturel aux hommes de se désintéresser de leur propre sort, de se montrer indifférents à ce qui décide de leur repos, de leur fortune, de leur vie, de celle de leurs femmes et de leurs enfants. Le manque d'esprit public dans les gouvernés

est une preuve infaillible ou d'ineptie dans les gouvernants ou d'imperfection dans les institutions mêmes. »

L'ineptie des directeurs, leur égoïsme et leur incapacité étaient choses trop visibles; Benjamin Constant n'est pas moins sévère dans ses accusations que ne l'était Boulay de la Meurthe. Mais, avec plus de clairvoyance, c'est à l'arbitraire qu'il s'en prend, comme au poison qui corrompt et qui tue tous les gouvernements. « Nos maux, dit-il, viennent sans doute de la dictature accordée au Directoire. Ce n'est pas que je croie aux conspirations, découvertes tardives des partis vainqueurs contre les vaincus..., fables absurdes... à la faveur desquelles la haine prépare des persécutions nouvelles au moment même de la chute des anciens persécuteurs[1]. Je crois à l'ignorance obstinée, à la sécurité aveugle, au mépris des hommes, à l'aversion pour le talent, signes distinctifs et inséparables d'un pouvoir sans bornes[2]. » Profonde réflexion; c'est à l'amour des lettres, à la diffusion des lumières, à la liberté de la presse qu'on juge un bon gouvernement; au despotisme il faut le silence et la nuit.

Mais, continue Benjamin Constant, cette dictature tient aussi aux défauts et aux lacunes de la constitution. Désarmés par la jalousie du pacte fondamental, les dépositaires du pouvoir sont réduits sans cesse à le violer dans leurs actes, tout en affichant pour lui dans leurs discours une profonde vénération. Cette hypocrisie, cette contradiction perpétuelle entre le langage et les actions a faussé et détruit l'esprit public; personne ne croit à la stabilité des institutions, parce que les pouvoirs n'ont aucune garantie l'un contre l'autre, et les citoyens aucune garantie contre les pouvoirs. La représentation nationale a été décimée au 18 fructidor. Le Directoire a été frappé au 30 prairial. « Nulle puissance ne descendra du ciel pour nous persuader soudain que ce qui s'est opéré deux fois sans obstacle ne peut jamais se répéter[3]. »

« Il faut donc, en conservant nos principes constitutionnels, l'amovibilité des dépositaires du pouvoir, l'abolition de tout privilége héréditaire, la souveraineté nationale légitimement représentée, et la division du corps représentatif, donner à notre pacte social les moyens d'exécution qu'on a remplacés jusqu'à ce jour par des convulsions révolutionnaires, et la garantie

1. Allusion aux reproches faits à Merlin de conspirer pour la monarchie, quand au 30 prairial on voulut le faire sortir du Directoire.
2. *Des suites de la contre-révolution*, p. 81.
3. *Des suites de la contre-révolution*, p. 85.

sans laquelle une constitution n'est que l'étendard banal des partis qui se le disputent et se l'arrachent tour à tour [1]. »

C'était parler d'or; mais à qui s'adressaient ces conseils? aux partis? à la nation? Les partis avaient une tout autre ambition que de donner à la France un gouvernement régulier. « Ceux qui parlaient liberté voulaient le despotisme ancien et conspiraient pour lui; ceux qui parlaient république voulaient un despotisme nouveau [2]. » Quant à la nation tant de fois trompée, tant de fois ruinée par ces maîtres de hasard, elle était hors d'état de rien entendre. Proposer à un peuple qui souffre de réformer sa constitution, c'est toujours une entreprise délicate, car ce n'est pas impunément qu'on met en l'air, pour ainsi dire, tous les pouvoirs publics; mais avec l'impatience française, l'œuvre est impossible. C'est aux hommes qu'on s'en prend en France; et quand on s'y trouve mal gouverné, on jette par-dessus bord les chefs de l'État et les institutions avec eux. Cette furie, qui est *proprement le mal français*, était d'autant plus forte en 1797 qu'après avoir essayé de trois constitutions et traversé dix ans d'orages nos pères n'avaient plus qu'une idée et qu'une passion politique, finir la révolution et se reposer à tout prix. Le 18 brumaire leur donna cette satisfaction.

On goûtait donc fort peu les théories de Benjamin Constant, quelque sages qu'elles fussent; mais en revanche on l'écoutait avec attention quand il énumérait les suites de la restauration de Charles II. Spoliation des acquéreurs de biens nationaux, proscription de ceux qui avaient proscrit, confiscation des biens de ceux qui avaient confisqué, l'échafaud pour les juges du roi : tel était, suivant l'auteur, le terrible talion que la royauté anglaise avait ramené avec elle. Telles seraient aussi les misères qui accompagneraient le retour du prétendant, instrument de l'étranger, esclave de son propre parti.

1. Benjamin Constant ajoute en note : « On trouvera dans le commentaire joint à la traduction de l'ouvrage de Godwin (sur *la justice politique*), qui va paraître incessamment, un examen approfondi de tous les principes d'une constitution républicaine. J'ai tâché d'y établir le système qui me paraît seul propre à consolider la liberté, et à l'entourer des moyens d'application qui manquent parmi nous. » Le livre n'a jamais été publié, non plus que le commentaire; mais nous savons quelles étaient, en 1799, les idées constitutionnelles de l'auteur; nous les retrouverons d'ailleurs dans ses écrits de 1814 et de 1815.

2. *Mélanges littéraires*, p. 76.

Ce tableau peu flatté et fait pour effrayer les auteurs, les acteurs, et même les simples spectateurs de la révolution, déplut singulièrement aux royalistes, qui alors ne parlaient que de concorde et d'oubli. L'un d'eux écrivit une *Adresse à tous les amis de la France, sur la brochure de Benjamin Constant,* Paris, 1799[1], avec l'épigraphe suivante, empruntée de La Fontaine :

Comme les dieux sont bons, ils veulent que les rois
Le soient aussi ; c'est l'indulgence
Qui fait le plus beau de leurs droits,
Non les douceurs de la vengeance ;
Prince, c'est votre avis....

Il est inutile d'analyser ce pamphlet, rempli d'anecdotes qui traînent partout, et de promesses que la royauté a faiblement tenues en 1814, et surtout en 1815. La fameuse maxime du roi Jean : « Que si la bonne foi était bannie de la terre, on la retrouverait dans le cœur des rois, » le noble pardon du duc d'Orléans, devenu Louis XII, l'honnête vengeance que Henri IV tire de Mayenne essoufflé, étaient peut-être un thème nouveau en 1799 ; l'anonyme y joignait, du reste, une belle parole de Louis XVIII : *Quand le roi pardonne, qui oserait se venger ?*

A ces grands exemples de clémence royale, l'auteur ajoutait une promesse d'amnistie, « qui mettra en sûreté le corps du peuple, les généraux, les militaires, les gens en place, les hommes de lettres, et n'exceptera *tout au plus* de la concorde sociale que les assassins et les incendiaires, ennemis sanglants du genre humain, et que toute société civilisée repousse avec horreur[2]. »

Jusqu'ici rien de particulier dans ces promesses, dont les prétendants, légitimes ou non, ont toujours les mains pleines ; ce qui nous intéresse, c'est la façon dont on traite Benjamin Constant, *cet étranger*, qui ose intervenir en un pareil moment et troubler des espérances prochaines. L'anonyme n'y va pas de main morte.

« Il paraît que Benjamin Constant ressemble à ces hommes pleins d'eux-mêmes qui comptent pour rien le peuple quand il n'est plus pour eux, et qui voient la patrie tout entière dans la conservation de leurs intérêts personnels. *Et quand il en coûterait la déportation de trente à quarante individus*

1. Bibliothèque du Corps législatif. *Révolution française,* 294-295, Personnages, 2.

2. *Adresse,* etc., p. 33.

comme lui, pour donner la paix à un peuple de trente millions d'hommes, devrait-il, *s'il était philosophe*, faire sonner si haut un pareil sacrifice, dont le corps de la nation ne s'apercevrait même pas? Valent-ils la cent-millième partie des Français sacrifiés aux frontières[1]? »

On voit que le royaliste se ressent de la mauvaise société qu'il fréquente, il a pris la logique révolutionnaire, il raisonne l'ostracisme comme les républicains au lendemain du 18 fructidor. C'est aussi aux républicains qu'il emprunte ses injures, je veux dire ses idées politiques, pour critiquer les modifications constitutionnelles que propose Benjamin Constant. « Ce beau plan de réforme et de repos du peuple, s'écrie-t-il, il l'a pris dans les vieux portefeuilles de M. Necker, le patron des charlatans, ou dans le boudoir de madame de Staël. » C'est là une de ces injures traditionnelles que tous les partis vainqueurs ramassent dans le bagage du pouvoir vaincu. Qu'il est heureux que la liberté soit anglaise, et qu'elle ait été défendue par des Genevois, des protestants, voire même par une femme! Avec un mot dédaigneux qu'on jette en pâture à la vanité nationale, il est permis aux plus sots d'insulter à la raison et au patriotisme, il est permis aux plus lâches de servir en tout honneur et toute sécurité.

Du reste, l'écrivain ne doute pas d'une victoire prochaine. « Si Benjamin Constant était Français, dit-il, je crois qu'il n'hésiterait pas à se déclarer pour les partisans de la paix, qu'il nous montre heureusement dans tous les partis. Continuez donc avec zèle, amis sincères de la paix, et soyez sûrs de voir bientôt vos efforts couronnés par le succès et par les bénédictions de tous les peuples. »

Un coup de tonnerre allait dissiper toutes ces illusions monarchiques ou républicaines; on était à la veille du 18 brumaire. Un maître inconnu se préparait à réconcilier, ou du moins à confondre pour longtemps dans un même silence, les royalistes comme l'anonyme, et les républicains libéraux comme Benjamin Constant.

1. *Adresse*, etc., p. 20.

ÉDOUARD LABOULAYE.

(La suite à la prochaine livraison.)

LE MARIAGE DE LUCIENNE

CHAPITRE PREMIER.

Les premiers souvenirs distincts de Lucienne remontaient à l'année 1836; elle avait alors cinq ans et passait l'été chez sa grand'mère dans une petite ville de la Touraine. Quatorze ans plus tard elle revoyait encore souvent en rêve la maison basse tapissée de vigne, le perron en pierre grise, encadré dans d'énormes touffes d'hortensias bleus, le vaste jardin planté d'arbres fruitiers qui descendait par une pente insensible jusqu'à la rivière, les sombres charmilles abritant un lavoir près duquel flottait un bateau vermoulu attaché au tronc d'un vieux saule. La plus grande partie des journées de Lucienne s'écoulait dans ce bateau. Les enfants du jardinier lui avaient appris à pêcher dans un crible d'imperceptibles poissons et à tresser des corbeilles avec les joncs qui croissaient au bord de la rivière. Quand elle avait confectionné quelque informe panier, elle tressaillait de joie en entendant le sable crier derrière la charmille, sous les pas alourdis de sa grand'mère, certaine d'avance que les grossiers produits de son industrie allaient être admirés comme autant de chefs-d'œuvre.

On ne rencontre plus aujourd'hui de femme âgée ressemblant même de loin à la grand'mère de Lucienne. A l'époque dont nous parlons, c'était déjà un des derniers vestiges d'un monde depuis longtemps disparu. Née en 1765, à Tours, d'une famille de magistrats, elle avait été élevée dans l'admiration fanatique de Jean-Jacques Rousseau et de Bernardin de Saint-Pierre. Ces deux émancipateurs du sentiment religieux lui apprirent à s'adresser à Dieu directement sans le secours des intermédiaires consacrés et des formules traditionnelles. Un coucher de soleil, une pluie d'orage, un insecte, un brin d'herbe, tout lui était occasion d'hymne d'amour, d'élévation affectueuse vers l'être infini et bon. A près de cent ans de distance, enfiévrés par les aspirations gigantesques qu'ont fait naître en nous d'immenses progrès scientifiques et intellectuels, nous sourions presque de cet optimisme aveugle, de cette admiration illimitée

pour une création, hélas! bien imparfaite! Un pas immense fut accompli cependant le jour où l'on chercha Dieu en pleine lumière, au lieu de l'évoquer entre les froides murailles des temples. Le règne de la souffrance, proclamée jusque-là obligatoire et sainte, touchait fatalement à sa fin, dès que le Dieu si menaçant, si terrible dans les inaccessibles profondeurs de son ciel solitaire, se révélait tout près de l'homme dans la nature bienfaisante et féconde.

Avant les travaux unitaires de la révolution, et les impitoyables nivellements de l'empire, la France ne ressemblait guère à ce qu'elle est aujourd'hui. Chaque province ayant alors ses traditions, ses gloires, ses allures propres, pouvait créer des types nobles, sympathiques, comme tout ce qui est original et libre. La grand'mère de Lucienne fut un de ces types. Jamais elle ne songea à quitter le sol natal, encore moins à se modeler sur qui que ce fût, si ce n'est peut-être sur les créatures idéales, nées des rêves de ses poëtes chéris. Mariée en pleine Terreur et emmenée par son mari à vingt lieues de Tours, dans la petite ville dont nous avons parlé, elle voulut nourrir ses enfants, tenir sa maison d'après les préceptes de madame de Volmar, et planter ses arbres comme Virginie. L'obscurité de sa vie la sauva des périls de la révolution, son adoration pour la nature les lui fit d'ailleurs presque oublier. Jamais union ne fut plus heureuse. Pendant trente années les deux époux dormirent dans la même chambre, cultivèrent les mêmes arbres, lurent les mêmes livres. Pendant trente années ils furent servis par les mêmes domestiques et montèrent dans le même char à bancs le lundi de la Pentecôte pour aller visiter leurs terres et toucher l'argent de leurs fermages. L'année de la naissance d'un fils unique, le voyage fut retardé de six semaines. On en parlait encore trente-cinq ans plus tard. Après le rétablissement du culte catholique, le grand'père et la grand'mère de Lucienne allèrent ensemble aux offices, et suivirent la procession côte à côte, un cierge à la main, le jour de la Fête-Dieu. Leur piété n'était peut-être pas très-orthodoxe, mais elle était douce et tolérante. Leur zèle de prosélytisme se bornait à souhaiter aux incrédules la tranquillité d'âme et le repos d'esprit qu'ils trouvaient dans la foi. Vivre en paix avec les autres et avec eux-mêmes, ce fut leur rêve, et du premier au dernier jour de leur vie ils parvinrent à le réaliser.

Si l'idéal de la destinée humaine pouvait être de marcher inoffensif du berceau à la tombe, sans autre préoccupation que celle d'écarter

soigneusement de sa route les pierres et les épines, aucune existence ne serait mieux remplie et plus belle que les deux existences que nous venons de retracer, aucun bonheur comparable au bonheur de ces deux époux. — En est-il réellement ainsi?... Mais à quoi bon discuter ou blâmer un genre de vie absolumeut impraticable de nos jours? Ce ne sont pas des exemples qu'il nous faut demander à ces vertus d'un autre siècle; mais de chastes rêveries, de suaves parfums d'honnêteté et de paix.

La grand'mère de Lucienne répétait souvent que les vieilles gens doivent s'appliquer avant tout à se faire pardonner leur âge. Son visage était toujours riant, sa conversation bienveillante et gaie, sa toilette scrupuleusement soignée. L'été comme l'hiver, elle portait une robe de mérinos amaranthe, garnie de velours de la même couleur, et un bonnet de dentelle d'Alençon, qu'attachaient sous le menton de larges rubans noirs. Dans son jardin, elle s'appuyait sur le jonc à pomme d'or qui avait soutenu les derniers pas de son mari, et abritait sa tête sous une vaste *calèche* de taffetas vert. Lucienne recherchait d'autant plus la société de sa grand'mère, que sa mère était perpétuellement triste et concentrée. Des souffrances morales auxquelles un enfant ne pouvait rien comprendre, paralysaient chez madame de Cyntrix jusqu'aux élans de l'amour maternel.

Le père de Lucienne, René de Cyntrix, avait terminé ses études à Paris et s'y était marié. Possesseur d'une petite fortune, il quitta définitivement la province vers 1830 et se lança avec ardeur dans les entreprises industrielles, qui commençaient à passionner tous les esprits audacieux et positifs. Pendant que M. de Cyntrix s'occupait d'affaires de bourse et de combinaisons commerciales, sa femme lisait les écrivains de l'école nouvelle. L'activité qui se manifestait dans le domaine de la matière avait depuis plusieurs années envahi le monde moral. En 1830, la contemplation d'une goutte de rosée ou d'une fleur n'absorbait plus les poëtes; ce n'était plus à la paisible nature qu'on demandait la révélation des secrets de Dieu, c'était à l'art. L'*Art*, ce mot prit l'importance d'une formule cabalistique; il devint le signe de ralliement de toutes les âmes exaltées et rêveuses. L'idéal avait grandi; mais, comme toujours, les moyens de réalisation restaient bien en arrière du rêve. On voulait une vie plus intense, plus accidentée, des spectacles nouveaux, de longs voyages, et rien de tout cela n'était encore possible. Aussi, malgré des progrès sociaux incontestables, les natures ardentes connurent-

elles des douleurs ignorées jusque-là. Les femmes surtout souffrirent. Aucune innovation bienfaisante ne semble pouvoir s'introduire en ce monde, sans amener pour les faibles une recrudescence momentanée de mal. L'affaiblissement des traditions aristocratiques et militaires au profit de la bourgeoisie tendait à faire du travail l'unique pivot social; peu ou beaucoup, tous les hommes travaillèrent, et la femme, demeurée oisive, se trouva plus séparée de son mari, plus en dehors du mouvement général qu'elle ne l'avait jamais été. Madame de Cyntrix devint une des victimes de cette transformation de l'activité humaine.

Nous voici bien loin de Lucienne. L'été de 1836 fut mémorable entre tous les étés de son enfance. Le fils d'un ami intime de son grand'-père vint passer deux mois en Touraine, accompagné d'un petit garçon de huit ou dix ans, d'un nègre de douze ans, d'une autruche et de deux gazelles. Lucienne aimait bien Michel et le petit nègre, mais les gazelles l'emportaient sur tous les deux dans son cœur. Ayant obtenu qu'on fît coucher les gracieuses bêtes dans sa chambre, elle se levait la nuit pour les embrasser. Elle versa d'abondantes larmes quand le père de Michel partit pour Paris avec sa ménagerie.

Cet ami si cordialement reçu par la grand'mère de Lucienne jouissait dans sa province d'une réputation étrange, presque terrible. Emporté par la passion des voyages, il avait abandonné à vingt ans un avenir brillant pour s'élancer à travers le monde. Successivement marin, pionnier, cultivateur, acteur même un instant pour gagner son pain, il avait acquis dans la pratique de ces professions diverses une foi profonde, sans limite, dans la toute-puissance de l'homme. Il n'adorait qu'un Dieu : la science. Cette foi, du reste, recouvrait de profonds regrets. Le père de Michel serait peut-être devenu un homme illustre si les notions scientifiques les plus élémentaires ne lui avaient pas fait défaut. Pour assurer à son fils les bénéfices d'une instruction complète, il avait résolu de passer sept ou huit années à Paris. L'amour paternel accomplissait un miracle.

Un caractère aussi exceptionnel, aussi vigoureux, faisait scandale dans la petite ville. On blâmait fort la grand'mère de Lucienne de donner l'hospitalité à ce *Juif errant*, à ce *bohémien et à sa troupe*. Madame de Cyntrix elle-même n'éprouvait aucune sympathie pour le père de Michel. Les facultés aimantes, l'imagination romanesque développées chez cette jeune femme par la lecture et la

rêverie s'étaient repliées sur elles-mêmes faute d'action. La mère de Lucienne vivait dans un milieu moral raffiné, noble si l'on veut, mais en somme égoïste et borné. La poésie énergique et franche d'une existence incessamment mêlée aux autres existences, incessamment en lutte avec les forces vives de la nature, cette poésie lui échappait absolument. Elle ne voyait dans le père de Michel qu'instincts vagabonds et sauvage indépendance. Madame de Cyntrix ne se montra pas plus indulgente envers Michel lui-même quand elle le reçut de nouveau chez elle, à Paris, vers 1850. « C'est le digne fils de son père, un écervelé sans principes et sans cœur, » dit-elle à ses connaissances, dès les premières visites du jeune homme. En 1850, Michel revenait seul à Paris. Le *Juif errant* avait voulu entreprendre avec son fils l'exploration des régions centrales de l'Afrique. Il ne comprenait pas, répétait-il souvent, que des contrées si rapprochées de l'Europe fussent demeurées jusqu'à nos jours presque inconnues. Dès les premières étapes de son expédition, la mort se chargea de lui répondre.

Michel poursuivit seul sa route au milieu des peuplades barbares. Les conditions géologiques du sol, la flore, la faune, le climat, les traditions et les coutumes des habitants furent observés par lui avec une passion intelligente et scrupuleuse. Avant de livrer ses travaux au public, il résolut de passer deux ou trois années à Paris. Une sérieuse étude de chaque branche particulière de la science, le concours des hommes spéciaux, lui semblaient indispensables à la mise en œuvre des documents qu'il avait si laborieusement recueillis.

Michel était en tout un type entièrement moderne; peut-être même appartenait-il davantage au monde de l'avenir qu'à la société présente. — Un jour, sans doute, arrivera où les hommes développés de cœur et d'intelligence accompliront librement, avec joie, les actions grandes et utiles, que les lois et les supplices ont été jusqu'ici impuissants à produire; une heure viendra où les cœurs n'ayant plus intérêt à se fermer seront toujours ouverts, où la bouche dira toujours vrai! Michel agissait comme si cette heure et ce jour bienheureux étaient déjà venus. Son imagination n'admettait pas d'obstacles, son âme ne connaissait pas la défiance. Qui lui serrait la main était traité par lui en ami intime. Il prodiguait, sans compter, son temps, son intelligence, son cœur. Comme tout autre cependant, Michel avait rencontré sur sa route bien des égoïstes et bien des ingrats; mais une passion sincère pour l'étude, de fréquents voyages, surtout l'affection

ardente que lui portait son père, avaient singulièrement adouci l'amertume de ses premières déceptions. Quand, à vingt-cinq ans, Michel se retrouva seul à Paris, après quatre années d'absence, rien n'avait encore entamé sa puissante et sympathique nature. M. de Cyntrix avait été lié avec son père, et le jeune homme n'hésita pas un instant à se présenter chez lui comme chez un ami. M. de Cyntrix l'accueillit du reste fort bien. A première vue, le travailleur infatigable, le penseur enthousiaste qui se croyait à la veille de la transformation matérielle et morale du monde, plut beaucoup à l'homme d'argent. De nos jours, les relations sont trop complexes, le champ ouvert aux entreprises industrielles est trop vaste pour que le métier de spéculateur rétrécisse l'esprit : il dessèche le cœur, c'est déjà bien assez. Les questions qui passionnaient Michel intéressaient vivement M. de Cyntrix; mais là où l'intelligence généreuse du jeune savant entrevoyait une conquête pour la science, une victoire sur la nature, surtout une augmentation de bonheur pour les hommes, l'esprit exercé du financier flairait une exploitation productive.

« On pourra faire quelque chose de ce garçon, » se disait M. de Cyntrix en écoutant parler Michel. Le jour même, il emmena le jeune voyageur à la terre de Normandie, où se trouvaient madame de Cyntrix et ses enfants, qui avaient depuis longtemps oublié le compagnon du négrillon et des gazelles.

On sait l'impression produite par Michel sur madame de Cyntrix. Le fils du financier jugea moins favorablement encore le fils du voyageur. Léonce de Cyntrix, plus âgé de quatre années que sa sœur Lucienne, était l'élève de sa mère et son enfant préféré. Nous avons tous le malheur de connaître plusieurs Léonce de Cyntrix. A aucune époque, ce type détestable n'a été aussi commun que de nos jours. La beauté était la première prétention de Léonce. Il avait des traits réguliers, mais sans aucun caractère; ses yeux d'un bleu pâle voulaient être profonds et ironiques, et n'arrivaient qu'à une expression de dureté malveillante; ses cheveux bruns, déjà rares, étaient séparés depuis le front jusqu'à la nuque. Des gestes affectés, un parler lent et sentencieux complétaient le personnage. A vingt-trois ans, Léonce criblait d'épigrammes les gens capables d'exaltation et d'enthousiasme; à moins pourtant qu'il ne leur fît l'honneur de suspecter leur bonne foi : il s'inclinait alors devant leur habileté. Parlant sans cesse d'ailleurs de morale, d'honneur, de principes, de la nécessité des croyances religieu-

ses; et pour toutes ces paroles banales et vides, s'imaginant être un garçon éminemment spirituel, un homme supérieur. Au moment même où la monarchie de Juillet s'écroula, des relations soigneusement cultivées par madame de Cyntrix allaient valoir à Léonce une place de sous-préfet. Inutile de dire ce que Léonce pensait des hommes mis au pouvoir par la révolution de Février et, en général, de tous les hommes professant des doctrines généreuses.

« C'est un niais dangereux ou un intrigant de la pire espèce. » Telle fut l'opinion formulée par Léonce sur Michel.

Malgré l'accueil bienveillant de M. de Cyntrix père, Michel aurait bien vite rompu toute relation avec cette famille, s'il n'y avait pas rencontré Lucienne et une autre personne dont nous le laisserons parler. Voici ce qu'il écrivait le 25 juillet 1850 à son ami Maxime Baldiani.

CHAPITRE II.

Sablonville.

Ne t'étonne pas, mon cher Maxime, si, à ton retour de Fontainebleau, tu ne me trouves pas au logis commun. Un ami de mon père, le fils de cette charmante femme dont je t'ai souvent entretenu, m'a pour ainsi dire enlevé après ma première visite, et m'a conduit en Normandie dans une belle propriété qu'habite en ce moment sa famille. J'aurais bien mieux aimé revoir la petite ville de Touraine, où j'ai passé jadis des jours si heureux. Mais, hélas ! depuis six ans, m'a dit hier mademoiselle de Cyntrix, la vieille amie de mon père est morte, et tout ce qu'elle aimait a été vendu ; tout, les hortensias bleus, les grands abricotiers et le bateau sans fond; tout, jusqu'à la canne à pomme d'or pour laquelle j'éprouvais un si vif sentiment de vénération. Le lendemain de mon arrivée en Touraine, il y a de cela seize ans, comme j'allais saisir cette canne pour abattre une branche de cerises trop éloignée de ma main, Lucienne me dit d'un ton mystérieux et pénétré : « Cette canne-là est à grand'maman toute seule ; c'est la canne de mon grand-père qui est mort; ne la touche jamais. » Depuis ce jour, je n'osai plus porter la main sur la canne à pomme d'or, pas même pour la ramasser quand la grand'mère de Lucienne, en extase devant une fleur ou devant une brillante étoile, la laissait rouler sur le sable à ses pieds.

Lucienne, tu ne l'as sans doute pas oublié, c'est mademoiselle de Cyntrix, *l'amie des gazelles*, comme je me plaisais à la nommer un peu par jalousie. Croiras-tu qu'après seize années de séparation j'aie reconnu Lucienne? M. de Cyntrix ne m'avait donné qu'une heure pour mes préparatifs de voyage; il m'attendait à la gare du Havre cinq minutes avant le départ de midi. Vers deux heures nous quittions le chemin de fer, à la deuxième station au delà de Rouen, pour monter dans une mauvaise voiture de pays. M. de Cyntrix m'expliqua que sa famille, n'ayant pas été prévenue à l'avance de son arrivée prochaine, n'avait pu lui envoyer comme de coutume son cheval ou le char à bancs. Il semblait extraordinairement ennuyé par les cahots de la carriole. Quant à moi, je n'y songeai pas longtemps. Les blés étaient partout coupés, un soleil splendide dorait les courtes tiges de paille qui couvraient encore la plaine ; sur la cime des gerbes amoncelées, de gaies bergeronnettes chantaient. De temps à autre nous croisions des groupes de moissonneurs que l'heure du souper rappelait au logis. Hommes et femmes cheminaient lestement, la lourde faucille sur l'épaule, suivis de bruyants enfants couronnés de bleuets. Je respirais à l'aise ; je me sentais renaître. Les six dernières semaines passées tout entières dans les bibliothèques, dans les laboratoires ou dans notre sombre mansarde, m'avaient affamé d'espace, de vive lumière, de mouvement et d'air libre. Décidément je ne serai jamais qu'un Parisien médiocre; les pérégrinations à travers le Sahara préparent mal à l'existence de nos villes civilisées. Mon enthousiasme pour la campagne normande, à défaut d'autre, était dans toute sa force, quand la carriole s'arrêta sur la place d'un village dont je n'ai pas retenu le nom. Nous mîmes pied à terre, et nous gravîmes, entre deux champs de luzerne, une montée assez rude. Quand nous fûmes arrivés au sommet, M. de Cyntrix me montra, de l'autre côté d'une vallée qui s'étendait devant nous étroite et profonde, deux tourelles à demi cachées par de grands arbres. « Si le bateau se trouve de ce côté-ci de l'étang, me dit-il, nous serons dans dix minutes à Sablonville; mais si, comme je le crains, il est attaché sur l'autre rive à sa place habituelle, il nous faudra faire un long détour. » Nous descendîmes un sentier rapide qui nous conduisit au bord de l'étang. Les sureaux, les reines des prés, les églantiers et les ronces croissaient si hauts et si épais en cet endroit, qu'on apercevait à grand'peine l'eau brillant entre leurs tiges. Après avoir marché pendant quelques ins-

tants derrière ce rideau de verdure, nous arrivâmes à une petite jetée construite en face du château. Je demeurai ébloui. Le soleil, tout à fait bas en ce moment, apparaissait à l'extrémité droite de la vallée dont les deux versants encadraient son disque de feu. La gorge était inondée de lumière. L'eau, le feuillage, l'aile des oiseaux, les cailloux, la terre même, tout brillait, resplendissait. Au milieu de l'étang, servant de centre à ces innombrables rayons, flottait un grand bateau plat. Un homme penché sur le bord de ce bateau semblait cueillir des plantes aquatiques; à l'arrière, tenant le gouvernail, une jeune femme blonde vêtue de blanc était assise. A la pose, à la nuance des cheveux, à un geste, je reconnus ma compagne d'enfance. Dans ce premier moment, sous l'influence de je ne sais quelle hallucination, je crus même reconnaître notre cher bateau.

—Lucienne! cria M. de Cyntrix de toute sa voix.—Lucienne tourna la tête vers nous; puis elle dit quelques mots à son compagnon, qui se releva aussitôt, jeta au fond du bateau une brassée d'herbages, saisit deux avirons et se mit à ramer. Une minute plus tard Lucienne embrassait son père.

En la voyant de près, je ne reconnus plus du tout l'*amie des gazelles*, et je me sentis très-décontenancé devant cette belle et sérieuse jeune fille dont les grands yeux semblaient m'examiner avec étonnement. — Moi qui n'ai pas vécu comme la plupart des jeunes gens, je dois lui paraître étrange et ridicule, — pensai-je. Je t'avouerai que cette réflexion me causa un véritable chagrin.

— Je t'amène un de tes plus vieux amis, dit M. de Cyntrix à sa fille.

— Je cherche à reconnaître monsieur sans trop y réussir, répondit Lucienne.

— Tu as sans doute oublié aussi le nom de Michel Symier, reprit M. de Cyntrix.

— Non, certes, fit vivement Lucienne. — Et avec un mouvement rempli d'une cordialité et d'une sympathie charmantes, Lucienne me tendit la main.

Tu connais la femme blonde aux yeux noirs si souvent reproduite par Murillo; ajoute un rayon d'intelligence au front, et tu auras à peu près une idée de Lucienne. Même éclat, même grâce, même dignité naïve dans la pose.

— Comment allez-vous, mon cher Étienne? dit M. de Cyntrix au personnage qui accompagnait Lucienne.

Ce monsieur que je n'avais pas encore regardé venait de quitter aussi le bateau. C'était un homme de quarante-deux ans environ, petit, grêle, un peu contrefait, une épaule plus haute que l'autre, je crois; mais son visage régulier, quoique trop aminci par le bas, comme le visage de presque tous les infirmes, arrêtait invinciblement le regard. De grands cheveux bruns, soyeux et souples découvraient un front remarquablement beau. La bouche, finement dessinée, était entr'ouverte par un sourire plein d'intelligence et de bonté. Les yeux bleus, doux comme des yeux d'enfant, semblaient voilés par une expression d'incurable tristesse.

— Quelque intendant, quelque précepteur, pensai-je; à coup sûr un homme supérieur.

La franche poignée de main donnée par l'inconnu à M. de Cyntrix, l'accent de sa voix, écartèrent à l'instant même cette supposition. Nous entrâmes tous les quatre dans le bateau. L'inconnu voulut prendre de nouveau les deux rames; je lui en disputai une, et nous eûmes bientôt atteint la rive opposée de l'étang. Sur le perron de la maison d'habitation, nous rencontrâmes madame de Cyntrix. C'est une petite femme maigre et pâle, dont la physionomie souffreteuse, l'air abattu et triste m'émurent profondément. Il doit y avoir quelque douleur cachée dans la vie de cette femme. Je ne vis qu'au souper M. de Cyntrix fils. La bienveillance universelle que tu me reproches quelquefois fut complétement neutralisée par l'aspect de ce monsieur. Imagine-toi l'être le plus prétentieux et le plus nul qu'on ait jamais rencontré chez Tortoni ou dans l'antichambre d'un ministre. Aux paroles amicales dont M. de Cyntrix père accompagna ma présentation, Léonce ne répondit que par un salut froid et gourmé. Vers la fin du souper, la conversation s'anima. L'inconnu du bateau, qu'une petite fille de dix ans, la dernière enfant de madame de Cyntrix, appelait familièrement *l'oncle Étienne*, m'interrogea sur mes voyages, sur mes études. Je m'aperçus bientôt que je n'étais qu'un ignorant auprès du rameur aux yeux bleus. Archéologie, histoire naturelle, langues anciennes, ce petit homme débile et modeste savait tout. Ses moindres paroles révélaient un lumineux esprit ouvert à toutes les idées, surtout la chaleur communicative d'un cœur sans cesse préoccupé du bonheur des autres.

J'étais ravi, électrisé. Ce qui doublait mon enthousiasme, c'est que tous autour de moi semblaient le partager, si j'en excepte Léonce,

qui dissimulait à moitié un sourire ironique. La bonne réception de M. de Cyntrix m'avait déjà inspiré une sincère reconnaissance pour lui; le respect, l'admiration qu'il témoignait à l'oncle Étienne, l'adhésion absolue qu'il semblait donner à ses vues généreuses, lui gagnèrent tout à fait mon cœur.

Je ne t'ai encore rien dit, je crois, de la personne de M. de Cyntrix. C'est un homme de cinquante ans, à l'œil noir et vif, à la figure pleine, aux gestes brusques. Sa tournure, quoique un peu alourdie par l'embonpoint, est restée jeune. Ses cheveux ont l'air de ne vouloir jamais grisonner. L'habitude de traiter vite et résolûment beaucoup d'affaires donne à son allure une sorte de bonhomie décidée; chez lui, comme chez la plupart des grands spéculateurs de notre époque, l'entraînement du joueur domine en somme l'esprit de calcul et la soif du gain.

— N'est-il pas admirable, me disais-je, de voir un homme pratique, un spéculateur effréné comme M. de Cyntrix, dominé, subjugué par la parole ardente d'un pauvre diable, qui n'a probablement pour toute fortune que sa vaste intelligence et son grand cœur?

M. de Cyntrix se chargea de m'enlever mes illusions. Le café pris, il m'entraîna hors de la salle à manger, sur une terrasse qu'éclairait en ce moment le clair de lune.

— Ce pauvre Étienne est un illuminé, un visionnaire, me dit-il avec un accent de pitié bienveillante; il a rapporté d'Allemagne, où il a passé de longues années, tout le fatras scientifique et humanitaire qu'il vient de nous débiter. Nous le laissons dire, parce que, au fond, c'est l'être le plus inoffensif du monde.

— Un oncle à héritage est toujours un homme de génie, ajouta avec cynisme M. Léonce qui nous avait suivis sur la terrasse.

M. de Cyntrix ne fit à son fils aucune observation.

Huit jours se sont écoulés depuis cette soirée, huit jours de vie de campagne, qui m'en ont plus appris sur la famille de Cyntrix que n'auraient pu m'en apprendre trois années de vie parisienne. A part Lucienne et l'oncle Étienne, il n'y a pas dans cette famille une seule âme vivante.

J'ai, du reste, beaucoup baissé moi-même dans l'opinion de M. de Cyntrix.

— Il y aurait sans aucun doute de l'argent à gagner dans l'affaire que vous m'avez exposée lors de notre première entrevue, me dit-il

l'autre matin. Avez-vous songé à réunir les documents indispensables?

J'avais vaguement parlé à M. de Cyntrix de la possibilité d'établir un comptoir commercial chez une peuplade de l'Afrique dont j'ai beaucoup étudié les mœurs et les produits.

— J'ai dû renoncer à ce projet, lui répondis-je. D'après les renseignements positifs que j'ai recueillis à Paris, sa réussite aurait pour résultat infaillible d'amener une recrudescence de tyrannie de la part des chefs noirs. Quelques milliers d'hommes de plus iraient engraisser chaque année les terres américaines.

— Comment un garçon aussi intelligent que vous peut-il se laisser influencer par de semblables considérations? interrompit M. de Cyntrix. Vous n'avez pas, je suppose, la prétention d'abolir la traite à vous tout seul. Tant qu'une institution subsiste, ce que les honnêtes gens ont de mieux à faire, soyez-en sûr, c'est de s'en servir, s'ils n'aiment mieux voir les profits qu'ils dédaignent empochés par des spéculateurs infiniment moins scrupuleux, et qui les emploieront à de très-mauvaises fins. — Mais parlons de vous. Que comptez-vous faire? ajouta M. de Cyntrix avec sa brusquerie habituelle.

— Je ne sais trop.

— Votre père vous a-t-il laissé quelque fortune?

— Presque rien; deux mille francs de rente, le produit d'une petite propriété que mon grand-père l'avait prié de ne jamais vendre.

— Tant mieux, puisqu'elle vous reste. Vendez-la, on vous en donnera une centaine de mille francs. Vous avez de l'imagination, de l'activité; joignez-y un peu de prudence et d'habileté, et dans quatre ou cinq ans votre fortune sera faite.

— En ce moment, je ne puis m'occuper que d'études. Pour que ma relation de voyage ait quelque valeur, il faut que j'y consacre encore deux ou trois années.

— Seriez-vous par hasard un philanthrope de l'école de l'oncle Étienne? m'a dit M. de Cyntrix en me regardant en face. Je m'étais formé sur vous une autre opinion. — Nous reparlerons de tout cela.

Et M. de Cyntrix m'a quitté. Je suis maintenant pour lui un homme jugé. Il n'en est pas moins charmant comme hôte. Quant à madame de Cyntrix, j'ai la conviction intime que je ne lui plais guère. Je le regrette, car l'intérêt que j'ai ressenti tout d'abord pour

cette malheureuse femme se serait aisément transformé en amitié sincère. Née avec une imagination romanesque, un esprit actif, madame de Cyntrix est condamnée par sa fortune même à une écrasante oisiveté. Elle se plaint sans cesse du vide de son existence, de l'isolement dans lequel la laisse son mari, du peu de rapport de son caractère, de ses goûts, de ses idées, avec le caractère, les goûts, les idées de monsieur de Cyntrix.

—«Nous ne parlons pas la même langue,» répète-t-elle souvent.— Je le crois bien; depuis vingt ans et plus madame de Cyntrix lit et rêve continuellement sans jamais agir; et depuis trente années au moins M. de Cyntrix agit toujours sans presque jamais lire et sans jamais rêver. Il est très-vrai aussi que madame de Cyntrix abuse des poses de martyre, que d'amères récriminations contre l'égoïsme des hommes rendent sa société peu attrayante. Soit que la nature enthousiaste et franche de Lucienne contraste trop fortement avec la sienne, soit qu'elle éprouve une sorte de découragement devant une destinée vouée fatalement, selon elle, à l'inutilité et au malheur, madame de Cyntrix ne s'occupe pas du tout de sa fille. M. de Cyntrix s'inquiète trop de la fortune de ses enfants pour trouver le temps de songer à leur bonheur. Lucienne, précocement développée par sa grand'mère, aurait donc une jeunesse fort triste, si l'oncle Étienne n'était pas pour elle un initiateur intellectuel, un père et un frère à la fois.

Je le vois clairement aujourd'hui, l'oncle Étienne serait consigné à la porte des Cyntrix de Sablonville s'il ne possédait pas cinquante mille francs de rente. Son million lui fait à peu près pardonner une âme d'élite. Il n'est pas marié et ne se mariera vraisemblablement jamais; M. de Cyntrix est son parent le plus proche : voilà tout ce qu'on veut savoir de lui. Du reste, on encourage fortement sa prédilection pour Lucienne; c'est une garantie en plus de l'héritage convoité. Au point de vue du monde, les leçons et la société de l'oncle Étienne ont fait de Lucienne une jeune fille très-étrange. — D'ici je te vois sourire.

— Ce diable de Michel ne doute de rien, vas-tu penser, lui, l'ami particulier de l'héritier présomptif de Zanzibar; lui, qui depuis sa sortie du collége n'a peut-être pas causé pendant une heure de suite avec une femme tout à fait blanche, le voilà qui se mêle de juger les Parisiennes au *point de vue du monde*. — Laisse-moi m'expliquer : je ne suis pas du monde, je ne sais rien du monde, c'est entendu; eh bien, Lucienne qui est du monde, qui a toujours vécu dans le

monde, a les mêmes aspirations, les mêmes sentiments que moi. Me contesteras-tu maintenant le droit de dire que ma camarade d'enfance est devenue une très-étrange jeune fille?

J'ai reçu hier une lettre de Southampton, m'annonçant l'arrivée dans cette ville de plusieurs caisses laissées par mon père à Calcutta. Je sais qu'il destinait la plupart des objets qu'il avait recueillis dans l'Inde à un Anglais de ses amis. Je veux remettre moi-même le contenu des trois caisses à sir Browning. Dans quelques jours, je partirai pour l'Angleterre.

CHAPITRE III.

Sablonville, 30 août 1850.

Je pars pour Londres demain matin à cinq heures, mais je ne pars pas seul. J'aurai une compagne de voyage sur laquelle j'étais loin de compter. C'est toute une histoire. Des nombreux voisins de campagne que visite la famille de Cyntrix, les plus agréables sont une famille anglaise. Je ne me mettrai pas en frais de description; encore moins ferai-je appel à ton imagination. Figure-toi seulement la première famille anglaise venue; toutes les familles anglaises établies à l'étranger se ressemblent. Le père, ancien colonel de l'armée de l'Inde, paraît rarement au salon, ne cause jamais, et boit beaucoup de vin de Champagne; la mère, assez fraîche encore malgré ses deux douzaines d'enfants, s'enveloppe jusqu'au menton de *cant* et de dentelles; quatre ou cinq jeunes filles sont belles comme des anges, deux ou trois autres laides et gauches à étonner; trois jeunes gens silencieux et roides passent la plus grande partie de leur temps à la pêche ou à la chasse; et une nuée de *babies* blonds et diaphanes rient, sautent et bégayent autour de ces beautés de keepsake et de ces automates. Pendant la journée, les sept ou huit jeunes filles courent le pays en voiture ou à cheval, dessinent, peignent, collectionnent des autographes, chantent la musique de Mozart ou font gémir un piano; à l'heure du dîner, elles apparaissent les bras et les épaules nus, vêtues de blanc et couronnées de fleurs naturelles. Dans la famille en question, les jeunes filles qui sont jolies sont tellement jolies, le père et les frères sont de si bonne foi dans leurs politesses glaciales, les *babies* sont si gracieux et si gais, que j'accompagne bien

volontiers madame et mademoiselle de Cyntrix quand elles vont prendre le thé chez leurs voisins.

Dès la première soirée je remarquai une jeune femme dont la beauté ardente et vigoureuse faisait un superbe contraste avec la blancheur nacrée, l'excessive délicatesse de formes, l'aristocratique langueur des jeunes misses, rendues plus blanches, plus languissantes, plus vaporeuses encore que leurs compatriotes par un séjour de plusieurs années sous le ciel brûlant des Indes. La jeune femme était légèrement bistrée, ses yeux avaient la couleur et le brillant du jais. Ajoute à cela des traits fins et purs, une admirable chevelure à reflets fauves, un corsage énergiquement cambré, d'une richesse voluptueuse, et conservant pourtant la grâce souple de l'adolescence. A certains indices imperceptibles pour des yeux moins exercés que les miens, je reconnus en elle une descendance africaine. Je compris bientôt que cette magnifique personne était l'institutrice ou la demoiselle de compagnie des jeunes ladies. Elle semblait humiliée de sa condition, ses yeux lançaient parfois de sombres éclairs, et les mouvements de sa tête trahissaient alternativement un méprisant dédain ou un profond découragement.

— Cette belle jeune fille brune semble bien malheureuse, dis-je au bout de quelques instants à mademoiselle de Cyntrix.

— Elle est malheureuse, en effet, me répondit Lucienne avec un accent tout autre que celui que j'attendais; car elle n'a, je le crains, ni courage, ni bonté.

De la part de Lucienne, cette réponse me surprit tellement, que pendant près d'une semaine je ne songeai guère à autre chose. Je tendis même des piéges à mademoiselle de Cyntrix pour découvrir chez elle le germe de quelque préjugé défavorable à l'institutrice. Ces épreuves n'aboutirent qu'à augmenter mon admiration pour la générosité d'âme, la largeur et l'élévation d'esprit de Lucienne. Qu'avait-elle donc contre cette pauvre Hortense? Il y a juste huit jours aujourd'hui que je crus avoir trouvé l'explication que j'avais vainement cherchée jusque-là. Un grand dîner réunissait chez les Strawler, c'est le nom de la famille anglaise, une trentaine de personnes. A la tombée de la nuit, les sept *misses*, mademoiselle de Cyntrix, quelques dames anglaises, plusieurs jeunes gens et moi, nous nous trouvions réunis dans une salle de verdure située à l'extrémité d'un parc qui domine un assez beau paysage. Je ne sais trop pourquoi je remarquai qu'Hortense et Léonce manquaient à la réunion. Une jeune

femme se plaignit du froid, je lui proposai d'aller chercher son burnous, qu'elle avait laissé, disait-elle, devant la maison, sur la terrasse. En traversant le parc, je dus faire quelques pas dans une très-longue allée de charmille, à l'extrémité de laquelle j'aperçus Hortense. Elle marchait lentement; il y avait une surexcitation étrange dans l'expression de son visage et dans son allure. Léonce la suivait à une courte distance. Tous les deux me tournaient le dos. Je vis tout à coup Léonce saisir d'un geste familier la taille de l'institutrice et lui parler dans les cheveux. Hortense se retourna brusquement, et se posa en face de Léonce, belle d'indignation et de colère. Je me jetai dans un sentier qui coupait l'allée de charmille.

— Pauvre fille ! pensai-je, voilà donc à quelles insultes sa position l'expose ! Lucienne, qui connaît sans doute la fantaisie de son frère pour Hortense, n'a-t-elle pas tort de juger cette infortunée avec autant de sévérité ? Ne serait-elle pas encore plus à plaindre qu'à blâmer, cette malheureuse fille, si l'isolement, l'abandon, le besoin de protection et de tendresse la jetaient un jour ou l'autre dans les bras d'un être sans cœur qui ne saura que la torturer et la perdre? A mon retour dans la salle de verdure j'y retrouvai Hortense et Léonce. Hortense s'était glissée parmi les jeunes *misses* que leur âge condamne encore à un rôle effacé. Malgré de visibles efforts, les narines de la jeune fille frémissaient, des éclairs jaillissaient à chaque instant de ses yeux. Quant à Léonce, il faisait l'aimable auprès d'une jeune ladie qui semble très-entichée de son titre de pairesse.

— C'est une des gloires de Balzac de l'avoir pressenti, grasseyait-il avec son affectation habituelle de gravité dédaigneuse : la beauté, la supériorité intellectuelle sont le privilége exclusif des femmes de race. Sans doute Dieu fait pousser de temps à autre quelques jolies créatures très-plébéiennes, mais ce ne sont pas là des femmes. La vraie femme, la femme toute-puissante et souveraine n'a jamais existé et n'existera jamais sans blason.

Je me trouvais plus éloigné de Léonce que ne l'était Hortense, et j'entendais très-distinctement ces paroles. Les traits de l'institutrice étaient violemment contractés.

Il n'y avait chez Léonce aucune préméditation méchante, aucun désir de vengeance; naturellement, d'instinct, il débitait une platitude, il commettait une lâcheté.

La nuit était tout à fait venue : on parla de rentrer au salon.

Quoique je m'aperçusse très-bien que miss Arabella allait rester sans cavalier, je dérangeai plusieurs groupes pour offrir mon bras à Hortense.

On dansa. Les danseurs étaient rares, et, selon l'usage anglais, chaque dame conservait celui qui l'avait choisie pour toutes les danses de la soirée. Léonce ne quittait pas la pairesse d'Angleterre; il ne semblait même pas songer à Hortense, qui, pâle de douleur, s'était cachée derrière le piano. Voulant sauver au moins une souffrance d'amour-propre à la jeune institutrice, j'allai la chercher, et je me fis son cavalier pour le reste de la nuit. Elle m'en remercia par des regards dont la tristesse m'alla au cœur.

Ceci se passait, je te l'ai dit, il y a huit jours.

Hier au soir, vers sept heures (n'oublie pas qu'il est une heure du matin et que je pars à cinq heures), j'étais dans l'*Ile-au-Moulin* avec mademoiselle de Cyntrix. L'*Ile-au-Moulin,* autrement nommée *General Post-Office*, est un tertre couvert de verdure et de fleurs sauvages, qui s'élève entre les deux bras d'un gros ruisseau. Du côté de l'écluse, il suffirait d'étendre la main pour toucher les palettes moussues de deux roues énormes qui bruissent à assourdir et envoient au loin de blancs flocons d'écume. Quelques grosses pierres suffisent pour rendre guéable le bras opposé du ruisseau; c'est de ce côté qu'on aborde l'île. A quelques pas de là, l'eau, s'épandant sur un terrain bas et sablonneux, forme une mare transparente et limpide que les canards méprisent; mais on y mène boire les vaches, et les petits oiseaux s'y baignent. L'Ile-au-Moulin est à égale distance, à dix minutes de marche à peu près, de Sablonville et de l'habitation des Strawler. Les servantes des deux familles viennent chaque soir puiser de l'eau au-dessous des roues du moulin; cette eau battue a, prétend-on, des vertus particulières. Les jeunes misses ont imaginé d'utiliser ces fréquents voyages pour faire parvenir leurs missives à mademoiselle de Cyntrix. Ces missives sont déposées par les servantes des Strawler dans le tronc creux d'un saule qui végète au bord de l'île; les servantes de Sablonville ont ordre d'explorer le vieil arbre avant de remplir leurs cruches : d'où le second nom de l'île.

Le *General Post-Office* est aussi un but de promenade et un lieu de rendez-vous pour les habitants des deux châteaux. Personne dans le pays n'eût trouvé étrange de voir mademoiselle de Cyntrix seule avec moi sur l'île. Le va-et-vient de gens et de bêtes qui se fait à la

porte du moulin et autour de la mare transforme cette solitude en une sorte de place publique.

A la veille d'une séparation, nous parlions de mon père et de la grand'mère de Lucienne.

— Ces deux natures en apparence si opposées s'aimaient, se comprenaient, disait Lucienne. Deux qualités les faisaient sœurs, l'extrême franchise et l'extrême bienveillance. Vous et moi, Michel, nous avons eu le grand bonheur de devoir nos premières joies, de donner nos premières tendresses à deux êtres vraiment bons.

Que de fois j'avais pensé ce que disait Lucienne! Elle se tut. J'étais trop ému pour parler. Je la contemplai longuement sans lui répondre. Un rayon qui filtrait à travers le feuillage d'un hêtre baignait ses cheveux blonds et mettait sur son front une auréole : ses yeux semblaient suivre, à la base de l'île, les ondulations des plantes flexibles que le courant de la cascade entraînait; mais, on le voyait clairement, sa pensée était ailleurs. A quoi? à qui pensait-elle? je n'osai le lui demander.

— Au secours! venez vite ou je me noie! cria tout à coup une voix de femme, moitié effrayée, moitié rieuse.

Je tournai vivement la tête et j'aperçus Hortense qui trébuchait sur les grosses pierres du ruisseau. Le danger ne pouvait être grand; je m'élançai cependant vers elle, et lui prenant la main, je la conduisis dans l'île. J'avais déjà fait quelques pas pour rejoindre mademoiselle de Cyntrix dont la forme blanche apparaissait très-distinctement à travers les arbres, quand Hortense posa sa main sur mon bras.

— Il faut que je vous parle, murmura-t-elle d'une voix agitée, ici, à l'instant même; je n'ai que quelques minutes à moi : c'est pour vous voir seul que j'ai feint la terreur.

Je regardais avec étonnement la belle jeune fille. Elle s'appuya contre un arbre tout au bord de l'eau.

— Vous partez demain pour l'Angleterre? me dit-elle après un instant de silence.

Je fis un signe de tête affirmatif.

— Eh bien! continua-t-elle toute tremblante, le rouge au front, je veux partir avec vous.

Ma surprise fut si grande que je ne trouvai pas de réponse.

— Vous pensez que je dispose un peu légèrement de votre personne, reprit Hortense avec un sourire triste; je ne vous demande

cependant qu'une protection de quelques heures et le courage de rompre avec une situation atroce, impossible!...

Des larmes roulèrent sur les joues d'Hortense; elle couvrit ses yeux de son mouchoir; des sanglots soulevaient sa poitrine.

— Si vous pouviez savoir, a-t-elle balbutié, à quelles insultes je suis exposée ici?

— Léonce! m'écriai-je sans réflexion.

La jeune fille écarta son mouchoir et releva vivement la tête.

— Léonce! fit-elle avec une anxiété fébrile, Léonce! qui donc vous a parlé de lui?

— Personne, m'empressai-je de répondre; ce nom m'est échappé par hasard.

Cette affirmation sembla rassurer Hortense.

— Il ne s'agit pas de Léonce, a-t-elle repris avec abattement. Celui qui m'humilie, celui qui m'outrage, c'est celui-là même qui devrait me défendre contre tous... Et les larmes de la jeune fille recommencèrent à couler. — Voilà pourquoi je dois fuir, quitter la France sans retard. Si je disais tout haut mon projet, on voudrait me retenir; et comment accuser devant sa femme, devant ses enfants, l'époux, le père, le chef de la famille?....

Je crus comprendre... Pauvre Hortense!...

— Je suis entièrement à votre service, lui ai-je dit.

— Quand partez-vous? reprit Hortense avec l'accent d'une décision irrévocable.

— Dans quelques heures, à cinq heures du matin.

— Comment vous rendrez-vous au chemin de fer?

— En voiture?

— Le domestique de M. de Cyntrix vous accompagnera. Alors, je partirai seule à minuit, et je serai avant vous à S***. Pas un mot de tout ceci à qui que ce soit, ajouta-t-elle d'un ton suppliant.

— Mademoiselle de Cyntrix est ici, à quelques pas de nous; il n'y aurait aucun inconvénient, il me semble, à lui confier votre dessein, à lui faire vos adieux.

— C'est impossible, dit Hortense d'une voix brève. Promettez-moi le silence le plus absolu, je vous en conjure.

— Je vous le promets.

— A demain, alors, m'a dit la jeune fille avec résolution en me tendant la main. Je vous expliquerai en route pourquoi je veux aller en Angleterre. Il est trop tard ce soir; mon absence pourrait éveiller

des soupçons. Adieu, et merci! — Et Hortense disparut derrière les arbres.

Je restai encore quelques instants immobile, songeant aux rudes épreuves qu'a déjà subies cette jeune fille, et aux souffrances plus grandes encore qui l'attendent peut-être. Seule en Angleterre, que deviendra-t-elle?

Ma physionomie devait trahir mes préoccupations et un certain embarras, quand je rejoignis Lucienne. Que pensait mademoiselle de Cyntrix de ce long tête-à-tête avec Hortense? Peut-être attendait-elle une explication?... Ne voulant pas mentir, je fus d'une maladresse inouïe. Je demandai à Lucienne son opinion sur un article de journal que nous avions lu ensemble le matin. Bientôt elle se leva; nous quittâmes l'île, et nous marchâmes l'un près de l'autre jusqu'à Sablonville, ne rompant un silence glacial que pour nous communiquer quelque observation insignifiante.

A l'entrée du parc nous rencontrâmes l'oncle Étienne; il s'avança vers moi et me serra la main avec effusion.

— Vous nous reviendrez sans tarder? me dit-il.

— Dans quelques semaines.

— Ne vous faites pas trop attendre, nous avons absolument besoin de vous ici; n'est-ce pas, Lucienne?

— Certainement, a dit mademoiselle de Cyntrix.

Je ne me suis pas trompé, il y avait de la froideur, de la contrainte dans son accent.

On soupe vers dix heures à Sablonville. A minuit la famille de Cyntrix me faisait ses adieux. M. de Cyntrix fut affectueux et cordial; madame de Cyntrix plus gracieuse que je ne m'y attendais; Léonce lui-même ne manqua pas de politesse. Mais Lucienne!... Lucienne était triste...

— Au revoir! lui dis-je en lui tendant la main.

— Au revoir, répondit-elle. — Le son de sa voix, son regard disaient adieu.

Je le comprends : mademoiselle de Cyntrix doit m'accuser au fond du cœur de jouer auprès d'Hortense le rôle qu'hier j'attribuais à son frère. Mais pouvais-je refuser un service demandé avec des larmes; pouvais-je violer ma parole, trahir Hortense? Non, Lucienne me mépriserait si j'avais agi de la sorte. En arrivant à Londres, j'écrirai à l'oncle Étienne; le secret d'Hortense aura perdu alors toute son

importance; Lucienne lira la lettre; elle sera la première à m'approuver.

J'entends ouvrir la porte de l'écurie, les roues du char à bancs font crier le sable de la cour. Dans quelques minutes je serai loin d'ici. A bientôt.

CHAPITRE IV.

Londres, 15 jours plus tard.

Conseille-moi, Maxime, viens à mon aide. Je suis au désespoir. J'ai reçu ce matin un billet de madame de Cyntrix; madame de Cyntrix m'accuse d'avoir enlevé Hortense, de l'avoir déshonorée, de l'avoir perdue. J'ai bien compris aussi qu'elle entend ne plus me recevoir. Anéanti de surprise et de douleur, j'ai montré ce billet à Hortense.

— Pouvez-vous m'expliquer la colère de madame de Cyntrix? lui ai-je dit.

— Parfaitement, m'a répondu Hortense avec le plus grand sang-froid. J'ai écrit, il y a trois jours, à madame de Cyntrix. La lettre que vous venez de lire est une conséquence naturelle, nécessaire de la mienne.

— Ainsi, c'est vous qui m'avez calomnié?

— Oui, c'est moi.

Cette réponse ne me causa aucun étonnement; depuis quelques jours je connaissais Hortense, mais tu ne la connais pas, toi; avant de te consulter sur le parti qui me reste à prendre, il est indispensable que je te raconte ce qui s'est passé entre cette jeune fille et moi depuis mon départ de France.

Comme elle l'avait annoncé, Hortense se trouvait avant moi à la station de S***, nous montâmes dans le même waggon, et le hasard nous y laissa seuls jusqu'à Dieppe; Hortense semblait extrêmement découragée. — La femme d'un lord du parlement, me dit-elle, personne âgée et d'un esprit remarquable, dont elle avait fait la connaissance chez les Strawler, désirait depuis longtemps l'avoir auprès d'elle. Lady Tornhouse n'avait pas d'enfants et voyageait sans cesse. Hortense serait pour elle une véritable compagne. Vers la fin d'août, lady Tornhouse se rend invariablement à Brighton; il serait aisé de

la découvrir dans cette petite ville. Hortense savait d'ailleurs l'adresse de son homme d'affaires à Londres.

Cette perspective me parut assez rassurante, et je m'efforçai de faire entrevoir à Hortense un paisible avenir. La jeune fille ne me répondait guère que par des larmes.

Les heures que nous passâmes à Dieppe furent occupées par l'ennuyeuse nécessité de nous procurer à tous les deux des passe-ports. Je connaissais heureusement dans cette ville quelques personnes qui nous tirèrent d'embarras. Le lendemain matin nous déjeunions à Londres dans un hôtel français de Leicester square.

J'avais passé, il y a quatre ans, plusieurs semaines à Londres; mais Hortense ne connaissait pas cette ville. Je lui proposai naturellement quelques promenades. Nous visitâmes ensemble les parcs, Richmond, Windsor; et comme la campagne est de beaucoup ce que je préfère dans les villes, j'affirmais de bonne foi à Hortense que Londres était le plus charmant séjour du monde. La jeune institutrice semblait complétement de mon avis. A part quelques rares instants de mélancolie, elle se montrait gaie, enthousiaste, pleine d'animation et d'une affectueuse franchise que je ne soupçonnais pas chez elle. De temps à autre elle parlait de lady Tornhouse, sans faire cependant aucune démarche pour la revoir. J'étais loin de le regretter; je m'étais pris à aimer cette belle jeune fille comme une sœur, et je me trouvais heureux de la conserver le plus longtemps possible auprès de moi. Six ou sept jours après notre arrivée à Londres, je communiquai à Hortense mon intention d'écrire à l'oncle Étienne toute la vérité sur sa fuite. Elle me pria de n'en rien faire. J'insistai; dans l'intérêt même d'Hortense, cette démarche me paraissait indispensable.

— Encore quelques jours! encore quelques jours! Ne me refusez pas cela, me répéta-t-elle en pressant mes deux mains dans les siennes. — Son accent soumis et désolé m'étonna.

A partir de ce moment, Hortense devint d'une morne tristesse. Ses regards, tour à tour pénétrants et abattus, se fixaient incessamment sur moi. Si mes yeux rencontraient ses yeux, elle semblait confuse, honteuse, et abaissait en rougissant ses longues paupières.

L'idée qu'Hortense m'aimait pénétra enfin dans mon esprit. Je la repoussai bien loin. A moins d'être un fat, on croit difficilement à l'amour d'une femme qu'on n'aime pas soi-même.

Un soir, il y a de cela cinq jours, nous nous trouvions dans Hyde-

Park, Hortense voulut quitter les allées envahies par les promeneurs. Nous nous enfonçâmes sous les grands chênes qui bordent la Serpentine et nous ne tardâmes pas à nous asseoir au bord de l'eau. Dans certaines parties d'Hyde-Park on se croirait aisément à mille lieues de toute demeure humaine. Aucun murmure de la grande cité n'arrivait jusqu'à nous. La brume épaisse qui estompe presque toujours les arrière-plans des paysages anglais, était traversée par les derniers rayons du soleil. Chênes séculaires, lointains bateaux, ponts suspendus, roches de la rive, à l'horizon tous les objets semblaient nager dans un fluide d'or. Devant nous, la Serpentine coulait paisible, reflétant les troncs rugueux et le feuillage déjà bruni des chênes; des flottes d'oiseaux aquatiques descendaient mollement le courant; sur le sable, à nos pieds, s'ébattaient de grands cygnes blancs.

On ne saurait le nier, la campagne anglaise a des beautés toutes spéciales : sur cette terre des fleuves et des brouillards, la verdure, le gazon, les fleurs, les animaux mêmes, semblent emprunter à l'eau sa transparence verdâtre, au brouillard ses contours indécis et les tons vaguement irisés de l'opale.

Hortense restait indifférente à ce spectacle. Appuyée contre un arbre, la tête inclinée, les yeux à moitié voilés par ses mains, elle s'absorbait dans une méditation profonde.

— Qu'avez-vous, Hortense? me hasardai-je à lui demander.

Après quelques minutes d'un complet silence, la jeune fille écarta lentement ses deux mains et tourna vers moi son beau visage inondé de larmes.

— Vous ne m'aimerez jamais, murmura-t-elle d'une voix résignée en me tendant la main.

Troublé, hésitant, je fus un moment sans répondre. Enfin j'allais parler.

— De grâce, pas un mot, reprit Hortense avec exaltation ; si vous ne m'aimez pas comme je vous aime, plus que votre vie, plus que tout au monde, plaignez-moi, mais ne m'infligez pas le supplice des consolations banales. — Elle détourna la tête et continua de pleurer.

— Chère Hortense! dis-je en pressant la main qu'elle avait laissée entre les miennes.

Hortense se retourna vivement. Un éclair de joie illumina ses traits. Elle se pencha vers moi, et resta immobile, les yeux attachés sur les

miens; l'anxiété se lisait dans sa physionomie et dans sa pose. Jamais je n'ai été aussi près qu'en ce moment de m'abuser volontairement moi-même. Par un suprême effort, je me levai et je m'éloignai de quelques pas.

— Folle! s'écria Hortense d'une voix sourde en pressant sa tête entre ses deux mains. Pauvre folle!... Ne sais-je pas qu'il en aime une autre? Vous aimez Lucienne, articula-t-elle lentement en attachant sur moi un regard fixe et scrutateur.

— C'est vrai, murmurai-je. — C'était la première fois que je me faisais à moi-même cet aveu.

La physionomie d'Hortense changea soudainement d'expression pendant que je prononçais ces mots.

— Je le savais depuis le premier jour où je vous ai vus ensemble; mais je me croyais la puissance de vous faire oublier cette femme. Je comptais retourner mariée en France, ajouta-t-elle avec un sang-froid dédaigneux qui me stupéfia.

J'avais devant moi une comédienne consommée : toute mon émotion s'évanouit.

— J'aurais été un bien triste parti pour vous, lui dis-je en souriant avec un peu d'effort.

— Hélas! murmura Hortense, il n'y a pas de triste parti pour une pauvre fille comme moi!

Ce n'était déjà plus la même femme. Ma pitié se réveilla.

— Vous étiez donc bien malheureuse chez les Strawler? lui dis-je.

— Malheureuse! Oui et non, repondit Hortense avec amertume; ces gens-là étaient excellents pour moi; mais je les détestais tous. De quel droit ces pâles et insignifiantes ladies passaient-elles leurs journées à se faire belles et à se laisser adorer, tandis que je devais, moi, travailler pour vivre? Non, ajouta-t-elle avec vivacité, non, je ne suis pas faite pour subir de telles humiliations.

— Il n'y a aucune humiliation dans le travail, repris-je.

— Vous trouvez! repartit Hortense avec ironie; connaissez-vous une femme du monde qui ne méprise pas quelque peu les institutrices, sous-maîtresses et demoiselles de compagnie qu'elle emploie?

— C'est un préjugé qu'il appartient aux personnes telles que vous de détruire.

— Détruire vos préjugés européens! s'écria la jeune fille avec fougue; non, certes, car je me sens assez d'esprit et de beauté pour les exploiter. Moi, flétrie avant ma naissance par vos lois et par vos cou-

tumes; moi, fille de couleur, sans famille, sans nom même, je veux me marier au plus vite, parce que le mariage, par quelque voie que j'y parvienne, me donnera ce que je demanderais en vain à une existence laborieuse et dévouée : la considération; et qui sait, ajouta-t-elle avec défi, peut-être les honneurs, les plaisirs et la fortune? Il n'y a qu'une femme laide et stupide qui puisse songer à travailler! Cependant, continua-t-elle avec abattement, comme se parlant à elle-même, j'ai échoué jusqu'ici; mais c'est ma faute. Il fallait être folle pour compter sur cet être vaniteux et borné.

Je compris qu'elle songeait à Léonce.

— Quant à vous, ajouta-t-elle en changeant brusquement d'intonation et en me tendant la main avec un geste plein de tendresse, quant à vous, je croyais pouvoir me fier à votre cœur; vous aviez été si bon pour moi! Comme je vous aurais aimé!...

Parlait-elle sincèrement? jouait-elle un rôle pour m'attendrir? Peut-être ne le savait-elle pas elle-même...

— Partons, mon ami, la nuit vient, poursuivit-elle avec douceur après un silence.

Elle prit mon bras et nous revînmes à pied jusqu'à notre hôtel, causant par moments de choses indifférentes, comme si nous avions oublié tous les deux la conversation du bord de l'eau, le plus souvent muets et pensifs.

Nous entrâmes dans la chambre d'Hortense. Hortense s'étendit à moitié sur un canapé; j'étais assis en face d'elle; une petite table supportant la lampe se trouvait entre nous. Hortense semblait lire avec attention le feuilleton d'un journal. Tout à coup elle lança violemment le papier loin d'elle.

— Vous! le seul homme que j'estime! vous me considérez maintenant comme une intrigante!... s'écria-t-elle en éclatant en sanglots.

Singulière fille! je m'élançai vers elle et je la serrai contre mon cœur. Elle s'échappa, ouvrit une fenêtre et s'y accouda pendant quelques secondes.

— Adieu! me dit-elle en souriant quand elle revint vers moi; selon la formule usitée en semblable circonstance, je vous demande votre amitié, que vous ne me refuserez probablement pas. Soyez tranquille sur mon compte, ajouta-t-elle en relevant la tête avec une audacieuse résolution. Je réussirai!... quand mon cœur sera tout à fait mort... ajouta-t-elle à voix basse.

Je demeurai confondu par ce mélange d'abandon naïf et de rouerie, de fougue aveugle et d'impassible calcul.

— Pauvre Hortense! me disais-je une fois seul dans ma chambre. Quelles tortures a-t-elle donc subies pendant les premières heures de sa vie pour être ainsi à vingt ans? Non, ce n'est pas son cœur qu'il faut accuser de cette corruption précoce! Si elle n'avait pas dit vrai, si je n'aimais pas Lucienne, je l'aimerais certainement, elle, et je la sauverais de ses mauvaises passions. Il doit y avoir d'immenses ressources pour le bien dans cette énergique nature. Hélas! en ce moment même Hortense écrivait à madame de Cyntrix d'odieuses accusations contre moi.

« — Il faut préparer ma rentrée en France, me disait-elle il y a une heure; j'aurai grand besoin d'y trouver des protecteurs, car pour rien au monde je ne veux retourner chez les Strawler. Ma lettre à madame de Cyntrix m'innocente à peu près complétement sans vous charger outre mesure. En France, ce n'est pas un grand crime à un homme que de courtiser une jeune fille et d'exalter son imagination au point de la faire consentir à un enlèvement, pour lui donner ensuite à entendre qu'on n'avait pas sur elle des vues fort légitimes. — J'ai espéré, a ajouté Hortense, que vous voudriez bien me pardonner cette fable; en tout cas, j'ai cru pouvoir compter sur votre discrétion. »

Là-dessus elle m'a serré la main, est montée dans un *cab* et s'est dirigée vers le chemin de fer. Ses préparatifs de départ étaient faits depuis deux jours.

— Me voici donc chassé de la famille de Cyntrix. Que pense de moi Lucienne?... Que pense de moi l'oncle Étienne?... Comment les désabuser, comment regagner leur estime?... Je suis horriblement malheureux.

Les caisses de Calcutta sont enfin arrivées à Londres. J'ai passé ces dernières journées chez sir Browning à déballer, à classer, à ranger tous les objets recueillis par mon père. Pauvre père! il m'a élevé dans des idées d'indépendance et dans l'amour de la vérité. Son indulgence était sans bornes, son cœur m'était toujours ouvert. Peut-être une autre éducation est-elle nécessaire à ceux qui doivent vivre au milieu des hommes!

CHAPITRE V.

Madame Limières, femme du meilleur monde, connaissance intime de la famille de Cyntrix, passait à juste titre pour fort originale. Mariée à vingt-trois ans à un employé des finances, elle en avait eu deux garçons qu'elle avait élevés tant bien que mal, et, jeune encore, était devenue veuve sans que les inquisiteurs les plus experts, et Dieu sait combien sont experts les inquisiteurs de salon, eussent pu trouver à mordre sur sa conduite personnelle. Jamais non plus l'avancement de M. Limières, qui mourut du reste simple sous-directeur, ne fut attribué aux intrigues de sa femme. Telle que nous venons de la dépeindre, madame Limières, cependant, ne vivait que d'intrigues et d'histoires d'amour. Ses journées se passaient à écouter des confidences, à combiner des entrevues, à conjurer des ruptures, à desservir les uns, à exalter les autres outre mesure. Elle exaltait en général tous ceux qui sollicitaient son intervention dans leurs affaires d'intérêt ou de cœur; elle s'était même surprise ouvrant sa bourse à ses protégés. Notez qu'en dehors de sa manie de *protectorat* universel madame Limières était prude et tant soit peu avare.

Madame Limières et ses pareilles devraient donner à réfléchir à ceux qui séparent les gens en catégories bien tranchées : avares, prodigues, généreux, égoïstes, braves, poltrons, chastes, débauchés, et qui s'indignent, qui crient au miracle dès que les faits viennent déranger leur classification étroite. Madame Limières restait un sujet de perpétuel étonnement pour ses connaissances; son caractère, ses actions, étaient sans cesse analysés, discutés; les uns la disaient bonne, d'autres l'accusaient d'être excessivement méchante. La vérité est que, se mêlant avec passion de beaucoup de choses, elle faisait parfois du bien sans bonté, et souvent du mal sans aucune méchanceté. Son plus grand défaut était de raconter à tout venant les secrets qu'on lui confiait; c'était encore une manière de se rendre nécessaire, car bien qu'on l'en blâmât, l'existence des femmes du monde est si morne et si vide, que celles-là mêmes qui s'indignaient le plus de ses incessants commérages attendaient impatiemment ses visites.

Hortense avait vu plusieurs fois madame Limières chez madame

de Cyntrix; assez perspicace pour la juger, elle se rendit directement chez elle le jour même de son arrivée à Paris et lui raconta avec des larmes l'histoire qu'elle s'était inventée.

En de telles circonstances, madame Limières devait immanquablement raffoler d'Hortense. Huit jours ne s'étaient pas écoulés qu'elle l'avait fait chanter chez un prince russe et lui avait procuré six élèves. Madame de Cyntrix s'intéressa aussi à l'ex-demoiselle de compagnie et lui envoya des lettres de recommandation pour des personnes haut placées. Hortense avait maintenant une histoire romanesque attachée à son nom; ses autres séductions aidant, c'était un pas immense vers le genre de succès qu'elle rêvait. Quelques semaines plus tard, madame Limières comptait un protégé de plus, et ce protégé n'était autre que l'ami de Michel, Maxime Baldiani. L'intimité des deux jeunes gens datait seulement de quelques mois. A son retour d'Afrique, Michel rencontra Maxime dans un café de Marseille, et Maxime, reconnaissant Michel pour un camarade de collége, lui fit aussitôt mille prévenances. Le lendemain Michel l'appelait son ami. A part le caractère particulier de Michel, l'extérieur et les manières de Maxime justifiaient une sympathie si prompte. Quoique né en France, Maxime, comme son nom l'indiquait, avait du sang italien dans les veines; sa remarquable beauté, ses élans d'enthousiasme, sa tendresse démonstrative, le disaient assez d'ailleurs. Une éducation faite tout entière à Paris développa largement son intelligence; rien de plus merveilleux que sa faculté d'assimilation; deux mots dits devant lui, une impression de physionomie fugitive, il saisissait tout au vol et reproduisait aussitôt avec une puissance double le sentiment ou l'idée exprimée. Artiste d'instinct, il dessinait, peignait, faisait des vers, et s'occupait surtout de musique. Quand le hasard le mit en face de Michel, il arrivait d'Italie, où il avait essayé de faire jouer un opéra. Une opposition toute politique l'avait, disait-il, obligé de retirer sa pièce. Son voyage, son séjour à Florence, ses innombrables démarches ayant épuisé toutes ses ressources, il revenait à Paris sans trop savoir ce qu'il y deviendrait. Michel, riche de ses deux mille francs de rente, lui offrit la moitié d'une mansarde. La proposition fut acceptée, et à partir de ce moment les deux jeunes gens vécurent en frères. Profondément attristé par la mort récente de son père, Michel se jeta avec transport dans cette amitié nouvelle; il s'exagéra la valeur de Maxime jusqu'à le considérer comme un homme tout à fait supérieur. Le caractère

du jeune Méridional se prêtait du reste à cette illusion. Maxime se montrait aussi fougueux, aussi naïf, aussi sincère dans ses sympathies, dans ses indignations et dans ses haines que l'était Michel lui-même. Une seule différence existait entre eux, les sympathies, les indignations, les haines de Michel dominaient invinciblement sa conduite; tandis que Maxime, si emporté, si imprudent en paroles, déployait dans toutes ses actions une prévoyance, une sagacité, une finesse exemplaires. L'alliance d'une imagination vive, d'un tempérament ardent, avec une conscience facile et une âme égoïste produisait tout naturellement ce contraste.

Par intérêt pour son ami, un peu aussi par curiosité personnelle, Maxime avait trouvé moyen de lier connaissance avec Hortense avant même que Michel eût quitté l'Angleterre. Ce fut Hortense qui le présenta chez madame Limières.

— Je saurai par cette dame ce qui se passe chez les Cyntrix, disait-il à Michel. Il est impossible qu'on te tienne éternellement rigueur d'une aventure qui, en somme, n'a fait de mal à personne. Hortense est une charmante fille, mais ce serait être par trop sa dupe que de lui sacrifier ton amour pour mademoiselle de Cyntrix. Une demi-confidence à cet excellent oncle Étienne arrangera tout.

Quelques jours plus tard, Maxime apprenait de mauvaises nouvelles à son ami. L'oncle Étienne était à Heidelberg où il devait passer une partie de l'hiver, M. de Cyntrix voyageait en Russie pour ses affaires, et madame de Cyntrix plus souffrante, plus ennuyée encore que de coutume, étonnait ses amis par la singulière résolution qu'elle venait de prendre d'habiter toute l'année la campagne.

— Viens chez madame Limières, c'est une femme admirable dans les circonstances difficiles; en quinze jours elle t'aura raccommodé avec les Cyntrix sans qu'Hortense ait rien à dire, répétait Maxime à Michel.

Ces combinaisons, ces intrigues répugnaient à Michel.

— Non, répondait-il, non; à peine pourrais-je me résigner à agir ainsi si je me croyais aimé de Lucienne, et Lucienne ne m'aime pas, Lucienne ne m'a jamais aimé. D'ailleurs, m'aimât-elle, je devrais encore la fuir. J'étais fou à Londres, le charme, les emportements d'Hortense m'avaient troublé la tête et le cœur. Tâchons d'être un peu utiles en ce monde, mon pauvre Maxime, puisque nous ne pouvons pas y être heureux. — Et Michel se replongeait avec rage dans l'étude.

Un matin, Maxime annonça à son ami qu'il partait pour Sablonville avec madame Limières.

— C'est une mission diplomatique que je me suis donnée à moi-même, dit-il à Michel en lui serrant la main. Quoi que tu en dises, tu n'es pas né pour cette existence de bénédictin; il me faut mon Michel d'autrefois. Je ne vais pas chercher ta raison dans la lune, mais ta gaieté en Normandie.

CHAPITRE VI.

Le jour était froid et triste, un vrai jour de décembre; la carriole, dont il a déjà été question dans la première lettre de Michel, roulait péniblement sur un terrain détrempé par la pluie. Placée tout au fond, derrière quatre paysans normands qui regagnaient leur village, madame Limières exprimait à chaque instant le regret d'avoir cédé à sa fantaisie voyageuse. Elle essayait bien de raconter à Maxime, assis auprès d'elle, quelques anecdotes relatives aux sites qu'ils traversaient (tous les sites de France rappelaient des anecdotes à madame Limières); mais les rafales de vent, la pluie glacée, qui pénétraient dans la carriole par une portière sans vitres et sans rideaux, troublaient ses souvenirs et ôtaient toute verve à ses récits.

Loin cependant d'être une petite-maîtresse, madame Limières affichait un grand dédain pour les délicatesses exagérées des femmes, pour les mille embarras dont elles compliquent l'existence; elle agissait volontiers en *bon garçon* qui ne craint rien. Cette prétention valut à Maxime de patauger en pleine nuit, la tête sous la pluie, dans des sentiers impraticables. La carriole étant arrivée très en retard à S***, aucun loueur de voiture ne voulut se risquer par les chemins à cette heure avancée; il fallut faire à pied la longue route que Michel avait décrite à son ami. Quand les deux voyageurs, harassés de fatigue et ruisselants de pluie, atteignirent enfin Sablonville, une femme de chambre leur apprit que madame de Cyntrix gardait le lit depuis deux jours, et que M. Léonce était à Paris. Madame Limières se fit conduire sans retard dans la chambre de madame de Cyntrix.

Resté seul dans l'appartement où l'on avait transporté ses bagages, Maxime fut bien près de se considérer comme un martyr de l'amitié.

Les mille contrariétés de la journée, l'aspect morne de Sablonville, les idées de maladie, d'isolement, éveillées en lui par les discours de la femme de chambre, avaient fortement ébranlé sa nerveuse organisation. Il était déjà depuis près d'une demi-heure dans un état de complet abattement, quand un domestique vint le prévenir que mademoiselle de Cyntrix l'attendait au salon. Ce fut sans empressement aucun qu'il répara le désordre de sa toilette. Le splendide tableau esquissé par Michel, la belle jeune fille aux cheveux d'or, enveloppée de rayons pourprés, apparaissant tout à coup au milieu du lac comme une *reine de beauté et de lumière*, était à ce moment bien loin de son esprit. Il n'éprouvait guère d'autre sentiment que l'ennui en pénétrant dans le salon où se trouvait Lucienne.

Ce salon, exclusivement décoré pour l'été, était tendu en étoffe de couleur claire; des guirlandes de verdure, enroulées autour de longues gerbes de fleurs, se détachaient sur un fond de satin gris de perle, les mêmes gerbes jonchaient l'épais tapis qui recouvrait le parquet. Des buissons de bruyères et de camélias garnissaient l'embrasure des croisées. Au fond du salon, derrière la cheminée, une glace sans tain laissait voir une serre remplie de plantes exotiques. La lueur vacillante de deux lampes en verre de Bohême, suspendues à des palmiers nains, moirait l'eau d'un bassin en miniature. Dans ce demi-jour, les bras épineux des cactus, les gigantesques feuilles du bananier, les panaches déliés du mimosa, les tiges des grands bambous, les mille lianes qui s'accrochaient d'arbuste en arbuste pour retomber en folles cascades, donnaient l'illusion d'un mystérieux recoin de savane tropicale. Assise auprès de la cheminée, sur la limite de la *forêt-vierge* et du salon moderne, Lucienne, par son genre de beauté, par son costume même, était en parfaite harmonie avec ce contraste. Une longue robe en cachemire blanc, bordée de fourrures, laissait deviner les contours de sa taille souple et fine; des manches flottantes, pendant très-bas et ouvertes jusqu'au coude, découvraient des bras charmants, ornés seulement d'un bracelet d'or. Cette simplicité riche et bizarre faisait vaguement songer à d'autres siècles, à d'autres climats; la tête de Lucienne était pourtant bien celle d'une Française de nos jours. Une peau transparente et rosée, des traits délicats et spirituels, un nez plutôt relevé qu'aquilin, un front calme et fier, des yeux noirs un peu voilés, doux et profonds, qui semblaient plus noirs, plus profonds, plus doux sous de nuageux cheveux blonds relevés vers les tempes et se confondant

ensuite avec des tresses dorées qui retombaient très-bas sur un cou d'une délicatesse merveilleuse : voilà ce qui ravit, dès le premier regard jeté sur mademoiselle de Cyntrix, les yeux et l'imagination de Maxime.

Mais ce qui faisait l'irrésistible charme de Lucienne, ce n'était ni son extrême beauté, ni la gracieuse bienveillance empreinte sur ses traits, ni la vive intelligence qui rayonnait dans son regard. Beaucoup de jeunes filles sont belles, d'autres sont bonnes, quelques-unes aussi sont intelligentes; mais toutes les jeunes filles (nous parlons des Françaises et des jeunes filles du monde) vivent courbées, écrasées sous une préoccupation unique, le *mariage*. Quoi qu'elles disent ou qu'elles fassent, quelque indépendance qu'elles affectent, toutes sont convaincues que leur destinée entière dépend de l'estime, de l'amour, de l'intérêt ou du caprice des hommes qu'elles rencontreront sur leur route, entre dix-huit et vingt-cinq ans. Combien de jeunes filles, mortes vieilles filles, eussent été d'heureuses épouses et d'heureuses mères, si leur juste orgueil, leur anxiété, leur contrainte, ne leur avaient pas enlevé toutes leurs séductions, toute leur grâce native. Les jeunes filles riches n'échappent point à la loi commune : si elles ont à peu près la certitude de rencontrer un mari, elles sont moins libres que les autres dans leur choix; les parents sont là, détenant la dot et résolus à ne l'échanger que contre des titres dûment visés par le notaire. Une sympathie naissante pour un jeune homme pauvre est regardée par les plus vulgaires comme un danger, par les meilleures comme une désobéissance, par toutes comme une faute grave.

L'irrésistible charme de Lucienne, c'était sa parfaite aisance, sa complète franchise d'allure, sa sincérité d'âme libre. Elle devait tout cela à l'oncle Étienne. — « Aime qui tu voudras, marie-toi comme tu l'entendras, lui avait-il souvent répété. Si tu choisis un homme sans fortune, ne t'inquiète pas de l'opposition de tes parents; les billets de mille francs dont la destinée m'a rendu possesseur serviront à lever les obstacles. Après avoir dirigé comme je l'ai fait tes sentiments et tes idées, c'est un devoir pour moi que de te soustraire à tout esclavage. »

Avant que madame Limières entrât au salon, précédée d'un domestique qui annonçait le souper, Maxime passa près d'une heure en tête-à-tête avec mademoiselle de Cyntrix. Il en fallait moins pour le rendre fou d'enthousiasme et d'amour. Il comprenait maintenant

ce que voulait dire Michel, quand il lui écrivait que sa camarade d'enfance était une étrange jeune fille.

Étrange!... — Maxime aurait écrit sublime!

Il est infiniment rare de nos jours qu'un homme et une femme puissent causer tant soit peu sérieusement et s'entendre. Il est presque sans exemple qu'ils soient sincères l'un envers l'autre : du côté de l'homme, ce sont de perpétuelles réticences, des madrigaux, au fond une indulgence dédaigneuse; chez la femme, c'est une affectation parfois un peu ironique de sentiments vertueux, résignés, dévots, ou bien encore un dévergondage d'imagination sans pareil, le mépris de tout frein, de toute règle; dans les deux cas, une ignorance radicale des questions qui préoccupent l'homme; aucune sympathie, pas même de curiosité pour elles. Ceux qui veulent trouver dans ce fait une preuve de l'infériorité native et irrémédiable de la femme ne commettent-ils pas une grossière erreur? Est-ce que les Arnauld, les Pascal, les Saint-Cyran n'étaient pas compris de leurs mères, de leurs sœurs? Est-ce que les femmes de tout âge, de toute condition, entraînées au désert par leur austère parole, ne possédaient pas assez d'élévation d'esprit pour s'associer à leurs travaux, assez d'énergie de caractère pour lutter seules, les dernières, quand vinrent les jours de la persécution et du martyre? Les hommes et les femmes d'alors avaient une même foi, un même but, ils marchaient à ce but par une voie semblable; tous étaient égaux devant la Grâce. Aujourd'hui, l'idéal s'est déplacé, et cette égalité n'existe plus. Devons-nous le regretter? Le règne de la Grâce n'était-il pas le règne du privilége et de l'arbitraire? Autre est ce monde nouveau de la science et du travail où les hommes supérieurs de notre époque ont déjà fait les premiers pas. Là il faut chercher réellement pour trouver; il faut mériter pour obtenir. Si devant cette conquête, due aux cœurs dignes et forts, la plupart des hommes s'arrêtent encore hésitants, si beaucoup se cramponnent aux informes débris du paradis perdu de la rêverie et du bon plaisir, comment s'étonner que les femmes s'inquiètent peu de la patrie nouvelle? Remarquons-le, d'ailleurs, non-seulement toutes les issues de ce nouveau monde leur sont soigneusement fermées, mais des croyances mystiques du passé, il ne reste aujourd'hui que des intérêts très-mondains créés et longtemps étayés par ces croyances; et comme, dans leur état de scepticisme actuel, les hommes se sentent impuissants à sauvegarder ces intérêts, ils déploient toutes les séductions de leur éloquence, toutes

les rigueurs de leur dialectique pour persuader aux femmes de s'en constituer les gardiennes. Mais l'humanité ne se scinde pas impunément : depuis que l'homme ne courbe plus lui-même la tête sous le joug qu'il voudrait imposer à la femme, la femme n'est plus pour lui ni une consolation, ni un auxiliaire; c'est une esclave hypocrite ou un capricieux tyran. L'oncle Étienne avait fait tout autre chose de Lucienne : s'inquiétant peu des traditions, des usages, des préjugés d'une société qu'il ne connaissait d'ailleurs lui-même que théoriquement, il avait communiqué à son élève sa généreuse droiture de cœur, et la passion dominante des grandes natures, l'amour exalté du vrai. Jamais, devant quelque question que ce fût, Lucienne ne se préoccupait de son intérêt propre, jamais la prudence ne glaçait la parole sur ses lèvres. Elle traitait les plus graves matières, elle affichait une grande hardiesse de vues, sans songer qu'on pouvait l'accuser d'excentricité ; elle défendait avec une généreuse sympathie les êtres souffrants et dégradés, sans avoir l'idée que cette indulgence sans bornes appellerait peut-être le blâme sur celle-là même qui la pratiquait. Ayant toujours été entourée de bien-être, de tendresse et d'hommages, elle conservait à dix-neuf ans l'abandon, les caprices, les exigences gracieuses de l'enfance.

Pour faire valoir Maxime, madame Limières raconta pendant le souper l'histoire de son opéra italien, en exagérant singulièrement les rigueurs de la police autrichienne. Lucienne voulut entendre l'œuvre persécutée; mais il était près de minuit, et à cette heure on ne pouvait exécuter l'opéra dans le salon sans troubler le repos de madame de Cyntrix. Loin de renoncer à son désir, Lucienne jeta en riant des monceaux de fourrures sur les épaules de madame Limières et mit une lampe entre les mains de Maxime; puis, saisissant le bras de l'amie de sa mère, elle l'entraîna à travers le jardin jusqu'à une salle de billard où se trouvait un vieux piano. Cette salle était glaciale, la jeune fille fit allumer un grand feu et préparer du thé; elle déclara ensuite qu'elle ne retournerait au château qu'après avoir écouté jusqu'à la dernière note la partition séditieuse. — « Voilà la première fois de tout l'hiver que j'ai une loge à l'Opéra, » répétait-elle gaiement.

Jouant un rôle doublement protecteur dans cette folle escapade, madame Limières se montrait d'une humeur charmante; Maxime était enivré. Il interpréta son opéra avec verve; il fut touchant, pas-

sionné, simple, grand artiste. Les éloges de Lucienne, le retour au château dans l'obscurité, sous les grands arbres, le bonsoir presque familier que lui jeta du haut de l'escalier mademoiselle de Cyntrix encore sous l'influence de son enthousiasme musical, achevèrent de troubler la raison de Maxime.

CHAPITRE VII.

— Non, se disait-il à lui-même en se promenant avec agitation dans sa chambre, plusieurs heures après avoir quitté Lucienne; non, cette admirable jeune fille n'est pas la femme qui peut convenir à Michel. Michel possède une âme de grand homme; il s'impose des devoirs envers son époque, envers ses semblables; s'absorber tout entier dans l'amour serait un crime à ses yeux, et celui qui aimera cette folle enfant, cette terrible magicienne, devra se résigner à passer sa vie en extase à ses pieds. Une intelligence de penseur, une imagination de poëte, les caprices de l'artiste, la flamme du midi, les langueurs du nord; il y a de tout cela chez Lucienne. Quelle grâce dans son maintien, quelle coquetterie fascinatrice dans sa toilette! Michel n'est pas fait pour l'aimer, puisqu'il a pu passer trois semaines auprès d'elle et rester calme. Oh! Michel! Michel! donne-moi ton cœur, ta tête, tes sens de glace; apprends-moi comment on peut respirer le même air que Lucienne et conserver sa raison. Mais non, je ne veux pas l'apprendre. Je ne suis qu'un artiste, moi, un esclave de la passion; dussé-je en mourir, je veux l'aimer!...

Maxime fut présenté le lendemain matin à madame de Cyntrix et à Léonce revenu de Paris plus tôt qu'on ne l'attendait. Les traits réguliers du jeune artiste, ses grands yeux bleus rêveurs, ses cheveux bruns fièrement plantés sur un front élevé, le timbre harmonieux de sa voix, la grâce nonchalante de son maintien lui gagnèrent la sympathie de la mère de Lucienne.

— Votre protégé est charmant, dit-elle à demi-voix à madame Limières, qui la veille au soir n'avait pas épargné les détails sur le talent et l'héroïsme politique du jeune compositeur. Selon madame Limières, il était évident que le maëstro inconnu serait déjà en possession de la fortune et de la gloire s'il avait voulu faire des concessions lyriques aux tyrans de l'Italie.

Léonce, au premier regard jeté sur Maxime, remarqua tout ce que la coupe de ses vêtements, la disposition de ses cheveux et la longueur de ses ongles annonçaient de respect pour la mode, et le frère de Lucienne ne put dès lors refuser une certaine considération au nouveau venu. D'ailleurs, à cette époque de l'année, le haut fonctionnaire en expectative s'ennuyait fort à la campagne. L'arrivée d'un hôte devant qui il pourrait déployer les grâces de sa personne affectée, n'était-ce pas une bonne fortune?

Pendant le dîner on parla d'Hortense; les éloges de madame Limières ne tarissaient pas. Elle exaltait la simplicité de la jeune fille, sa douceur, l'austérité de ses principes, la résignation avec laquelle elle acceptait sa rude destinée. Que madame Limières fût entièrement de bonne foi en parlant de la sorte, c'est ce que nous n'oserions affirmer, car elle se montrait en général d'une singulière perspicacité lorsqu'il s'agissait de juger les personnes qu'elle ne couvrait pas de sa protection. Le nom de Michel arriva naturellement dans la conversation; excepté Lucienne, tous accablèrent de leur blâme l'homme sans mœurs et sans délicatesse qui s'était fait un jeu de compromettre Hortense.

— Son amitié pour les Symier était une des nombreuses bizarreries de ma belle-mère, s'écria madame de Cyntrix; je n'ai jamais eu, pour ma part, la moindre confiance ni dans le père ni dans le fils. Le père n'était qu'un aventurier; quant au fils, j'ai reconnu tout de suite en lui un sophiste de la plus dangereuse espèce. Les hommes comme lui, sous prétexte de réformer le genre humain, veulent tout simplement renverser les obstacles qui s'opposent à leurs passions.

— Il a assez clairement prouvé ce dont il était capable en s'efforçant d'égarer cette malheureuse Hortense par ses exécrables raisonnements et ses protestations d'amour, ajouta madame Limières.

— C'est tout bonnement un misé... commença Léonce d'un ton méprisant.

— Michel Symier est mon ami intime, plus qu'un ami, un frère pour moi, monsieur, interrompit vivement Maxime.

Maxime Baldiani avait, nous l'avons dit, une nature impétueuse. Sa voix tremblait, ses yeux lançaient des flammes, son attitude était terrible : Léonce fut complétement décontenancé par cet éclat d'indignation sincère.

— J'ignorais que vous connussiez M. Symier, reprit-il d'un ton plus doux.

Madame de Cyntrix et madame Limières, un peu inquiètes des suites possibles de cet incident, s'empressèrent de modifier leur première appréciation; elles alléguèrent la jeunesse de Michel, l'éducation bizarre que lui avait donnée son père. Lucienne, au même instant, attachait sur Maxime des regards qui disaient clairement : Je vous approuve, je vous remercie. Maxime surprit ces regards; son premier mouvement fut un transport de joie, le second une jalousie poignante. Cette approbation, cette sympathie étaient peut-être pour Michel!... Au fond de sa pensée, Michel devint un rival dont il évita soigneusement désormais de prononcer le nom. Cette petite scène, du reste, eut pour lui les résultats les plus avantageux. Madame de Cyntrix le jugea naïf, enthousiaste, plein de cœur. Léonce, suivant l'habitude invariable des êtres vulgaires, devint obséquieux envers l'homme qui n'avait pas hésité à le braver, et Lucienne accorda son estime à l'artiste dont le talent l'avait émue, dès qu'elle crut reconnaître en lui une âme généreuse et dévouée.

Madame Limières et son protégé ne devaient passer que trois journées en Normandie. Ces journées écoulées, on les supplia de prolonger d'une semaine leur séjour à Sablonville. Madame Limières accepta pour elle et pour Maxime.

La campagne est bien moins triste pendant l'hiver que ne le supposent les habitants des villes. Pas un seul jour la terre ne reste sans parure; la rose de Noël, la pervenche, l'anémone succèdent sans interruption aux chrysantèmes et aux asters; les rosiers du Bengale bourgeonnent sous le givre, et bien avant l'apparition officielle du printemps, la violette parfume les sentiers. A travers les arbres dépouillés apparaissent des points de vue inattendus; la nuance uniforme de la terre et du branchage donne de l'importance au moindre brin d'herbe resté vert, à la plus humble fleur. Puis les violents et brusques contrastes ont leur charme; se trouver dans un salon splendidement décoré, se réchauffer à un feu brillant, être entouré de fleurs, de livres, de tableaux, sont de faibles jouissances à Paris; mais au fond des bois, quand l'air est âpre, le ciel obscur, quand le vent déracine les arbres, quand la neige poudre à blanc les charmilles, les raffinements du luxe acquièrent un prix qu'on ne leur soupçonnait pas auparavant. Comme tous les véritables Anglais, les Strawler passaient l'hiver à la campagne. Chaque mois ils organisaient de

grandes chasses, et une fois au moins par semaine les sept misses invitaient leurs voisins à des concerts et à des bals. Maxime, présenté par madame de Cyntrix, eut les plus grands succès dès la première soirée. Miss Arabella, miss Georgina, miss Augusta, n'avaient de sourires, de phrases gracieuses que pour lui; mais Maxime n'accordait aucune attention aux belles misses, c'était pour Lucienne seule qu'il chantait, pour Lucienne seule qu'il disait ses vers, et toute son âme semblait passer dans son regard quand ses yeux rencontraient par hasard les yeux de la jeune fille. Madame Limières se chargeait des commentaires.

— Maxime se meurt d'amour pour vous, disait-elle à Lucienne dès que madame de Cyntrix s'éloignait. Si j'essaye de le plaisanter sur sa mélancolie, il s'enfuit sans me répondre. « En travaillant on oublie, et la gloire console de bien des choses, lui disais-je encore hier au soir. Travaillez, devenez illustre. » — « La gloire m'est indifférente aujourd'hui et le travail m'est impossible, » a-t-il répondu. Je suis sérieusement inquiète de mon pauvre artiste, ajoutait madame Limières avec tristesse.

En parlant ainsi, cette singulière femme obéissait si exclusivement à son goût dominant pour l'intrigue que, si Lucienne l'eût consultée, elle lui aurait sans aucun doute conseillé au même moment de repousser à quelque titre que ce fût l'amour de Maxime. Mademoiselle de Cyntrix n'attachait d'ailleurs qu'une médiocre importance aux paroles de madame Limières, dont le caractère lui était parfaitement connu.

Les huit jours s'écoulèrent vite. Rappelée à Paris par ses affaires personnelles, madame Limières quitta Sablonville, mais elle y laissa Maxime. Une chasse au cerf qui devait avoir lieu la semaine suivante, et à laquelle les Strawler avaient engagé le jeune artiste, donna à l'ami de Michel un prétexte très-suffisant pour rester en Normandie.

La chasse au cerf se faisait à trois lieues de Sablonville, dans une vaste forêt de l'État affermée par les Nemrod des environs. On se réunissait à huit heures du matin sur la lisière du bois dans la maison d'un garde. Dès six heures, Lucienne descendit en habit de cheval dans la cour de Sablonville. Jamais Maxime ne l'avait vue aussi belle. Sa longue robe brune au corsage plat trahissait les lignes souples et riches de sa taille. Un feutre brun aussi, coquettement relevé sur le côté par une touffe de plumes blanches, donnait une

expression inaccoutumée à ses yeux noirs, une grâce mutine aux boucles blondes qui s'échappaient d'une résille d'or. Léonce apparut dans le costume le plus strictement britannique. Les domestiques amenèrent les chevaux, et les trois jeunes gens galopèrent bientôt à toute bride dans la brume froide du matin.

Une vingtaine d'hommes et une douzaine d'amazones déjeunèrent gaiement sous une tente dressée devant la maison du garde. Il était près de dix heures quand on se mit en chasse. Animée par le grand air, par les cris des chasseurs, les aboiements des chiens et le son des trompes, Lucienne suivit d'abord la piste avec ardeur; mais cet enivrement un peu sauvage ne la domina pas longtemps; au bout d'une heure elle se trouva, sans trop savoir comment, dans un sentier couvert, seule avec Maxime. Lucienne et Maxime allaient au pas, l'un près de l'autre, sans se parler. Lucienne était-elle triste, ennuyée, ou éprouvait-elle simplement l'abattement physique et moral qui succède chez les natures nerveuses aux vives surexcitations? Maxime ne songeait pas à se le demander, tant il était accablé lui-même. Il partait irrévocablement le lendemain pour Paris, aimant Lucienne comme il n'avait jamais aimé, et condamné, du moins il le croyait, à ne jamais la revoir. Depuis leur première entrevue il avait profondément réfléchi. La raison lui montrait avec une cruelle lucidité quels insurmontables obstacles de position le séparaient de mademoiselle de Cyntrix. Sa vanité d'homme et d'artiste s'alarmait des injurieux soupçons que toute tentative pour faire partager son amour ne manquerait pas d'attirer sur lui.

On n'entendait plus ni le son des cors, ni les rires des jeunes filles, ni le trot des chevaux, ni les aboiements des chiens.

— Nous sommes décidément égarés, dit tout à coup Lucienne d'une voix un peu inquiète.

— Qu'importe? répondit Maxime d'un air distrait.

— Comment donc! reprit Lucienne en souriant avec un certain effort, ne voyez-vous pas que notre situation est extrêmement grave? C'est exactement celle du *Petit Poucet*.... moins les cailloux. — Qu'allons-nous faire?

— Rejoindre la chasse.

— Nous risquons d'errer dans la forêt jusqu'à la nuit sans rencontrer ceux que nous cherchons. Le plus sage serait de marcher tout droit devant nous; le bois n'a que deux lieues de profondeur, nous

arriverons nécessairement chez quelque garde qui nous conduira au rendez-vous du départ.

Sans attendre la réponse de Maxime, Lucienne fit prendre le trot à son cheval. Le hasard conduisit mademoiselle de Cyntrix et Maxime à l'endroit précis de la forêt qui avait été désigné pour la réunion générale des chasseurs; mais les deux jeunes gens durent y rester seuls pendant plusieurs heures. Ils entrèrent dans la maisonnette du garde et s'établirent au coin de la cheminée. Le maître du logis était à la chasse; sa femme, occupée de travaux de ménage, allait et venait au dehors; une petite fille de trois ans dormait dans un berceau. Maxime ne sut pas rester maître de lui-même jusqu'à la fin de ce long tête-à-tête. A la veille de revoir Michel, il sentait ses remords, longtemps assoupis, se réveiller avec force; son imagination vive et mobile lui représentait en ce moment comme une trahison infâme sa conduite envers son ami. Il résolut d'avouer toute la vérité à Lucienne.

— C'est un impérieux devoir, se disait-il.

C'était encore bien plus le besoin d'ouvrir son cœur à mademoiselle de Cyntrix; de lui parler d'amour, fût-ce même de l'amour d'un autre.

Depuis longtemps le silence régnait dans la cabane, et Lucienne rêvait, les yeux fixés sur le foyer où se consumaient d'énormes bûches.

— Michel vous aime, dit Maxime sans préambule, et je n'étais venu à Sablonville que pour vous l'apprendre.

— Vous oubliez, répondit Lucienne avec un peu d'agitation dans la voix, que je sais aussi bien que vous tout ce qui concerne Hortense.

— Hortense! répéta Maxime d'un accent dédaigneux; que peut être Hortense pour qui vous a connue? — Michel n'aime que vous.

— Je le regrette, reprit Lucienne avec une simplicité digne. Je n'accuse pas Michel; mais l'amour qu'il m'offre ne saurait me suffire, dites-le-lui. — Dites-lui aussi, car c'est la vérité, ajouta Lucienne d'une voix plus émue, que si son cœur avait été moins différent du mien, je l'aurais probablement aimé. Il y avait tant d'idées, tant de goûts, tant de souvenirs communs entre nous deux!

Tout héroïsme abandonna brusquement Maxime devant cet aveu, et des larmes de jalousie brillèrent dans ses yeux.

— Vous aimez Michel! murmura-t-il d'une voix étouffée. D'ailleurs, les femmes n'aiment-elles pas toujours ceux qui savent garder pour eux-mêmes la moitié de leur âme?

— Je n'aime pas Michel, répondit tranquillement Lucienne.

— Dites-vous la vérité? s'écria Maxime en la regardant avec anxiété.

— Je ne l'aime pas! répéta Lucienne.

Maxime, hors de lui, saisit la main de mademoiselle de Cyntrix et la pressa contre ses lèvres. Lucienne se leva sans prononcer un seul mot et attendit, sur le seuil de la cabane, en causant avec la femme du garde, le retour des chasseurs.

Ils arrivèrent tous ensemble, les uns enthousiasmés de leurs propres prouesses et des prouesses de leurs chiens, les autres infiniment trop préoccupés de leurs coquetteries ou de leurs amours pour s'étonner d'être reçus par mademoiselle de Cyntrix et par Maxime.

Le lendemain matin Maxime quittait Sablonville. — En revoyant Michel, l'artiste tomba dans les bras de son ami.

— Pardonne-moi, s'écria-t-il, pardonne-moi; j'adore Lucienne, et peut-être m'aimera-t-elle un jour...

— Je te pardonne d'être beau, d'être intelligent et de savoir te faire aimer, répondit Michel avec douceur. — Ne t'avais-je pas dit que j'aimais seul?

MAX VALREY.

(La suite à la prochaine livraison.)

REVUE DES SCIENCES

LES FERMENTATIONS,

TRAVAUX RÉCENTS DE M. PASTEUR.

La nature des questions que nous avons traitées jusqu'à présent dans la *Revue* nous a permis d'arriver à une conclusion précise, à une formule simple résumant les faits découverts, les théories controversées. Il n'en est plus de même aujourd'hui; nous écrivons le récit d'une bataille dont le sort n'est pas décidé, nous en suivrons les péripéties et les différents épisodes sans pouvoir encore acclamer le vainqueur. Semblable à l'ancien télégraphe si empêché par le brouillard, qui commençait à transmettre une dépêche intéressante pour l'abandonner bientôt tronquée et incomplète, nous laisserons le lecteur en suspens.

Peut-être pensera-t-on qu'il eût été convenable d'attendre encore, et de n'entreprendre le récit des brillants travaux dont nous allons parler qu'après leur terminaison définitive; sans doute le lecteur eût eu moins de peine à nous suivre et eût retiré plus de fruit du temps qu'il eût bien voulu nous donner, mais la science n'a pas seulement pour but de mieux connaître le monde extérieur; elle est aussi un mode de philosopher qu'on apprécie d'autant mieux qu'on le voit en action. — On comprend mieux quelle marche suit l'esprit humain à la recherche de la vérité, quand on le peut saisir en plein travail, hésitant au milieu des interprétations, s'efforçant de démêler une cause essentiellement occulte et difficile à pénétrer, que si l'on attend que, l'œuvre terminée, le savant ait le temps de rajuster les plis de son manteau pour paraître en public et exposer dogmatiquement sa découverte.

Si nos compatriotes aiment beaucoup à voir défiler par les rues un beau régiment, brossé, luisant, sortant de la caserne, ils aiment mieux encore le voir rentrer dans ses foyers, après une campagne pénible et glorieuse; les uniformes percés, usés, poussiéreux, les visages hâves et défaits sont plus touchants que les pompons neufs et les gibernes brillantes; et on s'intéresse aux vainqueurs en raison de leurs souffrances et de leurs travaux, quand bien même, ainsi qu'on

a vu parfois, le résultat de la campagne ne serait pas complétement atteint.

Peut-être trouvera-t-on de même quelque intérêt à suivre les progrès de cette belle question de la fermentation, à la voir s'éclairer peu à peu par les victoires remportées, encore qu'elle, non plus, ne soit pas arrivée jusqu'à l'Adriatique.

S'il est un phénomène chimique qui touche de près à la vie de chaque jour, c'est à coup sûr la fermentation. — Le pain qui paraît à tous nos repas, le vin, la bière, l'eau-de-vie, sont des produits fermentés; la transformation de l'amidon des céréales en sucre, du sucre que renferment les raisins, les betteraves, les cannes, ou même le lait, en alcool, sont encore des phénomènes de fermentation. Cette dernière métamorphose ayant lieu spontanément quand on laisse ces substances quelque temps exposées à l'air humide, à une température de 15 ou 20 degrés, les hommes n'ont eu qu'à profiter de ce qui se produisait sous leurs yeux à chaque instant; aussi aucun peuple ne paraît avoir ignoré l'art de tirer des fruits, ou des céréales, ou du lait, une liqueur spiritueuse.

Le goût des liquides alcooliques est répandu parmi toutes les nations. Toutes éprouvent le besoin de cette excitation favorable d'abord, puis abrutissante lorsque l'usage dégénère en abus.

Chaque peuple a sa boisson enivrante de prédilection; aux hommes du Nord, il faut la bière, le gin et le wisky; sous le ciel de feu des tropiques, l'Indien trouve encore plaisir à s'enivrer de rack et de rhum; le Tartare fait aigrir et fermenter le lait de ses troupeaux; mieux partagés enfin, les habitants des climats tempérés arrosent leurs fêtes de leurs vins aux saveurs si variées.

Partout, sous les formes les plus diverses, l'alcool est de toutes les fêtes; il s'assoit à tous les festins, coule à pleins bords, et la gaieté avec lui. Tous invoquent sa puissance : l'heureux lui demande de donner à sa joie un nouvel élan, le misérable d'étourdir sa douleur, l'exilé de peupler sa solitude. — Depuis le vieil Anacréon, tous les poëtes l'ont chanté tour à tour, et l'éloge du vin est aussi ancien que le monde.

Il n'en est pas de même de l'explication du phénomène qui lui donne naissance, et bien que la fermentation ait été étudiée par nombre de savants, et des plus grands, c'est à peine si nous connaissons dans tous ses détails quelques-uns des phénomènes qu'on peut réunir sous ce titre générique de fermentation.

Leur histoire est une des plus délicates qu'ait rencontrée la science;

elle exige une analyse minutieuse, un travail acharné, une patience à toute épreuve; mais si le chemin est rude, le but à atteindre est fait pour exciter et soutenir le courage. La fermentation, en effet, se présente partout et sous les aspects les plus contraires; c'est elle que mettent en œuvre le boulanger, le brasseur et le vigneron; mais au moment où l'on est tenté de bénir ses bienfaits, elle change d'aspect tout à coup, d'alliée devient ennemie, et lance la mort sous une forme d'autant plus terrible qu'elle est insaisissable.

Des effluves morbides s'élèvent silencieusement des marais; la peste, le choléra planent sur la cité, toutes les maladies contagieuses, germes de fermentations mortelles, se déchaînent sur le monde, s'élancent d'un lieu à l'autre sans ordre, sans règle, frappent au hasard l'enfant et le vieillard, et couchent un à un dans la bière leurs cadavres déjà noircis sous leur puissante étreinte[1].

Le temps n'est pas venu encore où la science, discernant ces germes fatals, saura s'opposer à leurs ravages; quelques fermentations seulement sont connues aujourd'hui, et nous commencerons leur étude par celle de la fermentation alcoolique, que les travaux de M. Pasteur viennent d'éclairer d'un jour tout nouveau.

I

FERMENTATION ALCOOLIQUE. — SES PRODUITS.

Dans un précédent article[2], nous avons prononcé déjà le nom de ce chimiste célèbre, Stahl, qui, tout en systématisant la science, en la concentrant pour la première fois en un corps de doctrine, eut le malheur de la fourvoyer dans une mauvaise direction où, errante, elle resta près d'un siècle avant de revenir au droit chemin de la méthode expérimentale.

Malgré sa mauvaise méthode, Stahl a émis sur un grand nombre de questions, et notamment sur la fermentation, des idées remarquablement justes, élevées et propres à faire progresser la science; il compare ce phénomène à une combustion, il voit dans le ferment qui agit sur la matière fermentescible pour déterminer sa transfor-

1. La plupart des physiologistes admettent bien que les maladies qui se transmettent par *contact* sont dues à l'inoculation de germes de fermentation spéciales, mais un grand nombre d'entre eux se refusent à cette explication pour d'autres maladies (rougeole, scarlatine, etc.) qu'ils attribuent plutôt à une modification encore inconnue des conditions atmosphériques.

2. *Deux Chimistes oubliés*, 25 juin 1861.

mation un phénomène analogue à celui de la combustion, dans laquelle une étincelle communique le feu à une masse combustible. Le feu, d'après Stahl, et cette idée est remarquablement avancée, est dû au mouvement d'un fluide spécial : le phlogistique qui s'échappe des corps combustibles au moment de leur combustion; ainsi le phlogistique devient incandescent seulement à l'instant où ses molécules éprouvent un vif mouvement d'oscillation. En repos, il n'est pas plus le feu que l'air n'est le son lorsque ses molécules ne sont pas en vibration.

Pour Stahl, disons-nous, le phlogistique était mis en mouvement par l'air et un corps déjà en combustion, c'est-à-dire dont les molécules étaient elles-mêmes en vibration, et la fermentation devenait un phénomène exactement du même ordre; il fallait pour qu'elle eût lieu, pour panifier la farine par exemple, mettre ses molécules en mouvement à l'aide d'autres molécules déjà en vibration. C'était là l'explication de l'utilité du *levain*. Enfin, de même que la présence de l'air est nécessaire à la combustion, elle l'est à la fermentation, Stahl partageait cette opinion avec Van Helmont, qui déjà l'avait émise plusieurs années auparavant.

La fermentation était une question trop importante pour que Lavoisier pût la négliger au moment où il entreprit sa grande réforme chimique; aussi consacre-t-il à son étude tout un chapitre de son *Traité de Chimie*.

Lisons les premières pages de ce chapitre; elles nous montreront nettement le point de départ réellement scientifique des recherches dont nous allons présenter les résultats : « *De la décomposition des oxydes végétaux par la fermentation vineuse.* » Tout le monde sait comment se fait le vin, le cidre, l'hydromel et, en général, toutes les boissons fermentées spiritueuses. On exprime le jus des raisins et des pommes, on étend d'eau ce dernier, on met la liqueur dans de grandes cuves et on la tient dans un lieu dont la température soit au moins à 10° du thermomètre de Réaumur. Bientôt il s'y excite un mouvement rapide de fermentation; des bulles nombreuses d'air viennent crever à sa surface, et quand la fermentation est à son plus haut période, la quantité de ces bulles est si grande, la quantité de gaz est si considérable, qu'on croirait que la liqueur est sur un brasier ardent qui y excite une violente ébullition. Le gaz qui se dégage est de l'acide carbonique, et quand on le recueille avec soin, il est parfaitement pur et exempt du mélange de toute autre espèce d'air ou de gaz. Le suc des raisins, de doux et sucré qu'il était, se change par cette opération en une liqueur vineuse qui, lorsque la fermentation est complète, ne contient plus de sucre et dont on peut retirer

par distillation une liqueur inflammable, qui est connue dans le commerce et dans les arts sous le nom d'esprit-de-vin...

« Cette opération est une des plus frappantes et des plus extraordinaires de toutes celles que la chimie nous présente, et nous avons à examiner d'où vient le gaz acide carbonique qui se dégage, d'où vient l'esprit inflammable qui se forme, et comment un corps doux, un oxyde végétal, peut se transformer ainsi en deux substances si différentes, dont l'une est combustible, et l'autre éminemment incombustible. On voit que pour arriver à la solution de ces deux questions, il fallait d'abord bien connaître l'analyse et la nature du corps susceptible de fermenter et les produits de la fermentation; car rien ne se crée *ni dans les opérations de l'art, ni dans celles de la nature, et l'on peut poser en principe que, dans toute opération, il y a une égale quantité de matière avant et après l'opération; que la qualité et la quantité des principes est la même, et qu'il n'y a que des changements, des modifications.*

« C'est sur ce principe qu'est fondé tout l'art de faire des expériences en chimie; on est obligé de supposer dans toutes une véritable égalité ou équation entre les principes du corps qu'on examine et ceux qu'on en retire par l'analyse. Ainsi, puisque du moût de raisin donne du gaz acide carbonique et de l'alcool, je puis dire que le *moût de raisin = acide carbonique + alcool.* »

Fait étrange! Lavoisier déduit cette loi admirable, sur laquelle repose toute la chimie, d'analyses du sucre, de l'acide carbonique et de l'alcool, entreprises avec les méthodes très-imparfaites qu'il possédait, et par suite extrêmement défectueuses. C'est seulement à cause d'erreurs qui se compensent, qu'il arrive à établir l'égalité entre le poids des matières employées et le poids des substances obtenues. — Ses analyses sont tout à fait fautives, l'erreur est partout, elle est même dans l'équation finale, comme on l'a démontré récemment, et c'est précisément sur ces mauvaises analyses que Lavoisier base une loi admirablement juste et des plus grandes que l'homme ait jamais découvertes : « Rien ne se crée, rien ne se détruit. » Elle avait été entrevue déjà par Jean Rey, publiée, puis oubliée, comme les autres idées si avancées que renferment les *Essais*[1].

Il semble qu'il y ait dans les sciences deux périodes différentes. Dans la première, époque de création, il faut voir l'ensemble des phénomènes, les étudier de haut, sans s'arrêter aux détails, sans se laisser dominer par les causes perturbatrices, de façon à esquisser largement, à grands traits, le caractère des phénomènes; c'est à cette

1. *Revue Nationale*, 25 juin.

période qu'il faut des hommes de génie, doués de l'instinct scientifique, sachant mettre le doigt sur le nœud d'une question, et arrivant jusqu'à la vérité, malgré les mauvais chemins qu'ils ont suivis pour l'atteindre.

Plus tard arrive l'heure de la précision, où les esprits exacts, minutieux, adroits, sceptiques, reviennent sur la grande ébauche des prédécesseurs, reprennent les parties négligées, incomplètes, montrent les fautes, les erreurs, découvrent les détails et démontrent ce que le génie des premiers avait imposé.

Quand Mariotte, quand Gay-Lussac découvrirent les belles lois auxquelles obéissent les gaz soumis à des pressions ou à des températures variables, ils esquissèrent l'ensemble du phénomène, et, bien que leurs expériences fussent jusqu'à un certain point inexactes et grossières, comme le montrèrent plus tard Rudberg et M. V. Regnault, il n'en reste pas moins certain que les lois qu'ils ont données sont vraies, et que si certains gaz ne les suivent pas strictement, c'est que ce ne sont point des gaz parfaits, et qu'ils affectent encore jusqu'à un certain point l'allure des liquides qu'ils peuvent facilement donner par leur condensation.

Les expériences de Lavoisier sur la fermentation sont de même inexactes ; mais il avait entrevu depuis longtemps cette propriété si importante de la matière, d'être indestructible; il avait rêvé longtemps à cette nécessité où se trouve le chimiste de toujours retrouver, quelles que soient ses métamorphoses, toute la matière qu'il a employée, et tout imprégné de cette idée, cherchant à la formuler, il croit en saisir un exemple dans la fermentation, et l'émet, à ce propos, bien qu'elle ne s'y applique pas dans la mesure où il l'entendait[1].

Malgré ces travaux, on était loin d'avoir sur la fermentation des opinions assez précises pour que la question fût abandonnée, et au commencement du siècle l'Académie la mit au concours. Ce fut là ce qui décida le Mémoire de Thénard qui renferme plusieurs expériences

1. Les fermentations de la farine pour donner le pain, de l'orge pour donner la bière, sont à peu près analogues à celles du vin, à cette différence près qu'il est nécessaire, pour avoir une fermentation régulière, d'ajouter une matière déjà en fermentation, du levain dans un cas, de la levûre de bière dans l'autre ; mais l'amidon de la farine et de l'orge commence par donner du sucre, puis de l'alcool et de l'acide carbonique, et les produits principaux sont identiques.

Comme on retrouve souvent dans ces opérations la levûre qu'on a employée, on admit implicitement que la matière du ferment n'entrait pas en réaction et que l'équation de Lavoisier était exacte.

intéressantes; un peu plus tard Gay-Lussac, s'occupant des procédés employés par Appert pour conserver les matières animales, fut conduit à reprendre l'étude de la fermentation.

Appert avait montré qu'il est possible de conserver pendant fort longtemps des matières animales, à la condition de les mettre complétement à l'abri de l'air; il y arrivait en développant dans les vases où les matières doivent être enfermées une quantité suffisante de vapeur d'eau pour chasser complétement l'air qui s'y trouvait, puis en fermant hermétiquement les vases pendant cette vive ébullition. L'expérience entreprise avec un des liquides qui se corrompent le plus rapidement, avec l'urine, avait de même parfaitement réussi.

Frappé de ces résultats et des analogies qui existent entre les fermentations putrides et les fermentations alcooliques, Gay-Lussac voulut chercher si l'air était oui ou non nécessaire à la fermentation du moût de raisin; l'opinion commune à Stahl et à Van Helmont que nous avons citée était complétement oubliée, on considérait la question comme neuve, et de nouvelles expériences étaient jugées nécessaires.

On savait bien que, pour déterminer la fermentation alcoolique, il faut le concours d'une matière sucrée et d'un ferment particulier de matière animale. « Les circonstances favorables à la fermentation, ajoute Gay-Lussac, ont été observées depuis longtemps, et on paraît d'accord aujourd'hui qu'elle peut commencer et continuer sans le secours d'aucun corps étranger, et particulièrement du gaz oxygène. On s'est assuré, en effet, que lorsqu'on introduit de la levûre de bière[1] avec du sucre et de l'eau dans un vase qu'on remplissait entièrement, la fermentation s'y développait de la même manière qu'à l'air libre, et de là on a conclu que la fermentation du moût de raisin, des fruits sucrés et des céréales devait s'exécuter comme celle du sucre et de la levûre de bière sans le contact de l'oxygène. » Pour s'assurer qu'il en est ainsi, Gay-Lussac exécuta cette fameuse expérience, si souvent citée depuis, dont les résultats paraissent tellement nets qu'ils doivent entraîner la conviction, bien qu'ils soient cependant des plus difficiles à analyser complétement.

Une cloche de verre remplie de mercure est retournée sur ce liquide, on y fait pénétrer quelques grains de raisin parfaitement

1. La levûre de bière est cette matière solide, jaune, de saveur amère, d'odeur analogue à celle de la bière, qui est entraînée hors des tonneaux au moment où on transvase la bière des grandes cuves où la première fermentation a eu lieu dans les tonneaux plus petits où elle doit être conservée. Nous reviendrons plus loin avec beaucoup de détails sur la véritable nature de la levûre de bière.

mûrs, puis avec une baguette de verre à tête aplatie, on écrase ces grains sans laisser entrer d'air; le haut de la cloche est dès lors occupé par un liquide fermentescible dans lequel nagent les pulpes et les enveloppes des grains; aucune fermentation ne se développe cependant, mais si, après une longue attente sans résultat, on fait entrer une bulle d'air ou d'oxygène, on ne tarde pas à voir le liquide se troubler, de l'acide carbonique se dégage, et de l'alcool peut être isolé du liquide. Gay-Lussac n'hésita pas à conclure que l'oxygène est nécessaire à la fermentation du moût de raisin, est nécessaire au moins pour la commencer, et tout le monde admit la conclusion qui paraissait ressortir si évidemment de cette expérience; — on admit même que Gay-Lussac avait le premier signalé cette nécessité de l'oxygène dans l'accomplissement du phénomène. Il y a quelques années seulement que M. Chevreul a rappelé les droits complétement méconnus de Van Helmont et de Stahl à la priorité de cette prétendue découverte qui, comme nous le verrons, n'en est pas une, au moins quant à l'interprétation que Gay-Lussac en avait tirée.

En 1815, il revint encore sur la question de la fermentation, dans le but de préciser les produits obtenus, et de chercher le rapport qui existait entre eux et le sucre employé; les résultats, insérés dans une lettre à M. Clément, ne sont pas complétements exacts; on sent que Gay-Lussac, frappé des admirables résultats qu'il a obtenus dans la recherche des lois que suivent les substances gazeuses en se combinant les unes avec les autres, tend à généraliser les rapports simples qu'il a trouvés, en forçant les chiffres, et en les interprétant avec trop de liberté, s'appuyant sur les expériences antérieures et sur la conclusion admise par Lavoisier et qu'avait cru vérifier Thénard, à savoir, que l'alcool et l'acide carbonique doivent reproduire le sucre; il résume ainsi son travail : « Si l'on suppose maintenant que les produits que fournit le ferment puissent être négligés relativement à l'alcool et à l'acide carbonique, qui sont les seuls résultats sensibles de la fermentation, on verra, en comparant la composition du sucre avec celle de l'alcool, que, pour transformer le sucre en alcool, il faut lui enlever un volume de vapeur de charbon et un volume de gaz oxygène, qui forment, en se combinant, un volume de gaz acide carbonique.

« Si l'on réduit maintenant les volumes en poids, on trouvera qu'étant données 100 parties de sucre, il s'en convertit pendant la fermentation 51,34 en alcool et 48,66 en acide carbonique, ou, en nombres ronds, parties égales. »

Ces résultats traduisaient régulièrement en nombres l'équation théorique de Lavoisier, ils présentaient cependant des inexactitudes

de plus d'un genre; l'une fut remarquée, en 1828, par MM. Dumas et P. Boulay; il n'est pas possible, en effet, d'établir d'équivalence entre le sucre de canne, que Gay-Lussac avait employé dans ses expériences, et l'alcool et l'acide carbonique produits; pour que l'équivalence existe, il faut forcément que le sucre de canne absorbe une certaine quantité d'eau; c'est ce que démontra expérimentalement M. Dubrunfaut en 1830; il vit que le sucre de canne, avant de fermenter, se transformait en sucre de raisin ou glucose, qui en diffère, en effet, par une certaine quantité d'eau; de là l'habitude où l'on est, dans les distilleries de betteraves, d'ajouter une certaine quantité d'acide sulfurique au jus renfermant le sucre cristallisable ordinaire pour le transformer plus rapidement en glucose et faciliter ainsi la fermentation[1].

A partir de ce moment, les phénomènes purement chimiques de la fermentation alcoolique paraissent parfaitement fixés, et tout le monde admet que le sucre se transforme nettement en alcool et en acide carbonique. Il n'en est pas ainsi cependant, et dans un mémoire récent, M. Pasteur a démontré que les produits de la fermentation alcoolique étaient plus nombreux qu'on ne l'avait cru jusqu'alors.

Ce chimiste, déjà connu par des travaux d'une rare élégance sur le rapprochement qui existe entre les propriétés optiques et la forme cristalline des sels fournis par certains acides organiques, notamment des acides tartriques, commença, en 1858, la publication d'une série de recherches extrêmement intéressantes sur les fermentations, qui le conduisirent bientôt à l'étude des générations dites spontanées.

En étudiant avec persévérance la fermentation alcoolique, en s'acharnant sur cette question, M. Pasteur est arrivé à plusieurs résultats des plus inattendus.

L'équivalence entre le sucre qui fermente et l'alcool et l'acide carbonique produits n'est jamais absolument exacte; il se forme toujours, en outre, une certaine quantité d'un acide qu'on peut extraire plus facilement du succin ou d'autres fermentations d'acide succinique, en même temps qu'on obtient une petite quantité de glycérine,

1. Les personnes quelque peu familiarisées avec les notations qu'emploient les chimistes, comprendront que le sucre de canne $C^{12}H^{11}O^{11}$ fixe d'abord de l'eau HO pour devenir $C^{12}H^{12}O^{12}$ glucose, et que c'est ce glucose qui, d'après la théorie admise jusqu'à présent, se dédouble en alcool et en acide carbonique, suivant l'équation ci-dessous :

$$C^{12}H^{12}O^{12} = 2(C^4H^6O^2) + 4CO^2$$

glucose ou sucre de raisin. — alcool. — acide carbonique.

alcool différent de l'alcool ordinaire, qui forme la base de tous les corps gras, et dont l'emploi industriel commence à se répandre[1].

Ainsi, dans toute fermentation alcoolique, il se produit de l'alcool ordinaire et de l'acide carbonique en grande quantité; puis, en proportion beaucoup plus faible, de l'acide succinique et de la glycérine. La constance de ces deux derniers produits dans toutes les fermentations alcooliques étudiées par M. Pasteur ne lui permet pas de supposer qu'ils soient accidentels. Il est singulier que ces deux matières aient échappé jusqu'à présent à l'attention des chimistes, car elles forment une partie assez notable du résidu sec que laissent les vins soumis à l'évaporation; dans les analyses de vins naturels qu'a exécutées M. Pasteur, on trouve que sur 20 à 25 grammes d'extrait solide que laisse un litre de vin dans lequel la fermentation a détruit tout le sucre, il existe 7 grammes environ de glycérine et 1,5 d'acide succinique. « Plus du tiers, souvent près de la moitié des matériaux solides du vin, dit M. Pasteur, et des plus importants sans contredit, étaient donc inconnus jusqu'à ce jour. Tout le monde sera porté à attribuer à la glycérine, principe essentiel des matières grasses, une part utile dans les propriétés bienfaisantes du vin... L'acide succinique, malgré sa proportion relativement faible, est loin d'être négligeable. La saveur de cet acide a quelque chose d'étrange, et en mélangeant à l'eau de l'alcool, de la glycérine et de l'acide succinique dans les proportions de la fermentation, on est surpris de sentir à quel degré ces mélanges rappellent le vin. On acquiert ainsi la conviction que la saveur propre à cette boisson, dans ce qu'elle a de plus *sui generis*, est due pour une part essentielle à l'acide succinique. »

Tout le monde a entendu raconter l'histoire de ce débitant de vin falsifié qui réclamait contre la condamnation que lui avait attirée l'analyse d'un chimiste. Celui-ci, impatienté, déclara que non-seulement le vin était falsifié, mais que même il n'y était pas entré un grain de raisin. — Et comment pouvez-vous savoir cela, monsieur, s'il vous plaît? — Eh, parbleu! il n'y a pas, dans ce que vous avez l'audace d'appeler du vin, un atome de crème de tartre, qui se trouve cependant dans tous les vins ou dans la lie qu'ils abandonnent par le repos. —Merci, monsieur, répondit le fraudeur, une autre fois j'en mettrai.

1. Lavoisier avait très-bien remarqué, dans le mémoire que nous avons cité, qu'il se formait un acide pendant la fermentation, mais il avait admis que c'était de l'acide acétique, et les autres observateurs, en constatant aussi la présence d'un acide produit pendant la fermentation, crurent qu'il provenait de l'altération de l'alcool lui-même et qu'il n'était qu'accidentel.

Ils devront donc, ces commerçants déloyaux, qui finiront par ruiner la réputation d'un des produits les plus recherchés de notre France, ajouter à leurs mélanges de l'acide succinique et de la glycérine, car sans cela, le chimiste, en recherchant ces produits, pourra conclure de leur absence à cette falsification si commune des vins qui consiste dans l'addition d'eau et d'alcool; elle deviendra ainsi encore plus facile à démontrer que par le passé.

Tels sont les résultats nouveaux que M. Pasteur a obtenus, quant aux *produits*, de la fermentation alcoolique; il se trouve que les résultats de cette opération sont beaucoup moins simples qu'on ne l'avait jugé d'abord; mais bien qu'on puisse regretter la netteté qu'avait la transformation admise jusqu'ici, il n'est pas possible de la conserver, puisque des faits bien constatés lui sont contraires.

Tous les chimistes n'admettent pas cependant avec M. Pasteur que la glycérine et l'acide succinique soient des produits *nécessaires* de la fermentation alcoolique. M. Berthelot, notamment, pense que ces deux matières sont dues en général à des fermentations simultanées à la fermentation alcoolique.

Cette dernière hypothèse serait vérifiée s'il était possible de prévenir complétement la formation des produits secondaires, c'est-à-dire obtenir une quantité d'alcool et d'acide carbonique représentant le sucre employé; et d'autre part obtenir séparément les produits secondaires en dehors des produits principaux.

N'y a-t-il plus rien à rechercher quant aux produits obtenus dans la fermentation du moût de raisin? Évidemment si. D'où vient l'acide tartrique qui entre dans la crème de tartre? comment se produisent ces éthers qui donnent aux vins leur bouquet si varié? Tout cela est inconnu encore. Au reste, la fermentation du moût de raisin n'a pas été le sujet spécial du travail de M. Pasteur : il étudiait la fermentation alcoolique en général, et il n'a porté son attention sur les vins que pour y trouver une vérification de ce que lui avait donné la fermentation du sucre de canne.

II

NATURE DU FERMENT ALCOOLIQUE. EXPLICATION DU PHÉNOMÈNE DE LA FERMENTATION.

Nous connaissons maintenant les produits qu'on obtient dans cette opération; mais il nous reste un point important à rechercher. Quel est ce ferment, cette levûre de bière qui détermine la transformation du sucre en alcool, acide carbonique, glycérine et acide succinique? Quelle est sa nature et comment agit-il?

Nous avons vu plus haut quelle avait été à ce sujet l'opinion de Stahl; pour lui, les molécules en mouvement, en vibration du ferment étaient susceptibles de communiquer ce mouvement aux molécules de certaines matières avec lesquelles il était mis en contact.

Cette explication paraît avoir été admise longtemps par les auteurs, sans qu'au reste ils aient particulièrement précisé leur manière de voir à ce sujet; on observa bien que la levûre de bière paraissait être de nature animale, parce qu'elle renfermait de l'azote qu'on a cru longtemps caractériser les tissus d'origine animale; on savait bien que dans certaines circonstances la levûre de bière s'épuisait, n'était plus capable de continuer son action, que dans d'autres, au contraire, elle augmentait de poids et d'activité après la fermentation accomplie; mais on n'avait guère d'idée nette sur sa nature avant les observations microscopiques de Desmazières, et surtout de M. le baron Cagniard de Latour, mort récemment.

En étudiant avec soin, en 1837, la levûre de bière pendant la fermentation qu'il suivait dans une brasserie parisienne, M. Cagniard de Latour vit que ce ferment était formé d'un amas de petits corps globuleux dont le plus grand diamètre varie de $\frac{1}{50}$ à $\frac{1}{100}$ de millimètre; ils sont susceptibles de se développer, de se reproduire; ils sont conséquemment organisés, et Cagniard de Latour fut forcé d'admettre que la levûre de bière n'est pas une substance simplement organique ou chimique comme on l'avait supposé jusqu'alors.

Aussitôt, en effet, qu'on met sous le microscope quelques globules de levûre de bière dans une dissolution de sucre, on voit ces globules s'entourer de bulles d'acide carbonique qui crèvent bientôt; en même temps, les globules se gonflent sur un de leurs points, et bientôt un nouveau globule transparent ne tarde pas à paraître; sur celui-ci un nouveau bourgeon naît, se développe, émet bientôt un ou deux bourgeons semblables à lui : la levûre devient rameuse, en un mot, elle se multiplie par bourgeonnement; d'autre part, elle est incapable de locomotion; c'est donc un végétal.

Enfin Cagniard de Latour ajoutait : « Les globules ne semblent agir sur une dissolution de sucre qu'autant qu'ils sont en état de vie : d'où l'on peut conclure que c'est très-probablement par quelque effet de leur végétation qu'ils dégagent de l'acide carbonique de cette dissolution et la convertissent en une liqueur spiritueuse. »

C'était là, comme on voit, une interprétation tout à fait nouvelle du fait de la fermentation, qui d'action d'entraînement devient acte physiologique, conséquence de la vie d'un être organisé; le botaniste Turpin, qui avait été chargé par l'Académie des sciences de faire un rapport sur le mémoire de Cagniard de Latour, s'empare

bientôt du sujet, confirme par de nombreuses observations les conclusions précédentes, les généralise et les affirme de la façon la plus positive.

« Par fermentation, on doit entendre association composée d'eau, de corps vivants, se nourrissant et se développant par absorption de l'une des parties du sucre, et en isolant soit l'alcool, soit l'acide acétique; action toute physiologique qui commence et finit avec l'existence des infusoires végétaux ou animaux qui la déterminent, dont la vie ne cesse que par l'épuisement total de la matière saccharine ou nutritive. C'est alors que, mourant d'inanition et ne pouvant plus se soutenir dans l'épaisseur ou à la surface du liquide, on les voit se précipiter les uns sur les autres, et s'entasser au fond du vase sous forme de lie mucilagineuse, de sédiment ou de levûre. »

En admettant pour un instant l'interprétation du baron Cagniard de Latour et de Turpin, nous rencontrons une nouvelle difficulté. Tout le monde sait que le moût de raisin ou d'orge fermente spontanément, sans qu'on y ajoute aucun ferment; si cependant la levûre alcoolique est un végétal, il faut admettre ou bien que les tissus du raisin le renferment déjà à l'état de germes qui n'ont plus qu'à se développer, ou bien encore que ces germes proviennent de l'air, où nous ne pouvons pas les distinguer à cause de leur petitesse excessive, ou qu'enfin il y a eu génération spontanée.

C'est la première interprétation qu'admet Turpin : « Les études microscopiques que nous avons faites du périsperme de l'orge nous ont amené à reconnaître que les très-petits globules de la fécule, et peut-être les nombreux globulins échappés des gros globules crevés, étaient la source ou l'origine de la levûre de bière.

« On peut demander ici comment les globules séminulifères de la levûre ont pu n'être pas détruits par l'ébullition du moût, et pendant lequel temps, au contraire, ils se sont multipliés. Le fait, existant, ne nécessite point de réponse [1]. Cependant nous dirons que les séminules de champignons que l'on fait bouillir n'en sont nullement altérées, et qu'étant ensuite versées avec l'eau sur le territoire qui leur convient, elles y germent parfaitement et abondamment. »

Et quand plus loin il veut expliquer l'utilité de l'addition de la levûre pour activer la fermentation pendant la fabrication de la bière, il ajoute : « Cette addition de levûre, qui consiste en des milliards de séminules, est un véritable ensemencement dans un territoire particulier qui est le moût. »

1. Ceci paraîtra avec raison un peu bien absolu.

La voie nouvelle était donc parfaitement tracée; la fermentation est un acte physiologique. Turpin est affirmatif, ses observations microscopiques paraissent sérieuses [1], et cependant ses conclusions ne sont pas même discutées; quand quelques années plus tard Liebig, Berzélius, Mitscherlich écrivent sur la fermentation, ils ne font nulle mention des travaux de Turpin, et ils reviennent complétement à l'ancienne explication.

« Si la levûre de bière, dit en effet M. Liebig, est réellement un corps en fermentation putride, qui n'excite la fermentation du sucre qu'en vertu de sa propre décomposition, il faut que toutes les matières qui se trouvent dans le même état produisent le même effet sur le sucre. Ceci a réellement lieu : la chair musculaire, l'urine, la gélatine animale, le blanc d'œuf et toutes ces matières provoquent la fermentation de l'eau sucrée, lorsqu'elles tombent elles-mêmes en putréfaction. La levûre, privée de ses propriétés actives par des lavages réitérés, reprend cette faculté lorsqu'on l'abandonne à elle-même pendant quelque temps dans un endroit chaud où elle puisse entrer en fermentation putride.

« La levûre de bière et en général toutes les matières animales et végétales qui éprouvent la fermentation putride, reportent sur d'autres corps l'état de décomposition dans lequel elles se trouvent elles-mêmes; elles se comportent donc de la même manière que le peroxyde d'hydrogène avec l'oxyde d'argent [2]. Le mouvement qui, par la perturbation de l'équilibre s'imprime à leurs propres éléments, se communique également aux éléments des corps qui se trouvent en contact avec elles. »

Telle fut l'opinion qui prévalut; elle est infiniment plus vague, moins précise que la première, mais elle était signée d'un nom qui fait autorité, et on enseigna dans les ouvrages que la levûre était un être organisé en voie de décomposition, qui par sa décomposition même était susceptible d'amener la fermentation, comme toutes les

1. Nous verrons plus loin cependant que Turpin a commis plusieurs erreurs.

2. Cette comparaison est très-souvent employée par les partisans de la théorie du *mouvement communiqué*. Voici en quoi consiste l'expérience à laquelle ils font allusion. Le bioxyde d'hydrogène ou eau oxygénée est un corps éminemment instable, qui se décompose très-facilement, même à la température ordinaire; si on le met en contact avec de l'oxyde d'argent, non-seulement le bioxyde d'hydrogène se décompose lui-même, mais il détermine également la décomposition de l'oxyde d'argent en argent et oxygène; il semble y avoir entraînement du mouvement de décomposition communiqué d'un corps à l'autre.

autres matières en putréfaction; un fait, toutefois, aurait dû mettre en éveil les partisans de cette théorie, c'est que Turpin, en examinant les produits de la fermentation du sucre sous l'influence du blanc d'œuf, y avait encore rencontré des globules de levûre de bière.

Tel était l'état des esprits quand M. Pasteur revint à la charge, et après s'être fait une conviction par une longue étude, très-minutieuse et très-approfondie, après avoir envisagé la question sous les points de vue les plus variés, commença d'accumuler notes sur mémoires pour faire revenir à l'opinion déjà émise par Cagniard de Latour et Turpin.

Il nous est impossible de le suivre pas à pas, au milieu du nombre considérable de faits qu'il a enregistrés; mais nous chercherons dans ses nombreuses communications les arguments les plus décisifs en faveur de la thèse qu'il a soutenue.

Pour démontrer que la levûre de bière est un végétal, il nous faudra prouver: 1° que ce végétal provient toujours d'un germe; que toutes les fois que nous empêcherons l'arrivée d'un germe dans un liquide susceptible de le nourrir, la fermentation n'aura pas lieu, et 2° que ce végétal peut vivre et se développer s'il rencontre les conditions générales de nutrition des végétaux.

Or, des expériences nombreuses, dont les plus décisives appartiennent à M. Boussingault [1], démontrent que pour qu'un végétal puisse suivre toutes les phases de son existance normale, il faut qu'il rencontre dans le territoire où il se développera de l'humidité, des matières azotées, des matières minérales, notamment des phosphates, enfin des matières carbonées. Or, M. Pasteur est arrivé à obtenir une fermentation parfaitement régulière, en mettant dans de l'eau ordinaire un sel ammoniacal comme matière azotée, des phosphates, du sucre, et enfin une trace presque impondérable de levûre, une masse humide grosse comme une tête d'épingle; bientôt la fermentation se développe, l'acide carbonique se dégage, l'alcool se produit ainsi que la glycérine et l'acide succinique, et si on examine au microscope la masse solide qui se dépose au fond du vase, on la trouve formée d'une masse de globules qui, par leur développement, leur vigueur, annoncent qu'ils se sont trouvés dans les conditions normales de leur existence.

Ainsi la levûre semée dans ce liquide, y rencontrant tout ce qui est nécessaire à son développement, y végète et détermine pendant son existence la fermentation, qui paraît dès lors en devenir une conséquence. Cette expérience décisive éclaire tout à coup une foule de

1. Voir *La terre arable*, *Revue Nationale* du 25 février 1861.

faits mal compris jusqu'alors; presque toutes les matières azotées en putréfaction peuvent exciter la fermentation... Eh! sans doute, les matières azotées donnent naissance, par leur décomposition, à des sels ammoniacaux qui peuvent servir d'aliments aux petits globules de levûre de bière qui ne tardent pas à se développer dans le sein de la liqueur après s'y être introduits, comme nous le verrons plus loin.

On trouve dans la production de la bière une quantité de levûre de bière plus grande que celle qu'on a employée... Sans doute encore n'y a-t-il pas dans une infusion d'orge germée tous les éléments nécessaires à la végétation : matière capable de servir à l'alimentation de la plante, phosphate en dissolution, sucre enfin à décomposer. La levûre de bière en ce cas se multiplie; en sera-t-il de même dans une eau sucrée pure? non; la levûre vivra pendant un certain temps aux dépens des matières azotées qu'elle renferme, avec lesquelles elle est mélangée; mais bientôt, cette quantité épuisée, les globules ne se trouvent plus dans les conditions normales, ils ont fixé tout l'azote qu'ils pouvaient absorber, ils meurent d'inanition, suivant l'expression de Turpin, et la levûre est dite épuisée.

Ainsi les globules sont susceptibles de fixer l'azote que renferment les globules mères; ils sont même susceptibles de transformer en sucre et de déterminer la fermentation de la cellulose qui forme l'enveloppe de ces globules mêmes; la végétation se poursuit d'un être à l'autre, et les tissus des anciens semblent servir d'aliments aux plus jeunes. Il en est ainsi dans les *végétations limites*, qu'a souvent obtenues M. Boussingault, en faisant germer et développer des graines dans des sols absolument stériles : la plante chétive, étiolée par manque de nourriture, puise dans ses premières feuilles de quoi fournir aux suivantes, tellement qu'un bourgeonnement est toujours précédé d'une flétrissure.

Les conditions de vie des globules sont donc identiques avec celles des végétaux, mais un végétal ne peut se développer qu'autant qu'il y a eu germe déposé; si une plante s'épanouit en un lieu quelconque, c'est qu'une graine, un germe y a été déposé. En suivant les nombreuses communications que M. Pasteur a adressées à l'Académie, nous allons voir que pour lui, en effet, il y a fermentation toutes les fois qu'ostensiblement ou d'une façon cachée au contraire des globules de levûre de bière pénètrent dans une liqueur sucrée.

Comme la plupart des naturalistes, M. Pasteur est donc l'ennemi de la génération spontanée, et en étudiant les fermentations, en voulant rechercher dans l'air les germes capables de développer le végétal ferment, il a été conduit à varier considérablement ses essais, pour rencontrer également dans l'air les graines microscopiques de

toutes les végétations parasites que nous voyons se développer si abondamment sur toutes les matières putrescibles.

Des essais entrepris depuis longtemps, notamment par Schwann, avaient déjà montré que ces germes sont contenus dans l'air; et que si on ne les laisse pas pénétrer dans les liquides les plus faciles à altérer, ceux-ci se conservent. Il est impossible par exemple d'obtenir une fermentation si on ne laisse arriver dans un ballon renfermant un liquide fermentescible d'où l'air a été chassé, que de l'air chauffé au rouge et dans lequel tous les germes sont tués; dans ce cas, nous le répétons, l'expérience est positive et capitale, il n'y a pas de fermentation, pas de putréfaction. M. Pasteur a varié l'expérience de mille façons différentes, il place dans un ballon un liquide sucré, des phosphates, un sel ammoniacal, toutes les matières propres à nourrir les germes de la levûre de bière; il porte le tout à l'ébullition, l'air commun est chassé par la vapeur, et les germes qui se trouvent dans le liquide sont tués; avant que le liquide se refroidisse, on met le ballon en contact avec un long tube renfermant du *coton-poudre*. La vapeur se condense, le vide se fait peu à peu dans le ballon, et l'air se précipite à travers le tube pour venir combler ce vide, mais le coton va retenir les germes au passage, l'air qui passera sera filtré, purifié; il arrive au contact du liquide, pas de fermentation, pas de moisissure. La voulez-vous faire paraître? prenez un peu de ce coton et jetez-le dans le liquide, la fermentation a lieu; voulez-vous aller plus loin, et démontrer, si toutes ces preuves ne vous suffisent pas, que ce sont bien les germes retenus par le coton qui ont déterminé cette fermentation? prenez un peu de ce coton-poudre, et dissolvez-le dans l'éther, où il disparaît rapidement; sur la lame de verre où vous avez fait la dissolution, le microscope vous révélera la présence d'une foule de germes différents, capables de produire ces végétaux microscopiques qui suivant leur nature déterminent diverses fermentations en développant diverses moisissures.

C'est donc voyageant dans l'air que se rencontrent ces globules, ces germes causes des fermentations; une objection se présente cependant, si notre air en est assez chargé pour qu'ils s'y rencontrent partout, ils doivent former alors un brouillard dans notre atmosphère. Il n'en est pas tout à fait ainsi, et M. Pasteur a démontré encore que, bien qu'ils soient très-abondants, ils ne se rencontrent pas toujours partout; ainsi, en enfermant des matières fermentescibles dans des ballons de verre, puis en les ouvrant tous le même jour au même endroit pour y faire pénétrer l'air commun, on remarque une fermentation dans certains cas, et point dans d'autres.

Nous citerons un passage d'une des communications les plus cu-

rieuses de M. Pasteur; outre que les précautions dont s'entoure l'observateur entraînent la conviction, le récit est des plus intéressants.

« J'ai l'honneur, disait M. Pasteur au mois d'octobre dernier, de déposer sur le bureau de l'Académie soixante-treize ballons remplis au tiers d'eau de levûre de bière filtrée limpide, liquide fort altérable, comme on le sait, car il suffit de l'exposer deux ou trois jours au plus à l'air ordinaire pour la voir donner naissance à de petits infusoires ou à des mucédinées diverses[1].

« Vingt de ces ballons ont reçu de l'air dans la campagne assez loin de toute habitation, au pied des hauteurs qui forment le premier plateau du Jura. Vingt autres ont été ouverts sur l'une des montagnes du Jura, à huit cent cinquante mètres au-dessus du niveau de la mer. Enfin une autre série de vingt de ces mêmes ballons a été transportée au Montanvert, près de la mer de glace, à deux mille mètres d'élévation.

« Les résultats offerts par ces trois séries de ballons m'ont paru assez remarquables pour être mis sous les yeux de l'Académie.

« En effet, des vingt ballons ouverts dans la campagne, huit renferment des productions organisées. Des vingt ballons ouverts sur le Jura, cinq seulement en contiennent, et enfin des vingts ballons remplis au Montanvert, par un vent assez fort, soufflant des gorges les plus profondes du glacier des Bois, un seul est altéré. Il faudrait sans doute multiplier beaucoup ces expériences. Mais, telles qu'elles sont, elles tendent à prouver déjà qu'à mesure que l'on s'élève le nombre des germes en suspension dans l'air diminue considérablement. Elles montrent surtout la pureté, au point de vue qui nous occupe, de l'air des hautes cimes couvertes de glaces, puisqu'un seul des vases remplis au Montanvert a donné naissance à une mucédinée.

« La prise d'air exige quelques précautions que j'avais reconnues indispensables depuis longtemps pour éloigner autant qu'il est possible l'intervention des poussières que l'opérateur porte avec lui, et de celles qui sont répandues à la surface des ballons et des outils dont il faut se servir. Je chauffe d'abord assez fortement le col du ballon et sa pointe effilée dans la flamme d'une lampe à alcool. Puis je fais un trait sur le verre à l'aide d'une lame d'acier. Alors, élevant le ballon au-dessus de ma tête, dans une direction opposée au vent, je brise la pointe avec une pince en fer, dont les longues branches viennent de passer dans la flamme, afin de brûler les poussières qui pourraient

1. Les mucédinées sont ces moisissures verdâtres qui se développent si fréquemment sur les matières organiques exposées à l'air, tout le monde les a vues sur la *colle de pâte*.

être à leur surface et qui ne manqueraient pas d'être chassées en partie dans le ballon par la brusque rentrée de l'air.

« J'avais été fort préoccupé durant mon voyage de la crainte que l'agitation du liquide dans les vases pendant le transport n'eût quelque influence fâcheuse sur les développements des infusoires et des mucédinées. Les résultats suivants éloignent ces scrupules. Ils vont nous permettre en outre de reconnaître toute la différence qui existe entre l'air de la plaine et des hauteurs et celui des lieux habités.

« Mes premières expériences sur le glacier des Bois furent interrompues par une circonstance que je n'avais nullement prévue. J'avais emporté, pour refermer la pointe des ballons après la prise d'air, une lampe éolipyle alimentée par de l'alcool. Or la blancheur de la glace frappée par le soleil était si grande, qu'il me fut impossible de distinguer le jet de vapeur d'alcool enflammé, et comme ce jet de flamme était d'ailleurs un peu agité par le vent, il ne restait jamais sur le verre brisé assez de temps pour fondre la pointe et refermer hermétiquement le ballon.

« Je fus donc obligé de rapporter à la petite auberge de Montanvert, non refermés les ballons que j'avais ouverts sur le glacier, et d'y passer la nuit, afin d'opérer dans de meilleures conditions, le lendemain matin, avec d'autres ballons. Ce sont les résultats de cette deuxième série d'expériences que j'ai indiqués tout à l'heure.

« Quant aux treize ballons ouverts la veille sur le glacier, je ne les refermai que le lendemain matin, après qu'ils eurent été exposés toute la nuit aux poussières de la chambre dans laquelle j'avais couché. Or, de ces treize ballons, il y en a dix qui renferment des infusoires ou des moisissures. »

Il y a longtemps que le sentiment général attribue à l'air des montagnes un degré de pureté supérieur à l'air des plaines. M. Pasteur en a donné une démonstration aussi rigoureuse qu'élégante.

Nous comprenons bien, maintenant que nous voyons avec quelle profusion tous les germes organiques sont répandus dans l'air commun, nous comprenons bien comment une fermentation peut s'établir dans du moût de raisin, dans une infusion d'orge exposés à l'air; il s'y fait une fermentation alcoolique parce que le *territoire*, pour nous servir de l'expression de Turpin, est éminemment propre à leur développement, et nous trouvons déjà une explication du fait annoncé par Gay-Lussac sur la fermentation du moût de raisin enfermé dans une cloche sur le mercure; en introduisant de l'air, il a très-probablement introduit en même temps un de ces germes des globules de levûre de bière qui voyagent invisibles dans l'espace. Il est possible également que, sous l'influence de l'air pur introduit, un de ces

germes existant dans le *mercure* ait pu entrer en germination et ait développé le phénomène. M. Pasteur a, en effet, démontré récemment que le mercure des laboratoires est loin d'être exempt de tous ces germes, et qu'il suffit souvent, pour déterminer la fermentation d'un liquide altérable mis jusqu'alors en contact seulement avec de l'air calciné, d'y faire tomber une ou deux gouttes de mercure ordinaire; si le mercure a été chauffé avant l'expérience, la fermentation n'a plus lieu, car les germes ont été détruits.

Voilà donc un fait acquis à la science : la levûre de bière se sème, elle se nourrit de matières azotées, de matières minérales, elle a donc tous les caractères d'un végétal. En résulte-t-il que la fermentation soit un acte physiologique et que ce soit par suite du développement de la levûre que le sucre fermente? sur ce point les opinions sont partagées. M. Pasteur a hésité pendant longtemps avant de se déclarer, et M. Berthelot paraît incliner à penser que la levûre de bière serait capable de déterminer la fermentation du sucre en sécrétant, par suite de son action vitale, une matière spéciale dont le contact suffirait pour déterminer la fermentation. Il est possible, en effet, en lavant la levûre de bière, d'en extraire un liquide capable de faire éprouver au sucre de canne la première transformation qui l'amène à l'état de glucose; mais on n'a pas pu jusqu'à présent isoler le ferment alcoolique proprement dit, c'est-à-dire cette matière qui semblerait destinée à déterminer la transformation du glucose en alcool acide carbonique, glycérine et acide succinique.

Dans ces derniers temps, M. Pasteur a nettement pris son parti; il pense que la fermentation alcoolique est bien une action physiologique, et il appuie cette manière de voir par une expérience dont il a tout récemment annoncé les résultats à l'Académie des sciences[1].

Il place du sucre et toutes les matières nécessaires à l'alimentation des globules dans des vases dont il fait deux séries; d'une part, le liquide peut recevoir librement le contact de l'air, et d'autre part, en être, au contraire, complétement privé; puis il sème dans chacun de ces liquides une petite quantité de levûre; la fermentation se développe dans les uns et les autres. Dans les vases où l'air a libre accès, la levûre grandit, se ramifie, pousse des bourgeons; son développement est bien plus considérable que dans l'autre expérience où l'air fait défaut; mais fait-on l'analyse du liquide dans lequel le développement a eu lieu, on trouve que le sucre n'a été altéré qu'en très-petite quantité dans les vases où l'air a pu pénétrer : une partie de levûre n'en a guère décomposé que six ou huit de sucre.

1. Séance du 17 juin 1861.

Ainsi, au contact de l'air, la levûre se développe parfaitement, mais elle fait très-mal fermenter le sucre. « Et cependant cette levûre de bière qui vient de se développer au contact de l'air en absorbant le gaz oxygène, et qui, sous cette influence et par ce mode spécial, perd son caractère ferment, n'a pas changé de nature ; car si on la transporte dans l'eau sucrée à l'abri de l'air, elle y provoque aussitôt la fermentation la plus énergique. »

Quant à la levûre privée du contact de l'air, l'expérience montre que les globules semés se multiplient, quoique d'une manière pénible, et que le sucre fermente. Dans ces conditions, une partie en poids de levûre décompose soixante, quatre-vingts et cent parties de sucre.

« En résumé, » dit M. Pasteur, « la petite plante cellulaire appelée vulgairement levûre de bière peut se développer sans gaz oxygène libre, et elle est ferment : double propriété qui la sépare alors de tous les êtres inférieurs; ou bien elle peut se développer en assimilant du gaz oxygène libre, et avec une telle activité que l'on peut dire que c'est sa vie normale, et elle perd son caractère ferment : double propriété qui la rapproche au contraire alors de tous les êtres inférieurs. Mais n'oublions pas de remarquer que, si la levûre perd son caractère ferment pendant qu'elle se multiplie sous l'influence de l'oxygène de l'air, elle se constitue néanmoins dans l'état le plus propre à agir comme ferment si l'on vient à supprimer le gaz oxygène libre.

« Voilà les faits dans toute leur simplicité. Maintenant, quelle est leur conséquence prochaine ? Faut-il admettre que la levûre, si avide d'oxygène qu'elle l'enlève à l'air atmosphérique avec une grande activité, n'en a plus besoin et s'en passe lorsqu'on lui refuse ce gaz à l'état libre, tandis qu'on le lui présente à profusion, sous forme de combinaison, dans la matière fermentescible ? Là est tout le mystère de la fermentation. Car si l'on répond à la question que je viens de poser en disant : Puisque la levûre de bière assimile le gaz oxygène avec énergie lorsqu'il est libre, cela prouve qu'elle en a besoin pour vivre, et elle doit conséquemment en prendre à la matière fermentescible si on lui refuse ce gaz à l'état de liberté ; aussitôt la plante nous apparaît comme un agent de décomposition du sucre. Lors de chaque mouvement de respiration de ses cellules, il y aura des molécules de sucre dont l'équilibre sera détruit par la soustraction d'une partie de leur oxygène. Un phénomène de décomposition s'ensuivra, et de là le caractère ferment, qui au contraire fera défaut lorsque la plante assimilera du gaz oxygène libre. »

Quelque temps avant cette communication de M. Pasteur, un savant allemand, M. H. Hoffmann, auquel on doit un très-bon mémoire

sur la fermentation, était arrivé à une explication analogue de la cause de la fermentation. « Si c'est exclusivement, dit ce physiologiste, à certains champignons et infusoires qu'appartient la propriété de décomposer les liquides sucrées, en amenant un développement de gaz, ou de faire passer les autres liquides organiques à la putréfaction à l'aide d'une absorption d'oxygène, propriété qui n'a pas été encore reconnue chez d'autres corps, soit vivants, soit morts, au moins pour ce qui est de la fermentation, il s'ensuit qu'en mettant ces liquides à l'abri de l'influence de ces deux champignons, on devra les conserver inaltérés. »

Cet accord entre deux savants, poursuivant isolément la même question, se présente souvent et milite en faveur de l'interprétation commune. — Il se pourrait cependant que la faible décomposition du sucre obtenue par M. Pasteur, quand il a fait pénétrer l'oxygène dans ses appareils, soit due non-seulement à la présence de ce gaz, mais aussi à la manière dont il a opéré. — Il avait placé son liquide dans des vases très-larges, sur une faible épaisseur, dans des conditions où la levûre a peut-être eu de la peine à se répandre dans toute la masse; nous trouvons en effet, dans le mémoire de M. H. Hoffmann, le passage suivant : « Si l'on remplit en partie un tube à réactifs avec une solution sucrée ou avec du moût de bière cuit depuis peu, qu'on dispose ensuite ce tube obliquement et qu'après le refroidissement on ajoute un peu de ferment dans la portion antérieure, où le liquide a peu de profondeur, on voit la fermentation se déclarer sur ce point et ne s'étendre latéralement qu'à quelques millimètres de distance, pendant que la plus grande partie du liquide ne subit aucune altération. Cela tient à ce que le ferment n'a aucun moyen pour s'étendre horizontalement, tandis que si le vase est disposé verticalement, les bulles de gaz qui s'élèvent contribuent à en répandre uniformément les cellules. »

Il est très-probable que M. Pasteur a prévu cette objection et qu'il est très-capable d'y répondre, car jusqu'à ce dernier point, la marche qu'il a suivie dans ces recherches est très-logique : la question était posée : Quels sont les produits de la fermentation, qu'est-ce que ce phénomène? — Il fait d'abord table rase de tout ce qu'on sait ou croit savoir ; il reprend la question *ab ovo*; il se trouve qu'elle est moins simple qu'on ne l'avait admis, et que le sucre en fermentant se sépare en quatre produits au lieu de deux ; cette complication des résultats lui donne à penser qu'il est en face d'un phénomène physiologique. M. Pasteur reprend alors les hypothèses de Cagniard de Latour et de Turpin. Pour eux le ferment est un végétal; s'il en est ainsi, ce végétal doit pouvoir se multiplier dans un sol convenable, il

le prouve; ce végétal doit naître d'une semence, il le prouve encore; restait à savoir quelle est la cause de la fermentation : ce végétal peut-il sécréter une matière qui serait le ferment, ou bien est-ce lui-même, par action physiologique, qui modifie le sucre? M. Pasteur admet la dernière hypothèse, et cherche successivement quels sont les principes existant dans le sucre que le ferment doit absorber en déterminant sa décomposition en produits divers, comme une voûte tombe en pièces de diverses formes quand on enlève une des pierres nécessaires à sa stabilité; ce que le ferment demande au sucre, ce qu'il lui enlève, c'est l'oxygène, et voici enfin une interprétation bien préférable à celle qu'on a donnée jusqu'ici, de la cause déterminante de ce phénomène, dont on s'est tant préoccupé depuis un siècle.

III

FERMENTATIONS DIVERSES. — TRAVAUX DE M. BERTHELOT. — CONCLUSION.

Nous venons de présenter avec détails les faits relatifs à la fermentation du sucre de canne sous l'influence de la levûre de bière, il nous reste maintenant à étudier les fermentations à un point de vue plus général, et à examiner si l'explication de ces fermentations diverses comme acte physiologique est encore possible.

On désigne d'une façon générale, sous le nom de fermentation, les métamorphoses que sont susceptibles d'éprouver les principes immédiats contenus dans les tissus des êtres vivants lorsqu'ils sont mis en contact de certains d'entre eux, dans des circonstances favorables à cette métamorphose.

Les exemples de fermentation sont très-nombreux; un des plus remarquables est celui qu'éprouve l'amidon des céréales ou la fécule des tubercules au moment de la germination. — L'étude attentive de cette germination a montré qu'autour du point de la graine ou du rhizome où la vie se réveille, où va se montrer la tigelle et la gemmule du nouveau végétal, apparaît une matière particulière, isolée pour la première fois par MM. Payen et Persoz, et qu'ils ont nommée *diastase* (faire couler au travers), parce qu'agissant sur l'amidon, complétement fixe, insoluble dans l'eau, qui reste comme provision pour l'avenir là où il a été déposé d'abord, elle est susceptible de le transformer en dextrine, substance éminemment soluble au contraire; il suffit d'une partie de diastase pour rendre soluble deux mille parties d'amidon et pour les transformer d'abord en dextrine, cette matière

sirupeuse après dissolution qui remplace avantageusement la gomme, et enfin en glucose. L'amidon et la dextrine ont la même composition chimique; quant au glucose, il diffère des précédents par une certaine quantité d'eau. — On attribue généralement cette remarquable action de la diastase sur l'amidon à une fermentation par contact; car on n'a trouvé jusqu'à présent aucune structure organisée à la diastase.

L'utilité de cette transformation, au moment où la germination a lieu, est des plus évidentes; pour que la petite plante se développe, pour qu'elle forme ses tissus, il lui faut évidemment de la matière tout organisée avant que les tiges formées, les feuilles ouvertes, la jeune plante puisse commencer à se suffire à elle-même; de même que la nature prévoyante donne à la mère le lait destiné à nourrir le jeune être qu'elle vient de mettre au monde, jusqu'au moment où son appareil dentaire développé pourra lui permettre de broyer les aliments végétaux ou animaux, de même, elle accumule dans la graine une réserve propre à fournir aux premiers besoins de la jeune plante. Mais l'amidon contenu dans la graine est fixe, insoluble, et cela est sage, car il faut qu'il reste en réserve pendant toute la période qui sépare la récolte de la semaille; au moment où la germination a lieu, la diastase se forme et l'amidon se liquéfie immédiatement; il circule dans la jeune plante, gorge ses tissus, se transforme en cellulose, forme le squelette de la tigelle qui s'élance bientôt hors de terre, verdit et devient capable de commencer l'élaboration de la séve, et par suite sa vie régulière.

Tout le monde a remarqué que les pommes de terre germées se plissent, se rident à mesure que la tige qui est fixée sur elles grandit et s'épanouit; la fécule qui gorgeait le tubercule est absorbée, et celui-ci se vide peu à peu, puis finit par se flétrir complétement; la nourrice n'a plus de lait, et sa mamelle, gonflée d'abord quand l'enfant ne pouvait manger, se vide et s'affaisse quand le nourrisson devenu fort peut vivre aux dépens du monde extérieur.

La fermentation qu'éprouvent les principes contenus dans les amandes amères au contact des tissus des amandes douces est encore, semble-t-il, une fermentation par contact; celle-là est facile à réaliser et l'expérience est réellement démonstrative. Que dans un mortier on écrase avec de l'eau des amandes amères, à côté, dans un autre mortier, des amandes douces, on ne sentira aucune odeur se produire; les deux variétés d'amandes sont inodores. Mais qu'on mêle les matières des mortiers, et aussitôt une fermentation s'établit, manifestée par cette odeur agréable qui appartient à l'essence d'amandes amères, mêlée à une faible quantité d'acide prussique.

La matière qui fermente est l'amygdaline, substance blanche solide qui existe dans les amandes amères. Le ferment est la synaptase, encore nommée émulsine, qui se trouve dans les amandes douces. Quand les deux variétés d'amandes sont séparées, la fermentation ne s'établit pas au moins immédiatement, tandis qu'elle a lieu aussitôt qu'on réunit le ferment et la matière fermentescible.

M. Berthelot, qui, dans le remarquable ouvrage dont nous avons rendu compte ici même[1], a classé les fermentations avec beaucoup d'ordre et de méthode, attribue encore à cette fermentation le dédoublement qu'éprouvent les matières grasses qui se trouvent dans nos aliments lorsqu'elles rencontrent dans les intestins le suc spécial sécrété par le pancréas, et qu'on appelle pancréatine.

Ainsi voilà quelques fermentations dans lesquelles on n'a découvert jusqu'à présent aucun être organisé; bien plus, quelques-uns des ferments que nous venons de nommer sont susceptibles d'être engagés dans des combinaisons chimiques, puis séparés par les moyens qu'emploient habituellement les chimistes sans perdre leurs propriétés spéciales; ce qui semble exclure absolument l'idée d'organisation. Enfin, dans sa classification des fermentations, où il établit entre les sucres et les alcools des points de rapprochement très-curieux, M. Berthelot rappelle qu'il a encore obtenu plusieurs fermentations au contact de certains tissus azotés spéciaux, sans qu'il ait pu toujours trouver un être organisé vivant, déterminant cette fermentation.

Toutefois, de son côté, M. Pasteur a étudié avec beaucoup de soin, outre la fermentation alcoolique, trois autres fermentations, et y a rencontré, comme dans la fermentation de la levûre de bière, des êtres vivants, dont la présence est caractéristique pour cette fermentation.

Quand on laisse du sucre en dissolution dans l'eau au contact d'une matière azotée, avec de la craie en poudre, on ne tarde pas à y voir se développer une fermentation; mais le produit principal, au lieu d'être de l'alcool, est un acide qu'on rencontre dans le lait aigri et qu'on appelle acide lactique.

Cette fermentation dite lactique a été étudiée en 1837 par Turpin, qui paraît s'être fourvoyé dans les études microscopiques auxquelles il s'est livré; plus tard elle a été vivement éclairée par les bons travaux de MM. Boutron et Frémy, Pelouze et Gélis. Elle a été aussi l'objet des études de M. Pasteur, qui n'a pas tardé à y reconnaître la présence de petits globules, ressemblant beaucoup à la levûre de bière, mais de moindres dimensions; cette *levûre lactique*

1. *Revue Nationale*, 1re livraison, 10 novembre 1860.

se développe très-bien dans une liqueur neutre, plus difficilement dans une liqueur acide, et comme, ainsi que nous l'avons dit, cette fermentation donne naissance à un acide, il est nécessaire, pour qu'elle réussisse convenablement, d'ajouter de la craie à la matière fermentescible, pour maintenir la liqueur dans un état de neutralité favorable au développement de cette petite végétation.

Ainsi, d'après M. Pasteur, ce serait sous l'influence de la vie, de l'existence de cette levûre lactique, que le sucre se transformerait en acide lactique, comme il se transforme en alcool, acide carbonique, etc., sous l'influence des globules de levûre de bière.

« Une des difficultés capitales de ces études, dit M. Pasteur, consiste dans la production isolée, individuelle, des divers ferments. Je puis affirmer qu'il existe un grand nombre de levûres organisées distinctes, provoquant des transformations chimiques variables, suivant leur nature et leur organisation. Mais le plus souvent l'aliment qui convient aux unes permet le développement des autres. De là les phénomènes les plus compliqués, les plus changeants. »

Ainsi quand on veut, par les moyens que nous avons indiqués, obtenir la fermentation lactique du sucre, ce à quoi on arrive surtout en semant la levûre lactique dans un milieu approprié, il arrive souvent, quand on ne prend pas toutes sortes de précautions, qu'il se développe en même temps une fermentation visqueuse qui se présente souvent dans les vins, et qui est due à la présence d'un ferment spécial capable de transformer le sucre en gomme, et qu'on obtient encore en outre une *fermentation butyrique*, manifestée par la présence dans la liqueur de l'acide butyrique.

Les fermentations alcoolique, lactique visqueuses se superposent donc souvent. La levûre de bière est loin d'être, en effet, comme on pourrait le croire, formée exclusivement par les germes d'un végétal unique; c'est un amas de cellules dans lequel les naturalistes les plus exercés sont incapables de distinguer les germes de telle ou telle espèce; si on sème ce mélange de petites graines, il se développe une ou plusieurs végétations, suivant les conditions qu'elles rencontrent, de là diverses espèces de fermentations. — Ce point bien établi, on comprend qu'il est bien difficile d'affirmer qu'à côté de la levûre de bière normale, donnant avec le sucre de l'alcool et de l'acide carbonique, il n'existe pas une autre levûre capable de faire éprouver à une portion du sucre la fermentation glycérique et succinique, de telle sorte que pour quelques chimistes ce serait pour ainsi dire un phénomène secondaire qui produirait les deux substances et masquerait la régularité de la décomposition du sucre en alcool et acide carbonique.

Les ferments alcoolique, lactique, visqueux sont, pour M. Pasteur, des végétaux; mais le ferment butyrique est un animal inférieur, un *infusoire*[1].

Les résultats obtenus par M. Pasteur sur ce sujet sont tellement curieux, que nous demanderons la permission de citer une partie du mémoire qu'il a présenté à ce sujet à l'Académie, le 25 février dernier.

La fermentation butyrique est due, disons-nous, à des infusoires.

« Voici leur description : Ce sont de petites baguettes cylindriques, arrondies à leurs extrémités, ordinairement droites, isolées ou réunies par chaînes de deux, de trois, de quatre articles, et quelquefois même davantage. Leur largeur est de $0^{mm},002$ en moyenne. La longueur des articles isolés varie de $0^{mm},002$ jusqu'à $0^{mm},015$ ou $0^{mm},02$. Ces infusoires s'avancent en glissant. Pendant ce mouvement, leur corps reste rigide ou éprouve de légères ondulations. Ils pirouettent, se balancent ou font trembler vivement la partie antérieure ou postérieure de leur corps. Les ondulations de leurs mouvements deviennent très-évidentes dès que leur longueur atteint $0^{mm},015$. Souvent ils sont recourbés à une de leurs extrémités, quelquefois à toutes deux. Cette particularité est rare au commencement de leur vie.

« Ils se reproduisent par fissiparité. C'est évidemment à ce mode de génération qu'est due la disposition en chaînes d'articles qu'affecte le corps de quelques-uns. L'article qui en traîne d'autres après lui s'agite quelquefois vivement comme pour s'en détacher.

« Bien que les corps de ces vibrions aient une apparence cylindrique, on les dirait souvent formés d'une suite de grains ou d'articles très-courts à peine ébauchés. Ce sont sans nul doute les premiers rudiments de ces petits animaux.

« On peut semer ces infusoires comme on sèmerait de la levûre de bière. Ils se multiplient si le milieu est approprié à leur nourriture. Mais ce qui est bien essentiel à remarquer, on peut les semer dans un liquide ne renfermant que du sucre, de l'ammoniaque et des phosphates, c'est-à-dire des substances cristallisables et pour ainsi dire toutes minérales, et ils se reproduisent corrélativement à la fermentation butyrique qui apparaît très-manifeste. Le poids qui s'en forme est notable, bien que toujours minime, comparé à la quantité totale d'acide butyrique produit, comme cela se passe pour tous les ferments.

« L'existence d'infusoires possédant le caractère des ferments est

1. Pour beaucoup de physiologistes, les bactériums appartiendraient plutôt au règne végétal.

déjà un fait qui semble bien digne d'attention ; mais une particularité singulière qui l'accompagne, c'est que ces animalcules infusoires vivent et se multiplient à l'infini, sans qu'il soit nécessaire de leur fournir la plus petite quantité d'air ou d'oxygène libre.

« Il serait trop long de dire ici comment je me suis arrangé pour que les milieux liquides où ces infusoires vivent et pullulent par myriades ne renferment absolument pas d'oxygène libre dans leur intérieur ou à leur surface[1], ce que j'ai d'ailleurs soigneusement constaté. J'ajouterai seulement que je n'ai pas voulu présenter mes résultats à l'Académie sans en avoir rendu témoins plusieurs de ses membres, qui m'ont paru reconnaître la rigueur des preuves expérimentales que j'ai mises sous leurs yeux.

« Non-seulement ces infusoires vivent sans air, mais l'air les tue. Que l'on fasse passer dans la liqueur où ils se multiplient un courant d'acide carbonique pur pendant un temps quelconque, leur vie et leur production n'en sont aucunement affectées. Si, au contraire, dans des conditions exactement pareilles, on substitue au courant d'acide carbonique un courant d'air atmosphérique, pendant une ou deux heures seulement, tous périssent, et la fermentation butyrique liée à leur existence est aussitôt arrêtée.

« Nous arrivons donc à cette double proposition :

« 1° *Le ferment butyrique est un infusoire.*

« 2° *Cet infusoire vit sans gaz oxygène libre.*

« C'est, je crois, le premier exemple connu de ferments animaux, et aussi d'animaux vivant sans gaz oxygène libre. »

N'abusons pas plus longtemps de la patience du lecteur qui a peut-être eu de la peine à suivre les faits nombreux que nous avons fait passer sous ses yeux.

En résumé, Cagniard de Latour, Turpin, ont étudié les fermentations, et pour eux une fermentation est un acte physiologique. Cette opinion, abandonnée pendant longtemps, a été reprise récemment par M. Pasteur et soutenue par un remarquable système d'expérimentations, sagace, minutieux, patient, et dont les résultats se trouvent confirmés sur ce point spécial par les travaux de M. H. Hoffmann.

1. Lorsque M. Pasteur a communiqué à la société philomatique ses travaux sur la fermentation butyrique, M. Berthelot a rappelé que dans les laboratoires on préparait souvent l'acide butyrique dans des vases à l'air libre, sans chercher le moins du monde à exclure l'oxygène ; il serait possible que dans ce cas l'acide carbonique, dégagé par les fermentations multiples qui se produisent, formât à la surface du liquide une atmosphère capable d'empêcher le contact de l'air.

M. Pasteur n'a étudié complétement jusqu'à présent que quatre fermentations; pour toutes, il trouve un ferment spécial, vivant et produisant cette fermentation par action physiologique; en sera-t-il de même des autres fermentations qu'il étudiera? C'est ce que l'avenir apprendra; on a de la peine à croire au premier abord que la diastase soit un être animé, ou qu'elle nourrisse des êtres animés capables de produire simplement un changement isomérique; on ne peut pas *à priori* admettre cette même explication pour l'action de l'émulsine ou pour celle de la pancréatine; faudrait-il donc diviser les fermentations en deux grandes classes : tandis que les unes seraient dues à une action physiologique exercée par des êtres vivants, les autres seraient les produits des actions de contact? faut-il croire, avec M. Berthelot, que tous les êtres animés que voit M. Pasteur dans ses expériences sont capables de sécréter certaines matières agissant sur le sucre par action de présence, et que les ferments animés seraient ainsi seulement les agents producteurs des ferments inanimés réels? C'est ce qu'il nous est impossible d'affirmer aujourd'hui. — M. Pasteur continue avec ardeur les belles recherches que nous venons d'exposer, et il est probable qu'il répondra victorieusement à toutes les objections qu'on peut encore lui faire. Dans tous les cas, ses recherches ont vivement éclairé un des points les plus délicats de la chimie physiologique, et si nous ne pouvons encore les résumer complétement par quelques conclusions, si nous ne pouvons pas affirmer absolument que les fermentations soient des actes physiologiques, ces doutes n'entachent pas plus la théorie donnée par M. Pasteur que toutes celles que nous admettons dans d'autres questions, car nous devons nous rappeler avec Lavoisier que : « Les systèmes de physique ne sont que des instruments propres à soulager la faiblesse de nos organes, ce sont, à proprement parler, des méthodes d'approximation qui nous mettent sur la voie de la solution du problème; ce sont des hypothèses qui, successivement modifiées, corrigées et changées à mesure qu'elles sont discutées par l'expérience, doivent nous conduire immanquablement un jour, à force d'exclusions et d'éliminations, à la connaissance des vraies lois de la nature. »

Laissons de côté maintenant tous ces détails, et en dehors de ses causes, le phénomène de fermentation va nous apparaître comme un des rouages les plus importants de la grande machine de l'univers. — La nature a voulu, avec une quantité déterminée de matière, produire pendant la suite des siècles les êtres les plus variés; la destruction devient ainsi le complément de la création, la mort est nécessaire à la vie. — La force spéciale qui accomplit ce dessein immuable,

c'est la fermentation. — Tous ces êtres microscopiques répandus à profusion dans l'atmosphère y voyagent toujours en quête d'une proie, partout où un tissu devient morbide, où la vie s'éteint, où même une matière complexe se rencontre, toute cette armée se précipite, pullule, se repaît en désorganisant, puis meurt à son tour, abandonnant la matière sous une forme plus simple, plus propre à la nutrition de nouveaux êtres.

Arrivé à la fin de sa croissance, le grand chêne meurt branche à branche; entière, cette masse imposante resterait inutile, il faut donc la pulvériser, la rendre propre à alimenter le jeune arbre voisin; les moisissures, les champignons se mettent à l'œuvre, peu à peu les branches se détachent, puis le tronc lui-même s'ébranle, s'affaisse, et tombe; sur ce grand cadavre gisant, la destruction continue, et bientôt tout disparaît, l'individu est détruit, mais la matière éternelle est entraînée à côté dans une vie nouvelle.

Plus rapidement encore, sous l'effort de ces êtres microscopiques, disparaissent les restes des animaux ; il faut pour que la vie soit possible sur ce globe où les cadavres s'amoncellent, qu'ils soient rapidement détruits, que la décomposition marche aussi vite que la mort; les phénomènes de fermentation et de putréfaction sont chargés d'y pourvoir.

Les études qui ont pour but de les faire connaître touchent donc à ce qu'il y a de plus essentiel dans l'économie de l'univers, et ces petits êtres que notre œil peut à peine apercevoir n'en sont pas moins les agents d'une puissance à laquelle nul ne se peut soustraire.

P.-P. Dehérain.

PROSPER GOUBAUX

FONDATEUR DE L'ÉDUCATION PROFESSIONNELLE EN FRANCE.

Il ne faut pas toujours mesurer la valeur des hommes à la grandeur de leur nom; et les vies les plus illustres ne font pas toujours les biographies les plus intéressantes et les plus utiles.

Il y a des écrivains, c'est un fait singulier et pourtant incontestable, qui valent moins que ce qu'ils produisent. Comment, dira-t-on, les fruits d'un arbre peuvent-ils être meilleurs que l'arbre même? Je ne sais, mais cela est, sinon pour les arbres, du moins pour les écrivains. Des circonstances favorables, le choix, quelquefois dû au hasard, d'un heureux sujet, une bonne position dans le monde, une certaine force de caractère qui concentre toutes les facultés sur un point, ou même une certaine étroitesse d'intelligence qui les enferme dans un ordre d'idées restreint, tout cela fait que quelques hommes placent, qu'on me pardonne cette expression familière, leur esprit à cent pour cent. Ils mettent dans leurs livres tout ce qu'ils ont de bon, ils n'y mettent pas ce qu'ils ont d'inférieur, l'heureuse chance fait le reste; et on est tout surpris parfois de rencontrer des gens presque célèbres, qui sont des gens presque médiocres.

Tout autre est une classe d'esprits qui, semblables à certains soleils dont le disque se lève sans couronne de rayons, ont eux aussi plus de foyer que de rayonnement.

Si connu que soit leur nom, ils valent mille fois plus que leurs œuvres les plus brillantes, plus même peut-être que leurs rivaux les plus illustres : seulement on ne les connaît pas tout entiers quand on ne les connaît que par leurs ouvrages; car le vrai livre où il faut les lire, c'est leur esprit même, c'est leur cœur, c'est leur entretien, c'est leur vie. Que leur a-t-il donc manqué pour donner au monde tout ce qu'ils pouvaient donner? Quel défaut ont-ils eu? Quel défaut? Une ou deux qualités de trop, peut-être. Dieu les avait doués trop libéralement! Ils aimaient trop de choses, ils étaient propres à trop de cho-

ses! Leurs aptitudes presque universelles les entraînaient sans cesse en des travaux différents où le public perdait haleine à les suivre; parfois aussi a pesé sur eux la sombre devise de Bernard Palissy: *Pauvreté empêche les bons esprits de parvenir;* et de là vient qu'ils n'ont pas su, ou qu'ils n'ont pas pu se résumer en une œuvre unique qui fût leur image tout entière. Le monde n'a d'eux que des traits épars, il n'a pas leur portrait.

Tel fut l'homme vraiment éminent dont le nom est inscrit en tête de ces pages, et c'est son portrait que nous voulons donner ici au lecteur; ce sera en même temps lui offrir un modèle. Peu d'hommes, en effet, ont été mieux doués par la nature et plus maltraités par le sort que Goubaux. L'une lui prodigue tout, l'autre lui dispute tout. De là, une lutte incessante, une lutte de quarante-quatre ans, entre sa fortune et sa nature, et de là aussi l'intérêt et la moralité de cette vie; car sa nature finit par dompter sa fortune, l'homme finit par avoir raison du sort.

Prosper Goubaux naquit à la fin du siècle dernier, d'une famille de petits commerçants. Sa mère tenait une boutique de mercerie dans la rue du Rempart, détruite aujourd'hui et voisine alors du Théâtre-Français. Un tel voisinage allait bien au futur auteur de tant de pièces applaudies. Son enfance fut plus qu'éprouvée, elle fut malheureuse; un beau-père dur et même cruel fit de l'autorité paternelle une tyrannie, presque une torture. L'enfant en souffrit, mais, chose rare! son âme ne s'y altéra point. Né avec un cœur tendre et affectueux, un esprit plein d'espérance, un caractère tout porté à la gaieté et même un peu à la chimère, il ne perdit rien de toutes ces qualités ou de toutes ces grâces sous ce joug écrasant; il fut maltraité pendant six ans sans devenir méchant; il fléchit pendant six ans sans devenir faible; il trembla pendant six ans sans devenir craintif, et, cette terrible épreuve passée, il se retrouva ce que Dieu l'avait fait : bienveillant envers les hommes et envers les choses, comme si hommes et choses lui eussent toujours été propices. Jeune homme, il ne fit que changer de malheur; son beau-père mort, la fortune se chargea près de lui du rôle de marâtre; elle lui fut aussi dure que son premier maître, mais elle le trouva aussi opiniâtrément bon, confiant et courageux; ni déceptions, ni revers ne purent jamais le faire douter ni des autres ni de lui-même; il portait dans son propre cœur un tel modèle de bonté et de droiture, qu'il lui était impossible de croire que ses semblables ne lui ressemblassent pas, et si grande était sa foi dans l'avenir qu'un jour de revers ne lui apparaissait jamais que comme la veille d'un succès! C'est ce qui le sauva; il aima, il es-

péra, et à force de sourire à la fortune, il la contraignit à lui sourire à son tour.

Sa première conquête intellectuelle fut un tour de force. Il avait déjà neuf ans, je crois, et il savait à peine ses lettres; il ne voulait pas apprendre à lire. Sa mère employa un moyen fort ingénieux pour l'y forcer. Elle prit un volume de contes et commença à lui en lire un; le début enchanta l'ardente imagination de l'enfant; mais tout à coup, au milieu de l'histoire, quand la mère tint bien devant elle, attentif et les yeux fixes, son petit auditeur qui l'écoutait, futur auteur dramatique, elle ferma le livre et lui dit : « Lorsque tu voudras savoir le reste, tu le liras toi-même. » Onze jours après, il le lisait.

Entré au collége comme boursier, il fit des études si brillantes que dans sa classe de rhétorique il obtint un honneur, partagé à peu près vers le même temps par deux hommes devenus illustres, M. Cousin et M. Villemain; en l'absence du professeur, il occupa quelquefois sa chaire et devint le maître de ses condisciples. Dès ce moment se remarqua en lui une double qualité très-rare: il était également propre à apprendre et à enseigner; cette universelle faculté de compréhension, cette merveilleuse lucidité d'intelligence qui le rendait propre à l'étude des langues, comme à celle des sciences exactes, à la connaissance de l'histoire comme à celle de la musique, il les portait dans l'enseignement. Né maître tout autant que disciple, il l'était si naturellement, avec si peu d'effort, avec une parole coulant si bien de source, que sa facilité gagnait ses élèves; il n'y avait pas moyen de comprendre avec peine ce qu'il avait si peu de peine à expliquer. La clarté de l'esprit avait chez lui le caractère qui semble réservé à la bonté seule; elle était contagieuse. Puis il aimait tant tout ce qui s'apprend! il aimait tant tous ceux auxquels il apprenait quelque chose! Qui aurait pu lui résister? On devient forcément un bon élève quand on trouve le cœur d'un ami sur les lèvres d'un maître.

Bien lui prit, du reste, d'avoir bon nombre de leçons, car à dix-neuf ans il était marié, et à vingt ans il était père; aussi m'a-t-il souvent conté que pour augmenter son petit budget, il allait deux fois par mois mettre en ordre les comptes d'un bureau de loterie, et qu'il en revenait à deux heures du matin, chantant et frappant de sa canne sur les bornes avec des airs de conquérant; on lui avait donné quarante sous et le souper.

Quelque temps après, cependant, cette intelligence, qu'on ne surfait pas en l'appelant merveilleuse, et cette physionomie sympathique qui lui faisait un ami de chaque personne qui le voyait, lui valurent

une proposition presque égale à une fortune. Un spéculateur vint le trouver et lui dit : « Monsieur, vous avez beaucoup d'esprit, et moi je n'en ai pas du tout; mais vous n'avez pas du tout d'argent, et moi j'en ai. Si nous faisions du Florian en prose? si nous réalisions la fable de l'*Aveugle* et du *Paralytique*? Associons-nous pour fonder un pensionnat. Chacun apportera son capital : vous, votre intelligence, moi, mes écus, et nous partagerons les bénéfices. » Jugez s'il accepta. La pension Saint-Victor fut fondée, et voilà le jeune professeur chef d'un grand établissement. Cependant l'achat du matériel et du pensionnat avait coûté fort cher, et on souscrivit pour le dernier payement un billet de quarante-cinq mille francs payable à six mois d'échéance. Les deux associés signèrent le billet, quoiqu'un seul dût le payer, bien entendu. M. Goubaux rit beaucoup en donnant sa signature; il lui semblait plaisant que son nom fût censé valoir quarante-cinq mille francs; cela lui donnait un air de *raison sociale* qui flattait beaucoup son amour-propre. Pardonnez-lui cette juvénilité... il l'a payée bien cher! Au bout de six mois, la veille de l'échéance, l'associé disparaît, et le pauvre jeune homme reste sous le coup de cette dette énorme sans un sou pour l'acquitter. Quel fut son désespoir? on le devine. Et cependant lui-même ne comprit pas d'abord toute l'étendue de son malheur! car ces quarante-cinq mille francs furent le fléau de toute sa vie! Qu'est-ce donc, après tout, dira-t-on, qu'une dette de quarante-cinq mille francs? Ce que c'est! c'est un fardeau de deux cents, trois cents, quatre cent mille francs peut-être! car c'est le pacte avec l'usure! Ce sont des journées et des prodiges d'intelligence employés à renouveler un billet, c'est un esprit supérieur et destiné aux belles choses s'épuisant à conjurer un papier timbré, à éviter une menace brutale, à substituer un créancier à un autre; c'est la terreur éternelle et croissante de chaque fin de mois, c'est la nécessité de manquer vingt fois à sa promesse, ce sont les reproches essuyés, les insomnies, les moyens désespérés, c'est enfin le pire, le plus affreux des esclavages, *l'esclavage de la dette!* Certes, Goubaux aurait pu, comme tant d'autres, et plus honnêtement que beaucoup d'autres (car il était puni sans avoir été coupable), déposer son bilan... mais il avait vingt-cinq ans, il avait *tout le chevaleresque* de l'honneur, il se sentait plein de force et d'intelligence, et puis enfin il avait signé! Il jura donc de payer... et il paya! mais il employa quarante-quatre ans à payer ces quarante-cinq mille francs, et quand il mourut, il était à peine libéré de la veille!

Comment y arriva-t-il? par quelles vicissitudes passa-t-il pour y arriver? C'est ce qui vaut la peine d'être raconté, et quelques traits y suffiront.

Goubaux luttait depuis huit ans : un jour, sous le coup de la Révolution de 1830, il se crut perdu; il avait à payer pour le lendemain une somme de douze mille francs, et il n'en avait pas le premier louis. Ce mot terrible, qui lui déchirait les lèvres et le cœur, il fallait le prononcer, il fallait faire faillite! Retiré avec quelques parents dans une chambre au cinquième étage, il ne voyait autour de lui que larmes et désespoir... Lui seul ne désespérait pas... il cherchait toujours! A ce moment, une voiture passe dans la rue et ébranle les vitres de la pauvre chambre. — Oh! ces hommes à équipages! ces riches égoïstes!... s'écrie un des assistants! Penser que pour celui qui passe là en ce moment, dans cette splendide voiture, ces douze mille francs ne seraient rien, et que si on les lui demandait à lui ou à ses pareils, pas un d'eux ne nous prêterait cinq cents francs!... Goubaux, à cette parole, relève la tête. On accusait les hommes, cela lui semble une iniquité, presque une injure personnelle. Il répond : Pourquoi vous en prendre à ce riche qui passe et que vous ne connaissez pas? Qui vous dit que s'il savait mon malheur, il ne me viendrait pas en aide?

— Voilà bien ton insupportable optimisme!

— Cet optimisme n'est que de l'équité.

— De l'équité! tu as demandé appui à vingt personnes, toutes, elles t'ont refusé.

— Elles ne pouvaient rien.

— Celui qui passait dans cette splendide voiture pourrait quelque chose, lui, va donc frapper à sa porte!

— Eh bien! s'écrie Goubaux, j'irai, sinon à lui, du moins à quelqu'un qui est riche comme lui, que je ne connais pas plus que lui, et qui ne me refusera pas.

— Tu es fou!

— C'est ce que nous allons voir. Il sort, court chez lui, prend une plume et écrit. A qui? à M. Laffitte qu'il n'avait jamais vu; il lui raconte, en quelques lignes très-simples... Mais laissons-le parler lui-même :

« Monsieur,

« J'ai vingt-cinq ans, trois enfants, de l'honneur, peut-être quelque talent, on me l'a dit. On a spéculé sur un nom sans tache pour élever un établissement. Douze mille francs de dettes pèsent sur moi; dans trois jours le déshonneur m'attend.

« Quand les hommes vous repoussent, on s'adresse à la Providence. J'ai recours à vous. M. Delanneau, qui me traite en fils adop-

tif, vous dira qu'un bienfait sollicité avec tant de franchise peut être accordé avec confiance. C'est l'honneur pauvre qui s'adresse à l'honneur riche.

« Mon sort est entre vos mains : j'attends votre réponse dans votre antichambre. Ma famille attend plus loin. Ai-je trop présumé ?

« J'ai l'honneur d'être, etc.

« V. Goubaux. »

M. Laffitte le fait entrer, l'examine un moment. La lettre l'avait touché; ce regard d'honnête homme le touche plus encore, et cinq minutes après, le pauvre chef d'institution était sauvé.

Je dis qu'il fut sauvé, je veux dire qu'il ne mourut pas, car tous les efforts de sa vie ne furent employés qu'à l'empêcher de mourir. Le lendemain il fallut recommencer la lutte, ne fût-ce que pour payer les douze mille francs. Heureusement un nouveau coup de confiance et d'audace lui avait amené un nouvel allié.

Goubaux, nous l'avons dit, aimait tout, comprenait tout et s'intéressait à tout; il s'intéressait donc aux ouvrages dramatiques comme au reste, je pourrais même dire plus qu'au reste; on n'a pas une imagination aussi inventive sans un goût très-vif pour les œuvres d'invention. Un jour donc qu'il dînait avec quelques amis, l'entretien tomba sur le théâtre. On discutait alors beaucoup à propos des unités de temps et de lieu. Un des convives, classique intraitable, prétendait qu'un pur caprice de législateur littéraire n'avait pas prescrit la concentration de l'action théâtrale dans un espace de vingt-quatre heures; mais que cette contrainte salutaire était une des conditions principales de la force même de l'action. Une pièce qui embrasserait une année, disait-il, ne pourrait pas avoir d'intérêt.

— Pas d'intérêt! reprit Goubaux avec cette verve et cet entrain qui faisaient de lui un causeur incomparable; pas d'intérêt parce qu'elle embrasserait une année! mais elle en embrasserait trente qu'elle n'en serait que plus intéressante.

— Ha! ha! trente ans! s'écrie l'interlocuteur en riant :

Enfant au premier acte, et barbon au dernier,

comme dit Boileau.

— Précisément! Enfant au premier acte et barbon au dernier! C'est là que résiderait l'intérêt, dans le changement apporté par la marche du temps à toutes les choses humaines, à la fortune, au caractère, à la figure, à l'âme même... Dans le développement graduel et quasi fatal des bonnes ou des mauvaises passions.

— Belle théorie!... mais en pratique...

— En pratique?... repartit le futur auteur, excité par la contradiction même... je gage que je fais une pièce qui comprendra trente années, et qui vous fera frémir et pleurer.

— Toi! une pièce! Mais tu n'en as jamais fait.

— Eh bien! raison de plus pour commencer.

Et quelques mois après, il leur lisait la première ébauche du drame le plus populaire de l'époque : *Trente ans ou la vie d'un joueur*. Il avait fait cette pièce comme il faisait tout, ou, comme il eût tout fait, à l'occasion, parce qu'il le fallait. Dès qu'il avait besoin d'un talent, il l'avait.

Ce talent se produisit en un grand nombre d'œuvres brillantes, qu'il ne signa que de la moitié de son nom (*Dinaux*), comme il n'y mettait que la moitié de sa vie. Je pourrais parler de plusieurs d'entre elles, si son pseudonyme seul n'en parlait suffisamment (tout le monde connaît *Richard d'Arlington*), et si je n'avais hâte d'arriver à deux traits tout particuliers de son rôle d'écrivain dramatique.

Les plus grands généraux ont leur jour de défaite; et on dit même que leur supériorité ne se montre jamais mieux que dans ces jours-là. — Je le croirais volontiers, en pensant à Goubaux. Beaucoup d'auteurs sont tombés avant et après lui... Mais, tombés... comme lui, jamais! C'est là qu'il était vraiment admirable!... Je l'ai vu, pour une pièce en cinq actes, recomposer, récrire, faire réapprendre, et faire rejouer un cinquième acte entièrement nouveau, dans l'intervalle de la première représentation à la seconde, c'est-à-dire en quarante-huit heures! Et pendant la tempête même... à quoi pensez-vous qu'il employait son temps?... A se désespérer? à maudire le public? à accuser la cabale? à crier contre les critiques? Du tout... A consoler ses interprètes. Il les attendait à la sortie de chaque scène..., les recueillant, comme on recueille les soldats blessés qu'on emporte du champ de bataille. « Ah! mes amis, quel mauvais rôle je vous ai donné là! » Il disait toujours *je*, alors, oubliant qu'il aurait pu presque toujours dire *nous*, et rejeter la moitié de la faute sur un complice, mais il ne se souvenait qu'il eût un collaborateur que les jours de succès! Et après le malheur consommé, quelle charmante bonne humeur! quelle appréciation impartiale de l'arrêt porté! Il plaignait presque toujours le public. En vérité, je ne voudrais pas, pour Goubaux, qu'il n'eût pas eu d'échec; il ne nous aurait pas montré cet exemple unique d'un auteur sifflé et gai, tombé et juste.

Une autre partie de l'auteur dramatique où il n'était pas moins

remarquable, c'est dans le rôle de conseiller. Rien de si commun que les donneurs de conseils, rien de si rare qu'un véritable conseiller : il y en a de perfides qui taisent la vérité, il y en a de faibles qui n'osent pas la dire, il y en a d'aveugles qui ne la voient pas; celui-ci manque de goût et ne remarque pas les passages dangereux, celui-là manque d'audace et blâme les plus heureuses hardiesses. Puis l'appréciation d'un ouvrage de théâtre, avant la représentation, est chose toute particulière. Il ne s'agit pas là, en effet, de juger une œuvre telle qu'elle est, mais telle qu'elle sera; il faut la voir d'avance, à la lueur de la rampe, deviner ce que lui ôtera ou lui ajoutera l'optique de la scène; autrement, on peut être un critique littéraire très-distingué, mais un critique dramatique, non.

Goubaux réunissait les qualités les plus diverses de ce rôle si difficile : la sincérité absolue, la naïveté d'impression du public qui ne regarde qu'à ce qui le prend par les entrailles, comme dit Molière, le bon sens qui voit juste sans raisonner, le sens critique qui discute et qui juge, et même l'imagination qui refait ou complète.

Il y a de par le monde des esprits inventifs, actifs, mais qui ne peuvent entendre la lecture d'un ouvrage de théâtre sans en bâtir immédiatement un autre à côté. Ils n'écoutent qu'eux pendant que vous lisez, et la lecture finie, ils vous proposent, non pas des corrections à votre pièce, mais leur pièce... Rien de plus irritant et de plus inutile que ces sortes de juges. Eh bien, quoique personne n'eût une critique plus inventive, plus féconde en idées heureuses que Goubaux, il ne se substituait jamais à l'auteur. A peine la lecture commencée, il entrait en vous, pour ainsi dire, il s'installait au cœur de votre propre conception, et c'est de là qu'il vous poussait en avant dans votre voie, qu'il vous suggérait des aperçus nés de votre propre pensée, qu'il vous ouvrait enfin dans votre ciel des horizons nouveaux. Que d'ouvrages il a ainsi fertilisés, ou complétés, ou sauvés! Il était le collaborateur anonyme et inconnu de tous les succès de ses amis...; je dis inconnu..., je devrais ajouter, surtout à lui-même..., car rien n'égalait sa surprise quand on lui rappelait, quelques années après, qu'on lui avait dû telle scène heureuse, tel mot applaudi. Et j'entends encore, dans ces circonstances, son charmant et naïf : *Ah! bah!* Heureuse et aimable nature qui, dans cette terrible profession des lettres, si féconde en envie, en haines, en passions amères et égoïstes, n'a jamais trouvé que des occasions de sympathie, de bienveillance, de dévouement et d'oubli de soi-même.

Les produits de ses travaux littéraires, s'ajoutant aux bénéfices de son institution, avaient aidé le courageux débiteur à éteindre une partie de ses dettes; mais une partie seulement! Bientôt survint une

nouvelle crise, impossible à prévoir, impossible à éviter, et le voilà replongé dans les extrémités les plus terribles; voilà l'affreux mot de faillite se dressant de nouveau devant lui. Celui qui écrit ces lignes a vu cet homme de bien, cet homme aimé et estimé de tous, se disant, le visage inondé de larmes : « Dans quel coin me retirerai-je, demain, avec ma famille? » Qui le sauva donc?... Encore un miracle, encore une inspiration de cette merveilleuse intelligence, et de cet indomptable courage.

Goubaux, instituteur, avait beaucoup réfléchi sur l'éducation publique, et particulièrement sur ses rapports avec l'esprit de la société moderne et les besoins des familles. A ce double point de vue, un double fait le frappait depuis longtemps. Regardant la marche des choses, il voyait le monde tendre de plus en plus vers l'industrie, le commerce, l'agriculture, les sciences appliquées; interrogeant les pères de famille, il les entendait presque tous désirer pour leurs enfants une profession industrielle, et réclamer à cet effet, au lieu de l'enseignement du grec et du latin, des études spéciales et appropriées à ce nouveau but; or, l'éducation universitaire ne répondait en rien à ce besoin; la littérature en était le seul objet; il n'y avait pas d'enseignement professionnel. Cette anomalie choquait l'esprit essentiellement moderne de Goubaux, cette lacune le tourmentait; il sentait là une création à faire; mais comment y parvenir? Tout lui était obstacle : d'abord son institution même, institution tout universitaire et dont les élèves suivaient les cours du collége. Comment introduire l'éducation nouvelle dans cet établissement sans le détruire, et comment résister à sa destruction? Puis, que de difficultés préliminaires et insurmontables! L'Université ne s'élèverait-elle pas contre cette innovation? Le ministère de l'instruction publique la permettrait-il? De toutes parts, déjà, n'entendait-on pas les protestations d'une foule d'esprits éminents et sérieux qui disaient qu'ôter aux études cette base solide et morale de l'éducation classique, c'était décapiter les intelligences, matérialiser notre siècle, et faire de l'argent à gagner le seul but de la vie? On le voit, l'innovateur trouvait des objections partout et même dans sa conscience! Mais, malgré tout, un sentiment irrésistible le poussait en avant.— Que vous le vouliez ou non, répondait-il aux défenseurs inflexibles de l'éducation classique, la jeunesse se précipite vers les carrières industrielles, agricoles et commerciales; vous n'arrêterez pas plus cet élan que le cours des fleuves, tout le mouvement du siècle va là! Laissez-nous donc apprendre à la jeunesse à faire bien ce qu'elle fait mal; laissez-nous régulariser, féconder cette ardeur instinctive qui ne demande peut-être

qu'à être guidée pour renouveler la société tout entière. Pourquoi donc, en effet, ajoutait-il avec l'autorité de sa longue expérience, pourquoi cette éducation serait-elle moins propre que l'autre à élever les cœurs et les esprits? Tout ce qu'il y a d'exemples héroïques, de leçons de patriotisme, de modèles de force d'âme, est-il donc renfermé dans les histoires grecque et latine? Tout ce que la poésie répand d'idéal dans la vie et dans l'âme se trouve-t-il donc contenu et comme emprisonné dans les poëmes de Virgile et d'Homère? Le monde de la science que nous voulons ouvrir aux jeunes esprits, ce monde qui n'est rien moins que le ciel et la terre tout entière, ne vaut-il pas bien, comme moyen d'éducation, l'étude de quelques discours de Tite-Live ou même de Tacite? Et enfin la contemplation intelligente de toutes les grandeurs de la création, de toutes les conquêtes de la créature, apprendra-t-elle moins bien aux jeunes gens à reconnaître Dieu et à devenir hommes, que l'interprétation souvent fatigante et incertaine des restes d'une langue morte et d'un peuple évanoui?

Dès lors, son dessein fut arrêté; pour le mettre à exécution il prit un parti héroïque; l'héroïsme est parfois de la sagesse. Sa pension comptait à peu près cent élèves; il en renvoya soixante, tous ceux qui suivaient les cours du collége, et resta avec les quelques adeptes de la nouvelle méthode. C'était ce semble, se suicider. Comment vivre en n'ayant que quarante élèves, quand on vit à peine avec cent? Il vécut pourtant, et c'est même de ce jour que date sa pleine résurrection.

Ce fait singulier demande, pour être compris, quelques explications préliminaires. Tout l'intérêt de cette biographie, qui n'est, à proprement parler, que le portrait d'une âme, c'est que les heureux événements qui s'y rencontrent naissent, pour ainsi parler, de cette âme elle-même. L'histoire de chacun des succès de Goubaux est l'histoire d'une de ses qualités, il faut donc analyser les unes pour expliquer les autres.

Cet homme, qui pouvait servir de modèle en tant de choses, était aussi un débiteur modèle. L'âme s'aigrit ou s'abaisse bien facilement sous le joug de la dette; on devient bien vite injuste, dissimulé, méchant, égoïste surtout, quand on tremble devant chaque fin de mois. Et, hélas! il y avait souvent, pour lui, plusieurs fins de mois dans chaque mois. Eh bien, ce fléau de l'échéance ne lui ôta rien ni de sa dignité, ni de son équité, ni même de sa bonté. Le croirait-on? Cet homme si poursuivi reculait devant toute poursuite à faire. Les maîtres de pension sont confidents de bien des douleurs, victimes de bien des indigences : c'est un père qui les supplie d'élever son fils à moitié prix, car l'élever c'est sauver toute sa famille; c'est un artisan ou un

artiste qui ne peut point donner la somme convenue; c'est une veuve qui est forcée d'ajourner un payement; c'est un enfant dont les parents éloignés ne reparaissent pas ou n'écrivent plus. Eh bien, Goubaux, dans ces circonstances, ne repoussa jamais personne, ne harcela jamais personne, ne congédia jamais personne. Ses terribles embarras particuliers, au lieu de concentrer toute sa pensée sur ses seuls malheurs, lui rendaient plus sensibles les malheurs des autres, lui faisaient un besoin impérieux de les secourir; on eût dit un homme à demi noyé pensant encore à sauver les autres.

Je pourrais citer ici en témoignage plus d'un nom, et plus d'un nom connu : un fait suffira. Fils du peuple, Goubaux aimait à chercher des élèves parmi les rangs du peuple. Son plus dévoué et plus ancien serviteur était le portier de la pension; ce portier avait un fils; ce fils était intelligent; Goubaux le remarqua et l'arracha à la loge paternelle. Non, je me trompe, il ne l'en arracha pas, il le fit monter dans les classes, coucher dans les dortoirs, prendre place dans la chapelle; mais chaque jour, aux heures de récréation, la petite loge du vieux et honnête domestique voyait l'écolier s'asseoir à côté de son père et ouvrir la porte avec son père. Goubaux l'avait voulu ainsi, apprenant à l'enfant, dont l'heureux naturel s'y prêtait de lui-même, à ne pas rougir de ses parents, tout en s'élevant au-dessus d'eux, apprenant à ses élèves à honorer la probité, même dans une loge, et l'autorité paternelle partout. Or, sait-on ce que devint cet enfant? Il devint le second de son maître! Il est son successeur! Il dirige aujourd'hui, avec un mérite qui est un nouveau titre d'éloge pour celui qui l'a deviné, il dirige ce collége Chaptal où il a commencé par tirer le cordon! Je n'hésite pas à rappeler ce souvenir, car il n'en est pas, selon moi, qui honore plus celui qui en est l'objet. On est digne d'un bienfait quand on en profite ainsi. Mais le bienfaiteur! Que d'idées élevées, libérales, vraiment *chrétiennes*, renfermées dans cette seule action! Je parle de cette action et j'en oublie une autre bien plus digne encore de cette belle désignation de *chrétienne*. Goubaux fonda parmi ses élèves une société de secours qu'il nomma le petit Saint-Vincent de Paul. L'objet de l'association était de secourir les pauvres du quartier, et plus particulièrement les enfants. La direction était entièrement confiée aux élèves, sous la surveillance de Goubaux. Le *capital* se formait d'une petite rétribution hebdomadaire prélevée par chaque élève sur *sa semaine*, ou d'effets apportés par eux du dehors. Enfin, quatre fois par mois, les plus grands écoliers allaient eux-mêmes visiter les familles indigentes, car le maître voulait les accoutumer non-seulement à secourir la pauvreté, mais à la connaître; non-seulement à la plaindre, mais à la pratiquer; non-seule-

ment à donner, mais à donner de leurs mains, à donner leur présence, leurs paroles, leur pitié, leur cœur. On conçoit l'ascendant d'un homme capable de telles idées, sur ce peuple d'enfants, de parents, de professeurs, de serviteurs, de gens instruits qui s'appelle une pension. Il était si grand, cet empire, qu'il s'étendait jusque sur les créanciers. Oui, cet honnête homme, chez qui l'honnêteté était non-seulement une vertu, mais un charme, séduisait, enchantait jusqu'à des âmes de prêteurs : ses créanciers l'aimaient! Il est vrai, chose bien plus extraordinaire, qu'il les aimait aussi! Je me rappelle même qu'il voulait faire une pièce de théâtre consacrée à leur gloire, et pour les réhabiliter! *Je les connais si bien!* ajoutait-t-il gaiement! Aussi, vingt fois, des gens qui étaient venus pour exiger de lui un payement, sont partis en lui offrant une avance nouvelle! Que leur avait-il donc dit? Les avait-il abusés sur sa situation? Les avait-il accusés de dureté? Du tout, il leur avait montré ses regrets, son impuissance, ses efforts... il leur avait montré son âme enfin, et soudain le miracle s'était fait, l'exacteur était devenu prêteur. C'est ce qui arriva dans la circonstance critique et décisive dont nous parlons, dans cette création d'une éducation nouvelle. La nouveauté même et l'à-propos de son entreprise, son courage, sa conviction, improvisèrent autour de lui une recrue de créanciers volontaires. Des hommes qui en général auraient, je crois, accusé la fourmi d'être prodigue, lui demandèrent, à lui, comme un service, la permission de l'obliger. Des amis soutinrent ses espérances, et l'établissement nouveau fut fondé.

Comment? de quelle manière? C'est ce qui mérite d'être examiné. Goubaux, lauréat de l'Université, professeur de l'Université, profondément versé dans la connaissance des chefs-d'œuvre antiques, savait trop ce que l'âme emprunte de force à l'étude du beau pour vouloir séquestrer ses nouveaux élèves dans l'aride pratique de l'utile. S'il avait pour but de leur apprendre à bien faire leur métier d'hommes dans la vie, ce n'était pas pour étouffer en eux une des plus belles facultés de l'homme, l'admiration, et le principal objet de sa recherche était précisément de concilier ce qu'a si absurdement séparé le système de bifurcation des études, l'éducation scientifique et l'éducation littéraire, l'instruction pratique et l'instruction orale. De là sortit, après de longues méditations, ce programme d'études qui est un véritable modèle. L'éducation entière y comprend six années.

En tête et à la fin du programme de chaque année se trouvent deux cours inconnus dans les colléges. L'un a pour objet l'*instruction religieuse*, l'autre la *musique*. Il semble que Goubaux ait voulu placer l'éducation nouvelle sous les auspices de l'amour de Dieu et de l'amour de l'art. Dans l'ensemble des classes, un enseignement appro-

fondi de la langue française et de la littérature française supplée aux littératures grecque et latine. Les langues étrangères vivantes y prennent le pas sur les langues mortes, et des cours gradués de technologie, de tenue de livres, de mécanique, se combinant avec des études de chimie, d'histoire naturelle, de physique et de géologie, mêlent heureusement dans l'éducation la science et la pratique.

C'est sur cette base large et solide que s'élèva l'institution naissante, dont bientôt une pensée encore éclose dans cette tête féconde assura le développement matériel et le triomphe définitif. Goubaux proposa à la ville de Paris de se mettre à la tête de cette forme nouvelle d'éducation.

Il suffit de n'avoir plus vingt ans pour savoir ce qu'il faut dépenser de temps, de peines, de démarches, de ressources, de patience, d'éloquence, pour faire adopter une idée, une idée nouvelle, et une idée qui doit coûter de l'argent, à un préfet, à une administration, à un conseil général! Goubaux triompha de tout. Après bien des vicissitudes, la pension florissante prenait le titre d'*École Chaptal* sous le patronage de l'édilité parisienne; deux ou trois ans plus tard, l'école devenait un collége; plus tard encore, la maison qui avait servi de berceau à l'institution était achetée définitivement par la ville, et le courageux fondateur, devenu proviseur, pouvait, de la petite fenêtre de ce cabinet de travail où il avait tant souffert et tant pensé, pouvait voir affluer, dans ses cours élargies, plus de six cents élèves; voir les murs de la pauvre petite maison mère se reculer, envahir les terrains environnants, s'étendre dans tout le quartier, déposséder les riches hôtels contigus, et former enfin une des grandes fondations de la grande cité, un des plus riches foyers de lumière des générations nouvelles. Puis quand Goubaux n'eût plus rien à faire qu'à être heureux, il mourut.

Tels furent cet homme et cette vie vraiment rares. Encore n'ai-je pas tout dit, car je n'ai parlé ni de son talent de traducteur, il a fait une excellente traduction d'Horace; ni de son talent d'orateur, ses discours de distribution de prix étaient de véritables modèles du genre; ni de ses succès d'avocat et d'homme d'affaires, il a plaidé sa cause pendant six ans auprès du conseil municipal avec des ressources toujours nouvelles; ni de son habileté comme magistrat, son passage à la mairie du second arrondissement a été fécond en développements utiles pour les écoles primaires et les salles d'asile. Faut-il donc regretter quelque chose dans une carrière si remplie? Faut-il se plaindre et le plaindre, comme je l'ai fait moi-même au dé-

but de cet article, que ces belles facultés ne se soient pas concentrées sur un seul point? Il aurait pu, dit-on, laisser des œuvres plus durables ou plus nombreuses en littérature. Soit. Peut-être! Mais, enfermé dans une spécialité, il n'eût plus été lui-même, il n'eût plus été cet homme multiple se prêtant à tout, suffisant à tout, répandant la lumière partout! Son passage eût été plus brillant, mais sa trace eût été moins féconde! Il n'aurait pas rendu tant de services, il n'aurait pas laissé dans tant de cœurs l'image de sa charmante nature... Il n'aurait pas, surtout, doté son pays d'un enseignement nouveau! Gloire réelle, quoique voilée! gloire sérieuse, quoique anonyme! Qui peut calculer, en présence des développements inespérés de cette fondation, qui peut calculer quelle influence exercera sur les générations actuelles cette alliance féconde d'une forte et nouvelle éducation littéraire avec une solide éducation pratique? Qui sait si un jour, demain peut-être, la reconnaissance de l'édilité parisienne, voyant les succursales essaimer autour de la maison mère, ne regardera pas comme un devoir de baptiser, d'honorer par le nom du fondateur une des maisons nouvelles, et de graver à tout jamais sur les murs de la ville la mémoire du bienfait avec le nom du bienfaiteur? Oui, je le crois, et je le crois parce que c'est juste: on dira un jour *Goubaux* comme on dit *Rollin*. Quelle immortalité littéraire vaut un pareil souvenir?

E. Legouvé,
De l'Académie française.

BIBLIOGRAPHIE

BRIGITTE, — LE COMTE ALGHIERA,

Romans, par Jules de la Madelène[1].

Voici le dernier volume d'un homme de talent, à qui la mort n'a point laissé le temps d'écrire des œuvres bien nombreuses. *Les Ames en peine*, *le Marquis de Saffras*, *Brigitte*, *le Comte Alghiera*, tel est, si nous ne nous trompons, le bagage littéraire de Jules de la Madelène. Ce serait peu pour la fortune, cela est suffisant pour la gloire. Aujourd'hui, il faut bien le dire, le public estime les auteurs comme on les paye, à la ligne; mais le public passe et la postérité vient. Sans cela, les écrivains d'un esprit délicat ou profond ne seraient-ils pas trop malheureux ? Voués pendant leur vie à un labeur difficile et improductif, perdant à polir une page les heures que d'autres plus avisés emploient à produire un long roman mal écrit et richement payé, ils sacrifient le présent à l'avenir, ils escomptent en douleurs effectives les promesses d'une réputation tardive ou même posthume. En somme, leur calcul désintéressé n'en est pas moins juste et assuré. Ils savent qu'une œuvre ne vaut qu'autant qu'elle a coûté, et que le temps respecte les seules choses que le temps a produites. Un proverbe populaire prétend que rien n'est aussi cher que le bon marché. Ce qui est vrai en industrie est vrai en littérature, où l'excessive fécondité, qui remplace ici le bon marché, ne crée le plus souvent que des écrits vulgaires et sans durée. Tel ouvrage en trente volumes ne contient pas une idée; tel petit volume de maigre format contient un monde d'observations fines, de pensées justes, de sentiments élevés. Si l'on mesurait le génie poétique à la quantité des vers, on arriverait à un singulier classement des poëtes contemporains, et le plus grand de tous, parce qu'il fut le plus sincère, Alfred de Musset, compterait parmi les derniers.

Jules de la Madelène appartient à cette race d'artistes convaincus, patients et laborieux, dont notre siècle offre des exemples trop rares. Pauvre longtemps, il ne mit jamais sa plume au service de ses passions ou de ses ambitions; il la considéra comme un instrument con-

1. 1 vol. *Bibliothèque-Charpentier.*

sacré aux nobles et purs travaux de la pensée; il eût craint d'en émousser la pointe en en faisant un gagne-pain.

Aussi, en lisant ses ouvrages, si l'on ne sent pas toujours le souffle puissant auquel on reconnaît les grands génies, on y trouve du moins cette inspiration distinguée, ce respect de son talent, cet amour du beau, ce jugement équitable et profond sur la vie, qui doivent nécessairement entrer dans toutes les œuvres que les caprices de la mode n'atteindront pas.

Chaque génération apporte avec soi une certaine manière de juger et de sentir, un certain goût particulier qui n'est point le *goût* lui-même. Rien de plus facile pour un auteur que de plaire à son public, en lui peignant la nature qu'il aime à voir, en flattant ses caprices et ses passions du jour. Qu'arrive-t-il cependant? c'est que l'œuvre vieillit avec les lecteurs et meurt avec eux. La vérité *vraie*, au contraire, n'a point de date : elle était hier, elle est aujourd'hui, elle sera demain. C'est cette vérité que Jules de la Madelène nous semble avoir cherchée et rencontrée souvent dans ses romans, dans *Brigitte* et *le Comte Alghiera* surtout.

Avec Brigitte, nous assistons aux scènes les plus prosaïques de la vie parisienne. L'intrigue se noue dans un hôtel garni, où nous suivons les luttes de deux concurrentes qui se disputent les clients, et se font une guerre acharnée, qu'on pourrait appeler *la guerre à la réclame*. Si un *réaliste* avait peint un semblable milieu, Dieu sait de quelles couleurs criardes il eût plaqué les visages grimaçants de ses personnages, et comme il eût à plaisir enlaidi leur laideur, et *grossi* outre mesure leur petitesse.

Avec Jules de la Madelène, rien de semblable. Ce n'est point qu'il idéalise ses personnages, non, il les peint tranquillement, tels qu'ils sont; il nous les montre du doigt en souriant d'un air ironique; il les laisse barbotter à leur aise dans leurs mesquines passions, mais il reste un homme de bon ton et de bon goût; il les regarde, mais il n'est point de leur compagnie, et l'on s'en aperçoit.

Le caractère de madame Urbain, la mère de Brigitte, présentait à un moraliste des difficultés sérieuses. Un trait de crayon de plus, et elle devenait odieuse et révoltante au point d'entacher l'immaculée pureté de sa fille, dont la douce figure de martyre émeut si vivement notre cœur. La nature de Julie se prêtait pourtant à une débauche de contrastes à effets. On pouvait sans peine, par les procédés les plus connus, se donner des airs de profond observateur en faisant un monstre de cette femme vaniteuse, égoïste et volontaire, dépourvue de cœur et d'intelligence. Jules de la Madelène, en lui accordant le bénéfice des circonstances atténuantes, ne l'a point

sauvée de notre réprobation, mais il nous a sauvés du dégoût. Tous les autres caractères du roman sont vrais, exacts, réels, parce qu'il ne les conduit pas, avec une fausse logique, jusqu'à des extrémités où la nature humaine ne nous permet guère d'arriver.

Le *Comte Alghiera*, dont l'intrigue ne saurait pas se raconter, se recommande par une originalité véritable et plus saisissante encore. Cette nouvelle est peu de chose si nous en analysons les événements, mais, comme dans *Brigitte*, il y règne une tristesse pleine d'attrait, une mélancolie poétique qui n'exclut point l'esprit mordant et léger.

Cette nouvelle, si courte, révèle tout un *genre*, annonce toute une *manière*. Les souffrances de ce jeune patriote italien, épousant une miss anglaise indifférente et froide; les angoisses de cette nature méridionale étouffant sous les brouillards du Nord, et ne pouvant fondre la glace des âmes pétrifiées qui l'entourent; cet exilé, regrettant sa patrie, comme Mignon; cet artiste ardent, que sa femme et sa famille d'adoption finissent par croire fou, et qui abandonne un jour femme, fortune, avenir, pour reconquérir au loin le soleil qui lui manque et la liberté que son esprit enthousiaste réclame, constituent un drame intime, sans action, mais vivant, décrit par l'auteur en peu de pages mesurées, éloquentes et senties.

Si nous avions à caractériser en quelques mots le talent particulier de Jules de la Madelène, nous dirions de lui qu'à chaque ligne de ses écrits on reconnaît un tempérament italien. Sa famille, en effet, était originaire du *Mantouan*. Son style plein de lumière, sa phrase polie avec un soin extrême et toujours élégante, la juste mesure des expressions, la finesse de son talent d'observateur, qui pénètre plutôt qu'il ne frappe, l'exquise délicatesse avec laquelle il effleure la laideur sans s'y arrêter, un sentiment très-vif du beau, une sorte d'ardeur un peu fébrile n'ôtant rien à la lucidité de l'esprit, dénonçant un cœur troublé, mais une raison très-sûre: tout cet ensemble de qualités nous semble révéler un des enfants de cette belle patrie italienne qui fut toujours la terre de l'art, et qui promet de devenir demain la terre de la liberté.

ARTHUR ARNOULD.

REVUE DU MOIS

I

Qui ne connaît cet état singulier de l'âme qui précède parfois le réveil et qui pourtant n'est déjà plus le sommeil, cet instant fugitif pendant lequel la vie des rêves, où l'on se sent toujours spectateur même au milieu des actions les plus violentes, s'oblitère peu à peu devant nos yeux fermés, tandis que la vie réelle n'a pas encore revêtu des formes précises? Il semble alors que sur les tablettes merveilleuses du cerveau la fantaisie et la mémoire tracent en même temps et en deux langues diverses des caractères qui se mêlent confusément, et l'on sent le texte vivant de la réalité se débattre sous la vaine surcharge des songes. On dirait un de ces vieux manuscrits que nous a légués l'ignorance du moyen âge, où une œuvre précieuse de l'antiquité reparaît à demi effacée sous le récit légendaire et confus de quelque moine rêveur. Chose curieuse! dans ce moment qui est la confusion même pour la raison, l'instinct de l'âme humaine établit avec une exactitude infaillible la balance entre la peine et le bonheur qui l'attendent au réveil. Dans nos moments les plus lucides, nous serions souvent embarrassés pour dire laquelle l'emporte dans notre existence, de la somme de biens ou de la somme de maux : dans le demi-sommeil, il n'y a jamais d'hésitation. Une impression dominante se dégage toujours nettement. Ni la joie ni la douleur ne nous sont encore apparues, mais nous devinons leur approche; et entre l'ombre que projette l'une et le rayonnement que projette l'autre, nulle erreur n'est possible. Selon que nous pressentons l'une ou l'autre, nous cherchons à écarter le sommeil comme un obstacle, ou à le retenir comme une protection; car il semble qu'il dépende de nous de hâter ou de retarder le moment où nous devons nous trouver face à face avec ces compagnes du jour qui commence. Mais l'effort est toujours superflu : pour la joie comme pour la douleur, pour souffrir comme pour triompher, quand l'heure est venue, il faut se réveiller.

A moins d'être un affreux égoïste, chacun de nous doit être heureux de se dire que, depuis un mois, il y a en France des milliers d'êtres qui éprouvent tous les matins ce pressentiment délicieux du bonheur, et que ce doux avant-coureur du réveil ne les trompe, pour

ainsi dire, jamais. Allons regarder ensemble un de ces bienheureux dormeurs. Sa chambre est facile à trouver : elle est là-haut, — la moins bonne de la maison paternelle, la plus chaude en été, la plus froide en hiver. Cela doit être; il y est si rarement, et sa famille a si peu tenu compte de lui dans son installation! Nous y voilà; je la reconnais aux objets qui décorent la cheminée : un couteau, des cailloux de formes excentriques, plusieurs bouts de ficelle, cinq toupies, un vieux nid d'oiseau vide depuis le printemps, et, sous un verre renversé, une chenille ou une araignée, martyre destinée à être apprivoisée. Voici le lit; à ce lit, point de rideaux et peu de matelas; mais qu'il y dort bien, ce jeune condamné! Car c'est un condamné que cet enfant, — condamné à dix années de détention qui, vers la fin de la peine, se compliqueront des travaux forcés. Regardez-le, il rêve....., il rêve qu'il est dans la cour et qu'on lui a chipé..., non, c'est pis que cela..., il rêve qu'il est en classe, et, par une habitude criminelle, il parle, le malheureux! tout en dormant. Aussi, quelle perspective interminable de *pensums*, quelle éternité de retenues se déroule devant lui... Mais soudain, voyez! ce jeune visage s'illumine, la conscience que tout cela n'est qu'un rêve a pénétré jusque dans son profond sommeil de collégien...; il se dresse avec anxiété sur son séant pour ressaisir la bienheureuse réalité, l'embrasse d'un seul regard, et se replonge avec félicité dans le sommeil. Il est *à la maison*, il peut se rendormir! Carnot, dont je vous parlais le mois dernier, a fait, si je ne me trompe, une romance dont le refrain est : *Que ne peut-on rêver toujours!* Si Carnot eût été un collégien au lieu d'être un conventionnel, il aurait su que le bonheur suprême ne consisterait pas à rêver toujours, mais bien à toujours se réveiller pour s'apercevoir toujours qu'on peut se rendormir impunément. Celui qui n'a pas rêvé pendant les vacances qu'il était au collége ne sait pas ce que le réveil peut apporter de joies.

Ajoutons que le moment est bon pour parler du collégien : il est à l'apogée de son bonheur, et désormais sa félicité ne pourra que décroître. Il est à peu près quitte des examens supplémentaires et intempestifs que lui ont fait subir, pendant les premiers temps de sa liberté, les vieux amis de la famille, désireux de prouver à la fois leur intérêt et leur savoir; les déboires du concours, — il y en a toujours, — sont oubliés; sa famille, si elle ne lui fait plus fête, n'en est pas non plus tout à fait lasse; sa mère et ses sœurs tolèrent encore, si elles ne les écoutent plus, ses longues et diffuses histoires qui commencent invariablement ainsi : Il y a un élève...., ou bien : Nous avons un professeur.....; les domestiques ne lui demandent pas encore, dix fois par jour, d'un ton significatif, quand il retourne au

collége ; enfin, on ne parle pas encore devant lui des plaisirs qu'on se donnera quand il n'y sera plus. Du reste, le collégien, il faut lui rendre cette justice, n'est guère susceptible, et l'on peut, en général, lui laisser voir sans inconvénient qu'il est importun. Ce jeune paria de la famille moderne est peu vulnérable du côté de la tendresse. Toute notre éducation publique semble combinée dans le but d'émousser en lui la sensibilité naturelle et les délicatesses du cœur, et il faut convenir que le plus souvent elle y réussit parfaitement.

A en juger d'après le discours prononcé au concours général par M. le ministre de l'instruction publique, il semble peu probable que ces tendances de l'enseignement soient modifiées dans un avenir prochain. « Il importe surtout, a-t-il dit, d'habituer la jeunesse à la modération des sentiments et à la rectitude du jugement. Les choses purement littéraires exigent le goût, qui n'est, après tout, que la vraie mesure des perceptions de l'âme. » Je ne suis pas bien sûr de comprendre parfaitement cette définition du goût; mais, en tout cas, je crois pouvoir affirmer que c'est là un programme d'éducation bien difficile à exécuter. La modération dans les sentiments, la rectitude du jugement, le bon goût littéraire, la mesure, sont des qualités qu'on acquiert rarement sur les bancs du collége. Ceux qui sont destinés à les posséder un jour ne les acquièrent le plus souvent qu'à force de vivre, et les achètent, en général, fort cher au prix de tous les biens qui rendent la jeunesse si riche. Un pays dont les jeunes gens pourraient être doués de cette étrange maturité offrirait un curieux spectacle. Pour se compléter, on le verrait peut-être chercher dans quelque monstrueux renversement de l'ordre naturel les éléments de vie sans lesquels une nation devrait s'éteindre. Après avoir substitué dans la jeunesse la modération des sentiments à l'ardeur, et la rectitude du jugement à l'enthousiasme, il serait triste, mais logique, de voir la France condamnée à faire tirer ses vieillards à la conscription, à demander ses poëtes à Sainte-Périne, et ses amoureux aux Invalides.

« On ne crée pas des hommes, a dit fort justement M. le ministre, en s'adressant seulement à la sensibilité et à l'imagination des enfants. » Rien de plus vrai, assurément; on se demande seulement si l'écueil qu'on signale est bien celui contre lequel il était le plus urgent de mettre l'Université en garde. En voyant la jeunesse qui sort de ses mains, en voyant surtout la dernière génération d'hommes qu'elle a livrée toute faite à la France, il est permis de douter qu'il y ait le moindre danger à la laisser libre de passionner, si elle le peut, les enfants encore assis sur les bancs de ses colléges. Craint-on sérieusement qu'elle n'abuse de son influence pour les enflammer d'un zèle

indiscret et d'un enthousiasme dangereux pour les choses que la jeunesse aime, ou aimait, d'instinct?

En attendant, les collégiens sont heureux, et c'est là ce que je trouve de plus consolant à constater dans le mois qui vient de s'écouler. Quand celui où nous sommes tirera à sa fin, dans la petite chambre que nous avons visitée, et dans des milliers d'autres, il y aura un calendrier sur lequel tous les soirs on effacera en soupirant un jour — un jour de vacances passé, — ou bien, pour établir un système de calcul encore plus navrant, il y aura un petit tas de cailloux dont on retirera un chaque soir. Un jour viendra où il n'en restera plus que trois, puis deux, puis un.... et enfin, quand je reprendrai la plume pour ma prochaine revue, il n'y en aura plus, et ce sera la rentrée... Mon Dieu ! Mon Dieu !

II

Ce n'est pas seulement aux écoliers qu'on a distribué des prix, comme chacun sait. Depuis tantôt trois semaines, nous sommes en plein mois de fructidor d'après le calendrier républicain, et à voir ce qui se passe, l'on serait vraiment tenté de croire que nos pères, en lui donnant ce nom, avaient prévu l'emploi que nous en ferions. N'est-ce pas la saison, en effet, où les dévouements de tout genre recueillent le fruit de leurs peines? Tout rapporte aujourd'hui, jusqu'aux choses qui, par leur nature, semblent le plus devoir être gratuites. C'est le moment où l'on couronne la modestie, où l'on paye le désintéressement, où l'on s'acquitte envers l'héroïsme, où l'on accorde des gratifications à la charité. Parfois même on se demande si, par le fait de cette reconnaissance trop publique, certaines vertus, qui ne restent vertus qu'à la condition de s'ignorer elles-mêmes, ne courent pas risque de succomber, étouffées comme Tarpéia, sous le poids des récompenses. Ceci ne s'adresse qu'aux prix que décerne l'Académie française. Les mérites que récompense la croix de la Légion d'honneur sont, en général, moins modestes, et, par conséquent, la générosité extrême qu'on a montrée cette année à leur égard n'offre pas les mêmes dangers. La libéralité du gouvernement, que certains esprits mal faits ont été jusqu'à qualifier d'indulgence, ne saurait avoir pour effet de diminuer le nombre de ceux qui la mériteront à l'avenir. On est heureux aussi de pouvoir rassurer ceux qui semblent craindre que la nomination de neuf cents nouveaux chevaliers ne rende le ruban rouge trop banal : la statistique a cru devoir tranquilliser à cet égard le public,—le public non décoré, bien entendu, en démontrant que tous les ans il meurt un grand nombre de légion-

naires. Ce n'est pas, certes, qu'il y ait le moindre danger à recevoir la croix, fût-ce même celle de grand officier; mais comme on ne la donne guère qu'à des gens qui ont passé la moyenne de la vie humaine, ceux-ci ne la portent pas en général très-longtemps. Ainsi donc, en fait de décorations, on peut retourner le proverbe, et se dire que, quand il y en a encore, il n'y en a déjà plus. Quoi qu'il en soit, les prix de vertu, morale ou politique, de plume ou d'épée, sont épuisés aujourd'hui, et si, à partir du mois de septembre, on peut encore semer dans le champ des récompenses, on n'y récoltera plus rien jusqu'en 1862. Les vertueux de toute sorte peuvent se donner un peu de bon temps.

Paris, — l'ingrat Paris, — se complaît depuis quelque temps dans une idée qui lui cause une satisfaction singulière. Il se flatte qu'on ne l'embellira plus. On le lui a pour ainsi dire promis, à ce qu'il prétend. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il a reçu son dernier boulevard avec cette joie tempérée qui accueille, en général, les nouveaux-nés dans une famille déjà nombreuse, et que tous ceux qui ont voulu le persuader de son bonheur à force d'histoire romaine y ont perdu leur latin. Même quand on lui a fait valoir comme argument irrésistible que tout ce dont il se plaignait n'était que la réalisation d'un projet de Napoléon Ier, il a répondu irrévérencieusement que, si nous nous croyions obligés de mener à bonne fin tous les projets enfantés par ce fécond cerveau, cela pourrait nous mener très-loin, — bien au delà de la plaine de Monceaux. On a été jusqu'à prétendre que si le chemin de fer de la rue Saint-Lazare eût existé de son temps, l'empereur Napoléon Ier eût attaché beaucoup moins de prix à un projet qui avait surtout pour but de relier la grande route du Havre avec le centre de Paris. Quoi qu'il en soit, tout cela prouve, une fois de plus, qu'il faut savoir mettre de la modération jusque dans ses bienfaits.

Se ingrati non ci vuoi,
Modera, Augusto, i benefizi tuoi.

a dit quelque part le poëte Métastase. Aujourd'hui, c'est de l'eau — de la belle eau claire — qu'on promet au Parisien; mais il est en défiance, et il se dit qu'il en sera de la belle eau comme des trop belles maisons, qu'on la fera passer dans des tuyaux d'or, et qu'il lui faudra la payer vingt sous le litre. A vrai dire, l'équilibre de son budget est devenu son idée fixe, et joindre les deux bouts son éternel problème. Quant aux deux bouts du boulevard Malesherbes, quant aux tronçons des malheureuses rues que celui-ci a si étrangement cou-

pées en deux, ils se joindront quand ils pourront, cela lui est bien égal désormais. La question des loyers le préoccupe surtout. Malheureusement il semble impossible que cette question soit résolue dans le sens des locataires, à moins de perturbations que ceux-ci ne peuvent désirer dans leur intérêt même.

La moindre réflexion fait justice des arguments de ces optimistes qui assurent que les loyers baisseront, tout en affirmant que la ville a retiré de ses travaux un boni de vingt millions. Ces deux propositions se contredisent. Si la ville a bénéficié, c'est probablement sur la revente des terrains; or, le prix des terrains règle le prix de revient des maisons qu'on y bâtit, et le prix de revient, à son tour, sert de base à celui des loyers. Les constructeurs des belles maisons que nous voyons s'élever tous les jours ne gagnent pas plus que leurs pareils ne gagnaient il y a vingt ans; seulement il faut qu'ils retrouvent, sous forme de loyers, les vingt millions que l'administration municipale est si fière d'avoir réalisés. On est presque honteux d'avoir à redire des vérités si évidentes; mais il est important d'ôter au Parisien ses espérances qui ne sont que des illusions nuisibles à son bien-être. Voilà six ans que tout Paris est campé, pour ainsi dire, dans le vain espoir de se loger à meilleur marché l'année prochaine. Sans doute, comme on le redit à satiété, le prix de toute chose se règle par l'offre et la demande, et il pourrait se faire, en ce qui touche les loyers, qu'un jour le manque de demandeurs, c'est-à-dire de locataires, imposât des concessions ruineuses aux offrants, c'est-à-dire aux propriétaires; mais, ce jour-là, la prospérité publique serait profondément troublée, et le bonheur du Parisien ressemblerait un peu à celui de cet Anglais qui se réjouissait d'échapper à l'*income tax*, grâce à l'absence de tout revenu.

III

Il y a bien des livres nouveaux, mais je n'en vois aucun dont le mérite doive m'empêcher de m'occuper aujourd'hui d'une publication qui, tout en portant le millésime de 1861, ne renferme rien qui ne soit déjà connu du public. Je veux parler des *Œuvres complètes de madame Émile de Girardin*, d'un écrivain qui a abordé tour à tour la poésie, le roman, le théâtre, et qui, dans la conversation écrite, — car c'est là le nom qu'il faut donner à ses *Lettres parisiennes*, — atteint une supériorité qui fait encore aujourd'hui le désespoir de ceux qui ont tenté de lui succéder.

Ce titre même d'*Œuvres complètes* m'attire irrésistiblement. Il dit si bien : Occupez-vous de moi une dernière fois; je ne vous impor-

tunerai ni ne vous charmerai plus désormais; jugez-moi sans crainte: aucune œuvre future ne viendra vous forcer à rougir de vos éloges, ou vous faire repentir de vos critiques. Et puis, le dirai-je? ces six gros volumes, écrits par une femme belle, spirituelle, entourée, me semblent un véritable monument de vaillance. Ils représentent, comme résolution et comme privations, vingt-cinq volumes, au moins, de littérature masculine. Un homme de lettres écrit comme un laboureur bêche, comme un maçon bâtit, aux heures de travail; mais une femme, quand elle écrit, sauf de bien rares exceptions, écrit dans ses heures de loisir, et sa littérature se fait, comme les leçons d'agrément au collége, pendant la récréation. Toute femme vient au monde avec son temps pris, sinon occupé. Elle doit, avant tout, rendre à César ce qui appartient à César : Or, César pour elle est un être multiple qui se compose de famille, de toilette, de ménage, de visites, de correspondances banales, d'importuns, surtout, dont elle est bien plus la proie que l'homme. Saints devoirs, obligations futiles, dévouements légitimes, concessions hypocrites, le monde lui réclame tout avec une égale rigueur, et elle ne court guère moins de risque à s'affranchir des frivolités que des vertus de son sexe. Si elle fait des chefs-d'œuvre, ce sera dans ses moments perdus.

Je me sens donc un grand attrait, je ne le cache pas, pour la mémoire de madame Émile de Girardin. Je lui sais gré, non-seulement de ce qu'elle a été, mais aussi de ce qu'elle n'a pas voulu être. Il s'agit, en ceci, moins de l'écrivain que de la femme, que je n'ai jamais connue, mais que je juge d'après sa vie et ses écrits. Quelle femme sembla jamais plus fatalement prédestinée à être une intrigante prétentieuse et ridicule? Et pourtant, que voyons-nous du jour où elle put librement choisir une ligne? Une vie simple et laborieuse, un talent ferme, précis, où l'esprit domine, mais où le bon sens marche presque de pair avec l'esprit, des amitiés restées fidèles par-delà le tombeau, enfin, près de mille pages brillantes et satiriques de peinture contemporaine, où l'on ne trouve pas une seule noirceur, et qui n'ont pas fait à l'écrivain un seul ennemi. On peut affirmer sans crainte qu'une force réelle se cache toujours sous une réaction si complète contre le destin.

Quand madame de Girardin, qui était alors Delphine Gay, parut dans le monde de la Restauration, — c'était vers 1821 et elle avait dix-sept ans, — sa mère la conduisait par la main. Madame Gay avait été une femme de plaisir d'abord, et elle avait brillé sous le Directoire, en seconde ligne après mesdames Tallien, de Beauharnais et Récamier; c'était une femme de lettres aussi, dont les romans

médiocres sont à peu près oubliés aujourd'hui; c'était une femme d'esprit, enfin, et surtout une femme d'ambition. Ambitieuse pour sa fille qu'elle vantait partout bruyamment, sans être retenue par cette pudeur du cœur qui empêche les délicats de louer ce qui leur tient de trop près, elle passait sa vie à lui préparer des triomphes de salon et des ovations théâtrales. Chez les duchesses du faubourg Saint-Germain, à l'Abbaye-aux-Bois, partout où était la mode, la jeune Delphine disait ses vers, et madame Gay quêtait des éloges avec une effronterie toute maternelle. A Rome, l'ambassadeur de France lui-même organisait pour cette « Muse de la patrie » une ovation aux flambeaux dans les ruines du Colisée. Delphine y récitait un poëme au milieu de l'enthousiasme de ses compatriotes et au grand ébahissement des Italiens, dont on croyait avoir naïvement emprunté les usages. Que ne devait-on pas augurer de pareils débuts? Ni la naissance, ni la fortune de madame Gay ne la plaçaient dans le monde brillant qui l'avait acceptée avec sa fille, et pour se maintenir sur ce terrain glissant, il fallut, sans doute, bien des exercices d'équilibre dont la mère, on doit lui rendre cette justice, garda pour elle seule le secret. Delphine Gay devint madame Émile de Girardin, et resta aux prises avec la même insécurité. Grâce à son talent, elle était sur un piédestal, mais ce piédestal reposait sur un sol mouvant et douteux. Le nom, la nationalité même de son mari, tout était contesté; la fortune, qui arrange tout, n'était pas encore venue : là encore, il restait à conquérir ce qu'en langage moderne on appelle une position. Et la guerre qui, le plus souvent, assure cette conquête-là dans notre société actuelle, ne consiste pas seulement, on le sait, en combats qui fortifient et ennoblissent ceux qui les soutiennent, elle se compose encore, hélas! de la stratégie, avec ses diversions, ses contre-marches et ses embuscades. Cette guerre-là, madame de Girardin ne la fit jamais.

J'ai rendu justice au caractère, je voudrais maintenant analyser les œuvres. La tâche me semble facile, tant il y a d'unité dans ce talent, que sa souplesse a pu autoriser à tenter des genres très-variés, mais qui ne trouva sa véritable forme que dans les *Lettres parisiennes du vicomte de Launay*. Dans le drame, dans le roman et jusque dans la poésie, c'est toujours ce même esprit essentiellement français, net, brillant et un peu positif, chez lequel l'observation l'emporte sur l'imagination, et l'ironie sur l'enthousiasme. C'est assez dire que je fais peu de cas des vers et des tragédies de madame Émile de Girardin. Elle n'avait ni la simplicité de pensée qu'il faut au poëte, ni le souffle puissant et soutenu que demandent les œuvres tragiques. Elle débuta par les vers, comme cela est naturel quand on débute à seize ans.

C'est déjà beaucoup à cet âge que de trouver une forme correcte et aimable; que serait-ce s'il fallait, en outre, chercher ce fonds solide que demande la prose? Heureux les jeunes écrivains qui font ainsi leurs premiers pas sur les terrains nuageux de la poésie, où ils laissent de si vagues empreintes! Quand vient le temps de la maturité, ils ne sont pas exposés, comme les imprudents qui se sont aventurés tout inexpérimentés sur le sol plus tenace de la prose, à les voir rechercher avec une avidité impitoyable par des critiques jaloux de prouver l'apostasie de l'homme en le confrontant avec les professions hasardées de l'enfant. Delphine Gay commença, comme tous les jeunes poëtes, par l'admiration, — l'admiration, hélas! de Soumet, son maître; plus tard, elle admira Lamartine et Musset, — il y eut progrès, et très-grand progrès, comme on le voit, — mais ce progrès-là, si grand qu'il soit, ne saurait aboutir à l'originalité. A vrai dire, un poëte n'eût pu se développer dans l'air que respirait la jeune muse des salons. Il y avait, du reste, en elle un sentiment toujours vigilant de raillerie qui devait l'empêcher, dans toutes les situations, de s'élever à une grande hauteur poétique. Il est difficile de comprendre la véritable poésie sans une certaine sublimité, et l'on n'atteint pas au sublime quand on se préoccupe trop de ce fameux pas qui le sépare du ridicule. C'est une chance à courir. Les inspirés la tentent toujours, et ils échappent au danger sans l'avoir même aperçu. Si j'osais me permettre une définition qui, au premier abord, peut paraître irrévérencieuse, je dirais que le Pégase du poëte n'est point, à mon avis, un coursier ailé, comme on l'a trop dit, mais plutôt une de ces montures au pied sûr et hardi qui gravissent les sommets les plus élevés, et atteignent aux cimes les plus éclatantes parce qu'elles savent côtoyer sans crainte et sans vertige les précipices et les abîmes.

Cléopâtre et *Judith* sont des tragédies, et, qui pis est, des tragédies qui se ressentent encore des leçons, déjà bien lointaines pourtant, de Soumet. Malgré quelques passages lyriques d'une réelle beauté dans *Cléopâtre*, elles prouvent que l'auteur, même avec le secours si puissant de mademoiselle Rachel, n'avait pas ce qu'il faut pour conjurer la défaveur qui s'attache aujourd'hui à ce genre formidable. Quand donc nos écrivains s'affranchiront-ils de cette redevance de bois mort que chacun à son tour croit devoir payer, dans le vain espoir de faire bouillir la chaudière où doit se rajeunir le vieil Éson tragique?

Parmi les autres pièces du répertoire de madame Émile de Girardin, les plus importantes sont : *l'École des journalistes* et *Lady Tartufe*. La première, comédie assez médiocre en cinq actes et en vers, reçue à l'unanimité par le comité du Théâtre-Français, ne fut jamais

représentée, la censure ayant refusé son autorisation. On voudrait pouvoir attribuer ce refus au désir de protéger la considération du journalisme que l'auteur attaquait avec violence, mais cela est difficile à croire, bien que la chose se passât en 1839, c'est-à-dire à une époque qui nous semble aujourd'hui l'âge d'or de la presse. Le but de l'ouvrage était de montrer, dit la préface, « comment le journalisme renverse la société en détruisant toutes ses religions. » L'entreprise était au moins singulière pour la femme du rédacteur en chef d'un journal important. Il est toujours pénible de voir un écrivain attaquer la liberté de la presse, même dans ses abus : assez d'autres se chargent de ce soin, et elle n'a déjà que trop à faire pour se défendre contre ceux qui ne savent pas écrire. Quelques années plus tard, on verra le vicomte de Launay expliquer son silence volontaire par l'impossibilité d'écrire « du jour où la liberté, qui est un droit, n'a plus été qu'une tolérance. » Mais on était alors en 1853, et les journalistes se trouvaient à une bien rude école!

Lady Tartufe est une comédie en cinq actes et en prose, dont le succès a été très-contesté. Le public l'a fort applaudie, mais la critique y a trouvé beaucoup à redire. Je serais disposé à me ranger de l'avis du parterre. Il y a là une habileté, une verve, une force très-grandes, qui devaient faire espérer des œuvres futures plus remarquables encore. Le talent de madame Émile de Girardin était très-perfectible, et il me semble prouvé qu'elle faisait encore des progrès quand la mort est venue mettre fin à tout.

La comédie de mœurs surtout devait être parfaitement dans ses aptitudes, et il y a tout lieu de croire qu'avec un peu plus d'expérience elle y eût excellé. Le grand défaut de la pièce de *Lady Tartufe* me paraît le titre, que M. Théophile Gautier, dans son introduction, trouve pourtant heureux et hardi. Hardi, oui; mais heureux, non. Outre qu'il n'est pas sage de provoquer la comparaison avec un chef-d'œuvre, on sent que ce titre imprudent a entraîné l'auteur dans toutes les fautes qui déparent sa pièce. Je ne vois qu'une maladresse qui serait plus grande que de faire de Tartufe une femme, ce serait de transformer Célimène en homme! On ne transpose pas impunément les défauts d'un sexe dans l'autre. Par le titre qu'elle avait choisi, madame de Girardin s'était condamnée à un dénoûment qui fît pendant avec celui de Molière, et elle n'a pas reculé devant cette difficulté. Mais Elmire, démasquant le fourbe aux yeux de son mari, intéresse, tandis que le jeune Hector de Renneville, attirant dans un rendez-vous qui est un piége une femme qui l'aime, — il n'importe de quel amour, — pour l'exposer ensuite au mépris public, est tout bonnement odieux. Un homme qui aurait

eu la moitié de l'esprit de madame de Girardin n'aurait pas commis une bévue semblable. Il n'y a vraiment que les femmes pour faire faire de pareils métiers à leurs héros. Il en résulte que tout l'intérêt se reporte sur la coupable, et quand la toile tombe, le spectateur fait chorus avec la dupe et se surprend à dire : La pauvre femme!

Quant à *La joie fait peur*, c'est un petit acte qui est encore au répertoire et dont le titre dit le sujet. Il s'agit d'apprendre avec précaution à une mère que son fils qu'elle croit mort est vivant. C'est un point d'orgue entre la douleur et la joie, pendant lequel l'auteur exécute ses plus délicates fioritures. Jamais si charmante comédie ne fut taillée dans si peu d'étoffe. Enfin, le *Chapeau d'un horloger*, une des dernières œuvres de cette plume souple et brillante, est une bouffonnerie qui fait rire. Je ne crois pas commettre de pléonasme en m'exprimant ainsi. Le rire ne répond pas toujours à la provocation directe, tant s'en faut, et les femmes surtout sont fort inhabiles à le faire naître de cette façon. Du reste, elles l'essayent rarement; elles se contentent, en général, et en cela elles ont raison, du sourire qui leur sied mieux. Madame de Girardin, par un don spécial, savait rire à belles dents sans compromettre ni la grâce, ni l'élégance. C'est le seul côté viril de son talent. Elle en avait la conscience, et défiait parfois le lecteur avec une audace charmante. Je vais vous conter une histoire qui vous fera rire, disait-elle; et, malgré cet exorde, au bout d'un quart de siècle, on rit encore en la lisant.

En examinant les œuvres de madame Émile de Girardin, on ne sent pas la nécessité de séparer ses romans des feuilletons hebdomadaires qu'elle écrivait dans la *Presse* sous le pseudonyme de vicomte de Launay. Romans et nouvelles ne sont, en effet, que des chroniques parisiennes sur une plus grande échelle. Dans ses fictions si étincelantes, si parées et parfumées de toutes les fleurs de l'esprit, on étouffe au bout d'une demi-heure de lecture, comme dans une salle de bal; on voudrait à tout prix y faire entrer de l'air et regarder au dehors, dans la campagne, où sont les œuvres de Dieu, où même dans la rue sombre et triste où passe le vulgaire des hommes. Ce n'est pas qu'elle ait trop d'esprit, comme on s'est plu à le dire,— on n'a jamais trop d'esprit, et ceux à qui on fait ce reproche ont seulement un esprit disproportionné; ils manquent d'autre chose. Je reprocherais plutôt à son esprit de n'être pas assez compréhensif. Le roman comme la poésie a de grandes exigences; si l'une doit exprimer des pensées éternelles, l'autre doit peindre des sentiments universels. Il ne suffit pas de reproduire des mœurs et des usages, ou même de photographier les éclairs d'une conversation éblouissante. On a souvent reproché aux auteurs de profession de peindre les salons

du fond de leur cabinet, et l'on a eu raison — il leur était si facile de ne pas les décrire; mais, comme résultat littéraire, cela est moins fâcheux que de peindre le monde comme l'a fait madame de Girardin, du fond d'un salon. Les belles dames et les beaux messieurs ont tous un cœur humain, sans doute, mais ils le montrent peu à nu. Une naïve enfant, qui devait être un jour madame de Staël, regardait une gravure représentant nos premiers parents, et demandait qu'on lui indiquât lequel des deux était Adam; et comme on s'étonnait de sa question : « Comment voulez-vous que je les distingue? dit-elle, ils ne sont pas habillés ! » Je soupçonne madame de Girardin d'avoir été un peu de cette force-là à l'égard du cœur humain, et de n'avoir su le reconnaître qu'en toilette.

Tout homme a vu le mur qui borne son esprit,

a dit un poëte. Le mur qui bornait l'esprit si brillant de madame de Girardin, c'est le mur des fortifications. Elle ne le franchit presque jamais. Dans *Marguerite*, dans le *Marquis de Pontanges*, dans le *Lorgnon*, dans *Il ne faut pas jouer avec la douleur*, ses héroïnes sont toutes des veuves — des veuves, c'est-à-dire des Parisiennes à l'état de perfection. Aussi, comme elles pratiquent bien le cumul du cœur, la polyandrie morale — passez-moi le mot — si chère aux Parisiennes ! *Les Deux Amours*, sous-titre du roman de *Marguerite*, pourrait servir à presque toute la collection. Et les héros ! comme ils sont bien mis, séduisants et surtout séducteurs ! Et comme ils sont ridicules aujourd'hui qu'ils ont vieilli, et que leurs habits ne sont plus de mode ! Les lois morales qui gouvernent ces personnages sont assez mal définies; c'est la coutume de Paris qui régit le pays si élégamment réaliste qu'ils habitent; aussi le lecteur est-il souvent tenté de se féliciter de ce que la bonne société est si peu nombreuse.

Mais ce domaine trop étroit pour le romancier suffit amplement au chroniqueur. Son champ est d'autant mieux cultivé qu'il est plus restreint : théâtres, modes, inventions nouvelles, mœurs, politique de salon, rien n'échappe au vicomte de Launay. Pourvu qu'il s'agisse d'articles de Paris, il est toujours compétent. Quel style facile, incisif, plein de recherches, et pourtant toujours clair ! Il semble qu'on ait inventé pour lui ce bizarre assemblage de mots : vérités ingénieuses. Mais ne l'interrogez pas sur les grandes questions : il vous dirait peut-être que madame Roland était « un mauvais bas-bleu éclaboussé de sang? » Ne lui parlez même pas d'un autre peuple que le sien, il vous répondrait volontiers en ôtant son masque viril : « Je suis femme et Parisienne, et rien de ce qui est étranger ne me paraît tout à fait humain. »

Les *Lettres parisiennes* seront le vrai titre de madame de Girardin aux yeux de la postérité; — car elles iront à la postérité, ces causeries charmantes, n'en déplaise à messieurs les faiseurs de gros livres. Quoi qu'on dise, le temps épargne souvent ce qu'on a fait sans lui, et de même que nous lisons à un siècle de distance, avec un charme toujours nouveau, les comptes rendus de *Salons* de l'improvisateur Diderot, nos petits-neveux chercheront dans les feuilletons du vicomte de Launay la peinture gracieuse et fidèle de la société parisienne sous la monarchie de Juillet.

IV

J'ai commencé par le collége, et avant de finir, je voudrais y retourner un instant, — ne crains rien, lecteur, je ne t'y laisserai pas, — pour parler d'un livre composé, pour ainsi dire, à l'ombre de ses murs, et malgré son influence. Il s'agit d'un volume de *Sonnets et Poëmes*, par M. Edmond Arnould. M. Arnould est mort, il y a huit mois à peine, professeur de littérature étrangère à la Faculté des lettres de Paris, et c'est après sa mort seulement que son talent de poëte a été connu, même des amis qui le voyaient le plus souvent et qui appréciaient le plus son savoir. Dans une préface placée en tête de ce recueil, M. Saint-Marc-Girardin a retracé en quelques pages la vie de ce poëte qui se cachait derrière le professeur. Cette vie me paraît singulièrement belle par sa simplicité même. Être obligé à dix-sept ans de se faire maître d'étude dans un collége de petite ville, gravir, un à un, tous les degrés du professorat, sans se reposer un seul jour, sacrifier sans murmurer son goût pour les lettres aux devoirs ingrats de l'enseignement, ne jamais se laisser détourner de sa voie par les séductions de l'ambition ou de l'amour-propre, parce qu'il faut, avant tout, assurer le pain de chaque jour à une mère d'abord, puis plus tard à une femme et à un enfant, et à travers cette vie de travail et de dévouement conserver jusqu'au bout, jusqu'à l'âge où les hommes les mieux doués sentent tarir en eux l'enthousiasme, conserver, dis-je, intact et pur au fond du cœur l'amour de la sainte poésie, n'est-ce pas un miracle? L'esprit poétique souffle où il veut; mais il faut que son souffle soit bien puissant, ce me semble, pour enlever un homme aux réalités d'une pareille existence. J'ai parlé de la vie de M. Arnould parce qu'une abnégation modeste et persévérante de trente années me paraît chose plus admirable et même plus rare qu'un recueil de bons vers; mais je dois ajouter que ses poésies n'ont pas besoin comme repoussoir de ce cadre biographique

si austère. Elles sont franches, viriles, et respirent cette éternelle jeunesse qui est le privilége des âmes honnêtes. En voici un exemple :

En vain nous vieillissons, la terre est toujours belle,
En hiver sous la neige, au printemps sous les fleurs,
Sous sa robe d'automne aux changeantes couleurs,
Sous sa couronne d'or que l'été renouvelle.

Fière des sucs puissants qui gonflent sa mamelle,
Elle semble nous dire, insensible à nos pleurs,
Que rien ne dure en nous, excepté nos douleurs,
Que nous allons mourir et qu'elle est immortelle.

Dans le nombre des jours, un jour pourtant viendra,
Jour fatal où la vie en ses flancs s'éteindra,
Où rien ne sera plus de ses œuvres fécondes,

Si ce n'est cet essaim par la mort dispersé,
Ces atomes chétifs, ces riens, plutôt ces mondes,
Qui ne pouvaient périr puisqu'ils avaient pensé!

Ces vers sont à la fois un bon sonnet et une belle profession de foi spiritualiste. Mais je ne sais pourquoi je me laisse aller à la mode, trop générale aujourd'hui, de chercher un dogme dans toute poésie. Quelles que soient les tendances de l'homme — et celles de M. Arnould ne sont pas douteuses — toujours on verra le poëte se montrer tour à tour panthéiste et spiritualiste, car panthéisme et spiritualisme seront pour lui deux faces de l'inspiration poétique : l'amour de la nature et la soif de l'inconnu. Panthéiste aux heures d'enivrement et d'exaltation, on le retrouvera spiritualiste dans ces instants d'abattement et de mélancolie où, révolté de l'indifférence superbe de l'immortelle nature, l'homme, — roseau pensant, — a besoin de croire qu'il survivra au marécage où il a végété et où il a murmuré sa plainte d'un jour.

HORACE DE LAGARDIE.

CHRONIQUE POLITIQUE

8 septembre 1861.

L'ouverture de la session des conseils généraux a été le signal d'un concert de félicitations supérieur à tout ce qu'on a entendu en ce genre depuis longues années. Jamais adresses n'ont témoigné tant de satisfaction et de contentement. Chose singulière, pourtant, le spectacle de ce bonheur sans mélange, les gages de cet enthousiasme qu'on nous assure être le nôtre, enfin la merveilleuse régularité avec laquelle fonctionnent, depuis quelque temps, tous les rouages de la politique intérieure, éveillent dans beaucoup d'esprits un scepticisme involontaire, au lieu d'accroître leur sécurité. Peut-être le tableau est-il trop beau pour paraître tout à fait vrai. On croit sentir là-dessous je ne sais quoi d'artificiel et d'arrangé pour le plaisir des yeux. Cette facilité inouïe ne se rencontre guère, en général, que dans les mécanismes politiques qui portent en eux-mêmes leur moteur et leur principe de résistance, au lieu de les demander à la nation. Plus ils s'isolent d'elle d'ordinaire, moins leur action est embarrassée. De là une discipline, un ensemble, une unité qui étonnent, mais qui souvent sont factices et peu durables. De là des apparences magnifiques, mais servant parfois de voile à des situations précaires ou même désespérées. Nous ne croyons nullement que le pouvoir actuel en soit là; mais, si nous étions ses amis, nous ne pourrions nous empêcher de rechercher jusqu'à quel point l'expression officielle des choses et des opinions est entièrement d'accord avec leur état réel. Loin d'encourager ces constatations périodiques d'une prospérité sans bornes, nous en serions inquiets. Les gouvernements qui prennent leur tâche au sérieux ne doivent pas affecter des dehors si brillants; car tout le monde sait que plus ils représentent avec sincérité les intérêts et les forces vives d'un pays, plus leur marche est laborieuse et entravée de ces difficultés, de ces luttes qui forment la vie même des peuples.

Les adresses des conseils généraux auraient été rédigées par les ministres en personne, qu'elles n'auraient pas été à coup sûr aussi

louangeuses et aussi optimistes. Ce n'est pas là ce qu'on pouvait attendre d'une institution dont le rôle est essentiellement d'éclairer et d'avertir le pouvoir, au besoin même de l'arrêter. Elle n'a qu'une manière d'attester sa vitalité, c'est une opposition, si restreinte qu'elle soit. En y renonçant, elle infirme jusqu'à l'autorité de son témoignage sur la situation actuelle, car il y a une vérité assez généralement reconnue aujourd'hui, à savoir, que la perfection absolue n'existe pas ici-bas, même en matière de gouvernement. Il est incontestable qu'en se déclarant satisfaits sans restriction d'aucune sorte, les conseils généraux ont perdu de leur valeur représentative aux yeux de l'opinion. Ils ont contre eux une expérience que chacun est à même de faire. Interrogez chaque citoyen, pris individuellement, même parmi les hommes les plus dévoués au pouvoir, il n'en est pas un qui ne mêle de quelques objections à l'approbation qu'il lui donne. Faites la contre-épreuve, interrogez-le sous cette forme collective qu'on appelle les conseils généraux, vous n'avez plus pour réponse qu'un assentiment sans réserve. — Comment le pays se sentirait-il représenté?

Non, la partie virile de la nation ne donnerait pas son adhésion à des déclarations si uniformément admiratives ; elle n'aurait pas besoin d'être rassurée au sujet des réformes du 24 novembre; elle rappellerait peut-être qu'elle n'y a vu qu'une promesse; elle ne s'étudierait pas à démontrer à ce gouvernement qu'il est supérieur à tout ce qui a paru avant lui, comme s'il n'en était pas suffisamment convaincu; enfin, en aucun cas, elle n'aurait applaudi à M. de Morny parlant des libertés octroyées. Libertés octroyées ! le mot est dur adressé à une nation qui a fait 1789 et 1830 ! à une nation qui a enfanté Montesquieu et Mirabeau, la Constituante et les Girondins, qui a promulgué la déclaration des Droits de l'homme, qui a donné tant de sang généreux pour qu'il n'y eût plus à tout jamais dans le monde de libertés octroyées. N'importe, le mot est mérité, puisqu'il a pu être prononcé. Mais ce mouvement irréfléchi trahit chez nos gouvernants une illusion qui n'est pas nouvelle, l'illusion qui pousse tous les pouvoirs à se considérer comme les propriétaires légitimes et les dispensateurs suprêmes des droits dont on les a constitués les dépositaires ou les gardiens. Il faut que cette illusion soit bien forte pour qu'un mot aussi imprudent ait échappé au ministre d'un souverain à qui la nation a tout octroyé et qui s'en est glorifié en plusieurs occasions avec une habileté toujours heureuse, en revendiquant son titre de parvenu. Il n'est pas moins inopportun de chercher à démontrer qu'on n'a aucun des travers de ses prédécesseurs, tandis que même en cela on ne fait que les copier. Quel est le gou-

vernement à qui l'on n'ait mille fois prouvé qu'il était supérieur à tous ses devanciers?

Ce sont là des errements à laisser aux pouvoirs qui commencent et qui poursuivent la popularité à outrance. Les conseils généraux ont mieux à faire que d'encourager un penchant qui a perdu plus d'un gouvernement. Sous ces régimes de décentralisation, auxquels M. de Morny se plaît tous les ans à rendre un juste mais très-platonique hommage, les représentations provinciales font entendre au pouvoir plus de remontrances que de compliments, et loin de s'en effrayer, il leur en est reconnaissant, car c'est sur ce fidèle témoignage des vœux et des besoins du pays qu'il règle la direction à imprimer aux affaires.

La lecture des discours prononcés au sein des conseils généraux donne lieu, malgré tout, à une observation consolante. Il est remarquable que tous les orateurs qui y ont trouvé un succès de parole ne l'ont obtenu qu'en parlant de liberté. A force d'entendre répéter et d'applaudir le mot, le pays se rappellera peut-être un jour qu'il a connu et aimé la chose. Il y a un symptôme digne d'attention dans ce hasard mystérieux qui ramène sans cesse sur les lèvres de nos hommes d'État le nom d'une puissance qu'ils n'ont pas toujours servie. Il n'est pas moins caractéristique de les entendre définir en ces termes le problème du gouvernement : « la recherche d'un pouvoir fort dans un peuple libre. » Qui donc eût soupçonné que les hommes de l'opinion libérale étaient si près de s'entendre avec M. le vicomte de la Guéronnière? Il est vrai que l'accord cesse aussitôt qu'on sort de cette formule générale et qu'il s'agit de déterminer quel est ce peuple libre et quel est ce gouvernement fort; mais avec l'aide du temps on ne doit pas désespérer d'en arriver un jour à une entente plus complète. Ces sortes de conversions sont moins rares qu'on ne pense. C'est alors que M. de la Guéronnière aura tout à fait le droit de s'écrier : « Qui est-ce qui pourrait dire encore que la France n'est pas libre? » Elle l'est si imparfaitement aujourd'hui, que pas un écrivain ne s'est senti assez libre pour répondre : Moi !

Si, comme on le répète sur tous les tons, le gouvernement est beaucoup plus avancé que la nation, que ne devance-t-il ses désirs sur ce point, comme il n'a pas craint de le faire en beaucoup d'autres matières? On assure que la France ne veut pas de liberté; qu'en sait-on? Pourquoi lui en parle-t-on sans cesse, si ce sujet lui déplaît? Comment connaîtra-t-on les vœux de l'opinion tant qu'il n'existera pas de presse libre? Ce n'est pas sans doute la presse actuelle que nos hommes d'État voudront consulter là-dessus? Nos journalistes, à de rares exceptions près, trouveront toujours que nous avons assez de

liberté, ou même que nous en avons trop. Ils sont si convaincus, que leur zèle sous ce rapport ne leur nuira jamais, qu'ils vont quelquefois jusqu'à jeter un blâme indirect sur les concessions que le gouvernement croit devoir faire à l'esprit public. Nous avons eu récemment un curieux témoignage des dispositions de ce qu'on appelle, par un abus de mots, la presse française à l'égard de la liberté même la plus inoffensive. C'est à propos de la mesure très-louable par laquelle le gouvernement, revenant sur une fausse interprétation de la loi commise par ses subordonnés, a autorisé la réouverture des écoles protestantes qu'ils avaient fermées dans la Haute-Vienne. Pendant que l'opinion accueillait avec la plus grande faveur un acte de réparation inspiré par l'évidence du bon droit, et destiné à rendre à des populations intéressantes la faculté si légitime d'élever leurs enfants dans les croyances religieuses qu'elles ont embrassées, il s'est trouvé, non parmi les ultramontains, mais dans la presse semi-officielle, des écrivains pour dénigrer ces populations, pour contester la légitimité de leurs réclamations, pour dénoncer les progrès alarmants de la propagande protestante, et pour donner à entendre que le gouvernement se montre, dans ses concessions, d'une générosité quelque peu imprudente [1].

Personne ne voudra reconnaître là les interprètes du sentiment public, et si ce sont eux qu'on veut consulter pour connaître les vœux de la France, on ferait mieux de ne jamais plus prononcer le nom de réforme. Les hommes du pouvoir actuel ont montré en quelques occasions qu'ils avaient une perception assez juste de la susceptibilité nationale, ils lui ont dû le meilleur de leur popularité. — Comment ne voient-ils pas que c'est cette presse, que ce sont ces écrivains qu'on cite à l'étranger, toutes les fois qu'on veut prouver que la France est une nation avilie et faite pour la servitude? Croit-on que son honneur ne soit pas intéressé à ce qu'on respecte les représentants de sa pensée? N'avons-nous pas chaque jour à subir les grossières insultes de la presse anglaise? Hier encore, à propos d'une de ces brochures éphémères qui surprennent un succès d'une heure par l'habileté de leurs auteurs à imiter le ton, le format et jusqu'aux caractères typographiques des publications officielles, n'entendions-nous pas le *Times* attribuer le silence de la presse française « à la crainte de se compromettre, à la nécessité d'attendre des instructions, » — insolence qui n'est égalée que par le ridicule de ses appréciations au sujet de ce médiocre factum qu'il compare aux *Commentaires* de

1. Voyez sur ce point l'excellente *Lettre au Constitutionnel*, de M. Eugène Bersier. Tout le débat y est résumé avec un bon sens irréfutable.

César? Voilà ce que peut écouter sans s'émouvoir un pays qui se soulèverait d'indignation, si on osait toucher à l'honneur du plus obscur de ses soldats, comme si celui de ses écrivains était moins précieux. Nous n'espérons pas que jamais pouvoir songe à relever la presse par goût pour la liberté, mais on y sera peut-être amené un jour par la nécessité de ranimer une gloire nationale qui s'éteint. Il y a là une noble tâche pour un gouvernement soucieux de l'honneur du pays. La gloire des armes, même à son apogée, n'a jamais consolé longtemps la France du déshonneur de sa littérature.

Le crédit qu'a rencontré si facilement dans le public la brochure dont je viens de parler montre combien l'idée de la chute du pouvoir temporel a pénétré dans les esprits et combien le gouvernement serait soutenu par l'opinion s'il se décidait à lui accorder la solution qu'elle réclame. Ses représentants auprès des conseils généraux le dépeignent invariablement comme toujours prêt à devancer l'esprit public : ce n'est certainement pas dans la question romaine que cette tendance se révèle. Maintenant qu'il est bien et dûment constaté que tout ce que M. Rœbuck a avancé dans son discours de Sheffield, au sujet de la cession de l'île de Sardaigne et de la prochaine transformation de la Méditerranée en lac français, est imaginaire et controuvé, on ne s'explique plus les délais que le gouvernement français oppose à la détresse et à la juste impatience d'un peuple ami. On ne peut pas admettre sérieusement qu'il soit pris au dépourvu par un dénoûment auquel il a lui-même travaillé plus que personne, et les hommes qui le dirigent ont sans doute assez d'intelligence politique pour ne pas s'étonner qu'on réclame d'eux la conclusion d'un événement dont ils ont approuvé tous les actes préparatoires. Les patriotes italiens ne leur ont jamais laissé ignorer que lorsqu'ils venaient délivrer les Romagnes, les Marches et l'Ombrie, c'était avec l'intention arrêtée d'achever leur tâche à Rome, et il y aurait eu de la part du gouvernement français une aberration inexplicable à leur permettre, à leur faciliter même cette première prise de possession, s'il nourrissait dès lors le projet de leur en refuser le complément. Son approbation était une promesse et un engagement. Ses ennemis ultramontains ne s'y sont pas mépris, et, dans l'abandon des États romains, ils ont vu dès le premier jour la cession de Rome elle-même et la fin du pouvoir temporel. Leur haine a épuisé dès lors tout ce qu'elle pouvait avoir de redoutable, et ce n'est pas aujourd'hui, après qu'ils ont si bien prouvé leur impuissance, que le gouvernement peut reculer devant leurs menaces.

Son hésitation ne peut pas s'autoriser non plus de l'attitude des cours catholiques. Ces puissances sont aujourd'hui parfaitement ré-

signées à un événement depuis longtemps considéré par l'Europe comme un fait accompli, ou si elles le voient avec déplaisir, elles ne peuvent rien pour l'empêcher. A ces considérations de toute nature qui offrent au gouvernement français une liberté d'action, une facilité de détermination qu'il n'a peut-être jamais rencontrée jusqu'à présent au même degré, vient s'ajouter l'intérêt chaque jour plus pressant qu'ont les Italiens de posséder Rome. La dernière circulaire de M. Ricasoli est à ce point de vue une démonstration dont la clarté ne laisse rien à désirer. La complicité de la cour de Rome avec les chefs des bandes napolitaines est désormais un fait historique, à l'évidence duquel les dénégations du cardinal Antonelli ne peuvent rien enlever : ce fait ne figurera du reste dans ce grand procès qu'à l'état d'argument subsidiaire. Ce n'est là qu'un bien petit péché à côté des actes fameux qui ont préparé la chute du pouvoir pontifical.

Par toutes ces raisons, on avait le droit de croire que la note de M. Ricasoli, où l'on peut lire plus d'un grief qui nous est personnel aussi bien qu'aux Italiens, influerait d'une manière décisive sur les déterminations du gouvernement français et lui ferait ratifier le jugement qui est la seule conclusion possible de cet acte d'accusation. Il n'en a rien été. Une sorte d'aigreur s'est manifestée au contraire dans les rapports des cabinets de Paris et de Turin. Le ton de la presse officieuse, naguère si flatteur pour le ministère italien, a changé brusquement. Elle s'est mise à lui reprocher la netteté de son langage et ses insatiables exigences. Elle a annoncé avec ostentation diverses mesures qui semblent attester pour l'avenir un long séjour de la garnison française à Rome. Elle parle avec un sérieux admirable de la nécessité de sauvegarder l'indépendance et le domaine du saint-siége, sans se douter que si tel a été jusqu'ici le but du ministère français, il s'y est pris bien maladroitement. Enfin, elle rappelle en toute occasion à M. Ricasoli l'heureuse souplesse de M. de Cavour. Pourquoi sa souplesse et non pas sa persévérance? Le mystère dont s'enveloppe la diplomatie française a sans doute des avantages, puisqu'on en use avec une prédilection si prononcée; mais il a le tort d'autoriser toutes les suppositions; les défiances persistantes de l'Angleterre prouvent que ce système a bien aussi ses inconvénients.

Quoi qu'il en soit, la situation de M. Ricasoli est difficile, mais elle est bien faite pour tenter un esprit ferme. Les obstacles ne sont qu'un stimulant de plus quand les circonstances sont grandes! Les difficultés que rencontre M. Ricasoli ne doivent pas être tout à fait imprévues pour lui: déjà M. de Cavour s'est heurté à plus d'une

reprise à ces écueils cachés, durant les derniers mois de sa vie. Lui aussi, au moment où la mort l'a surpris, il se trouvait comme isolé entre le mécontentement de la France, la stérile sympathie de l'Angleterre et la menace de l'Autriche. On ne peut douter que, pour faire face à une telle situation, cet esprit si fertile en ressources et si hardi dans sa modération n'eût inauguré une politique nouvelle. Le moment est venu pour M. Ricasoli de montrer s'il est à la hauteur de la grande tâche que la fortune a mise en ses mains. Une récente crise ministérielle vient de l'investir d'une sorte de dictature constitutionnelle, que la confiance de la nation s'est empressée de ratifier. Qu'il agisse donc avec fermeté : les sympathies de l'Europe libérale le suivront dans ses efforts pour sortir de l'impasse où il se trouve, et s'il échoue, ce ne sera pas sans honneur.

On aurait une idée imparfaite des périls qui menacent la cause italienne et qui imposent au cabinet de Turin une prompte solution de la question romaine, si on les voyait exclusivement dans les interminables agitations du royaume de Naples et dans la pression exercée par les gouvernements étrangers; il en est beaucoup d'autres, et il convient de mettre au premier rang l'influence croissante des partis extrêmes. Les partis sont pour les nations, a peu près, ce que sont les ministères pour les rois constitutionnels. Le programme qu'une combinaison ministérielle n'a pas pu réaliser, ils le confient à une combinaison nouvelle. Ainsi procèdent les nations. Une fois que les partis modérés ont échoué, elles s'adressent aux partis extrêmes. De la sagesse elles passent successivement à l'exaltation, à la fureur, jusqu'à ce qu'elles ne prennent plus conseil que du désespoir. La France a connu plus qu'aucune autre nation les termes de cette gradation funeste, et il faut espérer que ces extrémités seront épargnées à la révolution italienne. Mais il est bon qu'on sache que, si les hommes qui la dirigent actuellement en arrivaient jamais à se déclarer vaincus et à se retirer devant des événements plus forts que leur volonté, il y a derrière eux tout un parti ardent et irrité, qui s'empresserait d'accepter leur succession, et qui ne sauverait peut-être pas l'Italie d'une défaite irrémédiable, mais qui du moins s'ensevelirait jusqu'au dernier homme sous les débris de l'édifice que la France a tant contribué à élever. Est-ce donc pour un tel résultat que cinquante mille Français sont allés mourir sur les champs de bataille de de la Lombardie?

Qu'on ne dise pas que c'est là une supposition gratuite. Le ministère italien a contracté sous M. de Cavour lui-même de tels engagements au sujet de Rome, que s'il ne les tient pas, il faut qu'il se retire et cède la place à des négociateurs plus populaires et plus en-

treprenants. Après M. Ricasoli un seul homme est possible, Garibaldi, c'est-à-dire une guerre désespérée, aveugle. Et si le général une fois aux affaires venait à adopter des sentiments plus calmes, car on ne peut prendre tout à fait à la lettre ces espèces de proclamations périodiques dans lesquelles il s'exprime avec l'intempérance un peu inconsidérée d'un homme sans responsabilité, il se trouverait encore derrière lui un parti prêt à accuser sa faiblesse : le même parti qui, il y a un an, le pressait de proclamer la république à Naples, et le sommait avec tant d'à-propos de choisir entre Lafayette et Washington.

Ce parti a depuis lors consenti à accorder une trêve passagère au gouvernement italien, et en cela il a fait preuve d'une louable abnégation ; mais il n'a nullement abdiqué ni désarmé. Il a mis à son adhésion des conditions qui sont connues de tout le monde, et en attendant qu'elles soient réalisées, il s'organise, ainsi que l'atteste une curieuse lettre de M. Mazzini aux ouvriers de Bologne. On se demande, en la lisant, si le célèbre agitateur a éprouvé un regret de ne pas voir fleurir en Italie les haines et les jalousies entre classes que la France a si cruellement expiées. On n'a pas sans doute à lui reprocher d'avoir cherché sciemment à développer ces mauvais sentiments, comme l'ont fait la plupart de nos écoles socialistes, mais il oublie que ces sentiments sont nés d'eux-mêmes toutes les fois qu'on a cherché à faire des ouvriers une classe politique, à les isoler du reste de la nation. Les classes ouvrières sont un vaste fonds de réserve où se recrutent sans cesse toutes les forces vives d'un peuple, mais elles ne peuvent avoir par cela même ni la consistance, ni les loisirs, ni les lumières qui sont nécessaires pour former une classe politique, et tous ceux qui ont voulu s'appuyer sur ce terrain mouvant l'ont vu tôt ou tard s'effondrer sous leurs pas. M. Mazzini suppose que ce qui a fait qu'en France les classes ouvrières ont trompé les espérances de leurs réformateurs, c'est que ceux-ci ne leur avaient prêché que l'excellence des intérêts matériels. Ce n'est là qu'une cause très-secondaire de cette immense et mémorable déception. Le vrai motif, c'est qu'ils avaient voulu faire des classes ouvrières une classe politique distincte du reste de la nation, et qu'elles ne sont pas destinées à ce rôle. Ce qui produit l'illusion, c'est la facilité avec laquelle on surexcite leur ambition. On n'oublie qu'une chose, la facilité encore plus grande avec laquelle elles abdiquent entre les mains de la dictature un pouvoir qu'elles ont pu conquérir, mais qu'elles sont incapables d'exercer par elles-mêmes.

Au reste, toutes ces distinctions de classes ont cessé d'être légitimes depuis la disparition des derniers priviléges, et ce n'est pas à la

démocratie de les ressusciter à son profit. La prépondérance dans l'état moderne n'est pas due à telle ou telle partie de la population, mais à des qualités qui, grâce à Dieu, se rencontrent dans tous les rangs, à l'intelligence, à la moralité, au courage, à l'activité. C'est ce que la démocratie n'a pas suffisamment compris. Elle pouvait être un principe, et elle a voulu n'être qu'un fait. Elle en a presque partout la brutalité. En Amérique, par exemple, elle s'est faite la complice de l'esclavage, elle a plus d'à moitié détruit l'œuvre de Washington. Il y a à écrire aujourd'hui une histoire plus instructive que le récit de la formation des États-Unis, c'est l'histoire des idées et des faits qui, pendant le demi-siècle qui vient de s'écouler, ont, par une action lente et invisible, corrompu l'esprit de la démocratie américaine et rendues inutiles les plus belles institutions qu'ait jamais conçues l'esprit humain. Qui nous expliquera par quelle succession de lamentables méprises un si noble héritage a pu tomber en de si indignes mains, et la déclaration des droits aboutir aux tristes jérémiades d'Abraham Lincoln? On ne peut examiner de sang-froid cette accablante énigme; il est cependant un fait attesté par toutes les personnes qui ont vécu aux États-Unis, et qui sert à l'éclaircir: ce fait, c'est l'infériorité reconnue des hommes qui y remplissent aujourd'hui les hautes fonctions politiques, et l'espèce d'ostracisme qui en interdit l'entrée à tous les esprits doués de quelque valeur et de quelque fierté.

Cet étrange renversement de l'ordre naturel des choses a été l'ouvrage d'une démocratie envieuse, défiante, ombrageuse à l'excès, et qui, n'ayant pas de priviléges à battre en brèche, s'est prise à détester et à poursuivre le mérite comme une dernière espèce d'aristocratie. Toute-puissante, habituée à considérer ses caprices comme des lois, on l'a vue plus avide de flatterie, plus susceptible, plus exigeante que ne l'ont jamais été les rois absolus, imposer à ses favoris de telles complaisances et une telle servilité, que tous les hommes qui avaient quelque dignité dans les sentiments se sont éloignés avec dégoût des affaires publiques ou en ont été systématiquement écartés. Elle n'a plus voulu de représentants que par mandat impératif, ce que nos démocrates leur ont envié avec leur perspicacité habituelle. L'influence, le pouvoir, les grandes magistratures sont échus dès lors aux coureurs de popularité, aux flatteurs de la multitude qui en ont fait leur monopole et leur patrimoine. Les carrières politiques ainsi avilies n'ont plus été recherchées que par des hommes sans indépendance, qui n'y voulaient trouver qu'une position lucrative; elles sont devenues une industrie, une profession un peu moins honorée que tout autre métier. On n'y a plus vu entrer que des hommes dont

l'insignifiance et la médiocrité bien connues rassuraient leurs concitoyens et leur promettaient une docilité à toute épreuve.

Ceux qui s'imagineraient que ces tendances sont exclusivement propres à la démocratie américaine feraient preuve de bien peu de discernement, et s'il est aujourd'hui bien tard pour les combattre, il est au moins temps de les signaler sans fausse superstition. Quant à leurs résultats, nous en avons vu quelques-uns en Europe, et nous y assistons en Amérique. Au premier choc sérieux, ce grand édifice, ne reposant plus que sur des fondements ruinés, ces admirables institutions, ne se personnifiant plus que dans des hommes de paille, tout s'est écroulé à la fois. De là cette espèce de dissolution universelle, ce désarroi immense, cette pénurie d'hommes d'intelligence et de caractère, ces actes si peu en proportion avec les paroles, ce gouvernement aux abois au milieu d'un pays plein de ressources de tout genre, ces levées d'un million d'hommes pour réunir quelques soldats, ces emprunts de plusieurs milliards pour réunir quelques dollars, ces déroutes sans combat, cette nation ahurie, ce président imbécile qui au milieu de ce danger public ne sait que lever ses bras vers le ciel et inviter le peuple à « confesser et à déplorer ses péchés. »

Nous sommes loin de méconnaître la puissance du sentiment religieux, nous savons autant que personne les grandes choses qu'il a faites dans le monde; mais nous ne lui ferons jamais l'injure de le confondre avec des momeries de prédicant. L'histoire est d'ailleurs là pour prouver qu'il ne gagne rien à s'immiscer dans l'ordre des choses politiques : il n'y a presque jamais pénétré sans amener tôt ou tard des calamités effroyables. Ce danger, sans doute, n'est plus à redouter au dix-neuvième siècle, l'élément religieux n'y possède plus exclusivement l'autorité morale et le gouvernement des sociétés; mais il peut encore être un instrument dangereux d'exploitation et de charlatanisme, et il présente trop souvent ce caractère aux États-Unis, qui ont cependant donné le jour à Channing, c'est-à-dire au plus noble et au plus pur représentant des idées religieuses qu'il y ait peut-être jamais eu.

La place du sentiment religieux est, avant tout, la conscience individuelle : transporté sur un autre théâtre, il se pervertit, et devient un élément dangereux comme toutes les énergies dont on ne peut ni prévoir ni régler la force d'expansion. Telle est notre confiance en cette vérité, que nous considérons comme une faute la part un peu exagérée, selon nous, que les chefs du mouvement polonais actuel accordent au sentiment religieux dans la réalisation de leur patriotique entreprise. Le mysticisme est un moyen d'action d'une incomparable puissance, mais il trompe toujours ceux qui s'en ser-

vent; il faut l'avoir pour auxiliaire, mais non pour moteur. Il est loin de notre pensée de vouloir faire écho aux accusations hypocrites de certains publicistes allemands avides de trouver des prétextes à l'oppression que leur patrie fait peser sur un noble peuple; nous savons mieux que personne que jamais l'absolutisme catholique ne prendra racine sur la terre qui a porté le *liberum veto*, mais il n'en est pas moins vrai que l'exaltation religieuse qui fait des martyrs admirables ne fait ni des hommes d'action, ni des fondateurs d'États. Il faut un grand héroïsme à une nation placée dans la situation où se trouve la Pologne, mais un héroïsme créateur dans l'ordre des choses pratiques.

L'esprit particulier à la race polonaise, esprit brillant, passionné, chevaleresque, mais où l'imagination l'emporte un peu sur les qualités solides, n'a pas besoin d'être poussé vers les sentiments mystiques; il y va assez de lui-même. Les Polonais ne sont pas un peuple positif. Leur littérature sans prosateurs indique cette tendance du génie national. La prose est l'expression du bon sens des nations. La Pologne n'a guère produit, en fait d'écrivains, que des poëtes, et son ancienne constitution elle-même était une sorte d'œuvre poétique accompagnée d'une mise en scène éclatante, impossible à restaurer dans notre siècle de positivisme. Le devoir des hommes qui ont l'ambition de relever ce pays est de réagir contre ces penchants, au lieu de les encourager. Malheureusement les écrivains qu'elle a possédés de notre temps, et qui étaient à la fois de vrais poëtes et de grands patriotes, tels que Mickiewiks et Krasynski, avaient l'intelligence la moins faite pour remplir ce rôle, et ils ont aggravé le mal au lieu de le diminuer.

Les horribles scènes de boucherie qui continuent à ensanglanter la Pologne, et qui servent si tristement de commentaire à la lettre de l'empereur Alexandre au comte Lambert, ajoutent à l'à-propos de ces réflexions. Il n'est pas douteux que le mysticisme religieux n'ait une très-grande part dans le sentiment qui porte ces populations à se laisser égorger sans défense. Mais aujourd'hui que l'effet moral qu'on pouvait attendre de cette magnifique protestation est produit, ne craint-on pas de dépasser le but? N'y aurait-il pas quelque autre moyen d'employer plus utilement un sang si précieux? Ces sacrifices sont hors de toute proportion avec les résultats obtenus. Ce martyre passif, excellent pour propager une doctrine religieuse, est moins efficace pour assurer le triomphe d'une cause politique. Il y faut plus de nature humaine, plus de calcul, plus de résistance. Pour tout dire, les patriotes polonais nous paraîtraient agir sagement en réservant désormais pour les champs de bataille un héroïsme qui ne

peut plus rien ajouter à l'horreur qu'inspirent leurs oppresseurs et dont leur patrie aura peut-être besoin plus prochainement qu'ils ne pensent.

Le différend entre l'Autriche et la Hongrie est entré dans une nouvelle phase, où il est plus difficile que jamais de prévoir ce qu'il deviendra. La guerre de plume dont l'empereur François-Joseph a donné le spectacle à l'Europe s'est terminée, comme on le prévoyait, par la dissolution de la diète de Pesth, dont la nouvelle convocation paraît renvoyée aux calendes grecques, si l'on s'en rapporte au manifeste impérial. La seule assemblée qui soit désormais ouverte aux Hongrois est « l'illustre Reichsrath, » asile que l'empereur assure vouloir bien laisser à leur repentir. Il est douteux qu'ils y viennent chercher un refuge. Un coup d'État paraît imminent en Hongrie, car l'empereur se trouve désormais dans l'impossibilité de procéder légalement, et du moment qu'il a touché à la constitution hongroise, il est condamné par la logique à n'en rien laisser debout, car tant qu'il en restera un débris, les Hongrois s'y retrancheront pour lui résister.

Un discours de M. de Schmerling, assaisonné de cette candeur germanique qui a plus d'un rapport avec la sensibilité d'un amphibie bien connu, est venu à point pour donner l'explication de la résistance que l'Autriche a opposée aux réclamations de la Hongrie dans ce duel d'adresses et de rescrits. Cette explication, que nous avons plus d'une fois indiquée avant le subtil ministre, c'est que l'Autriche s'est sentie la plus forte. On serait bien bon, a fait observer M. de Schmerling à son auditoire, d'abandonner une excellente position quand on peut s'y retrancher et s'y défendre avec avantage. « Un général qui agirait ainsi, » a-t-il ajouté, « serait blâmé par tous les militaires. » Nous signalons cette belle maxime de droit constitutionnel à l'admiration de nos libéraux qui ont plaidé si chaleureusement la cause de l'homme d'État autrichien contre la Hongrie.

P. LANFREY.

M. Fremy n'a pas été satisfait de la rectification qui a été insérée dans le dernier numéro de la *Revue*, relativement au mode de payement des 500 francs qu'il a reçus le 24 décembre dernier, c'est-à-dire près d'un mois avant la remise des premiers chapitres de son manuscrit, ce qui était de notre part, et dans tous les cas, une obligeance, puisque l'usage n'est pas, nous le pensons du moins, de payer un travail avant de l'avoir reçu. Or, l'arrêt de la Cour s'appuie principalement sur ce payement pour valider le marché, puisqu'elle a décidé qu'il y en avait un.

Si M. Fremy avait demandé que la rectification faite en notre absence fût rectifiée par nous et plus explicitement encore, nous y aurions consenti volontiers, car il est très-vrai que nous nous sommes trompé sur un point du débat, en confondant ce payement avec celui fait à un autre écrivain. Cette erreur est déjà ancienne, car elle existe sur une note distribuée à la cour, et dont M. Fremy a eu connaissance; mais cet écrivain a voulu absolument que les lecteurs de la *Revue Nationale* connussent enfin sa prose, et il aura réussi.

Voici donc la lettre de M. Fremy *in extenso*.

Paris, le 19 août 1861.

« Monsieur,

« Vous avez publié dans le dernier numéro de la *Revue Nationale* une note relative au procès que j'ai soutenu contre vous et que la cour Impériale a jugé en ma faveur dans son audience du six août dernier; cette note présente d'une manière tout à fait inexacte les faits du procès et l'arrêt même que la cour a prononcé.

« Il vous plaît d'affirmer qu'un de vos garçons de bureau m'ayant apporté de votre part une somme de cinq cents francs, j'aurais en homme avisé (dites-vous), libellé mon reçu à valoir sur l'impression de *Joséphin le Bossu*, de façon à vous engager contre vos intentions.

« J'oppose à cette assertion le démenti le plus formel.

« Il n'est pas vrai que les cinq cents francs m'aient été apportés chez moi par le garçon de bureau envoyé par vous; j'ai reçu cette somme chez vous, de vos mains, contre mon reçu écrit sous vos yeux, et dont vous avez pris connaissance séance tenante[1].

« Mon reçu, d'ailleurs, n'était pas la seule preuve du traité intervenu entre nous, et dont vous avez cru pouvoir nier l'existence.

« La cour a déclaré dans son arrêt que vous aviez annoncé *Joséphin le Bossu* dans plusieurs livraisons de la *Revue Nationale*, que vous aviez fait

1. Pour tous ces détails M. Fremy a plus de mémoire que nous, mais au fond ils importent peu. Il est évident qu'en remettant à M. Fremy 500 francs, avant d'avoir une seule ligne de son manuscrit, nous pensions, tout en l'obligeant, rentrer dans cette somme sur le prix de l'insertion de son roman dans la *Revue*, mais sans pour cela en prendre l'engagement, sans nous livrer à l'avance à l'inconnu.

imprimer la composition de la première partie, et que l'épreuve de cette composition avait été corrigée par l'auteur; qu'ainsi il s'était formé entre les parties un contrat qui obligeait Arnould Fremy à livrer son manuscrit, et Charpentier à le publier. (Je cite les termes mêmes de l'arrêt.)

« Quand vous prétendez que vous vous trouviez engagé quand même à publier, vous oubliez les cas rédhibitoires que l'arrêt vous indique également et qu'il était en votre pouvoir d'invoquer quant à la valeur littéraire et artistique du livre, vous n'oublierez pas non plus que dans un désir de conciliation excessif sans doute de ma part, j'ai été jusqu'à vous proposer de le soumettre à un juge choisi par vous-même, ayant toutefois une compétence littéraire quelconque. Mais vous avez élevé la prétention d'être le seul juge et de repousser à votre gré un ouvrage commandé, annoncé, en voie d'impression, et dont une seule partie, dans tous les cas, la première a été sous vos yeux; le roman se composant de six parties en tout.

« C'est cette prétention que je n'ai pu admettre et que la cour Impériale a condamnée en déclarant que vous ne pouviez par l'effet de votre seule volonté rompre un engagement librement formé et suivi d'un commencement d'exécution.

« Vous voudrez bien insérer cette lettre dans le plus prochain numéro de la *Revue Nationale*.

« J'ai l'honneur de vous saluer, *Signé* : ARNOULD FREMY. »

Aux allégations contenues dans cette lettre de M. Fremy, et sans nous arrêter aux aménités du style, nous nous contenterons de leur opposer le texte du jugement du tribunal consulaire. Le voici :

« Attendu que c'est vainement que Fremy allègue qu'un marché ferme serait intervenu entre lui et Charpentier, et qu'il voudrait en faire ressortir la preuve de ce qu'une somme de 500 francs lui aurait été versée à compte, qu'une partie du premier volume a été livrée à l'impression, et qu'enfin l'ouvrage a été annoncé au public;

« Attendu, en effet, qu'il ressort des débats qu'avant d'avoir pris connaissance du manuscrit la somme de 500 francs avait été remise à Fremy par Charpentier *à titre d'avance gracieuse* et que les quelques feuilles imprimées ne l'ont été que dans le but de parvenir à déchiffrer le manuscrit *qui est complétement illisible*;

« Attendu que, si quelques annonces de *Joséphin le Bossu* ont été faites sur la couverture de la *Revue Nationale*, on ne saurait considérer cette publicité, faite à l'avance dans un intérêt d'avenir pour les parties, comme une obligation définitive pour Charpentier; que d'ailleurs un engagement entre l'éditeur d'une revue et un homme de lettres pour la publication d'une œuvre encore inconnue ne saurait obliger l'éditeur à abdiquer son droit d'examen, ni celui qu'il a évidemment de refuser l'impression d'une œuvre dont les principes ne seraient pas en rapport avec les goûts, les sentiments et l'opinion de son public;

« Attendu, au reste, qu'il est constant que le roman *Joséphin le Bossu* ne se trouve pas dans les conditions indiquées par Charpentier, et que le sujet n'en pouvait convenir aux lecteurs de son recueil; que c'est donc avec raison qu'il en refuse la publication;

« Attendu qu'il ressort de ce qui précède que la demande de Fremy à fin

de publication du roman *Joséphin le Bossu* et de dommages-intérêts n'est pas fondée, et que les offres de Charpentier de rendre le manuscrit sont suffisantes;

« Par ces motifs,

« Le tribunal, jugeant en premier ressort sous le mérite des offres faites par Charpentier de rendre le manuscrit, et à charge de les réaliser, déclare Arnould Fremy mal fondé en sa demande ; l'en déboute et le condamne aux dépens, même au coût de l'enregistrement du présent jugement, les dépens faits pour Charpentier taxés à 8 fr. 60 c., etc., etc. »

Et qu'on ne croie pas que les principes établis dans ce jugement soient particuliers à la justice consulaire; ils avaient été déjà proclamés par la justice civile, notamment dans une affaire absolument semblable à la nôtre, entre M. Capo de Feuillide et M. Havin, directeur du *Siècle*. Le premier de ces messieurs réclamait à l'autre le prix entier d'un travail sur les *Origines de la Papauté*, dont il était l'auteur, que M. Havin lui avait, *après lecture*, *promis* d'insérer dans son journal, et pour lequel ce dernier lui avait, en deux fois, remis 650 fr. *à titre d'avances*. M. Havin excipa de son droit de refuser l'insertion, droit qui est inaliénable, sans lequel tout journal ou recueil périodique est impossible, et le tribunal de première instance, dans son audience du 3 mai dernier, lui donna gain de cause sur ce chef. Seulement, M. Havin ayant gardé le manuscrit durant six mois, ce qui, pour un ouvrage de circonstance, avait pu nuire aux intérêts matériels de l'auteur, il fut adjugé à ce dernier, à titre de dommages et intérêts, la somme de 1,200 francs, dans laquelle se trouvait comprise celle de 650 francs précédemment reçue. (Le *Droit* du 4 mai 1861.)

Nous finirons par une rectification qui a son importance pour les lecteurs de la *Revue Nationale*. Il n'est pas exact, ainsi que le prétend M. Fremy, que son roman lui ait été commandé par nous, et la preuve, c'est qu'il avait cédé *Joséphin le Bossu* à M. Hetzel, lequel ne l'a rétrocédé à son auteur que le 20 décembre dernier, ainsi qu'il résulte d'une lettre de M. Hetzel produite à l'audience par M. Fremy lui-même.

La direction de la *Revue Nationale* ne commande pas les travaux qu'elle publie, elle accepte ceux qui lui paraissent dignes d'être offerts à son public; elle indique des sujets qui lui paraissent devoir être traités; mais, nous le répétons, elle ne fait pas de commandes, même sous le bénéfice des *cas rédhibitoires*, dont parle M. Fremy. Une œuvre littéraire de quelque valeur ne se commande pas, comme un meuble ou un vêtement. On ne violente pas la muse; on attend son inspiration, et ce n'est pas l'engagement pris en son nom qui la fait venir.

CHARPENTIER.

CHARPENTIER, propriétaire-gérant.

BENJAMIN CONSTANT[1]

XIII

LE 18 BRUMAIRE. SIEYÈS. LA CONSTITUTION DE L'AN VIII. LE TRIBUNAT.

Bonaparte ne fit pas seul le 18 brumaire; à côté de lui figuraient, comme inspirateurs et comme guides, des hommes qui avaient l'expérience des coups d'État, Sieyès, Talleyrand, Boulay de la Meurthe, et quelques autres dont l'histoire a gardé les noms. Il y a toujours dans les révolutions de ces gens habiles, qui étudient la marche du flot populaire, pour se lancer dans le courant, eux et leur fortune. Comme ils sont les premiers qu'emporte la vague, ils crient volontiers qu'ils la dirigent, et se donnent l'air de grands politiques; mais on ne les prend pas longtemps au sérieux. Il ne fallut qu'un jour à Bonaparte pour reconnaître l'impuissance de ses prétendus protecteurs; dès le lendemain du 18 brumaire, il se sentit le maître, et disposa seul d'un pays qui se jetait dans ses bras.

Benjamin Constant ne figure point sur cette liste des sauveurs de la patrie, qui du même coup s'attachaient au parti du plus fort; il eut toute sa vie peu de goût pour les mesures violentes. Lié avec Sieyès cependant, autant qu'on pouvait être lié avec un homme qui n'aima jamais que lui-même, il fut dans la confidence d'un dénoûment que tout le monde attendait. « Du 14 au 17 brumaire, nous dit-il, j'étais allé au-devant d'une amie toujours proscrite (madame de Staël), et je n'ai su les préparatifs d'une journée prévue depuis longtemps que le 17 au soir. Le 18 au matin, spectateur plutôt que complice, je courus à Saint-Cloud, non sans incertitude et sans douleur, et je contemplai l'écroulement, pour quatorze années, du gouvernement représentatif[2]. »

1. Voir les 19e, 20e et 21e livraisons.
2. B. Constant. *Souvenirs historiques. Revue de Paris*, 1830; t. XI, p. 119.

Si peu favorable que Benjamin Constant fût aux révolutions, je n'imagine pas, néanmoins, que la chute du Directoire l'inquiétât alors autant qu'il le dit. Il ne pouvait pas regretter la ruine d'un gouvernement pourri, et il est probable que l'arrivée de Bonaparte ne l'effrayait pas outre mesure. Il avait fait plus d'une fois l'éloge du vainqueur d'Arcole et de Rivoli; et d'ailleurs que pouvait-on redouter pour la République? Le général n'était connu en politique que par son enthousiasme républicain. N'était-ce pas lui qui avait commandé au 13 vendémiaire et singulièrement aidé au 18 fructidor? Tout ce qu'on pouvait craindre, c'était sa réputation de jacobinisme. On fut bientôt rassuré. Ce n'était pas sans doute un nouveau Washington qu'attendait Benjamin Constant; mais pourquoi eût-il été plus scrupuleux que Lafayette disant au premier consul : « Un gouvernement libre, et vous à la tête, voilà ce qu'il me faut[1]. »

Ce qui surprit et troubla Benjamin Constant, ce fut l'espèce de furie avec laquelle la France, foulant aux pieds sa propre liberté, se précipita dans la servitude; triste spectacle, que notre siècle a vu plus d'une fois. Dans un fragment de mémoires, Benjamin Constant a laissé le souvenir de cette réaction étrange. En un instant on jeta au vent tout le fruit d'une révolution qui avait coûté si cher; sacrifice insensé qui ne profita point à nos pères, et qui, en l'enivrant, perdit le maître à qui la France s'était donnée.

« Au 18 brumaire, l'Europe et la France se remplirent du nom déjà célèbre de Bonaparte; le monde le proclama son libérateur. Ce libérateur était, sous plus d'un rapport, un très-puissant génie, et, sous tous les rapports, un homme d'esprit; il voulait du pouvoir, beaucoup de pouvoir, tout le pouvoir qu'il était possible de prendre; mais ce qu'il voulait avant tout, c'était une dose de pouvoir quelconque, et s'il eût trouvé résistance, il eût négocié. Bien loin de là, il trouva une nation qui se prosterna devant lui comme un seul homme, et qui, loin de s'effaroucher de l'autorité qu'il s'arrogeait, semblait s'irriter de ce qu'il ne s'en arrogeait pas encore assez. On dirait que nos têtes françaises n'ont de capacité que pour recevoir une seule idée; cette idée devient une espèce de religion, et les croyants traitent ceux qui pensent avoir deux idées au lieu d'une comme des hérétiques et des impies. L'idée dominante, en 1789, était : « *Détruisons tout pour tout recréer*: et quand on disait à ces destructeurs si bénévoles qu'il fallait peut-être se dépêcher moins, et que, dans l'histoire, les révolutions qui s'étaient appuyées sur des portions du passé, avaient été les moins orageuses et les plus durables, anathème était soudain prononcé contre le moniteur importun. L'idée

1. *Mémoires* du général Lafayette, t. V, p. 196.

dominante à la fin de 1794 était : *Punissons tous les forfaits de* 93. Les hommes les plus doux chantaient à tue-tête, au nom de l'humanité, des chansons dont le refrain demandait *des hécatombes*[1] ; et quand on osait représenter aux meneurs de l'impulsion vengeresse qu'employer une assemblée unique et sans frein à sévir contre les crimes commis par une assemblée unique et sans frein, c'était frapper les effets sans écarter les causes, on était traité d'*homme de sang*, de *complice de la Terreur*. En 1800, l'idée dominante fut : *La liberté nous a fait du mal, nous ne voulons plus de liberté* ; et ceux qui observaient modestement à ces candidats de la servitude que les maux de la révolution venaient précisément de ce que la révolution avait suspendu toute liberté, étaient poursuivis dans les salons du nom de *jacobins* et d'*anarchistes*.

« Une nation qui demandait l'esclavage à un chef militaire, couvert de gloire et âgé de trente ans, devait être servie à souhait; elle le fut. Au consulat succéda l'empire[2]. »

Malgré l'abandon de l'opinion, on pouvait sauver la liberté, même après le 18 brumaire. Pour établir la république sur une base large et solide, il suffisait d'imiter, en la modifiant, la constitution des États-Unis, qui n'est elle-même qu'une copie des institutions anglaises, faite pour un pays d'égalité. Bonaparte (c'est du moins l'opinion de Lafayette[3]) eût préféré une présidence à un consulat. Par malheur, la France était tombée entre les mains d'un de ces politiques chimériques pour qui l'expérience n'existe pas, et qui, à l'exemple d'Harrington, cet autre rêveur, « cherchent la liberté après l'avoir méconnue, et bâtissent Chalcédoine, ayant le rivage de Byzance devant les yeux[4]. »

C'était Sieyès qui s'était chargé de faire la constitution. Sieyès, *l'illustre Sieyès*, comme le nomme encore M. Thiers[5], est une

1. B. Constant parle de ce chant populaire, dans son premier pamphlet, *De la Force du gouvernement*, p. 101. « Lorsque le tyran (Robespierre) faisait faire des hymnes qui avaient pour refrain : *Point de pitié; du sang, du sang*, on savait qu'il était un monstre ; l'horreur du sang et l'amour de la pitié se fortifiaient de l'exécration qu'il inspirait; mais lorsque des hommes probes et humains, entraînés par un sentiment aveugle d'indignation, ont adopté des chants où l'on parlait de *faire des hécatombes*, on a pu croire que *faire des hécatombes* était une action louable; ainsi la justice et l'humanité se sont affaiblies, par la confiance même que l'on avait pour leurs plus vertueux défenseurs.

2. *Mélanges de littérature et de politique*, p. 77.

3. *Mémoires* du général Lafayette, t. V, p. 160.

4. Montesquieu, *Esprit des lois*, liv. XV, ch. VI.

5. *Hist. de l'Empire*, tome XIX, p. 417. « L'illustre Sieyès, dont le grand esprit avait pénétré le profond mécanisme de la monarchie anglaise. » Assu-

de ces réputations usurpées, qui disparaîtront le jour où un historien impartial jugera enfin les idées et les hommes de la révolution. Célèbre en une heure par le pamphlet : *Qu'est-ce que le tiers état?* pamphlet qui répondait aux passions de 1789, Sieyès s'était renfermé dans un lâche silence durant le règne de Robespierre. Il *avait vécu*, disait-il; c'était assez pour lui, au moment où les Girondains montaient à l'échafaud. Sous le Directoire on le trouve mêlé aux violences qui suivent le 18 fructidor; et si plus tard il se décide à prendre place dans le gouvernement, c'est pour le renverser en conspirant. Voilà certes un rôle peu glorieux pour un futur Solon. Cette constitution même qu'il avait longuement combinée et dont on parlait depuis dix ans comme de l'arche d'alliance qui devait réunir tous les partis, Sieyès ne sut pas la défendre. Aux premières objections de Bonaparte, il rentra dans son mutisme ordinaire; laissa attacher son nom à de vaines institutions qui cachaient fort mal le despotisme, et accepta de la main de son rival une fortune, monument perpétuel de son impuissance et de sa vanité. Après cette retraite peu honorable, Benjamin Constant s'amusait à conter comment, au retour de Bonaparte, Sieyès lui avait dit avec sa suffisance ordinaire : « Il faut que je voie ce jeune homme et ce qu'il a dans l'âme, » et, ajoutait l'ironique narrateur, « je crois qu'à présent il doit en avoir le cœur net[1]. »

Quelle était cette constitution de Sieyès? On peut en voir le détail dans l'histoire de M. Mignet, qui l'admire, et déclare que si une constitution convenait à la France de l'an VIII, c'était celle de Sieyès[2]. J'aime à croire qu'aujourd'hui, éclairé par l'expérience, M. Mignet serait moins séduit par la curiosité de cette machine compliquée. En fait, elle supprimait tout ce qui fait la vie d'un pays libre : élections directes, représentation nationale, initiative des Chambres, discussion publique, droit de dissolution, libre action du pouvoir et de l'opinion. Bonaparte l'a jugée lui-même avec une parfaite sagacité. Lafayette lui reprochant, dans une conversation in-

rément, si quelqu'un n'a rien compris à la constitution anglaise, que Montesquieu et Delosme avaient parfaitement expliquée, c'est un esprit systématique et rêveur comme Sieyès; il n'a vu partout que des *mécanismes*, et le grand mérite de la constitution anglaise, c'est qu'elle n'est pas une machine, mais l'organisation toujours mobile des forces vivantes du pays.

1. *Mémoires* du général Lafayette, t. V, p. 159.

2. *Hist. de la Révol.*, ch. XIV.

time, d'avoir fait au pouvoir exécutif une part un peu plus que large dans la constitution de l'an VIII : « Que voulez-vous, répondit le premier consul, Sieyès n'avait mis partout que des ombres : ombre de pouvoir législatif, ombre de pouvoir judiciaire, ombre de gouvernement; il fallait bien de la substance quelque part... ma foi ! je l'ai mise là [1]. » Il disait vrai; laissant au pays un fantôme d'institutions, il avait saisi la proie tout entière; il était à lui seul le pouvoir et la nation.

Le 3 nivôse an VIII (24 décembre 1799), quarante-cinq jours après le 18 brumaire, fut publiée la constitution de l'an VIII. « Elle était composée des débris de celle de Sieyès, devenue une constitution de servitude, » dit justement M. Mignet [2]. Le gouvernement était tout entier dans les mains d'un premier consul, qui avait près de lui, pour l'apparence, deux collègues à voix consultative. Quant au pouvoir législatif, on l'organisa suivant l'étrange système que Sieyès avait imaginé. C'est à la justice qu'il avait emprunté les formes nécessaires pour faire la loi. Le Corps législatif était une cour judiciaire, devant laquelle le Conseil d'État, au nom du gouvernement, et le Tribunat, au nom du peuple, plaidaient le projet, que le pouvoir exécutif avait seul le droit de présenter et d'amender. La sentence du Corps législatif était la loi. Au-dessus du Corps législatif était le Sénat, espèce de cour de cassation, qui n'avait à prononcer que sur la constitutionnalité de la loi. Si l'on ajoute à cela que le Sénat, primitivement nommé par les consuls, choisissait dans la liste permanente des candidats nationaux les membres du Corps législatif et du Tribunat, on voit qu'il n'y a rien d'exagéré dans le jugement que Bonaparte portait de cette ombre vaine; et l'on sent ce qu'il y a de vrai dans l'appréciation, non pas plus exacte, mais plus amère qu'en fait madame de Staël, lorsqu'elle dit :

« Quand Bonaparte fut assuré de n'avoir affaire qu'à des hommes payés, divisés en trois corps, et nommés les uns par les autres, il se crut certain d'atteindre son but. Ce beau nom de tribun signifiait des pensions pour cinq ans; ce grand nom de sénateur signifiait des canonicats à vie, et il comprit vite que les uns voudraient acquérir ce que les autres désireraient conserver. Bonaparte se faisait dire sa volonté sur divers tons, tantôt par la voix sage du Sénat, tantôt par les cris commandés des tribuns, tantôt par le vote

1. *Mémoires* du général Lafayette, t. V, p. 159.
2. *Hist. de la Révol.*, ch. XIV.

silencieux du Corps législatif; et ce chœur à trois parties était censé l'organe de la nation, quoiqu'un même maître en fût le coryphée [1]. »

Ce n'est pas du premier jour qu'on sentit ce qu'il y avait de chimérique dans cette architecture politique de Sieyès, façade bizarre d'un temple qui n'abritait que le despotisme. La France crut à une combinaison de génie, qui régularisait et conservait la souveraineté populaire, tout en en corrigeant les défauts; le nouveau pacte social fut approuvé par trois millions de citoyens. Cette illusion éclate dans le travail de Cabanis, membre de la commission qui rédigea la constitution de l'an VIII. Cabanis, savant distingué, l'ami de Mirabeau et de Condorcet, était un républicain sincère et ardent, qui s'était associé au 18 brumaire pour sauver la liberté. Si l'on en croit Benjamin Constant, il mourut de regret d'avoir favorisé le coup d'État, sans en avoir prévu les conséquences [2]. Ce qu'il y a de certain. c'est que rien n'est plus ingénu que son rapport. Suivant Cabanis, « la démocratie est enfin purgée de tous ses inconvénients... Tout se fait pour le peuple et au nom du peuple; *rien ne se fait plus par lui*, ni sous sa dictée irréfléchie. » Les élections seront excellentes, car « les choix doivent partir non d'en bas, où ils se font toujours nécessairement mal, mais d'en haut, où ils se feront nécessairement bien. » Tandis que le Sénat, corps conservateur, maintient l'ordre et la paix dans l'État, « et veille sur la liberté nationale comme sur un dépôt sacré, » deux puissances, représentant le mouvement et la vie, sont là pour protéger les intérêts nouveaux, pour défendre tous les droits compromis. Ces deux puissances sont la presse et le Tribunat.

« A côté du Corps législatif, dit l'honorable apologiste [3], sera placé un Tribunat, chargé de pétitionner sans cesse pour le peuple..... Le Tribunat, nécessairement composé des hommes les plus énergiques et les plus éloquents, *aura le droit de faire des appels continuels à l'opinion, de censurer de toutes les manières les actes du gouvernement, de dénoncer ceux qu'il jugera attentatoires à la constitution, d'accuser et de poursuivre tous les agents exécutifs, de parler et d'imprimer avec la plus entière indépendance*, sans que ses membres puissent être jamais tenus de répondre de leurs discours ou de leurs écrits. L'existence de cette magistrature populaire, jointe à la liberté de la presse qui, sous un gouvernement vigoureux, doit toujours être complète, forme

1. *Consid. sur la Révol. franç.*, 4e partie, ch. III.
2. *Souvenirs historiques. Revue de Paris*, 1830, t. XVI, p. 228.
3. *Considérations générales et particulières sur l'organisation de la nouvelle constitution*, Paris, an VIII.

l'une des principales garanties de la liberté publique; car, quoi qu'on fasse, les garanties ne peuvent être réelles et durables, que lorsqu'elles reposent sur l'opinion. C'est donc aux moyens de développer, d'éclairer et de fortifier l'opinion, que doit particulièrement s'attacher le législateur constituant. »

Que telle fût l'intention des rédacteurs de la constitution et de Sieyès lui-même, je le veux; mais c'est d'une toute autre façon que le premier consul interprétait la charte de l'an VIII. On s'aperçut bientôt d'un malentendu qui devait aller toujours en grandissant; on sentit, mais trop tard, que lorsqu'on veut se passer de la nation pour édifier les libertés publiques on bâtit sur le sable, et qu'il n'y a de véritables garanties que celles que le peuple retient en ses mains. Sieyès, toutefois, et plusieurs de ceux qui se regardaient comme les héritiers de la Gironde, essayèrent de corriger la faiblesse de la constitution en appelant au Tribunat des républicains dévoués à la liberté. C'est ainsi qu'ils firent nommer par le Sénat : Daunou, Chénier, Ginguené, Ganilh, Say, Sédillez, Desrenaudes, Gallois, Riouffe, Thiessé et Andrieux; Benjamin Constant fut choisi comme un de ces patriotes sincères; il figure sur la liste des tribuns sous le titre de : Benjamin Constant, *du Léman, homme de lettres*.

Le Tribunat tint sa première séance le 11 nivôse an VIII; Daunou en fut nommé président à la presque unanimité. Pour Bonaparte, c'était déjà de l'opposition.

XIV

MADAME DE STAEL. *Premier discours de Benjamin Constant.* UN ARTICLE DU *Moniteur*. BONAPARTE ET LE TRIBUNAT.

Benjamin Constant et ses amis ne se dissimulaient point le danger de leur situation. La France s'abandonnait au premier consul, et blâmait toute espèce d'opposition; les tribuns, d'ailleurs, n'étaient pas nommés par le pays, et ne pouvaient s'en dire les organes que de façon très-indirecte. Résister, c'était renoncer à toute fortune politique et à toute popularité. Ces courageux patriotes n'hésitèrent pas; ils résolurent de prendre au sérieux la constitution, et de défendre les derniers vestiges de la liberté mourante. L'histoire, éblouie par les victoires de Bonaparte, a été aussi injuste que la France a été ingrate envers eux.

Dans ses *Dix années d'exil*, madame de Staël nous a laissé le tableau de cette société qui n'aspirait plus qu'à dormir en paix sous

la main d'un maître. La peinture est triste; elle ne fait que mieux ressortir les nobles figures qui refusaient de prendre le masque à la mode et ne voulaient adorer que la liberté.

« Je voyais avec plaisir, je l'avoue, le petit nombre de tribuns qui ne voulaient point rivaliser de complaisance avec les conseillers d'État; je croyais surtout que ceux qui précédemment s'étaient laissé emporter trop loin dans leur amour pour la république [1], se devaient de rester fidèles à leur opinion, quand elle était devenue la plus faible et la plus menacée.

« L'un de ces tribuns, ami de la liberté, et doué d'un des esprits les plus remarquables que la nature ait départi à aucun homme, M. Benjamin Constant, me consulta sur un discours qu'il se proposait de faire, pour signaler l'aurore de la tyrannie; je l'y encourageai de toute la force de ma conscience. Néanmoins, comme on savait qu'il était un de mes amis intimes, je ne pus m'empêcher de craindre ce qu'il pourrait m'en arriver....

« La veille du jour où Benjamin Constant devait prononcer son discours, j'avais chez moi Lucien Bonaparte, MM. *** et plusieurs autres encore..... Chacun, Lucien excepté, lassé d'avoir été proscrit par le Directoire, se préparait à servir le nouveau gouvernement, en n'exigeant de lui que de bien récompenser le dévouement à son pouvoir. Benjamin Constant s'approche de moi et me dit tout bas : « Voilà votre salon rempli de personnes qui vous plaisent : si je parle, demain il sera désert; pensez-y. » — « Il faut suivre sa conviction, répondis-je. » L'exaltation m'inspira cette réponse; si j'avais prévu ce que j'ai souffert à dater de ce jour, je n'aurais pas eu la force de refuser l'offre que M. Constant me faisait de renoncer à se mettre en évidence pour ne pas me compromettre [2]. »

Quelle était donc cette harangue qui allait inquiéter le pouvoir et effrayer les sages? On est étonné, en la lisant, de n'y trouver qu'un langage constitutionnel, et prudent jusqu'à la timidité. Il fallait le spectre de la révolution, et le parti pris de ne plus rien entendre, pour ne pas accepter des avis aussi calmes et aussi sensés. On va en juger.

Le 12 nivôse an VIII (2 janvier 1800), le gouvernement soumit au Tribunat un projet de loi concernant la *formation de la loi*. Cette première mesure, il faut le dire, avait pour objet d'annuler la seule chambre qui parlât. Au milieu du silence universel, on avait déjà peur. Le projet donnait trois jours au Tribunat, y compris celui de la présentation, pour examiner la loi, la discuter, et nommer les orateurs qui l'attaqueraient ou la soutiendraient devant le Corps législatif. C'était rendre impossible tout examen sérieux. Ajoutez

1. Est-ce une allusion au discours de B. Constant après le 18 fructidor? N'est-ce pas plutôt Chénier que l'auteur a en vue?

2. *Dix années d'exil*, ch. II.

que cette loi, qu'il fallait voter en bloc et qu'on ne pouvait amender directement, n'était pas même accompagnée d'un exposé de motifs qui permît d'en saisir l'esprit, et qu'en outre le gouvernement se réservait le droit de retirer le projet et de le reproduire à la même session, au jour et à l'heure qu'il lui plairait de choisir. Dans de telles conditions, quel était le rôle qu'on gardait au Tribunat?

Ce que Benjamin allait combattre, c'était donc un système de défiance et de surprise, calculé pour réduire la discussion de la loi à la formalité d'une simple lecture. La constitution même était en jeu. Si le Tribunat, en repoussant le projet, se faisait reconnaître un droit sérieux, il devait tôt ou tard reconquérir l'importance qui appartiendra toujours à la parole publique; si, au contraire, la loi passait, le Tribunat n'était plus qu'une institution dérisoire, un fantôme d'assemblée.

A la séance du 15 nivôse, c'est-à-dire trois jours après la présentation, Benjamin Constant, dans un discours spirituel, attaqua *cette proposition si empressée de devenir une loi*. En même temps qu'il dévoilait la pensée du maître, il évitait toute critique violente, et témoignait le plus grand désir de ménager à la fois les droits du pouvoir et ceux de l'assemblée.

« Tribuns, dit-il, il eût été désirable que la première loi qui doit être discutée suivant les formes constitutionnelles eût pu être adoptée sans réclamations. Cette preuve d'unanimité entre les autorités de la république aurait démontré la fausseté d'un système qui s'introduit dans l'opinion et qu'il importe de démentir.

« L'on semble considérer le Tribunat comme un corps d'opposition permanente, ayant pour vocation spéciale de combattre tous les projets qui lui sont présentés, et devant appeler à son secours, dans cette opposition nécessitée, tous les raisonnements bons ou mauvais qui pourront la favoriser.

« Rien n'est plus propre que cette théorie à priver le Tribunat de l'influence qu'il doit avoir. L'opposition est sans force alors qu'elle est sans discernement. Des hommes dont la vocation serait de résister à l'établissement de lois utiles ne seraient bientôt écoutés qu'avec indifférence, lors même qu'ils en combattraient de dangereuses.

« Le Tribunat sans doute doit déployer une ténacité courageuse, toutes les fois que des propositions, qui lui semblent funestes, sont présentées; il doit braver cette défaveur momentanée dont il est de l'essence de l'autorité d'entourer l'opposition. L'on sait bien que c'est l'opposition qui toujours est accusée des maux qui peuvent résulter de fautes, ou de circonstances, qui lui sont complétement étrangères. Lorsque les colonies d'Amérique s'affranchirent du joug anglais, les ministres du roi d'Angleterre attribuèrent à l'opposition cette rupture, qu'avaient produites les vexations mêmes contre les-

quelles l'opposition sans cesse avait réclamé. Lorsque, par sa conduite imprudente, l'ancien Directoire eut rallumé partout la guerre, il accusa l'opposition, bien qu'imperceptible et sans force, de la prolongation de cette guerre, dont il était le seul auteur. Dans tous les pays et dans tous les temps, si l'on en veut croire les dépositaires de l'autorité, tout tire sa source de l'opposition.

« Si la guerre est malheureuse ou la paix retardée, c'est à l'opposition qu'il faut s'en prendre. Il est fâcheux vraiment qu'on ne puisse lui attribuer les phénomènes de la nature, et l'accuser de diriger les vents qui détruisent les flottes, et les orages qui dévastent les moissons. Cette logique de l'autorité, qui ne peut lui être reprochée, car c'est un de ses moyens de défense, est considérée partout comme une formule convenue, contre une opposition de principes et consciencieuse.

« Mais en même temps le Tribunat n'est point une assemblée de rhéteurs, n'ayant pour occupation qu'une opposition de tribune, et pour but que des succès d'éloquence. *Organe unique de la discussion nationale*, le Tribunat est intéressé comme tous les corps de l'État, chacun de ses membres est intéressé comme tous les autres citoyens, à ce que les propositions utiles ne rencontrent aucun obstacle, et n'éprouvent aucun délai..... Nos séances les plus heureuses seront celles où notre conviction profonde et rapide nous aura portés à l'adoption immédiate des mesures réparatrices soumises à notre examen. Elles seront nombreuses, ces séances, car telles ont été les souffrances de notre patrie, que pendant longtemps encore le gouvernement pourra chaque jour proposer un moyen nouveau d'expier quelque injustice, ou d'adoucir quelque malheur.

« Si ces vérités avaient été bien senties, si la destination constitutionnelle du Tribunat n'avait pas été méconnue, le projet qui nous est soumis aurait subi peut-être plusieurs changements; mais l'idée d'une opposition perpétuelle et sans distinction d'objet, l'idée que la vocation du Tribunat ne pouvait être que de retarder la formation de la loi, a empreint tous les articles de ce projet d'une impatience inquiète et démesurée d'éluder notre résistance prétendue, en nous gagnant de vitesse, de nous présenter, pour ainsi dire, les propositions au vol, dans l'espérance que nous ne pourrions pas les saisir, et de leur faire traverser notre examen comme une armée ennemie, pour les transformer en lois, sans que nous ayons pu les atteindre. »

Après avoir si bien défini les droits et les devoirs d'une libre assemblée, Benjamin Constant critique, au nom de l'expérience, cette précipitation législative, ces lois d'urgence qui, en étouffant toute discussion, ont amené les malheurs et les crimes de la révolution. Il demande qu'on accorde tout au moins un délai de cinq jours francs pour la discussion intérieure, et un espace de temps semblable pour être entendu par le Corps législatif; il insiste enfin sur ce qu'il y a d'étrange dans la présentation de ces lois, qui ne sont point accompagnées de motifs, et dont il faut saisir au hasard l'esprit et la por-

tée. Puisque les conseillers d'État et les tribuns sont des avocats adverses, comment se fait-il qu'ils ne se communiquent pas mutuellement leur dossier?

« Ainsi, dit-il, les conseillers d'État et les tribuns, quelque divisés qu'ils soient d'opinion, ne plaideront pas les uns contre les autres; mais les uns à côté des autres; ils se combattront sans se voir, il s'avanceront sans se rencontrer; et le Corps législatif, témoin immobile et silencieux de cette lutte bizarre, entendant souvent des deux côtés des objections sans réponse (car les objections des deux parties pourront n'avoir entre elles rien de commun), sera forcé de prononcer de confiance, et, malgré ses efforts et ses lumières, exposé à de fréquentes et déplorables erreurs.

« Ne remarquez-vous pas, citoyens, l'inégalité prodigieuse qui existera, dans les discussions, entre les tribuns et les conseillers d'État? Les uns recueillent leurs matériaux à loisir, s'accordent tout le temps qui leur est nécessaire, accumulent les connaissances positives qui donnent un corps à l'éloquence, et qui, présentées spontanément, ne permettent aucune réfutation immédiate; les autres n'ont jamais qu'un temps limité, ne possèdent jamais les données que le conseil d'État se réserve, ne peuvent appliquer que des idées générales, et nécessairement vagues, aux lois que les conseillers d'État peuvent appuyer de faits précis et placer sous le jour qui leur convient. A talents égaux, qui peut se flatter de surmonter ces désavantages?

« Eh bien! citoyens, nous les subirons. *Heureux de conserver au peuple ses derniers organes, heureux de transmettre à la génération qui nous suivra des formes de discussion nationale*, nous compenserons par le zèle, par la pureté, par l'activité, par le courage, la faiblesse de nos moyens; *et l'on sentira peut-être un jour qu'il y avait en nous quelque dévouement et quelque mérite.* Mais qu'on ne mutile pas nos discussions, qui, sans doute, seront souvent sans résultat! Qu'on ne nous envie pas une résistance qu'il est toujours possible, qu'il est si facile de déjouer! Qu'on ne s'effarouche pas de quelques paroles, qui, après avoir retenti dans cette enceinte, iront se perdre dans les airs! *Qu'on ne rende pas notre institution une chimère et la risée de l'Europe!* »

Tel fut le premier discours du nouveau tribun; on conçoit que ce langage aît plu médiocrement à un général impérieux, qui voulait en finir avec les *avocats*, c'est-à-dire avec quiconque oserait penser et surtout parler autrement que lui; ce qui est plus étrange, c'est de voir comment ce discours fut accueilli par ceux dont Benjamin défendait les intérêts et les droits. Dans l'intérieur de l'assemblée, on s'indignait des exigences de l'orateur; demander des garanties pour la liberté, c'était du jacobinisme! « Que le gouvernement, lui disait-on, le besoin de tous les jours, de tous les instants, de toutes les minutes, ait une action libre. Gardez de le laisser déconsidérer sous la flétris-

sure de pamphlétaires ou d'orateurs indiscrets[1]. » En d'autres termes : « Taisez-vous, nous voulons obéir. » Au dehors, il n'y avait pas une moindre fureur de silence et de servitude. « Le jour, dit madame de Staël, où le signal de l'opposition fut donné dans le Tribunat par l'un de mes amis, je devais réunir chez moi plusieurs personnes dont la conversation me plaisait beaucoup, mais qui tenaient toutes au gouvernement nouveau. Je reçus dix billets d'excuse à cinq heures; je supportai assez bien le premier, le second; mais à mesure que ces billets se succédaient, je commençais à me troubler. Vainement j'en appelais à ma conscience... tant d'honnêtes gens me blâmaient, que je ne savais pas m'appuyer assez ferme sur ma propre manière de voir[2]. » C'est qu'en effet ce qu'il y a de plus rare en France, c'est le courage civil; tout est mode dans notre aimable pays, l'opposition comme la platitude. Quand on se permet de n'être pas parmi les courtisans du jour, quand on perd la faveur du maître, peuple ou roi, peu importe, on est, comme le disait à Louis XIV l'un de ses plus ingénieux flatteurs, le marquis de Vardes, on est non-seulement malheureux, mais ridicule. Braver un dédain passager afin de réserver l'avenir, et rendre au pays, malgré lui, un service que la vanité nationale ne reconnaît jamais, c'est un rôle qu'en France peu de gens envient, raison de plus pour qu'il plaise aux nobles cœurs.

Aussitôt après ce discours, Fouché, le ministre de la police, faisait mander madame de Staël, pour lui dire que le premier consul la soupçonnait d'avoir excité Benjamin Constant. « Je lui répondis, écrit madame de Staël, ce qui assurément était vrai, que M. Constant était un homme d'un esprit trop supérieur pour qu'on pût s'en prendre à une femme de ses opinions, et que, d'ailleurs, le discours dont il s'agissait ne contenait absolument que des réflexions sur l'indépendance dont toute assemblée délibérante doit jouir, et qu'il n'y avait pas une parole qui dût blesser le premier consul personnellement. Le ministre en convint. J'ajoutai encore quelques mots sur le respect qu'on devait à la liberté des opinions dans un corps législatif, mais il me fut aisé de m'apercevoir qu'il ne s'intéressait guère à ces considérations générales : il savait déjà très-bien que sous l'autorité de l'homme qu'il voulait servir, il ne serait plus question de principes, et il s'arrangeait en conséquence. »

1. *Cours de polit. constit.*, t. I, p. 490.
2. *Dix années d'exil*, ch. II.

Que de choses dans ce peu de lignes ! Comme on sent que l'empire est déjà fait, moins par la volonté d'un jeune homme ambitieux que par la peur des jacobins et de l'anarchie, par une réaction universelle contre les souvenirs sanglants de la révolution. De tous les effets de la Terreur, le plus certain assurément, ce fut cet affaissement général, ce dégoût de la liberté qui dura jusqu'à ce que le despotisme eut enfin fatigué le pays. Chose étrange, mais que Benjamin Constant et madame de Staël ont tous deux remarquée, c'était Bonaparte qui allait faire la contre-révolution et réinstaller la monarchie de Louis XIV; c'était lui qui restaurait l'ancien régime, moins l'abolition des priviléges, abolition qui n'a jamais déplu au despotisme, et qui, du reste, était dans l'esprit de la vieille royauté. Par un singulier jeu de la fortune, c'étaient les Bourbons qui devaient accepter l'héritage de la liberté. Pour retrouver les traditions de 1789, ce n'est pas aux constitutions de l'empire qu'il faut s'adresser, c'est à la charte.

Et la presse, dira-t-on, *cette principale garantie de la liberté publique*, qui, suivant l'honnête Cabanis, devait, avec le Tribunat, soutenir la constitution de l'an VIII, que faisait-elle? La réponse est aisée. Le 27 nivôse an VIII (16 janvier 1800), un arrêté des consuls allait réduire à treize le nombre des journaux politiques pendant toute la durée de la guerre, avec menace de suppression administrative s'ils inséraient des articles contraires *au respect dû au pacte social, à la souveraineté du peuple et à la gloire des armées*. Avec ces mots magiques on était sûr de leur silence; aussi le *Moniteur* du 10 juillet 1801 put-il constater sans regret qu'en quatorze mois les abonnements aux journaux politiques étaient tombés de quarante-neuf mille à trente-trois mille. Il n'y avait plus qu'une voix en France, celle du premier consul; rien ne devait accompagner cette parole solennelle, non, pas même l'innocent murmure des tribuns.

Cette confiscation de la presse et de l'opinion fut hâtée, suivant toute apparence, par ce qui s'était passé au Tribunat. Vingt-six voix sur quatre-vingts, refusant de voter leur propre déchéance, avaient essayé de maintenir la dernière tribune qui restât à la France; cette minorité, si faible qu'elle fût, blessa le premier consul. Le *Moniteur* se chargea de témoigner le mécontentement du maître. L'article cependant n'est pas de lui; on n'y sent pas la griffe du lion. Il est écrit d'un langage plat et rusé qui appartient à quelque pra-

ticien de l'ancien régime; pour ma part, c'est à Cambacérès que j'en laisserais volontiers tout l'honneur.

Octidi, 18 nivôse, an VIII.

« La discussion à laquelle vient de donner lieu, dans le Tribunat, la première proposition faite par le gouvernement, a dû attirer tous les regards. Le public, attentif au résultat, a compté les voix avec d'autant plus d'intérêt que, la question agitée offrant peu de prise aux opinions, les petites passions ont dû avoir dans la solution à peu près la même part qu'elles ont eue dans le débat. Cependant une réflexion doit rassurer les amis de l'ordre, qui verraient avec quelque crainte vingt-six personnes sur quatre-vingts disposées à contrarier le gouvernement dans les actes où il serait le moins possible de lui supposer d'autres pensées que celles qu'il exprime. D'une part, la discussion a soulevé des difficultés peu graves, mais suffisantes pour arrêter certains esprits, amis d'une perfection que ne comportent point les institutions humaines, et qui s'effarouchent d'une défectuosité comme d'un vice. Si l'on retranche ceux-ci du nombre des opposants, le reste, réduit à une faible proportion du tout, ne paraît pas propre à exercer une dangereuse influence; d'un autre côté, il serait injuste de croire qu'il y eût autant d'intentions arrêtées qu'il y a de dispositions apparentes.

« On a lieu de penser que plusieurs tribuns auxquels on aurait pu supposer pour d'autres une déférence fondée sur l'estime ou l'intimité, ont voté diversement; et de ce fait résultent deux conséquences également satisfaisantes : l'une, que les personnages à l'amour-propre desquels il eût le plus importé de voir triompher leur opinion ont peu fait pour obtenir le sacrifice de celle de leurs amis; l'autre, que ceux-ci n'ont pas cru que des égards de société, ou de petits ressentiments, dussent entrer en concurrence avec les intérêts majeurs, urgents, impérieux de l'ordre public. *Ainsi tout permet de conclure qu'il n'existe pas dans le Tribunat d'opposition combinée, d'opposition systématique, en un mot de véritable opposition. Mais chacun a soif de gloire, chacun veut confier son nom aux cent bouches de la Renommée, et quelques gens ignorent encore qu'on parvient moins sûrement à la considération par l'empressement à bien dire que par la constance à servir utilement, obscurément même, le public qui applaudit et juge*[1]. »

Le *Moniteur* disait vrai par hasard; il n'y avait certes point dans le Tribunat les éléments d'*une véritable opposition*, mais il y avait encore plus de résistance que le premier consul n'en pouvait souffrir. Nourri dans la guerre, étranger aux idées libérales de 1789, méprisant les institutions anglaises, toute opposition publique lui était odieuse. L'unité politique était sa chimère; pour lui, la première condition du gouvernement, c'était l'infaillibilité. La société était une armée dont il était le chef; toute opposition était une révolte,

1. *Moniteur* du 19 nivôse an VIII.

tout raisonnement un crime; à lui, seul représentant du peuple français, la gloire du commandement; aux autres, le mérite de l'obéissance. « Venez causer avec moi dans mon cabinet, » disait-il à Benjamin Constant, « il est des discussions qu'il ne faut élever qu'en famille[1]. » Par malheur, ces discussions que le pouvoir veut tenir secrètes sont d'ordinaire les seules qui touchent la nation.

Cette horreur de la tribune n'était pas seulement chez Bonaparte l'illusion d'un despote; c'est ainsi qu'il entendait la constitution de l'an VIII. Suivant lui, cette constitution n'appelait pas le peuple à se mêler des affaires publiques. C'était le Sénat, le conseil d'État, le Corps législatif, le Tribunat, c'est-à-dire des *autorités constituées* qui pensaient, qui parlaient, qui agissaient pour la nation, chacun dans la mesure de ses attributions[2]. « Rien de plus naturel que l'opposition en Angleterre, dit-il; le roi y a un intérêt distinct de celui du peuple; mais dans un pays où le pouvoir exécutif est nommé par la nation comme en France, c'est s'opposer au peuple que de combattre son représentant[3]. » On reconnaît le sophisme des Césars; Bonaparte l'avait deviné par instinct.

Il a fallu les événements de 1814 et l'agitation des esprits en 1815 pour désabuser Napoléon de l'erreur qui l'avait perdu; mais en 1800, dans toute la fougue de la jeunesse, dans l'ivresse de la victoire, quand les rois pliaient devant lui, rien ne l'irritait davantage que la résistance de quelques Français obscurs et désarmés. « Si je les laissais faire, » disait-il, « dans trois mois il n'y aurait plus d'autorité en France. » Il devait apprendre plus tard, et par la plus cruelle expérience, que la seule force qui l'eût sauvé de lui-même, c'était cette faible barrière que dès le premier jour il se proposait de briser.

XV

Le droit de pétition. LE PARTI DU GOUVERNEMENT AU TRIBUNAT. *Les rentes foncières. Le droit de tester.* ADRESSES DE MARENGO.

La mauvaise humeur du premier Consul n'intimida point Benjamin Constant; un mois après la discussion si durement qualifiée

1. *Dict. de la conversat.*, art. CONSTANT.
2. Voir le curieux volume de M. Locré : *Discussions sur la liberté de la presse au conseil d'État*, en 1808-1811. Paris, 1819, p. 61.
3. *Dix années d'exil*, ch. VII.

par le *Moniteur*, il essaya de sauver une des plus belles prérogatives du Tribunat que les avocats du pouvoir se disposaient également à sacrifier; Benjamin n'eut ni moins de courage, ni plus de bonheur que la première fois.

Il s'agissait du droit de pétition, droit dont une récente expérience nous fait sentir tout le prix[1]. Les pétitions affluaient au Tribunat que le gouvernement n'occupait guère; il y avait là un moyen d'éveiller l'attention publique; mais l'assemblée, qui n'était pas moins timide que le pays, s'effrayait de tout ce qui ressemblait à la vie. On rappelait le rôle que les pétitions avaient joué dans la Convention, alors qu'une foule menaçante dictait ses ordres à des députés que la peur réduisait au silence. On affectait de craindre que des pétitions, lues en l'absence de leurs auteurs, examinées paisiblement par une libre assemblée, n'offrissent le même danger. Suivant une tradition qui n'est pas perdue, on confondait toutes les époques afin de bouleverser toutes les idées. C'est ainsi qu'on en arrivait à proposer que le bureau seul examinât les pétitions, afin de protéger le Tribunat contre les influences du dehors, et de le garantir de ses propres erreurs. En d'autres termes, on annulait un droit qui a d'autant plus d'importance que la liberté des chambres et de la presse est moins fortement constituée.

Benjamin Constant avait beaucoup réfléchi sur le droit de pétition; il y voyait pour le Tribunat et le gouvernement un moyen facile et sûr de rester en communion constante avec le pays, et, si je puis m'exprimer ainsi, de tâter le pouls de la France à chaque instant. « Les pétitions, » disait-il, « seront un compte rendu de l'état et des désirs de la France; les résultats de ce compte seront d'autant plus fidèles que ses diverses parties n'auront pas été concertées, qu'il sera formé d'éléments hétérogènes et indépendants, et qu'il n'encourra jamais le soupçon d'aucune espèce de partialité. »

« Qui de vous, ajoutait-il, ne sent pas, mes collègues, que l'un des plus grands obstacles à la régénération de notre patrie, c'est que nous ne savons pas assez de faits ? Nous avons tous des idées générales sur la situation de la France, mais que de lacunes entre ces idées ! Que de vérités encore ignorées ! Et quel homme habitué à la réflexion ne sent pas que la place d'une vérité absente est presque toujours occupée par une erreur ? Les pétitions nous serviront à remplir ces lacunes.... Cette partie de vos fonctions, si elle est

1. Voir dans la *Revue Nationale* du 25 mai 1861, *le Droit de pétition*, t. IV, p. 160.

sagement organisée, vous fournira un moyen incalculable de perfectionnement pour les institutions et de redressement pour les abus. »

L'orateur classifiait ensuite les pétitions qu'il rangeait sous cinq titres : 1° intérêt local; 2° intérêt individuel; 3° redressement des abus et des vexations; 4° améliorations judiciaires, administratives, légales, etc.; 5° félicitations.

Il proposait de passer les dernières sous silence; rien ne lui était plus odieux que ces adresses, dont le *Moniteur* a été rempli à toutes les époques et sous tous les régimes. « On en a trop abusé dans le cours de notre révolution, » disait-il; « chacune de nos crises a été suivie d'un déluge d'adresses pareilles, qui ne prouvaient jamais que la profonde terreur des faibles et le despotisme des forts. » C'est là un sujet sur lequel il est souvent revenu, car rien ne révoltait plus son cœur sincère et généreux que cette perpétuelle comédie, « où l'autorité opprime le peuple comme sujet, pour le forcer à manifester comme souverain la volonté qu'elle lui prescrit[1]. » « Le triomphe de la force tyrannique, » s'écriait-il en 1822, « c'est de contraindre les esclaves à se proclamer libres; mais en se prêtant à ce simulacre mensonger de liberté, les esclaves devenus complices sont aussi méprisables que les maîtres[2]. »

Les pétitions d'intérêt local devaient beaucoup diminuer quand on aurait définitivement établi les chefs-lieux d'arrondissement et de canton; les pétitions d'intérêt individuel, presque toutes adressées par des créanciers dépouillés, cesseraient avec le désordre des finances et la liquidation de l'arriéré; les pétitions en redressement d'actes d'oppression seraient peu communes, « parce qu'il y aura peu de vexations, que le gouvernement surveillera ses agents, que le sentiment et le respect de la liberté se fortifieront dans les âmes des administrateurs comme des administrés, et que les dépositaires du pouvoir se renfermeront toujours strictement dans les limites constitutionnelles. » Illusion trop tôt déçue, mais qui certes n'annonçait pas un mécontent!

Restaient enfin les pétitions d'amélioration, qui, suivant l'orateur, devaient se multiplier comme les améliorations mêmes. La France libre enfin, active, florissante, devait tendre de tous les points de son riche territoire à tous les genres de perfectionnement. Ce sont ces

1. *Principes de politique*, ch. I. *Cours de polit. constit.*, t. I, p. 13.
2. *Discours*, t. II, p. 60.

pétitions qui occuperaient avantageusement une assemblée peu chargée de travail, mais qui, par cela même, n'en serait que plus libre d'appeler sur toutes les améliorations nécessaires l'attention du gouvernement, distrait d'ailleurs par les soins de chaque jour. « Tribuns, » disait Benjamin Constant, « constituez-vous donc ce que vous devez être, non pas chambre d'opposition permanente, ce qui serait absurde, et, dans quelques circonstances, coupable; non pas chambre d'approbation éternelle, ce qui serait servile et coupable aussi en certains cas; mais chambre d'approbation ou d'opposition, suivant les mesures proposées, et chambre d'amélioration. Rassurez sur ce qu'on redoute de votre opposition inégale et tumultueuse, en vous donnant une action durable et tranquille de bienfaisance et de méditation. »

Pour organiser ce droit, qui devait tout à la fois servir au pays, éclairer le gouvernement, assurer l'influence et la popularité du Tribunat, Benjamin Constant proposait un règlement fort sage, et assez semblable à celui que le gouvernement anglais a adopté dans ces dernières années[1]. Une commission de douze membres, renouvelés par tiers toutes les décades, et divisés en quatre sections, devait examiner les pétitions et en instruire l'assemblée. Les copies ou extraits des pétitions seraient conservés dans les archives du Tribunat avec un registre alphabétique, de façon à les retrouver au besoin. Tous les mois, chaque section ferait un rapport à l'assemblée sur les pétitions d'amélioration les plus intéressantes, et ce rapport serait imprimé et distribué. C'était donner au droit de pétition la double garantie qui fait sa force : publicité de la tribune, publicité des journaux.

« Tribuns, ajoutait l'orateur, je crois en avoir dit assez pour faire ressortir l'immense avantage d'un système de travail régulier et uniforme sur les pétitions. Isolées, les pétitions ne sont rien; réunies, elles feront de toute part jaillir la lumière. Les pétitions d'intérêt local nous donneront des idées exactes sur la statistique de toutes les parties de la république.... Les réclamations contre des actes arbitraires, contre des abus de pouvoir, nous éclaireront sur l'administration de la justice, sur le degré de liberté civile existant en France, et sur le respect des agents de l'autorité pour ces formes protectrices, divinités tutélaires des aggrégations humaines, et pour lesquelles seules les hommes ont accepté les salutaires entraves de l'état social. Enfin les projets d'amélioration constateront l'état de l'opinion et le progrès des lumières. *La*

1. Voir *Revue Nationale*, t. IV, p. 166.

réunion de toutes ces choses finira par nous conduire à une connaissance exacte de cet esprit public, qui décide en dernier ressort des destinées nationales; puissance indomptable, que la force n'asservit pas, à laquelle les phrases n'en imposent pas, qui se reproduit après qu'on a tué ses organes, qui, par sa résistance, renverse les institutions, qui les dissout par son inertie, qu'il faut captiver avant de faire le bien, et qui rend le bien qu'on veut faire en dépit d'elle le plus incalculable des maux. »

Ce discours sensé n'était pas dans le ton du jour; aussi parut-il téméraire et factieux au grand nombre des tribuns, qui n'avaient plus qu'une opinion, mais une opinion très-ferme et très-arrêtée : c'est que leur devoir était de répondre *oui* à toutes les propositions du gouvernement, et de ne jamais parler quand le pouvoir ne les interrogeait pas. C'est ce qu'exprimait à merveille le tribun Gillet, dans un style gréco-romain, qui ressemble aux peintures et aux meubles du temps. « Oui, disait-il, l'opinion règne en déesse sur le monde; mais si, dans les temps antérieurs, nous avons vu le feu sacré briller sur son autel de tout son éclat, rappelons-nous comment des vents furieux ont depuis allumé l'incendie; aujourd'hui, une étincelle à peine luit encore; pour le ranimer, il faut l'haleine calme et pure des vestales; un souffle précipité l'éteindrait pour jamais!... Notre carrière est marquée entre deux bornes : sur l'une il est écrit : *Faire tout ce que nous devons;* sur l'autre : *Ne rien faire que ce que nous devons.* C'est là que nous attend la véritable opinion publique. » Ces bornes étaient, en effet, un emblème assez bien choisi pour le Tribunat tel que l'entendait le gouvernement.

Le tribun Gillet ne fut pas seul à signaler le danger de la publicité, Benjamin Constant rencontra plus d'un adversaire : Stanislas Girardin, Challan et quelques autres; le plus redoutable et le plus véhément fut le tribun Chassiron. Son discours offre plus d'un genre d'intérêt; c'est tout à la fois un échantillon de l'éloquence tribunicienne en l'an VIII, et le parfait modèle de cette réponse toujours vieille et toujours nouvelle qui, depuis soixante ans, sert à tous les ministres pour écarter les mesures les plus raisonnables, à l'aide de quelques lieux communs qui ne changent jamais. La recette est facile : opposez la sagesse et l'expérience de l'homme d'État aux abstractions et aux rêves du théoricien, traitez légèrement le besoin d'améliorer, et grossissez le danger d'innover; n'oubliez pas les puissances étrangères qui nous observent, et l'orage révolutionnaire qui gronde encore; au besoin, parlez du flambeau des discordes

civiles que l'imprudence peut rallumer; déclarez que vous voulez la liberté sans licence et l'usage sans l'abus; enfin, reconnaissez bien haut le droit qu'on réclame; mais, au nom de l'intérêt public, régularisez ce droit de façon à l'étrangler, vous aurez refait un discours, souvent répété dans le *Moniteur*, mais qui, avec une majorité de gens dévoués, manque rarement son effet. Je doute seulement qu'aujourd'hui un ministre, tout en reprenant volontiers les arguments du tribun Chassiron, osât lui emprunter son style flamboyant. C'est donc comme curiosité de l'époque, et pour qu'on sente mieux le mérite du simple langage de Benjamin Constant, que je cite cet extrait, qui, j'espère, n'ennuiera pas le lecteur.

« Tribuns, en prenant la plume [1], j'ai senti qu'il était des matières tellement sulfureuses et phosphoriques (si j'ose ainsi parler), qu'elles s'enflamment dès qu'on les met en contact par la discussion publique... Nous sommes placés au milieu des partis comprimés, mais non éteints, et des puissances étrangères qui nous observent... Aussi je ne me livrerai pas à une discussion que je crois intempestive... Le droit de pétition est sacré, c'est le palladium de la liberté publique et des droits des citoyens; vous devez le protéger, en être l'organe; c'est la plus belle de vos attributions.

« Mais ce droit peut devenir ce qu'il a été, le point de ralliement de tous les partis, le signal de toutes les factions; vous devez donc le diriger, le régulariser, et c'est le plus important de vos devoirs...

« On nous a présenté une théorie parée de toutes les grâces du style, et très-séduisante sans doute; mais prenons en main le flambeau de l'expérience et prononçons.

« Oui, nous craignons la manifestation de pétitions par lesquelles on dévoilerait avec adresse, et par un seul mot, le secret de l'État, on jouerait à la hausse et à la baisse sur les fonds publics, on donnerait le signal et l'éveil à un parti intérieur... Un Érostrate en politique trouverait encore là la torche de la révolution; là il pourrait aller rallumer le flambeau encore fumant des discordes civiles.

« ... Tribuns du peuple, je ne porterai pas plus loin cette discussion. Dix ans d'expérience vous ont appris que ce n'est point par des abstractions qu'on fait le bonheur des hommes; vous n'avez point oublié le mot énergique de Mirabeau : *Si vous êtes toujours en révolution, vous ne serez jamais en constitution;* or, vous voulez tous mettre un terme à la révolution, et jetter enfin l'ancre de miséricorde et de salut au milieu des tempêtes révolutionnaires qui grondent et nous menacent encore.

« On nous parle *de cet esprit public qui décide en dernier ressort des destinées*

1. La plupart des discours prononcés au Tribunat, ou dans nos assemblées révolutionnaires, étaient écrits. C'est un abus qu'a signalé plusieurs fois B. Constant.

nationales; si telle est la puissance de l'esprit public, qu'on nous permette de chercher à éloigner de lui le germe corrupteur qui pourrait l'infecter; qu'on trouve bien que nous préservions cet esprit public des vues dangereuses, des conseils ingénieusement populaires, et surtout des conseillers perfides qui pourraient l'égarer; qu'on permette enfin à la prudence de le diriger, à l'expérience de l'éclairer, et d'écarter de lui ces systèmes sans cesse renaissants, ces théories succédant à d'autres théories, ces essais éternels dont ne veut plus le peuple français.

« ... Non, ce n'est pas dans des pétitions individuelles, plus variables, plus différentes entre elles que la figure de ceux qui les signent, qu'il faut chercher le vœu de la nation. Faites taire les passions par la prudence de vos discussions, comprimez tous les partis par la sagesse de vos délibérations, et laissez venir à vous le vœu de la nation; il vous sera bien connu, il se manifestera comme la lumière qui vous éclaire, comme l'air que vous respirez; il vous dirigera vous-mêmes, il sera le principe de vos lois, le moteur du gouvernement, le principe de toute votre législation. Écartez seulement de lui les passions, les partis, les intrigues, les cabales, les conseillers perfides, les ambitieux, les intrigants, et vous aurez assuré le bonheur du peuple français et celui des générations futures. »

Ce discours est le chef-d'œuvre du genre; la fin surtout m'en paraît merveilleuse. C'est, en fait d'éloquence, ce que le sonnet d'Oronte est en poésie; le parterre y applaudira, jusqu'au jour où un misanthrope politique, faisant justice de ces ridicules sophismes, nous apprendra enfin à sentir le mâle et beau langage de la vérité.

Le reste de la session se passa sans rien qui ressemblât à une opposition politique. Le 15 ventôse an VIII, Benjamin Constant parla sur le projet de loi qui mettait à la disposition de l'État les jeunes citoyens ayant atteint leur vingtième année. Mais ce fut pour faire l'éloge des armées républicaines et surtout de l'armée d'Italie. Il insista en même temps sur le mérite de la conscription, « cette loi la plus utile et la plus républicaine de la France, dont le but est de ne faire des citoyens qu'un seul corps, de ne confier l'épée qu'à des hommes qui sont intéressés au maintien de la liberté civile, et de ne revêtir des fonctions civiles que des hommes qui aient participé à la défense de l'indépendance et de l'honneur national. « Il faut, ajoutait-il, il faut maintenir pur et inviolable le principe de la conscription, et ne permettre jamais qu'on lui substitue un mode de recrutement mercenaire, appui du despotisme dans toute l'Europe, et à la faveur duquel se forment des armées de soldats qui ne sont plus citoyens. »

Tout en votant pour le projet de loi, l'orateur fit, au nom des prin-

cipes, quelques réserves contre un usage odieux, que nous avons enfin chassé de notre jurisprudence, mais qui s'est maintenu durant tout l'empire, et a été, pour nos pères, une cause perpétuelle de souffrance et de mécontentement. Un article de la loi, triste héritage de l'ancien régime, prononçait des peines rigoureuses contre tout Français, même non fonctionnaire, convaincu d'avoir recelé sciemment la personne d'un conscrit ou d'avoir favorisé son évasion. Le moindre inconvénient d'une telle mesure, c'était d'encourager l'espionnage, la délation et les perquisitions domiciliaires, déplorables restes de la révolution.

Benjamin Constant proteste au nom de la conscience et de la pitié contre cette mesure qui fait violence aux meilleurs penchants du cœur humain. «Le gouvernement, dit-il, doit épargner cette sensibilité, peut-être excessive, mais qui certes n'est pas si commune, et qui nous porte à plaindre sans examen le faible frappé par le fort. C'est pour rendre la pitié individuelle inviolable que nous avons rendu l'autorité publique imposante. Si chacun de nous était doué de la force d'âme nécessaire pour repousser le coupable loin de l'autel hospitalier qu'il embrasse, nous n'aurions besoin ni d'instruments de gouvernement, ni de lois pénales. Le coupable, chassé de partout, périrait à nos yeux de misère et de faim. Mais nous avons voulu conserver en nous les sentiments de la sympathie, en chargeant le pouvoir de veiller à ce que ces sentiments ne nuisissent pas à la société.»

De pareilles idées nous semblent toutes naturelles; en l'an VIII, elles étaient presque séditieuses; le droit de l'État était plus saint que la pitié; si nous sommes revenus à des idées plus douces et plus justes, n'oublions pas que c'est à l'entêtement de quelques rêveurs que nous devons notre humanité.

Un discours de Benjamin Constant du 27 ventôse an VIII est curieux, en ce qu'il nous montre avec combien de peine le gouvernement souffrait le concours du Tribunat. On avait présenté un projet de loi qui rétablissait les rentes foncières, supprimées, comme reste de féodalité, par une loi du 2 octobre 1793. Que la Convention se fût trompée sur le caractère de la rente foncière, charge purement contractuelle et civile, cela n'est pas douteux; on conçoit aussi l'intérêt qu'avait le gouvernement à rétablir des rentes qui devaient, pour sa part, comme héritier du clergé et des émigrés, lui rendre un revenu annuel de plus de vingt millions. Mais il y avait quelque résistance;

les tiers acquéreurs, qui avaient acheté des biens libres, s'effrayaient d'une charge qu'ils n'avaient pas prévue; d'un autre côté, on criait au rétablissement de la féodalité. Pour terrifier les débiteurs, on parla aussitôt d'une loi plus rigoureuse, *d'une loi de colère;* et, dans cette menace, on fit intervenir la personne et le nom du premier consul, afin d'étouffer toute opposition.

Cette violence, Benjamin Constant la relève avec vivacité :

« Une loi de colère ! Et contre qui ? Contre les cultivateurs de la France qui, sous la sauvegarde des lois existantes, ont accepté les dispositions de la Convention nationale en leur faveur ! Une loi de colère contre ceux dont les enfants versent leur sang pour la république depuis huit années, ou sont morts loin de leur patrie, pour la cause de l'égalité! L'avez-vous entendu, pères privés de vos fils, frères dont les frères ont été tués en combattant ? Vous avez cru aux décrets de l'autorité suprême : une loi de colère sera faite contre vous. Non, cette loi de colère ne sera pas faite. Non, celui qui s'est couvert de gloire à la tête des républicains ne proposera jamais de loi de colère contre les républicains; celui qui a porté l'étendard tricolore sur le sommet des Apennins et sur les rives du Nil, ne proposera point de loi de colère contre les parents de ceux qui l'accompagnèrent dans ses expéditions immortelles ! »

Benjamin Constant s'est toujours imaginé qu'en cette circonstance il avait combattu la féodalité; selon moi, il avait tort; le gouvernement défendait les vrais principes, encore bien que l'exécution de la loi soulevât de sérieuses difficultés; mais il faut reconnaître que ce n'était pas une opposition bien redoutable que celle qui finissait par la glorification du premier consul. Pour ne pas accepter une discussion aussi innocente, il fallait cette impatience maladive qu'effraye l'ombre même de la liberté.

Il y avait, du reste, si peu de parti pris chez Benjamin Constant, que, deux jours plus tard, il défendait contre ses propres amis la loi qui rétablissait la faculté de tester, loi qu'on attaquait au nom de l'égalité, et comme pouvant favoriser le retour de l'aristocratie et des priviléges. En véritable jurisconsulte, Benjamin Constant revendique le droit qui appartient aux pères de disposer librement d'un patrimoine conquis par le travail; il montre que cette liberté assure tout à la fois la dépendance des enfants et l'autorité de la famille; il eût pu ajouter, en s'appuyant sur l'exemple de l'Amérique, qu'en un pays où les mœurs poussent à l'égalité, ce droit du père de famille a peu d'inconvénients et plus d'un avantage. Quant à ces craintes chi-

mériques si communes en France, qui, pour éviter un abus douteux, empêchent l'exercice d'un droit légitime, Benjamin Constant les dissipe par un mouvement d'éloquence :

« Quelques ci-devant privilégiés, s'écria-t-il, abuseront de la liberté que vous allez rendre à tous les Français ?... Laissez-leur ces consolations vaines; n'apercevez pas au milieu de trente millions d'égaux quelques individus invoquant avec effort les images du temps passé... Quoi ! c'est pour déjouer les calculs puérils d'une si faible minorité, amante impuissante des préjugés abolis, que vous gênerez la liberté d'une majorité qui vous demande de réunir la morale à la république, pour se vouer avec enthousiasme à la cause de toutes les deux ! Ah ! laissez faire au temps, au temps qui engloutit dans sa course et les abus et les sectaires, pour ne conserver que les vérités et les noms de leurs défenseurs. »

A la seconde session de l'an VIII, Benjamin Constant prit la parole dans la séance du 3 messidor, mais ce ne fut point pour faire de l'opposition. La victoire de Marengo, remportée le 25 prairial, avait rempli d'enthousiasme toute la France. On n'admirait pas seulement le passage des Alpes, le courage de l'armée, le dévouement de Desaix, le génie du premier consul, il y avait dans cette merveilleuse campagne quelque chose de plus saisissant encore et de plus beau que le succès. Un jeune homme, poussé par la fortune à la place de nos anciens rois, et qui dès le premier jour, quand l'honneur de la France était en jeu, oubliait sa grandeur nouvelle pour courir au feu, comme un simple soldat, c'était là de l'héroïsme antique. On comprend que Lafayette lui-même fût ému de cette vertu républicaine, et que plus tard il s'indignât de penser que l'homme capable d'un tel patriotisme crût s'agrandir en se plaçant sous un manteau impérial[1].

Le Tribunat voulut s'associer à la joie et à la reconnaissance du pays; Daunou fit, au nom de l'assemblée, un rapport écrit avec une éloquence antique. En même temps qu'il remerciait l'armée au nom de la république, et qu'il célébrait le trépas héroïque de l'immortel Desaix, Daunou rappelait que le Tribunat avait salué le départ de Bonaparte par ces paroles prophétiques : *Que le premier consul revienne vainqueur et pacificateur !* Il ajoutait que la paix était le besoin des peuples et l'intérêt le plus vrai des gouvernements; il espérait que l'armistice de Marengo serait le prélude du repos et du bonheur des nations.

1. *Mémoires* de Lafayette, t. V, p. 164.

Ces sages paroles furent suivies de nombreux discours dans le sein de l'assemblée; chacun des tribuns voulut s'unir à cette manifestation nationale; mais le plus grand nombre se contenta de faire l'éloge de l'armée, et surtout du général. Le discours de Benjamin Constant sort de ces banalités : d'une part, l'orateur témoigne une ardente sympathie pour les patriotes italiens que la victoire vient de délivrer; de l'autre, à l'exemple de Daunou, il mêle des conseils prudents à des louanges sincères. Vrai patriote, il voulait que la gloire ne fît pas oublier la liberté.

« Tribuns, dit-il, je joins mon hommage à l'hommage si juste que votre commission vient de rendre à notre immortelle armée d'Italie ; je joins mes regrets aux regrets touchants qu'elle a exprimés sur la perte de l'intrépide Desaix; mais j'éprouve le besoin de manifester avec plus de force encore la reconnaissance nationale, la reconnaissance universelle de tous les amis de l'espèce humaine, pour la délivrance de ces patriotes italiens, reste déplorable des vengeances de la royauté, de la féodalité et du sacerdoce. Après deux ans d'une proscription sans pudeur comme sans bornes, froissés par toutes les tyrannies, en butte à toutes les persécutions, ils sortent de leurs cachots, comme pour prouver aux républicains que leur cause jamais n'est désespérée, et que des miracles s'opèrent lorsqu'il faut des miracles pour les délivrer!.....

« Certes, je veux célébrer ce grand acte de justice, ce devoir de fraternité, de solidarité républicaine, cette dette du peuple français acquittée par le premier magistrat de la république, à la tête de nos défenseurs.

« Gloire donc à cette armée magnanime qui a franchi les monts, vaincu les éléments, terrassé les derniers ennemis qu'une coalition épuisée avait à grands frais réunis contre la France ! *Gloire à ces proclamations républicaines qui ont fait retentir à vos oreilles cette langue de l'égalité, de la liberté, de la souveraineté des peuples, langue digne des héros, mais que veulent couvrir par de vaines clameurs quelques voix impies !* Salut à ces honorables victimes de la plus sainte des causes, proscrits illustres que la destinée de la république évoque au fond des souterrains pour nous présenter de mémorables leçons!

« Tribuns, mes collègues, l'armée d'Italie a conquis la paix, car je ne puis croire à de nouveaux efforts contre une nation toujours invincible. A l'approche de cette paix désirée, vont s'évanouir les nuages qui voltigeaient sur notre horizon... La paix garantira le droit individuel des citoyens; *la paix consolidera le système représentatif et les droits du peuple. La paix, nous ramenant l'indispensable liberté de la presse, rendra de la sorte à la raison sa force native, à l'homme éclairé l'espoir d'être utile, à la pensée sa glorieuse indépendance.* L'antique Europe, alors régénérée, s'enorgueillira de posséder dans son sein le plus parfait des gouvernements libres, et la France pourra présenter à sa jeune émule, au delà des mers, l'imposante association de trente millions de citoyens, de six cent mille héros, et de noms consacrés par la

vénération nationale, comme le sont en Amérique ceux des Franklin et des Washington ! »

Les paroles de Benjamin Constant, comme celles de Daunou, se perdirent au milieu des cris de joie et de fête. En France, tout est passion, ce qui fait qu'on n'y a jamais deux idées à la fois. On jouissait de la victoire ; on s'enivrait au bruit de la poudre et du tambour; toute crainte était insensée, toute réserve chimérique. L'histoire, faite avec des proclamations, en est restée à cette furie du moment; mais si quelque jour au récit des batailles, qui n'est plus à faire, on joint l'histoire civile du Consulat; si, à l'exemple de Macaulay, on nous parle de ce qui intéresse un peuple libre, en nous disant ce qu'étaient en 1801 les mœurs, les lois, les institutions, le gouvernement, il faudra faire une place à ces nobles caractères, à ces généreux esprits, qui, tout en rendant justice à l'héroïsme militaire, rappelaient à la France qu'il y a d'autres devoirs qui ne sont ni moins beaux ni moins grands. Quand la foule, étourdie par la gloire, jetait sa liberté aux pieds du jeune triomphateur, c'est quelque chose que d'avoir associé au nom de Marengo ces paroles civiques qui réclamaient les droits du peuple, le gouvernement représentatif, la liberté de la presse et l'indépendance de la pensée !

XVI

SESSION DE L'AN IX (1801). LA DETTE PUBLIQUE. LES TRIBUNAUX CRIMINELS SPÉCIAUX.

La troisième session du Corps législatif s'ouvrit le 1er frimaire an IX (22 novembre 1800); Benjamin Constant y prit rarement la parole; j'ai trouvé néanmoins un discours *sur les Justices de paix*, prononcé le 2 pluviôse, et un autre discours *sur la Dette publique et les Domaines nationaux*, prononcé le 28 ventôse an IX. Le premier morceau a peu d'importance; Benjamin Constant y fait l'éloge de l'institution, tout en regrettant qu'à l'exemple de l'Angleterre, les fonctions de juges de paix ne soient pas gratuites et confiées aux grands propriétaires. Quant au second discours, il nous fait connaître l'orateur sous un jour nouveau, comme un excellent économiste, élève d'Adam Smith aussi bien que du marquis de Mirabeau. La Convention avait fait de la terreur en finances comme en politique; plus d'une fois elle avait payé ses dettes en envoyant ses créanciers à

l'échafaud. Le Directoire avait fait banqueroute à tout le monde; le Consulat essayait de remettre l'ordre dans un chaos de créances arriérées, que se disputaient les agioteurs. Pour en finir avec cette masse de papiers, qui n'étaient pas tous respectables, on cherchait divers moyens de liquidation. Il ne manquait pas de financiers révolutionnaires qui conseillaient purement et simplement la faillite, ou, ce qui revient au même, le payement avec des titres dépréciés. C'était la théorie du coup d'État appliquée à la fortune publique. « Que le gouvernement prenne une grande mesure, disait-on; qu'il se débarrasse de celles de ses dettes qu'il ne peut payer, et pourvu qu'ensuite il remplisse avec fidélité ses engagements, la confiance et le crédit renaîtront. » Nous connaissons cette doctrine, qui fait litière de la justice, au nom de l'intérêt général; c'était, du reste, mot pour mot, le langage qu'on avait tenu le 9 vendémiaire an VI, quand le Directoire avait ordonné le remboursement, en un papier sans valeur, des deux tiers de la dette, et établi le *tiers consolidé*. Malgré toutes les promesses des gens pratiques, la banqueroute n'avait pas ramené le crédit.

En finances, comme en politique, Benjamin Constant n'avait jamais été mêlé aux affaires, ce qui ne l'empêchait pas d'avoir toujours raison contre les sages de l'heure présente et les chercheurs d'expédients. Un même principe guidait toute sa conduite; il sentait que l'honnêteté ou la bonne foi en finances, c'est ce qu'on nomme la justice en politique. « Un gouvernement, disait-il, qui a manqué à ses engagements ne peut pas plus dire : *Je n'y manquerai plus*, qu'un gouvernement qui a violé une constitution ne peut dire : *Je ne la violerai plus*. » En d'autres termes, il n'y a qu'un secret en finances, c'est la probité; l'arbitraire y coûte aussi cher et y réussit aussi peu qu'en politique. En fait de crédit, un gouvernement est dans la situation d'un simple citoyen, avec cette différence si bien remarquée par Benjamin Constant, que le gouvernement, *ayant la force pour lui*, *inspire moins de confiance*, et que par conséquent il est tenu à plus de scrupules.

« Voulez-vous rendre les particuliers honnêtes, disait-il, soyez fidèles à vos engagements. Voulez-vous ôter un aliment aux spéculateurs avides, ne leur donnez plus occasion de spéculer sur vos infidélités.... Lorsqu'il sera prouvé que le gouvernement ne voit que les créances et non les créanciers, les créances reprendront de la valeur.....

« Des mesures violentes, des secousses rapides, des réductions générales

peuvent frapper quelques hommes peu intéressants; mais elles frappent en même temps une foule de créanciers légitimes, et tandis que vous croyez ne léser que les intérêts de quelques hommes corrompus, vous perpétuez la corruption, parce qu'elle est toujours la suite de l'inquiétude et du manque de sécurité. »

Il nous faut maintenant remonter au 5 pluviôse, pour assister à la discussion la plus considérable de la session, discussion qui contribua, plus que toute autre résistance, aux mesures violentes qui en 1802 décimèrent le Tribunat; je veux parler de la loi concernant l'établissement de tribunaux criminels *spéciaux*.

Malgré le génie et l'activité du premier consul, et encore bien qu'il eût appelé autour de lui les plus habiles administrateurs de l'ancien régime, il s'en fallait de beaucoup que l'ordre et la sécurité fussent partout rétablis. En un grand nombre de départements, les routes n'étaient pas sûres. Aux environs de Tours, un sénateur, M. Clément de Ris, avait été enlevé de sa maison des champs par des brigands inconnus; on l'avait tenu vingt-huit jours dans un caveau, les yeux bandés, le poignard sur la gorge. Audrein, ex-conventionnel, évêque constitutionnel de Quimper, se rendant de Brest à Morlaix, avait été fusillé dans la diligence par les chouans, *pour avoir*, lui disaient-ils, *voté trois fois la mort du roi*. Le 18 frimaire an IX (décembre 1800), le ministre de la police générale écrivait au chef de l'État que si les vols de diligences, les attaques à main armée, les pillages de fonds publics n'avaient pas cessé, la faute n'en était point à la police, car les prisons des départements regorgeaient de brigands, mais aux tribunaux et aux jurés qui ne remplissaient pas leur devoir. « Des scélérats pris les armes à la main, ajoutait-il, ont été acquittés et mis en liberté par les tribunaux. Les formes de procédure ordinaire n'ont ni la rapidité, ni la force nécessaire pour protéger la tranquillité publique. De toutes parts les préfets réclament la création de commissions extraordinaires spéciales pour juger les prévenus actuellement en état d'arrestation. Un tel état de choses ne peut se prolonger. »

Le gouvernement hésitait à rentrer dans la dangereuse voie des tribunaux d'exception, lorsque le 3 nivôse, c'est-à-dire quinze jours après la lettre de Fouché, éclata la machine infernale de la rue Saint-Nicaise. Le premier consul ne dut son salut qu'à l'adresse de son cocher et à la rapidité de ses chevaux. Cet abominable attentat excita une indignation universelle; de toutes parts on cria vengeance.

Bonaparte ne sut pas se défendre d'un premier mouvement de colère, et avant même de savoir quels étaient les coupables il fit saisir et déporter cent trente révolutionnaires, qui n'avaient pris aucune part à la conspiration. Un sénatus-consulte légalisa cette violence, l'opinion publique ne s'en émut pas. Ces hommes qu'on envoyait à Madagascar et dont on n'entendit plus parler, qu'était-ce après tout? Des jacobins comme Choudieu, Thirion, Rossignol, des assassins comme Fournier l'Américain, ou des septembriseurs reconnus. Hélas! c'est toujours ainsi qu'on fausse les lois; on commence par déporter les coupables sans les juger, on finit par exiler les innocents[1].

A la suite de cette exécution, on présenta au Corps législatif une loi qui autorisait le gouvernement à établir des tribunaux spéciaux dans les départements où le premier Consul le jugerait nécessaire. Suivant l'usage, on eut de belles paroles pour rassurer les esprits inquiets. « Le gouvernement, » dit l'orateur du pouvoir, « ne veut pas tendre un crêpe funèbre sur toute la France; il veut comprimer la licence de quelques hommes pour conserver la liberté de tous. » C'est toujours le salut public sous un autre nom.

Les dispositions de la loi répondaient mal à ce langage modéré. On remplaçait le jury par une commission composée de huit membres, dont cinq nommés par le gouvernement et amovibles. Au président du tribunal, assisté de deux juges, on adjoignait trois militaires ayant au moins le grade de capitaine, et deux citoyens choisis par l'administration. La procédure était abrégée, et il n'y avait de recours en cassation que pour la question de compétence; recours difficile, car la définition de ces cas extraordinaires était des plus vagues. Outre le brigandage à main armée, on y comprenait les menaces, excès et voies de fait contre les acquéreurs de biens nationaux, les machinations pratiquées hors l'armée par des individus non militaires, les rassemblements séditieux, etc.; au fond, comme le dit Benjamin Constant, « c'était anéantir le jury et livrer les accusés pour toute espèce de crime à l'arbitraire du tribunal spécial et des commissaires du gouvernement. » Dirigée contre quelques brigands, la loi menaçait tous les citoyens.

L'opposition était dans une situation critique. On avait contre soi le pouvoir; l'opinion était peu favorable, la majorité du Tribunat

1. Voir à ce sujet les nobles réflexions de madame de Staël. *Dix années d'exil*, ch. v.

mal disposée, la presse muselée, ou ce qui est pis encore, forcée de parler en faveur du gouvernement. Pour se soutenir, on n'avait rien que l'estime de quelques honnêtes gens et l'amour de la liberté. C'en fut assez pour qu'une minorité énergique défendît pied à pied un terrain perdu. Il est bon de lui rendre justice et de la venger du silence de l'histoire; nous ne sommes pas si riches en exemples de vertu civique, que nous ayons le droit d'être ingrats.

Benjamin Constant parla un des premiers; son discours écrit avec soin est habilement fait; mais on y sent un homme qui n'espère plus rien ni de l'assemblée ni du pays.

« Il est facile, dit-il au début, il est facile de dire que ceux qui repoussent ce projet de loi plaident la cause des brigands, mettent obstacle au rétablissement de l'ordre et de la sûreté publique, entravent l'action nécessaire d'une justice rapide contre les ennemis de l'état social.

« Aussi, mes collègues, je ne serais pas monté à cette tribune, si je ne m'étais fait une règle de ne me laisser influencer jamais par des considérations de cette nature. Lorsqu'on y cède une fois, il est impossible de prévoir jusqu'où elles conduisent et jusqu'à quel degré déplorable la crainte d'interprétations peu méritées fait fléchir notre conscience et nous fait dévier de nos devoirs. »

Entrant ensuite dans l'examen de la loi, l'orateur rencontre devant lui des sophismes qu'il ne connaissait que trop; c'était la monnaie courante de la Révolution. L'arbitraire varie peu dans ses raisons d'État; c'est toujours au nom de la nécessité, c'est-à-dire de l'impuissance et de la peur, qu'il brise tous les droits et toutes les garanties. La constitution, disait le rapporteur de la loi, *a un esprit protecteur d'elle-même qui lui permet, pour sa conservation, l'abandon momentané de ses règles particulières;* en d'autres termes : violer la loi n'était qu'une façon plus parfaite de la respecter.

« Ce langage, s'écriait Benjamin Constant, ce langage n'est pas nouveau. Si je ne voulais éviter des rapprochements qui sont loin de ma pensée, je me chargerais de trouver dans chaque séance à peu près des assemblées législatives qui nous ont précédé, des orateurs proclamant à la tribune qu'il fallait sortir de la constitution pour la défendre, qu'on tuait la constitution par la constitution.....

« C'était sur de semblables raisonnements que l'on motivait jadis les lois contre les prêtres, les lois contre les nobles, que sais-je? cette foule de lois extraordinaires, établies toujours en apparence pour le maintien d'une constitution qu'elles détruisaient de fond en comble.

« Qu'est-il arrivé, mes collègues? Que l'on n'est jamais rentré dans une constitution dont on était sorti, et qu'à force de les entourer de mesures

prétendues préservatrices, on n'a jamais eu recours aux moyens véritablement préservateurs qu'elles pouvaient contenir.

« Ou je ne comprends rien au sens du mot constitution, ou une constitution n'est que l'ensemble des règles voulues par le peuple qui l'adopte pour son gouvernement et son administration..... Si à ces règles écrites, qu'on nomme *particulières*, l'on peut opposer des règles que l'on nommera *générales*, et qui, n'étant point écrites, seront toujours ce ce que l'on voudra dans chaque circonstance; si à la lettre de la constitution qui est la seule chose positive, l'on substitue un esprit que l'on appelle protecteur, ai-je besoin de vous dire qu'il n'existera plus de constitution? »

Mais, disaient certaines gens qui abondent dans les assemblées, esprits courts qui ne peuvent jamais s'élever des faits particuliers au principe qui les domine, il s'agit de forfaits extraordinaires, de scélérats abominables, l'écume de la révolution. Ménageons le jury, réservons-le pour juger des coupables qu'un moment égare; ne le condamnons pas à un combat inégal avec des crimes atroces, ne le mettons pas aux prises avec des brigands incorrigibles; ceux-là, il faut les foudroyer par un châtiment éclatant. C'est justice que de les écraser.

On reconnaît là un de ces sophismes spécieux qui reparaissent chaque fois qu'on propose une loi d'exception. Benjamin Constant y répondait victorieusement :

« Ne dirait-on pas, tribuns, qu'il est des signes extérieurs et infaillibles, d'après lesquels on peut distinguer avant le jugement, avant l'instruction, les innocents et les coupables, ceux qui doivent jouir de la prérogative des jurés et ceux qui doivent en être privés?

« ... C'est parce que ces signes n'existent pas que des formes sont nécessaires; c'est parce que l'institution des jurés a paru le meilleur moyen de discerner l'innocent du coupable, que tous les peuples libres et humains ont réclamé l'institution des jurés.

« N'apercevez-vous pas la pétition de principe dans laquelle on tombe toutes les fois que l'on propose de s'écarter des formes prescrites, et que l'on fait valoir à l'appui de cette proposition l'atrocité du crime que l'on doit juger?

« Ne voyez-vous pas que l'on déclare convaincu d'avance l'homme seulement accusé?

« Les formes sont une sauvegarde : l'abrévation des formes est la diminution ou la perte de cette sauvegarde. L'abréviation des formes est donc une peine. Que si nous infligeons cette peine à un accusé, c'est donc que son crime est démontré d'avance. Mais si son crime est démontré, à quoi bon un tribunal, quel qu'il soit? Si son crime n'est pas démontré, de quel droit le placez-vous dans une classe proscrite, et le privez-vous, sur un simple soupçon, du bénéfice commun à tous les membres de l'état social?

« Les formes sont nécessaires ou inutiles à la conviction. Si elles sont inutiles, pourquoi les conservez-vous dans les procès ordinaires? Si elles sont nécessaires, pourquoi les retranchez-vous dans les procès les plus importants? Lorsqu'il s'agit d'une faute légère, et que l'accusé n'est menacé ni dans sa vie ni dans son honneur, l'on instruit sa cause de la manière la plus solennelle; mais lorsqu'il est question de quelque forfait épouvantable, et par conséquent de l'infamie et de la mort, on supprime d'un mot toutes les précautions tutélaires, on ferme le code des lois, on abrége les formalités, comme si l'on pensait que plus une accusation est grave, plus il est superflu de l'examiner.

« Ce sont des brigands, dites-vous, des assassins, des conspirateurs, auxquels seuls nous enlevons le bénéfice des formes; mais, avant de les reconnaître pour tels, ne faut-il pas constater les faits? Or, les formes sont le moyen de constater les faits. S'il en existe de meilleurs ou de plus courts, qu'on les prenne; mais qu'on les prenne alors pour toutes les causes..... Si la précipitation n'est pas dangereuse, les lenteurs sont superflues; si les lenteurs ne sont pas superflues, la précipitation est dangereuse. Le dilemme est clair. »

C'était parler en jurisconsulte, et il était difficile de répondre à cette invincible logique; cela n'empêche point que, depuis le commencement du siècle, on ait dix fois proposé des lois d'exception, et que dix fois on les ait fait accepter avec les mêmes raisons. C'est que, hélas! notre éducation politique est incomplète; une longue habitude du gouvernement absolu a tristement amorti chez nous le goût de la liberté individuelle, ce goût si vif chez nos voisins. C'est une remarque très-fine et très-juste de Benjamin Constant que Montesquieu, qui défend avec force le droit de la propriété particulière contre l'intérêt même de l'État, parle avec beaucoup moins de chaleur de la liberté individuelle, « comme si les personnes étaient moins sacrées que les biens[1]. » Aussi, est-ce en Angleterre que l'orateur prenait ses exemples les plus saisissants pour tâcher de réveiller dans les âmes un sentiment toujours comprimé par l'ancienne monarchie, et plus que jamais étouffé par le despotisme de la révolution.

« Tribuns, ouvrez je ne dirai pas seulement les cahiers des états généraux de 1789, mais toutes les doléances présentées par les assemblées précédentes, à chaque époque où elles ont pu faire entendre leur faible voix: vous y verrez que la nation entière a toujours réclamé contre la création des tribunaux différents des tribunaux ordinaires. Cette opinion s'est manifestée sans cesse avec une force toujours renaissante, que le despotisme a pu com-

1. *De l'Esprit de conquête*, 2e partie, ch. XI.

primer, mais jamais réduire au silence. C'est l'opinion la plus nationale qui ait existé parmi les Français.

« Tribuns, ouvrez cette grande charte que, dans l'an 1215, les barons anglais firent signer à Jean sans Terre ; vous y lirez, art. 29, ces paroles mémorables : *Nul ne sera arrêté, emprisonné, enlevé à son héritage, à ses facultés, à ses enfants, à sa famille ; nous déclarons que nous n'attenterons ni à sa personne, ni à sa liberté, qu'il n'ait été légalement jugé par ses pairs ;* et cette disposition tutélaire, que le sentiment de l'éternelle et imprescriptible justice arrachait à un peuple barbare, sous le régime de la féodalité, au commencement du treizième siècle, serait abjurée par les représentants du peuple français, au commencement du dix-neuvième siècle, douze ans après la révolution, et dans la neuvième année de la république! »

Le siècle se fait vieux, trente-trois ans de régime constitutionnel ont passé sur notre France ; mais nous n'avons pas encore obtenu ces *garanties* qui, depuis l'an 1215, font la gloire et la force du peuple anglais. La liberté sous caution, qui devrait être la règle, n'est qu'une exception et une faveur ; et nous n'avons pas encore conquis cette responsabilité effective qui, en mettant la justice au-dessus des agents du pouvoir, les force à respecter les lois. Nous ne nous en croyons pas moins le peuple le plus éclairé et le plus sage ; la douceur de nos mœurs nous fait illusion sur la dureté de nos lois ; Benjamin Constant, dans l'irritation de l'exil, nous appelait un peuple *distrait et égoïste ;* il n'avait pas tort. Nous en sommes encore à comprendre qu'assurer franc jeu à l'accusé, fût-il coupable, c'est protéger l'innocence ; et que le citoyen n'est en sûreté que lorsque la liberté commune est le rempart qui le protége et le défend.

Ce que nous ne sentons pas aujourd'hui après tant de leçons perdues, on le comprenait moins encore en l'an IX ; il semblait plus simple et plus naturel de s'en remettre au gouvernement, chargé de protéger les bons et de terrifier les méchants. Ce fut en vain que Benjamin fit appel au droit, à l'histoire, à l'expérience ; et cependant les craintes qu'il exprimait avec une inquiétude patriotique, un prochain avenir allait les justifier.

« Depuis que le gouvernement a été institué, disait-il, il a beaucoup amélioré l'état de la France ; nos armées sont partout victorieuses, nos fonds publics ont quadruplé de valeur, des lois absurdes ou barbares ont été abolies, et nous touchons à la paix.

« Quelle est la cause de cette amélioration subite ? Le système de justice, annoncé par le gouvernement, au moment de son installation, le respect

qu'il a professé, lors de ses premiers pas, pour le pacte constitutionnel.....

« Eh bien! je n'hésite pas à le dire : si le projet qu'on vous propose est adopté, tout le fruit des travaux du gouvernement s'anéantit aussitôt. La sécurité n'existe plus, car la constitution sera violée, l'institution des jurés détruite, l'arbitraire organisé.....

« Je ne calomnie point les intentions du gouvernement; je vois, dans chacun des articles que j'attaque, la pureté dans les vues, et l'erreur dans les moyens.

« Les abus qui résulteraient de ces articles ne tourneraient point à l'avantage du gouvernement (car son avantage n'est jamais que le bien public); mais au profit de ses délégués qui, dans tous les temps, sous tous les régimes, sous toutes les constitutions (je ne pense pas qu'on prétende que la nôtre ait rendu tous les agents du pouvoir exécutif infaillibles), sont toujours avides de pouvoir illimité. »

Dans cette discussion mémorable, dernière et inutile bataille livrée par les républicains pour sauver la liberté trahie, Benjamin Constant ne fut pas seul. Après lui parlèrent avec éloquence et courage Chazal, Desrenaudes, Daunou, Chénier, Ginguené, Maillia-Garat, Parent Réal, Thiessé et quelques autres. Ginguené y mit une telle chaleur que, sur l'opposition d'un de ses collègues, Jard Panvilliers, on lui refusa d'imprimer certaines parties de son discours. Daunou parla avec la naïve simplicité d'une âme antique. « Dans cette discussion, » dit-il, « tout peut se réduire à un seul fait et à sa conséquence immédiate. Le fait, c'est que le projet qui vous occupe est inconstitutionnel; la conséquence, c'est qu'aucune considération ne peut vous déterminer à l'accepter. J'exposerai d'abord les preuves du fait; j'établirai en suite l'indéclinable nécessité de sa conséquence. » En lisant ce ferme et stoïque langage, on pense à la hache de Phocion; mais la police veillait sur les Athéniens de Paris, le discours de Daunou fut sagement altéré dans le *Moniteur*. Malgré tout, le projet ne passa au Tribunat qu'à la majorité de quarante-neuf voix contre quarante et une.

Cette opposition exaspéra le premier consul. Aussi un article du *Journal de Paris* du 15 pluviôse an IX, article visiblement écrit par le maître, vint-il gourmander et menacer les tribuns. C'était une politique familière à Bonaparte que d'insulter ceux qui lui résistaient, conduite d'autant moins louable qu'il était tout-puissant, et qu'avec la servitude de la presse ceux qu'il attaquait n'avaient pas le droit de répondre. « Ils sont douze ou quinze et se croient un parti, » disait l'article; « déraisonneurs intarissables, ils se disent orateurs. Ils

débitent depuis cinq ou six jours de grands discours qu'ils croient perfides et qui ne sont que ridicules... A qui en veulent-ils? Au premier consul? On a, il est vrai, lancé contre lui des machines infernales, aiguisé des poignards, suscité des trames impuissantes; ajoutez-y, si vous voulez, les sarcasmes et les suppositions insensées de douze ou quinze nébuleux métaphysiciens. Il opposera à tous ses ennemis le *peuple français*[1]. »

Ce langage bref et saccadé, ce style épigraphique où excellait Napoléon, n'en a pas imposé seulement aux contemporains; l'histoire a cédé plus d'une fois devant cette parole hautaine; elle relève si vivement la narration! Pour moi, je dis de cette éloquence ce que Pascal, après Montaigne, disait de la justice : « Plaisante justice, qu'une rivière ou une montagne borne! Vérité en deçà des Pyrénées, erreur au delà. » Mettez ces déclamations dans la bouche de Washington, de Pitt, de sir Robert Peel, de Wellington, elles seront ridicules. La raison change-t-elle en passant la Manche? La toute-puissance met-elle au-dessus de la raison comme au-dessus des lois? On le croirait en écoutant certains admirateurs du pouvoir absolu. Je n'ai pas le jugement si flexible; dans ces phrases hachées, je ne puis sentir que l'emportement d'un homme qui vient de goûter au despotisme, et que la première coupe a enivré.

La loi votée, on établit des tribunaux spéciaux dans trente-deux départements; bientôt, grâce à l'activité des colonnes mobiles et à l'énergie de la répression, le brigandage fut écrasé, la sûreté rétablie sur les grands chemins. Mais à côté de ces heureux résultats, qu'on peut toujours atteindre par les voies légales, quand on a pour soi la force et l'opinion, il resta le mal que Benjamin Constant avait dénoncé. Parler de liberté individuelle, de formes ou de garanties judiciaires, sous le Consulat et sous l'Empire, serait une dérision. Exil, c'est-à-dire lettres de cachet, prisons d'État, tribunaux mixtes, commissions militaires : tels furent, avec la censure la plus rigoureuse et une police d'inquisition, les moyens de gouvernement intérieur sous ce régime qui ne fut glorieux qu'au dehors. Il n'y eut pas une affaire politique où l'accusé ne fût soustrait au jury. Il suffit d'être incriminé d'un délit aussi vague que celui d'embauchage pour être livré à la juridiction militaire. Comme l'écrivait Benjamin Constant en 1813, on finit par avoir pour tribunaux, des conseils de guerre; pour juges,

1. Taillandier, *Documents biographiques sur Daunou*, p. 197.

des soldats qui avaient leur consigne. Les jugements furent des batailles, et les accusés, des ennemis[1].

C'est une opinion commune que le Consulat fut une époque de justice et de légalité, et que l'Empire, au contraire, fut l'oubli de ces principes qui avaient fait la grandeur et la gloire de Bonaparte. Ce ne fut jamais l'avis ni de Benjamin Constant, ni de madame de Staël, ni de Daunou, ni de toutes ces âmes républicaines qui avaient combattu la tyrannie à son aurore.

« Il est curieux, écrivait Benjamin Constant en 1813, de contempler la succession des principaux actes qui ont marqué les quatre premières années du gouvernement de Napoléon, depuis l'usurpation à Saint-Cloud... Voyez d'abord immédiatement après cette usurpation la déportation de trente à quarante citoyens, ensuite une autre déportation de cent trente qu'on a envoyé périr sur les côtes d'Afrique; puis l'établissement de tribunaux spéciaux, tout en laissant subsister les commissions militaires; puis l'élimination du Tribunat, et la destruction de ce qui restait du système représentatif; puis la proscription de Moreau, le meurtre du duc d'Enghien, etc. Je ne parle pas des actes partiels qui sont innombrables. Remarquez que ces années peuvent être considérées comme les plus paisibles de ce gouvernement, et qu'il avait l'intérêt le plus pressant à se donner toutes les apparences de la régularité. Il faut que l'usurpation et le despotisme soient condamnés par leur nature à des mesures pareilles, puisque cet intérêt manifeste n'a pu en préserver un usurpateur très-rusé, très-calme, malgré des fureurs qui ne sont que des moyens; assez spirituel, si l'on appelle esprit la connaissance de la partie ignoble du cœur, indifférent au bien et au mal, et qui dans son impartialité aurait peut-être préféré le premier comme plus sûr; enfin qui avait étudié tous les principes de la tyrannie et dont l'amour-propre eût été flatté de déployer une sorte de modération, comme preuve de dextérité[2]. »

Qu'on fasse aussi grande qu'on voudra la part d'amertume qui se mêle aux paroles d'un exilé, les faits restent toujours; il est visible que dès le lendemain du 18 brumaire le despotisme commença à se précipiter par son propre poids. Demandez-vous maintenant ce qui serait arrivé si une barrière l'eût arrêté au début. Supposons que le Tribunat l'eût emporté, que l'opposition eût mis un frein à cette volonté qui n'était pas encore déchaînée; que l'opinion eût soutenu les représentants du pays et forcé le premier consul à compter avec les droits des citoyens, jamais le meurtre de Vincennes n'eût souillé le nom glorieux de Bonaparte; jamais la justice

1. *De l'Esprit de conquête*, 1re partie, ch. VI.
2. *De l'Esprit de conquête*, 2e partie, ch. XVII.

n'eût été outragée ni la liberté foulée aux pieds. C'est par degrés qu'on en arrive à la folie de la toute-puissance; c'est quand on a fait taire la conscience publique qu'on n'écoute plus que ses propres passions; et c'est pour cela que les plus cruels ennemis d'un prince ne sont pas ceux qui lui résistent, mais ceux qui, en brisant toute entrave, le livrent sans défense à la furie de son propre cœur.

XVII

SESSION DE L'AN X. LE CODE CIVIL. ÉLIMINATION DU TRIBUNAT. LE TRIBUNAT JUGÉ PAR M. THIERS ET PAR BENJAMIN CONSTANT.

Après le vote de la loi qui établissait les tribunaux criminels spéciaux, Daunou sortit du Tribunat, en disant qu'*il n'y rentrerait plus tant que durerait la tyrannie;* il tint parole et n'y remit plus les pieds. Ce parti désespéré, que selon moi un représentant n'a pas le droit de prendre, indique quelle était l'opinion de la minorité; les républicains ne se faisaient plus d'illusion; pour eux la contre-révolution était commencée, l'empire n'était plus qu'une question de temps. De son côté, le premier consul fortifiait son pouvoir en s'entourant d'institutions monarchiques, peu compatibles avec la liberté et même avec l'égalité. Le concordat faisait de Bonaparte le protecteur, et presque le chef temporel d'un clergé nommé, pensionné et surveillé par l'État; l'administration, plus que jamais centralisée, reprenait la tradition monarchique, la cour se formait, les émigrés s'en disputaient les vains honneurs; le moment approchait où, comme le disait madame de Staël, « la division prétendue des corps de l'État ne serait plus qu'une simple affaire d'étiquette, une distinction entre les diverses antichambres du premier consul [1]. »

Il ne faut pas croire que toutes ces mesures fussent accueillies sans opposition. Si le pays, ébloui par les victoires et le génie de Bonaparte, se reposait de son avenir sur le premier consul, et se livrait à lui avec un enthousiasme confiant, il y avait dans l'armée, au Tribunat, au Corps législatif, et même au Sénat, des hommes qui, eux, du moins, n'avaient pas oublié ce qu'ils devaient à la république. On parlait encore, et ces murmures fatiguaient un héros qui ne put jamais souffrir le dialogue. Loin de ménager ses adversaires, il

1. *Dix années d'exil*, ch. II.

prenait plaisir à les braver, pour leur faire sentir qu'il était le maître, et qu'il n'y avait plus en France qu'une seule volonté, la sienne, à laquelle c'était folie de s'opposer. Les mécontents du Sénat, qui se ralliaient autour de Sieyès, Bonaparte les nommait des idéologues, menés par un boudeur, qui regrettait l'exercice d'un pouvoir dont il était incapable; l'opposition du Corps législatif, dirigée par Grégoire, n'était qu'une poignée de jansénistes et de prêtres défroqués; les tribuns étaient des brouillons auxquels il saurait bien rompre en visière, décidé qu'il était à briser tout ce qui lui résisterait[1].

Ce fut sous ces tristes auspices que s'ouvrit la session de l'an X[2]. Après l'exposé de la situation de l'empire, on présenta au Tribunat le traité de paix conclu avec la Russie, et les trois premiers titres du Code civil. On réserva le concordat pour ne pas l'exposer au premier feu de l'opposition.

Dans une assemblée émue et inquiète à l'avance, on devait s'attendre à de vives discussions. Quelque puissant que fût le premier consul, la France était encore une république, au moins de nom; il était naturel que les idées de la révolution fussent énergiquement défendues par ceux qui s'appelaient les républicains de l'an III, nom fort oublié aujourd'hui, mais qui désignait de sincères amis de la liberté constitutionnelle et de l'égalité.

Le traité de paix fait avec la Russie parlait des *sujets* des deux puissances. Ce titre de sujets irrita l'opposition. « Nos armées, disait Chénier, ont combattu pendant dix ans pour que nous fussions citoyens. Cinq millions de Français sont morts pour n'être pas *sujets*, ce mot devrait rester enseveli dans les ruines de la Bastille. » Le soir même, le poëte Lebrun fit circuler cette épigramme républicaine :

Du grand Napoléon j'étais l'admirateur,
Il me veut son *sujet*, je suis son serviteur.

La résistance de la minorité étonne M. Thiers, toujours peu favorable au Tribunat. « Jard Panvilliers, dit-il, demanda que le débat eût lieu en comité secret.... Dès que les tribuns furent délivrés de la présence du public, qui leur était d'ailleurs peu favorable, ils se livrèrent aux plus *inconcevables* emportements. Ils voulaient absolument rejeter le traité... *Si jamais il y eut une folie coupable*,

1. Thiers, *Hist. du Consulat*, t. III, p. 323.
2. 1er frimaire an X (22 novembre 1801).

c'était celle-là; car, pour un mot, juste d'ailleurs, *et parfaitement innocent*, rejeter un traité pareil, si long, si difficile à conclure.... *c'était agir en insensés et en furieux*. MM. Chénier et Benjamin Constant se livrèrent aux plus véhémentes déclamations... Le lendemain, le tumulte fut tout aussi grand que la veille; M. Benjamin Constant prononça un discours écrit, très-développé, très-subtil[1]. » Je ne connais pas ce discours de Benjamin Constant; il n'est point au *Moniteur;* prononcé en comité secret, je suppose qu'il n'a pas été imprimé; mais il me semble que la sévérité de M. Thiers ne tranche pas la question.

Le mot de sujet, dit-il, était *juste et parfaitement innocent*. C'est là ce qui n'était pas démontré à la minorité du Tribunat. Depuis dix ans la république avait fait plus d'un traité; avait-on employé seul ce mot qui était alors odieux? Non, on l'avait toujours joint à celui de citoyen. Qu'il n'y eût pas d'intention expresse dans le choix exclusif de ce nom que la république avait aboli à l'intérieur, que ce ne fût pas un retour aux habitudes monarchiques, cela est possible; mais dans la circonstance le soupçon était permis. Ce soupçon, Bonaparte pouvait, dès le premier jour, le dissiper par une franche déclaration. C'est l'usage des pays libres; il suffit d'une phrase répétée par mille journaux pour apaiser les inquiétudes les plus légitimes. On en vint là au Tribunat, mais au dernier moment. L'explication donnée, la loi fut votée par 77 voix contre 14; il y a loin de là à une opposition *furieuse et insensée*. Qu'est-ce, d'ailleurs, qu'un gouvernement républicain et constitutionnel qui, dans une assemblée de cent personnes, ne peut pas souffrir 14 voix d'opposition?

Si l'on en croit M. Thiers, « cette scène fit dans Paris un effet pénible. Les amis d'une sage liberté se demandaient comment avec un caractère semblable à celui du général Bonaparte, comment avec une constitution dans laquelle on avait négligé d'admettre le pouvoir de dissolution, une telle lutte pourrait finir, si elle se prolongeait. » .... « Il suffisait, dit-il un peu plus bas, d'un acte de la volonté du premier consul, pour mettre au néant et la constitution *et ceux qui en faisaient un tel usage*. Aussi tous les hommes sages tremblaient-ils en voyant cet état de choses[2]. »

Nous connaissons ces hommes sages qui tremblent dès qu'on parle,

1. *Hist. du Consulat*, t. III, p. 339.
2. *Hist. du Consulat*, t. III, p. 342.

qui voient un danger dans une opposition de quelques voix, et qui sont toujours prêts à livrer les droits du pays pour éviter qu'on ne les viole; ces gens-là, on les nomme Cambacérès, on en fait des princes et des archichanceliers; mais il est fâcheux qu'un historien comme M. Thiers suive de pareils guides, et épouse leurs préventions contre la liberté.

C'est peut-être aussi dans les Mémoires de Cambacérès que M. Thiers a trouvé la prétendue critique qu'Andrieux et Benjamin Constant faisaient du Code civil. « Il n'y a là, disaient-ils, aucune conception nouvelle, aucune grande création législative particulière à la société française; ce sont des procureurs conduits par un soldat, qui ont fait cette plate compilation appelée fastueusement Code civil[1]. » Les discussions du Code civil sont imprimées; je les ai mal lues, sans doute, car je n'y ai rien vu de pareil; en revanche, j'ai trouvé dans les discours de Benjamin Constant des objections sérieuses que M. Thiers ne semble pas avoir connues, et qui justifient l'opposition du Tribunat.

On n'a pas oublié comment on présentait les lois; on avait suivi pour le Code civil cette procédure qui rendait tout amendement impossible. Il fallait voter chaque titre en bloc, sans qu'il fût permis de diviser les articles; si bien que Benjamin Constant, attaquant une disposition mauvaise et qui a disparu du titre des *Actes de l'État civil*[2], pouvait commencer ainsi son discours : « Tribuns, je parle contre un projet dont 66 articles sur 68 me paraissent inattaquables. »

Et il ajoutait :

« Le danger de cette accumulation de dispositions diverses dans une seule et même loi se fait sentir à chaque instant dans nos discussions; elle les dénature absolument. Nous sommes placés sans cesse dans la pénible alternative, ou de repousser, pour un seul article, des projets de lois dont toutes les autres parties sont sagement combinées, ou d'admettre une espèce de compensation, en vertu de laquelle nous adoptons les projets qui contiennent plus de dispositions utiles que de dispositions défectueuses; mais un calcul pareil est singulièrement trompeur. Les inconvénients d'une loi ne tiennent pas à ses avantages; une loi n'est pas indivisible par sa nature, elle ne l'est que par la volonté de ceux qui nous la présentent...

« Je vois dans l'un des projets qui nous occupent le droit d'aubaine réuni

1. *Hist. du Consulat*, t. III, p. 342.

2. Cet article permettait à la mère *naturelle* de désigner le père de l'en-

à la mort civile; et ces deux dispositions, bonnes ou mauvaises, liées indissolublement à la faculté de recouvrer les droits civils, après les avoir perdus en servant l'étranger. Y eut-il jamais questions plus distinctes? Et cette association n'est-elle pas incohérente autant qu'arbitraire?...

« Avec l'organisation de nos assemblées représentatives, la complexité des questions me paraît un aussi grand défaut en législation que dans les procédures criminelles; et de même qu'un jugement doit être cassé lorsque les questions qui ont été posées se trouvent complexes, je pense qu'une loi qui embrasse un grand nombre de questions devrait presque toujours être rejetée[1]. »

Est-ce là le langage de la passion? Est-ce la malveillance qui parle avec cette simplicité et cette netteté? Tout le discours est du même ton; les critiques sont si justes, qu'il n'en est pas une seule qu'on n'ait adoptée. Quand, après avoir chassé l'opposition, on a voulu discuter sérieusement le Code civil, il a bien fallu établir des *discussions officieuses* avec le Tribunat, c'est-à-dire lui reconnaître un droit d'examen et d'amendement. Du reste, il ne faut pas croire que Benjamin Constant eût seul raison aú Tribunat; chacun sentait qu'on ne pouvait marcher dans cette confusion législative que l'autorité entretenait à plaisir. Quoi qu'en dise M. Thiers, il fallait bien que les objections faites contre le titre préliminaire du Code civil par un homme aussi peu révolutionnaire que le bon Andrieux, ne fussent pas *fausses, vaines et ridicules*, puisque ces objections furent soutenues par un jurisconsulte aussi sage que Favard de Langlade, et que le titre fut rejeté par 63 voix contre 15, dans une assemblée où l'opposition politique ne comptait pas vingt voix.

Du reste, ce ne fut pas la discussion du Code civil qui amena la ruine du Tribunat; ce fut la présentation de Daunou comme candidat à une place de sénateur. Dans la pensée du Tribunat et du Corps législatif, qui s'étaient réunis pour nommer le plus respectable des républicains, ce choix était une protestation contre le penchant monarchique auquel cédait le premier consul; pour Cambacérès, c'était *une insurrection*. Écoutons les paroles de cet habile conseiller qui, avec la clairvoyance et la modération de Sénèque, accepta sans illusion toutes les fautes du maître, en lui répétant qu'il pouvait tout, et se résigna, pour sa part, à n'être que prince de l'empire; nous y

fant, dans l'acte de naissance, et cela quand la recherche de la paternité était interdite. C'était une contradiction visible et qu'on a corrigée.

1. Fenet, *Recueil complet des travaux préparatoires du Code civil*, t. VIII, p. 121.

verrons cette prudence humaine qui contribua, non moins que la flatterie, à perdre Napoléon.

« La nomination de Daunou, disait Cambacérès, était une attaque faite à *la théorie* du gouvernement actuel, et une volonté clairement manifestée de vouloir le renverser. Pouvait-on oublier qu'après le 18 brumaire, Daunou... chargé de rediger la constitution de l'an VIII, a profité de cette occasion pour en faire une rédaction malicieuse et hostile [1], *que, nommé conseiller d'État par Bonaparte, il n'a pas voulu accepter*, qu'enfin dans la dernière session du Tribunat, il a déclaré ne vouloir plus y revenir, parce qu'il y avait *tyrannie* dans le gouvernement? D'après ces faits, il paraît démontré que si la majorité du Tribunat et du corps législatif eût été attachée au gouvernement, Daunou n'eût pas été nommé. Sa nomination doit être considérée comme une déclaration de guerre contre le premier consul [2]. »

Ce fut ainsi qu'en jugea Bonaparte. « Je vous déclare, dit-il aux sénateurs, à l'audience des Tuileries, que si vous nommez M. Daunou sénateur, je prendrai cela pour une injure personnelle, et vous savez que je n'en ai jamais souffert aucune. [3] » Dès lors il résolut d'en finir avec le Tribunat. Un message en date du 13 nivôse (3 janvier 1802), message rédigé par le premier consul lui-même, *dans un style noble et sévère*, dit M. Thiers, retira le projet de Code civil. « Le gouvernement, disait le message, s'est convaincu que le temps n'est pas venu où l'on portera, dans ces grandes discussions, le calme et l'*unité d'intention* qu'elles demandent [4]. » Pour obtenir cette unité, qui n'est guère compatible avec la liberté, il n'y avait qu'un moyen, c'était d'éliminer, c'est-à-dire de chasser l'opposition du Tribunat et du Corps législatif. C'est ce que Cambacérès promit au premier consul; et Bonaparte ne perdit pas un jour pour renverser les dernières ruines de la république. Au milieu des fêtes de la consulte italienne, tenue à Lyon, sa pensée était à Paris; le 28 nivôse (18 janvier 1802), il écrivait au consul Cambacérès : « Je vous prie de tenir la main à ce qu'on nous débarrasse *exactement* des vingt et des soixante *mauvais* membres que nous avons dans les *autorités constituées* [5]. La

1. C'est-à-dire libérale. Voir Taillandier, *Documents biographiques sur Daunou*, p. 173.
2. *Journal et Souvenirs* de Stanislas Girardin, p. 243 et suiv.
3. *Hist. du Consulat*, t. III, p. 357.
4. *Hist. du Cons.*, t. III, p. 361.
5. 20 tribuns, 60 législateurs; c'est-à-dire un cinquième de chacun des deux corps.

volonté de la nation est que l'on n'empêche point le gouvernement *de faire le bien, et que la tête de Méduse ne se montre plus dans nos tribunes ni dans nos assemblées*[1]. » Cette tête de Méduse, c'est la liberté; elle effrayait le premier consul dans sa toute-puissance, plus encore que le pays dans son amour du repos.

On peut voir, dans M. Thiers, les *combinaisons ingénieuses* qu'imagina Cambacérès, *l'homme aux expédients habiles*, « pour débarrasser Bonaparte d'opposants inconsidérés qui l'avaient contrarié si violemment dans le moment de sa carrière où il a le moins mérité de l'être[2]. » L'art. 38 de la Constitution de l'an VIII avait décidé que le renouvellement du premier cinquième du Tribunat et du Corps législatif aurait lieu en l'an X, et on n'a pas oublié que c'était le Sénat qui faisait les élections. Au lieu de tirer au sort le cinquième sortant, suivant l'usage général, le Sénat, dirigé par Tronchet, qui était entré dans les idées de Cambacérès, réélut les quatre cinquièmes qui devaient rester, et élimina, en ne les nommant pas, soixante législateurs et vingt tribuns désignés comme les adversaires du gouvernement. C'est ainsi que sortirent du Tribunat Chénier, Ginguené, Chazal, Bailleul, Courtois, Ganilh, Daunou et Benjamin Constant. « *Nous vous avons épurés*, disait le soir un conseiller d'État aux tribuns épargnés. — Dites *écrêmés*, » reprit vivement madame de Staël. Le mot était si vrai, que l'histoire l'a gardé. Le Tribunat continua d'exister sur l'almanach officiel, mais la France ne s'en inquiéta guère; un sénatus-consulte, soi-disant *organique*, le réduisit de moitié en 1802, un autre le supprima en 1807, au milieu de l'indifférence universelle. Il était mort le jour où on en avait chassé l'opposition. A un pouvoir tout-puissant, et soutenu par l'opinion, rien n'est plus facile que de supprimer la minorité qui le gêne; mais faire vivre une assemblée qui dit toujours oui, c'est une œuvre au-dessus des forces humaines. Une fois qu'on eut tué l'opposition au Tribunat et au Corps législatif, le Sénat ne fut plus que l'écho de la parole impériale, jusqu'au jour

1. *Hist. du Cons.*, t. III, p. 400. Ceci est le langage officiel; avec ses familiers il s'en expliquait plus crûment : « Ils sont là-bas au Tribunat, disait-il, douze à quinze métaphysiciens bons à jeter à l'eau. C'est une vermine que j'ai sur mes habits, mais je la secouerai. Il ne faut pas qu'ils se figurent que je me laisserai attaquer comme Louis XVI. » *Lettres sur les hommes d'État, etc.*, B. Constant. *Revue des Deux-Mondes*, 1833, p. 235.

2. *Hist. du Cons.*, t. III, p. 398, 417 et suiv.

où l'empereur, abandonné de ses députés obéissants et maudit par les sénateurs, qui ne lui avaient rien refusé, en fut réduit à demander à Benjamin Constant cette constitution qui ne lui servit de rien, et qui treize ans plus tôt l'eût sauvé. L'*ingénieuse combinaison* de Cambacérès fut la ruine du maître et du courtisan.

Jusqu'en ces derniers temps, l'opposition du Tribunat avait laissé un souvenir, sinon populaire, au moins honoré parmi les amis de la liberté. Lafayette exprime cette opinion dans ses *Mémoires*[1], en disant que « Napoléon n'eût pas éliminé cette opposition éphémère, s'il avait supporté la moindre contradiction; car, *outre qu'elle était fort modérée*, il avait plus de popularité qu'elle, ce qui est la meilleure situation où un gouvernement puisse se trouver. » M. Thiers se prononce dans un sens différent, et prête au Tribunat des torts imaginaires pour justifier le coup d'État du premier consul. L'histoire de M. Thiers est une œuvre trop considérable, pour qu'on laisse passer sans protestation un jugement qui frappe les meilleurs citoyens de la France, et parmi eux Benjamin Constant.

Écoutons M. Thiers, voyons quelles raisons nouvelles il a trouvées pour justifier la destruction de la seule tribune qui eût échappé au naufrage de la révolution.

« Telle fut la fin, non pas du Tribunat..... mais de l'importance momentanée que ce corps avait acquise. Il eût été à désirer que le premier consul, si plein de gloire, si dédommagé par l'adhésion universelle de la France d'*une opposition inconvenante*, pût se résigner à supporter quelques *détracteurs impuissants*. Cette résignation eût été *plus digne, et aussi moins dommageable à l'espèce de liberté qu'il aurait pu nous laisser alors, pour nous préparer plus tard à une liberté véritable*. Mais en ce monde la sagesse est plus rare que l'habileté, plus rare même que le génie; car la sagesse suppose la victoire sur ses propres passions, victoire dont les grands hommes ne sont guère plus capables que les petits. Le premier consul, il faut le reconnaître, *manqua de sagesse* en cette occasion, et on ne peut faire valoir en sa faveur qu'*une seule excuse : c'est qu'une telle opposition, encouragée par sa patience, serait peut-être devenue plus qu'incommode, mais dangereuse et même insurmontable, si la majorité du Corps législatif et du Sénat avait fini par y prendre part, ce qui était possible*. Cette excuse a *un certain fondement*, et elle prouve qu'il y a des temps *où la dictature est nécessaire*, même aux pays libres ou destinés à l'être[2]. »

Voilà, certes, des arguments singuliers sous la plume d'un ancien

1. *Mémoires* de Lafayette, t. V, p. 197.
2. *Hist. du Cons.*, t. III, p. 410.

ministre constitutionnel. S'il est *excusable* chez le premier consul d'avoir eu recours à une ruse de procureur pour en finir avec l'innocente opposition du Tribunat, sous ce prétexte, *qui a un certain fondement*, que l'opposition aurait pu devenir *plus qu'incommode, mais dangereuse et même insurmontable*, quel est donc le pouvoir qui ne sera pas justifié par avance, s'il usurpe une *dictature nécessaire*, pour en finir avec *des détracteurs impuissants?* La question n'est pas de savoir si le premier consul se fût conduit de façon plus *sage* ou *plus digne* en respectant la liberté, mais s'il avait le droit de fausser la Constitution qu'il avait jurée, et d'étouffer les dernières voix qui protestaient contre le despotisme naissant. Que parle-t-on *de l'espèce de liberté qu'il aurait pu nous laisser?* Cette liberté, si faible qu'elle fût, elle existait, garantie par la Constitution. Le devoir du premier magistrat de la république était de la respecter. Mais l'opposition serait devenue *incommode, dangereuse et même insurmontable?* Qu'en sait-on? Ce que fit le Sénat ne permet guère de croire à de pareilles extrémités. Pour que l'opposition devînt redoutable, il eût fallu que le pays se mît derrière elle; mais alors il eût été *sage et digne* de céder. Avec une opposition constitutionnelle, sans doute on n'eût pas fait la guerre d'Espagne ou de Russie, on ne se fût pas proposé d'*organiser un grand système fédératif européen*[1], c'est-à-dire la chimère de la monarchie universelle; mais aussi on n'eût pas épuisé la France du plus pur de son sang pour en être réduit à s'écrier à Fontainebleau : « Ce n'est pas la coalition des souverains, ce sont les idées libérales qui m'ont renversé[2]. » Rien donc ne peut justifier le premier consul. Le droit était contre lui, et les événements lui ont cruellement appris que, dans la lutte de la force contre la liberté, c'est toujours la dernière qui finit par avoir raison.

La conduite du Tribunat excuse-t-elle au moins ce que fit Bonaparte? Oui, dit M. Thiers :

« Cette opposition du Tribunat n'a pas mérité les éloges qu'on lui a décernés souvent. *Inconséquente et tracassière*, elle résista au Code civil, *au rétablissement des autels*, aux meilleurs actes enfin du premier consul, *et regarda en silence la proscription des malheureux révolutionnaires déportés sans jugement, pour cette machine infernale dont ils n'étaient pas les auteurs.* Les tribuns s'étaient tus alors, parce que la terrible explosion du 3 nivôse les avait

1. *Préambule de l'acte additionnel.*
2. *Mémoires* de Lafayette, t. V, p. 398.

glacés d'effroi, *et qu'ils n'osaient pas défendre les principes de justice*, dans la personne d'hommes qui la plupart étaient couverts de sang. *Le courage qu'ils n'eurent pas pour blâmer une illégalité flagrante, ils le trouvèrent tristement pour blâmer des mesures excellentes.* Si du reste un sentiment sincère de liberté inspirait beaucoup d'entre eux, chez d'autres on pouvait apercevoir ce fâcheux sentiment d'envie qui animait le Tribunat contre le conseil d'État, les hommes réduits à ne rien faire contre ceux qui avaient le privilége de tout faire. *Ils commirent donc de graves fautes, et malheureusement* en provoquèrent de non moins grandes de la part du premier consul : déplorable enchaînement que l'histoire observe si souvent dans notre univers agité, dont les passions sont l'éternel mobile[1]. »

Ces accusations contre la minorité du Tribunat sont étranges. Otée l'opposition faite, non pas au Code civil, mais à un règlement qui rendait tout amendement impossible et toute discussion illusoire, que reste-t-il ? La minorité s'opposa au rétablissement des autels? Ceci veut dire, je suppose, qu'elle s'opposa au concordat, car les autels étaient depuis longtemps rétablis. Mais comment l'aurait-elle fait, puisque M. Thiers lui-même nous apprend qu'on avait évité de lui apporter le concordat, et qu'il ne fut présenté qu'à la session suivante, trois mois après l'élimination[2] ? M. Thiers a pris l'intention présumée pour le fait; intention d'ailleurs plus justifiable qu'il ne l'imagine. Le temps approche où le clergé lui-même comprendra que la liberté eût mieux valu pour lui que cet acte si vanté qui, en bouleversant toutes les traditions de l'église de France, autorisait Napoléon à dire en plein conseil : « Avec mes préfets, mes gendarmes et mes prêtres, je ferai tout ce que je voudrai, » et qui permettait à Fouché, ministre de la police, d'écrire ironiquement à des évêques : « Il y a plus de rapport qu'on ne pense entre vos fonctions et les miennes[3]. » Mais qu'on blâme le concordat avec Lafayette, Benjamin Constant et madame de Staël, ou qu'on l'approuve avec M. Thiers, toujours est-il qu'il ne faut pas reprocher au Tribunat une opposition qui ne s'est jamais traduite ni par un discours ni par un vote.

Quant au reproche fait aux tribuns de n'avoir pas dénoncé la déportation illégale de cent trente révolutionnaires, M. Thiers a oublié la constitution de l'an VIII; il est probable qu'aujourd'hui, éclairé par l'expérience, et ayant vu des assemblées dont le pouvoir est

1. *Hist. du Cons.*, t. III, p. 412.
2. *Hist. du Cons.*, t. III, p. 322 et 429.
3. *Mémoires* de Lafayette, t. V, p. 183.

limité, il n'exigerait plus du Tribunat ce qu'on pouvait demander à nos anciennes chambres. Le Tribunat, au terme de l'article 28 de la Constitution, pouvait déférer au Sénat, *pour cause d'inconstitutionnalité seulement*, les actes du gouvernement. On avait prévenu cette opposition en faisant approuver la déportation par le Sénat dès le 14 nivôse. La violence était flagrante, mais, grâce à la connivence du Sénat, elle n'était plus illégale ni inconstitutionnelle. Qu'on blâme le Sénat, rien de mieux; mais la minorité des tribuns, que pouvait-elle faire? Protester, de façon générale, contre l'arbitraire? C'est ce qu'elle fit. La discussion des tribunaux spéciaux prouve de reste que ce ne fut pas le courage qui lui manqua? Mais quel singulier raisonnement que celui qui reproche au Tribunat d'avoir fait une opposition *tracassière*, en l'accusant de n'en avoir pas fait davantage?

Qu'on ne parle donc pas de *fautes graves*, *d'opposition inconséquente*, la minorité fit son devoir; il est fâcheux que M. Thiers l'ait aussi légèrement condamnée. Un Macaulay eût honoré cette résistance sans espoir, et signalé à l'estime de la postérité le nom de ces hommes qui, sans autre force que la parole, empêchaient Bonaparte lui-même de prescrire contre la liberté.

A l'opinion de M. Thiers j'opposerai une appréciation plus modérée et plus sûre, celle de Benjamin Constant. Qu'on ne croie pas à une apologie intéressée, à ces illusions que gardent toujours les vaincus; Benjamin fait au Tribunat une part modeste, et indique à peine le rôle qu'il y a joué; mais par cela même, ce qu'il dit est juste et vrai :

« De toutes les assemblées de la révolution, celle qui a le mieux rempli ses devoirs, si l'on calcule les circonstances, a été le Tribunat. Cela semble étrange à dire, je vais le prouver...

« Le Tribunat n'a pas fait de grandes choses; il n'en pouvait, il n'en devait pas faire. La France sortait d'un état de trouble qui avait frappé la nation de lassitude et de terreur; les souvenirs des oppressions révolutionnaires et directoriales étaient empreintes dans toutes les âmes; plusieurs journées, en violant le système représentatif, l'avait dépouillé de tout prestige, et même de toute considération; la guerre extérieure était encore menaçante, et, dans l'intérieur un pouvoir central, placé d'autant plus favorablement qu'il différait de tout ce qui avait existé, réunissait autour de lui toutes les forces réelles et toutes les espérances.

« C'est dans des circonstances pareilles que se rassembla le Tribunat, corporation d'autant plus faible, qu'elle ne tenait plus de la nation la mission de la défendre; et la puissance qui avait imposé à cette nation des représentants qu'elle n'avait pas élus, se prévalait avec adresse contre ces représentants de leur

nomination équivoque, ou, pour mieux dire, illégale. Par une étrange bizarrerie, la même opinion publique qui se déclarait ouvertement contre toute résistance au pouvoir exécutif, et qui pesait d'un poids énorme contre tous les hommes disposés à quelque réclamation, les méprisait en même temps de leur patience. Au plus léger de leurs mouvements, elle eût prêté son assentiment à leur dispersion, mais leur inaction lui paraissait aussi ridicule et coupable. C'est néanmoins dans ces circonstances qu'un certain nombre de membres du Tribunat, ayant accepté leurs fonctions dans l'espoir de transmettre à la France quelque tradition de liberté, développèrent du calme, du talent, de la décision et du courage. Des apostats de tous les partis écrivaient contre eux, et l'on avait pris soin de leur ôter la faculté de répondre. Des bruits de conspiration circulaient, et pour être absurdes, ils n'en étaient que plus dangereux. Des dénonciations, toujours démontrées fausses, se reproduisaient toujours. Sans essayer une lutte inutile, sans se livrer à l'impatience, sans pâlir devant les fureurs, sans s'effrayer des calomnies, ces hommes suivirent une route uniforme, n'ayant pour appui que leur conscience, pour but que leur devoir. Persuadés qu'au milieu de l'Europe encore armée il fallait ménager le gouvernement, ils ne crurent pas devoir l'attaquer, malgré ses fautes. Ils ne se déguisaient point toutefois qu'en combattant ses projets, en relevant, même sans aigreur, l'irrégularité de plusieurs de ses actes, en professant invariablement une doctrine de liberté que les adulateurs appelaient des abstractions séditieuses, ils ne s'attiraient pas moins de haine que s'ils se fussent déclarés ses ennemis. Ils diminuaient leur mérite, ils ne diminuaient point leurs dangers.

« L'Assemblée constituante... eut les honneurs de la bravoure, sans courir le moindre péril... Elle n'aurait eu besoin de courage que pour résister à l'impulsion populaire, et c'est ce qu'elle ne fit pas... Son énergie fut l'énergie facile de l'obéissance au mouvement général. L'Assemblée législative vota toujours contre le sens de la majorité de ses membres, applaudit à la chute du trône en le regrettant, et garda le silence au milieu des massacres. La Convention livra ses chefs à une minorité sanguinaire, consacra le despotisme du Comité de salut public, et ne se réveilla que parce qu'elle vit que la servilité n'était pas une garantie.

« Le Tribunat, dans des circonstances plus défavorables, fut plus courageux, plus désintéressé, plus indépendant. Il se vit en butte, non point à un roi chancelant sur son trône... mais à un pouvoir jeune, altier, sans limites, irritable, impétueux; à une armée fière de son chef, brillante de gloire, dédaignant les lumières et les discussions qui lui semblaient puériles auprès du tumulte des camps; à une nation, enfin, dont une partie nombreuse regrettait la monarchie, voyait dans le despotisme un retour vers l'objet de ses désirs, et dont la presque totalité, souvent déçue, toujours victime, ne savait plus où rattacher des espérances sans cesse trompées, et ne demandait que le repos.

« Menacée par la force, désavouée par la faiblesse, repoussée par le découragement, la minorité du Tribunat resta toujours fidèle à des vérités universellement méconnues, à des devoirs qu'on ne lui savait nul gré de remplir,

et à sa conscience, asile solitaire où s'efforçaient de le poursuivre les soupçons d'une foule aveugle et les calomnies de l'autorité [1]. »

Voilà le langage de l'histoire. Peut-on douter que Daunou, Chénier, Benjamin Constant n'aient sacrifié leur avenir et leur popularité à leur conscience, alors qu'un mot, un geste eût suffi pour que Bonaparte les attachât à sa fortune? Se fussent-ils trompés, leur erreur serait glorieuse. Qu'est-ce donc s'ils ont eu raison contre le premier consul et contre le pays?

Je ne sais, du reste, si au milieu des révolutions qui mettent à nu la faiblesse et la lâcheté des hommes, il y a une jouissance plus virile que le sentiment du devoir accompli. L'indifférence de la foule, la colère du maître touchent peu celui qui entend au fond de son cœur une voix qui couvre tous les cris du dehors. Cette récompense du patriote, Benjamin la reçut tout entière; c'est toujours avec un plaisir visible que, dans ses écrits comme à la tribune, il se reporte vers ces jours du Tribunat où il luttait sans espoir pour la liberté trahie. C'est là pour lui la plus belle époque de sa vie; celle qui ne lui laissa ni regrets ni remords. Aussi en 1813, quand l'exilé s'attaque à l'empereur, le voyons-nous inscrire fièrement sur le titre de son *Esprit de conquête* le nom de *membre du Tribunat, éliminé en* 1802, en même temps qu'il insère dans sa préface ces paroles, jetées comme un défi à Napoléon : « L'auteur de cet ouvrage a pensé qu'ayant été jadis un des mandataires d'un peuple qu'on a réduit au silence, et n'ayant cessé de l'être qu'illégalement, sa voix, de quelque peu d'importance qu'elle fût d'ailleurs, avait l'avantage de rompre cette unanimité prétendue qui fait l'étonnement et le blâme de l'Europe, et qui n'est que l'effet de la terreur des Français... Si les calamités publiques laissaient à son âme la faculté de s'ouvrir à des considérations personnelles, il lui serait doux de penser que lorsqu'on a voulu travailler sans conditions à l'asservissement général, on a trouvé nécessaire d'étouffer sa voix. »

Ces paroles sévères, un bien petit nombre d'hommes avait le droit de les adresser au maître du monde, et Benjamin Constant était de ceux-là. On n'avait pu ni l'effrayer, ni l'acheter, ni le séduire; au milieu de l'abandon général, il était resté fidèle à la liberté. Plutôt que de céder un seul article de sa foi, il s'était résigné à l'exil, au

1. *Mélanges de littérature et de politique*, p. 50-54.

silence, à l'obscurité, et cela dans toute la force de la jeunesse et du talent. N'est-ce rien qu'une pareille vertu, et avons-nous le droit de le prendre de si haut avec celui qui pouvait dire, comme Lafayette : « Je me suis tenu debout pendant douze ans au milieu des prosternations du dedans et du dehors, montrant ainsi, dans mon isolement, un signe de désapprobation et d'espoir[1]. » *C'était beaucoup*, ajoutait le général, et il avait raison. L'empereur en jugeait de même, quoique d'un tout autre point de vue. « Messieurs, disait-il un jour au conseil d'État... tout le monde en France est corrigé. Il n'y a qu'un seul homme qui ne le soit pas, c'est Lafayette; il est tout prêt à recommencer. » Bel éloge, donné involontairement à la fidélité politique par un ennemi; mais cet éloge, Lafayette n'était pas seul à le mériter; et ce n'est pas un médiocre éloge que de dire qu'au nom de cet illustre incorrigible on pouvait ajouter celui de Benjamin Constant.

1. *Mémoires* de Lafayette, t. V, p. 302.

ÉDOUARD LABOULAYE.

(La suite prochainement.)

FIN DE LA PREMIÈRE SÉRIE.

LE MARIAGE DE LUCIENNE[1]

CHAPITRE VIII.

Moins d'une année après son premier voyage en Normandie, Maxime épousait mademoiselle de Cyntrix. Tout avait conspiré en faveur du jeune compositeur. Ses demi-confidences sur l'amour de Michel devaient impressionner profondément une jeune fille de dix-neuf ans. A dix-neuf ans, les femmes comme Lucienne ne comprennent que l'amour exclusif, éternel; la pensée seule des transactions, des tristes indulgences qu'elles aussi peut-être connaîtront plus tard, les indigne et les révolte. Mademoiselle de Cyntrix ne pouvait songer sans horreur que Michel avait cru l'aimer, elle, au moment même où il partait pour l'Angleterre avec Hortense. La désillusion de Lucienne fut d'autant plus profonde, que, sur d'autres points, le caractère de Michel lui semblait réellement noble, digne, élevé. Sa mère avait-elle donc raison? les hommes qu'une activité puissante jette dans la vie extérieure, que l'ambition personnelle ou les grands intérêts sociaux passionnent, ces hommes-là seraient-ils incapables d'aimer?

Maxime, au contraire, ne semblait exister que par Lucienne et pour Lucienne. Elle était, lui répétait-il sans cesse, son inspiration, sa force; loin d'elle, ni enthousiasme, ni travail, ni gloire; car tout cela n'aurait plus ni motif, ni but.

— A notre époque, plus que jamais, ajoutait Maxime, l'artiste a besoin du dévouement de la femme. Dans une société livrée tout entière aux chiffres, aux intérêts matériels, aux préoccupations mercantiles, la femme seule peut le sauver du désespoir, car elle seule le comprend; ne vit-elle pas comme lui de tendresse, de rêverie et d'idéal?

Maxime ne s'exprimait pas tout à fait de la même façon quand il se trouvait avec Michel. Michel savait lui faire avouer que, si l'ar-

1. Voir la 21e livraison.

tiste est sans influence de nos jours, il ne doit s'en prendre ni aux usines, ni aux chemins de fer, ni au 3 pour 100; mais à lui-même, peintre, musicien ou poëte, qui s'obstine à célébrer les dieux morts et les mondes agonisants, à regretter au lieu de chercher, à maudire les ténèbres au lieu d'annoncer le jour; et cela le plus souvent par intérêt, vanité ou paresse.

Parler à Lucienne de luttes à soutenir, de difficultés à vaincre, c'était se préparer un triomphe presque certain. Il ne nous semble pas prouvé que la femme soit née exclusivement pour le dévouement, pour le sacrifice, comme on le répète chaque jour avec plus ou moins de bonne foi; mais Lucienne se sentait courageuse, intelligente, instruite, et elle s'était souvent demandé ce qu'elle ferait de cette instruction, de ce courage, de cette intelligence, si elle épousait un de ces hommes riches et brillamment posés dans la société parisienne qui avaient jusqu'ici sollicité sa main. En associant sa vie à la vie d'un artiste de talent, dont le nom et la fortune étaient encore à faire, elle voyait, au contraire, s'ouvrir devant elle de vastes horizons; les émotions, les luttes, les occasions d'occuper utilement les facultés intellectuelles, cultivées chez elle par l'oncle Étienne, ne pouvaient manquer à son âme ardente et généreuse. N'admettant le hasard ni la fatalité en rien, pas même en amour, nous cherchons à expliquer comment mademoiselle de Cyntrix fut entraînée vers Maxime; il est, du reste, fort probable qu'elle ne se fit à elle-même aucun de ces raisonnements.

L'oncle Étienne, consulté par elle, revint en toute hâte d'Heidelberg. Ses renseignements pris sur la famille de Maxime, famille qui avait joué un assez grand rôle dans le barreau italien, il approuva complétement le choix de Lucienne. Madame de Cyntrix ne pouvait guère le blâmer sans donner un démenti aux plaintes et aux récriminations de toute sa vie; l'opinion de Léonce comptait peu; restait M. de Cyntrix. Lucienne, croyant rencontrer en lui une vive opposition, attendait avec terreur le retour de son père, depuis longtemps en Russie. M. de Cyntrix arriva enfin, après avoir passé quinze mois à Saint-Pétersbourg, pour y suivre une entreprise capitale dont l'insuccès fut malheureusement complet. Il paraissait si soucieux, si absorbé pendant les jours qui suivirent son arrivée à Sablonville, que l'oncle Étienne hésitait à lui parler de Maxime. « Qui sait s'il ne compte pas sur sa fille pour relever son crédit? » se disait tristement l'excellent homme. M. de Cyntrix n'en était même plus là; aucun

homme *utile*, au point de vue pécuniaire, n'aurait consenti à épouser Lucienne sans dot, et Lucienne ne possédait plus de dot aujourd'hui. Spéculateur passionné, M. de Cyntrix avait exposé toute sa fortune dans une partie décisive, et cette partie, il l'avait perdue : en sacrifiant tout son luxe, en vendant Sablonville, il pourrait à peine satisfaire ses créanciers. Il n'en poussa pas moins les hauts cris, quand l'oncle Étienne se hasarda à lui offrir pour gendre Maxime Baldiani. Le négociateur, heureusement, ne se laissa pas trop déconcerter, et proposa de constituer trois cents mille francs de dot à Lucienne, si on lui laissait épouser l'homme qu'elle aimait. Le financier ruiné ne résista pas à cet argument. La dispersion générale de la famille de Cyntrix coïncida avec le mariage de Lucienne. Léonce, qui avait prétendu jusque-là entrer dans les fonctions publiques comme sous-préfet, se trouva trop heureux d'accepter une place de secrétaire de préfecture, et partit pour le Midi de la France, tandis que madame de Cyntrix se retirait avec sa plus jeune fille chez sa mère établie à Versailles. Quant à M. de Cyntrix, que l'inaction exaspérait, mais dont le nom était complétement discrédité en France, il s'embarqua pour l'Amérique, en annonçant que Paris le reverrait avant qu'il fût longtemps dix fois millionnaire. L'oncle Étienne quitta aussi la campagne où rien ne le retenait plus, tandis que Maxime se renfermait avec Lucienne dans l'un des plus charmants cottages de la vallée de Montmorency.

C'était au commencement de septembre, le bonheur de Lucienne dura treize mois, un peu plus que l'année ; encore la jeune femme dut-elle faire preuve, dès les premiers jours, de quelque force d'âme. — « Je ne veux plus entendre parler ni du monde, ni des hommes, lui avait dit Maxime avec exaltation, en s'installant à Montmorency ; toi et l'art, vous serez désormais mon univers. » — Tout bruit du dehors, toute préoccupation étrangère à la passion furent soigneusement écartés du cottage. Dans leur éternel tête-à-tête, ces époux jeunes, beaux, amoureux, ne pouvaient parler que d'amour. Les confidences de son mari furent la première souffrance de Lucienne. On se fait en général une très-singulière idée des instincts de pureté de la femme. Il semble admis que ces instincts ne doivent s'exercer qu'en ce qui la concerne elle-même, tout au plus en ce qui concerne son sexe. Sur ce point, les plus excessives exigences sont autorisées de la part de l'homme envers la femme ; de la part de la femme, on ne soupçonne même pas envers l'homme la possibilité de la répulsion et du blâme. Ce préjugé, comme beaucoup d'autres, est en

contradiction absolue avec la réalité. Nettement formulés dans l'esprit de quelques femmes, inconscients chez le plus grand nombre encore esclaves de la routine, la répulsion, le blâme, pour ce qui blesse leur délicatesse native, existent chez toutes. L'éducation sérieuse et libre de Lucienne, l'intimité d'un homme aussi exceptionnellement pur que l'oncle Étienne, intimité qui avait préservé la jeune fille des lamentations et des bavardages des autres femmes, lui rendirent encore plus douloureuse la confession de Maxime. Cette confession n'avait rien que de fort ordinaire. Une passion de tête à dix-huit ans, quelques fantaisies d'imagination et de vanité, de prosaïques aventures, la résumaient tout entière. Il n'en fallait pas tant pour troubler une âme chaste, ardente et naïve. Nous n'entendons pas condamner l'expansion de Maxime; nous déplorons seulement que les épanchements sacrés d'un premier amour amènent presque fatalement une désillusion pour la femme. Le nid de fleurs où les deux époux avaient rêvé de cacher leur bonheur entendit de pénibles explications, vit même couler des larmes. L'hiver entier s'écoula ainsi. Mais Lucienne n'était pas femme à se laisser abattre par les premières atteintes de la douleur.

— Je suis seule responsable de nos chagrins, dit-elle un matin à son mari, tandis qu'ils se promenaient sous des marronniers déjà couverts de fleurs; j'ai voulu occuper seule tes heures, absorber ton âme entière, c'était un égoïsme coupable; oublie-moi un peu et travaille. Tu sais que ton opéra doit être représenté l'hiver prochain.

Maxime serra sa femme contre son cœur.

— Je donnerais volontiers tous les triomphes pour un de tes sourires, lui dit-il avec passion; mais, puisque tu le veux, je travaillerai.

— Aujourd'hui même, à l'instant, reprit Lucienne en se dégageant des bras de Maxime; je vais me renfermer chez moi, et je n'en sortirai que quand tu auras achevé ton ouverture.

Cet opéra fameux, dont Maxime depuis deux années parlait à tous ses amis et avec lequel il s'était créé une sorte de gloire, existait à peine à l'état d'ébauche.

Des inspirations de hasard avaient fourni au jeune compositeur quelques remarquables motifs; mais Maxime avait toujours reculé devant le travail. — « Ce n'est plus qu'une affaire de temps et de volonté; dès que je le voudrai sérieusement, mon opéra sera terminé, se disait-il chaque semaine. » — La force patiente, qui seule mène à bien les œuvres d'art, est infiniment plus rare que l'inspiration, et

sans cette force l'inspiration reste inutile. La volonté que Maxime attendait du ciel, au lieu de la chercher en lui-même, n'arrivait pas, et le temps ne se trouvait jamais. Grâce à une existence molle, indolente, imprudemment fermée aux échos des souffrances générales, l'imagination même du jeune artiste, jadis vivace et audacieuse, s'engourdissait sensiblement; Maxime ne sortait plus de sa torpeur habituelle que pour se perdre en de vagues rêveries.

Le jour où Maxime tenta de suivre les conseils de Lucienne, ses travaux se bornèrent à tirer du fond d'un tiroir plusieurs cahiers de papier de musique et à fumer en face de ces cahiers une demi-douzaine de cigares; les journées suivantes ne furent ni mieux, ni plus mal employées. Lucienne s'obstinant naïvement à demander à son mari un compte sévère de ses heures, Maxime, un peu honteux, prétendit bientôt que le grand air, la marche forcée étaient pour lui les conditions indispensables de l'inspiration. Chaque matin, le déjeuner fini, il quittait le cottage et allait errer au hasard dans le village et dans les champs. Ce fut pendant une de ces promenades qu'il fit la connaissance de M. Dourlas.

M. Dourlas était un homme de cinquante ans, habile, entreprenant, rude travailleur surtout; petit mercier ambulant au début de sa carrière, il se trouvait aujourd'hui propriétaire et chef d'une filature en pleine prospérité. M. Dourlas n'avait au monde que deux passions, toutes les deux parfaitement légitimes, sa filature et sa femme. La filature s'élevait au pied d'une colline, dans une situation charmante. Une grille toujours ouverte laissait apercevoir de vastes bâtiments, une chute d'eau, des jardins admirablement entretenus. Maxime s'arrêtait quelquefois devant cette grille; M. Dourlas ne put résister au désir de se faire connaître pour le seigneur du lieu. Un matin, il engagea Maxime à visiter sa filature. Conduit jusque dans les moindres recoins de l'établissement, Maxime découvrit avec surprise que le parc de M. Dourlas confinait au cottage. Le maître filateur lui apprit qu'autrefois ces deux propriétés n'en formaient qu'une, et comme preuve lui montra dans l'épaisseur du mur mitoyen une petite porte, maintenant recouverte par des broussailles. Entre aussi proches voisins les relations ne pouvaient guère en rester là; Maxime fut vivement engagé à renouveler sa visite, et quelques jours plus tard M. Dourlas le présentait à sa femme. Une fois enrichi, l'ex-mercier s'était empressé d'épouser à Paris la fille d'un officier mort en Afrique, jeune personne médiocrement jolie, que

le manque absolu de fortune obligeait à travailler dans un atelier de couture. Il y avait quelque chose de touchant à voir cet homme robuste, infatigable, ne devant qu'à son intelligence et à son travail la considération et le bien-être dont il jouissait, se faire l'esclave d'une créature mièvre, prétentieuse et coquette, qui ne s'occupait depuis le matin jusqu'au soir qu'à dépenser l'argent gagné par son mari et se croyait de plus le droit de prendre avec lui des airs de supériorité, parce qu'elle était fille d'un militaire. Madame Coralie Dourlas, enchantée de recevoir chez elle un homme du monde, un artiste, prodigua les louanges et les avances à Maxime. De quelque bouche qu'elles sortissent, ces louanges devaient plaire au mari de Lucienne; plus il se sentait faible, incapable d'imaginer et de produire une œuvre sérieuse, plus il éprouvait le besoin de se voir traité en homme de génie. Insensiblement, Maxime prit l'habitude de se rendre chaque soir à la filature. N'osant avouer à sa femme qu'il la délaissait pour d'aussi vulgaires personnages, il alléguait toujours d'énormes besoins d'activité physique, de rêverie solitaire, et se taisait sur ses nouveaux amis.

Mariée depuis un an à peine, Lucienne connut pour la première fois de sa vie le découragement et la tristesse. Était-ce donc là l'existence qu'elle avait rêvée? Elle ne doutait pas encore du génie de Maxime; mais elle se demandait avec un commencement de terreur si elle n'avait pas été la dupe d'une illusion en s'imaginant qu'une femme pouvait s'associer activement aux travaux de son mari. Des études actuelles de Maxime ne résultait-il pas pour elle une sorte d'abandon? En serait-il toujours ainsi?... Que faire?... A quoi se prendre?...

Un soir de la fin d'octobre, la solitude lui pesa si lourdement que, malgré un froid assez vif, elle descendit dans le jardin. Le fond du ciel était d'un bleu sombre; d'innombrables étoiles semblaient lutter d'éclat avec la lune qui éclairait les moindres détails du parterre. Lucienne s'enfonça sous les grands arbres. Cette magnifique soirée lui rappelait celles qu'elle avait passées l'année précédente sur le lac de Sablonville, pour assister l'oncle Étienne dans ses observations astronomiques. Quels enchantements alors dans son imagination! Quelle vie puissante dans son cœur!... Cependant elle ne regrettait rien. Elle aimait Maxime. A chaque instant elle s'arrêtait et prêtait l'oreille, espérant que la sonnette de la porte d'entrée allait faire entendre son tintement argentin. Désappointée, elle reprenait sa promenade. L'iso-

lement, l'attente douloureuse, la déception, serait-ce donc là désormais sa destinée?... Trop généreuse pour se montrer sévère envers Maxime, elle s'accusait elle-même. Autant que son mari n'avait-elle pas la responsabilité du bonheur commun? Si Maxime la laissait souvent seule, ne lui était-il jamais arrivé à elle de l'accueillir avec froideur? N'avait-elle pas agi jusqu'ici plutôt en enfant qui attend tout de celui qu'elle aime, qu'en femme sachant que la félicité n'est jamais gratuite, et qu'il faut payer de son repos, parfois de ses larmes, les joies de l'amour? — Elle était aimée, elle aimait... Que de femmes lui envieraient ses souffrances!... Des rayons de lune perçant le feuillage épais des marronniers moiraient la terre de zones lumineuses. Un objet blanc qui se détachait vivement sur la mousse, près du mur de clôture, attira par hasard les regards de Lucienne. Elle se baissa et ramassa une lettre. La clarté était assez forte pour lui permettre de distinguer sur l'enveloppe le nom de son mari; elle reconnut même l'écriture : c'était celle d'un marchand qui demandait à M. Baldiani ses ordres pour les fournitures d'hiver. Elle se le rappelait parfaitement, la lettre était arrivée au cottage le matin même, et par extraordinaire Maxime n'avait pas quitté de la journée son cabinet de travail. Dans son examen rapide, Lucienne s'aperçut que la porte de communication entre le parc et le cottage était entr'ouverte. Une jalousie poignante lui déchira le cœur. Bien qu'elle eût à peine entrevu la femme du filateur et que madame Dourlas lui eût semblé plus ridicule qu'attrayante, Lucienne ne douta pas un seul instant que Maxime ne fût auprès d'elle. Égarée, frémissante, elle poussa la petite porte et s'élança à travers le parc. Trébuchant à chaque pas, se heurtant aux arbres, marchant d'ailleurs sans but, sans projet arrêté, elle erra pendant près d'une demi-heure dans des sentiers inconnus. Enfin, elle se trouva devant une vaste porte percée dans un mur de clôture qui séparait le parc d'un jardin rempli de fleurs. Lucienne allait franchir cette porte quand un murmure de voix l'arrêta sur le seuil. Ces voix sortaient d'une serre placée à peu de distance. L'une d'elles était la voix de Maxime; quant à l'autre, c'était bien la voix d'une femme... la voix de madame Dourlas... Lucienne écouta pendant quelques instants immobile, folle de désespoir. Puis, elle tomba évanouie sur le sable en jetant une plainte étouffée. — Cette plainte fut couverte par la voix sonore d'une femme de chambre qui appelait sa maîtresse du haut de la terrasse.

En quittant précipitamment le jardin de la filature pour rentrer dans le parc, Maxime heurta du pied un corps inanimé étendu sur le sable. Une seconde plus tard, il prenait Lucienne dans ses bras et s'enfuyait vers le cottage.

CHAPITRE IX.

Deux heures de la nuit venaient de sonner. Lucienne, couchée dans sa chambre sur un canapé, avait depuis longtemps repris connaissance; mais ses lèvres ne s'étaient pas une seule fois ouvertes, ses yeux restaient fixes, ses traits blêmes et immobiles. Ses magnifiques cheveux blonds, complétement dénoués, couvraient son front et ses épaules. De temps à autre elle les rejetait en arrière d'un geste fébrile et saccadé. Maxime, assis auprès du canapé sur une chaise basse, saisissait parfois la main que sa femme laissait pendre sur les coussins, et la serrait avec passion. Sans irritation, sans colère, Lucienne le repoussait; s'il voulait parler, elle l'arrêtait d'un geste. — « Quittez-moi : il est tard, » dit-elle enfin d'une voix sans timbre. — Maxime se leva et fit quelques pas vers la porte; puis, dominé par ses remords et par une douleur sincère, il revint brusquement auprès de Lucienne.

— Lucienne, s'écria-t-il en tombant à genoux et en couvrant de baisers les mains de la jeune femme, Lucienne, je t'adore, je n'ai jamais cessé de t'adorer.

Lucienne retira sa main avec un mouvement d'horreur.

— Tu m'as aimé pourtant. Pardonne-moi, aime-moi encore, répétait Maxime.

Le cœur de Lucienne se brisa. Elle enfonça sa tête dans les coussins du canapé, et ses sanglots longtemps contenus éclatèrent tout à coup avec force. Maxime la prit entre ses bras et la berça comme un enfant. Lui aussi pleurait; il embrassait avec frénésie les cheveux et les mains de Lucienne. Elle s'abandonnait sans résistance à ces caresses. Peut-être avait-elle tout oublié? Quelques heures de torture ne suffisent pas toujours à éteindre l'amour dans nos cœurs, tant l'habitude a sur nous de puissance.

Tout à coup la jeune femme jeta un cri et se dégagea violemment des étreintes de son mari.

— Va-t'en! lui dit-elle d'une voix basse et résolue, va-t'en; je ne t'aime plus.

Et, comme Maxime s'attachait à elle en murmurant mille folles paroles d'amour :

— J'ai entendu, il y a deux heures, ces paroles, reprit-elle avec une ironie écrasante; vous les disiez à une autre. — Soyez-lui fidèle au moins; laissez-moi...

Maxime sortit désespéré.

En ce moment il haïssait madame Dourlas. A vrai dire, la femme du filateur ne lui avait jamais inspiré d'amour, pas même un caprice sérieux. Madame Dourlas s'était jetée à la tête du jeune compositeur avec de grandes démonstrations d'enthousiasme artistique et de passion sentimentale auxquelles Maxime n'accordait qu'une foi médiocre. Trop indifférent pour chercher à s'aveugler, il n'avait guère vu en elle qu'une petite bourgeoise ennuyée et cherchant aventure. — Pourquoi donc avait-il trahi pour elle une femme qu'il aimait?... trompé un homme pour lequel il ressentait une sincère estime? — Pourquoi? — Cela lui avait semblé amusant; les préjugés de son éducation masculine lui faisaient d'ailleurs considérer une aussi vulgaire intrigue comme une distraction sans conséquence. — Cependant deux existences étaient brisées; — et la jeune femme qui lui avait si vaillamment confié son avenir quelques mois auparavant, connaissait par lui la plus cruelle des souffrances. — Que Lucienne pardonnât ou non, pour lui comme pour elle, c'en était fait à jamais du bonheur. Il le comprenait enfin maintenant; la confiance et l'enthousiasme ne peuvent pas survivre à la sainteté de l'amour.

Le lendemain et les jours suivants une forte fièvre obligea Lucienne à garder le lit. Maxime ne la quittait pas, il passait les nuits auprès d'elle, épiant ses moindres paroles, ses moindres gestes. — Lucienne recevait ses soins avec une douceur inaltérable, à laquelle il eût mille fois préféré les éclats de la colère et les cris du désespoir. — « Sa résolution est arrêtée; tout est fini, » se disait-il. — Il attendait avec une anxiété pleine de terreur le rétablissement de Lucienne. Bientôt elle put se lever et faire quelques pas dans le jardin; mais ses forces revenaient lentement, le caractère de sa physionomie avait complétement changé; elle restait des journées entières immobile, la tête inclinée sur sa main, les yeux fixés sur des objets qu'elle ne voyait pas.

— Au premier jour elle m'annoncera qu'elle retourne dans sa

famille, se répétait Maxime avec accablement. Menacé de perdre Lucienne, il croyait l'aimer avec passion, et s'imaginait sincèrement qu'il ne pouvait vivre sans elle.

Si Lucienne avait eu seulement une imagination ardente, une âme passionnée, un cœur plein de tendresse, elle aurait très-probablement haï Maxime, à coup sûr du moins elle s'en serait éloignée pour toujours. Mais il y avait de plus en elle une intelligence élevée, une volonté forte, une puissance de réflexion noblement développée par l'oncle Étienne. Les êtres incultes, vivant peu en communication avec les autres, incapables de subordonner leur personnalité à des conceptions générales, sont, en raison même de leur droiture, les plus impitoyables pour quiconque s'égare et les outrage.

Pendant ses longues méditations, Lucienne s'efforçait au contraire de trouver des excuses à Maxime. Elle se rappelait ses premières confidences, elle analysait sa vie passée et sa conduite présente, en faisant abstraction de sa propre douleur. Maxime lui parut bientôt plus digne de pitié que de colère. N'avait-il pas vécu jusqu'ici dans un monde où tous les vices triomphants sont applaudis, où toutes les vertus sont raillées? Aux yeux de ce monde corrompu et frivole, Maxime, repoussant par loyauté, par tendresse pour sa femme, l'aventure qui s'offrait à lui, n'eût été que ridicule. Élevée dans de tout autres principes, préservée par son milieu, par son éducation, par son sexe même, devait-elle se glorifier d'une supériorité morale si aisément conquise? Pouvait-elle condamner à jamais Maxime parce qu'une fois il avait failli? Maxime l'aimait encore; elle le sentait, elle en était certaine. S'en séparer brusquement après lui avoir donné, en l'épousant malgré le vœu d'une partie de sa famille, une évidente preuve d'amour, n'était-ce pas lui infliger une sorte d'humiliation publique? Loin d'elle, que deviendrait-il? Et loin de lui, que serait sa vie à elle?... Peut-on s'étonner qu'une femme de vingt ans, trop chaste pour imaginer même la possibilité de nouvelles amours, trop aimante pour apprécier les joies égoïstes de l'indépendance, sentît défaillir son courage devant la perspective d'une existence inutile et vide d'affection? Lucienne s'abandonnait longuement à des rêves de pardon et d'oubli; puis tout à coup une jalousie furieuse, implacable, se réveillait en elle. Celui qu'elle avait choisi pour appui et pour guide, celui dont le moindre désir était sa loi, celui qu'elle attendait avec tant d'impatience pour le serrer contre son sein, Maxime, son Maxime à elle, dont les paroles d'a-

mour la ravissaient, elle l'avait surpris auprès d'une autre femme; à cette étrangère il murmurait les mêmes paroles d'amour. Il avait menti en la quittant, il allait mentir au retour. Il avait toujours menti!... Pas un mot, pas une caresse ne restait sincère, ne restait pure dans les souvenirs de Lucienne. Chose bizarre, sa jalousie était en quelque sorte impersonnelle. Elle n'éprouvait qu'affection et bienveillance pour Maxime, qu'indifférence pour sa complice; au besoin, elle eût rendu des services à cette femme. Mais l'amour dont elle avait fait sa seule joie, son avenir, son culte, cet amour avait perdu à ses yeux toute sa noblesse, toute sa poésie : elle s'oubliait elle-même quand elle voulait tenter de le faire revivre. Les grandes âmes seront toujours séduites par l'impossible. Un matin, après le déjeuner, Lucienne et son mari se promenaient devant la maison, sur la terrasse; Lucienne émiettait du pain aux oiseaux que les premiers froids ramenaient vers les habitations. Il y avait ce jour-là une animation ardente dans les traits de la jeune femme, dans ses mouvements une vivacité pleine de grâce que Maxime ne lui connaissait plus depuis longtemps. Il revoyait en elle la fée irrésistible de Sablonville. Cet éclat l'effrayait; il suivait des yeux avec inquiétude les moindres gestes de Lucienne. Il frissonna quand elle passa son bras sous le sien et l'entraîna au fond du jardin dans une cabane rustique abritée par de grands châtaigniers que l'automne avait déjà dépouillés de leurs feuilles. La jeune femme s'assit sur un banc et fit signe à Maxime de se placer auprès d'elle.

— Écoute, dit-elle d'une voix pleine de douceur, mais sans le regarder.

Ce seul mot causa à Maxime un tressaillement de joie : depuis trois semaines Lucienne ne le tutoyait plus.

— Écoute, reprit-elle, j'ai longuement réfléchi, et je crois que tu m'aimes.

Par un mouvement involontaire Maxime saisit la main de Lucienne et la porta à ses lèvres. Lucienne ne le repoussa pas, elle retira seulement la main sans tourner la tête vers lui.

— Je dois même te dire, continua-t-elle avec un peu d'effort, que pas un seul instant je n'ai douté sérieusement de ton cœur. Mais moi, ajouta-t-elle, je suis moralement bien malade, si malade que je n'espère pas de guérison.

Lucienne s'arrêta; les larmes étouffaient sa voix.

— Sois grande, sois magnanime jusqu'au bout, s'écria Maxime. Pardonne-moi, oublie, Lucienne.

Lucienne resta pendant quelques instants immobile sans répondre; des larmes roulaient lentement sur ses joues.

— Pardonner! reprit-elle d'une voix si basse que Maxime l'entendait à peine, pardonner est facile; je t'ai pardonné le soir même, mais je ne puis pas oublier. Quelque effort que je fasse, le jour, la nuit, en rêve, il y a quelqu'un entre nous, quelqu'un que je ne saurais séparer de toi et devant qui mon cœur se ferme. — Je suis seule, toujours seule aujourd'hui, murmura-t-elle avec découragement.

— Elle ne m'aime plus! s'écria Maxime d'une voix brisée; elle ne m'aimera plus jamais!

— Il faut, reprit Lucienne, quitter ce pays et voyager; des lieux nouveaux, des distractions incessantes m'arracheront peut-être à mes souvenirs. J'avais d'abord l'intention de partir avec l'oncle Étienne, ajouta-t-elle après un silence; puis, te voyant si bon pour moi, j'ai pensé que tu ne te fatiguerais pas de ma tristesse, et c'est à toi que je viens demander de m'accompagner. Au retour, nous verrons... Je te promets d'employer toute mon énergie à oublier.

Après ce qu'il avait redouté, Maxime était ivre de joie; il accablait Lucienne de remercîments passionnés. La jeune femme ne lui répondait que par un sourire triste.

Bientôt elle se leva.

— Faisons dès aujourd'hui, à l'instant même, nos préparatifs de départ, dit-elle en se dirigeant vers la maison.

Quelques jours plus tard, tout était prêt.

— Où allons-nous? dit Maxime.

— Vers le soleil, en Italie, répondit Lucienne. J'ai une prière à vous adresser, ajouta-t-elle, je désirerais m'arrêter un ou deux jours à Paris pour prendre congé de l'oncle Étienne.

Depuis que Maxime n'était plus torturé par la crainte d'une séparation immédiate, sa vanité se réveillait; il supportait impatiemment la position inférieure à laquelle sa faute l'avait condamné vis-à-vis de Lucienne. La pensée que la jeune femme allait confier ses chagrins à son oncle; que cet homme si intègre, si noble par le cœur, connaîtrait sa trahison et la jugerait avec la partialité d'un père, cette pensée l'exaspéra.

— Vous voulez déposer contre moi avant de quitter la France, répondit-il d'un ton plein d'aigreur.

Lucienne le regarda avec une surprise douloureuse; elle entrevit pour la première fois en ce moment tout un ordre de souffrances qu'elle n'avait pas prévus.

— Partons directement pour Florence, répondit-elle.

Après un court séjour en Toscane, Lucienne et Maxime parcoururent successivement les principales villes de l'Italie, puis ils revinrent achever la saison d'hiver à Florence. Maxime avait des parents et de nombreux amis dans cette ville; on y fêta Lucienne avec enthousiasme, et la jeune femme recouvra en apparence son calme et sa gaieté. Dans les salons, au milieu des hommes distingués qui faisaient cercle autour d'elle, elle montrait ce même esprit naïf, original, dont Maxime avait subi le charme le premier soir de son arrivée à Sablonville; dans les parties de campagne, en voyage, c'était une enfant insouciante que toute nouveauté amusait, que n'arrêtait aucun péril. Peut-être y avait-il un peu de fièvre dans sa conversation, beaucoup de dégoût de la vie dans sa témérité folle; mais le public ne s'en inquiétait guère, et Maxime lui-même s'y trompait. Le passé cependant ne perdait pas ses droits. Si une histoire d'amour était par hasard racontée devant Lucienne, si au théâtre les acteurs rendaient avec âme une scène passionnée, la jeune femme pâlissait, ses traits se contractaient profondément, et pendant des heures entières elle demeurait silencieuse et indifférente à toute distraction. — Elle n'oubliera jamais, se disait alors Maxime. — L'opinion du monde, les obstacles, sont de puissants aiguillons pour les natures vaniteuses et personnelles. Quand le complet abandon de cœur de Lucienne et la retraite de Montmorency assuraient à Maxime un bonheur non envié, non disputé, l'amour du jeune artiste s'était singulièrement assoupi; cet amour se réveillait avec violence maintenant que Lucienne, entourée d'hommages, refermait soigneusement son âme blessée. La parfaite bonne foi de la jeune femme, sa douleur sincère et son désir non moins sincère de se guérir causaient plus de tourments à Maxime que ne lui en auraient infligé la coquetterie la plus raffinée. Souvent Lucienne, au retour d'une promenade qui l'avait émue, d'une lecture qui l'avait enthousiasmée, s'appuyait comme autrefois sur le bras de son mari; ses yeux cherchaient ses yeux; sa voix retrouvait d'adorables intonations; Maxime l'enveloppait alors d'un regard radieux; mais tout à coup Lucienne se taisait et détournait la tête; un fantôme se dressait dans sa mémoire impitoyable, Maxime n'était

plus pour elle que l'amant de madame Dourlas, et elle saisissait le premier prétexte venu pour s'éloigner de son mari.

Le monde soupçonna-t-il quelque secrète froideur entre ces époux si jeunes, si bien faits pour s'aimer? Nous le croyons, car plusieurs jeunes gens s'occupèrent de Lucienne beaucoup plus qu'on ne s'occupe d'ordinaire d'une jeune mariée heureuse. Parmi eux se trouvait un avocat déjà célèbre à vingt-cinq ans comme orateur et comme écrivain. Fils de proscrit, élevé dans l'exil, Giuseppe Negrici avait sucé avec le lait maternel la haine de toutes les tyrannies; plus tard, la réflexion et l'étude avaient changé en conviction sérieuse ce qui n'était d'abord chez lui qu'un instinct. — « L'âge d'or régnerait sur la terre, disait-il souvent, si on employait à organiser la liberté la dixième partie de l'intelligence et de la passion qu'on dépense pour maintenir la servitude. » — Fort de sa connaissance profonde des lois, d'observations intelligentes recueillies pendant de nombreux voyages en France, en Allemagne et en Angleterre, Giuseppe combattait avec une irrésistible puissance les arguments des adorateurs de la force et de la routine. Il était vraiment beau dans ces luttes de la parole; son visage rayonnait, ses yeux lançaient des flammes. Ses contradicteurs les plus acharnés rendaient forcément hommage à la noblesse de son caractère, à sa sincérité, car tous savaient que le jeune avocat n'aurait pas hésité à livrer aux bourreaux sa tête magnifique s'il avait cru, en agissant ainsi, avancer l'heure de la délivrance de son pays. Lucienne fut vivement émue la première fois que le hasard la mit en présence de Giuseppe Negrici, émue surtout d'un souvenir. Les idées, les espérances du jeune Florentin pour sa patrie et pour le monde ne lui semblèrent qu'un écho des idées, des espérances que lui confiait autrefois Michel. Giuseppe remarqua-t-il cette émotion? fût-il simplement frappé de la beauté de la jeune Française? Nous l'ignorons; mais à partir de ce jour, Lucienne ne put aller ni au théâtre ni dans le monde sans rencontrer Giuseppe. Une nuit, au milieu d'une fête splendide, le jeune avocat se fit présenter à madame Baldiani. Lucienne ne connaissait pas la prudence exagérée des femmes coquettes. Si elle avait remarqué parfois l'attention dont elle était l'objet de la part de Giuseppe, elle en perdit complétement le souvenir dans le tourbillonnement d'une fête, au milieu des merveilles du palais C***. Giuseppe lui proposa son bras pour parcourir les jardins; elle accepta sans hésiter, et se promena pendant une demi-heure avec le jeune avocat sous des bosquets bril-

lamment illuminés, entre les chefs-d'œuvre de la statuaire antique et les groupes non moins dignes d'admiration formés par les plus charmantes femmes de l'Italie. Giuseppe parlait de la France qu'il avait habitée jusqu'à l'âge de dix-huit ans, d'art, de littérature, surtout de ses espérances pour sa chère Italie. S'il y avait de l'émotion dans la voix du jeune homme, un éclat inaccoutumé dans son regard, Lucienne ne le remarqua pas. Aussi fut-elle très-surprise de voir Maxime s'avancer tout à coup vers elle, pâle de colère.

— Ne pensez-vous pas qu'il serait temps de vous retirer? dit-il avec un accent de despotisme inaccoutumée.

Lucienne salua Giuseppe, et quitta son bras pour prendre celui de son mari. Maxime l'entraîna rapidement vers une voiture.

Pendant le trajet du palais C*** à leur hôtel, il n'adressa pas un seul mot à sa femme; mais dès qu'ils se trouvèrent dans la vaste pièce qui leur servait de salon, il annonça brusquement à Lucienne qu'il partait le lendemain pour Paris.

— Quand vous voudrez, répondit Lucienne.

— Je supposais que vous restiez à Florence, reprit Maxime avec ironie. Vous vous croyez sans doute des droits à la plus entière liberté, et je n'entends sur ce point ni vous contredire ni vous gêner; mais il ne me convient nullement d'orner le triomphe de M. Negrici.

La seule réponse de Lucienne fut un regard si calme, si naïvement surpris, que Maxime n'osa plus parler de ses soupçons. La jeune femme se sentit beaucoup plus émue quand, après s'être excusé de sa violence, son mari lui dit avec tristesse :

— Je ne sais si vous y songez quelquefois, Lucienne, mais mon existence actuelle est intolérable. Votre résolution à mon égard a été inspirée par de nobles sentiments, je n'en veux pas douter; il eût été mille fois plus charitable cependant de me renvoyer bien loin de vous, puisque vous ne pouviez plus m'aimer. — Lucienne sentait que Maxime disait vrai; elle était mécontente d'elle-même.

« Une âme vraiment passionnée l'eût condamné sans retour, se disait-elle; une âme vraiment grande eût trouvé la force d'oublier : nature faible et inférieure, je n'ai su qu'hésiter, attendre, souffrir et faire souffrir les autres. »

Ce jugement était sévère jusqu'à l'injustice; l'hésitation, les luttes de Lucienne prouvaient, au contraire, la richesse de sa nature. Moins forte, elle eût cédé à l'indignation, au dépit, au désir de punir et de se venger; moins aimante, elle eût bientôt préféré les avantages

d'une union paisible à l'existence troublée qu'elle menait depuis six mois.

Redoutant tous les deux sans se le dire le moment où il faudrait prendre un parti définitif, Lucienne et Maxime s'arrêtèrent sur les bords du lac de Genève, au lieu de se rendre directement à Paris.

Le mois de mai commençait; ils s'établirent dans un chalet qui ne recevait qu'à l'automne ses hôtes habituels. La solitude au milieu des riants paysages qui les entourait ne fit qu'aggraver leur mal. Dans la journée, d'interminables promenades à pied, des courses à cheval dans les montagnes, des excursions en bateau sur le lac, leur procuraient une sorte d'étourdissement physique; mais le soir venu, quand ils s'asseyaient ensemble sur le rivage pour voir le soleil se coucher derrière les montagnes lointaines, il était bien rare qu'il ne sortît pas de leur bouche quelque parole amère et découragée. Un soir, après une journée pluvieuse qu'ils avaient passée chacun dans sa chambre, Lucienne et Maxime se dirigèrent, comme de coutume, vers le lac. Le ciel était uniformément sombre, l'eau, d'ordinaire si bleue, si transparente, avait les teintes noirâtres, l'aspect lourd et sinistre du plomb fondu; les sapins autour du chalet craquaient sous l'effort de la rafale; les oiseaux attardés rasaient la terre de l'aile en jetant des cris perçants.

— Ce temps me convient merveilleusement, dit tout à coup Maxime; il est juste aussi gai que ma vie.

Le vent redoubla de furie, les vagues grimpaient l'une sur l'autre en grondant; entre leurs crêtes blanchies se creusaient des gouffres béants.

Lucienne n'avait pas semblé entendre les paroles prononcées par Maxime.

— Si j'étais en ce moment au milieu du lac, reprit-il avec une irritation croissante, savez-vous, Lucienne, que ce serait fort heureux pour nous deux? Le seul service que je puisse vous rendre aujourd'hui, c'est de mourir pour vous faire libre; quant à ce qui me concerne personnellement, le fond de ce lac remplacerait assez bien les joies de notre intérieur.

Lucienne allait parler; des cris déchirants arrêtèrent la voix sur ses lèvres. A quelques centaines de pas du rivage, les vagues ballottaient un frêle bateau sans mâts et sans gouvernail; des femmes, des enfants se trouvaient à bord; on distinguait leurs gestes désespérés.

— Si je ne les sauve pas, je mourrai du moins avec eux ! s'écria Maxime. La Providence est prompte à m'exaucer !... ajouta-t-il avec ironie sans regarder Lucienne; et il s'élança vers une petite barque qu'une corde attachait au rivage. Il lui fallut quelques instants pour mettre à l'eau l'embarcation. Lucienne le laissa faire; mais, au moment où il saisissait les rames, elle se précipita vers lui.

— Reviens ! je t'en supplie ! cria-t-elle.

Après vingt minutes d'une lutte héroïque contre la tempête, Maxime toucha de nouveau la terre. Il ramenait deux hommes, trois femmes et des enfants : tous embrassaient ses mains et ses genoux en l'appelant leur ange sauveur.

Pendant ces vingt minutes Lucienne avait vu planer la mort sur la tête de Maxime; les douleurs, les rancunes du passé s'évanouirent devant cette angoisse suprême. Quand elle serra enfin son mari contre son cœur, elle crut recommencer une vie nouvelle.

CHAPITRE X.

Une faute grave en amour est comme la fêlure du verre, rien ne peut y remédier : vienne un choc, un souffle, un frémissement insensible, et tout vole en éclats. Lucienne ne tarda pas à s'en convaincre. Aucune des tortures sans dignité et sans résultat des ménages désunis ne lui fut épargnée : luttes mesquines, récriminations, humiliants soupçons, ennuis navrants, elle subit tout avec le sentiment intime de l'inutilité de sa souffrance; car elle reconnut bien vite qu'elle ne pouvait absolument rien pour le bonheur de son mari. Quant aux rêves ambitieux de Maxime, Lucienne ne les partageait plus. Dans l'atmosphère uniformément spirituelle et raisonneuse du monde parisien, la verve de Maxime, l'énergie de son accent, la naïveté de ses entraînements et de ses enthousiasmes, ses réelles aptitudes musicales pouvaient faire croire à une vocation d'artiste. Mais tous les jeunes gens qui entouraient Lucienne à Florence possédant plus ou moins ces qualités, elle ne tarda pas à y voir un héritage de race plutôt qu'un don personnel. Disons-le aussi, à part toute question de milieu, Maxime n'était plus l'homme qui avait su se faire aimer de mademoiselle de Cyntrix. Lors de sa première apparition à Sablonville, il s'était tellement identifié avec Michel

que son caractère propre n'apparaissait qu'à de rares intervalles : nobles élans, vastes desseins, tout cela semblait naturel chez lui.

On s'étonnera peut-être qu'une femme aussi distinguée que Lucienne n'ait pas eu la puissance de maintenir Maxime à la hauteur morale où l'influence d'un ami l'avait si aisément porté. Hélas! l'amour, un premier amour surtout, met presque fatalement la femme dans la complète dépendance de celui qu'elle aime. De l'amant rendu bon et généreux par le bonheur, l'imagination exaltée de l'amante fait sans effort un héros, un dieu, et les hommes capables de ne point abuser d'une telle adoration sont bien rares. Beaucoup de femmes passionnées perdent ainsi à jamais leur empire; les mieux douées ne le reconquièrent qu'après une réaction pleine de luttes et de souffrances. Là réside le secret des triomphes durables des femmes expérimentées et coquettes; l'expérience, la coquetterie préservent de cette crise. La misérable aventure qui vint clore sitôt pour Lucienne la période de l'adoration aveugle annula du même coup son bonheur et son influence sur Maxime. Si elle se permettait désormais de donner un conseil à son mari, si elle semblait désapprouver sa manière de penser ou d'agir, Maxime croyait à une tentative de domination née de ses torts antérieurs, à un désir de vengeance. Ce fut sans consulter sa femme qu'il loua, rue de Boulogne, un petit hôtel dont le prix n'était nullement en rapport avec leurs modestes revenus. L'achat de l'ameublement seul de l'hôtel entama d'une manière sensible les trois cent mille francs donnés par l'oncle Étienne à sa nièce, et au bout de quelques mois les dîners et les soirées avaient réduit des deux tiers ce capital. De telles prodigalités étaient, selon Maxime, une fructueuse spéculation. — Pour réussir à Paris, il faut y vivre comme si on avait déjà réussi, répétait-il sans cesse.

Par délicatesse, par fierté, Lucienne, dont ces prodigalités compromettaient gravement les intérêts matériels, ne tenta même pas de combattre cet aphorisme banal, de faire comprendre à son mari qu'à Paris comme ailleurs la camaraderie et les amitiés de salon sont tout à fait impuissantes à donner la célébrité. Maxime n'ayant, malgré cette réserve, aucune illusion sur l'opinion de sa femme, préféra bientôt à sa société celle de quelques compagnons de plaisir, qui ne manquaient pas de le traiter de grand homme après lui avoir emprunté de l'argent ou s'être fait payer à souper par lui. Des flâneries dans les bureaux de certains journaux et dans les coulisses des

théâtres lyriques devinrent son unique travail. Chez lui, cependant, il semblait toujours affairé, toujours préoccupé; les repas à peine terminés, il s'empressait de quitter Lucienne pour ne rentrer qu'à une heure très-avancée de la nuit.

Cet abandon faisait cruellement souffrir la pauvre femme. Le temps n'était plus où sa riche imagination donnait un but au moindre travail, à la moindre étude. — A quoi bon? se disait-elle aujourd'hui. La pensée que Maxime pouvait la tromper après une réconciliation si ardemment sollicitée n'entrait pourtant pas dans son esprit. Ce ne fut pas de jalousie qu'elle pâlit quand chez elle, au milieu d'une soirée brillante à laquelle Maxime avait invité un grand nombre d'artistes, un jeune auditeur au conseil d'État, quelque peu parent des Cyntrix, fit remarquer sans façon à sa cousine les attentions de son mari pour une cantatrice en vogue. Au ton léger dont ce jeune homme lui parla de Maxime, aux phrases passionnées qu'il ne tarda pas à soupirer, Lucienne comprit que les déceptions de son amour n'étaient un mystère pour personne, et qu'on ne voyait plus dans son union qu'une association de convenance ne pouvant en rien engager son cœur ou enchaîner sa liberté. Cette découverte l'accabla; elle sentit vaguement qu'il en était des affections comme des forteresses assiégées, dont la plus petite brèche apparente amène, dans un temps plus ou moins long, mais avec une fatalité inexorable, la ruine totale.

A quelques jours de là, Maxime conduisit à l'Opéra sa femme et madame Limières, commensale assidue de l'hôtel de la rue de Boulogne. On donnait *les Huguenots*, et l'actrice dont nous avons parlé jouait le rôle de la reine de Navarre. Après le duo du second acte, entre cette princesse et Raoul, Maxime quitta la loge, prétextant la nécessité absolue d'entretenir un compositeur qu'il entrevoyait au fond d'une baignoire d'avant-scène; il reviendrait, disait-il, sans tarder. Lucienne et madame Limières étaient encore seules, quand, à la fin du quatrième acte, l'auditeur au conseil d'État vint les saluer.

— Je ne vous demande pas de nouvelles de Maxime, dit le jeune homme avec une insouciance affectée, car je viens de l'apercevoir au milieu du nombreux cortége de Marguerite de Valois.

— J'ai chargé mon mari d'inviter mademoiselle Lamberti à notre prochaine soirée, répondit Lucienne avec un ton froid et sec.

Le quatrième acte des *Huguenots*, cette merveille de l'art musical,

fut un long supplice pour Lucienne. Maxime ne revenait pas. Elle dut permettre au jeune auditeur de la conduire chez elle. Madame Limières habitait rue Taitbout; les quelques minutes nécessaires à la voiture pour franchir la distance qui sépare cette rue de la rue de Boulogne furent tellement mises à profit par le cousin de Lucienne, que la jeune femme dut arrêter son éloquence amoureuse par une de ces leçons nettes et sévères qui coûtent tant à donner aux femmes vraiment honnêtes. Elle était encore sous l'impression de ce qui lui semblait une grave insulte, quand Maxime rentra en chantonnant vers une heure du matin.

— Ce maudit Charles m'a retenu pendant quatre heures au café pour me raconter des histoires à dormir debout, dit-il lestement; mais je te savais avec cette excellente madame Limières, je pouvais être tranquille sur ton compte.

Ce mensonge stupéfia Lucienne; Charles, c'était l'adorateur entreprenant qui venait de la quitter. Prise de vertige comme sur l'extrême bord d'un abîme, elle fit signe à Maxime de s'asseoir auprès d'elle.

— J'ai presque réussi à oublier le passé; mais n'oublie pas, je t'en supplie, que je suis à peine convalescente, dit-elle d'une voix mal articulée en serrant entre ses mains glacées les mains de son mari; n'oublie pas non plus que le bonheur est devenu plus difficile pour moi que pour les autres femmes. Surtout je t'en conjure, ne mets pas de mensonge entre nous. Je n'aurais jamais songé à m'inquiéter de tes visites à mademoiselle Lamberti, et me voilà maintenant troublée jusqu'au fond de l'âme, car ce même Charles dont tu parles a passé toute la soirée avec moi et m'a appris qu'il t'avait laissé auprès de cette femme.

Ces paroles sorties du cœur, qui appelaient une réponse affectueuse et confiante, excitèrent chez Maxime une colère violente. — N'était-il qu'un esclave soumis à l'espionnage et à la délation? Oui, il avait vu mademoiselle Lamberti; oui, il la verrait encore! Devait-il sacrifier son avenir d'artiste aux absurdes soupçons d'une femme jalouse?... On le traitait en suspect, il ne garderait dorénavant aucun ménagement; il avait menti, il mentirait demain, après demain, toujours!

Maxime ne s'apaisa que lorsque Lucienne lui annonça la résolution de se retirer à Versailles chez sa grand'mère maternelle. La vanité de Maxime prit alors un autre cours; il ne voulait pas être

quitté. A la colère succédèrent subitement les explications, les prières et les larmes.

Lucienne se laissa toucher. Une fois engagées sur la pente du pardon, les âmes généreuses ne s'arrêtent guère.

— Cette horrible crise était encore nécessaire, lui disait Maxime, je t'ai fait souffrir jusqu'ici par mon imprudence, par ma légèreté, surtout par mon ignorance de la vie. Maintenant je n'aurai plus qu'une préoccupation, qu'un soin, conjurer les dangers qui menaceront notre bonheur. D'où pourraient-ils venir, d'ailleurs, ces dangers?...

Nous l'avons dit, les dangers sont partout pour les affections que la trahison a une fois entamées. En entrant un matin chez madame Limières, Lucienne se trouva face à face avec madame Dourlas.

La femme du filateur avait obtenu de son mari l'autorisation de passer l'hiver entier à Paris. — « Sa santé l'exigeait, » — disait un médecin complaisant. L'excellent M. Dourlas, retenu à Montmorency par ses affaires, n'avait pas, quoi qu'il en coûtât à son affection, hésité à faire ce sacrifice. Il voyait avec joie ses économies de plusieurs années se convertir en bijoux et en chiffons.

Le fils aîné de madame Limières, agent de change, marié depuis peu, avait eu quelques relations d'affaires avec le filateur. Madame Coralie Dourlas sut habilement profiter de cette circonstance pour se faufiler dans les salons parisiens, sous le patronage de notre ancienne connaissance. Une déférence absolue pour les conseils de madame Limières et quelques flatteries lui obtinrent sans difficultés la première place parmi les protégés de la saison.

Lucienne ne put se défendre d'une vive émotion en revoyant la femme qui avait été l'occasion, sinon la cause, de sa première désillusion. Quant à madame Dourlas, soit insolence, soit hypocrisie, elle s'informa avec empressement de son ancien voisin de campagne, et déplora le prompt départ qui avait rompu brusquement une amitié si précieuse pour elle dans l'isolement intellectuel auquel la condamnait son exil au milieu d'une fabrique, loin du monde parisien.

Un bal avait lieu deux jours plus tard chez l'agent de change, madame Dourlas devait nécessairement y assister. En racontant à son mari la rencontre qu'elle venait de faire, Lucienne lui avoua naïvement qu'elle ne le verrait pas sans une cruelle souffrance causer avec madame Dourlas, la saluer même. Il fallait donc, malgré les promesses antérieures, renoncer au bal de M. Limières.

— Chaque jour un nouveau caprice, murmura Maxime. Pourquoi ne me défendez-vous pas de sortir seul dans les rues de Paris?

Des larmes brillèrent au bord des paupières de Lucienne.

Maxime prit son chapeau et quitta l'appartement, dont il referma bruyamment la porte derrière lui.

Ce n'était pas qu'il tînt beaucoup à rencontrer madame Dourlas; mais des camarades l'avaient plaisanté la veille, après souper, sur le rôle d'amant transi qu'il avait joué en Italie auprès de sa femme. Pour rien au monde il ne voulait paraître sous la domination de Lucienne. Dans les délicatesses d'une âme aimante, il ne vit qu'une odieuse tyrannie, et résolut de s'y soustraire une fois pour toutes.

Plus faible cependant encore que vaniteux, il s'éclipsa le soir du bal sans trahir ses projets, et de retour au logis, vers cinq heures du matin, au lieu de raconter triomphalement à sa femme les incidents de la soirée, comme il se l'était promis en partant, il inventa un roman impossible pour justifier sa rentrée tardive.

Lucienne fut si peu la dupe de son mari, qu'elle n'éprouva aucun étonnement le lendemain quand, traversant avec lui, vers cinq heures du soir le boulevard des Italiens, elle se vit arrêtée par madame Limières qu'escortait madame Dourlas, et entendit la mère de l'agent de change plaisanter Maxime sur son zèle pour la danse.

— Un collégien n'eût pas mieux fait, répétait en riant madame Limières en s'adressant à Lucienne; votre mari a valsé et polké de dix heures du soir à cinq heures du matin.

— Oh! vous exagérez, chère madame, reprit en minaudant madame Dourlas, qui, éprouvait le besoin de venger à tout prix sa vanité froissée un an auparavant par l'abandon dédaigneux de Maxime. A cinq heures moins un quart j'étais chez moi, et comme il faut, je crois, bien près d'une heure pour se rendre du haut de la rue Blanche à la rue de Fleurus, M. Baldiani, qui a eu l'extrême obligeance de m'accompagner, est parfaitement innocent des dernières polkas du bal.

Ces paroles furent pour Lucienne le coup suprême dont nous avons parlé. Appuyée sur le bras de son mari, après avoir quitté madame Limières et madame Dourlas, elle se sentit absolument seule au milieu de la foule qui circulait à ses côtés. Les souvenirs de la scène pénible qu'elle avait eue quinze jours auparavant avec Maxime, au sujet de mademoiselle Lamberti, passaient à demi effacés dans sa tête, sans plus l'émouvoir que n'auraient pu le faire les

réminiscences lointaines d'un roman lu dans les premières années de son adolescence. Maxime fredonnait un air de romance pour se donner une contenance. Le moindre reproche sorti des lèvres de sa femme l'eût fait éclater en transports de colère; mais le silence de Lucienne l'exaspérait bien davantage encore. Il y vit une bravade, une affectation de mépris, de force et de supériorité. Hors de lui, après plusieurs tentatives infructueuses pour amener une discussion, il repoussa le bras de Lucienne et s'éloigna brusquement.

Lucienne ne l'arrêta pas. Elle rentra chez elle, résolue à quitter Paris dans la matinée du lendemain.

— Vous voulez, sans doute, me faire entendre que je dois sortir d'ici au plus vite, lui dit durement Maxime, quand elle lui fit part de sa détermination; et comme Lucienne le regardait avec surprise :

— Est-ce que tout ce qui se trouve dans cette maison ne vous appartient pas? continua Maxime en s'animant. Il conviendrait peut-être à votre orgueil de me faire jouer le rôle odieux et ridicule d'un mari enrichi par la femme dont il a été le bourreau; mais n'y comptez pas. Restez dans votre hôtel, recevez, donnez des fêtes; j'irai, moi, dans le grenier que je n'aurais jamais dû quitter. Hélas! continua-t-il en s'attendrissant sur lui-même, j'y ai vécu joyeux, confiant dans l'avenir et dans mon génie; j'y retournerai le cœur mort, l'imagination vide, annulé moralement aux yeux de la société pour le reste de mes jours.

Jusqu'ici Lucienne ne s'était guère préoccupée des côtés positifs de la vie; les inextricables complications créées dans le mariage par l'enchevêtrement des sentiments et des intérêts n'avaient jamais arrêté sa pensée. Elle n'en fut que plus frappée des paroles de Maxime. Ses devoirs lui apparurent subitement sous un jour nouveau. Nulle affection ne la réclamait ailleurs. N'était-il pas plus digne d'un noble cœur d'oublier les émotions et les exigences de l'amour pour vivre auprès de Maxime en amie dévouée, que de nourrir dans l'isolement d'égoïstes rancunes et d'inutiles regrets? — Une fois le sacrifice du bonheur résolûment accompli, son existence redeviendrait tranquille et douce.

Illusion encore! Maxime ne pouvait pardonner à sa femme les torts dont il s'était rendu coupable envers elle. Jusque-là les reproches et les larmes qui constataient la dépendance de sa victime, avaient rassuré son amour-propre d'homme et d'époux; mais dès que Lucienne

montra un front serein, dès que ses manières furent imperturbablement affectueuses, l'orgueil de Maxime se révolta.

Ce calme apparent devait cacher, selon lui, un profond mépris. A partir de ce moment, il fit un crime à Lucienne de ses plus innocentes amitiés. De quoi une femme offensée entretiendrait-elle ses amis, si ce n'est des fautes de son mari?

Maxime ne manquait pas de se dépeindre lui-même comme un martyr du mariage. Il parlait sans cesse (aux femmes surtout) de sa sensibilité froissée, de ses inspirations d'artiste étouffées par la sécheresse d'âme et l'orgueilleuse froideur de sa femme. Le plaisir d'entendre accuser une personne aussi distinguée que Lucienne mis à part, celles à qui il ouvrait son cœur ne prenaient guère au sérieux ses confidences; elles étaient pour cela trop au courant de ses affaires domestiques. Maxime fut plus heureux auprès d'une femme remarquable à tous égards, qui, bien que née en France, y avait si peu vécu qu'elle s'y considérait comme une étrangère. Marguerite Daniel, avec la naïveté des grands cœurs, plaignit sincèrement Maxime jusqu'au jour où, un hasard de salon l'ayant placée auprès de Lucienne, elle se sentit prise d'une sympathie si vraie pour cette jeune femme, qu'elle ne put s'empêcher, quand elle revit Maxime, d'exprimer quelques doutes sur les vices de caractère et la dureté de cœur qu'il lui attribuait.

— Il doit y avoir un malentendu entre vous; amenez-moi au plus tôt votre femme, je la confesserai, dit-elle avec bonté.

Quelque contrariété que causât à Maxime cette demande imprévue, il dut obéir au désir de Marguerite Daniel.

Marguerite occupait une position exceptionnelle dans la société parisienne, où son apparition datait seulement de l'année précédente. Fille unique d'un diplomate français qui avait rempli des fonctions importantes dans diverses cours d'Allemagne, elle élevait deux jeunes enfants orphelins, fils d'un parent ou d'un ami.

D'ailleurs, Marguerite Daniel était-elle mariée ou veuve? On n'en savait trop rien. D'importants travaux sur l'Allemagne et sur l'Italie lui avaient valu une célébrité européenne, et, plusieurs circonstances de sa vie publique (tout artiste, tout écrivain de talent, homme ou femme, a une vie publique) ne permettant pas de mettre en doute la noblesse et la dignité de son caractère, les plus rigides n'en demandaient pas davantage pour ouvrir leurs salons à une jeune femme très-belle et réellement bonne; nous pourrions

ajouter *utile*, car une ligne de Marguerite sur un homme ou sur une œuvre n'était pas sans importance. Cette dernière considération entrait bien pour quelque chose dans l'enthousiasme qui accueillait en tout lieu Marguerite Daniel. Maxime, entre autres, flatté de l'approbation qu'elle accordait à quelques beaux vers sortis de sa plume, épuisait en son honneur le vocabulaire de la louange. Lucienne ne supposa donc pas qu'elle pût contrarier son mari en allant passer auprès de Marguerite une soirée de printemps dont elle avait vainement tenté d'abréger les heures par la lecture et par la musique.

Le hasard voulut que Maxime rentrât ce soir-là beaucoup plus tôt que de coutume; c'était la première fois depuis dix-huit mois qu'à pareille heure il lui arrivait de ne pas rencontrer Lucienne au logis.

La femme de chambre, questionnée par lui sur la sortie de sa maîtresse, n'ayant su que lui répondre, il s'abandonna aux plus injurieux soupçons.

Dans le généreux pardon de Lucienne, dans la calme indulgence avec laquelle elle supportait sa conduite, il ne vit plus que le calcul d'une femme habile, charmée d'avoir conquis par quelques ennuis passagers des droits à l'indépendance. Quand, vers minuit et demie, Lucienne arriva souriante, animée, mille fois plus belle que de coutume, car elle avait oublié dans la conversation vivante et chaleureuse de Marguerite ses soucis et ses langueurs, Maxime dut faire un violent effort sur lui-même pour ne pas éclater en reproches.

— Je vois avec plaisir que vous occupez agréablement vos soirées, dit-il avec une indifférence mal jouée.

— C'est la première fois depuis notre retour à Paris qu'il m'arrive de sortir seule le soir, répondit tranquillement Lucienne.

— Et vous comptez sans doute recommencer sans tarder?

— Mais oui.

— Il vous importe peu de savoir si ce genre de vie a mon approbation? reprit Maxime d'un ton de plus en plus agressif.

— Il doit vous importer moins encore, il me semble, que je reste dans ma chambre, quand vous êtes absent.

— Est-ce une déclaration de guerre ou une proclamation de *vos droits?* reprit Maxime tout à fait exaspéré. Eh bien! quelque motif d'indulgence que vous vous imaginiez peut-être trouver dans ma conduite personnelle, je vous déclare, une fois pour toutes, que, sur beaucoup de points, je n'admettrai jamais aucune égalité entre nous,

et pour preuve, je ne vous rends pas de compte, moi, et vous allez me dire à l'instant même d'où vous venez.

— Non, certes, repartit vivement Lucienne profondément blessée..., à moins que vous ne me le demandiez d'autre façon, reprit-elle presque aussitôt.

— Vous me bravez ouvertement! s'écria Maxime hors de lui. Nous verrons... nous verrons!

Lucienne eut pitié de son mari.

— J'ai eu tort, dit-elle avec calme, de ne pas vous avoir dit, en entrant, que je venais tout simplement de causer avec Marguerite Daniel. Voici son dernier ouvrage qu'elle a bien voulu m'offrir, ajouta Lucienne en tirant un petit volume de sa poche.

— Je vous défends de retourner chez cette femme, répondit Maxime avec violence.

— Pourquoi donc? demanda Lucienne surprise.

— Parce que cette intimité ne me convient nullement.

— Je ne l'aurais pas soupçonné en vous entendant parler de Marguerite.

— A mon point de vue d'homme, Marguerite Daniel est une femme de cœur, d'esprit et de talent; mais les femmes ne possèdent ni assez de largeur dans l'esprit, ni assez de force dans le caractère pour que certaines opinions, certaines vérités, si vous voulez, puissent sans inconvénient être professées devant elles.

— Vous le savez depuis longtemps, reprit Lucienne avec une légère ironie; l'éducation que j'ai reçue ne m'a nullement préparée à ces subtiles distinctions sur les doses de vérité qu'il est permis à une femme d'absorber sans péril; pour moi comme pour vous, Marguerite est une femme de cœur, d'esprit et de talent, dont je serais heureuse de faire mon amie.

Ainsi engagée, la discussion dégénéra en une de ces tristes querelles intimes que l'élévation de l'âme et la meilleure éducation ne parviennent pas toujours à conjurer.

Restée enfin seule, Lucienne se sentit profondément humiliée. — Que dirait ma grand'mère, si digne, si heureuse pendant quarante années de mariage? que penserait ma mère elle-même, dont mon père a, du moins, toujours respecté les goûts et les idées, si elles pouvaient savoir ce que je subis aujourd'hui? Un plus grand développement intellectuel, de plus larges aspirations devaient-ils me conduire à un degré de malheur qu'elles n'ont pas même soup-

çonné? — Lucienne ne retourna plus chez Marguerite; mais tout devenait maintenant pour Maxime occasion de tempêtes. En entrant une après-midi chez sa femme, il y trouva l'oncle Étienne. Ne doutant pas que Lucienne et son père d'adoption ne parlassent de lui, et, bien entendu, ne se livrassent à une critique amère de ses sentiments et de ses actes, il laissa voir ses soupçons sans trop de ménagement, et se permit même quelques paroles blessantes sur l'intervention des grands parents dans les jeunes ménages.

L'oncle Étienne sortit aussitôt; et à partir de ce jour n'apparut plus que rarement rue de Boulogne. — Cette brutale séparation affligea profondément Lucienne; mais ce fut un malheur bien plus grand encore pour l'oncle Étienne, que l'isolement livrait sans défense aux intrigues qu'ourdissait depuis longtemps autour de lui l'ancienne demoiselle de compagnie des Strawler, activement secondée par sa protectrice, madame Limières.

Trois mois plus tard, il entra un matin pâle et défait dans la chambre de Lucienne.

— Qu'avez-vous, mon cher oncle? s'écria la jeune femme.

— J'ai, répondit l'oncle Étienne, j'ai, ma pauvre enfant, que je me marie.

L'oncle Étienne prononça ces derniers mots à voix basse, le rouge au front. Il atteignait cependant à peine sa quarante-sixième année, et sa figure bienveillante et spirituelle était encore charmante. Mais, dès sa jeunesse, la légère difformité physique que nous avons signalée au commencement de ce récit, lui avait inspiré une douloureuse défiance de lui-même. A vingt ans, il aurait craint d'offenser une femme en lui parlant d'amour; à trente ans, il se considérait comme un vieillard. Son désintéressement des passions de l'âge viril devint bientôt si complet, que pendant toutes les années antérieures à son mariage avec Maxime, Lucienne ne mit pas un seul instant en doute que l'oncle Étienne ne fût vieux, très-vieux, à peu près du même âge que sa grand'mère tant regrettée. La pensée qu'il pût songer au mariage ne s'était jamais présentée à son esprit; une indicible expression de surprise le révéla trop clairement.

— Ma chère enfant, ajouta l'oncle Étienne avec embarras, il y a une vérité que je dois enfin m'avouer à moi-même; jusqu'ici, avec des aspirations bonnes et généreuses au fond du cœur, je n'ai absolument vécu que pour moi seul. Riche, indépendant dès ma jeunesse, j'aurais dû contribuer au bonheur des hommes de mon époque;

mais, soit incapacité morale, soit faiblesse physique, au lieu d'agir, j'ai rêvé, et je ne suis jamais sorti du rêve. Ce n'est pas assez; nous avons tous à payer une dette d'activité et de souffrance. Puisque j'ai été au-dessous des luttes de la vie publique, je dois prendre ma part des charges et des risques de l'existence privée. Voilà le principal motif de ma détermination; le second, c'est que je ne puis venir en aide à une personne malheureuse et digne d'intérêt qu'en l'épousant. — Autrement, poursuivit-il avec tristesse, autrement je ne l'aurais certes pas condamnée...

— Mon cher oncle, interrompit vivement Lucienne, laissez donc là une justification inutile : trop heureuse la femme qui passera sa vie auprès de vous.

— Qui sait? murmura l'oncle Étienne, elle est si jeune, si belle, Hortense !...

— Hortense ! s'écria Lucienne avec une sorte de terreur?

Étienne de Cyntrix fixa sur sa nièce des regards qui révélaient éloquemment qu'il n'avait pas tout dit, et que, pour la première fois peut-être, son âme aimante et passionnée était dominée par l'amour.

— Hortense a été odieusement calomniée, balbutia-t-il d'une voix à peine articulée.

Devant cette suprême angoisse Lucienne s'arrêta, l'accusation mourut sur ses lèvres. Que savait-elle de précis contre Hortense? Fort peu de chose. Elle n'avait pas lu les lettres écrites par Michel à Maxime; elle ignorait l'intrigue nouée par l'institutrice avec Léonce. La malveillance générale d'Hortense, l'ingratitude dont elle payait les soins empressés des Strawler, la vanité envieuse qui perçait dans ses regards et dans ses discours, avaient seules motivé le jugement sévère exprimé autrefois devant Michel par mademoiselle de Cyntrix. Depuis cette époque, la fuite d'Hortense en Angleterre ne laissait guère de doute à Lucienne sur la valeur morale de l'institutrice; mais parce qu'une pauvre fille sans famille, sans lien d'aucune sorte en ce monde, avait laissé envahir son âme par de mesquines passions; parce qu'elle s'était montrée un jour imprudente et faible, devait-on lui fermer à jamais la voie de la réhabilitation et du bonheur?...

Lucienne ne le crut pas; elle trouva de si bonnes paroles pour féliciter l'oncle Étienne, que l'excellent homme quitta sa nièce, la joie au cœur.

Maxime accabla Lucienne de reproches quand il apprit par elle les projets d'Étienne de Cyntrix.

— Il est affreux de laisser un honnête homme épouser une femme telle qu'Hortense, s'écriait-il hors de lui.

Cette indignation sembla incompréhensible à Lucienne jusqu'au moment où quelques mots échappés à Maxime lui apprirent que son mari avait perdu de fortes sommes à la Bourse, et qu'il comptait sur la générosité de l'oncle Étienne pour relever ses affaires.

Disons-le cependant à l'honneur de Maxime, la pensée de briser des projets de mariage si nuisibles à ses intérêts, par une dénonciation que les confidences de Michel lui rendaient si facile, n'entra pas dans son esprit. Quinze jours après la scène intime que nous venons de raconter, il assistait avec une gravité convenable aux noces de l'institutrice, qui, dès le lendemain de ce grand jour, partit pour l'Italie avec l'heureux Étienne.

La révélation arrachée à Maxime par le désappointement et par la colère ne fut que trop tôt confirmée. Les garçons de la Banque de France, les fournisseurs de toute sorte assaillirent l'hôtel de la rue de Boulogne.

— Renvoyons nos domestiques, vendons ce somptueux mobilier et changeons d'appartement, disait Lucienne à son mari.

— Pour rien au monde! Je n'entends pas faire rire de moi, répondait impérieusement Maxime. — Persécuter un homme de mon espèce pour quelques misérables billets de banque! — Je leur apprendrai ce que l'or me coûte, à moi! En quelques journées de travail j'en veux gagner dix fois plus qu'ils n'en réclament pour le leur jeter à la face.

Après ces rodomontades, Maxime, tout à fait perdu comme artiste par quatre années d'oisiveté fastueuse, s'empressait de fuir l'hôtel, où il laissait Lucienne se débattre comme elle le pouvait contre les réclamations insolentes des créanciers.

Plusieurs camarades de plaisir s'étant donné la satisfaction de plaindre bien haut, en face, et de railler à voix basse, mais assez intelligible, l'artiste amphitryon, dont le luxe les avait longtemps éclipsés, la vanité méridionale de Maxime s'exalta jusqu'à la démence. L'hôtel de la rue de Bourgogne vit encore des dîners, des bals : — « La fortune revient toujours à ceux qui osent lui tenir tête, » répétait fiévreusement Maxime. — Plus d'une fois Lucienne dut recevoir ses hôtes le sourire aux lèvres, après avoir subi d'humiliantes réclamations d'argent de la part d'une femme de chambre ou d'un laquais.

Cette lutte insensée, dans laquelle s'engloutirent les derniers dé-

bris des trois cent mille francs de l'oncle Étienne, dura près d'une année. Raconter les crises intimes, les injustes récriminations, les réquisitoires incessants contre la société, la femme, le mariage, qui vinrent aggraver, pour Lucienne, les hontes et les douleurs d'un imminent désastre, ce serait réveiller des souvenirs mal endormis dans plus d'une mémoire. — Combien de ménages parisiens traversent un jour ou l'autre, plus ou moins rapidement, cette géhenne de la dette, des ambitions déçues et de la splendeur apparente recouvrant mal une profonde détresse!

Les choses en vinrent au point que Lucienne éprouva une sorte de soulagement d'esprit, le jour où son mari lui annonça qu'il partait pour Milan en compagnie d'un premier ténor du Théâtre-Italien, et que cet ami se chargeait de son succès en Italie. Maxime n'était pas fait, disait-il avec une emphase dédaigneuse, pour les luttes mesquines de la vie parisienne. — A sa nature d'artiste il fallait un milieu sympathique et enthousiaste. — On l'avait étouffé en France. — La terre du soleil et des arts lui rendrait tout son génie!.....

MAX VALREY.

(La suite à la prochaine livraison.)

DE L'ART RELIGIEUX DES GRECS

I

LE CULTE AUX TEMPS HÉROIQUES.

Toute religion se compose de deux éléments, le dogme, c'est-à-dire l'ensemble des opinions du peuple sur le monde et sur l'homme, et le culte, manifestation extérieure des croyances populaires. J'ai essayé de montrer[1] que la poésie avait été la forme spontanée du dogme hellénique; je chercherai à établir de même que le culte a trouvé chez les Grecs son expression naturelle dans les autres branches de l'art, et particulièrement dans la plastique. Dans les phases successives de la civilisation grecque, on peut suivre le développement parallèle du culte et de l'art, comme celui de la poésie et du dogme. Ainsi l'histoire de cette civilisation est inséparable de celle du polythéisme, qui peut seul expliquer le mouvement intellectuel de la Grèce aussi bien que sa morale politique, puisque la morale n'est que l'application de l'idéal religieux à la vie sociale, et se rattache au dogme comme une conséquence à son principe. Mais, ayant fait ailleurs[2] une étude particulière de la morale de l'hellénisme, je n'ai pas à y revenir ici.

Dans l'ordre logique, le dogme précède le culte; la parole est la première création de l'homme, et la poésie est la première forme de l'art. Mais dans l'ordre historique, cette succession ne peut être rigoureusement admise; la vie intellectuelle et morale est complexe comme la vie physique, et les éléments qui la constituent n'apparaissent jamais isolément. Aucune croyance ne peut exister sans se manifester aussitôt par des signes extérieurs; la parole est inséparable de la mimique, et la parole rhythmée, la poésie, qui à l'origine se confond avec la musique, est inséparable de la mimique rhythmée qui est la danse. Les arts plastiques, qui emploient une matière extérieure, ne peuvent apparaître que plus tard, quand l'homme, affran-

1. *De la Poésie sacrée des Grecs; Revue Nationale* du 25 mai 1861.
2. *De la morale avant les philosophes*, 1 vol., Didot, 1860.

chi de la domination des forces extérieures, fait servir la nature non-seulement à la satisfaction de ses besoins, mais à l'expression de ses pensées. Cette apparition tardive des arts plastiques permet d'en étudier les origines sans remonter beaucoup au delà de la période historique. Mais si nous voulons nous former une idée du culte primitif de la Grèce, l'absence de monuments littéraires antérieurs aux poëmes homériques nous réduit à de simples conjectures. A la vérité, ces conjectures peuvent être appuyées par des rapprochements entre les Grecs et d'autres peuples de la même famille, et les Védas, qui aident à comprendre les plus anciens mythes de la Grèce, peuvent quelquefois faire deviner les plus anciennes formes du culte hellénique. Il y a même des caractères généraux communs à toutes les religions primitives, et il faut commencer par les indiquer brièvement avant d'étudier les caractères particuliers du culte des Grecs.

La religion tient une si large place dans les civilisations naissantes, qu'on peut à peine y distinguer le culte des actes les plus ordinaires de la vie. L'existence de l'homme est encore confondue avec celle de la nature; les puissances extérieures l'enveloppent et le pénètrent; il les sent en lui et hors de lui; il les voit, il les entend, il les respire; chaque mouvement, chaque sensation l'imprègne d'une vie divine. Ce caractère profondément religieux de la jeunesse des peuples est très-difficile à comprendre dans une civilisation avancée; on se laisse aller beaucoup trop souvent à traiter de matérialisme grossier ce sentiment intime de la vie universelle, et de fétichisme absurde les témoignages vénérables par leur naïveté même de cette perpétuelle adoration des causes inconnues, les expressions vives et limpides de la religion sincère des premiers jours.

L'éclosion spontanée de l'idée religieuse devant la nature se révèle par ces alternatives de joie et de crainte qui caractérisent les grands étonnements de l'enfance; c'est à la fois une reconnaissance sans borne pour l'immense bienfait de la vie et la vague inquiétude qu'inspire à l'homme la conscience de sa faiblesse en présence de tant de grandeur. Mais dans la prédominance de ces deux sentiments se dessinent déjà les dispositions natives des races; chacune garde la trace ineffaçable de ses premières impressions : on comprend la terreur humiliée de l'homme dans les déserts de sable, où une seule force vivante, le simoun, remplit de sa dévorante immensité les muettes solitudes; mais ce n'est pas la crainte qui a révélé les Dieux de la Grèce : pour cette race heureuse, née sous un ciel clément, ber-

cée par la voix des sources chantantes, caressée de fraîches brises sur la mousse épaisse des bois, le premier réveil fut un enchantement, la première parole une bénédiction. Les Aryas de l'Inde, ces frères aînés des Grecs, ont conservé dans leurs hymnes un écho de ces admirations joyeuses devant le merveilleux spectacle des premières aurores. C'étaient des élans sans fin, des extases toujours nouvelles, l'éclatante gaieté de l'enfant qui joue au soleil, heureux de se sentir vivre, tendant la main vers tous les trésors qui l'entourent, saluant de la voix toutes les magnificences de la terre et du ciel.

Après ce premier débordement d'admiration, qui retentit comme un chant de victoire [1], s'épanchent les intarissables remercîments de ce peuple nouveau-né à la terre fleurie qui est son berceau, au ciel bleu qui le couvre, à l'air vivifiant qui le nourrit, aux fraîches eaux qui le désaltèrent, à la tiède lumière qui l'inonde; et comme il n'a rien à donner que ce qu'il a reçu, il veut, du moins, rendre à ses bienfaiteurs une part de leurs bienfaits. Cette eucharistie primitive, ces offrandes de fruits et de lait, ou d'une liqueur sacrée que les Aryas de l'Inde nommaient Soma, furent la plus ancienne forme du culte. La légende de Caïn et d'Abel semble prouver que chez les Sémites les sacrifices sanglants furent préférés, dès l'origine, à l'offrande des fruits de la terre; mais il paraît en avoir été autrement dans la race indo-européenne, et en particulier chez les Grecs, où l'usage des offrandes non sanglantes, consacré par les plus anciennes traditions, se conserva jusqu'à la fin du polythéisme dans quelques vieux sanctuaires. Selon Pausanias (VIII, 42), à Phigalie, en Arcadie, on n'offrait à Dèmèter la Noire, dont le culte remontait à l'époque pélasgique, que des fruits, des rayons de miel et des toisons de brebis. Pausanias dit encore (I, 26) que devant l'Érechteion d'Athènes était un autel consacré à Zeus Très-Haut, sur lequel on n'offrait pas de victimes, mais seulement des libations; et dans un autre passage (VIII, 2), il attribue cet usage à Kekrops, l'ancêtre mythique des Athéniens. Selon Porphyre, on gardait à Éleusis trois lois qui remontaient à Dèmèter elle-même : « Honore tes parents. Offre aux Dieux des fruits. Ne tue pas les animaux. »

A ces témoignages positifs de la pureté du culte primitif de la

1. « Je chanterai la victoire d'Indra, celle qu'hier a remportée l'archer : il a vaincu Ahi, il a partagé les ondes, il a frappé le premier-né des nuages. » Rig-Véda.

Grèce, on a opposé quelques légendes de sacrifices humains. Mais si la Bible contient des traditions du même genre sans qu'on puisse accuser la religion des Juifs d'un usage qui a déshonoré celle des Phéniciens et d'autres peuples barbares, tout ce que nous savons de la douceur des mœurs grecques proteste encore davantage contre une pareille aberration du sentiment religieux. Il n'y en a d'ailleurs aucune trace dans Homère; quand Achille immole des captifs troyens sur le tombeau de Patrocle, après avoir éloigné tous les autres chefs, c'est un acte de colère impie, manifestement condamné par le poëte. Dans la légende d'Iphigénie, imaginée par les poëtes postérieurs, une biche est substituée à la jeune fille par Artémis, comme un bélier est substitué à Isaac dans le sacrifice d'Abraham. La punition de Lycaon et de Tantale prouve également la réprobation des Dieux de la Grèce pour ces sacrifices impies usités chez les barbares. Le sacrifice même des animaux avait soulevé, dans l'origine, une vive répugnance, comme l'atteste une cérémonie bizarre rapportée par Pausanias (I, 24 et 28) : dans le temple de Zeus Polieus à Athènes, on plaçait de l'orge et du froment sur l'autel, et on y amenait un bœuf; l'animal dévorait l'offrande, et le prêtre, comme pour punir ce larcin, lui lançait une hache et se sauvait aussitôt. Les assistants, feignant de n'avoir pas vu l'auteur du meurtre, mettaient en jugement la hache, et l'absolvaient comme ayant agi sans discernement.

Il est probable que, les fruits et le lait ne suffisant plus à la nourriture de l'homme, on offrit aux Dieux les victimes pour adoucir les scrupules qu'on éprouvait à les immoler. On voit par Homère qu'on ne tuait pas un animal sans l'avoir consacré aux Dieux; mais les Dieux se contentaient des prémices, les assistants se partageaient le reste. Malgré les railleries de la philosophie, il n'y a rien de plus respectable que cette pieuse coutume d'offrir aux Dieux une part de la nourriture de l'homme; c'est la naïve reconnaissance de l'enfant qui veut vous faire goûter aux fruits et aux gâteaux que vous lui donnez. Les repas, toujours consacrés par le sacrifice, sont appelés par Hésiode les *banquets des Dieux;* la Bible dit de même *leem Elohim*. Comme des rois qui honorent leurs serviteurs en s'asseyant à leur table, les Dieux sanctifiaient le repas de l'homme par leur présence invisible; on chargeait la flamme de leur en porter une part, et la fumée du sacrifice montait vers le ciel. Bien des expressions qui sont restées dans les religions modernes rappellent cet usage, comme nos toasts rappellent les libations; mais il faut oublier un instant ce que nos repas

ont de vulgaire et de grossier pour comprendre les sentiments religieux qui remplissaient l'homme à la pensée du renouvellement quotidien de la vie par la nourriture.

Les traditions poétiques ont gardé le souvenir de cet âge d'or où l'homme s'asseyait à la table des Dieux, comme un enfant à la table bénie de sa famille : « Les Dieux, » dit Alkinoos, « sont toujours présents à nos magnifiques hécatombes; ils viennent s'asseoir parmi nous et prennent part à nos repas. » (*Odyss.*, XII, 201.) Dans la description du banquet des Phéakiens, il y a un reflet de la joie religieuse qui animait ces agapes de la communion primitive. Rien n'est plus simple et plus sobre que ce repas hospitalier, mais il est accompagné par la musique et les hymnes, et se termine par des exercices de force et d'adresse, et surtout par des danses; « car il n'y a rien de plus noble pour l'homme, » dit le poëte, « que l'exercice des pieds et des mains. » Les Grecs ne croyaient pas pouvoir offrir aux Dieux de spectacle plus agréable que la joie de l'homme et le libre développement des nobles facultés qu'il a reçues d'eux.

On trouve le même caractère dans le culte des morts, qui forme une partie si importante du polythéisme; pour honorer les héros, on se livre autour de leur bûcher aux exercices qui les réjouissaient pendant leur vie. L'avant-dernier chant de l'*Iliade* est consacré à la description des jeux funèbres célébrés aux funérailles de Patrocle. Ce héros paraît même la personnification des honneurs rendus aux ancêtres; tel est le sens de son nom, et on sait que la tendance à donner un corps à toutes les idées est un des caractères du génie poétique des Grecs; c'est ainsi que le chant funèbre s'est personnifié dans Linos, l'industrie et l'art dans Dédale. De même, cet ami fidèle, ce compagnon inséparable dans l'adversité comme dans la lutte, c'est la *gloire de nos pères*, πατρῶν κλέος; la pensée de leur mort à venger, pensée salutaire et fortifiante, qui fait oublier aux héros leurs divisions funestes, les arrache au lâche repos, les fait sortir de la tente et les ramène, ardents et irrésistibles, dans le sanglant tourbillon de la mêlée humaine. Et après la victoire, les grandes funérailles, et, autour de l'immense bûcher, les luttes et les courses de chars, et les prix splendides, doivent perpétuer le souvenir des amis qu'on pleure et qu'on ira bientôt rejoindre; car l'urne reste ouverte, nos cendres se mêleront à leurs cendres, et leur âme nous attend dans les demeures de l'Invisible. Dans la description des jeux funèbres en l'honneur de Patrocle, le poëte rappelle en passant quelques funérailles fameuses

de héros anciens, Œdipe, Amarynkeus. L'*Odyssée* contient un rapide et magnifique tableau de celles d'Achille. C'est l'âme d'Agamemnon qui s'adresse ainsi à l'âme d'Achille dans les demeures d'Aïdès :

« Heureux fils de Pélée, Achille, pareil aux Dieux, qui es mort dans Troie, loin d'Argos, et autour de toi tombèrent les fils les plus braves des Troyens et des Achéens, en combattant pour ton corps; et toi, dans un tourbillon de poussière, tu étais couché, grand sur un grand espace, oublieux des chevaux et des chars. Nous, tout le jour, nous avons combattu, et la lutte n'eût pas eu de terme si Zeus ne l'eût arrêtée par un ouragan. Mais, après t'avoir transporté vers les nefs, nous avons déposé sur un lit ton beau corps purifié par l'eau tiède et l'huile; et à l'entour, les Danaëns versaient d'abondantes larmes chaudes et coupaient leurs chevelures. Et ta mère, ayant appris la nouvelle, sortit des flots avec les immortelles marines; une effrayante clameur s'éleva sur les ondes, et un tremblement saisit tous les fils des Achéens. Sans doute, ils se seraient rués vers les nefs creuses, si un homme plein de science et de vieux souvenirs ne les eût arrêtés, Nestor, dont souvent on avait éprouvé les excellents conseils; bienveillant et sage, il les rassembla et leur dit : « Arrêtez-vous, Argiens, ne fuyez pas, jeunes gens achéens; cette mère sort des flots avec les immortelles marines pour contempler son fils mort. » Il dit, et les magnanimes Achéens cessèrent de craindre. Et autour de toi se tenaient les jeunes filles du vieillard de la mer, poussant des hurlements lamentables, et elles te couvrirent de vêtements immortels. Et toutes les neuf Muses alternaient de leur belle voix un chant funèbre; tu n'aurais trouvé personne qui ne pleurât parmi les Argiens, tant nous avait émus la Muse harmonieuse. Dix-sept nuits et autant de jours, nous t'avons pleuré tous, Dieux immortels et hommes mortels. Le dix-huitième jour, nous te livrâmes au feu, immolant autour de toi de nombreuses brebis grasses et des vaches aux cornes arquées; et tu brûlais dans le vêtement des Dieux, enduit de beaucoup d'huile et de doux miel; et nombreux autour du bûcher, s'élancèrent sous leurs armes les fils des Achéens, piétons et cavaliers; et il s'éleva un grand tumulte. Mais, quand la flamme d'Hèphaistos t'eut consumé, Achille, dès l'aurore nous recueillîmes tes os blancs avec du vin pur et de l'huile, et ta mère nous donna une urne d'or à deux anses; elle disait que c'était un don de Dionysos et un ouvrage du fameux Hèphaistos. C'est là que sont renfermés tes os blancs, illustre Achille, avec ceux de Patrocle, fils de Menoitios, et

séparément ceux d'Antilochos que tu estimais par-dessus tous tes autres compagnons, depuis la mort de Patrocle. Et ensuite, nous tous, l'armée sacrée des Argiens guerriers, nous avons élevé une grande et glorieuse tombe sur la pointe du rivage, près du large Hellespont, pour qu'elle fût aperçue de loin en mer par les hommes qui vivent maintenant et ceux qui naîtront dans l'avenir. Et ta mère, ayant demandé aux Dieux des prix magnifiques, les proposa dans l'assemblée aux plus braves des Achéens. Je me suis déjà trouvé aux funérailles de bien des héros, quand les jeunes gens mettent leur ceinture et concourent pour les prix à la mort d'un roi; mais jamais je n'ai été saisi d'admiration comme devant les prix magnifiques que proposa sur ta tombe Thétis aux pieds d'argent; car tu étais bien cher aux Dieux. Ainsi, même après la mort ton nom n'a pas péri; mais toujours, Achille, ta grande gloire sera célébrée parmi tous les hommes. »

Ces chants des Muses en l'honneur d'Achille rappellent le concours de chant qui fut ouvert aux funérailles d'Amphidamas et auquel Hésiode fait allusion dans les *Travaux et Jours* (v. 651). La musique et la poésie contribuaient, aussi bien que la lutte et les exercices du corps, à ces cérémonies religieuses. Hésiode parle du trépied qui fut le prix de sa victoire, et qu'il consacra aux Muses de l'Hélicon. Une légende très-postérieure donne Homère pour concurrent à Hésiode dans cette lutte poétique; mais Hésiode ne nomme pas ses rivaux. Dans un fragment qui lui est attribué, il dit qu'Homère et lui chantèrent des hymnes en l'honneur d'Apollon aux fêtes de Délos. L'hymne homérique à Apollon parle (v. 147) de ces fêtes célébrées par les Ioniens et des concours de pugilat, de danse et de chant qui les accompagnaient. Il y a là en germe tout ce qui composera les fêtes religieuses aux époques suivantes : les premières formes de l'art, la musique et la poésie, la gymnastique et la danse, caractérisent, dès l'origine, chez les Grecs le culte des Dieux et le culte des morts. L'oraison funèbre même, qui sera plus tard une des gloires de l'éloquence grecque, a son modèle dans les discours prononcés dans l'*Iliade* autour du cadavre d'Hector dans la maison de Priam.

Après le chant et la danse naquit l'architecture. Tant que les Grecs menèrent une vie nomade, il ne pouvait y avoir de temples, et il n'en était d'ailleurs nul besoin; les Dieux se manifestaient dans chaque partie de la nature, et l'homme se sentait partout en leur présence. Ils habitaient avec lui dans les champs où il menait paître ses

troupeaux, dans les forêts qui le protégeaient de leurs ombres, dans les grottes où il s'abritait contre les intempéries de l'air, et ces premières demeures des hommes restèrent consacrées pour les générations suivantes comme les plus anciennes demeures des Dieux. Les cimes des montagnes, les hauteurs voisines du ciel étaient généralement consacrées aux Dieux du ciel et particulièrement à Zeus; les grottes d'où sortaient des sources étaient consacrées aux Nymphes, divinités des fontaines; tel était l'antre des Nymphes décrit dans l'*Odyssée*. Les légendes primitives, qui font naître les Dieux dans les antres, s'expliquent par la comparaison de la nuit avec une caverne profonde, d'où s'échappent le matin toutes les magnificences du jour. Les bois sacrés, ἄλση, avec leurs terreurs mystérieuses, semblent aussi plus spécialement habités par les Dieux; c'est là que s'élevèrent les premiers sanctuaires, notamment celui de Dodone, le siége le plus vénéré de la religion des Pélasges. Les premiers autels étaient des monceaux de pierres ou des tertres de gazon, Quand les hommes commencèrent à marquer les limites des champs, il y eut des enclos réservés pour les Dieux, τέμενη (de τέμνω, couper, faire les parts); quand ils commencèrent à se construire des demeures fixes, il y eut aussi des habitations pour les Dieux, ναοί (de ναίω, habiter). C'est avec raison que Vitruve fait dériver le temple grec de la cabane; cette forme primitive, consacrée par la tradition, se conserva jusqu'à la fin du polythéisme. Il y a quelques-unes des conditions de l'architecture sacrée qui rappellent le temps où les Dieux n'avaient pas de simulacres, et ne révélaient leur présence que par leurs manifestations naturelles : tel est l'usage de placer l'entrée des temples du côté de l'Orient, et celui d'ouvrir une partie du toit (hypæthre) pour laisser apercevoir le ciel, *ut videatur divum*, dit Varron.

Peu à peu, cependant, l'habitude de considérer les temples comme les habitations des Dieux, θεῶν μάκαρῶν ἱεροὶ δόμοι, entraîna par une conséquence très-naturelle le besoin d'y établir des signes permanents de leur présence. Ces signes matériels n'étaient pas considérés comme des portraits des Dieux; ils étaient simplement destinés à les rappeler constamment à la pensée, ils tenaient dans les temples la place des maîtres invisibles de ces demeures sacrées. Tel était le sceptre d'Agamemnon, fabriqué pour Zeus par Hèphaistos, qui était encore l'objet d'un culte à Chéronée du temps de Pausanias (IX, 40). Le fétichisme, malgré le suprême dédain des époques irréligieuses,

répond à un des besoins les plus naturels de l'âme humaine. Toute idée a besoin d'une expression, et cette expression, pour être arbitraire, n'en est pas moins légitime; c'est aussi par une convention arbitraire que nous représentons une idée par un mot; il n'est pas plus difficile de la représenter par une forme; c'est un langage muet qui s'adresse aux yeux au lieu de s'adresser aux oreilles; mais qu'une pensée se traduise par un son de la voix humaine ou par un hiéroglyphe, il y a toujours la même distance entre le signe et la chose signifiée. Rien ne semblait plus simple aux Grecs que de rappeler l'idée d'un Dieu au moyen d'un attribut caractéristique, de figurer, par exemple, Hermès par un caducée, Poseidon par un trident, Arès ou Athènè par une lance. Les animaux symboliques de l'Égypte, les bétyles des peuples sémitiques, les piliers de bois ou les colonnes de pierre que les Grecs primitifs consacraient dans leurs temples, n'ont rien de plus risible que les mots d'une langue étrangère. L'image la plus grossière peut devenir, par la consécration, le symbole de l'idée la plus élevée : dans le temple des Dioscures, à Sparte, il y avait deux poutres verticales réunies par deux traverses; on pouvait y voir, l'imagination aidant, un emblème d'union, deux frères se tenant embrassés.

L'origine des hermès, qui furent les premières idoles des Grecs, se rattache à un usage qui caractérise bien la naïve charité des premiers âges. On écartait les pierres des chemins, et on en formait des monceaux consacrés à Hermès, le Dieu des routes et des voyageurs, l'intermédiaire universel. Sur ces tas de pierres, ἕρμαια, on laissait une offrande, ce qu'on voulait ou ce qu'on pouvait, et s'il passait par là un voyageur affamé, il s'écriait : κοινὸς Ερμῆς, Hermès est pour tout le monde, et il mangeait l'offrande en remerciant le Dieu bienfaisant des trouvailles; et s'il n'avait rien à offrir à son tour, il apportait du moins une pierre à l'autel où il s'était reposé; cela nettoyait la route (Suidas, v° ἕρμαιον, et Cornutus). A tous les carrefours, à tous les angles des chemins, se dressaient des bornes au pied desquelles s'amassaient peu à peu les cailloux de l'hermaion; chacun en mettait une à l'entrée de son verger ou de son champ pour en marquer la limite. Quand on rentrait le soir, on apercevait son hermès, debout au bord de la route, et on le saluait comme un ami qui vous attend sur le seuil, comme un bon chien[1] de garde qui a veillé sur

1. *Sarameya,* le prototype védique d'Hermès, est la chienne de l'aurore. Cf. *latrator Anubis.*

vos biens en votre absence. Si on retrouvait tout en bon état, c'était certainement un effet de la vigilance de ce fidèle gardien des portes (πυληδόκος). Si les fruits abondaient dans le verger, si les troupeaux se multipliaient dans l'étable, on le devait à ce Dieu utile (ἐριούνος), au Dieu du gain, au Dieu de la fécondité, qui unit les mâles aux femelles, et cet attribut si précieux pour les cultivateurs et les bergers, on le rappelait en sculptant grossièrement sur les hermès un symbole dont la crudité ne choquait personne à ces époques religieuses, et ne rappelait rien de plus que le mystère sacré de la naissance des êtres. On y sculptait aussi une tête et des saillies à la place des bras, pour suspendre des couronnes. Ces hermès primitifs, sous forme de piliers quadrangulaires, restèrent toujours en grand honneur chez les peuples agricoles et pélasgiques, notamment dans l'Arcadie, où Pausanias en vit un grand nombre, et dans l'Attique, où les Pisistratides en firent dresser sur toutes les routes et y firent graver l'indication du chemin et des sentences morales. La mutilation de ces hermès, au temps de la guerre du Péloponèse, fut regardée comme un sacrilége par le peuple et amena l'exil d'Alcibiade.

Tous les anciens simulacres des Dieux, ἀγάλματα, avaient des formes analogues, et le mot d'hermès est devenu un terme générique pour ces images primitives. A Pharæ, en Achaïe, Pausanias dit avoir vu une trentaine de piliers de pierre honorés comme statues des Dieux, et il ajoute (VII, 22) que dans l'origine tous les Grecs représentaient les Dieux de cette manière. C'est sous des emblèmes de ce genre qu'on adorait Éros à Thespies, les Charités à Orchomène, Zeus et Artémis à Sicyone (Pausan., IX, 27, 38, II, 9). Les plus vieilles représentations de Dionysos ressemblaient beaucoup à celles d'Hermès; on voit, dans un bas-relief du musée Worsley, des paysans occupés à laver un hermès de Dionysos. La piété naïve des anciens croyait honorer les Dieux en soignant leurs images ; on les habillait, on les chargeait d'ornements, comme cela se fait encore aujourd'hui dans les pays catholiques. A mesure que l'industrie se développait, on offrait aux Dieux les prémices de ces richesses nouvelles, des armes, des tissus, des trépieds, des vases, comme on leur avait offert dans l'origine les prémices de l'agriculture et des troupeaux. Pour revêtir les simulacres des attributs distinctifs des divinités qu'ils devaient représenter, il fallait bien leur donner une sorte de forme humaine; les piliers carrés devenaient des mannequins et bientôt de véritables statues. C'est ainsi que le fétichisme primitif se trans-

forma peu à peu en ce qu'on a nommé l'idolâtrie, ou culte des images. Cette expression particulière du sentiment religieux, après avoir donné naissance à un art dans lequel la Grèce n'a jamais été égalée, la sculpture, fut plus tard l'objet des attaques passionnées d'une religion nouvelle; mais la tendance à représenter les idées religieuses par des formes plastiques est tellement inhérente au génie de notre race, qu'au lendemain de la chute du polythéisme on la vit renaître, en dépit des traditions sémitiques qui avaient renversé la religion nationale, et l'art religieux n'a pu disparaître que très-tard et seulement chez les peuples de la famille germanique où le goût des spéculations abstraites l'emporte sur le sentiment de la forme et de la beauté.

Le passage graduel des formes symboliques aux formes imitatives dut être facilité par l'emploi du bois pour la plupart des simulacres consacrés dans les temples. Il ne fallait pas beaucoup d'efforts pour ajouter une tête et des bras grossièrement sculptés à ces piliers de bois qu'on habillait ensuite comme des poupées, et les Grecs n'avaient pas besoin des leçons de l'Égypte pour faire ce que font encore aujourd'hui tous les peuples sauvages. D'ailleurs, le caractère historique des anciennes colonies égyptiennes est loin d'être démontré, et les relations suivies de l'Égypte avec la Grèce ne remontent pas au delà du règne de Psammitique. L'influence des Phéniciens et des peuples de l'Asie Mineure paraît moins contestable, du moins dans les arts industriels. Homère parle d'étoffes et de vases venant de Sidon, cependant il faut remarquer qu'il décrit aussi des ouvrages du même genre exécutés par des Grecs, par exemple la tapisserie d'Hélène, celle de Pénélope, le costume d'Ulysse, les belles armes d'Agamemnon. La description du bouclier d'Achille ne peut être prise que pour une œuvre d'imagination, ainsi que celle du bouclier d'Hèrakles dans Hésiode; mais il est vraisemblable que les éléments en sont empruntés à des œuvres réelles que les rhapsodes et leurs auditeurs avaient souvent sous les yeux. Le travail des métaux et surtout la fabrication des belles armes durent se développer rapidement dans une société guerrière et douée du sentiment inné de l'art.

Il y a, dans l'*Iliade* et dans les *Travaux et Jours*, des allusions à la poterie, et le four à potier est décrit dans un petit poëme attribué à Homère. Le développement de la céramique dut faire naître de bonne heure la peinture sur vases; cependant il n'y a aucune men-

tion de la peinture proprement dite dans Homère, tandis qu'il y est quelquefois question de statues. A la vérité le fameux cheval de bois, mentionné dans l'*Odyssée*, appartient au domaine de la poésie, ainsi que les servantes d'or d'Hèphaistos, qui sont douées du mouvement et de la parole; les statues qui ornent la demeure d'Alkinoos ne paraissent guère plus réelles, mais la statue d'Athènè, à Troie, n'a aucun caractère merveilleux; c'est une idole, un δρέτας, comme le poëte et ses contemporains pouvaient en voir dans les temples. Le voile déposé sur les genoux de la déesse indique qu'elle était assise, et cette attitude devait être commune, car elle explique la phrase d'Homère: « L'avenir est sur les genoux des Dieux. » Quant aux temples de l'époque héroïque, quoique Homère en parle souvent, il est difficile de s'en faire une idée d'après ses poëmes; on peut seulement supposer que les habitations des Dieux ne différaient pas beaucoup de celles des chefs, car les mêmes expressions servent à désigner les unes et les autres (δόμος, ναός, μέγαρον). La distinction entre l'architecture religieuse et l'architecture civile est d'autant moins tranchée que les Dieux, outre leurs demeures spéciales, habitent toujours les demeures des hommes, où ils ont des autels et probablement des simulacres. Ainsi, quand Athènè quitte l'île des Phéakiens, elle se retire dans la maison d'Érechtée. Les rois, qui ne sont que les principaux citoyens de ces républiques primitives, offraient chez eux des sacrifices terminés par des repas publics. Dans la cour d'entrée de chaque maison il y avait un autel de Zeus Herkeios; la porte était consacrée à Hermès, et la pierre du foyer à Hestia.

Les vestiges qui subsistent encore de l'ancienne architecture des Grecs ne peuvent suppléer à l'insuffisance des descriptions d'Homère. Parmi les monuments cyclopéens ou pélasgiques, il n'y a pas de ruines de temples; ce sont des murs de citadelles, des enceintes fortifiées, d'une construction dont l'originalité éloigne toute idée d'une influence étrangère, et dont l'immobile solidité défie l'action du temps. Rien n'empêche de croire qu'à la même époque où on construisait ces indestructibles forteresses de pierre, pour mettre les richesses de la tribu, et au besoin la population elle-même, à l'abri d'une descente de pirates ou de l'invasion d'une tribu ennemie, les maisons des citoyens, chefs ou peuple, et même celles des Dieux, fussent bâties en charpente, ce qui expliquerait pourquoi on n'en trouve plus de trace. Ces demeures étaient d'ailleurs plus ou moins ornées, selon leur importance, et assez souvent revêtues à l'intérieur

de plaques métalliques, comme on en peut juger par les descriptions des appartements d'Alkinoos, de Ménélas et d'Ulysse. On ne connaît qu'un seul ouvrage de sculpture qui paraisse contemporain des monuments pélasgiques, ce sont les deux lions de pierre qui surmontent la porte de Mykènes. Les statues de bois ou de métal, probablement plus nombreuses, n'ont pu échapper à la destruction.

Une autre classe de monuments de l'époque héroïque dont il reste des ruines, ce sont les trésors, qu'on croit avoir été destinés à renfermer des armes ou des objets précieux. Le type le mieux conservé des monuments de ce genre est le trésor d'Atrée, à Mykènes. C'est une construction souterraine composée d'une voûte parabolique, dont les assises circulaires sont posées en encorbellement les unes sur les autres et terminées par une pierre unique servant de clef, et, en outre, d'une petite salle taillée dans le roc et communiquant avec la voûte circulaire, et d'un passage à ciel ouvert qui s'ouvre sur la voûte par une porte surmontée de deux énormes linteaux de pierre. Le trésor de Minyas, près d'Orchomène, un des monuments les plus remarquables de la Grèce, selon Pausanias, était très-supérieur par ses dimensions à celui de Mykènes. La salle circulaire est détruite, mais la porte d'entrée existe encore; l'architrave, d'un seul bloc, a environ cinq mètres de longueur et un mètre d'épaisseur. Si on admet que ces édifices souterrains étaient des tombeaux, on peut les considérer comme les monuments les plus anciens de l'architecture religieuse de la Grèce. Le culte des morts remonte aux origines du polythéisme, et les ἡρῷα, ou sanctuaires des héros, étaient vénérés comme des temples. Les temples eux-mêmes avaient d'ailleurs des trésors d'une construction probablement analogue où étaient déposés les trépieds, les vases et autres *anathèmes*. Homère fait allusion, dans l'*Iliade* (IX, 404), aux richesses que protége le seuil de pierre (λάϊνος οὐδός) de Phoibos Apollon dans la rocheuse Pytho. La même expression est employée dans l'Hymne homérique à Apollon Pythien, où il est dit que le Dieu posa lui-même les fondements de son temple, et que Trophonios et Agamèdès, fils d'Erginos, chers aux Dieux immortels, établirent le seuil de pierre, autour duquel les innombrables familles des hommes élevèrent, avec des pierres travaillées, un temple à jamais vénérable.

Ces deux architectes du temple de Delphes, auxquels la tradition attribuait bien d'autres monuments de la Grèce héroïque, ont un caractère tout aussi mythologique que les Cyclopes qui passèrent plus

tard pour les constructeurs des murs de Tyrinthe. Il en est de même des Telchines de Rhodes, des Dactyles de l'Ida, inventeurs de la métallurgie, selon la Phoronis, de Dédale, auquel les légendes rapportaient la plupart des monuments de la sculpture primitive. D'autres légendes encore plus anciennes faisaient remonter l'origine des arts plastiques à Prométhée, à Hèphaistos, à Athènè. Ce qui résulte clairement de ces fables, c'est la consécration religieuse de l'art chez les Grecs. En même temps qu'ils sont les lois vivantes du monde, les Dieux représentent toutes les énergies humaines; toutes les branches de l'industrie et du travail sont placées sous leur invocation et leur patronage : Dèmèter préside à l'agriculture, Poseidon à la navigation, Hermès au commerce; les travaux d'Hèraklès résument les luttes d'une société naissante; les diverses formes de la science et de l'art sont enseignées et protégées par Apollon et les Muses, par Athènè et Hèphaistos. De cette glorification du travail par la religion devait sortir une morale active et pratique, civilisatrice et féconde, et le plus merveilleux développement artistique dont le monde puisse jamais être témoin.

II

DÉVELOPPEMENT DU CULTE ET DE L'ART.

L'invasion des Doriens dans le Péloponèse et les révolutions diverses qui en furent la suite arrêtèrent la marche régulière de la civilisation héroïque, et modifièrent jusqu'à un certain point le caractère de la société grecque. On a toutefois beaucoup exagéré l'importance de cette transformation lorsqu'on a comparé la période qui s'étend de la guerre de Troie aux guerres médiques avec la longue nuit du moyen âge. A la vérité, l'établissement de la servitude dans une partie de la Grèce autorisait ce rapprochement : *Servitium invenere Lacedæmonii*, dit Pline; mais ce fut la seule conséquence vraiment désastreuse de la conquête dorienne; quant à la civilisation, elle se déplaça, mais elle ne disparut pas. La diffusion de la race grecque sur toutes les côtes de la Méditerranée facilita le libre développement de son génie. Mais ces colonies, qui devancèrent leurs métropoles dans la culture artistique et industrielle, ne résistèrent pas aux dangers d'une civilisation trop hâtive. La tyrannie devint presque un état normal dans les républiques de la grande Grèce et de la Sicile;

celles de l'Asie Mineure subirent la domination des barbares. Si la Grèce proprement dite put se débarrasser d'un de ces deux fléaux et échapper à l'autre, elle le dut peut-être à la rudesse de la race dorienne et à l'influence qu'elle exerça même sur ses adversaires; les Ioniens de l'Attique auraient peut-être eu le sort de leurs frères d'Asie sans l'énergie et la vigilante activité que leur imposait le redoutable voisinage des Doriens.

Pendant que la race ionienne fixait, par la poésie épique, les traits principaux du dogme religieux de la Grèce, les Doriens préparaient la forme définitive du culte par le développement des principales branches de l'art. Ces deux mouvements sont parallèles : d'après la théologie des poëtes, le monde est une république dont les Dieux sont à la fois les lois et les magistrats; le seul culte qui pût convenir à ces Dieux, conçus sous les attributs caractéristiques de l'homme, l'intelligence et la liberté, c'était l'expansion régulière et harmonieuse de toutes les facultés de l'homme, l'éducation simultanée du corps et de l'esprit par la gymnastique et la musique. La musique règle et dirige les mouvements de l'âme, la gymnastique donne au corps la force et la beauté. Par cette double éducation, l'homme honore les Dieux en s'associant à leur œuvre; il établit l'ordre en lui-même comme ils l'ont établi dans le monde; il remplit sa tâche dans la république universelle des êtres; il joue son rôle dans le drame multiple de la vie; il donne sa note dans cet immense et magnifique concert. Aussi tous les exercices de l'esprit et du corps ont-ils des Dieux ou des héros pour inventeurs et pour modèles : Apollon et Artémis conduisent les danses des Muses, Athènè invente la flûte, Hermès la lyre; Castor excelle à la course, Polydeukès au pugilat, Hèraklès au pancrace, Thésée à l'énoplie. Les jeux sacrés, qui ne font que transformer en fêtes périodiques et institutions régulières des usages qui existaient depuis un temps immémorial chez les Grecs, passent pour avoir été établis par les Dieux, les jeux olympiques par Hèraklès, les jeux pythiques par Apollon, les jeux isthmiques et néméens par Poseidon. Les jeux olympiques, les plus célèbres de tous, consistaient en luttes et exercices équestres; les jeux pythiques, au contraire, ne furent d'abord que des concours de musique et de chant; mais on y ajouta bientôt la gymnastique. Les jeux isthmiques, d'origine ionienne, étaient les plus renommés parmi les habitants de l'Attique; les jeux olympiques, bien qu'ils fussent probablement d'origine achéenne, ne devinrent des fêtes régulières que

sous l'influence dorienne, au temps de Lycurgue; les premiers vainqueurs furent tous des Doriens.

La race dorienne, qui avait conservé dans les montagnes de la Thessalie toute la rudesse des Grecs primitifs, contribua sans doute à préserver le caractère et le génie de la Grèce des influences dangereuses de l'Asie. Son nom est resté attaché aux deux formes les plus sévères de l'art, le mode dorien en musique, l'ordre dorique en architecture. La gymnastique et l'orchestique arrivèrent chez elle à leur plus haute perfection; presque tous les termes de gymnastique étaient empruntés au dialecte dorien, et c'est aussi dans ce dialecte que Pindare célébra plus tard les vainqueurs dans les jeux sacrés. De simples couronnes remplacèrent les prix magnifiques proposés autrefois aux athlètes, et la victoire n'en parut que plus glorieuse. Toute la Grèce se couvrit bientôt de gymnases; chaque ville voulait former des athlètes pour ces solennités religieuses qui étaient le rendez-vous de tous les peuples helléniques. Les femmes en étaient exclues, sans doute à cause de l'usage de la nudité absolue, introduit par les Doriens. Le grand développement des exercices gymnastiques amena peu à peu une séparation plus complète des deux sexes. La chasteté des femmes y gagna, mais il n'en fut pas toujours de même de celle des jeunes gens, et un mot d'Ennius atteste, sous ce rapport, les funestes effets de l'influence dorienne. D'un autre côté, c'est grâce à l'importance excessive des luttes de la palestre dans l'éducation que la race grecque put acquérir et conserver cette vigueur et cette énergie qui lui permirent, malgré son infériorité numérique, de repousser l'invasion des Mèdes. Il est certain aussi que le spectacle continuel de belles formes et de beaux mouvements développa ce sentiment plastique auquel nous devons la statuaire grecque.

Rien ne contribua plus aux progrès rapides de cet art que l'usage qui s'établit de consacrer les statues des athlètes vainqueurs à Olympie. L'étude de la nature devint la première et indispensable éducation des sculpteurs. La nécessité de représenter dans leur variété les formes corporelles, les attitudes, les mouvements qui caractérisent les différents exercices gymniques, ouvrit à l'art grec un ordre de recherches et d'efforts inconnu à l'art hiératique de l'Égypte et de l'Asie. Au lieu de reproduire sans cesse des types consacrés, les sculpteurs cherchèrent à rendre les caractères multiples de la beauté humaine. La vie, cette merveille changeante, immatérielle, insaisissable, qui n'appartient qu'aux créations divines, il fallait la

fixer dans le bronze et la pierre; cette lutte impossible et toujours renouvelée, cette course éternelle vers un but mobile qui recule quand on croit l'atteindre, ouvrait un champ sans limites à l'activité du génie individuel. Sans doute ce n'était encore qu'une étude préparatoire, et l'art grec ne devait pas s'arrêter là; il sculptait des athlètes pour se rendre digne de créer des Dieux; mais en attendant l'école attique et la naissance de Phidias, les écoles doriennes d'Égine, d'Argos, de Sikyone grandissaient, affranchies des bandelettes sacrées. Aucune tradition n'emprisonnait l'art, aucune théocratie n'entravait son essor. Il avait sa part des bienfaits qu'assurait à tous la religion d'un peuple libre, il se développait selon ses propres lois. La religion, en Grèce, n'est ni une autorité ni une chaîne, elle est l'expression idéale de la pensée populaire et de la vie politique; aussi l'art religieux n'est-il pas la première forme de l'art, mais, au contraire, le but le plus élevé de son développement. Le temple dorique n'est qu'une cabane divine; les Dieux de marbre qui l'habiteront plus tard seront de divins athlètes. Quand, par l'étude consciencieuse des réalités vivantes, la sculpture aura conquis la science du mouvement et des formes, elle mettra sa puissance créatrice au service d'un idéal divin. Jusque-là, elle élève dans les villes des statues humaines, Cléobis et Biton à Argos, Harmodios et Aristogiton à Athènes, et elle laisse régner dans les temples les antiques idoles, roides, immobiles, consacrées par la vénération des peuples.

La nécessité de réparer ces vieux simulacres sans les détruire, de les imiter quand il fallait les renouveler, donna l'idée d'ajouter à des corps en bois, revêtus de riches étoffes, des têtes, des pieds et des mains en marbre ou en ivoire (acrolithes), puis de remplacer les étoffes elles-mêmes par des métaux précieux. Ainsi se développa, à côté de la sculpture, une branche importante de la toreutique, la statuaire chryséléphantine, qui parvint bientôt à un haut degré de perfection, mais dont on ne peut parler que d'après les témoignages des anciens, car il n'en reste malheureusement aucun vestige. Cette forme particulière de la plastique, qui devait se marier parfaitement avec l'architecture polychrome des temples, paraît avoir été réservée aux divinités auxquelles ces temples étaient consacrés; mais il y avait d'autres statues en bronze, en marbre ou même en terre cuite, déposées à titre d'anathèmes dans l'intérieur des temples, avec les trépieds, les armes, les vases, les coffres et autres offrandes précieuses. Des reliefs en terre cuite ou en pierre ornaient également les frontons

et les métopes. Quant aux tableaux qui décoraient les temples, il est difficile de s'en faire une idée : une seule branche de la peinture des Grecs nous est connue, la peinture sur vases. Les nombreux vases grecs qu'on possède sont généralement très-élégants de forme, mais les peintures des plus anciens sont très-grossières. Ce sont des combats d'animaux, des chasses ou des sujets indiquant la destination spéciale des vases, par exemple une figure d'Athènè avec l'inscription TON AΘHNHΘEN AΘΛON (prix des Panathénées), ou des scènes empruntées au culte de Dionysos.

Parmi ces dernières peintures, il en est qui, indépendamment de la maladresse naturelle à un art qui commence, annoncent une intention évidemment grotesque; elles n'en appartiennent pas moins à l'art religieux. La caricature, qui contribua sans doute à donner au dessin plus de hardiesse et de liberté, a des analogues dans d'autres formes d'art, la kordax qui était une danse bachique, la comédie qui se rattache aussi par ses origines aux fêtes de Dionysos. La gaieté, comme tous les sentiments naturels de l'âme, avait sa place dans la religion des Grecs; cette religion, et l'art qui en était l'expression, se mêlait intimement à la vie privée aussi bien qu'à la vie publique. On en a la preuve par la grande quantité de vases peints, trouvés dans les tombeaux de la Grèce et de l'Italie, et par d'autres monuments très-nombreux également, qui se rattachent à des branches accessoires de la plastique, les pierres gravées, les miroirs, les monnaies. Les premiers modèles des pierres gravées furent probablement les cylindres d'Asie et les scarabées d'Égypte. Quant à l'usage des monnaies, il est purement grec; les plus anciennes sont assez informes; elles ont pour empreintes une tortue, un bouclier, une abeille, une tête de gorgone. Bientôt l'usage prévalut de graver d'un côté la tête de la divinité protectrice de la ville, et au revers des emblèmes variés ou des compositions dont le style s'épura successivement, comme celui des autres formes de la plastique.

La grande diffusion de l'art grec en Italie empêcha longtemps de le bien distinguer de l'art étrusque. Une étude plus approfondie a fait restituer à l'art grec ce qui lui appartient, et notamment la plus grande partie des vases peints. Mais on a reconnu aussi que les Étrusques, malgré leur origine en partie pélasgique, malgré les emprunts qu'ils firent à la civilisation primitive des Hellènes, conservèrent toujours un caractère particulier et vraiment national. On peut croire qu'un élément indigène et une influence orientale ou égyp-

tienne se réunirent pour empêcher l'absorption complète du génie des Étrusques par celui de la Grèce. Le peuple étrusque s'assimila de bonne heure les premiers efforts de l'art grec, mais n'en suivit pas tous les développements ultérieurs; comme tous les peuples théocratiques, il resta enchaîné aux formes archaïques. Les monuments les plus importants de l'art étrusque sont les hypogées ou chambres sépulcrales, dont les murs sont couverts de peintures. Les sujets de ces peintures sont empruntés aux cérémonies funèbres et au culte des morts. Les plus anciennes se rapprochent des monuments du style grec primitif; les plus récentes, d'un caractère moins pur, mais plus original, se rapportent à des croyances particulières aux Étrusques sur la vie à venir. Toutes ces grottes sépulcrales sont remplies de vases et d'ustensiles de toute sorte. C'est là qu'on trouve les kistes mystiques, et ces miroirs de bronze ornés de dessins au trait (*graffito*), dont les sujets sont en général mythologiques et dont l'exécution est souvent très-remarquable. Dans ces divers monuments, l'art étrusque se rapproche plus ou moins de l'art grec sans se confondre avec lui.

Il en est tout autrement des monuments de l'Italie méridionale et de la Sicile; ils appartiennent absolument à l'art grec. Les nombreuses colonies, qui firent donner à une partie de l'Italie le nom de grande Grèce, arrivèrent de bonne heure à un haut degré de civilisation et de richesse. Les magnifiques ruines de Pœstum, l'antique Poseidonia, témoignent encore de la puissance de sa métropole Sybaris, qui elle-même était une colonie d'Achéens et de Troezeniens. Le plus grand des temples de Pœstum, le temple de Poseidon, est le monument le plus complet qui reste de la vieille architecture dorique. Les colonies grecques de la Sicile ont laissé des vestiges encore plus nombreux de leur puissance et de leur richesse que celle de l'Italie. Comme par un pressentiment de leur courte destinée, toutes ces fleurs précoces de la civilisation grecque, Agrigente, Sélinonte, Ségeste, Métaponte, élevaient à l'envi des temples splendides dont les ruines attestent l'éclat de leur rapide passage dans l'histoire; puis elles s'évanouissaient comme des météores, elles mouraient sans vieillir, dans tout l'éclat de leur beauté, après quelques années d'une vie exubérante, remplie par des alternatives continuelles de tyrannie et de démagogie fiévreuse. L'art s'épanouissait au milieu des guerres civiles et des guerres extérieures. Dans les ruines de l'acropole de Sélinonte ont été trouvés quelques-uns des rares monuments de la sculpture archaïque des Grecs; les plus anciens sont deux métopes,

ornées de bas-reliefs, qui ont été peints et qui représentent l'un, Hèraklès, portant sur son épaule les Kerkopes enchaînés, l'autre, Persée assisté d'Athènè et coupant la tête à Méduse. Les formes courtes et trapues, l'exagération des muscles, le caractère uniforme et l'absence d'expression des têtes, tout annonce l'enfance de l'art. Ces sculptures et d'autres moins anciennes, provenant de la ville basse, sont conservées au musée de Palerme avec des fragments de sculptures des temples d'Agrigente, et de curieux morceaux d'architecture polychrome des temples de Sélinonte et de Métaponte.

On peut aussi ranger parmi les restes les plus anciens de la sculpture grecque les bas-reliefs d'Assos, actuellement au musée du Louvre, et les statues assises qui bordaient la voie sacrée des Branchides près du temple d'Apollon Didyméen à Milet, et qui sont aujourd'hui au musée britannique. Il y a dans ce même musée une statue de bronze et une tête de marbre qu'on regarde comme des imitations du colosse de bronze d'Apollon Philésios, œuvre de Kanachos de Sikyone, qui ornait le Didymaion de Milet. Ce temple, dont il reste des ruines, était d'ordre ionique, ainsi que l'Hèraion, ou temple d'Hèrè à Samos, le temple de Kybèlè à Sardes, en Lydie, et le fameux temple d'Artémis à Éphèse, à la construction duquel avaient contribué toutes les villes de l'Asie Mineure, et qui fut brûlé à l'époque de la naissance d'Alexandre. L'architecture ionique, qui domina de bonne heure dans la Grèce d'Asie, présente, lorsqu'on la compare à l'architecture dorique, des formes plus élégantes et moins sévères, et ce contraste a souvent fait penser aux caractères différents de la beauté de l'homme et de celle de la femme. Il ne faut pas cependant exagérer la portée de cette antithèse, et si on veut lui conserver sa justesse, il faut se rappeler que l'art grec savait donner au type féminin une gravité austère et exempte de toute afféterie.

Quelques détails d'ornementation de l'ordre ionique se retrouvent dans d'autres parties de l'Asie et jusqu'à Persépolis. Entre les peuples divers de l'Asie Mineure, Phrygiens, Lydiens, Lyciens, etc., et les colonies grecques des côtes, un échange d'idées et de formes était inévitable; c'est ce que prouve d'un côté le culte panthéiste de l'Artémis d'Éphèse, dont l'idole était tout à fait asiatique, de l'autre le caractère des monuments de la Lycie, qui, sans appartenir entièrement à l'art grec, s'en rapprochent peut-être autant que les monuments étrusques. Les nombreuses explorations et les importantes découvertes faites depuis quelques années en Asie Mineure fixeront

peut-être un jour, malgré le silence presque absolu de l'histoire sur ces civilisations intermédiaires entre l'Orient et la Grèce, les limites d'une influence qui, dans l'art comme dans la religion et la politique, a dû être réciproque. En attendant, la vitalité puissante du génie et du caractère grecs dans ces contrées est attestée autant par les grandes écoles littéraires de l'Asie Mineure que par la résistance héroïque opposée par plusieurs républiques, Phocée entre autres, à la conquête des Mèdes. La faiblesse du lien fédéral, cet écueil de la liberté grecque en Europe comme en Asie, contribua bien plus à la soumission de l'Ionie que sa mollesse, exagérée à plaisir dans les déclamations contre les arts et la civilisation de la Grèce.

Quand les Grecs d'Asie eurent succombé, les Grecs d'Europe devinrent le but des attaques de la Perse; heureusement ils étaient mieux préparés à soutenir la lutte. Les salutaires agitations de la vie politique avaient exalté l'énergie virile des cités libres. La morale républicaine du polythéisme avait trouvé son application sociale dans ces magnifiques constitutions qui développaient si harmonieusement toutes les puissances de l'âme et donnaient pour sauvegarde au droit le devoir; à la liberté et à l'égalité le courage et la justice. Les dernières tyrannies tombaient les unes après les autres à l'heure de la majorité des peuples. Avant de disparaître, elles essayaient d'acheter le pardon de l'histoire en élevant des monuments et des temples, et s'efforçaient de détourner l'activité populaire de la politique vers l'art et la poésie; mais la poésie et l'art ne signèrent pas le pacte. Théognis, Alcée, Callistrate écrivaient des vers contre la tyrannie; les Alcmæonides relevaient à leurs frais le temple de Delphes, et le Dieu leur procurait en récompense l'appui des Lacédémoniens pour chasser les tyrans d'Athènes. Dans l'enivrement de sa liberté reconquise, Athènes déploya une activité et une énergie qui devaient lui donner dans les guerres médiques la direction politique de la Grèce, et bientôt après une suprématie encore plus éclatante dans la sphère de l'art et de l'intelligence.

C'est à l'époque de la seconde guerre médique qu'on rapporte le monument le plus important qui nous soit parvenu de cette plastique dorienne que devait bientôt éclipser l'école attique. Les fameuses statues éginétiques de la glyptothèque de Munich, qui ornaient les deux frontons du temple de Zeus hellénien ou d'Athènè, représentent les exploits des héros Æacides, ancêtres et protecteurs des Éginètes. Dans le fronton occidental on reconnaît le combat des

Grecs et des Troyens, en présence d'Athènè, autour du corps de Patrocle ou d'Achille; dans le fronton oriental, dont la disposition est analogue, mais dont il reste seulement quatre figures, on a cru voir, surtout d'après la ressemblance de l'archer vêtu d'une peau de lion avec l'Hèraklès des monnaies de Thasos, un combat autour du corps d'Oïklès, tué par les Troyens dans la guerre d'Hèraklès et de Télamon contre Laomédon. Ainsi deux légendes parallèles, figurées dans les deux frontons, traduiraient une même pensée, la lutte des héros d'Égine, Télamon d'un côté, ses fils Aïas et Teukros de l'autre, contre les Troyens, et rappelleraient sous une forme mythique la part glorieuse que prirent les Éginètes à la guerre contre les barbares, rapprochement qu'indique en particulier le costume d'archer perse donné à la figure qu'on désigne sous le nom de Pâris. Deux statuettes de femmes vêtues de longues robes à plis symétritriques ont été trouvées au même endroit, et ornaient probablement l'ἀετὸς ou les acrotères du temple. Les uns ont vu dans ces figures Damia et Auxesia, la Dèmèter et la Korè d'Égine, les autres, avec plus de vraisemblance, deux Kères ou deux Victoires.

Le caractère général de toutes ces statues répond bien aux indications qu'on trouve dans les auteurs sur le style de l'école d'Égine : des lignes dures, des attitudes anguleuses, des mouvements heurtés, une étude très-consciencieuse des formes du corps, et une absence complète d'expression dans les têtes; on reconnaît l'habitude de représenter des athlètes. Les cheveux sont régulièrement bouclés, les barbes pointues. Il reste des traces de couleur sur les lèvres, les pommettes des joues, les vêtements et les armes; des trous en assez grand nombre indiquent qu'il y avait des ornements métalliques. La statue de Pallas, qui occupe le milieu du fronton, est vêtue d'une robe à plis nombreux et symétriques, caractère commun à toutes les statues drapées de cette époque; on retrouve la même élégance archaïque dans l'Athènè du musée de Dresde, probablement imitée d'une statue en bois habillée du péplos sur lequel les jeunes filles d'Athènes brodaient les combats des géants, et qu'on offrait à la déesse à la fête des Panathénées. La Pallas de la villa Albani, la Pénélope du musée Pio-Clémentin, la Pallas et l'Artémis d'Herculanum présentent les mêmes caractères. Un des monuments les plus précieux de ce style hiératique est l'autel Borghèse, au musée du Louvre. Les bas-reliefs qui en ornent les trois faces représentent les douze grands Dieux du Panthéon hellénique, et, au-dessous, les

Moires, les Heures et les Charités. Malheureusement, la partie supérieure a été restaurée d'une manière très-maladroite : Apollon était vêtu d'une longue robe, ainsi qu'Hèphaistos ; on les a pris pour des femmes et on en a fait deux Déesses sans attributs déterminés, et au lieu d'un autel des douze Dieux, on a un monument sans aucune signification précise. C'est un des innombrables exemples de cette inintelligente manie de restauration qui règne encore en France et qui sera toujours si funeste aux œuvres d'art.

III

APOGÉE DE L'ART RELIGIEUX.

La religion, qui est la première forme de la pensée des peuples, a sur tous leurs développements ultérieurs une influence aussi décisive que la première éducation de l'enfance sur tout le reste de la vie de l'homme; la naissance des symboles échappe aux recherches de l'histoire, comme la formation de nos idées se dérobe à nos souvenirs; et de même que nos facultés n'arrivent pas toutes à la fois à leur plein développement, ainsi, dans la vie des peuples, on ne peut fixer un moment précis pour l'apogée ni pour la décadence. Dans l'âge héroïque germa cette immense moisson de légendes religieuses que recueillit l'épopée; de cette éducation religieuse sortirent à la fois la morale politique des Grecs et les différentes formes de la littérature et de l'art. Ce développement est successif, il se manifeste dans la morale par la constitution des républiques et la lutte contre les Perses; après la victoire, il se manifeste dans la littérature par la poésie lyrique, le drame et l'histoire, dans l'art par l'architecture et la statuaire; puis l'éloquence, la peinture et la philosophie atteignent leur dernier degré de perfection quand déjà des symptômes de décadence apparaissent dans la religion et dans la morale. Il y aurait donc des divisions à établir dans cette courte et glorieuse période qui s'étend de la première guerre médique à la domination macédonienne, et au centre de laquelle brillent les noms de Sophocle, de Phidias et de Périclès; mais comme je me propose moins de tracer un tableau chronologique de la civilisation grecque que de chercher l'expression de la pensée religieuse dans l'art, je n'étudierai cette période que dans son ensemble.

Ce qui frappe d'abord, c'est que cette époque est une des plus agitées de l'histoire. Chez d'autres peuples, les arts et les lettres sont des plantes de serre chaude qui ne peuvent vivre que dans une atmosphère de calme et de repos, ou même des plantes parasites qui s'accrochent à quelque abri protecteur; en Grèce, sur leur rocher natal, elles grandissent au milieu des tempêtes, parmi les luttes viriles et les agitations fortifiantes de la liberté. Au point culminant de la civilisation humaine rayonne cette glorieuse république d'Athènes, qui, plus qu'aucune autre cité grecque, sut comprendre et pratiquer les deux principes fondamentaux de la morale sociale de l'hellénisme : la liberté et l'égalité. Ces principes, inscrits à chaque page de la législation de Solon, développés par les réformes de Kleisthènes et d'Aristide, arrivèrent, sous la démagogie de Périclès, à des limites que n'atteindront jamais les espérances des plus hardis novateurs. Les prétendus excès de la démocratie athénienne sont devenus dans tous les États monarchiques un thème banal de déclamations sans danger, mais les œuvres d'Athènes répondent pour elle; les grandes monarchies de l'Europe moderne doivent la civilisation dont elles sont si fières à cette petite république, imperceptible sur la carte du monde. Les nations les plus illustres tiennent à honneur de se comparer à elle. Si elle a eu juste assez d'erreurs pour ne pas trop décourager l'émulation des autres peuples, et pour leur rappeler qu'elle appartenait aussi à l'espèce humaine, ces taches disparaissent, noyées dans la lumière, entre les héroïques souvenirs de Marathon et de Salamine, les drames d'Æschyle et de Sophocle, et les marbres du Parthénon.

Le rôle prépondérant que les Athéniens avaient joué dans les deux guerres médiques leur assurait l'hégémonie de la Grèce. Les contributions des Grecs confédérés furent employées d'abord à la continuation de la guerre qui assurait leur indépendance, puis aux fortifications d'Athènes et à la reconstitution des anciens sanctuaires détruits par les barbares. Dans sa reconnaissance pour les Dieux qui l'avaient sauvée d'un si grand péril, la Grèce leur éleva partout des temples et multiplia ces fêtes nationales où tous les arts étaient appelés à traduire les symboles à la fois politiques et religieux de la vie morale du peuple. Athènes surtout se couvrit d'édifices dont la magnificence contrastait avec la simplicité des demeures particulières. Kimon ayant rapporté les cendres de Thésée, on éleva au centre de la ville un temple au héros à qui la tradition populaire

attribuait l'établissement de la démocratie. Puis, à la place d'un temple détruit par les Perses, Ictinos et Callicrate construisirent le grand temple de la Vierge, le Parthénon, au sommet de ce rocher sacré de l'acropole, à l'entrée duquel Mnésiclès éleva les Propylées, comme un magnifique vestibule. Dans ces monuments, l'architecture dorique atteint sa dernière perfection; sans rien perdre de cette majesté grave qui est son caractère dominant, elle gagne en élégance par la proportion des colonnes, plus sveltes et plus élancées que dans l'ordre dorique primitif dont on trouve des exemples à Corinthe, à Sikyone et en Sicile.

Le temple de Thésée, un des monuments les mieux conservés de la Grèce, se rapproche beaucoup du temple d'Égine, qui doit avoir été construit vers la même époque; il est hexastyle, comme la plupart des temples grecs, tandis que le Parthénon a huit colonnes de face. L'ordre ionique, combiné très-harmonieusement avec l'ordre dorique dans les Propylées, se retrouve dans le petit temple de la Victoire, sans ailes, et dans l'Érechteïon, monument élevé sur l'emplacement de l'ancien sanctuaire d'Érechteus (Ἐρεχθῆος πυκινὸν δόμον, *Odyss.*, VII, 81), et consacré à Athènè Polias, à Poseidon et à Pandrose. La nécessité de respecter des monuments et des souvenirs qui se rattachaient aux origines de la religion athénienne, l'olivier sacré, la source d'eau salée, le rocher qui portait l'empreinte du trident de Poseidon, explique la disposition irrégulière et toute spéciale de l'Érechteïon, l'inégalité du sol sur lequel il est bâti, ces portiques latéraux appuyés sur l'édifice principal et dans l'un desquels des statues de jeunes filles, au lieu de colonnes, supportent l'entablement.

Parmi les temples qui s'élevèrent vers la même époque dans l'Attique et dans le reste de la Grèce, on peut citer les temples doriques de Némésis à Rhamnonte, d'Athènè sur le cap Sounion, les temples et propylées d'Éleusis. Le principal temple d'Éleusis consistait en une grande salle, μέγαρον, disposée pour la célébration des mystères et voûtée par Xénoclès, qui éleva cet édifice avec Koroïbos et Metagènes sous la direction d'Ictinos, l'architecte du Parthénon. Ce fut aussi Ictinos qui éleva près de Phigalie le temple d'Apollon Epikourios, dont il reste de belles ruines et dont la frise est à Londres, comme la plupart des restes de la sculpture de cette époque. D'autres temples célèbres furent élevés vers le même temps dans le Péloponèse, les temples d'Athènè Aléa à Tégée, d'Hèrè à Argos, de

Zeus à Némée; mais les uns n'ont laissé que de faibles restes, les autres aucun vestige.

Dans le temple de Tégée, bâti par Scopas, l'ordre corinthien était associé aux ordres dorique et ionique. Selon Vitruve, le chapiteau corinthien aurait été imaginé par Callimaque, à la vue d'une corbeille déposée au milieu d'une touffe d'acanthe. Avant d'être employé comme ordre principal dans la construction des temples, l'ordre corinthien apparut dans des parties subordonnées, et lorsqu'il commença à être employé seul, ce fut d'abord dans de petits édifices civils, comme le monument choragique de Lysicrate à Athènes. Au reste, la distinction entre l'architecture civile et l'architecture religieuse ne fut jamais bien nette en Grèce, où la religion se confondait avec la vie politique de la nation : les théâtres, l'Odéon de Périclès, les hippodromes construits à cette époque se rattachent à l'art religieux, comme les fêtes dramatiques, les concours de musique, les luttes et les courses de chars. Le plus beau problème de l'architecture politique, l'établissement de villes entières, fut résolu par Hippodamos de Milet et Méton, astronome et physicien en même temps qu'architecte; la ville du Pirée, la ville des Thouriens, celles de Rhodes, d'Halicarnasse, de Cos, de Mégalopolis, de Mantinée, de Messène, s'élevèrent successivement sur des plans réguliers et symétriques. Quant au luxe des constructions particulières, il ne se développa que plus tard et fut un des symptômes de la décadence des mœurs.

En même temps que des monuments s'élèvent ainsi par toute la Grèce, ils sont décorés au dedans et au dehors, et les autres arts s'unissent à l'architecture pour exprimer la pensée religieuse et politique du peuple. A Athènes, toute une armée d'ouvriers et d'artistes prépare le marbre, l'ivoire, les métaux, exécute les sculptures, les peintures, les tapisseries destinées à orner le Parthénon, sous la direction de Phidias qui, comme la plupart des artistes de cette époque, était à la fois peintre, fondeur, toreuticien et sculpteur. Outre cette direction générale, qu'il doit autant à sa grande réputation qu'à l'amitié de Périclès, Phidias achève lui-même l'œuvre la plus importante, la grande statue d'or et d'ivoire de la Déesse. Les autres sculpteurs, et notamment Alcamène, son émule, Agoracrite, son élève, se partagent le reste des travaux. Alcamène et Pæonios de Mende sculptent les deux frontons du temple de Zeus à Olympie, représentant l'un le combat des Centaures, l'autre la course de chars

de Pélops et d'Oinomaos en présence de Zeus. Phidias exécute pour l'intérieur du temple la statue colossale d'or et d'ivoire qui, dès son apparition, fut saluée par l'admiration unanime des Grecs comme le chef-d'œuvre de la statuaire et une des merveilles du monde. Malgré le temps qu'exigeaient ses grands ouvrages de toreutique et le soin qu'il donnait à des détails, subordonnés cependant à l'harmonie de l'ensemble, Phidias fit un grand nombre de statues, parmi lesquelles on cite un acrolithe d'Athènè guerrière pour les Platéens, une autre Athènè, qu'on surnomma la belle, pour l'île de Lemnos, et le grand colosse de bronze d'Athènè Promachos, ou protectrice, que les navigateurs apercevaient de loin entre les Propylées et le Parthénon, dominant tous les monuments de l'Acropole. Outre la science de la perspective, nécessaire surtout dans les statues colossales, ce qui caractérisait les œuvres de Phidias, d'après le témoignage unanime de l'antiquité, c'était l'élévation du sentiment religieux. Son Zeus olympien, selon Quintilien, ranima la piété des peuples. Cet éloge suffit pour justifier cette gloire immense qui, même après la destruction de ses œuvres, fait de son nom le résumé de la plus grande époque de l'art.

L'école de Sikyone et d'Argos, qui avait précédé l'école attique, arriva en même temps qu'elle à son apogée; mais, tandis que Phidias faisait surtout des Dieux, Polyklète, bien qu'il soit l'auteur d'une célèbre statue colossale d'Hèrè, se distingua surtout par des statues d'athlètes en bronze. Son *Doryphore*, ou porte-lance, devint le canon, c'est-à-dire la règle et le type des plus belles proportions du corps humain. C'est à lui que Pline attribue ce principe qui donne tant de vie aux statues grecques, de faire porter le corps principalement sur une jambe. Myron d'Éleuthère, sur les confins de la Bœotie, s'attacha plus exclusivement encore à rendre la vie par les formes. Quoiqu'on cite les statues d'Hèraklès, de Zeus et d'Athènè, qu'il avait faites pour les Samiens, il dut surtout sa réputation à des statues d'animaux et à des représentations d'athlètes en bronze, comme son Coureur et son Discobole.

Phidias et Polyklète représentent dans la statuaire, comme Sophocle dans le drame, ce point culminant au delà duquel nul progrès n'est possible, car le champ de l'art n'est pas indéfini comme celui de la science. Et cependant, comme tout ce qui est vivant, l'art se refuse à demeurer stationnaire. Il arrive alors quelquefois que les artistes, toujours mécontents de leurs œuvres, comme Callimaque,

les dégradent à force de les retoucher, ou, comme Démétrios, se perdent dans les détails en cherchant la réalité. D'autres, comprenant que ce qui est parfait ne peut être dépassé, et se sentant cependant trop forts pour se contenter d'imiter leurs prédécesseurs, veulent ouvrir à l'art des voies nouvelles. Scopas et Praxitèle, aussi bien qu'Euripide, à qui on peut les comparer, paraissent avoir surtout cherché l'expression des sentiments de l'âme. Le groupe des Niobides, qu'on attribue indifféremment à ces deux sculpteurs, est un exemple de cette tendance de l'art à provoquer des émotions violentes; il descend ainsi des hauteurs calmes de l'Olympe dans la sphère agitée de la vie. Dans les représentations d'Aphroditè, d'Éros, de Dionysos, sujets favoris de cette nouvelle école, l'austère gravité du sentiment religieux fait place à un caractère de beauté plus sensuel. Un mouvement analogue se produit dans l'école de Polyklète. Lysippe cherche à donner plus d'élégance aux formes en augmentant la longueur des membres et en diminuant les proportions de la tête, en même temps que, par une étude plus raffinée des détails, il tend à substituer les représentations individuelles aux types généraux de la beauté athlétique. Le moulage en plâtre, inventé par Lysistrate de Sikyone, frère de Lysippe, contribue à pousser de plus en plus la sculpture dans la voie du portrait.

La peinture ne paraît pas avoir eu chez les Grecs la même importance que la statuaire, du moins comme art religieux; les principaux types divins semblent avoir été fixés par les sculpteurs, et adoptés par les peintres. Il est bien difficile de se faire une idée exacte des développements d'un art dont il ne reste aucun monument. Il ne nous reste rien des nombreux écrits des anciens sur l'art, et c'est seulement en comparant et en rapprochant quelques phrases éparses dans divers auteurs qu'on a pu essayer de deviner les caractères généraux des principales écoles et des maîtres les plus célèbres. Parmi ces noms illustres, le premier qui se présente est celui de Polygnote de Thasos. Pausanias décrit les peintures qu'il avait faites dans la Leschè de Delphes, et qui représentaient d'un côté la prise de Troie, de l'autre le séjour des morts. Bien qu'aucune description ne puisse donner l'idée d'une œuvre d'art, on peut croire, d'après ce passage de Pausanias, que ces compositions consistaient en une suite de figures développées sur un seul plan et sur un fond uniforme, à la façon d'une frise et d'après des convenances architectoniques. Quant à leur caractère, on ne peut se l'imaginer que par comparaison avec

les monuments des autres arts à la même époque, comme l'aveugle qui, d'après une description des couleurs, compare l'écarlate au son de la trompette. On peut se figurer quelque chose de grand et de simple comme un temple dorique ou comme une tragédie d'Æschyle. Quelques scènes de la prise de Troie sur un beau vase de Nola qui est au musée de Naples sont peut-être imitées de la composition de Polygnote. Les peintures de l'Athénien Mikon et de Panænos, frère de Phidias, dans le pœcile d'Athènes, celles de Dionysios de Kolophon, d'Onatas d'Égine, et de quelques autres peintres du même temps devaient avoir un caractère analogue et ressembler beaucoup à des bas-reliefs peints. Les raccourcis étaient évités, comme dans les peintures de vases, et la lumière uniformément distribuée.

Quoique le dessin, dans la peinture antique, paraisse avoir toujours eu le pas sur la couleur, celle-ci fit de grands progrès, ainsi que la perspective, entre les mains d'Agatharchos et d'Apollodore. Le premier créa la peinture décorative pour la représentation des tragédies, le second découvrit la dégradation des tons et la décoloration des ombres (φθορὰν καὶ ἀπόχρουσιν σκιᾶς. Plut., *De glor. Athen.*, 2). Zeuxis poussa encore plus loin la science des effets de lumière (Quintil., XII, 10). Sans attacher à l'anecdote des raisins de Zeuxis et du rideau de Parrhasios plus d'importance qu'elle n'en mérite, on peut en conclure que les peintres grecs cherchaient la vérité du ton, car l'illusion n'est possible que par la couleur. L'histoire du tableau de Timanthe représentant le sacrifice d'Iphigénie prouve d'un autre côté que les peintres de cette époque se préoccupaient de l'expression des sentiments par la physionomie et cherchaient à produire des émotions vives. Selon Pline, Aristide de Thèbes serait le premier qui aurait cherché l'expression. Il est bien difficile, d'ailleurs, de classer les artistes et de caractériser les écoles d'après quelques phrases des auteurs; ils vantent Zeuxis pour la fraîcheur des tons alliée à une pureté de formes qui rappelait son contemporain Praxitèle, ils vantent les figures de Dieux et de héros de Parrhasios et d'Euphranor, la sévérité de dessin de Pamphile et de l'école de Sikyone, les compositions historiques de Nikias, les fleurs et les animaux de Pausias. Mais cette série de noms, couronnée par ceux encore plus illustres d'Apelle et de Protogène, nous apprend bien peu de chose. On croit retrouver les sujets de deux ou trois tableaux fameux sur des pierres gravées ou dans des peintures de Pompeï; mais les peintres savent combien il est impossible de se représenter un tableau et d'en

apprécier le mérite d'après la seule disposition des figures. Quant aux historiettes puériles racontées sur les peintres grecs, elles valent celles qui ornent les biographies des peintres modernes, et prouvent seulement que le goût artistique des littérateurs n'était pas plus fin dans l'antiquité qu'aujourd'hui.

Si nous ne connaissons de la peinture grecque que quelques noms propres et quelques titres de tableaux, il en est tout autrement d'une branche accessoire de cet art, la peinture sur vases. Les auteurs n'en parlent jamais, et ce silence montre le peu d'importance que les Grecs attachaient à ce genre de travail; les noms des artistes obscurs qui s'y employaient nous seraient inconnus si on ne les trouvait quelquefois sur les vases mêmes. Mais, chez les Grecs, des objets employés à des usages domestiques étaient quelquefois des chefs-d'œuvre d'élégance et de goût. Comme les formes secondaires de l'art suivent naturellement l'impulsion donnée par les œuvres les plus importantes, on a pu retrouver sur les vases peints la trace de l'influence des différentes écoles de peinture qui se sont succédé en Grèce; le dessin est tantôt roide et systématique, tantôt simple et hardi, quelquefois aussi trop travaillé dans les détails, plus souvent gracieux, élégant et facile. Dans quelques-uns, en petit nombre, il y a des figures de diverses couleurs, mais dans la plupart les figures se détachent en clair sur un fond sombre, tandis que dans les vases de l'époque primitive les figures étaient noires sur un fond plus clair. La plupart des sujets représentés sur les vases se rapportent au mythe de Dionysos, parce qu'il est le Dieu des libations, et en même temps un symbole de résurrection et d'immortalité; on sait que les vases peints se trouvent en général dans des tombeaux. L'abondance de ces vases et le peu de valeur de la matière employée à leur fabrication prouvent que, chez les Grecs, l'art était répandu partout, mais non pas le luxe; un ancien Grec serait surpris de voir chez nous les demeures les plus opulentes si dépourvues d'œuvres d'art, tandis qu'un luxe de mauvais goût pénètre jusque dans les chaumières.

On peut faire la même remarque à propos des pierres gravées, sur lesquelles on trouve une grande variété de petites compositions ingénieuses et d'une grande finesse d'exécution. En général, le caractère de ces compositions annonce l'influence de Praxitèle et de la nouvelle école attique. Lorsqu'on examine les monuments de la glyptique dont il est facile de fixer la date, c'est-à-dire les monnaies, on reconnaît que l'élan s'est communiqué peu à peu des branches prin-

cipales de l'art aux branches secondaires, et celles-ci se développent souvent sur d'autres points que les premières. La dureté de dessin des monnaies contemporaines de Phidias et de Polygnote se conservait encore à Athènes, quand déjà celles de la Grande-Grèce et de la Sicile étaient arrivées à une perfection qui n'a jamais été égalée. Quant aux procédés industriels de fabrication, ils furent toujours bien au-dessous de ceux des modernes.

Indépendamment de leur beauté, les types monétaires des villes grecques offrent un grand intérêt scientifique par leur variété, par les souvenirs historiques qu'ils consacrent, et par les allusions qu'ils contiennent à des légendes locales. C'est encore un exemple de l'alliance intime de l'art avec la religion et la politique chez les Grecs; la moindre pièce de monnaie rappelait à chaque citoyen sa patrie, ses traditions nationales et ses Dieux protecteurs. Ces souvenirs se présentaient sous une forme artistique, car l'art est intimement mêlé à toute la vie des Grecs. Dans la magnifique simplicité de leur costume, dans leurs armes, dans leurs ustensiles de toute espèce, éclate ce sentiment de la beauté, entretenu chez eux par la gymnastique, développé par les fêtes et les cérémonies, exalté par le spectacle continuel des chefs-d'œuvre, et inséparable d'une religion dont l'ordre et l'harmonie sont l'expression sensible comme la justice et la liberté en sont l'expression morale.

Quoique rien ne puisse compenser la perte des chefs-d'œuvre de cette époque, la plus grande dans l'histoire du monde, nous pouvons en chercher un reflet dans quelques débris mutilés de la sculpture architectonique, et dans quelques imitations faites dans les siècles postérieurs. Parmi ces précieuses reliques, il faut citer avant tout les fragments du Parthénon, qui sont presque tous au musée britannique. Du fronton oriental, qui représentait la naissance d'Athènè, il ne reste que neuf figures; les principales, celles du milieu, avaient été détruites par les chrétiens pour ouvrir une fenêtre dans ce fronton, lorsqu'on changea le temple en église. Si quelques-unes des sculptures extérieures étaient de la main même de Phidias, c'étaient probablement celles-là[1]. Le fronton occidental représentait la lutte d'Athènè et de Poseidon au sujet d'Athènes; il était presque entier

1. M. Beulé, d'après des considérations qu'on trouvera exposées dans son *Acropole d'Athènes*, incline à croire que le fronton occidental était d'Alcamène, et le fronton oriental de Phidias.

lorsqu'il fut dessiné par Carrey, élève de Lebrun; mais il a beaucoup plus souffert que l'autre, lors du bombardement du Parthénon par les Vénitiens; il n'en reste plus qu'une figure et cinq morceaux qui sont à Londres, ainsi que quinze métopes et cinquante-trois tablettes de la frise de la Cella. Le Louvre possède une métope et une tablette de la frise; quelques autres fragments retrouvés plus récemment sont restés à Athènes. Le caractère des métopes est plus archaïque que celui de la frise; on peut croire que celle-ci a été exécutée par les élèves de Phidias, et les métopes par des artistes formés aux écoles des maîtres antérieurs : Kalamis, Pythagore, Ageladas.

Ce qui reste des métopes du temple de Thésée appartient à la même période de transition. Les bas-reliefs du petit temple de la Victoire, sans ailes, sont, au contraire, un peu postérieurs à l'époque de Phidias. Ces sculptures sont également au musée britannique, ainsi que la frise du temple de Phigalie, dont le style, différent de celui des marbres d'Athènes, paraît indiquer l'influence de l'école attique sur les écoles doriennes. Il ne reste du temple d'Olympie qu'un très-petit nombre de fragments qui sont au Louvre. Quant aux Atlantes du grand temple de Zeus à Agrigente, ils appartiennent encore à l'ancien style qui, en sculpture comme en architecture, persista plus longtemps en Sicile qu'en Grèce. Les cariatides de l'Érechteïon présentent, dans des conditions architectoniques analogues, l'exécution libre et hardie de l'école de Phidias. Une de ces cariatides est au musée britannique, qui possède encore les bas-reliefs du monument de Lysicrate, œuvre de l'école de Praxitèle, et qui vient de s'enrichir des ruines du tombeau de Mausole. Ce musée réunit ainsi la plus magnifique série qui soit au monde des monuments originaux de la plus grande époque de l'art.

A ces monuments authentiques des principales écoles de la Grèce, il faut joindre diverses statues regardées comme des copies ou des imitations de quelques œuvres fameuses. C'est ainsi qu'on croit retrouver dans l'Amazone du Vatican la reproduction d'une statue présentée par Phidias à un concours ouvert entre plusieurs artistes et dans lequel Polyclète l'emporta. L'Amazone blessée serait imitée de celle que présenta Ctesilas dans la même lutte artistique. On a reconnu une copie du *Diadumenos* de Polyklète dans l'athlète de la villa Farnèse qui entoure sa tête d'un diadème, et dans le *Discobole* de la villa Massimi une copie de celui de Myron. On admet généralement que l'Apollon Musagète du Vatican est imité d'une statue de

Scopas, l'Apollon Sauroctone du Louvre d'une statue de Praxitèle. Le groupe de Niobé et de ses enfants, œuvre de l'un de ces deux artistes d'après Pline, du dernier d'après une épigramme de l'Anthologie, a dû être souvent reproduit dans l'antiquité. Outre les Niobides de Florence, on trouve dans diverses galeries des statues qu'on peut rapporter à ce groupe; la plus remarquable est le torse de Munich, désigné sous le nom d'Ilioneus. On cite encore comme des imitations de Praxitèle le jeune Satyre du Vatican, un Éros adolescent d'une expression mélancolique, et un autre Éros plus jeune, s'apprêtant à lancer une flèche. Parmi les nombreuses copies ou imitations de l'Aphroditè du même artiste, celle des jardins du Vatican paraît se rapprocher le plus de la fameuse statue de Cnide. On peut ajouter à cette nomenclature les copies du Ganymède de Leocharès, au Vatican, des Lutteurs de Kephissodote, à Florence, et l'Hèraklès des jardins Farnèse, qui porte le nom de l'Athénien Glycon, mais qu'on regarde comme imitée de Lysippe. Bien d'autres rapprochements ont été proposés entre des statues existant dans nos musées et des originaux perdus; ceux que je viens de citer ont pour eux l'autorité d'Ottfried Muller[1]. Mais quelle que puisse être la justesse des inductions des antiquaires, il faut se rappeler qu'une copie ne donne jamais une idée exacte de l'original. Volontairement ou à son insu, un copiste calomnie toujours son modèle; on le voit par les nombreuses variantes qui existent souvent d'une même statue.

La littérature, malgré toutes ses pertes, a moins souffert que les autres arts de l'impiété des siècles destructeurs. Il nous reste du moins les poëmes d'Homère, quelques échantillons du théâtre des Grecs, et les principaux monuments de leur prose; mais de la musique, de la toreutique, de la peinture, il ne reste plus de traces. Et cependant la pensée religieuse de la Grèce se dégage aussi clairement des débris mutilés de ses marbres que des chants de ses poëtes. Cette pensée inspiratrice, qui a deux fois civilisé le monde, on la retrouve toujours semblable à elle-même dans ses expressions diverses, dans la plastique comme dans le drame, et c'est ce qui donne aux productions de cette période si courte et si féconde un merveilleux caractère d'harmonie. Qu'on lise une tragédie de Sophocle ou qu'on regarde un bas-relief du Parthénon, l'impression est la même. Conçus sans

1. Voyez son excellent *Manuel d'Archéologie.*

effort, exécutés de même, ces chefs-d'œuvre semblent coulés d'un seul jet. Chaque détail, parfait en lui-même, se classe dans la perfection de l'ensemble, comme les volontés libres dans la démocratie, comme les lois éternelles, qui sont les Dieux, dans la symphonie de l'univers. L'idée qui résume toute la morale du polythéisme, l'ordre dans la liberté, idée qui explique toute l'histoire politique de la Grèce, se traduit dans l'art par cette majesté simple, cette grandeur tranquille, cette grâce austère qui est le suprême caractère de la beauté. C'est là qu'éclate la haute moralité de l'art; il ouvre à l'homme la route du monde idéal, le chemin lumineux de l'ascension. Jamais l'homme ne fut plus grand qu'en Grèce, jamais il n'eut un sentiment si profond de la dignité humaine, parce que sans cesse devant ses yeux rayonnait ce divin mirage de la beauté, dont l'art faisait l'apothéose et qui élevait l'âme dans les régions limpides et sereines, dans le calme Olympe des Dieux.

Louis Ménard,
Docteur ès lettres.

(La fin à la prochaine livraison.)

LES EXPOSITIONS UNIVERSELLES

I

Le 9 fructidor an VI, François de Neufchâteau, ministre de l'intérieur de la République française, adressait aux administrations centrales des départements et aux commissaires du Directoire exécutif la circulaire suivante :

« Citoyens, au moment où l'anniversaire de la fondation de la République, embellissant nos fêtes nationales des plus glorieux souvenirs, va rappeler à tous les Français et les grands événements qui la préparèrent, et les triomphes qui l'ont affermie, pourrions-nous oublier dans les témoignages de notre reconnaissance les arts utiles qui contribuent si puissamment à sa prospérité?

« Ces arts qui nourrissent l'homme, qui fournissent à tous ses besoins et qui ajoutent à ses facultés naturelles par l'invention et l'emploi des machines, sont à la fois le lien de la société, l'âme de l'agriculture et du commerce, et la source la plus féconde de nos jouissances et de nos richesses. Ils ont été souvent oubliés et même souvent avilis; la liberté doit les venger.

« La France républicaine est devenue l'asile des beaux-arts, et grâce au génie de nos artistes et aux conquêtes de nos guerriers, c'est désormais dans nos musées que l'Europe viendra en prendre des leçons. La liberté appelle également les arts utiles en allumant le flambeau d'une émulation inconnue sous le despotisme, et nous offre ainsi les moyens de surpasser nos rivaux et de vaincre nos ennemis. »

Quelques mois plus tard, une centaine de fabricants, appartenant à la capitale et aux départements voisins, réunissaient les produits de leur industrie sous des tentes érigées au milieu du Champ de Mars. Le spectacle était trop nouveau pour que les Parisiens pussent comprendre la portée de l'innovation dont le gouvernement directorial avait l'honneur de prendre l'initiative; on rend rarement justice à ceux qui devancent ainsi leur siècle. Les hommes pratiques de l'époque n'auraient pas manqué de considérer comme atteint et convaincu de folie, le philosophe assez clairvoyant pour prédire qu'un

demi-siècle plus tard de semblables exhibitions attireraient des milliers de spectateurs; pour annoncer aux citoyens français que les fêtes de l'industrie seraient triomphalement célébrées dans le pays de Pitt, qu'elles seraient organisées sous la présidence d'un Cobourg. Le 11 fructidor an VI, on avait presque le droit de ne pas prévoir des résultats encore si éloignés. Mais nous serions coupables, nous qui écrivons soixante ans plus tard, de ne pas rendre justice à la révolution expirante, de ne pas reconnaître dans la convocation de cette modeste réunion la véritable fondation des jeux olympiques de l'industrie moderne.

Du reste, si le public français devait oublier de rendre justice à François de Neufchateau et à son époque, cette ingratitude nationale ne devait pas empêcher le public de profiter de la grande et libérale mesure dont le ministre républicain avait eu le courage de prendre la responsabilité.

Le gouvernement qui succéda au Directoire exécutif commença nécessairement par attacher une grande importance aux expositions nationales. L'industrie répondit noblement aux divers appels qu'on lui adressa; la quatrième exposition, qui eut lieu en 1804, comptait déjà 1400 exposants. Malheureusement, cette solennité coïncidait avec les fêtes données au peuple pour célébrer la victoire d'Austerlitz. Des cérémonies pacifiques ne faisaient-elles pas en quelque sorte la satire spontanée de l'acharnement avec lequel le maître de la France entassait victoires sur victoires, conquêtes sur conquêtes? N'était-il pas dangereux de rappeler au peuple qu'on pouvait conquérir des lauriers ailleurs que sur les champs de bataille?

Les expositions ne se renouvelèrent plus pendant le reste de la période impériale, et ne purent être rétablies durant les années calamiteuses qui suivirent l'invasion. Heureusement les concours industriels avaient déjà rendu trop de services pour que leur institution fût exposée à périr; et les plus grands noms de l'industrie française étaient en quelque sorte chargés de perpétuer le souvenir de luttes auxquelles ils devaient une bonne partie de leur fortune et de leur réputation.

Aussi, lorsque le duc Decazes conçut l'idée de restaurer l'institution féconde dont la France était privée depuis plus de quinze ans, le commerce et l'industrie accueillirent-ils sa proposition avec le plus vif enthousiasme. L'exposition de 1819 fut acclamée comme une restauration véritablement populaire d'un des plus précieux bienfaits légués par la période révolutionnaire. Les exposants, les visiteurs affluèrent, et le concours obtint un succès qui dépassa les espérances de l'administration, sans exciter les récriminations du parti

des émigrés. Les admirateurs du passé laissèrent rétablir sans résistance l'institution la plus révolutionnaire qu'on ait pu inventer, et nul ne cria ni au sacrilége, ni à la profanation.

Jusqu'au jour où la révolution de Juillet obligea les Bourbons à reprendre le chemin de l'exil, les expositions se succédèrent périodiquement avec un éclat croissant. Le changement de régime fut loin d'être nuisible à leur splendeur ou à leur importance; elles profitèrent, comme il était naturel, d'un événement favorable au développement de l'industrie nationale, ainsi que du matérialisme d'un gouvernement qui érigeait la corruption électorale en morale de l'État.

La première fois que le roi Louis-Philippe convoqua les industriels, 2,800 exposants répondirent à son appel; c'était deux fois plus que le contingent fourni par la France impériale, 600 concurrents de plus que lors de la dernière exposition bourbonienne. Il en fut de même pendant les dix-huit ans que dura la monarchie de Juillet; chaque fois que les portes du palais de l'Industrie s'ouvraient, le public constatait avec étonnement un nouveau progrès qui dépassait les espérances que l'exposition précédente avait permis de concevoir. Le nombre des exposants s'agrandissait, la valeur des produits s'augmentait dans une proportion considérable; des inventions ingénieuses excitaient l'admiration de la foule et répandaient le goût des connaissances exactes et des arts industriels. Malheureusement l'accroissement prodigieux de la prospérité industrielle et commerciale que la périodicité des concours nationaux contribuait à développer, fit peut-être oublier à la bourgeoisie le soin des intérêts populaires; on négligea de s'occuper du peuple laborieux, à qui l'on devait toutes ces merveilles, et le peuple, lui, ne s'oublia pas.

La révolution de Février ne resta pas en arrière du gouvernement royal auquel elle succédait; quoiqu'on l'ait accusée d'avoir désorganisé l'industrie, le nombre des exposants dépassa celui des plus beaux temps du ministère Guizot. Les bâtiments provisoires, construits en 1845 sur le carré Marigny, comptaient plus de 4,000 exposants, nombre alors considéré comme réellement prodigieux; car il était presque double de celui qu'avait atteint la première exposition sous la monarchie de Juillet. Les bâtiments en planches, qui abritaient les produits, couvraient une surface de 3 hectares, ce qui permit au *Moniteur* du temps de célébrer en termes pompeux les progrès des arts. Combien nous sommes loin aujourd'hui de ces succès modestes! A peine si la surface de l'exposition nationale de 1845 dépassait celle qu'occupera l'industrie française dans le palais de 1862. Notre exposition sera plus brillante de l'autre côté de la Man-

che qu'elle ne l'était, il y a douze ans à peine, au milieu de la capitale, en pleins Champs-Elysées! A peine si les crédits, accordés pour construire l'édifice de 1849, suffiraient pour payer le transport des objets que nous allons expédier à Londres.

Lorsqu'il s'agit d'organiser l'exposition de 1849, des novateurs intelligents eurent l'honneur de présenter au gouvernement le projet de la création immédiate d'une exposition universelle. Digne manière d'inaugurer l'industrie sous un nouveau régime que d'accueillir sur le sol français tous les produits étrangers, que de donner l'hospitalité à tous les talents, à tous les génies!

Le gouvernement français avait alors bien peu de chose à faire pour assurer à la seconde république une gloire qu'aucune exposition ultérieure n'aurait pu effacer, que chaque solennité, au contraire, fût venue périodiquement augmenter, rajeunir, consolider!

Mais combien les saines doctrines économiques étaient encore peu répandues! Une assemblée, issue du suffrage universel, devait condamner le peuple souverain au long carême du régime protecteur. La majesté collective allait comprendre que son intérêt l'obligeait à payer cher les vêtements dont elle a besoin pour se couvrir, le charbon qui lui est indispensable pour se défendre contre les rigueurs de l'hiver, les fers employés dans la construction de ses voies ferrées, les bestiaux qui doivent être sacrifiés à son appétit, et jusqu'au pain lui-même.

Le ministre Buffet, craignant d'exciter une tempête de récriminations furieuses en prenant un parti décisif, eut la malencontreuse idée de consulter les chambres de commerce des principales villes de la république.

Hélas! triste symptôme de l'ignorance qui régnait encore, les chambres de commerce donnèrent gain de cause aux partisans de la réaction commerciale; et ce fut, étrange et instructif précédent, le vote de la chambre de Paris qui trancha la question. L'exposition universelle fut repoussée par la ville qui se fait gloire d'être la métropole de l'esprit artistique, scientifique et philosophique, le foyer où s'élaborent des vérités qui ne connaissent ni patrie, ni siècle, ni religion. L'aréopage de nos commerçants répondit par une longue et filandreuse épître, où nous avons pu lire ce qui suit.

« Une exposition comparative des produits français et étrangers serait un véritable concours dont les conditions devraient être rigoureusement les mêmes pour tous les concurrents. Or, si nous recherchons quelles seront les conditions, nous voyons d'une part des tarifs

plus ou moins élevés, de l'autre la franchise absolue ou des droits très-faibles à l'entrée des matières premières. Chez les uns, la main-d'œuvre et le combustible sont à vil prix; chez les autres, ils sont à un taux double ou triple.

« Pour nos articles, le lieu de production et le prix de la marchandise devront être parfaitement constatés. Pour les articles étrangers, il sera impossible de contrôler la sincérité d'origine et des cotes.

« Quelle comparaison vraiment utile pourra-t-on donc établir entre des objets qui se présenteront dans des conditions si inégales?

« Il est évident qu'il n'y aura pas parité de position entre les concurrents nationaux et étrangers. Mais au moins les juges seront-ils compétents et désintéressés. On ne peut espérer que la masse des consommateurs aura les lumières nécessaires pour rétablir l'équilibre entre les divers producteurs, faire des compensations entre les inégalités des produits et rendre justice à chacun en tenant compte de ses moyens et de ses efforts.

« Le public considérera d'une manière absolue le mérite et la valeur de chaque marchandise, et n'ira pas s'enquérir des différences exercées par les droits de douane ou par les circonstances locales de chaque pays sur les qualités ou les prix.

« Les préférences seront entièrement déterminées par un intérêt individuel, et ce qui ressortira le plus clairement pour lui dans chaque exposition, ce sera l'*infériorité ou la plus grande cherté d'un certain nombre de produits français*, ET LA NÉCESSITÉ DE MODIFIER AU PLUS TOT UNE LÉGISLATION SI ODIEUSE POUR LES CONSOMMATEURS!!!

« Est-ce auprès d'un jury ainsi composé que doit s'éclairer le gouvernement sur les modifications à introduire dans les tarifs de douane? Est-ce dans les jugements d'une foule plus curieuse qu'éclairée que ces manufacturiers puiseront d'utiles renseignements et une salutaire émulation? »

La chambre de commerce se hâte d'ajouter, en protestant de son entier désintéressement:

« Il ne s'agit pas d'assurer un monopole à nos fabricants et à notre commerce *au grand détriment des consommateurs français*, IL S'AGIT DE SAUVEGARDER LES INTÉRÊTS DU PAYS!!! en n'exposant pas ses forces productives à une lutte qui ne pourrait s'engager que dans les conditions les plus défavorables. »

Suivent les signatures du président et d'un membre faisant les fonctions de secrétaire.

Les protectionistes triomphèrent temporairement, et la seconde république fut privée de la gloire d'avoir développé une institution

admirable, dont nous savons aujourd'hui apprécier les féconds résultats. Comme le fait très-éloquemment remarquer le général Poncelet dans son rapport sur l'Exposition universelle de 1851 : « A l'époque où se fondent les nouvelles doctrines économiques auxquelles appartient l'avenir, on voit reparaître sous une autre forme tous les préjugés qui ont disparu depuis des siècles. »

L'idée de protéger le travail national contre la concurrence étrangère, peut donner d'aussi désastreux résultats que le système grossier sous lequel gémissait l'industrie du moyen âge. Heureusement, l'échec que les théories libérales auxquelles appartient l'avenir avaient éprouvé en France, fut glorieusement réparé dans un pays plus pratique; un peuple froid et calculateur recueillit précieusement l'idée qu'une nation, généralement avide de démonstrations extérieures, souvent aussi inutiles que fastueuses, avait laissée échapper.

II

Dans le courant de l'année 1756 eurent déjà lieu les premières tentatives d'exposition publique. L'honneur en appartient tout entier à la *Société des arts*, réunion d'hommes intelligents qui devait, quatre-vingt-quinze ans plus tard, organiser l'Exposition universelle de 1851. Déjà, à cette époque reculée, on donne en Angleterre des prix pour encourager la fabrication des tapis, de la tapisserie et de la porcelaine. Mais pendant une longue période de plus de soixante ans, il ne fut plus question de cette fondation prématurée. Quoique des exhibitions agricoles vinssent à plusieurs reprises constater sur le sol britannique la puissance du principe d'émulation pour accélérer le progrès industriel, et que les Français se servissent avec éclat de l'institution que le gouvernement directorial avait créée, les Anglais ne firent pas de nouvelles tentatives.

L'idée des expositions universelles fut cependant facilement accueillie en Angleterre, bien que celle des expositions nationales eût pour ainsi dire complétement échoué dans ce pays passionné pour les luttes, les courses, les concours fashionables, aimant le luxe de l'aristocratie et les prodigalités du sport. Il fallut néanmoins un siècle de luttes et de propagande pour que l'industrie parvînt à organiser son Derby chez un peuple que les combats de boxeurs et les émotions du turf ont passionné depuis si longtemps.

En 1828, la Société des arts crut que l'idée féconde dont elle avait pris le patronage avait suffisamment mûri pendant un entr'acte aussi prolongé, et elle ouvrit un *Repository* destiné à recevoir les

nouvelles inventions. Cependant cette expérience, si voisine de l'époque actuelle, fut saluée par les plus vives attaques, comme s'il se fût agi d'une innovation hasardeuse. Le *Times*, dont l'influence était déjà considérable et qui devait plus tard servir de Moniteur officieux aux commissaires de 1851, s'exprimait en ces termes :

« Supposons que l'exposition de la *Société des arts* soit organisée avec toute la splendeur que pourront lui donner notre habileté nationale et l'esprit entreprenant qui nous distinguent, nous ne cesserions pas d'être opposé à une tentative de cette nature. Nous croyons l'utilité de pareilles exhibitions fort contestable dans un pays comme l'Angleterre, et nous les condamnons quelle que soit l'échelle qu'on ait adoptée, et quelque imposant que soit le patronage dont on les entoure. Il n'y a que deux cas où une exposition peut servir à quelque chose : quand l'industrie est assez négligée pour avoir besoin qu'une grande manifestation vienne exciter l'attention publique, ou bien quand les moyens de communication entre les différents districts sont tellement difficiles, que les inventions ne peuvent se répandre, que la réputation des inventeurs ne peut pas sortir de leur pays natal. Est-ce que les manufacturiers d'Angleterre sont assez malheureux pour avoir besoin d'être relevés à leurs propres yeux en voyant une foule de flâneurs, d'élégants, attirés autour de leurs produits, exprimer les témoignages extravagants d'une inintelligente admiration ? Est-ce que nos industriels ont besoin de la critique d'un public, évidemment moins habile qu'eux, pour améliorer les arts sur lesquels reposent leur fortune, leur réputation, leur existence même ? Est-ce que l'esprit de concurrence n'est pas suffisamment surexcité quand nos marchands voient leurs pratiques déserter leurs boutiques ou lorsqu'ils voient augmenter le chiffre de leurs affaires ? Nous fera-t-on croire qu'une invention quelconque peut longtemps rester inconnue dans un pays où la rage des innovations est si grande, où les communications coûtent si peu et sont si rapides (le *Times* parlait à une époque où les chemins de fer étaient à peine connus), dans un pays qui possède tant de diligences, de commis voyageurs, de *Mechanics Magazine*, de *Philosophical Journal*, de moyens d'annoncer les produits nouveaux dans les journaux et dans les revues ?

« On ne peut soutenir que l'exposition soit utile aux progrès des arts, car ce n'est pas en voyant un objet manufacturé qu'un homme qui aurait envie de l'imiter découvrira le procédé dont s'est servi le fabricant. D'un autre côté, l'acheteur n'a pas besoin d'avoir son goût purifié, exercé, pour se prononcer sur la valeur d'objets matériels, comme s'il avait à apprécier le mérite d'un tableau, d'une statue. On

n'a que faire d'être un connaisseur dans les trésors d'un *Repository* patronné par des lords, des membres du parlement, pour choisir une bonne paire de ciseaux, un joli chapeau de femme, une paire de souliers imperméables, ou même une perruque disposée comme celles qu'on expose dans les galeries de King's Mews.

« On nous répondra peut-être qu'aucun manufacturier, aucun artisan, aucun inventeur n'est obligé d'envoyer des objets au *Repository*, qu'aucun flâneur n'est condamné à faire un pas pour inspecter les trésors qu'il renferme; que si l'entreprise ne fait pas de bien, elle ne fait pas de mal; que c'est pour le moins une nouvelle forme d'annonces; qu'elle établit un nouveau lien entre le manufacturier, le détaillant et le consommateur; que si un seul achat a lieu, que si un seul homme de mérite est encouragé, c'est autant de gagné. Nous ne sommes pas disposés à accorder à l'exposition même ce mérite négatif, car nous n'avons pas de peine à constater l'existence d'un vice radical qui fait bien plus que compenser ces avantages problématiques. L'admiration accordée à des pièces de choix exposées dans une collection publique entraîne le manufacturier à accorder aux spécimens qu'il envoie une quantité de travail supérieure à leur valeur réelle. On lui donne une espèce de prime qui entraîne l'industrie dans une voie dangereuse. Les exposants sont ruinés par leur admission même. Ils gaspillent leur temps et leurs capitaux pour produire des articles qui puissent figurer dans une exposition, mais qui ne trouveront jamais place dans un marché d'affaires. En France, où les expositions ont été si longtemps en vogue, où ces cérémonies sont des affaires d'État, où elles ont lieu périodiquement au milieu du plus grand éclat, *les hommes raisonnables ont fini par comprendre qu'elles faisaient souvent beaucoup de mal, et qu'elles étaient toujours d'une utilité fort contestable.* »

Malgré la violence de la mesquine opposition qui accueillit ses efforts, la Société des arts persista cette fois; elle réunit périodiquement dans ses galeries des collections de matière premières et d'objets fabriqués ; des expositions annuelles, malheureusement établies sur une trop petite échelle, vinrent cependant répandre le goût des études comparatives et populariser l'idée des concours industriels.

Enfin le triomphe de la ligue de Manchester, si brillamment conduite par M. Cobden et les associés, vint exercer sur l'esprit public la plus heureuse influence, et habituer les classes moyennes aux résultats grandioses que peut atteindre l'esprit d'association, même lorsqu'il ne se traîne pas à la remorque de l'aristocratie. En 1845, la ligue du

Free Trade organisa dans le bazar de Covent-Garden une magnifique collection de chefs-d'œuvre de l'industrie nationale et étrangère. Cette démonstration eut tout l'éclat d'une victoire, et prépara l'opinion à quelque résultat décisif, à quelque tentative encore plus sérieuse.

Aussi lorsque le projet d'organiser une exposition universelle fut définitivement abandonné par la France, le lord maire de la Cité de Londres réunit à sa table un grand nombre de personnages disposés à coopérer à cette utile entreprise. Au premier rang des hommes décidés à donner leur concours à l'œuvre commune parut le mari de la reine. Empressé de montrer au peuple d'Angleterre que la royauté séculaire pouvait réaliser des projets devant lesquels reculait la France républicaine, le prince Albert risqua bravement sa popularité pour une entreprise qui paraissait trop hasardée à une nation amoureuse d'innovations plus dangereuses et d'expériences dont l'utilité est souvent problématique.

Mais les adversaires du projet ne se laissèrent pas déconcerter par cette adhésion, non plus que par la conversion soudaine du *Times*, qui célébra en termes pompeux, que nous nous dispenserons de reproduire, les avantages de l'Exposition universelle, et qui attribua au prince tout le mérite de l'invention. « Venez, et battez, si vous le pouvez, nos artisans; détruisez, si vous êtes assez habiles, le crédit de leurs productions; allez, vous êtes les bienvenus; de peur que quelques-uns d'entre vous ne soient trop pauvres pour payer les dépenses du voyage, nous les prenons à notre charge. Si vous réussissez à supplanter notre industrie nationale, nous vous voterons une magnifique récompense, *tel est virtuellement le langage que les commissaires de l'Exposition, le prince Albert en tête, adressent aux artisans de toutes les nations*[1]; » et pour mieux ameuter les passions populaires d'une nation animée d'une défiance traditionnelle contre les membres étrangers de la famille régnante, ils ajoutaient perfidement : « *Voilà ce que dit le prince Albert qui lui-même est étranger, et qui prend un singulier moyen pour identifier ses intérêts avec ceux du peuple de la reine dont il est l'époux honoré.* » Ces critiques passionnées n'ébranlèrent pas la résolution du ministère britannique, et la reine signa, au mois de janvier 1850, une ordonnance qui constitua définitivement la commission royale de l'Exposition universelle.

Mais une approbation officielle, quelque haute, quelque éclatante qu'elle fût, ne pouvait suffire pour accomplir une véritable révolution industrielle et morale blessant tant de préjugés, tant d'intérêts

1. Voir le *Mechanics Magazine* de mars 1850.

égoïstes. Des missionnaires, animés de toute l'ardeur d'une conviction religieuse, durent parcourir les provinces les plus reculées, allant au-devant de toutes les objections, provoquant toutes les insinuations, rassurant la conscience des adhérents timides, et réduisant au silence les adversaires de mauvaise foi. Les publicistes, pour qui la presse est un véritable sacerdoce au service de toutes les grandes idées, ne négligèrent aucune occasion de familiariser leurs lecteurs avec les détails du plan adopté. D'innombrables articles commentèrent de mille manières chacune des mesures proposées, des gravures multipliées donnèrent au public l'avant-goût des merveilles que les commissaires de la reine se proposaient de réaliser.

Cette fois au moins les arts destinés à répandre les lumières parvinrent à neutraliser complétement les efforts de l'ignorance et de la superstition. Aucun obstacle sérieux ne vint entraver la construction du temple destiné à consacrer le dogme de la fraternité humaine. On s'étonne qu'il ne se soit pas levé de prédicant fanatique pour déclarer l'entreprise impie; Dieu lui-même n'avait-il pas maudit la construction de la tour de Babel? n'était-ce point outrager manifestement sa providence que de recommencer sur les rives de la Tamise l'entreprise qui échoua misérablement à la confusion de l'orgueil humain dans les plaines de Mésopotamie?

L'Exposition universelle qui, en France, eût été placée sous la domination exclusive des pouvoirs publics, était librement abandonnée à l'inspiration des simples particuliers qui en avaient conçu l'idée, le rôle de l'administration se bornant à prendre des mesures de haute police, à exercer une sorte d'intervention bienveillante, de patronage officieux. Mais, au lieu d'être exécutée aux frais de l'État, l'Exposition universelle ne grevait pas d'un centime le budget du Royaume-Uni.

Les galeries du Palais des Champs-Élysées étaient ouvertes à tout venant, générosité bien digne des habitudes hospitalières de la nation française. Cependant, au lieu de se laisser tenter par cet exemple, l'administration de Hyde-Park mit son honneur à se montrer impitoyable jusqu'au dernier jour, à exclure tous ceux qui n'avaient pas acheté à la porte le droit d'admirer les merveilles de l'industrie moderne; les tourniquets du contrôle ne cessèrent pas de fonctionner pendant un seul instant. Mais, au lieu de surcharger le budget de l'État d'une somme qui n'eût jamais été suffisante pour réaliser les merveilles d'Hyde-Park, de simples particuliers avaient fondé quelque chose de plus grand qu'un monument de marbre ou de bronze, ils avaient inauguré une ère nouvelle. Qui sait si les nations reconnaissantes ne compteront pas plus tard par *expositions*, comme

les peuples de la Grèce comptaient par olympiades? Les commissaires de la Société des arts avaient pu dépenser dix fois plus d'argent pour leur Palais de Cristal que le gouvernement français pour les expositions nationales. Les ressources de la centralisation administrative la plus perfectionnée sont bien peu de chose en présence de celles de la centralisation effective et spontanée de tous les intérêts unis dans un même but. L'esprit d'association privée triomphait du système réglementatif, en même temps que le lumineux Palais de Cristal écrasait le modeste campement du carré Marigny.

L'issue de la campagne entreprise par la Société des arts dépassa largement tout ce qu'on avait rêvé de plus grandiose. D'après la seconde édition du catalogue officiel, treize mille neuf cent trente-sept exposants envoyèrent au Palais de Cristal *trente-deux mille colis*. La valeur totale des objets exposés (non compris le kohi-noor, diamant enlevé au Grand Mogol, d'une valeur trop exceptionnelle pour être susceptible d'être fixée) s'élevait au chiffre de quarante-quatre millions et demi. Six millions de visiteurs avaient défilé devant les étalages renfermant tous ces trésors.

Tant que l'idée d'une exposition universelle était restée exclusivement française, le commerce l'avait accueillie avec défiance, comme le rêve impraticable d'un socialisme déguisé. Mais, lorsque cette conception eût reçu la sanction d'une puissance étrangère, toutes les préoccupations disparurent comme par enchantement. Le gouvernement n'hésita pas un seul instant à accepter les ouvertures faites par lord Normanby, et le Président de la République ne perdit pas un seul jour pour constituer une commission centrale dont il confia la présidence au baron Charles Dupin.

Le commerce français, représenté par dix-sept mille exposants, expédia des objets qui valaient plus de sept millions, et pesaient plus de sept cents tonnes de mille kilogrammes chaque. L'assemblée législative accorda 5 à 600,000 francs de crédit pour contribuer à la splendeur de cette manifestation des forces productives de la France, et vota une somme considérable pour payer les frais de voyage de trois ou quatre cents contre-maîtres et ouvriers chargés d'étudier sur place les secrets de l'industrie britannique, et de donner des renseignements pratiques à la commission. Enfin la ville de Paris invita le lord-maire à franchir le détroit. Le premier magistrat de la République put donc faire les honneurs de la capitale aux aldermen anglais et donner au chef pacifique d'une corporation de marchands le spectacle d'une grande revue. On célébra les triomphes de l'industrie en jetant un pont de bateaux sur la Seine, en face du Trocadéro; singulière occasion peut-être pour faire parler la poudre, mais preuve

irrécusable de l'importance qu'on attachait aux événements dont Londres était le théâtre.

Si l'Exposition avait été conçue dans un but de spéculation privée, elle n'aurait donné lieu à aucune espèce de récrimination de la part des actionnaires, car elle rapportait d'assez beaux bénéfices pour donner satisfaction à toutes les ambitions que font naître les grandes entreprises.

Les recettes de toute nature s'étaient élevées à la somme de 12,600,000 francs, ce qui laissait entre les mains des commissaires un excédant de 5 millions, après avoir payé 4,200,000 francs pour la construction du palais, et 3,360,000 pour les dépenses du personnel et d'entretien !

L'emploi de ce trésor, prélevé sur la curiosité publique, devait naturellement être confié aux hommes qui avaient conçu la pensée d'une manifestation si nouvelle, et qui l'avaient dirigée avec un succès aussi surprenant. Il leur restait, pour compléter leur tâche, à perpétuer, au moyen de quelque création durable, de quelque bienfait permanent, le grand événement auquel ils avaient pris part.

Le concours de 1851 avait mis en lumière, non-seulement les qualités caractéristiques de l'industrie anglaise, mais encore les défauts incontestables qui l'empêchent de lutter contre nos artistes-ouvriers: il était impossible de méconnaître le manque presque absolu de goût, l'absence du sentiment du beau qui donne parfois un cachet si étrange aux produits de l'art anglais. Les commissaires entreprirent donc d'opérer une révolution décisive dans les habitudes nationales, en organisant un vaste système de cours publics, de musées, de sociétés affiliées. — Dans toutes les parties du Royaume-Uni, des centres de propagande vinrent ébranler les préjugés de la race britannique sur l'esthétique et donner à John Bull quelques notions du monde idéal dans lequel il n'avait pu encore pénétrer.

Peu de mois après le jour où se ferma l'Exposition, les pelouses de Hyde-Park avaient repris leur physionomie champêtre; les oiseaux gazouillaient de nouveau sur les branches des arbres séculaires qui se balançaient au gré des vents; voitures, cavaliers et piétons se pressaient dans les allées sablonneuses où des buissons avaient remplacé les merveilles de l'art humain. Il ne restait qu'un glorieux souvenir des splendeurs de l'Exposition. Mais miraculeusement transporté à distance, comme le château d'Aladin enlevé par les esclaves de la Lampe, le Palais de Cristal couronnait les coteaux de Sydenham. Le grand peuple d'Angleterre possédait son Versailles comme autrefois le grand roi de France. Vingt-huit millions avaient été consacrés à ériger un

immense caravansérail rempli de toutes les richesses, et qui pourtant n'avait coûté à personne ni une larme, ni une goutte de sang.

III

Tout ce qui est possible se réalise malgré les déclamations de l'envie et l'hostilité de la routine, a dit quelque part un grand philosophe. Le cours du temps, en effet, donne la vie aux institutions qui répondent à un besoin réel. Ce n'est pas inutilement que le succès inespéré de l'exposition de Londres vint révéler au monde un procédé inconnu pour surexciter l'émulation des inventeurs, des industriels, des capitalistes, pour épurer le goût des masses laborieuses, pour élever le travail manuel à la dignité d'un art, enfin pour servir de terme de comparaison à tous les progrès futurs.

A peine les portes du Palais de Cristal étaient-elles fermées, que Dublin et New-York songèrent à rivaliser avec l'immense métropole du commerce universel. L'exposition de Dublin, dirigée par un simple particulier, M. Dargau (qui refusa les lettres de noblesse que la reine voulait lui décerner), réunit plus de 3,300 exposants, tant pour l'industrie que pour les beaux-arts, qu'on eut pour la première fois l'heureuse idée de réunir dans le même palais. La surface totale de l'édifice était de 265,000 pieds carrés, il atteignait presque le quart du palais d'Hyde-Park et offrait à peu près les mêmes dimensions que la dernière exposition nationale de Paris. On porte à plus de 13 millions de francs la valeur totale des objets soumis à l'appréciation du public. Avant même l'ouverture des portes, on avait vendu pour plus de 500,000 francs de billets de saison. Aussi, quoique les constructions du palais eussent absorbé plus de 1,200,000 francs, le droit d'entrée, perçu à la porte, pourvut aux dépenses de la solennité.

L'exposition de New-York se présentait dans des circonstances bien moins favorables que celle de Dublin. Cependant, 4,410 exposants répondirent à l'appel qui leur fut adressé, et envoyèrent dans le nouveau Palais de Cristal assez de marchandises pour couvrir entièrement 3 hectares. Malgré la répugnance avec laquelle nos commerçants entreprenaient surtout alors des expéditions lointaines, plus de 400 exposants traversèrent l'Atlantique et obtinrent en récompense de leur hardiesse le succès le plus complet, le mieux mérité.

Le gouvernement impérial, qui avait vivement engagé l'industrie française à participer à ces différents concours, se trouvait gagné d'avance à la cause des expositions universelles. Il n'aurait pu, sans se déjuger lui-même, renoncer à doter la France d'une institution

dont il avait officiellement pris le patronage. Privée du concours de la presse qui, réduite au mutisme, avait perdu tout crédit, l'administration supérieure n'avait d'autres ressources que de prodiguer les décrets et les crédits pour vaincre l'inertie des industriels attendant docilement que l'oracle officiel se prononçât.

Le premier acte législatif auquel le projet d'exposition donna lieu décidait, le 27 mars 1852, qu'un palais dans le genre de celui de Sydenham serait érigé sur le grand carré des fêtes nationales. Cinq mois plus tard, on confia l'exécution de cette mesure à des entrepreneurs auxquels un décret accorda l'autorisation de prélever un droit d'entrée aux portes de l'exhibition. Suivant l'habitude de l'époque, on essaya d'enter une spéculation lucrative sur une idée éminemment populaire, et la fortune commença par sourire à la société du Palais des Champs-Élysées. Les actions obtinrent les faveurs de la hausse, et l'entreprise débuta sous les auspices brillants mais peu solides d'un succès obtenu autour de la corbeille.

Un troisième décret, en date du 2 mars 1853, institua définitivement à Paris une exposition universelle de l'industrie, et fut bientôt après suivi d'une quatrième ordonnance pour joindre, comme à Dublin, l'exposition des beaux-arts à celle de l'industrie. Enfin un dernier acte souverain plaça l'exposition entière sous la surveillance d'une commission présidée par le prince Napoléon, et composée de notabilités artistiques, industrielles et scientifiques désignées par l'administration.

Malheureusement, au lieu d'imiter l'exemple de l'Angleterre, on avait changé la nature de l'entreprise. La commission royale de Londres, expression spontanée de la Société des arts, pouvait s'adresser directement au public, de qui elle dépendait exclusivement malgré l'investiture officielle. Rien ne s'opposait à ce qu'une corporation libre de ses mouvements prît les mesures les plus libérales pour surexciter la sympathie des citoyens. L'exposition de Londres était le fruit de la pensée populaire, le peuple entier se sentait intéressé à un succès dont chacun était fier comme d'une œuvre individuelle. Au contraire, les exigences fort respectables sans doute d'une compagnie privée pouvaient gêner à chaque instant les déterminations de la commission impériale. L'action des représentants de l'autorité publique pouvait se trouver subordonnée à l'action des représentants d'une société purement financière, ce qui bouleversait toutes nos idées administratives. Le désordre pouvait se glisser à la faveur de conflits impossibles à prévenir et jeter une inextricable confusion dans tous les services. Au lieu de réunir les avantages de l'action gouvernementale et de l'action privée, n'avait-on pas

accumulé les inconvénients de ces deux modes d'actions? Bientôt un coup d'État devint nécessaire, et la Société dépossédée dut se contenter d'une indemnité.

On ne fut pas longtemps non plus à reconnaître l'insuffisance des constructions monumentales qu'on avait cru nécessaire d'élever. Le palais avait été disposé avec l'intention de doter Paris d'un édifice nouveau; mais qu'il était loin de répondre au but de son érection! On fut obligé de bâtir à la hâte sur le quai de la rive droite de la Seine une galerie large de 25 mètres et longue de 1,200. Tout le monde se rappelle encore cet immense couloir en planches qui régnait depuis la place de la Concorde jusqu'à l'allée Montaigne. Cette colossale annexe était réunie au palais principal par une galerie couverte, au centre de laquelle étaient étalés, sur une estrade, les diamants de la couronne, formant la collection sans contredit la plus brillante, mais peut-être la moins réellement précieuse de toute l'exposition.

En parcourant les immenses galeries consacrées à tous les arts de la paix, il était bien difficile de ne pas oublier que le concours s'était ouvert au milieu d'une guerre sanglante. N'eût été l'absence de la Russie, naturellement exclue de la fête, tout se serait passé comme si le monde eût traversé une période de désarmement universel. Cependant, des milliers d'hommes s'égorgeaient avec acharnement; la fortune de la France était engagée dans une expédition lointaine qui exigeait des sacrifices énormes, des milliers de familles attendaient avec une impatience fébrile les bulletins officiels. A chaque instant le télégraphe pouvait donner le signal d'un deuil national ou d'une illumination générale!

Au milieu d'un silence presque universel, le spectacle de l'exhibition devint une sorte de révélation spontanée.

Du jour où les produits similaires de l'industrie étrangère furent comparés à ceux de l'industrie nationale, le règne du régime protecteur était vaincu. Pouvait-on continuer à priver la France de tant de tissus solides et à bon marché, de tant de matières premières dont notre génie industriel ne demandait qu'à s'emparer? Ne voyait-on pas briller une compensation assez fructueuse dans un commerce d'exportation nous rendant au décuple ce que nous aurions abandonné d'industries factices, de cultures artificielles et improductives? Le régime de la liberté brillait à côté des pays despotiques écrasés sous le fardeau de leurs erreurs économiques et des vices de leur gouvernement.

Tout le monde comprenait ce que personne n'avait besoin de dire, et la grande nef couvait pour ainsi dire une réforme devenue bien-

tôt inévitable. La cause du progrès était gagnée par l'éloquence irrésistible des faits.

Chacun sentait que la France ne pouvait accomplir de grandes choses que si on la laissait enfin vivre de sa vie. Plus heureuse que l'armée, l'industrie emportait d'assaut son Sébastopol tout entier, pendant que la tour Malakoff tombait seule aux mains de nos soldats.

Le succès de l'exposition de Paris, moins brillant mais aussi complet que celui de 1851, avait définitivement donné aux concours internationaux le droit de cité dans tous les pays. Un grand nombre de villes de province suivirent avec bonheur l'exemple de la métropole, et des tentatives multipliées vinrent propager une foule de découvertes ingénieuses, de produits utiles. Enfin, vers les derniers mois de 1860, Londres dut songer à renouveler le spectacle de 1851.

Ce fut encore la Société des arts qui se chargea de faire les honneurs de l'Angleterre au monde entier et de convier toutes les nations au banquet du travail. Cette fois, personne n'osa attaquer le projet, tant il paraissait logique et même indispensable de recommencer une expérience jugée téméraire dix ans auparavant.

Les commissaires de la Société des arts n'eurent pas la peine d'organiser de nouveau des meetings, de préparer encore une fois l'opinion. Une simple annonce suffit; les souscripteurs, attirés par la perspective de concourir à une entreprise grandiose, se hâtèrent de garantir les millions nécessaires; et les listes se couvrirent d'elles-mêmes jusqu'à la concurrence de plus de 400,000 livres sterling.

Les proportions de l'Exposition devaient nécessairement être considérablement agrandies. Ce qui avait paru gigantesque en 1851 n'eût satisfait personne ; il fallait faire oublier ce qui, hier encore, paraissait inimitable.

Le capitaine Fouke, à qui l'on doit la conception et l'exécution du plan arrêté par les commissaires, conçut un édifice qui ne ressemble à aucun de ceux qui furent précédemment édifiés pour une destination analogue.

Lorsqu'il sera terminé, le nouveau palais présentera l'aspect d'une nef immense possédant une hauteur moyenne de plus de 30 mètres. A chacune des deux extrémités s'élèvera un dôme de 250 pieds de haut, ayant à sa base 20 mètres de diamètre. La façade s'étendra donc entre deux coupoles plus hautes et plus vastes que Saint-Pierre de Rome et Saint-Paul de Londres.

Ces deux constructions gigantesques ont été très-heureusement placées à l'intersection de la nef principale et des transepts. Toutes deux surmonteront une espèce de terrasse plus élevée que le sommet

du reste de l'édifice, de sorte que les spectateurs pourront embrasser d'un seul coup d'œil la totalité du palais. Au-dessous de ces voûtes colossales, l'artiste et le philosophe s'arrêteront pour contempler un océan d'êtres humains brisant ses vagues vivantes au pied de toutes les merveilles de l'art. Tous les pavillons des peuples civilisés et barbares se balanceront dans les airs. Il s'élèvera comme un concert confus de toutes les langues, comme une clameur de toutes les passions. Là où le vulgaire ne verra peut-être que chaos et désordre, la raison doit nous apprendre à retrouver les traces de l'unité naturelle qui germe au sein de toutes les grandes réunions.

Le pourtour de l'édifice, qui couvrira onze hectares, sera clos par un mur de briques de 20 mètres, surmonté par des châssis énormes s'élevant verticalement à une hauteur de 10 mètres et couronnés par les arceaux vitrés qui formeront la toiture. Grâce à ces ingénieuses dispositions, une lumière égale règnera dans tous les recoins du palais, sans que les rayons du soleil changent les galeries en véritable fournaise, comme cela arriva malheureusement en 1851. Autour des nefs, dont la principale offre 400 mètres de long sur 28 de large et 30 de haut, courent plusieurs kilomètres de galeries supportées par des colonnes hautes de 7 mètres et ressemblant à une forêt de troncs d'arbres régulièrement plantés.

Sur chacune des deux faces latérales l'architecte a ménagé trois portes immenses, hautes de près de 20 mètres et larges d'autant. Mais, comme ces énormes vomitorium eussent peut-être gêné le tourbillonnement des multitudes attirées de tous les points du monde par le prestige de l'industrie britannique, on a percé deux autres entrées, on devrait dire deux énormes brèches assez puissantes pour laisser passer vingt hommes de front. Ces deux ouvertures, atteignant la hauteur d'un portique olympien, sont dominées par les deux dômes, qui semblent dire aux arrivants :

« Vous qui franchissez le seuil de ce lieu consacré à l'art moderne, abandonnez en entrant tous les préjugés d'un autre âge! »

IV

Déjà les 4,500 tonnes de béton qui ont été englouties dans les fondations du nouveau palais de l'Exposition universelle sont enfouies sous une montagne de briques, de mortier et de pierres. Le sol de Kensington-gare gémit sous le poids de 60,000 mètres cubes de maçonnerie; énorme volume, comparable à celui que les Pharaons accumulaient autour de leurs cadavres, mais qui, remplissant un rôle

bien plus noble, abritera un monde plein d'intelligence et de vie.

Bientôt les fonderies et les forges anglaises auront vomi les 7,000 tonnes de fonte et les 3,000 tonnes de fer nécessaires à la construction de l'arène où vont se célébrer pour la troisième fois les jeux olympiques de l'industrie moderne; toutes les forêts de l'univers cesseront d'être mises à contribution pour fournir les 7 à 800,000 mètres de planches que fouleront aux pieds les représentants de toutes les races humaines et que 300,000 kilogrammes de clous suffiront à peine pour fixer.

De gigantesques usines absorbent des monticules de sable et produisent les 300,000 kilogrammes de verre à travers lequel le soleil brumeux d'Angleterre viendra éclairer le grand spectacle de mai 1862, élaborent les 50,000 kilogrammes de mastic qui fixeront sur leurs châssis des hectares de vitraux, composent les 600,000 kilogrammes de peinture qui décoreront les parois de cette métropole improvisée de l'art moderne.

De toutes parts le mouvement se prépare ardent, impétueux, irrésistible. La commission impériale de France multiplie les avis pour exciter le zèle de nos manufacturiers; des expositions préparatoires de certaines spécialités intéressantes vont permettre de perfectionner les détails les plus importants de notre exhibition. Presque tous les gouvernements du monde ont répondu favorablement aux ouvertures de la commission royale; il n'est peut-être pas de budget qui ne se soit imposé déjà des sacrifices pour venir en aide à l'industrie nationale, pour réunir les produits naturels du sol, pour accumuler les richesses minérales. Il n'est pas d'usine considérable qui ne prépare son chef-d'œuvre, pas d'homme intéressé au progrès agricole ou industriel qui n'ait formé le projet d'étudier à Londres même l'état des produits de sa spécialité. Cependant il se rencontre encore des gens qui affectent de douter du succès de l'Exposition universelle et qui se demandent, avec des appréhensions très-réelles, si l'on n'assistera point à quelque grandiose déception.

Des esprits timides, comme il s'en rencontre dans toutes les périodes de l'histoire, s'effrayent des résultats de la crise que traverse en ce moment la société européenne, enfantant pour ainsi dire un ordre nouveau, pôle inconnu de l'activité du monde moderne, vers lequel nous nous sentons entraînés, et que nos vigies n'aperçoivent pas encore.

Qu'arrivera-t-il, se demandent avec inquiétude ces hommes pusillanimes, si le pape vient à rejoindre ses prédécesseurs; si l'Autriche et la Russie relevent l'étendard du despotisme et font appel au Dieu des combats; si l'empire ottoman, livré aux convulsions de l'agonie,

s'abîme au milieu du conflit des ambitions de toutes les grandes puissances? Et les éventualités les plus menaçantes se dressent devant eux!

Ne savent-ils donc pas qu'il existe des progrès qui planent pour ainsi dire au-dessus des vicissitudes humaines, des institutions nécessairement placées sous l'invocation du droit des gens? Ne serait-on pas assez éclairé pour imiter le moyen âge et décréter, s'il était nécessaire, la trêve du travail et du progrès universel? Croit-on qu'il existe dans le monde civilisé une nation encore assez barbare, assez peu soucieuse de ses propres intérêts pour se placer elle-même au ban de la civilisation? pour se laisser excommunier, non par le pape, mais par le monde entier!

Oui, la France et l'Angleterre sont en ce moment même animées d'une émulation peu digne de deux peuples marchant à la tête du siècle. C'est un triste spectacle que de les voir prodiguer des millions, lutter dans la production de canons rayés, de frégates cuirassées, gaspiller de si précieuses ressources pour accomplir des progrès problématiques dans l'art sinistre de la destruction. Mais n'est-ce pas exagérer étrangement la portée de ces aberrations que de concevoir des inquiétudes sérieuses en présence des résultats majeurs que l'esprit de concorde et de fraternité a définitivement acquis? C'est à l'opinion publique qu'appartient en définitive la dernière victoire, et cette opinion, qui s'est tant de fois prononcée avec éclat dans des circonstances moins solennelles, ne faillirait pas à sa tâche si quelques ennemis du repos universel se mettaient en tête de troubler l'accord nécessaire de deux grands peuples faits pour se comprendre et se compléter mutuellement.

Les entrepreneurs chargés de la construction du Palais de Cristal ont adopté le parti le plus énergique pour rassurer complétement les sceptiques. En effet, ils ne craignent pas de placer le prodigieux enjeu de deux millions cinq cent mille francs sur la fortune de cette entreprise. Cette somme énorme qui forme le tiers du prix que coûtera le bâtiment nu, ne sera payée que le jour où les recettes auront dépassé douze millions de francs, chiffre réalisé par une espèce de miracle lors de l'Exposition de 1851. Ces entrepreneurs consentent à être ruinés si le Palais de Kensington ne fait pas oublier celui de Hyde-Park, lequel a pourtant laissé de si glorieux souvenirs.

Cependant, s'il est jamais permis de compter sur l'avenir des entreprises rationnelles, MM. Lucas n'ont pas à se reprocher d'avoir contracté un engagement téméraire; ils peuvent dormir en paix.

Profitant de l'expérience de Paris, les commissaires ont renoncé à renfermer dans la même enceinte tous les produits exposés. Ils ont

joint au bâtiment principal une immense annexe qui portera à près de cinq hectares l'accroissement de superficie qu'ils sont parvenus à réaliser. Le féerique palais de la Société Horticole, dont les jardins sont contigus à l'enceinte de l'Exposition, viendra ajouter le charme si poétique des chefs-d'œuvre de la nature à ceux de l'industrie humaine. Les beaux-arts cette fois n'auront pas été oubliés, les galeries du premier étage, sur une longueur de plusieurs kilomètres, offriront l'hospitalité à tous les peintres, à tous les sculpteurs du monde. Enfin la Société royale d'Agriculture tiendra dans *Regent's Park* une exposition tout à fait exceptionnelle qui couvrira plusieurs hectares. Si on ajoute les différentes superficies des expositions, des annexes et des parterres qui en dépendent, on trouve une surface aussi grande que celle du jardin des Tuileries.

La métropole qui servira de champ clos aux artistes, aux artisans, aux ingénieurs qui font appel au suffrage universel de tous les consommateurs de l'univers, a conquis 500,000 âmes depuis le jour où, franchissant le Rubicon de la routine, la reine Vittoria entra pour la première fois dans le palais d'Hyde-Park. Une ville nouvelle a surgi en onze ans au sein de l'immense cité, dont les maisons envahissent les comtés voisins, dont les rues vont bientôt couvrir une province. Il y a dix ans, les chemins de fer londoniens pouvaient amener chaque matin une armée de 40,000 voyageurs; aujourd'hui ils pourraient inonder le pavé de la métropole d'un flux quotidien de 150,000 étrangers.

Pendant la période décennale que nous venons de parcourir, la rapidité des voyages s'est accélérée, tandis que le prix des transports s'abaissait dans une proportion non moins extraordinaire. Les formalités de douane et de police se sont nécessairement simplifiées, en même temps que la connaissance des idiomes étrangers s'est singulièrement répandue. Enfin, l'usage des télégraphes électriques, mis à la portée de tous, donne aux voyages les agréments d'une excursion et fait que le foyer domestique est, pour ainsi dire, présent partout. Est-il possible de supposer un seul instant que le nombre des excursions ne soit pas multiplié par l'intérêt du spectacle, et par la facilité croissante des transports?

On vit avec surprise accourir à l'Exposition de Londres 42,000 étrangers; ce contingent de l'univers actif et intelligent était déjà dépassé en 1855, non par l'Europe entière, mais par la Grande-Bretagne, qui, à elle seule, suffit pour fournir un contingent équivalent de curieux. On a calculé que plus de 40,000 Anglais firent le voyage de Paris, où se rendirent en tout 160,000 étrangers, quatre fois autant de pèlerins qu'à Londres. Si la même progression se soutient l'an

prochain, ce qui n'a rien d'improbable, 150,000 Français traverseront cette fois la Manche. Trois ou quatre cent mille étrangers se donneront rendez-vous autour de la basilique de Kensington-gare. Une armée, plus nombreuse que les hordes indisplinées qui se pressaient sur les pas des Pierre l'Ermite et des Gauthier *sans Avoir*, pour délivrer le tombeau du Christ en l'arrosant du sang des infidèles, se dirigera pacifiquement vers la capitale du travail universel. Des trains de plaisir amèneront triomphalement sur le sol britannique les innombrables caravanes des croisés du progrès.

V

Si l'on voulait à toute force retrouver dans l'histoire une institution analogue à celle des concours universels, on pourrait peut-être, jusqu'à un certain point, les comparer aux conciles œcuméniques où se traitaient autrefois les grandes questions qui passionnaient l'humanité. Comme le faisait jadis l'Église du Christ, l'Église du progrès fait appel à toutes les sommités intellectuelles, convoque ceux qu'on pourrait appeler sans exagération les princes de la science moderne. Les problèmes matériels élevés à cette hauteur acquièrent une généralité tellement grande qu'ils changent, pour ainsi dire, de nature. Il s'agit, en effet, de découvrir les dogmes économiques du monde nouveau, de trouver l'équilibre des forces productrices de l'empire matériel ouvert à notre active industrie.

On pourrait également rapprocher les expositions des pèlerinages de la Mecque et de Médine, qui ont pendant tant de siècles maintenu si énergiquement l'unité morale et politique de tous les peuples musulmans. Les multitudes qui vont assiéger bientôt le temple du travail, l'autel de la fraternité pratique, obéissent instinctivement au même sentiment d'attraction sympathique qui entraîne autour du tombeau du prophète les caravanes de pèlerins accourant chaque année des confins du monde islamique.

Mais ces populations avides de voir, de comprendre et d'apprendre, ne retourneront pas dans leurs foyers aussi ignorantes, aussi superstitieuses, que les tribus du désert après être venues baiser dévotement la pierre noire d'Abraham, et faire sept fois le tour de la Caaba en psalmodiant des versets du Koran. Au lieu de s'incliner devant le tombeau du prophète du passé, elles auront pu admirer le berceau de l'avenir, circuler librement au milieu d'un abrégé du monde, feuilleter un commentaire vivant du cosmos, et toucher la science incarnée dans tous ses trésors.

On verra l'Américain ardent et impétueux inventer des machines

puissantes mais un peu grossières, qui trahiront la rudesse de ce génie créateur quand même, aux prises avec l'immensité et cherchant à dompter un continent tout entier.

L'Allemagne ingénieuse et savante présentera, hélas! un amas confus de facultés disparates. Chaque membre de la patrie de Kant et d'Hegel brillera par quelque qualité précieuse; on verra amoncelés les éléments d'un grand peuple, mais sera-t-il permis de douter que la vivante autonomie germanique attende encore la synthèse qui doit la vivifier? ne verra-t-on pas que cette âme esclave gémit de se trouver éparse dans trente tronçons isolés?

L'Italie, naissant enfin de nouveau à la vie des grands peuples, ouvrira la route de l'avenir aux nations déchues qui veulent se racheter du péché d'erreur, du crime de superstition. Elle étalera aux yeux du siècle les traces de son long esclavage: instructif spectacle, apprenant ce qu'il en coûte à vouloir posséder une puissance chimérique, à recéler dans son sein un centre de perturbation morale, d'intrigues permanentes contre le progrès.

Au contraire, le peuple anglais, qui, depuis longtemps, a le génie pratique, qui ne reconnaît en réalité d'autre pouvoir spirituel que celui de l'expérience, donnera l'exemple d'une prospérité en quelque sorte trop solide pour pouvoir être atteinte par aucune convulsion. Au-dessus des galeries qu'ombragera le pavillon britannique planent les perfectionnements de tout genre dont la législation anglaise a été l'objet, les progrès définitifs de son régime économique et de son droit politique. Ni la folie des rois, ni l'aveuglement des peuples, ni l'entêtement des aristocraties ne saurait effacer une œuvre laborieusement enfantée. La Grande-Bretagne n'étalera pas inutilement aux yeux du monde les merveilles d'un mouvement commercial, qui en 1851 exportait 1,750 millions de marchandises et qui, doublant par un nouveau miracle en moins de onze ans, inonde aujourd'hui tous les marchés civilisés et barbares de 3,400 millions de marchandises de toute nature. On n'oubliera pas que pendant dix années consécutives le parlement a préparé cette prospérité, non point à coups de décrets, mais à coups de réformes; en abolissant l'une après l'autre toutes les taxes qui s'opposaient à la diffusion des lumières, tous les impôts qui frappaient les matières premières, presque toutes les lois qui entravaient l'expression de l'opinion publique.

C'est en quelque sorte une encyclopédie vivante qui se crée au moyen des expositions. Le dix-septième siècle condensa dans des volumes immortels les résultats de sa science; nous, nous étalons ce que nous savons aux yeux de tous dans de lumineuses galeries. Nos industriels ont la mission sublime de réaliser dans les faits

l'œuvre de Diderot et de d'Alembert. Ils peuvent analyser l'esprit humain en travail de géant, et comprendre comment l'intelligence bornée doit s'y prendre pour dompter l'infini.

La gloire de la France ne sera pas de beaucoup augmentée parce que nos phalanges industrieuses auront conquis quelques lauriers. S'il ne s'agissait que d'arracher au jury quelques récompenses, nous n'engagerions point nos industriels à redoubler d'efforts pour se montrer dignes d'eux-mêmes, dignes du pays. Mais ils peuvent obtenir un résultat immense et mettre en pratique les préceptes de la sagesse antique.

Connais-toi, toi-même a dit un des plus grands philosophes pratiques que l'humanité ait enfanté ; et ce qui est vrai de l'homme individuel l'est encore bien davantage de l'homme collectif.

Nous ne gagnerions rien à nous faire illusion sur l'étendue des qualités de notre esprit, des forces productives de notre sol fécond. La France sera réellement grande alors seulement qu'elle aura reconnu sa véritable vocation, lorsque le monde entier se sera convaincu, non pas de l'universalité de notre génie, mais de notre excellence dans les arts qui nous sont réellement propres, dans les industries sérieusement nationales, parce que leur développement est favorisé par nos traditions historiques, par la configuration géographique de notre climat et par notre organisation sociale. Nous ne sommes point assez riches pour nous permettre de coûteuses illusions, mais nous sommes assez bien doués pour ne pas avoir à redouter le verdict des consommateurs du monde entier.

Les commissaires anglais viennent de publier un catalogue dans lequel ils ont réuni tous les métiers exercés à l'heure présente dans le Royaume-Uni. Plus de quatre mille noms différents ont été recueillis dans cette intructive nomenclature, tant est prodigieux le travail de spécialisation qui s'effectue naturellement au sein de l'industrie moderne. Le progrès matériel de la civilisation produit un effet analogue sur le travail national; l'être collectif, expression supérieure de la nature extérieure, offre autant de différences que les fleuves, que les climats, que les faunes. Malheureux les peuples qui voudraient accaparer toutes les branches de l'activité humaine : produire la houille et le diamant, le fer en barre, les statues de bronze, la bière et le vin, les soieries et les cotonnades.

Il y a de la place pour toutes les activités, pour toutes les aptitudes, pour tous les génies, au soleil de la consommation universelle. Préparons-nous donc à l'Exposition, sans haine, sans rivalité, sans jalousie. Bien différent des jeux du cirque, c'est un combat où le vaincu gagne souvent autant que le vainqueur. Loin de servir à entre-

tenir les haines et les rivalités nationales, ces luttes apprennent à tous les peuples qu'ils sont les amis les uns des autres; que nul ne peut vivre dans l'éloignement, dans l'isolement. Le lien social se raffermit lorsqu'il repose sur des affinités d'aptitudes, des concordances de facultés naturelles. On apprendra, en accomplissant le pèlerinage de Londres, non point à mépriser le patriotisme, mais à le comprendre tel qu'il doit être, c'est-à-dire, comme l'expression d'une fraternité plus intime existant entre les hommes habitant la même région naturelle, nullement comme un sentiment étroit et faux, enseignant le mépris de l'étranger. L'esprit scientifique ne pouvait mieux couronner l'édifice destiné au culte de la raison qu'en inaugurant l'ère des expositions. C'est, en effet, par leur influence et leur secours que l'unité de poids et de mesures va bientôt s'organiser, que les obstacles mis aux rapports des peuples vont diminuer pour disparaître un jour.

On ne saurait donc attacher une trop grande importance aux événements industriels dont Londres va être le théâtre. Puisse la conviction de remplir un rôle grand et glorieux, soutenir le courage des hommes qui vont défendre le drapeau de la France productrice et savante au milieu de cette mêlée de tous les intérêts, de tous les goûts, de toutes les convoitises!

W. DE FONVIELLE.

DE L'INFLUENCE

DES POSITIONS GÉOGRAPHIQUES

SUR LES DESTINÉES DES PEUPLES.

Lorsque l'on considère la terre comme la demeure de l'homme, on peut se demander si, en créant le monde, Dieu a laissé aux caprices du hasard le soin de fixer le séjour des êtres humains, ou si, au contraire, il ne les a pas attachés au sol en vertu de ces grandes lois naturelles qui enchaînent dans une harmonieuse unité toutes les parties de l'univers. C'est dans l'étude de la géographie raisonnée, méthodique, qu'il faut chercher la solution de cette question; c'est par l'examen de la terre considérée en elle-même qu'on peut établir les rapports mystérieux qui existent entre l'homme et le sol, qu'on peut expliquer les destinées et les principales révolutions des peuples; et c'est ainsi que la géographie cesse d'être une science élémentaire pour devenir une science vraiment philosophique.

Cette idée féconde avait été entrevue par les Grecs, et Hippocrate trouvait déjà dans les conditions physiques du terrain la cause déterminante des qualités morales de l'homme, de ses occupations, de ses inclinations, de son tempérament, souvent même de ses vices et de ses vertus. Montesquieu, dans l'*Esprit des lois*, a exposé les relations qui existent entre les institutions politiques des nations et les pays qu'elles occupent. Il a fait voir l'influence du sol et celle du climat sur les mœurs, sur les lois, sur la liberté ou l'esclavage, et comment de cette influence dépend souvent la formation et la chute des empires.

De nos jours, les géographes allemands ont cherché aussi à expliquer les rapports qui existent entre l'homme et le sol ; mais, en généralisant d'une manière absolue des faits qui ne doivent être commentés qu'avec réserve, ils sont tombés presque immédiatement dans leurs rêveries matérialistes et ont fait de l'homme l'esclave du sol. Nous allons essayer à notre tour d'aborder ce problème intéressant, en nous appuyant sur le grand ouvrage que M. Th. Lavallée vient de pu-

blier sous ce titre inexact[1] : *Géographie universelle* par Malte-Brun et Th. Lavallée[2].

On sait quelles différences les pays chauds et froids, les plaines ou les montagnes, les positions maritimes ou continentales apportent chez les peuples qui les habitent, dans les sociétés qu'ils forment, dans leur degré de civilisation et de prospérité. L'homme des pays chauds est naturellement enclin à l'oisiveté, à l'indolence, à la sensualité; il manque de dignité et d'esprit d'indépendance. Une nature qui lui prodigue sans travail des produits abondants, un ciel splendide, une grande facilité, une plus grande sobriété d'existence, le conduisent à cette vie molle et voluptueuse, dont l'idéal rêvé par lui constitue le paradis de la religion musulmane. L'homme du Nord est moins accessible au plaisir, moins délicat, moins sensible à la douleur que l'homme des pays tempérés dont la fibre est plus impressionnable. « Il faut écorcher un Moscovite, dit Montesquieu, pour lui donner du sentiment. » Mais il est laborieux, actif, et il lui faut un travail continuel pour qu'il puisse se procurer des moyens abondants de subsistance. Il en est de même de l'habitant des montagnes, qui a besoin d'une constante énergie pour trouver sa nourriture sur une terre infertile, où les accidents de la nature détruisent souvent ses plantations et ses récoltes; il n'en est que plus attaché au sol ingrat qui lui coûte tant de peines, et puise dans l'air vif et pur qu'il respire un ardent sentiment de la liberté et de l'indépendance. Les insulaires, les habitants des côtes, appelés aussi à une vie dure et active, ont naturellement le goût des aventures, du commerce, des entreprises lointaines. Ainsi la race anglo-saxonne, cette pionnière des temps modernes, qui a colonisé un quart du globe, doit ses qualités aux triples couches de pirates bretons, anglo-saxons, normands, qui l'ont formée.

Ces différences d'aptitude et de tempérament, fondées sur des différences climatologiques, ont été observées de tout temps, et il n'y aurait que des détails curieux provenant de faits nouvellement vérifiés qui pourraient y ajouter de l'intérêt. Mais il en est d'autres qui proviennent plus directement du sol, de sa constitution géologique, de sa configuration géométrique, de ce système de hauteurs et d'enfoncements qui compose toute la surface du globe, de ces bassins ou enceintes naturelles que forment les montagnes et les fleuves, enfin des

1. Je dis inexact parce que l'ouvrage a été refait à peu près entièrement par M. Th. Lavallée : Il ne reste, dit-il lui-même, que 3 à 400 pages de l'ancien texte.

2. 6 vol. grand in-8°, chez Furne et Cie.

limites ou frontières données primordialement par la nature aux différentes races d'hommes. Celles-là ont une telle importance, que par elles le sol devient un personnage qui a le principal rôle dans les destinées et les révolutions des peuples.

La terre doit être considérée comme une sorte de polyèdre très-irrégulier, dont les faces ramifiées à l'infini paraissent d'abord groupées de la manière la plus confuse, et qui, néanmoins, peuvent être analysées les unes après les autres, depuis la masse continentale prise en elle-même, avec son système gigantesque de montagnes et de cours d'eau, jusqu'au plus petit coin de terre, jusqu'au plus petit ravin sillonné par le plus petit ruisseau. C'est en *géométrisant* ainsi le sol, en lui donnant des formes simples, en le dégageant de toute sa confusion apparente, qu'on est conduit à faire les observations les plus curieuses, les plus fécondes sur un sujet regardé ordinairement comme une étude élémentaire et abandonnée à la première enfance.

Nous allons emprunter quelques exemples à l'ouvrage de M. Th. Lavallée, et nous prendrons principalement ceux qui se rapportent à la France.

On sait quels sont les avantages de la situation géographique de notre pays : « un sol favorable à l'agriculture, à l'industrie et au commerce; un climat doux et salubre, une longue étendue de côtes, une ligne de contact avec le continent dans toute sa largeur, une position admirable entre deux mers au centre de la véritable Europe, de l'Europe méridionale et civilisée, enfin le génie de ses habitants qui semblent chargés providentiellement de la mission du progrès, ont fait de la France le cœur du globe. » « Il semble, disait déjà Strabon, qu'une Providence tutélaire éleva ces chaînes de montagnes, rapprocha ces mers, traça et dirigea le cours de tant de fleuves pour faire un jour de la Gaule le lieu le plus florissant du globe... » Au midi, elle tient les péninsules hispanique et italique comme deux satellites attachés naturellement à suivre ses mouvements; par la Méditerranée, elle confine à l'Afrique et s'immisce dans les affaires de l'Orient, à l'ouest, l'océan Atlantique ouvre carrière à ses vaisseaux pour donner la main au nouveau continent; au nord, elle touche à l'Angleterre, protégée contre elle par le Pas-de-Calais; enfin, à l'est, elle n'est séparée des pays germaniques que par ce fossé du Rhin tant de fois franchi par ses armées [1]. » Mais la France doit cette grande existence non-seulement à sa position géographique, mais à son unité politique, conséquence de son unité territoriale; et cette unité n'a été acquise que par les plus grands efforts. Quelques considérations géographi-

1. *Géographie universelle*, t. I, p. 548.

ques sur certaines provinces de la France nous expliqueront leur rôle historique; comment quelques-unes ont travaillé, d'autres résisté à l'unité française, et les raisons, pour ainsi dire, fatales de leur absorption dans cette grande unité.

Voyons d'abord Paris et les provinces qui l'avoisinent.

On sait comment M. Élie de Beaumont, dans l'*Explication géologique de la carte de France*, a justifié et légitimé, au moyen de la géologie, l'influence que Paris exerce sur le reste de la France. D'après l'illustre savant, le haut bassin de la Seine est composé de six lignes circulaires ou six assises successives de terrains tertiaires et jurassiques, à peu près concentriques et s'étageant en amphithéâtre du centre à la circonférence, c'est-à-dire de Paris aux coteaux élevés qui dominent Nancy et Metz, et qui s'étendent depuis Langres jusqu'à Longwy et Mézières. Le terrain de Paris est donc une sorte de *pôle attractif*, exerçant une naturelle influence sur tous les terrains qui l'environnent et où toutes les forces et les richesses du pays vont converger et se concentrer. M. Lavallée se sert de ces curieuses observations pour expliquer les destinées géographiques de l'île de France, de la Picardie et de la Champagne; mais il n'en tire pas les conséquences exagérées de M. Élie de Beaumont. Comme chacun le sait, les assises géologiques dont nous venons de parler ont été illustrées par des batailles, surtout en 1792 et en 1814; le savant académicien en tire l'induction qu'elles ont été posées primordialement pour former les grandes lignes de défense du territoire français. L'auteur, ou plus exactement le créateur de la géographie militaire démontre, au contraire, que ce sont des gradins successifs qui favorisent les invasions au lieu de servir à la défense, et qu'il a fallu les efforts héroïques des populations pour arrêter l'ennemi dans ces terrains ouverts et livrés par la nature au premier conquérant. Alors il montre comment un pays dénué de frontières et continuellement menacé développe l'énergie des peuples qui l'habitent, et il le prouve par l'exemple de la Champagne et de la Picardie.

« Deux provinces, dit-il, étaient à juste titre sous la monarchie réputées les plus françaises du royaume, car provinces frontières et exposées perpétuellement aux ravages de l'ennemi, elles s'étaient montrées, surtout du quatorzième au dix-septième siècle, les plus attachées à la royauté, les plus dévouées au salut national; c'étaient la Picardie et la Champagne. Or, quand on parcourt les vastes plaines du bassin de la Somme, ce terrain si plat, si uni, si ouvert, où la nature a tout fait pour l'invasion et rien pour la défense, on ne peut songer sans un profond sentiment d'admiration et de reconnaissance que la Picardie n'avait à opposer aux bandes des Anglais, des Bour-

guignons, des Impériaux, que les murs de briques de ses chétives cités et les poitrines robustes de ses calmes habitants; que les milices picardes se firent écraser à Crécy; qu'elles sauvèrent la France aux siéges de Beauvais, de Péronne, de Saint-Quentin, de Montdidier, et qu'enfin, après Waterloo, les seuls coups de canon qui aient cherché à arrêter la marche des vainqueurs sont partis d'une ville picarde[1]. »

Passons maintenant à la Lorraine, cette province si longtemps germanique et qui n'est réunie à la France que depuis un siècle.

« La Lorraine, avec le Barrois et les Trois Évêchés, figure une sorte de quadrilatère qui s'appuie au midi sur les monts Faucilles, au levant sur les Vosges, au couchant sur les hauteurs d'entre Seine-et-Meuse; mais au nord, ce quadrilatère n'a qu'une limite bizarre et de convention. Il semble, en effet, que cette province devait naturellement s'étendre jusqu'au Rhin et au confluent de la Meuse, et l'histoire, répondant à cette hypothèse, nous apprend que c'était là, en effet, la partie la plus septentrionale de la première *Lotharingie*.

« A voir ces limites, cette situation géographique, à voir surtout ces deux grandes vallées de la Moselle et de la Meuse par lesquelles la Lorraine reçoit si largement, si naturellement le courant germanique, on comprend sur-le-champ comment les populations tudesques ont pu s'y établir; comment, pendant des siècles, cette province a été soumise à la domination ou à l'influence de l'Allemagne; mais aussi, quand on regarde aux faibles hauteurs qui la séparent de la France, à ces monts Faucilles qui l'unissent plutôt qu'ils ne l'isolent de la Bourgogne, à ces plateaux de l'Argonne par lesquels elle confine à la Champagne, on comprend de même ses tendances françaises; comment l'histoire de ses princes et de ses habitants est continuellement mêlée à celle du royaume; comment enfin, depuis son annexion, elle est devenue un des boulevards de la France, une des provinces où le sentiment national est le plus vif, enfin celle qui a fourni aux armées françaises le plus d'illustrations[2]. »

La Bourgogne, contiguë à la Lorraine, a eu des destinées analogues quoique moins agitées, et elle est devenue française par les mêmes causes. Ce pays, longtemps distinct de la France par ses lois, ses habitants, même sa langue, avait eu néanmoins son existence mêlée à celle du royaume; mais lorsque les ducs de la maison de Valois vinrent à régner sur lui, ils essayèrent de lui donner une existence contraire à sa nature. En effet, ces princes devenus maîtres des Pays-Bas

1. Tome II p. 620.
2. Tome II, p. 392.

et de plusieurs autres provinces hostiles à l'unité française, voulaient faire de la Bourgogne un pays étranger et ennemi de la France. Ils ne purent y parvenir : leur projet était complétement au rebours des destinées géographiques de la province. En effet, « la Bourgogne assise dans les trois bassins contigus de la Seine, de la Loire et de la Saône, a une position éminemment française et qu'elle a toujours justifiée : par le premier bassin elle touche à Paris, dont elle est le principal centre d'approvisionnement; par le second, elle touche au plateau central et l'unit au bassin géologique de la Seine; par le troisième, elle met Paris en contact avec Lyon, elle est le grand chemin du nord vers le midi, enfin elle touche au Jura, presque au Rhin et aux Alpes, et elle devient ainsi l'un des boulevards de la France. Nulle province n'a ses destinées et sa mission plus nettement marquées par la nature. La Bourgogne est le trait d'union entre les parties les plus importantes de notre pays, et rien ne le démontre mieux que les canaux qu'on a pu ouvrir à travers son territoire et qui joignent les mers du Nord, de la Manche, du golfe de Gascogne et de la Méditerranée [1]. » Ce fut donc en vain que les ducs de la maison de Valois entraînèrent la Bourgogne dans leurs projets ambitieux; elle les suivit à contre-cœur et vit avec douleur ses enfants mourir pour une ambition hostile à la France. Aussi, quand Charles le Téméraire succomba, elle rentra presque sans résistance dans l'unité française, et elle n'a cessé de témoigner ses sentiments nationaux par ses actions, son dévouement et surtout par la multitude de grands hommes qui sont sortis de son sein.

Nous pourrions trouver des enseignements analogues dans l'étude de l'Alsace, du Dauphiné, de la Provence; mais ils apparaîtront plus évidemment dans les lignes consacrées au Languedoc. « C'est un pays, dit M. Th. Lavallée, bien remarquable dans l'histoire et la géographie de la France, car il fut, pendant des siècles, avec l'Aquitaine, le centre de l'opposition des provinces du Midi à la domination de Paris, à la centralisation et à l'unité française; ce n'est qu'au prix des plus sanglantes guerres qu'il a été empêché politiquement et religieusement de former un État à part et qu'il a été rattaché à la France; il garde même encore des traces de cette position hostile et indépendante avec des débris de sa langue, de ses croyances, de ses idées. La nature l'a, du reste, admirablement disposé pour ce rôle, car il se compose presque uniquement d'une chaîne de montagnes avec ses épanouissements et nervures, de sorte que, s'il n'est pas limité, il est au moins aggloméré très-naturellement. Il est compris physiquement

1. Tome II, p. 310.

dans les bassins de la Garonne, du Rhône et de la Loire, et avait pour limites les Corbières orientales qui le séparent du Roussillon; la Méditerranée depuis l'étang de Salces jusqu'à l'embouchure du Rhône; le Rhône, depuis cette embouchure jusqu'à la hauteur du mont Pilat; tout cela appartenait au revers méditerranéen des Cévennes. Vers le mont Pilat, la limite passant sur le revers océanique de ces montagnes, le Languedoc embrassait le massif dont le Gerbier des joncs et le mont Lozères ont les points culminants, et par conséquent les hauts bassins de la Loire, de l'Allier, du Lot, et du Tarn; puis il reprenait pour limite la crête même des Cévennes, en laissant cette partie du versant océanique à la Guyenne; enfin, il quittait cette crête pour embrasser la partie du bassin de la Garonne comprise à peu près entre le cours de l'Aveyron au nord, et celui de la Garonne, depuis Cazères, à l'ouest. Le Languedoc figurait donc, d'abord, un triangle rectangle dont le Rhône formait la hauteur pendant soixante-dix kilomètres, la côte de la Méditerranée la base pendant cent trente kilomètres, et les Cévennes l'hypoténuse pendant deux cent trente kilomètres; puis deux demi-cercles, l'un assez étroit et tout montagneux au nord, l'autre très-large et presque tout de plaines au midi, lesquels s'appuyaient sur la ligne des Cévennes. Les peuples d'un pays ainsi naturellement constitué avaient action sur les deux grands bassins du Rhône et de la Garonne, et appelaient ainsi, d'une part la Provence et le Dauphiné, d'autre part la Gascogne, la Guyenne et l'Auvergne à partager leurs destinées; de plus, par le haut bassin de la Loire, ou du sommet du plateau central, ils observaient les peuples du Nord; enfin, ils s'appuyaient sur la Méditerranée. Mais ce pays n'était fermé d'aucun côté, et l'invasion y arrivait sans obstacle, soit par le vaste bassin de la Garonne, soit par la profonde vallée du Rhône. Une telle situation géographique explique le rôle de premier ordre qu'il a joué dans notre histoire; comment dans le moyen âge et du temps des Albigeois, il a pu avoir de si grandes ambitions; comment ces ambitions ont dû échouer; comment enfin, dans les temps plus modernes, il s'est trouvé avoir part à toutes les guerres civiles de la France[1]. »

Nous pourrions suivre M. Th. Lavallée en Auvergne, en Poitou, dans la Bretagne, etc., et nous trouverions les mêmes aperçus ingénieux sur ces pays, leurs habitants, leur rôle historique, leurs destinées. Nous pourrions aussi le voir appliquer les mêmes recherches, la même méthode à l'étude de l'Italie, de l'Allemagne, des grandes régions de l'Asie et de l'Amérique, et nous trouverions partout les

1. Tome II, p. 34.

faits justifiant les idées et la théorie du savant géographe. Mais il faudrait reproduire une partie de son grand ouvrage, et nous nous contenterons de deux derniers exemples, que nous irons chercher dans la Belgique et dans la péninsule hispanique.

« Si l'on examine le cours de l'Escaut depuis sa source jusqu'à Rupelmonde, d'une part; d'autre part, le cours de la Sambre jusqu'à son confluent, et depuis ce confluent jusqu'à Maëstricht le cours de la Meuse, on trouve que ces deux grandes lignes d'eau, parallèles et peu distantes lorsqu'elles sont en France, hors de France vont continuellement en s'écartant et forment deux grands arcs de cercles qui embrassent entre eux la partie centrale, la partie la plus importante de la Belgique, les provinces de Hainaut, de Brabant, de Namur et de Liége.

« Ce pays, presque complétement plat et découvert dans le nord, est, dans le sud, assez fortement accidenté, coupé par des collines mollement ondulées et dont la direction générale est du sud au nord, par des ravins peu profonds, de petits défilés, des bouquets de bois, enfin par une vingtaine de petites rivières parallèles entre elles, parallèles aussi à l'Escaut et à la Meuse, donc ouvrant, de France en Belgique, des routes naturelles et faciles; les principales sont : la Dender, la Senne, la Dyle, les deux Geetes, etc. Le sol argileux est dur et sec en été, détrempé et boueux dans l'hiver; il est hérissé de villages, de hameaux, de fermes, de clôtures d'arbres tellement rapprochés, que sur certains points la contrée ressemble à une forêt éclaircie. La partie la plus accidentée, la plus ravineuse est aux sources de la Senne, de la Dyle et de leurs affluents; la partie la plus boisée est entre ces deux rivières où se trouve la forêt de Soignes. Gand et Maëstricht marquent les deux extrémités septentrionales de cette contrée, Tournay et Namur les deux extrémités méridionales; le centre est à près peu Bruxelles.

« Ce pays, qui présente peu d'aspects pittoresques et où les prairies succèdent aux champs de blé, est très-fertile, bien cultivé, riche, peuplé, sillonné en tous sens de belles routes et de chemins de fer; il présente donc les plus grandes facilités pour faire vivre et marcher une armée. C'est le théâtre obligé des invasions françaises, le champ clos que la nature semble avoir préparé à la France et à ses ennemis pour y vider leurs querelles; c'est enfin une région dont la disposition est telle qu'elle semble appeler la guerre et avoir été créée exprès pour les batailles. Il n'y a pas là un coin de terre qui n'ait été arrosé de sang français; la moitié de notre histoire militaire s'est passée là; c'est là que sont tous ces noms glorieux qui nous font tressaillir, victoires ou défaites qui composent notre couronne guerrière : Fontenoy,

Jemmapes, Steinkerke, Senef, Fleurus, Neerwinden, Raucoux, Lawfeld, Malplaquet, Oudenarde, Ramillies, Waterloo[1]. »

Voici maintenant comment M. Th. Lavallée explique par la géographie l'indépendance du Portugal :

« Le Portugal, au premier abord, semble n'être qu'un morcellement tout conventionnel de la masse compacte de l'Espagne; il n'en a pas moins cependant d'excellentes frontières, et sa situation, par rapport à l'État voisin, lui laisse tout l'avantage au point de vue stratégique. Il prive en effet l'Espagne de l'embouchure de ses principaux fleuves et de la seule partie de leur cours qui soit navigable; il isole ses deux provinces extrêmes, la Galice et l'Andalousie, ses deux principaux ports, le Ferrol et Cadix; enfin, il est séparé d'elle par une frontière naturelle et redoutable. Cette frontière se compose: 1° des Sierras de Ourique et de Estremoz, des places qui couvrent leurs flancs, et de la Guadiana qui baigne leurs pieds; 2° des contreforts opposés de San-Mamed et de Estrella qui viennent s'unir sur le Tage, et lui barrent si bien le passage qu'il n'y a pas de route directe entre Madrid et Lisbonne, situées dans le même bassin; 3° de la Sierra Estrella avec ses contre-forts, entre le Coa et l'Agueda, qui sont couverts de places fortes; 4° du Duero, des contre-forts entre le Sabor, le Tua, la Tamega, enfin du Minho. Cette frontière politique est donc, pour ainsi dire, composée d'une longue et épaisse muraille qui ouvre à peine quelques brèches pour laisser passer des fleuves brisés et torrentueux. C'est ce qui explique comment s'est formé cet État, comment il a pu échapper à l'unité espagnole[2]; comment il est d'une conquête presque impossible. »

On voit combien le sol considéré en lui-même et étudié rationnellement peut donner de lumières pour expliquer la formation des États, les révolutions politiques et les destinées des peuples. L'ouvrage de M Th. Lavallée est plein de ces vues lumineuses et de ces aperçus philosophiques. L'éminent professeur de Saint-Cyr, par sa *Géographie physique et militaire* et par sa grande *Géographie universelle*, qui en est le développement, aura eu l'honneur de transformer une étude abandonnée jusqu'à lui à la routine la plus vulgaire, et d'en faire une science réelle, philosophique, méthodique, qui a déjà rendu d'importants services.

CHARLES DE VERNON.

1. Tome II, p. 680.
2. Tome I, p. 528.

CHRONIQUE POLITIQUE

23 septembre 1861.

Depuis un mois bientôt, aucun événement considérable ne s'est produit dans le monde, à l'exception pourtant du discours de M. Dupin aux paysans morvandiaux. Cette bucolique annuelle, aux dépens de laquelle les méchants ont eu longtemps le mauvais goût de rire, est en train de devenir une véritable institution parlementaire; et, à ce titre, elle mérite d'être applaudie ici, car nous ne sommes pas gâtés sous ce rapport. Ce n'est point chose si commune qu'une assemblée où quelqu'un parle librement. Les esprits vraiment libéraux s'associeront donc comme nous à l'admiration que ces harangues périodiques inspirent à toute âme morvandiote, et nous ne désespérons pas de la faire partager à nos lecteurs. Il y a aujourd'hui plus de vingt ans que le spirituel président de nos anciennes assemblées libérales a institué ces comices agricoles, auxquels il a prêté un reflet de sa propre célébrité. Depuis ce temps, la France et l'Europe ont plusieurs fois changé de destinées; les lois, les mœurs ont subi des altérations profondes; des trônes, des rois, des dieux ont disparu dans un même naufrage. Seul, au milieu de l'universelle instabilité, le discours de M. Dupin n'a pas changé. Beaucoup de vieux mots, comme l'honneur, la fidélité, la conscience, ont quitté leur sens antique pour prendre une signification mieux adaptée aux situations nouvelles; notre langue elle-même s'est transformée pour devenir la langue de l'équivoque et du sous-entendu; le discours de M. Dupin n'a pas changé. Tout au plus pourrait-on y relever une légère variante en ce qui concerne le *vivat* qui couronne la péroraison. Mais, sauf ce détail peu important, il n'y a rien de changé dans le discours de M. Dupin. En tout ce qui regarde les bestiaux, les engrais, les herbes fourragères, le croisement, la multiplication des races, on peut affirmer que son langage n'a pas varié une seule fois depuis vingt ans; il est resté inébranlablement fidèle à ses principes agricoles. C'est là un rare exemple de constance dans une époque où les convictions offrent si peu de solidité; et l'on conçoit l'enthousiasme avec lequel

les Morvandiaux accueillent les discours du trône de M. Dupin. Il est bon aussi qu'il se trouve quelqu'un pour dire son fait à l'Angleterre; il y a longtemps que cette tâche n'avait pas été remplie, et les fils d'Albion devenaient par trop populaires parmi les habitants de nos campagnes. Il y avait là un véritable danger public. Il n'était pas moins opportun de frapper sur les théoriciens ou, comme on disait autrefois, sur les idéologues, race fâcheuse et insoumise. On comprend moins les poétiques hommages que M. Dupin a cru devoir rendre à la mémoire de Vercingétorix, dont il regrette de ne pas voir la statue à Alise. On se demande quel rapport il peut y avoir entre Vercingétorix et le drainage. D'après les récentes digressions officielles au sujet du règne des Césars, nous eussions soupçonné cette mémoire d'être quelque peu factieuse. Où va donc s'égarer la sympathie de M. Dupin, et qu'y a-t-il entre Vercingétorix et lui? Ce jeune homme était un héros, mais il était un vaincu. Enfin il est tombé victime de cette *imperatoria brevitas* dont M. Dupin se plaît à célébrer les louanges. Vercingétorix n'a donc aucun droit sérieux à l'admiration de M. Dupin. Il faut évidemment que M. Dupin n'ait pas lu les considérants de l'arrêt dont la Cour de cassation de ce temps-là frappa ce jeune révolté.

Cependant ce n'est point un simple hasard qui depuis quelque temps ramène si souvent ce nom de Vercingétorix dans nos débats contemporains; ce n'est pas sans une raison secrète qu'il figure en des discours où l'on est si surpris de le rencontrer, qu'on voit des écrivains quitter en son honneur la plume de l'historien pour prendre celle du poëte, et M. Dupin entreprendre son apologie. Cette mémoire, toute l'Europe l'invoque aujourd'hui sous des noms divers. C'est un Vercingétorix qu'appellent de leurs vœux toutes les nationalités qui cherchent à s'affranchir, mais un Vercingétorix libérateur et victorieux; car, en dépit des faiseurs de parallèles, le joug de la domination romaine est pour longtemps brisé. C'est lui que réclame la Pologne renaissante, lui qu'invoque Venise enchaînée, lui qu'espèrent les Hongrois, lui que chantent les patriotes allemands sous le nom d'Arminius, lui qu'attendent les populations frémissantes que la Turquie voit s'agiter avec effroi, et qu'elle ne peut plus contenir.

Ainsi se traduit, sous les formes les plus variées et les plus inattendues, le sentiment qui pousse aujourd'hui toutes les nations à reprendre possession d'elles-mêmes. Il faut qu'il soit bien puissant pour qu'on en retrouve un écho, lointain il est vrai, jusque dans les paisibles pastorales de M. Dupin. Il s'impose même à ceux qui le nient. Quelque opinion qu'on ait de ce mouvement, quelque regret surtout qu'on éprouve de voir les questions de nationalité prendre le

pas sur les questions de liberté, il est impossible, à moins d'être aveugle, de contester désormais la légitimité de ces tendances. On a pu voir grandir leur importance avec défiance ou même avec hostilité, soit à cause des exagérations puériles auxquelles elles ont donné lieu, soit en raison des obstacles, plus apparents que réels, qu'elles ont semblé un instant apporter au triomphe immédiat de la cause libérale. Peut-être, en effet, auront-elles quelque peu retardé l'heure de ce triomphe; mais ce sera pour le rendre plus solide et plus définitif.

Loin qu'il y ait aucune contradiction essentielle entre ces deux droits que par une inexplicable aberration on s'est plu de notre temps à opposer l'un à l'autre, ils ne forment au fond qu'un seul et même principe et sont de leur nature inséparables. Le droit des nationalités, qui a le privilége de faire déraisonner tant de gens, n'est pas autre chose, dans sa véritable interprétation, que le droit individuel appliqué aux nations, et c'est un juste instinct qui pousse les peuples à faire prévaloir dans le droit public de l'Europe les libres doctrines qu'ils voudraient voir réaliser chez eux. Les fausses combinaisons diplomatiques dont ils s'efforcent aujourd'hui de briser les cadres n'ont pu être consolidées et maintenues que par la force; comment seraient-elles favorables à l'établissement d'institutions sincèrement libérales? Un tel régime ne peut se fonder que chez les nations qui s'appartiennent.

L'espèce d'ajournement que le mouvement des nationalités fait subir à la cause de la liberté n'est donc qu'un détour destiné à conduire plus sûrement les peuples à ce grand but des sociétés. Longtemps ils ont cru pouvoir y arriver sans toucher à la constitution de l'Europe, à l'œuvre de l'absolutisme de 1815, en agissant chacun pour son compte, en laissant debout tout l'ancien système. Aussi au premier moment de défaillance cet absolutisme s'est-il trouvé reconstitué de toutes pièces. Il n'a eu qu'à étendre la main pour ressaisir ses sujets oublieux. Aujourd'hui il tend à se dissoudre, moins par l'effet d'une conspiration raisonnée que par la force des choses; et l'on doit profiter de l'expérience du passé. L'ancien absolutisme européen compte, il est vrai, parmi ses ennemis des politiques qui ne voudraient le détruire qu'au profit d'un absolutisme nouveau. Mais tel est aujourd'hui l'état des opinions en Europe, que si l'œuvre de la diplomatie vient à disparaître, le libéralisme tel que je viens de le définir en matière de droit public, c'est-à-dire le respect des individualités nationales, demeure comme la seule règle possible des rapports in-

ternationaux. Toute tentative pour reconstituer l'équilibre en dehors des données qu'il proclame, en dehors du droit des nationalités, serait absolument impuissante, lors même, ce qui n'est pas impossible, qu'elle se présenterait au nom de la démocratie. La plupart des doctrines démocratiques, surtout celles qui sous le nom de socialisme ont tant contribué à l'abaissement de la société contemporaine, sont en effet hostiles au principe des nationalités par la même raison qu'elles sont ennemies du droit individuel, et rien ne démontre mieux la solidarité de ces deux idées.

Il faut donc les adopter l'une et l'autre sans inconséquence comme sans vaine superstition. Chaque nation a sur ce point de vieilles prétentions à abdiquer, des préjugés à oublier : il serait puéril assurément d'attendre dès aujourd'hui un tel exemple d'abnégation de la part de leurs gouvernements, mais peut-être n'est-ce pas trop exiger de l'opinion libérale dans chaque pays que de lui demander d'offrir cet exemple, en attendant qu'elle soit en état de l'imposer. A côté du patriotisme mal entendu qui est toujours prêt à applaudir aux extensions de territoire, quel que soit le prix dont on les lui fasse payer, n'y a-t-il pas place pour un sentiment plus juste et plus clairvoyant? N'est-il pas étrange et choquant d'entendre un libéral français invoquer le droit des nationalités en faveur des Polonais et le refuser aux Romains, un libéral allemand le réclamer pour le Holstein et le méconnaître à Posen, un libéral anglais le proclamer pour le monde entier, excepté pour les îles Ioniennes?

Il est temps que l'opinion publique de l'Europe flétrisse cette incurable manie; il est temps que cette élite intelligente et éclairée qui, en définitive, mène le monde et dit le dernier mot sur toute chose, réagisse enfin contre des préjugés que chacun trouve odieux ou impertinents chez son voisin, sauf à les encourager dans son propre pays; il est temps qu'elle offre un point d'appui solide aux pouvoirs qui ne craindront pas de les braver. Qu'on le veuille ou non, cette grande reconstitution dont nous voyons aujourd'hui s'agiter les éléments s'opérera; il est trop tard pour l'empêcher; il n'y aura pas de paix durable en Europe avant qu'on ait donné satisfaction aux vœux des peuples; mais il dépend en grande partie de cet aréopage cosmopolite qui représente la civilisation européenne de faire que ce déplacement d'équilibre s'opère sans tous les déchirements qu'il amène d'ordinaire. Déjà son avis n'a pas été sans influence sur l'heureux dénoûment de quelques-unes des difficultés italiennes; et s'il n'a pas réussi à faire partager ses sympathies aux puissances, il a du moins contribué à leur faire garder une salutaire neutralité. Il peut

et il doit, dans le remaniement de races et de frontières qui se prépare, s'attacher à combattre d'avance les prétentions obstinées qui déjà rendent ce travail si douloureux. Ces préventions, il n'est personne qui ne les rencontre autour de soi; car il n'est pas de pays qui n'ait quelque sacrifice à faire ou quelque restitution à opérer. La France est le pays auquel on a le moins à réclamer sous ce rapport, et il y a à cela une raison bien simple, c'est que les traités de 1815, qui ont fixé les bases de l'ordre actuel, ont été conclus contre elle, et sont loin de lui avoir donné plus qu'il ne lui est dû, comme ils ont fait pour d'autres États. Mais si elle n'a pas de conquêtes à restituer, elle a peut-être des prétentions à abandonner, des convoitises à faire taire, et l'on obtiendrait moins facilement, de beaucoup de Français, une renonciation à certaines provinces qu'ils ne possèdent pas, que de tout autre peuple une cession des droits les mieux établis. Sous ce rapport, la difficulté est la même que partout ailleurs, et la tâche des esprits éclairés ne serait pas moindre. Les hommes qui se rallieraient à la pensée que nous exposons ici renonceraient donc en France à faire valoir leurs droits sur la Belgique et les provinces rhénanes; ils renonceraient à s'attribuer, en qualité de catholiques, un droit de propriété ou d'usufruit sur les États romains. En Prusse, ils cesseraient de soutenir la légitimité des prétentions prussiennes sur la Posnanie. En Autriche, ils céderaient la Gallicie et Venise; ils ne songeraient plus à germaniser la Bohême et la Hongrie. En Danemark, ils consentiraient à abandonner le Holstein, qui est allemand, pour garder le Schleswig, qui est scandinave. En Angleterre, ils comprendraient la nécessité de rendre les îles Ioniennes à la Grèce, leur mère patrie. Si c'est là une utopie, si c'est une illusion que d'attendre un tel effort de raison des hommes éclairés, il faut désespérer de l'avenir, et notre siècle de civilisation n'est qu'une époque de barbarie.

Ces transformations, une fois acceptées par l'opinion générale, s'opéreraient, pour ainsi dire, d'elles-mêmes, car il n'en est pas une qui ne soit depuis longtemps préparée et qui ne s'appuie sur des passions très-vivaces, en même temps que sur des droits incontestables. Elles ont pour elles la justice, avant peu elles auront aussi la force. Mais on ne doit pas se dissimuler les difficultés d'un tel progrès de l'esprit public; on ne peut guère l'attendre d'une explosion simultanée, et il est plus que probable qu'il ne se manifestera que par une sorte de pression successive de la majorité sur chaque partie intéressée. Si l'on veut un exemple frappant de l'aveuglement et de la ténacité des préjugés que chaque nation apporte dans ce règlement de la question des nationalités, lorsque son intérêt y est en jeu, on n'a qu'à examiner la conduite du gouvernement le plus libéral de l'Eu-

rope, à l'égard des populations qui cherchent à lui échapper. — Je veux parler ici de la politique que l'Angleterre pratique aux îles Ioniennes.

On sait avec quel zèle le libéralisme anglais encourage et soutient toutes les luttes de nationalité et d'indépendance. Il n'est pas dans le monde un seul peuple opprimé qui n'en ait reçu d'éclatants témoignages. Témoignages intéressés, disent les ennemis de l'Angleterre. Pour notre part, nous le nions. Si jamais nation a aimé la liberté d'un amour généreux et a su le prouver par de grands sacrifices, c'est à coup sûr la nation anglaise. Mais l'avidité et l'ambition de son gouvernement ont trop souvent offert de justes griefs à l'animosité de ses adversaires. Ce ne sont pas, par exemple, les habitants des îles Ioniennes qu'il faudrait consulter au sujet de la sincérité de son libéralisme. Ils ont trop de bonnes raisons pour n'y pas croire, et on est forcé de convenir que les apparences plaident en leur faveur. On ignore assez généralement en Europe l'oppression qui pèse sur ce petit pays : cette ignorance est moins encore un effet du peu d'importance politique des populations ioniennes que du semblant d'institutions libres qu'on leur a laissées par un calcul perfide. Comment plaindre un pays qui possède la liberté de la presse, un parlement, un sénat? On se figure aisément avoir un meilleur emploi à faire de sa sensibilité. Mais il est une chose qu'on ne sait pas, c'est que derrière ces libres écrivains, ces députés et ces sénateurs, il y a un lord haut-commissaire qui a le droit de les faire pendre et qui en use.

Voilà ce que c'est que la liberté sans l'indépendance, c'est-à-dire sans la nationalité.

La question, on le voit, n'est pas une simple question politique. La population ionienne est grecque, et depuis l'époque où le protectorat de l'Angleterre (ce régime bienfaisant se nomme un protectorat) s'établit dans ces îles à la suite des traités de 1815, elle n'a pas cessé un instant de réclamer d'abord son autonomie, et, lorsque la Grèce fut affranchie, sa réunion au royaume. On a eu beau lui prouver par des arguments de toute nature, par des caresses entremêlées de confiscations, d'emprisonnements, de pendaisons et de tous les bienfaits de la haute civilisation, qu'elle doit s'estimer beaucoup plus heureuse sous la tutelle d'un haut-commissaire anglais qu'elle ne le serait sous le régime hellénique, il a été impossible de changer sa conviction à cet égard. L'honorable M. Gladstone, devenu populaire à la suite de son éloquent plaidoyer en faveur des patriotes napolitains, fut envoyé aux îles Ioniennes avec la mission d'apaiser les mécontentements par des

réformes; il n'y réussit pas mieux que ses prédécesseurs. Il est devenu impossible d'y rassembler un parlement dont le premier acte ne soit pas de déclarer « que la seule et unanime volonté du peuple ionien a été et est toujours l'union des sept îles avec le royaume de Grèce. »

A des déclarations si nettes, à une revendication si naturelle et si fondée, les ministres de la libérale Angleterre ne savent opposer que des dénis de justice et des abus de pouvoir. Ils ont même été obligés de renoncer à leur comédie parlementaire et de recourir aux moyens classiques de la force. Les procédés qu'ils emploient pour venir à bout de la résistance qu'ils éprouvent aux îles Ioniennes n'ont rien à envier à ceux que la Russie met en œuvre en Pologne; il semblerait cependant que moins cette résistance est redoutable, plus ces procédés deviennent odieux, car ils ne peuvent pas même invoquer ici ce triste et honteux prétexte de la nécessité.

Si les hommes d'État anglais se permettent une inconséquence aussi révoltante en vue d'un intérêt des plus mesquins, pour conserver une station maritime dont leur commerce peut facilement se passer, comment veulent-ils que l'Europe prenne au sérieux leurs réclamations en faveur des droits des peuples? Dans l'état actuel de l'Orient, l'abandon de ces îles serait de leur part le plus habile des calculs. Les faits relatifs à la question ionienne sont parfaitement exposés dans une *Lettre à lord John Russell*, qui est l'œuvre d'un esprit distingué et d'un témoin qui parle *de visu*. L'auteur, M. François Lenormant, a voulu prendre ses renseignements sur les lieux mêmes, et il est impossible de lire ce plaidoyer lucide et substantiel sans s'associer à ses conclusions. Nous aurions toutefois plus d'une restriction à faire au sujet des principes qu'il soutient en matière de droit international. L'auteur reconnaît aux nations le droit de disposer d'elles-mêmes, mais à condition « qu'elles s'adressent, pour faire sanctionner les modifications à apporter dans la situation établie par un pacte international, à l'autorité même de qui ce pacte est émané. » Adopter une telle maxime, ce serait soumettre le droit aux convenances diplomatiques, ce serait éterniser les plus flagrantes injustices. Adressez-vous donc à la sainte alliance pour obtenir le rétablissement de la Pologne! Il serait malheureusement un peu long d'être réduit à attendre la réparation d'une iniquité du repentir de ceux qui l'auraient commise. Où en serait aujourd'hui la cause des nations, si elles ne s'étaient quelquefois permis de devancer la justice des gouvernements?

La plupart des grands traités européens, à commencer par les trai-

tés de 1815, ont été des actes arbitraires contre-signés par la force, la ruse et la violence. Quand on examine de près la légèreté et l'insouciance avec laquelle ont procédé le plus souvent les négociateurs de ces transactions célèbres, il est impossible de voir en elles autre chose qu'un fait, un engagement qui lie tout au plus les parties contractantes, mais ne saurait, en aucun cas, enchaîner ceux qui n'y ont pas été appelés, et, à plus forte raison, les nationalités qu'il a méconnues. Rien ne fait mieux comprendre l'imprévoyance des auteurs des traités de 1815 que ce qui se passe aujourd'hui. Leur œuvre n'est pas à modifier, mais à reconstruire entièrement, et les calamités qu'elle a entraînées pour tous les peuples les dispensent, ce nous semble, de lui témoigner un respect superstitieux, maintenant qu'elle s'écroule d'elle-même. Au reste, il n'est pas difficile de déterminer par où doit être rétabli le prétendu équilibre qu'ils nous ont légué; on n'a qu'à prêter l'oreille aux cris de douleur de ceux qu'il écrase. Il est temps de le reconnaître et de le proclamer hautement, la formation du royaume d'Italie, la dissolution dont l'Autriche et la Turquie sont atteintes impliquent un ordre de choses nouveau en Europe. On peut en ajourner l'échéance, on ne l'évitera pas.

Déjà, grâce à la guerre de Crimée, beaucoup de gens commencent à comprendre que le rétablissement de la Pologne n'est pas seulement une idée philanthropique, mais que ce pays pourrait devenir plus tard une barrière utile contre les envahissements d'une puissance aujourd'hui sans contre-poids dans l'Europe orientale. Il faut une force capable de suppléer aux États qui disparaissent sur les bords du Danube.

La place et le rôle de ce noble peuple sont donc marqués aussi nettement aujourd'hui qu'à l'époque où il brisait l'effort des invasions musulmanes, et il se relèvera en dépit des prédictions des charlatans démocratiques qui osent insulter à son malheur. Le jour où la France et l'Angleterre le voudront sérieusement, la Pologne sera rétablie, et pour leur faire comprendre la nécessité de cet acte de réparation, il suffira d'un seul pas de la Russie vers Constantinople. On verra alors que ce peuple, à qui nos sophistes soutiennent qu'il est mort en présence de tant d'exemples de constance et d'héroïsme, n'a jamais cessé d'être vivant, et a grandi dans les épreuves, au lieu d'en être accablé.

En attendant ce jour, il est bon, il est juste que les patriotes polonais saisissent tous les moyens d'action qui se trouvent à leur portée pour entretenir parmi leurs concitoyens l'esprit national et la généreuse ardeur de la liberté. Lors même qu'on serait parfois tenté de

réprouver quelques-uns de ces moyens comme hasardeux ou inconsidérés, on ne doit pas oublier, avant de les blâmer, qu'ils n'en ont qu'un choix très-restreint : nous avons signalé ici récemment le danger d'un recours exclusif et trop fréquent aux manifestations religieuses, qui ont d'ailleurs produit en Europe, et à juste titre, un effet moral si puissant. Trop souvent prodiguées, elles auraient l'inconvénient de surexciter les esprits dans une direction peu favorable à une création politique, c'est-à-dire à une œuvre de calcul et d'expérience; elles amèneraient inévitablement de nouvelles immolations, inutiles désormais au succès de la cause polonaise.

Les embarras croissants de leurs ennemis viennent apporter aux Polonais des moyens beaucoup plus pratiques de servir la cause nationale, sans sacrifier des vies précieuses : ce sont les élections pour les municipalités et les conseils de districts. Ils commettraient une véritable faute en négligeant de s'emparer de cette arme puissante, sous prétexte qu'elle leur est fournie par leurs oppresseurs et qu'elle est encore un instrument insuffisant pour leur délivrance. La fatale doctrine de l'abstention a ses partisans en Pologne comme dans tous les pays où il y a des vaincus, mais il est permis d'espérer qu'elle n'y prévaudra pas et que l'expérience qu'on en a faite ailleurs ne sera pas perdue. Cette doctrine est d'autant plus dangereuse et séduisante qu'elle s'inspire à la fois et d'un noble sentiment dont on peut se montrer fier, et d'une secrète faiblesse qu'on ne s'avoue pas à soi-même. Le découragement y trouve son compte aussi bien que le stoïcisme! L'abstention peut se justifier chez les individus par une foule de considérations plus ou moins plausibles; mais chez un parti vaincu c'est une défaite morale plus irrémédiable que tous les échecs matériels, parce qu'elle lui ferme la seule issue qui lui reste. C'est par une susceptibilité mal entendue, et qu'on exploite contre lui, qu'un parti en vient à se regarder comme solidaire des principes de ses ennemis dans le cas où il consentirait à se couvrir de la légalité qui est leur œuvre. Les résistances légales sont une espèce de droit d'asile qu'aucune puissance ici-bas ne saurait disputer aux vaincus; en aucun cas elles ne peuvent rendre leur situation plus mauvaise. S'il en était ainsi, il serait trop commode pour celui qui fait la loi d'enchaîner à jamais la volonté du vaincu, après avoir désarmé son bras.

Les affaires italiennes continuent à être paralysées par les mêmes obstacles invisibles qui ont arrêté leur marche au moment où tout le monde s'attendait à les voir recevoir leur couronnement définitif. L'exposition de Florence, malgré l'attrait qu'elle offre à un pays qui

s'y révèle pour ainsi dire à lui-même ses propres ressources qu'il ne connaissait pas, est une diversion bien insuffisante aux préoccupations qui agitent les esprits. Les bruits les plus contradictoires sont propagés au sujet des négociations ouvertes avec Rome. On énumère, on discute toutes les garanties que le ministère italien est décidé à offrir au saint-siége, qui déclare plus haut que jamais sa ferme intention de repousser toute espèce de transaction. Ces discussions dans le vide, ces débats sur des suppositions peut-être sans fondement nous paraissent quelques peu puérils et humiliants pour l'écrivain. Nous les laisserons aux colporteurs de commérages et aux publicistes bien informés. C'est un triste rôle pour la presse que d'être réduite à écouter à la porte de l'antichambre des diplomates. Ce qui est certain, c'est que si la lenteur et les ménagements infinis avec lesquels on procéde contre la cour romaine ne lui démontrent pas qu'on a beaucoup de tendresse pour elle, ils lui prouvent du moins qu'on la craint, et il n'est pas habile de laisser deviner un tel sentiment dans une négociation de ce genre. Les temporisations n'ont plus de raison d'être aujourd'hui à aucun point de vue, car elles profitent plus à la cour de Rome qu'à ses adversaires, et elles ne rendront pas un accommodement plus facile. Personne ne se fait plus d'ailleurs d'illusion sur le dénoûment qu'elles ont eu pour but de préparer, et il y a longtemps que le mot de l'énigme est deviné.

P. Lanfrey.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Mireio, poëme provençal, par M. Frédéric Mistral, avec la traduction littérale en regard. 1 vol. in-18. *Bibliothèque Charpentier.*

L'Académie française vient de couronner ce volume dans des circonstances exceptionnelles, et qui font également l'éloge de l'Académie et de M. Mistral. C'est, en effet, à l'insu de l'auteur, sans démarches de sa part, que cet honneur, qu'il apprit par la voie des journaux, vint consacrer officiellement le mérite original d'une œuvre dont le succès n'a cessé de grandir.

Traduit en anglais, en allemand, en catalan et en castillan, *Mireio*, l'humble fille de la Provence, a mérité du premier coup ses lettres de naturalisation dans le monde de la pensée, et Paris lui-même, habituellement si exclusif lorsqu'il s'agit d'accueillir une idée ou un livre éclos en province, a dû admirer un talent sur lequel il n'avait rien à prétendre.

Ce qui nous frappe le plus vivement dans cette révélation contemporaine d'une séve poétique qu'on aurait pu croire tarie, c'est la vitalité persévérante du génie provençal, malgré la centralisation excessive qui pèse sur notre pays. Il y a là comme un symptôme du réveil de la pensée individuelle, que l'Académie a bien fait d'encourager par une récompense qui emprunte aux circonstances une portée morale exceptionnelle.

Le Sommeil et les Rêves, par M. Alfred Maury, membre de l'Institut.

D'après M. Maury, il y a connexité entre les divers désordres auxquels est sujette l'intelligence humaine; il y a entre tous les délires une parenté intellectuelle. Ainsi, dès que l'homme s'endort, c'est-à-dire dès que ses fonctions commencent à perdre leur activité essentielle, l'intelligence éprouve les premiers vertiges : répétés, continués, étendus et multipliés, ces vertiges produisent bientôt la succession de dérangements et de perversions qui aboutissent à la démence et à la mort. C'est en cela que M. Maury croit pouvoir rattacher le rêve à l'aliénation mentale. Cette théorie nous paraît contestable surplus d'un point; en tout cas aurait-elle besoin d'être complétée. Mais ce n'est pas ici le lieu; nous préférons rendre hommage aux rares qualités du livre et le proposer comme modèle à ceux qui s'occupent de questions du même ordre. C'est par une pareille méthode de stricte analyse, en ne tenant compte que des faits sévèrement étudiés, que des observations entourées de garanties scientifiques, en écartant toute préoccupation de l'Absolu, que l'on arrive à élucider des problèmes obscurcis trop souvent par une fausse métaphysique.

Mémoires du comte Arrivabene.

Le comte Arrivabene joint sa voix à ce chœur funèbre qui du sein de l'Italie opprimée s'est élevée contre la domination de l'étranger. Plus heureux que Pellico et Maroncelli, ses amis, il échappa aux plombs et au Spitzberg. Mais ce bonheur, il le paya d'un long exil, et les proscrits ont aussi leur place dans le martyrologe italien. « L'exilé partout est seul, » a dit Lamennais, dont la grande âme avait pressenti les douleurs indicibles de la nostalgie. Les souvenirs de M. Arrivabene, racontés avec une simplicité touchante, attestent un esprit élevé et un cœur généreux. Le dirons-nous pourtant, ces pages écrites plusieurs années avant la résurrection de l'Italie, nous semblent un peu trop résignées. On voudrait dans un vaincu moins de mansuétude, une soif plus ardente de justice et de réconciliation.

Voyage d'un artiste en Suisse à 3 fr. 50 c. par jour, par M. Desbarolles.

Il y a une vingtaine d'années. M. Desbarolles publia un petit volume intitulé : « *Un mois de voyage en Suisse pour deux cents francs.* » Il continue aujourd'hui sa lutte courageuse contre l'hospitalité helvétique et nous donne un récit d'une excursion dans l'Oberland, récit qu'on pourrait appeler Manuel du voyageur qui tient à n'être pas volé. Mais, hélas! pour résister avec autant de succès que lui à cette exploitation de l'homme, la plus savamment

organisée qui soit au monde, il faut de rares qualités, du sang-froid, une attention soutenue, la justesse du coup-d'œil, la science des lieux et des physionomies, toutes choses que M. Desbarolles ne peut communiquer. Nous n'en conseillerons pas moins aux voyageurs dont la bourse est petite de s'armer de ce livre. Ils y trouveront autant d'exactitude, des renseignements aussi précis et aussi complets que dans un *Guide* proprement dit; de plus, un vif sentiment de la nature et de l'art, de la gaieté, de l'esprit à pleines mains, et même, s'ils aiment les sciences occultes, un peu de chiromancie.

Histoire des États d'Artois, depuis leur origine jusqu'à leur suppression en 1789, par M. François Filon. Paris. — Durand. 1861. In-8°.

L'auteur de ce mémoire s'est proposé de faire connaître l'organisation, l'action politique et administrative des États d'Artois.

Il a divisé son travail en trois périodes :

1° Les États d'Artois depuis leur origine jusqu'à la domination espagnole ;

2° Les États d'Artois sous la domination espagnole (1504-1640) ;

3° Les États d'Artois depuis la réunion de cette province au territoire français jusqu'à la Révolution française de 1789.

Ce travail s'appuie sur des documents authentiques et la plupart inédits. Le plus grand nombre de ces documents est tiré des archives du Pas-de-Calais ; d'autres ont été puisés dans les archives de l'Empire, celles de Lille et d'autres villes, dans les manuscrits de la ville d'Arras, dans ceux de la Bibliothèque impériale et même dans plusieurs collections particulières qui ont été mises à la disposition de l'auteur.

Cet ouvrage, couronné par l'Académie d'Arras en 1859, a d'abord paru par fragments dans la Revue des sociétés savantes; il a été cité par M. Laferrière dans un mémoire lu à l'Institut sur les assemblées provinciales.

La Belle aux cheveux bleus, par M. Édouard Plouvier.

Voici encore un de ces livres aimables où les lecteurs de M. Plouvier sont habitués à rencontrer des pages délicates, des traits gracieux et fins.

La Belle aux cheveux bleus qui donne son titre au volume est suivie de trois autres nouvelles intitulées : *Phœbus*, *les Marionnettes*, *les Souvenirs du vieux baron*. Ce sont autant de petits poèmes sur l'amour.

Sous une forme agréable, dont l'écueil pourrait être un peu de recherche et d'afféterie, on sent une chaleur de cœur, une verdeur d'imagination qui rachètent amplement ces deux péchés, que nous préférons d'ailleurs à l'excès contraire.

La Belle aux cheveux bleus et *les Marionnettes* surtout frapperont par une sorte de fraîcheur juvénile et de sensibilité qui n'a rien de pénible.

Tous ceux que les peintures trop crues de l'école *réaliste* ont éloignés ou fatigués de la lecture, et qui se défient d'un livre nouveau comme on se défie d'un inconnu mal vêtu et mal embouché, trouveront avec plaisir chez M. Édouard Plouvier un écrivain de bon ton, peignant des situations avouables et touchantes.

Recherches sur ce qui manquait à la liberté dans les républiques de la Grèce, par M. H. Reynald. — Paris. — (1 vol. in-8°.)

Dans ce volume, M. Reynald traite une question des plus importantes, puisqu'il s'agit d'un dogme bien souvent affirmé, mais presque toujours mal compris ou mal appliqué. Définir et faire connaître ce que les anciens entendaient par la liberté n'est point une œuvre seulement d'historien ou d'antiquaire. Il suffit de parcourir les ouvrages qui traitent de la Révolution de 1789 pour s'expliquer aussitôt combien des hommes nourris des grands exemples de la Grèce et même de Rome (après ses rois et avant Scylla), ont fait une grave erreur en cherchant dans le passé ce qui sera la dernière conquête de l'avenir.

M. Reynald soutient avec une grande raison que l'on aurait tort d'accuser la liberté des désordres et de l'anarchie qui désolèrent maintes fois les petites républiques du Péloponèse et de l'Attique, et les livrèrent un jour sans défense au despotisme étranger. Suivant cet écrivain, la Grèce, loin d'abuser de la liberté, comme on l'a soutenu quelquefois, ne l'aurait connue que d'une façon encore imparfaite, n'aurait su ni l'établir ni la conserver.

Les anciens ont toujours sacrifié l'individu à l'État, et certes, s'il y eut jamais des hommes qui vécurent esclaves, dans l'acception la plus complète du mot, ce furent les habitants de Sparte et de quelques autres cités républicaines de l'antiquité.

Jamais la *réglementation*, jamais l'immixtion de la loi dans la vie privée et publique n'ont été poussées plus loin que sous le beau ciel qui vit naître Lycurgue.

Le mal, moins visible à Athènes qu'à Sparte, y existait cependant, et le monde antique a succombé pour avoir sacrifié, malgré de nobles aspirations et de grandes tentatives vers la liberté, le *citoyen* à la *cité*.

M. Reynald, qui peut avoir erré dans l'appréciation de quelques faits particuliers, mais qui a traité la question à un point de vue juste autant qu'élevé, montre dans ce mémoire des qualités précieuses de style, un savoir varié, des sentiments généreux.

Sœur Philomène, par MM. Edmond et Jules de Goncourt.

Il s'agit d'une orpheline élevée au couvent et devenue sœur de charité.

Sœur Philomène est une sainte véritable dont l'âme exaltée se plaît au sacrifice, et qui se voue au soulagement des malheureux dans un hospice où les auteurs nous entraînent à sa suite.

Là commencent des descriptions d'une réalité pénible et même repoussante, mais qui parfois s'élèvent à une telle intensité de vérité, qu'on les lit avec un mélange de fièvre et de curiosité assez semblable au sentiment qu'inspire la vue de certains spectacles horribles, mais dramatiques. On voudrait les fuir et pourtant on ne saurait en détourner les yeux; ils vous révoltent et vous les contemplez.

Barnier, l'interne de l'hôpital, inspire à sœur Philomène une de ces passions vagues et refoulées, immatérielles et non avouées du cœur même qui les ressent, qu'on n'ose définir de peur de les dénaturer.

Mais Barnier retrouve dans un des lits de la grande salle une malade qu'il a aimée jeune fille insoucieuse. Son état exige une opération cruelle. Il doit plonger le bistouri dans ce corps qui l'a charmé. Sa main tremble, et les prescriptions du médecin ne lui permettent pas d'hésiter. La malade succombe aux suites de sa mutilation. Barnier s'accuse de cette mort dont il est innocent, et se suicide en s'empoisonnant par une *piqûre anatomique*.

Quant à sœur Philomène, qui assiste au drame et que la jalousie dévore, elle garde son secret.

On ne saurait refuser à cette étude violente des qualités de force; plusieurs peintures produisent autant d'effet qu'en pourrait produire la réalité elle-même, et quiconque, élève en médecine, a fréquenté les salles d'hospice, retrouvera avec étonnement, sous la plume de MM. Edmond et Jules de Goncourt, quelques scènes qui semblaient ne devoir jamais entrer dans le domaine de l'art.

Les Filles de Jephté, par M. Amédée Achard.

M. Amédée Achard, dont la plume féconde ne suspend guère son travail aimé du public, vient de publier dans la *Bibliothèque des chemins de fer* un volume de nouvelles où l'on retrouve ses qualités habituelles de grâce, parfois un peu recherchée. Ses héroïnes, malgré le titre du livre, ne descendent nullement de ce fameux juge des Hébreux qui, suivant l'Écriture, prononça le vœu impie de sacrifier au Dieu des batailles, s'il remportait la victoire, le premier être vivant dont la vue le frapperait en rentrant dans sa maison. Bien loin de remonter à une antiquité aussi respectable, *ces filles de Jephté* naissent, vivent et meurent de nos jours, et n'ont jamais dansé devant l'Arche sainte.

L'Eau qui dort, *Salomé*, *Marthe et Marie*, tels sont les titres des trois petits romans dont ce volume se compose. Il y règne une émotion sincère. On y rencontre des observations fines et délicates, des caractères touchants, des situations heureuses traitées avec bonheur.

Arthur Arnould.

CHARPENTIER, propriétaire-gérant.

Droit de reproduction réservé.

Paris, Imprimerie de P-A. BOURDIER et Cie, rue Mazarine, 30.

PROGRÈS DE LA LIBERTÉ

DANS LA THÉOLOGIE PROTESTANTE

Edmond Scherer, *Mélanges de critique religieuse*, 1 vol. in-8°. — Albert Réville, *Essais de critique religieuse*. 1 vol. in-8°, 1860. Paris, Cherbuliez.

Si jamais des mots ont dû être surpris de se trouver accouplés, ce sont bien ceux que nous inscrivons en tête de cet article. Théologie, progrès, liberté ! Il n'est guère d'expressions qui paraissent plus contradictoires. D'un côté la science du dogme immuable, de l'autorité suprême, infaillible, la science de l'absolu, de l'éternel, interprète inspirée de la pensée divine, prononçant ses oracles au nom d'une révélation souveraine, et depuis deux mille ans, presque exclusivement occupée à multiplier autour de nous les barrières, à renouveler toutes les servitudes, à chercher dans les livres saints des restrictions à notre activité, et à trouver dans la parole de Dieu la condamnation de l'intelligence, des aspirations et de la liberté des hommes ; de l'autre, la négation de l'infaillibilité, de l'immobilité, de l'absolu, du dogme, de l'autorité ; l'affirmation du changement, du mouvement, du progrès, non-seulement en fait, mais en principe, non-seulement dans les choses et dans les sociétés, mais dans les intelligences et dans les individus, la revendication de l'indépendance et de la personnalité pour chaque membre de la famille humaine ; invoquant, non la pitié au nom des misères que traîne le despotisme, mais le droit au nom de la justice qui ne veut pas que l'homme puisse imposer à l'homme sa volonté, parce que l'homme, étant par essence intelligent, est par essence indépendant, et ne doit obéissance qu'à lui-même.

Eh bien ! voilà ce qu'une école protestante a trouvé moyen d'assembler et presque de concilier ; toutes les contradictions que nous venons d'opposer disparaissent dans cette école. Cela peut étonner ceux qui ne connaissent de théologie que celle que nous a léguée le moyen âge. Habitués, comme nous le sommes, à la voir toujours se dresser comme un obstacle obligé devant chacun de nos pas, nous

avons peine à comprendre que des théologiens puissent parler sérieusement de progrès et de liberté. Cette doctrine de l'immobilité, que le chef de l'Église vient de tirer solennellement de l'oubli auquel la prudence de ses prédécesseurs semblait l'avoir condamnée, et qu'il a ressuscité officiellement pour la lancer comme un anathème et un défi à toutes les conquêtes et à toutes les aspirations libérales, paraît en effet être la seule qui s'accorde avec tout ce que, jusqu'à ce jour, on a appelé la théologie.

Heureusement la théologie protestante est faite d'autre sorte. Elle porte en elle un principe de liberté et de progrès, qui se fait jour de toutes parts, qui tend à renouveler de fond en comble les théories de nos vieux docteurs, et à faire disparaître rapidement les obstacles que l'antique ignorance et le fanatisme étroit avaient accumulés sur la route de l'humanité.

Est-ce à dire qu'il n'y ait rien à reprendre aux doctrines que je veux examiner aujourd'hui, et qu'elles soient complétement débarrassées de toutes les difficultés qu'y avaient entassées un long âge de servitude intellectuelle? Non, sans doute; mais si nous en trouvons encore quelques traces dans les écrits dont il s'agit, si nous y découvrons même quelques contradictions, devrons-nous les reprocher amèrement à leurs auteurs? C'est bien loin de ma pensée. Des théologiens qui se contredisent en faveur de la liberté, qui la font entrer de force dans ces vieilles machines organisées contre elle, ceux-là méritent nos hommages, car ce sont nécessairement des hommes honnêtes et convaincus. Cette logique heurtée, hachée, bigarrée, que les esprits étroits ne peuvent comprendre, la naïveté même de la contradiction chez des hommes instruits et intelligents, sont la meilleure preuve de leur amour pour la vérité, de la sincérité de leurs croyances et de l'activité de leur esprit. La vérité est progressive, individuelle, par conséquent toujours mêlée d'erreur. La contradiction, presque nécessairement, est la marque du progrès, et je n'en connais pas qui ne se soit accompli aux dépens de la logique convenue. L'homme, imbu dès son enfance des doctrines qui lui ont été transmises, ne s'en peut dégager que par un effort d'intelligence qui prouve sa puissance et sa valeur; mais, quoi qu'il fasse, il en traîne toujours après lui quelques lambeaux; dans son élan vers l'avenir, il ne dépend pas de lui de se détacher complétement du passé. Descartes, dès son second pas, retombe dans l'ornière de la scolastique, mais par le premier il a

marqué une direction nouvelle où l'on se décidera peut-être à le suivre un jour.

Les hommes tout d'une pièce, ces fanatiques amants de la logique, qui prennent la géométrie pour la pensée, ne sont que des hommes de décadence ou de réaction qui, à force de s'acharner à rattacher le développement de l'humanité à des principes surannés et à de vieilles erreurs, ne pourraient, si on les suivait, que nous ramener à l'antique servitude. On admire trop cette sorte d'esprits. On ne songe pas assez que cette puissance de déduction géométrique se concilie parfaitement avec la barbarie. Les monuments de la logique la plus subtile se retrouvent surtout dans les siècles les moins éclairés. L'enfance du genre humain, l'antiquité, le moyen âge nous ont laissé en ce genre des œuvres qu'on ne recommencerait pas. La logique n'est qu'une pente que l'esprit descend, sans même s'en apercevoir, comme l'eau coule le long d'un coteau, ou plutôt ce n'est qu'un mécanisme, qu'on a pu démonter pour en compter les pièces. La vraie puissance de l'esprit, celle qui prouve un progrès réel, un développement véritable, ce n'est pas de savoir, comme les théologiens scolastiques, tirer des conséquences de principes soustraits à l'examen, mais de pouvoir remonter au delà des principes reçus, et d'en créer de nouveaux.

Les esprits étroits et stériles, n'ayant qu'une idée, qu'ils ont reçue, n'ont pas de peine à éviter la contradiction. Tout leur effort se borne à déduire logiquement les conséquences du principe unique qu'on leur a imposé, c'est-à-dire à chercher dans une boîte et à y découvrir des objets qui y ont été soigneusement enfermés. Tels sont les vieux théologiens, gravement occupés à fouiller le principe d'autorité, et à en tirer, à en démêler les fils avec lesquels ils enlacent l'activité humaine, d'autant plus fidèles à la logique qu'ils sont plus ignorants de la vérité et plus hostiles à la justice, au progrès et à la liberté. Croyez-vous qu'il faille une bien grande intelligence pour imaginer tous ces systèmes si bien unis, mais si parfaitement stériles? Toutes les conséquences d'un principe sont dans le principe même et le constituent, comme le fil enroulé constitue la bobine. Ce fil, c'est l'humanité qui peu à peu l'a enroulé; de ses expériences successives, elle a fait sans y penser ce que nous appelons des principes, et que nous croyons éternels parce que nous n'avons pas songé d'abord à les regarder commencer dans nos esprits, à peine formés. Les faiseurs de systèmes, ce sont ceux qui, prenant ce fil par un

bout, s'avisent de dérouler la bobine. Mais ils n'ont pas la patience d'achever et ils s'arrêtent toujours en chemin, sans quoi ils aboutiraient tous fatalement au même point, et nous n'aurions pas cette diversité de doctrines philosophiques qui embarrassent et obscurcissent les intelligences qu'elles prétendent éclairer.

Pour moi, je l'avoue, je n'admire pas plus ceux qui entreprennent de dévider un de ces fils que ceux qui les ont enroulés. Tout cela, c'est un retour au passé; si nous regardons derrière nous, que ce soit du moins pour mieux assurer notre marche vers l'avenir. Voilà assez longtemps que nous vivons sur des souvenirs. Laissons en paix les traditions de nos pères et les exemples des anciens. Ce qu'il nous faut, c'est chercher, fonder des idées nouvelles et plus justes, et les substituer à tous ces vieux principes qui n'ont jamais fait que ramener les hommes à la servitude. Ce qu'il faut donc admirer, c'est que des hommes, malgré une éducation toute théologique, soient arrivés, par la seule force de leur intelligence, à comprendre que la liberté aussi est un principe, et qu'ils osent tenter de lui rendre, sur le développement de l'esprit et de l'activité, l'influence qui lui appartient légitimement; c'est qu'en face de ces antiques doctrines d'asservissement et d'oppression, ils élèvent une doctrine nouvelle et comme un droit nouveau qui redresse l'âme humaine, si longtemps courbée sous la verge d'un despotisme d'autant plus dégradant, qu'il prétend s'établir au centre de la conscience. Voilà ce qui est vraiment grand et beau. Que s'ils ne parviennent pas à rejeter en un jour tous les préjugés de leur éducation, soigneusement entretenus autour d'eux par la foule des plagiaires du passé; si, trop souvent, dans leurs doctrines, on voit se développer parallèlement les conséquences des deux principes contraires, sans qu'ils songent encore à s'en offenser, je ne vois là rien de bien étonnant, ni même, à vrai dire, de bien dangereux. C'est la marche ordinaire de l'esprit humain, et même, il faut bien le reconnaître, le succès des doctrines nouvelles auprès d'un grand nombre d'intelligences tient peut-être à cette confusion involontaire. Une élimination trop complète des idées auxquelles elles sont habituées inquiéterait bien des consciences; la liberté toute seule leur ferait peur; elles ne savent encore l'accepter que sous le patronage de l'autorité. La plupart des intelligences sont tellement accoutumées à l'immobilité, qu'elles n'osent se risquer d'abord à marcher qu'à la condition de ne pas perdre de vue leur vallée natale. Mais c'est déjà beaucoup que de les

avoir décidées à faire les premiers pas. A mesure qu'elles avancent, quelques-unes peut-être se laisseront charmer par de nouveaux horizons. La théologie rationnelle des protestants, malgré ses contradictions, et peut-être par ses contradictions elles-mêmes, a rendu et rend chaque jour de grands services à la civilisation. Elle seule a le mérite d'avoir tenté une conciliation sérieuse entre la liberté et la religion. Pour bien comprendre la difficulté d'une pareille entreprise, il importe de considérer le point d'où elle est partie.

I

A mesure que l'intelligence se développe et prend conscience d'elle-même, elle entrevoit plus distinctement le lien intime qui unit toutes les libertés, puisque toutes ne sont en somme que la liberté d'une même intelligence dans les diverses manifestations de la personnalité humaine. L'âme est comme le centre d'une circonférence; c'est d'elle que partent tous les rayons; mais pendant longtemps, toute préoccupée du monde extérieur, elle ne voit que les points où ils se brisent contre la courbe qui les enveloppe et qui marque pour ainsi dire l'horizon du regard intellectuel. Elle découvre autant d'objets à étudier, de sciences à approfondir qu'il y a de points sur cette courbe totale, jusqu'au jour où peu à peu, d'analyses en analyses, sans y prendre garde, elle quitte l'extrémité d'un de ces rayons et remonte insensiblement vers le centre; alors elle se retrouve elle-même au fond des sciences qui jusque-là lui avaient paru les plus étrangères. Le progrès sera rapide le jour où l'on renversera résolûment la méthode jusqu'à présent suivie, et où l'on partira systématiquement du centre, c'est-à-dire de l'étude de l'intelligence même, au lieu de se placer tout d'abord à l'extrémité opposée du rayon. Ce progrès, dont nul n'a eu certainement conscience au seizième siècle, y est cependant déjà très-sensible. A mesure qu'on avance vers les temps modernes, il devient plus difficile d'isoler les questions. C'est la confusion involontaire de cette méthode psychologique avec la méthode scolastique qui donne à ce grand siècle cet air de désordre qu'on a pris pour de la barbarie, et qui, au contraire, constitue un progrès dont étaient bien loin, dans leur lucidité superficielle, les plus beaux génies de la Grèce et de Rome.

Cette révolution intérieure, tout ignorée qu'elle était au seizième siècle, prédisposait singulièrement les esprits aux nouveautés reli-

gieuses. Elle était puissamment secondée par l'influence toujours croissante des causes économiques et politiques qui affranchissaient incessamment les esprits. A cela s'ajoutaient les vices du clergé, la simonie effrontée, les turpitudes de Rome, sa furieuse intolérance, les persécutions, la dîme, les exactions de toutes sortes; le souvenir même et les traces de la lutte du sacerdoce et de l'Empire surexcitaient les intelligences, chaque jour plus libres et d'autant plus avides de liberté. Elle fermentait dans toutes les âmes, sans presque qu'elles en eussent conscience, ou du moins l'idée n'en était pas encore assez nette pour se formuler. Il fallait qu'une occasion la révélât à elle-même. Le moindre frottement devait tout enflammer.

C'est alors que tomba sur le monde la parole de Luther; et c'est parce qu'elle y tomba alors qu'elle produisit ce prodigieux soulèvement auquel il ne s'attendait pas et qui lui fit peur. En effet, Luther, ce fougueux partisan de la Grâce et du *serf-arbitre*, ne pensait guère travailler pour la liberté, non plus que Calvin, bourreau de Servet et sectaire intolérant qui asservit l'homme au dogme de la prédestination. Ni l'un ni l'autre ne songeait à faire une révolution libérale, et c'est précisément pour s'être faite toute seule, sans eux et malgré eux, que cette révolution fut grande et durable. Ce qui fait sa vraie grandeur, ce ne sont pas ses résultats matériels et immédiats, assez indifférents peut-être à la liberté; ce sont les causes intimes, bien différentes des causes apparentes, qui lui ont donné naissance. C'est par là qu'elle marque la venue des temps modernes et qu'elle prouve qu'un nouveau et éclatant progrès s'est accompli dans les esprits. Jusqu'alors, les révolutions étaient nées des besoins et des intérêts matériels, les seuls accessibles à des intelligences encore peu développées; et, chaque fois, il avait fallu des siècles pour que les changements produits dans la situation matérielle se produisissent dans les esprits, et que les faits se transformassent en idées. La Réforme nous présente le premier spectacle d'une révolution presque faite dans les âmes avant de l'être dans le monde. Si elle a eu besoin pour éclater d'une occasion extérieure, elle s'en sépare presque aussitôt et arrive tout d'abord aux idées. Il suffit que Luther et ceux qui lui succédèrent eussent l'air de lutter contre une autorité qui se prétendait toute-puissante, et que, par une contradiction nécessaire, ils fissent appel à la libre discussion pour établir leurs tyranniques doctrines : on s'empressa de les prendre pour des défenseurs de la liberté; c'est à ce titre seul qu'on les adopta. Ce qu'il y a d'admirable dans la Réforme,

c'est cette soif d'indépendance, cette impatience de liberté qui fit que, pour en avoir seulement entrevu le fantôme, les peuples s'attachèrent à la doctrine nouvelle, et la suivirent jusqu'à la négation même de la liberté. On donna aux paroles du réformateur des sens qu'elles n'avaient pas; on n'entendit que ce qu'on voulait entendre. Toutes ces âmes étaient si puissamment possédées de la passion de la liberté, que ce sentiment en elles absorbait, transformait le reste. Les hommes comprirent qu'on les délivrait de la dîme, de la confession, du joug de Rome, peut-être de celui des puissances qui les accablaient, et ne voulurent ni ne purent rien concevoir au delà. Parce que avant d'asservir les intelligences, Luther avait attaqué ceux qui les tenaient asservies, on s'était empressé à la suite du libérateur, sans se donner le temps de comprendre qu'il n'apportait encore à la conscience qu'une servitude nouvelle.

C'est ainsi que le protestantisme parut proclamer la liberté en prêchant la servitude, contradiction qui n'a pas été assez marquée. Un siècle plus tôt, la Réforme eût avorté. Le besoin de liberté n'avait pas encore assez pénétré les âmes pour les aveugler à ce point. Un siècle plus tard, on se fût moins pressé de la prendre au mot et l'on se fût défié peut-être d'une liberté prêchée par un moine. A l'époque où elle parut, la révolution n'attendait qu'un prétexte, et elle réussit bien moins par la liberté qu'elle apportait aux âmes que par celle qu'elle y trouva établie. La Réforme est plus une conséquence qu'un principe de mouvement; elle fit moins le progrès qu'elle n'en profita. Pour dire plus, elle le retarda en le détournant un moment de sa voie, en engageant la liberté, à son insu, dans une erreur, à la suite de l'asservissement religieux. Cette erreur, qu'on ne tarda pas à reconnaître, frappa le monde d'immobilité, et l'engourdissement dura tout un siècle.

Je sais bien que la lutte donna aux idées sur la liberté de conscience plus d'une occasion de se produire, et que les guerres de religion, avec leurs cruautés et leurs persécutions horribles, firent songer à la liberté politique. Mais ces idées n'appartiennent pas proprement au protestantisme, elles n'en sont pas le fruit naturel. C'est le mouvement de la pensée, antérieur au protestantisme et un moment détourné par lui, qui finit par se reproduire parmi et contre les idées religieuses. Sans le protestantisme, la lutte entre la liberté et le despotisme se serait cependant engagée, mais sur un autre terrain sans doute plus avantageux à la liberté de la pensée. Luther

condamne toute insurrection; le doux Mélanchthon déclare, comme plus tard Joseph de Maistre, que le nerf de la puissance publique, c'est l'échafaud, le bourreau; il prescrit l'obéissance, il reconnaît aux rois le droit de punir les hérétiques; Théodore de Bèze réclame contre eux la peine de mort et argumente en forme contre la liberté de conscience. Quant à Calvin, il ne se contente pas d'argumenter. Le bûcher de Servet montre assez comment il entend la liberté dans le monde de la politique, et ses livres, comment il l'entend dans le domaine de la conscience et des choses spirituelles.

Luther et Calvin ne sont donc, en réalité, que des sectaires uniquement entêtés de dogmes et de controverses religieuses. Or, toute doctrine qui s'appuie sur l'autorité est par essence ennemie de la liberté et ne peut la servir que par erreur ou par accident. La Réforme n'est qu'une évolution logique de l'esprit religieux s'éloignant de plus en plus de la liberté, et reprenant la tradition, un moment interrompue, de ce dogmatisme étroit et exclusif qui commence à saint Paul, à saint Augustin, pour aboutir, à travers les doctrines de Luther et de Calvin, à celles du jansénisme. C'est la lutte de saint Pierre et de saint Paul qui se continue entre Luther et le pape. On l'a trop souvent confondue avec le mouvement libéral qui marque le vrai courant du progrès dans l'humanité. Ces deux mouvements inverses se sont rencontrés à un certain moment dans l'histoire; ils ont pu un instant paraître se mêler et se confondre, par une erreur qui s'explique sans peine; ils n'en restent pas moins profondément distincts par leurs caractères réels. Cette confusion a certainement retardé la civilisation.

Cependant la ferveur religieuse, qui avait paru se rallumer un moment par cette confusion avec la liberté, tomba bientôt, et les esprits s'aperçurent assez vite qu'ils avaient fait fausse route en se mettant à la suite de la Réforme pour arriver à la liberté. Alors ils firent violemment entrer la liberté dans ces doctrines absolutistes, et le protestantisme changea réellement de caractère. En gardant le même nom, il cessa d'être vraiment religieux pour devenir politique. Il rentra malgré lui dans le courant de l'esprit humain. Alors les protestants s'appliquent à faire disparaître le livre de Théodore de Bèze contre la liberté de conscience; alors François Hotmann, Hubert Languet, Buchanan, Knox établissent le dogme de la souveraineté populaire. Cette tendance est tellement dans les esprits et en dehors des questions religieuses, que les docteurs catholiques eux-mêmes

soutiennent les mêmes principes, tout royalistes qu'ils sont. Suarez, s'appuyant sur les canonistes, admet en principe que la souveraineté appartient à tout le monde. Il prétend, il est vrai, que le peuple ne délègue pas seulement, mais aliène son droit en le remettant au prince; mais, par une contradiction singulière et significative, il affirme que la loi du prince cesse d'être obligatoire : 1° si elle est injuste; 2° si elle est trop dure; 3° si de fait la majorité ne l'observe pas. De plus, il impose au prince l'obligation de se conformer aux lois qu'il a lui-même établies.

Plus tard, la ligue, toute catholique, qui a chassé et déposé le roi, discute et établit la légitimité de cet acte. Elle proclame que tous les hommes sont naturellement libres, que les rois sont institués par les peuples; que le peuple, en se donnant un roi, garde son droit de souveraineté et qu'il dépose justement le prince prévaricateur. Le droit même de le tuer, déjà exposé au onzième siècle par Jean de Salisbury, à peine repoussé par saint Thomas, professé publiquement par Jean Petit et approuvé par le concile de Constance, se reproduit également dans les doctrines des catholiques et des protestants. Il est reconnu par les catholiques royalistes, Bodin, Boucher, Mariana, aussi bien que par les protestants Hubert Languet, Buchanan, Knox. Il n'y a pas jusqu'à Gerson, l'adversaire de Jean Petit, qui n'admette le droit de repousser la force par la force et de résister à la tyrannie. Ce mouvement de la liberté qui se produit au travers et indépendamment de la controverse religieuse, et même en opposition avec elle, nous le retrouvons dans Michel de l'Hôpital qui, malgré sa modération, place la liberté de conscience et le droit qu'ont les peuples de défendre leur vie et leur liberté avant le droit des rois; dans Étienne Pasquier, dans les Pithou, dans les auteurs de la Ménippée; dans La Noue et Duplessis Mornay, tous, malgré leur foi religieuse, plus philosophes et politiques que catholiques et protestants.

Partout il n'y a qu'une voix pour élever le droit des peuples au-dessus de celui des rois. Les écrivains les plus royalistes sont aussi nets à cet égard que les autres. Orthodoxes ou hérétiques sont tous également démocrates et rivalisent de témérités contre la souveraineté monarchique. Aussi ne puis-je comprendre comment tant d'historiens ont pu faire honneur au protestantisme de ce débordement libéral. S'il était né réellement de la réforme religieuse, comment les adversaires de la réforme auraient-ils si docilement accepté ses doctrines politiques? D'ailleurs, un fait qui répond à tout, c'est que ces doc-

trines mêmes se trouvent chez les écrivains catholiques avant que la Réforme ait commencé.

Jusqu'ici le protestantisme, considéré comme réforme religieuse, n'est donc en réalité qu'un essai de reconstitution de la première religion évangélique. Mais son rôle libéral va bientôt commencer.

Toutes les témérités anticatholiques et antimonarchiques du seizième siècle provoquèrent au dix-septième des témérités catholiques et surtout monarchiques encore plus prononcées. La religion avait été divisée, la royauté plus d'une fois menacée. Les intérêts, les passions, les croyances, les habitudes catholiques et royalistes surexcitées, effrayées, produisirent une réaction furieuse, en France surtout, où les institutions étaient plus fortes et mieux établies. Les écrivains monarchiques s'épouvantèrent eux-mêmes de leurs doctrines démocratiques, quand ils en comprirent mieux la portée, et qu'ils s'aperçurent qu'elles sortaient des livres et menaçaient d'emporter les institutions auxquelles ils étaient attachés par l'habitude. Les protestants, vaincus ou trompés par des promesses et des garanties illusoires, comprenaient vaguement que le protestantisme n'était pas encore la liberté qu'ils avaient cherchée; bien que incapables encore de démêler la confusion qui les avait séduits, ils perdirent une partie de leur ardeur, tandis que les principes contraires, exaltés par la discussion, par la lutte, poussés à bout par la logique et l'esprit de parti jusqu'à leurs conséquences les plus extrêmes, commençaient la triomphante réaction du dix-septième siècle. L'esprit public, qui avait été un moment si puissant, parut s'endormir. La société catholique, rangée autour du trône, forma une sorte d'aristocratie intellectuelle, qui fait encore illusion à la postérité, parce que, dans le silence universel, elle seule garda la parole.

Toutes les doctrines du dix-septième siècle sont absolutistes, en religion, en politique, en littérature, en philosophie. C'est cette exagération même qui leur donne leur éclat, leur unité, leur vigueur, et qui fait la grandeur frappante de ce siècle, en même temps que le calme d'un triomphe, qui paraît assuré, lui imprime ce caractère de majesté sereine qui se retrouve dans presque toutes ses œuvres.

Le seizième siècle, emporté par des courants divers, ballotté entre des doctrines indécises, mal formulées, souvent contradictoires, à première vue semble l'image du chaos. Les idées, encore nouvelles, de liberté, n'ont pas eu le temps de se préciser. Ce n'est encore qu'un sentiment confus, bizarrement mêlé aux idées religieuses, monar-

chiques, à mille préjugés qui sont l'héritage du passé, et qui de leur ombre offusquent la liberté naissante. Au dix-septième siècle, les habitudes de discussion ont donné plus de précision à l'analyse, plus de rigueur à la logique. D'ailleurs, les idées auxquelles on l'applique sont depuis longtemps dans le monde et familières à tous les esprits. Il suffit d'éliminer cet élément nouveau de liberté dont l'immixtion a si longtemps embrouillé tous les raisonnements. Par elles-mêmes d'ailleurs, plus étroites, moins complexes, bornées presque uniquement aux rapports extérieurs des hommes, les idées absolutistes se ramènent plus facilement à l'unité, parce qu'elles n'ont pas, comme la liberté, leurs racines dans les profondeurs encore inexplorées de la personnalité humaine. De là, cette régularité qui séduit nos imaginations habituées à l'apparente simplicité des civilisations incomplètes, et cette unité, qu'on prend pour la vérité, parce qu'elle s'accommode mieux que la variété à la faiblesse des intelligences. Aussi presque partout, dans les théories de ce siècle, trouvons-nous un accord, un concert dont nulle discordance ne trouble l'harmonie. Il semble à cette époque que le seizième siècle n'ait pas existé, que les protestations de la liberté soient à jamais étouffées, et qu'un si bel ordre doive être éternel.

Malgré la réaction libérale du dix-huitième siècle, malgré la révolution, nous sommes retombés sous le joug de la logique absolutiste et de l'admiration pour le dix-septième siècle. La liberté n'a fait chez nous que de courtes apparitions et n'a pu réussir, faute d'avoir posé nettement son principe, à déraciner la superstition héréditaire des théories antilibérales de l'antiquité. Le dix-huitième siècle lui-même a eu des aspirations plus que des idées. Ses plus hardis écrivains n'avaient pas de leurs propres principes une conscience assez nette pour rompre résolûment avec les souvenirs de leur éducation. C'est à ces souvenirs que la révolution doit ses erreurs et ses fautes. Les hommes qui les lui reprochent le plus amèrement, et qui s'en font des arguments pour accabler la liberté, ne veulent pas comprendre qu'il en faut accuser bien moins l'esprit libéral qu'une aveugle adoration du passé, enracinée dans les âmes et persistant au milieu des aspirations les plus généreuses. Les crimes qu'ils nous reprochent sont les leurs, car c'est leur esprit, ce sont leurs principes, leurs traditions qui les ont fait commettre. Ce sont leurs propres œuvres qu'ils accusent; c'est la confusion funeste des vieilles doctrines despotiques avec l'esprit nouveau de la liberté qui a produit

tout le mal. C'est la même erreur qui a ramené la philosophie de notre temps dans la voie du passé et qui lui a fait déserter l'exemple et les tentatives émancipatrices du dernier siècle.

II

Ce n'est donc pas la Réforme qui a introduit la liberté dans le monde. Dans les pays protestants, le despotisme théologique est au moins aussi exigeant que chez les nations catholiques. L'orthodoxie officielle n'y est pas moins tyrannique, et la tolérance de la Suède protestante vaut celle de la catholique Autriche. Tout le monde sait combien en Angleterre, aux États-Unis, l'opinion publique et la loi sont hostiles à quiconque refuse de se ranger sous la bannière multicolore du protestantisme et de se conformer à ses pratiques. Malgré la multiplicité des sectes, qui nous fait illusion, on peut dire que la liberté religieuse n'existe chez les nations protestantes guère plus que chez nous. Or, il faut bien l'avouer, si la réforme religieuse avait eu réellement pour but la liberté, ce serait surtout dans la religion que nous devrions la trouver. Je crois avoir prouvé qu'il n'en est rien.

Comment donc se fait-il que les peuples protestants aient échappé, au moins en partie, aux violentes réactions qui se sont produites partout ailleurs, et que maintenant la liberté politique et philosophique n'existe plus que chez eux? Parmi les causes nombreuses de climat, de situation politique, de préparation morale, qui ont contribué à ce résultat, il y en a certainement quelques-unes, et des plus importantes, dont il faut faire honneur à la réforme elle-même. Luther et Calvin n'ont pas voulu fonder la liberté, mais elle est sortie de la révolution qu'ils ont commencée. En remplaçant l'infaillibilité de l'Église et du pape par celle de l'Écriture et de l'inspiration personnelle, ils ont imposé à tout protestant l'obligation de lire ces livres où il devait trouver la règle unique de sa conscience et de sa conduite. Cette instruction imposée est devenue un précieux instrument de liberté. Les hommes, une fois en possession de cet instrument, ne se sont pas bornés à la lecture des livres saints. Ils ont pu suivre le mouvement des connaissances humaines et s'y associer. En développant leur intelligence, ils ont du même coup développé en eux-mêmes le besoin et le sentiment de l'indépendance. L'Église catholique, n'admettant que l'enseignement oral et transmis, est arrivée au résultat opposé.

Mais ce qui a été surtout fécond pour le développement et l'émancipation des intelligences, ç'a été une erreur des fondateurs du protestantisme. Tout le monde sait qu'ils repoussaient formellement la prétention du pape à l'infaillibilité, et refusaient de reconnaître à l'Église l'autorité d'interpréter l'Écriture. Selon eux, chaque fidèle a le droit et le devoir de la lire lui-même, sans chercher ailleurs des leçons que nul n'a le droit de lui donner. C'est là-dessus que s'est fondé ce préjugé que Luther avait intronisé dans le monde le droit de libre examen. Rien n'était cependant plus loin de sa pensée. De même que la philosophie antique en général, et en particulier Aristote, considéraient les objets, le monde extérieur comme le véritable, ou plutôt comme l'unique éducateur de l'intelligence humaine dont la passivité ne faisait que réfléchir les caractères et les qualités des choses, n'attribuant à l'âme humaine la faculté de ressentir les émotions morales, intellectuelles ou passionnelles, que par une sorte de répercussion et de contagion toute matérielle, dont le point de départ et la réalité ne subsistaient que dans les objets extérieurs, de même Luther s'était imaginé que les enseignements contenus dans l'Écriture se révéleraient identiquement à toutes les intelligences, par leur force propre, et qu'en remettant entre les mains de tous le même livre, tous n'y trouveraient que ce qu'il y avait vu lui-même. C'était une conséquence naturelle de cet antique préjugé qui fait de la vérité une réalité substantielle, indépendante de l'intelligence humaine, et vers laquelle elle n'a qu'à se tourner pour la voir telle qu'elle est, c'est-à-dire toujours identique à elle-même. C'est la vérité impersonnelle des éclectiques, qui, dans leur amour des vieilles erreurs, n'ont pas manqué de prendre celle-là comme les autres. Il est vrai que si l'Écriture, étant la vérité même, ne peut donner lieu à des interprétations différentes, et impose nécessairement à tous les esprits qui se mettent en rapport avec elle des enseignements identiques, il devient assez difficile de comprendre comment l'Église romaine en avait pu fausser le sens. Luther n'a pas expliqué cette contradiction. Quoi qu'il en soit, rien n'était plus étranger à sa pensée que de fonder le droit de libre examen ou, d'ailleurs, d'imposer sa propre infaillibilité.

Mais il n'a pas dépendu de lui d'empêcher les dissidences de se produire. A peine en possession des livres sacrés, chacun s'est mis à les interpréter à sa façon. De là mille sectes différentes qui toutes prétendaient avoir seules pénétré le vrai sens de l'Écriture. En face

de cet éparpillement infini du protestantisme, s'est constituée une orthodoxie officielle et gouvernementale, fondée sur le modèle de l'infaillibilité romaine, quoique partant d'un principe différent. Corrompue, comme toujours, par une alliance trop intime avec le pouvoir politique, elle méconnaît les droits de la conscience. Elle a prétendu et prétend encore contenir ce débordement de liberté intellectuelle. Mais la résistance des consciences éclairées par la réflexion individuelle et soutenues par des convictions personnelles a été trop énergique, et d'ailleurs la multiplication des dissidences a été trop rapide pour que les efforts de l'orthodoxie protestante aient pu produire un résultat véritable. Elle n'a pu ressaisir les intelligences que la Réforme avait émancipées sans le prévoir. Le despotisme religieux, engagé dans une lutte contradictoire avec les principes qu'il a eu le tort d'émettre sans les bien comprendre, est désormais vaincu sans retour.

Mais si le protestantisme a abouti à fonder le droit de libre examen dans les questions religieuses, on comprend qu'il a dû arriver bien plus tôt à la même liberté dans les sciences purement humaines. En matière de théologie, les textes restrictifs abondent. La liberté rencontre là mille obstacles qu'on ne peut éluder qu'à force de subtilités et de tours de force qui attestent bien plus d'indomptables aspirations vers l'indépendance intellectuelle, qu'une étude sérieuse et approfondie des idées antiques et des habitudes d'esprit, dont la connaissance peut seule rendre leur véritable sens aux textes anciens si étrangement torturés par les modernes commentateurs. Mais l'orthodoxie politique et philosophique, dont le despotisme pèse si lourdement sur les nations catholiques, trouve là peu de secours. Je sais bien que le dogmatisme hautain de Bossuet a trouvé moyen de tirer de l'Écriture sainte tout un traité de politique à l'usage des souverains absolus. Heureusement cette tentative audacieuse n'a pas eu tout le succès qu'il en attendait, même chez les nations qui, n'ayant pas l'habitude de la libre discussion, n'étaient pas exercées à discerner les profondes différences de races, de climats, d'intérêts, de circonstances de toutes sortes, qui devaient nécessairement rendre illusoires et stériles toutes ses analogies forcées. Mais c'est surtout la philosophie qui échappe au despotisme de l'Écriture. C'est là que la pensée retrouve sa liberté tout entière. Le protestantisme naissant, dans ses préoccupations exclusivement religieuses, n'a rien tenté pour l'enchaîner à un symbole déterminé et l'enfermer dans des formules toutes faites. Si on ajoute à cela l'instruction partout répandue, l'énergique initiative que

donne aux esprits l'habitude de tout scruter, de tout examiner par eux-mêmes et de n'accepter comme vraies que les croyances qu'ils se sont faites, vous comprendrez que la philosophie ait pu, dans les pays protestants, se permettre bien des hardiesses qui eussent été sévèrement réprimées dans les autres. La discussion philosophique a fini par intervenir à son tour dans les matières religieuses, et aujourd'hui, nous sommes arrivés au moment où la philosophie, d'empiétements en empiétements, envahit le dogme lui-même, et le transforme avec une rapidité dont s'effraye une étroite orthodoxie, mais dont se réjouissent ceux qui comprennent que l'essence même de toute religion qui mérite ce nom, réside dans l'indépendance de l'esprit et de la conscience, en un mot que la religion n'est sincère et sérieuse que quand elle est individuelle. C'est cette liberté même de l'intelligence, cette facilité de la discussion sur toutes choses, qui, en permettant de tout contrôler, de tout approfondir, donne un caractère personnel et l'énergie des convictions individuelles aux croyances mêmes les plus générales. C'est elle qui élève, dans les pays protestants, le sentiment religieux à une puissance inconnue dans les autres, et qui n'a rien de commun avec ce fanatisme violent et grossier que nous voyons par intervalle éclater autour de nous.

Chez nous, la religion n'est trop souvent que le refuge des intérêts qui se croient menacés; c'est une consigne. Mais, quel que soit notre penchant à l'adoration passive, et notre enthousiasme pour la régularité mécanique, en religion comme en politique, ces dogmes, qui se refusent à nos regards et ne se croient en sûreté que dans les ténèbres, si bien que notre mémoire seule les connaît, tandis qu'ils échappent à notre intelligence, ne peuvent nous inspirer cet attachement opiniâtre et profond qu'éprouve le protestant sincère et éclairé pour cette religion confiante qui s'offre à la lumière et à la discussion, qui se donne vraiment toute à tous, et que chacun peut faire sienne par une étude attentive et personnelle. Si le temps la modifie, c'est que tout ce qui dépend de l'intelligence doit se développer avec elle. Ces modifications constituent un progrès constant.

Cette religion, que ses ennemis croient voir tomber en lambeaux, parce qu'ils ont peur de tout changement, reste cependant toujours vivante et autrement sûre de l'avenir que les dogmes qui, sous prétexte de perfection, se déclarent immuables, et qui, mal-

gré cet orgueil, ne cessent pourtant de changer en secret, malgré eux et sans oser l'avouer. Par leur principe ils se posent en ennemis de tout changement. Mais comme ils voient sans cesse augmenter la distance qui les sépare des esprits en mouvement, eux aussi ils cèdent, quoique de mauvaise grâce, au progrès qui entraîne tout et qu'ils nient. Ils espèrent cacher cette contradiction sous le voile sacré dont ils se couvrent aux yeux des hommes, sans voir que le seul résultat de cet étalage de mystère, c'est de piquer la curiosité maligne des uns, et de désintéresser peu à peu les autres d'une doctrine qui prétend se soustraire, dans son principe et dans ses développements, à l'intelligence et à l'examen. Enfin, à mesure que le progrès du protestantisme l'assimile en quelque sorte plus complétement à l'intelligence humaine et le fait pénétrer plus avant dans les consciences, la théologie romaine semble tenir à honneur de suivre la route contraire, de s'éloigner de plus en plus de l'humanité, et de fouler aux pieds les plus généreuses aspirations des temps modernes.

III

Les ennemis du protestantisme s'efforcent de donner le change à l'opinion en citant parmi les protestants certaines sectes qui, en effet, reculent jusqu'à saint Paul et saint Augustin, et qui, par peur de la liberté, se réfugient sous le joug des doctrines les plus tyranniques. Cela ne prouve que contre ceux qui vont chercher un pareil asile. Il y a partout des esprits étroits et faibles que la lumière intimide et que la liberté épouvante. Cet argument n'aura de valeur contre la Réforme que le jour où l'on aura montré que c'est par l'effet du protestantisme que ces esprits sont ainsi abaissés. Or cette démonstration me paraît d'autant plus difficile que ces sectes protestantes sont précisément celles qui se rapprochent le plus par leurs doctrines des adversaires de la Réforme elle-même, et que c'est à peu près uniquement parmi elles que se produisent ces conversions qu'on enregistre avec un bruit si grand et si vain.

Le protestantisme, réel, seul digne d'étude, se compose uniquement de deux grandes écoles; au milieu des différences qui les distinguent, elles ont pour caractère commun l'amour de la liberté. L'une comprend les hommes qui, tout en aspirant à l'indépendance, redoutent tous les excès, et tremblent de dépasser la vérité, en la poursuivant avec trop d'ardeur. Ils se ménagent et tiennent en

bride cette curiosité indiscrète qui pousse toujours l'homme à se poser d'insolubles questions. Ils se résignent à ne pas tout savoir ni tout comprendre; mais s'ils admettent que certains dogmes restent encore au-dessus des prises de l'intelligence, ils ne leur reconnaissent pas toutefois le droit d'être en opposition directe avec elle, et ne font pas de l'absurde un signe du divin. Ils aiment, ils veulent le progrès; mais ils se préoccupent de ne pas se laisser entraîner, sous prétexte de progrès, à des témérités qui puissent mettre en danger l'essence même de leur religion et la réalité de ces dogmes, qu'ils veulent comprendre, non détruire. Cette classe d'hommes est celle qui constitue de beaucoup la majorité dans le protestantisme. Dernièrement encore, dans cette Revue même, par la plume d'un de ses organes les plus autorisés, elle s'associait à ce mouvement qui entraîne tous les esprits éclairés vers la liberté, et demandait avec une énergie sincère et convaincue la séparation de l'Église et de l'État[1].

A côté de cette école s'en trouve une autre, beaucoup moins nombreuse, plus philosophique peut-être que religieuse, composée d'hommes intelligents, d'esprits hardis et vigoureux, amoureux avant tout du progrès, qui marchent résolûment à la liberté par la science, par la philosophie, et qui éclairent la théologie des lumières de l'exégèse moderne. Cette science, qu'on est habituée à considérer comme la science de l'inintelligible, est devenue entre leurs mains un puissant instrument de progrès et une arme pour la liberté. On ne pourra plus faire une histoire sérieuse de la civilisation sans tenir grand compte de leurs efforts. Ils ont pris rang parmi les émancipateurs de la pensée humaine, et leur œuvre lui sera mille fois plus profitable que tout cet ingénieux, éloquent et stérile babillage où

1. M. de Pressensé, l'auteur des remarquables articles que la *Revue Nationale* a publiés sur cette question, me semble n'avoir pas assez mis en lumière un argument que lui seul pouvait négliger. C'est que M. de Pressensé lui-même a fondé à Paris une église protestante, déjà très-considérable, et qui vit de ses propres ressources, sans aucune subvention de l'État. Ce fait si important en lui-même, n'est pas moins instructif pour les catholiques éperdus de voir en danger le domaine temporel du Saint-Siége, et qui ne peuvent se décider à acheter la liberté religieuse au prix de quelques sacrifices matériels. Ils ne s'aperçoivent pas qu'ils font au catholicisme le plus grand tort et en même temps la plus grande injure en paraissant croire qu'il ne peut vivre par lui-même, par lui seul, comme vit la vérité partout où elle se manifeste. Je souhaite que l'exemple de M. de Pressensé et de son Église leur rende plus de confiance.

depuis quarante années la philosophie française a consumé tant de paroles et de talent.

Tandis que celle-ci, entêtée de sa raison souveraine et impersonnelle, s'épuise vainement à rhabiller l'étroit dogmatisme de l'antiquité et à enfermer la liberté intellectuelle dans les théories communistes de Platon, ceux-là, frappés de la diversité des interprétations que le libre examen a suscitées parmi les commentateurs protestants des textes sacrés, ont fini par comprendre que cette raison impersonnelle diffère dans chaque homme, suivant le degré de son développement intellectuel, et que la vérité immuable change sous le regard de chacun de ceux qui s'appliquent à la considérer. La découverte de cette idée si simple est la conséquence capitale de la multiplicité des sectes qui divisent le protestantisme. Au lieu de s'acharner, comme les autres, à soutenir que leur opinion était la seule juste et la seule vraie, au lieu de conclure, suivant l'usage, que toute dissidence est un crime et une impiété, au lieu de condamner au feu et à la damnation éternelle quiconque a le malheur de ne pas penser comme eux, ils ont mieux aimé se laisser instruire par les faits et admettre que tous les hommes ne sont pas nés pour jeter leur pensée dans un moule unique; ils ont compris que les intelligences, libres de leur nature, attestent leur liberté par cette diversité même; que, si certaines idées sont préférables à d'autres par les conséquences qu'elles entraînent, toutes cependant sont également légitimes par leur origine, et que le degré de vérité de chaque idée ne peut, pour chacun, se mesurer que par le degré de foi qu'elle inspire à l'intelligence qui la conçoit. Suivant eux, la raison est personnelle, la vérité également. Elles varient dans tous les hommes, et dans chacun, à mesure que la réflexion développe chaque intelligence. Il n'y a d'immuable que les doctrines imposées, qui n'entrent que dans la mémoire, sans pénétrer dans l'esprit. L'intelligence de l'homme qui pense est un instrument toujours en mouvement qui n'a d'autre fonction que de créer les idées, de les élaborer, de les transformer. Le monde extérieur lui fournit les impressions premières, l'éducation des souvenirs, les relations de la famille et de la cité des sentiments, et de tout cela elle fait des idées, des principes plus ou moins complets et compréhensifs, suivant que les impressions, les souvenirs, les sentiments fournis ont été plus nombreux, plus abondants, plus élevés, et que cette intelligence même a reçu pour la servir des organes plus actifs et plus puissants.

Par là se trouvent légitimés la diversité, le progrès, c'est-à-dire la liberté. Par là, sont à jamais ruinées ces funestes doctrines d'intolérance, qui ne peuvent se fonder que sur le communisme de la raison et des idées. Voltaire, qui croyait au sens commun, à l'identité de la raison chez tous les hommes, n'avait pu prêcher la tolérance que par une inconséquence qui fait honneur à sa bonté. Il avait été amené à cette idée par l'horreur des persécutions, auxquelles il n'avait pas échappé lui-même; c'était un sentiment d'humanité plus qu'un principe nettement formulé qui lui avait dicté ces pages éloquentes où il flétrit les bourreaux. Mais, désormais, la tolérance ne peut plus être une vertu, c'est un devoir, du moment que chacun a le droit absolu de penser à sa manière et que nul n'a le droit d'imposer à la pensée d'autrui la mesure de sa propre intelligence. Nous pouvons, par la discussion, par l'appel à la réflexion, tâcher d'amener les autres à notre opinion, si nous la croyons plus féconde en conséquences utiles au progrès moral ou physique de l'humanité; mais là s'arrête notre droit. Le mot de tolérance devient même complétement insuffisant à exprimer les rapports nouveaux qui résultent, entre dissidents, de cette manière nouvelle de comprendre la vérité. Il implique quelque chose de hautain et une sorte de pitié dédaigneuse qui est encore une offense à la liberté. Toute opinion, toute idée a, pour se produire, un droit absolument égal. Qu'elle soit la mienne ou celle d'un autre, cela ne change rien au droit de l'intelligence. Si, au contraire, vous prétendez supprimer ma liberté au nom de votre intérêt, vous me reconnaissez par là le même droit sur la vôtre; tout alors se réduit à une question de force, et si demain j'ai la puissance que vous avez aujourd'hui, de quoi vous plaindrez-vous si j'en use comme vous en aurez usé vous-même? De là, la lutte, la guerre en permanence. C'est précisément l'état où nous sommes, et cela dure à peu près depuis le commencement du monde. La cause, ce fut d'abord l'égoïsme brutal, qui ne connaît d'autre loi que lui-même et sacrifie sans scrupule tout ce qui lui fait obstacle. Plus tard, la philosophie en enfance fit de cela un droit et proclama le despotisme au nom de la raison et de la vérité éternelle. La philosophie moderne, en recueillant cet héritage, n'a pu faire, malgré ses hésitations, que ces principes ne produisissent parmi nous leurs conséquences. Nous avons beau nous débattre contre l'intolérance; elle est dans notre sang, car elle constitue le fond de tous les enseignements de notre première éducation. Elle se transmet de génération en génération avec les principes qui

l'impliquent, et avec tout le cortége de haines et de violences, plus ou moins contenues, qui en découlent. Ce n'est pas un des moindres arguments des psychologues à courte vue, qui, la prenant pour un instinct incurable de notre nature, en concluent la perversité native et irrémédiable de l'homme. L'intolérance, fondée sur une abstraction, sur une rêverie, sur la fiction d'une raison impersonnelle, sur le mensonge d'une vérité éternelle et absolue, voilà la source de presque toutes les horreurs qui ont ensanglanté l'histoire, des exigences qui empoisonnent les rapports entre les hommes, qui pervertissent les plus généreuses intelligences. Il est temps de briser, de rejeter loin de nous les restes de cette doctrine funeste, qui se déguise sous le beau nom de spiritualisme. Il me semble que nous en avons fait une expérience assez longue et assez désastreuse pour que nous songions enfin à lui substituer la doctrine si conciliante et si humaine que proclament les hommes les plus éclairés du protestantisme, et qui seule peut fournir une base solide à la liberté individuelle, et assurer le respect de tous les droits et de toutes les libertés.

IV

Le jour où cette doctrine commencera à se répandre et menacera sérieusement l'enseignement officiel, nous entendrons de belles clameurs. De tous les coins de l'école éclectique on nous criera : « C'est là le progrès que vous nous prêchez! Voilà près de trois mille ans qu'Héraclite et après lui Protagoras ont dit la même chose; et il y en a plus de deux mille que Platon a réfuté ces théories immorales. Si le vrai est individuel, si la raison est personnelle, il n'y a plus de règle, plus de responsabilité, plus de vrai ni de faux, plus de bien ni de mal; tout est indifférent, et les hommes ne reconnaissent plus de loi que leur intérêt. La science, la vertu disparaissent, et l'égoïsme seul règne sur la terre. » L'objection n'est pas neuve, mais si elle est fondée, elle n'en est pas moins redoutable. Si nous n'y pouvons pas répondre, il est bien certain que nous aurons perdu notre procès, et que la liberté individuelle n'est qu'une chimère dangereuse. Heureusement les arguments des éclectiques reposent sur une erreur.

Héraclite et Protagoras prétendent que la sensation est la mesure de toutes choses; mais cette opinion n'est que la conséquence parfaitement logique de la croyance commune à toute l'antiquité, que nos sensations ne sont que l'expression exacte et la fidèle image des qua-

lités propres et inhérentes aux objets matériels. C'est un complet objectivisme. Or, ils avaient observé que les sensations perçues à l'occasion d'objets en apparence restés identiques à eux-mêmes pouvaient devenir différentes : par exemple, que le miel, doux au goût, pouvait, en certaines circonstances, comme dans le cas de maladie, paraître amer. Au lieu d'en conclure un changement dans la disposition des organes, ce qui les aurait amenés à reconnaître la subjectivité des sensations, ils sont restés fidèles à leur principe, et en ont conclu que c'est dans les objets eux-mêmes que se produit la modification, et que malgré la persistance de l'apparence visuelle des choses, il s'opère dans leurs qualités réelles une continuelle transformation, c'est-à-dire que, selon leur expression, tous les objets sont dans un écoulement perpétuel, et que, par conséquent, il n'y a point de science possible de ces objets. C'est cette même doctrine qui a conduit Platon à nier la science du monde extérieur. Rien n'est, dit-il, mais tout devient. Il lui a fallu, pour trouver un point fixe où la science pût s'asseoir, imaginer, sous le nom d'idées, ces types éternels et immuables des choses, qui seules les constituent réellement. Les anciens transportaient dans les choses le mouvement qui n'est que dans les intelligences et dans les organes de l'homme. L'idéalisme platonicien n'est donc que la conséquence logique d'un principe purement matérialiste, un essai de conciliation entre ce principe et une vague notion de mouvement et de progrès.

Ainsi donc, pour la philosophie antique, la sensation se confond avec les qualités des objets; ce n'est que l'image, nécessairement adéquate, de ces qualités, seules réelles et existantes, se reflétant exactement dans la sensibilité toute passive. L'homme n'est qu'un miroir des choses, et si la sensation change, c'est que l'objet s'est modifié.

Pour nous, au contraire, c'est la sensibilité qui se transforme, et l'objet n'est que l'occasion de la sensation. C'est-à-dire, pour employer des expressions qu'on a eu tort de ridiculiser puisqu'on n'a pu les remplacer, la doctrine antique est tout objective et matérialiste, la nôtre purement subjective et spiritualiste. Cette opposition absolue de principe suffit pour que nous ne puissions nous sentir atteints par des objections adressées à des doctrines qui forment avec les nôtres la contradiction la plus complète.

Pour Héraclite et Protagoras, comme tout se réduit à la matière et à ses qualités sensibles, il est tout simple que la sensation, qui est l'image fidèle de ces qualités, soit la mesure de tout. Mais comme,

d'un autre côté, pour eux la science n'existe que par la connaissance d'une vérité fixe, immuable, absolue, on comprend qu'il y a une contradiction inéluctable entre cet écoulement perpétuel de la matière et la conception qu'ils se faisaient de la science; que par conséquent rien n'est plus légitime, dans leur système, que de conclure à l'impossibilité de la science.

Mais pour nous, qui n'admettons pas que tout se réduise à la matière ni que la sensation soit la perception des qualités des choses, qui, d'un autre côté, au lieu de cette vérité immuable et extérieure, croyons au progrès et à l'individualité du vrai, nous n'avons aucune raison de conclure à l'impossibilité de la science. Seulement nous croyons que les transformations et le progrès en sont les conditions essentielles.

Cela doit-il nous conduire à la confusion du vrai et du faux, du bien et du mal? C'est ce que je veux examiner maintenant d'une manière plus directe.

La sensation elle-même est personnelle et progressive, car elle n'est que la manifestation de notre sensibilité plus ou moins développée. Loin qu'elle soit la mesure de toutes choses, elle a elle-même sa mesure dans le développement plus ou moins complet de l'individu.

Mais la sensibilité ne nous fournit que des impressions élémentaires qui ne sont en quelque sorte que les matériaux dont l'intelligence fait des idées. L'erreur commune des matérialistes et de la plupart de ceux mêmes qui les ont combattus est de considérer l'intelligence comme une faculté purement passive, dont le rôle se borne à emmagasiner ce qui lui provient du dehors. Il en est résulté que les matérialistes ont été obligés d'imaginer que les idées nous sont fournies toutes faites par les sens, et que leurs adversaires ont été obligés de recourir, pour expliquer leur présence dans l'esprit de l'homme, à une sorte de révélation permanente qu'ils ont appelée la raison. La vérité est que l'intelligence est une force active, créatrice, dont la fonction propre est de constituer les idées à l'occasion des impressions du monde extérieur, comme la sensibilité elle-même nous fournit les impressions à l'occasion des objets.

Il ne faut pas croire cependant que ces mots de sensibilité, d'intelligence répondent, dans notre pensée, à des facultés distinctes. Nous les employons uniquement parce que, pour être entendu, il faut bien se servir du langage accepté par tous. En réalité, ces mots ne repré-

sentent à nos yeux que des moments successifs dans l'évolution des idées. Elles nous apparaissent d'abord sous forme d'impressions vagues et indistinctes. Puis, à mesure que, par l'élaboration intérieure, elles se précisent et se développent, elles deviennent réellement des idées que le travail incessant de la réflexion fait de plus en plus compréhensives. Elle les rend en même temps plus individuelles, car, bien que l'impression élémentaire soit subjective et par conséquent personnelle, le vague et la complexité qui lui sont naturelles ne permettent pas de la déterminer, ni par conséquent de la *personnaliser* aussi complétement que l'idée. L'homme y sent moins vivement le travail de son activité propre, parce qu'elle se produit d'abord à peu près à son insu, et que d'ailleurs, à l'âge où commencent les impressions, qui plus tard deviendront des idées, nous ne songeons guère à nous rendre compte de ce qui se passe au dedans de nous. Quand la pensée nous vient d'y regarder, trouvant tout ce premier travail achevé, nous oublions de nous demander comment il a commencé. De là la théorie des idées innées.

Plus notre enfance a reçu d'impressions profondes et diverses, plus l'intelligence en s'éveillant trouve de matériaux pour constituer des idées. Or, plus ces idées sont nombreuses, plus nous acquérons de puissance pour en créer encore de nouvelles; car, outre la transformation des impressions premières en idées, il reste encore une nombreuse catégorie d'idées possibles qui naissent des rapports que la réflexion établit entre les idées préexistantes, c'est-à-dire que la puissance créatrice de l'esprit s'accroît en proportion du nombre de ses créations antérieures. C'est un nouvel élément de progrès.

Mais plus l'intelligence se développe et devient créatrice, plus croît en elle le sentiment de sa puissance. La foi en elle-même et dans la légitimité de ses conceptions grandit avec le nombre et l'étendue de ses conceptions mêmes. La certitude de son développement ultérieur est une conséquence de son développement passé. Par conséquent l'homme, pénétré de ce principe, ne se croit jamais arrivé au terme des progrès qu'il peut accomplir. Si donc il s'attache d'une foi vive et profonde aux idées qu'il a acquises, ce n'est jamais aux dépens de celles qu'il peut acquérir dans la suite. Il serait contradictoire que le sentiment de sa puissance, qu'il doit à l'exercice antérieur de son activité intellectuelle, le fît douter de cette même puissance dans l'avenir, et que sa confiance en lui-même diminuât à mesure qu'il acquiert plus de raisons de n'en pas douter. Donc il n'a

aucun motif pour s'immobiliser dans une idée quelconque, et pour refuser de faire un nouveau pas quand son intelligence, qui est son seul guide, le sollicite à marcher en avant. Ainsi la foi aux idées acquises est un des caractères du développement intellectuel, mais cette foi n'a rien d'étroit. Elle est progressive comme l'intelligence elle-même.

Mais suffit-il de changer pour progresser ? Il importe de bien s'entendre sur ce point.

Tout homme qui pense et qui s'inquiète d'accorder ses pensées arrive bientôt à constituer au fond de son intelligence une sorte d'unité, plus ou moins claire, plus ou moins obscure, qui est pour ainsi dire le point où se réunissent et se confondent les grandes lignes de sa pensée, lesquelles seules il peut encore entrevoir dans une espèce de brouillard lumineux. Ce point, qu'on appelle l'idéal, marque la limite de l'horizon intellectuel, et en même temps la direction générale du développement spirituel de chacun. Une fois que cet idéal, d'abord obscur, et résultant évidemment de l'ensemble des impressions de l'enfance et des souvenirs de l'éducation, est entrevu, il devient pour nous une règle. Alors toute intelligence douée de quelque activité s'occupe de soumettre toutes ses idées à cette règle, de les ramener toutes vers une direction unique, d'établir enfin l'accord et l'harmonie dans le monde intérieur. Tant que ce travail s'accomplit sans obstacle, l'intelligence se complaît dans son activité; elle sent croître sa force à mesure qu'elle s'exerce, et que la concordance de ses idées, lancées dans une même direction et pour ainsi dire à la poursuite de l'idéal entrevu, en le rendant plus grand et plus clair à ses yeux, lui fait croire qu'elle s'en rapproche. Il est vrai cependant que l'idéal, comme tout horizon, fuit sans cesse devant elle, c'est-à-dire qu'à mesure qu'elle fait un progrès, la perspective des progrès à faire s'étend, mais en même temps s'accroît le sentiment de la puissance, et c'est là le vrai progrès de l'intelligence.

Donc, tant qu'à l'appel de l'intelligence les idées se placent docilement sur la route marquée par le phare qui brille au loin, l'âme s'épanouit en une joie intérieure et sans mélange qui rend bien fades les autres plaisirs de la vie. La lumière semble se faire progressivement sous le regard, et une foi profonde donne à l'activité une ardeur sans cesse renaissante. Cette joie est le résultat et la récompense de l'effort, et elle est suffisante pour qu'on ne songe pas à en demander une autre.

Mais quand, parmi les idées, il s'en trouve une qui résiste et qui

refuse de se ramener à l'harmonie qu'on cherche, alors cette joie s'arrête et se change en une vive et poignante inquiétude. L'intelligence tourmentée s'agite autour de cette idée réfractaire, l'envisage sous toutes ses faces pour chercher le côté par où elle pourra la saisir et l'entraîner dans le courant commun. Si elle n'y peut réussir, si les oppositions ne peuvent se résoudre, alors un nouveau travail commence. Cette idée, hostile à l'idéal entrevu jusqu'alors, forme pour ainsi dire un second centre et marque une direction nouvelle. Il faut revenir sur ses pas, vérifier l'opération déjà faite, reprendre une à une toutes les idées soumises à un premier contrôle. Si malgré tous ces efforts la conciliation est impossible, sans qu'aucun des deux principes puisse triompher de l'autre et l'annuler, alors, ou bien l'intelligence aux abois a recours à quelque moyen désespéré et imagine quelque sophisme consolant, comme nous voyons trop souvent le faire ceux qui, ne pouvant concilier les enseignements qu'ils ont reçus de la philosophie avec ceux de l'Église, se figurent que l'homme est condamné à cette dualité, et que c'est une illusion de vouloir ramener à une direction commune deux courants d'idées radicalement opposées, ou bien la guerre civile s'établit en permanence au fond de la conscience, et bientôt l'intelligence, épuisée par cette lutte intérieure et sans issue, perd toute confiance en elle-même et s'abandonne au hasard. Cet état, le pire de tous, est le scepticisme. Dès lors tout progrès est fini, et l'absence de mouvement produit bientôt l'affaissement et la corruption.

Mais cette résignation à l'immobilité est tellement contraire à la nature active et progressive de l'intelligence, qu'elle est nécessairement fort rare quand cette intelligence n'a pas été pervertie par une éducation funeste. Les intelligences un peu vigoureuses aiment mieux changer dix fois de direction que de s'immobiliser. Le scepticisme ne se répand guère que dans les époques de transition, quand les principes du passé, usés par le temps, après avoir produit toutes leurs conséquences sociales et être devenus stériles, ne sont pas encore remplacés dans les consciences par des principes nouveaux et plus compréhensifs.

En effet l'homme, quoi qu'il fasse, ne peut s'isoler de ses semblables. Toutes les parties d'un même groupe, placées par les conditions de la naissance et de l'éducation dans des circonstances analogues, arrivent assez généralement à un développement à peu près semblable. De là vient que chaque siècle, vu à distance, semble por-

ter un caractère commun. Les différences individuelles peuvent encore être considérables, si on les examine dans le détail; dans l'ensemble elles disparaissent. Cette communauté de pensée générale est ce qui constitue l'idéal de chaque époque. Dans la nôtre, l'idéal, c'est la liberté individuelle, comme condition du développement intellectuel et physique de l'humanité. C'est là ce que nous entendons par le progrès. Sous le nom de liberté, nous comprenons le droit de faire tout ce qui ne contredit pas le même droit chez les autres. Donc, pour nous, la mesure de la vérité des idées, c'est leur rapport avec ces idées premières et connexes de liberté et de progrès. Tout ce qui y convient est juste, vrai et bon; tout ce qui s'y oppose est injuste, faux et mauvais. Voilà le but et la direction de la pensée moderne. C'est d'après cette règle que nous jugeons les actes et les pensées d'autrui, comme les nôtres propres. Donc, on ne peut pas dire que la doctrine de la subjectivité et de la liberté individuelle supprime toute règle de jugement. Seulement cette règle est progressive, et est conçue elle-même comme un produit de l'activité propre de l'intelligence, et non comme imposée de toute éternité par une autorité supérieure et étrangère à l'intelligence humaine.

En vertu même de notre principe, il est également contradictoire d'imposer aux autres nos idées, car ce serait leur imposer la limite de notre propre développement, ce serait rétablir à notre profit le dogme suranné de l'infaillibilité, ce serait imposer une borne au progrès, revenir à la conception de la vérité immuable et nier la liberté. D'ailleurs nous savons trop bien qu'il n'y a de développement réel que celui qui se fait par la libre acceptation des idées, par le travail de la réflexion personnelle, et que des idées imposées par la contrainte ne dépassent jamais la région de la mémoire.

Le seul droit qui nous reste, c'est de tâcher d'amener les intelligences à nos propres idées par la discussion, en suscitant la réflexion, en démontrant que les idées que nous combattons sont contraires à la liberté et au développement général de l'intelligence, qui constitue le progrès.

Une autre conséquence également importante, c'est que, n'admettant pas cette doctrine de la raison impersonnelle et souveraine, qui fait de tout contradicteur un esclave soulevé méchamment contre la vérité, qu'il ne peut s'empêcher de reconnaître et qu'il nie par pure malice, nous devons renoncer dans la discussion à ces indignations soi-disant généreuses, qui ne sont que les emportements d'une

intolérance qui croit se légitimer en se donnant comme la protectrice de la raison outragée. Les erreurs des hommes, quelles qu'elles soient, ne sont que les effets d'une ignorance imputable uniquement à leur éducation. Leurs idées peuvent être funestes par leurs conséquences, et dans ce cas il faut les combattre, mais en même temps nous devons être bien persuadés qu'elles ne prouvent chez ceux qui les professent qu'un développement intellectuel incomplet, et qu'il n'y a pas d'homme au monde capable de défendre et de soutenir une doctrine qu'il sait vraiment mauvaise et funeste. L'illusion commune sur ce point s'explique par l'éducation. La plupart des hommes sont à l'égard des vérités morales dans une situation singulière. Prenons un exemple. Ils ont entendu répéter et ils répètent eux-mêmes que l'égoïsme est un vice. Leur mémoire sait très-bien que l'on ne doit pas sacrifier les droits des autres à ses propres intérêts, mais leur mémoire seule le sait, non leur intelligence. C'est-à-dire que le précepte reste pour eux à l'état d'impression élémentaire, de souvenir; mais comme ils n'y ont jamais réfléchi, et qu'ils n'ont pas transformé ce souvenir en une idée propre et personnelle, elle n'y a pas pris racine, elle n'a pu susciter en eux cette foi, cette conviction profonde, qui naît seulement de l'élaboration individuelle des idées. Ils n'ont donc d'autre règle de conduite qu'un souvenir sans valeur réellement morale, et la crainte de l'opinion publique. Que si maintenant une occasion se présente où la préoccupation de leur intérêt personnel vivement excitée leur présente un avantage immédiat et certain à recueillir, si surtout ils le croient pouvoir faire sans alarmer l'opinion, alors je le demande, que peut cette impression faible et vacillante d'un souvenir contre l'impression bien autrement puissante qui les sollicite à l'action mauvaise? Cet état de l'âme est une infirmité, non un vice. Il faut tâcher de la guérir en éveillant la réflexion personnelle, non l'accabler sous ces indignations qui ne lui apprennent rien autre chose que la violence des opinions contraires. En supposant même que ces violences puissent une autre fois servir de frein à l'égoïsme en l'effrayant sur les conséquences de ses actes, qu'auront-elles fait pour le progrès moral de l'homme? La peur est-elle donc une vertu?

Je pourrais encore indiquer bien d'autres conséquences non moins importantes qui résultent de la doctrine de la subjectivité du vrai, appliquée à la législation, à l'histoire, à la politique, à la morale, enfin à toutes les sciences qui sont les manifestations de l'activité intellectuelle. Mais ce serait tout un système philosophique à expo-

ser. Cela dépasserait de beaucoup les bornes nécessairement imposées à un article. Je crois en avoir assez dit pour faire au moins entrevoir ce qui me resterait à dire.

V

Voilà ce qui se trouve au fond des livres de MM. Scherer et Réville. De la théologie, ils ont su faire sortir une doctrine de liberté; c'est là ce qui fait leur originalité et leur valeur, c'est là ce qui les sort de cette foule de théologiens à la suite, qui ne font que ressasser sans fin et sans fruit toutes les vieilles doctrines qui constituent leur spécialité. Il y avait eu sans doute avant eux dans le protestantisme bien des hommes dont on doit louer les instincts généreux et les tendances libérales, mais je n'en connais pas qui aient posé nettement le principe de la liberté comme le point de départ de toute leur doctrine. La liberté, pour les autres, était seulement le but; pour ceux-ci, elle est encore le fondement et le principe.

Maintenant faut-il dire qu'ils aient eu une entière conscience de leur œuvre, et qu'ils aient prévu toutes les conséquences de leurs prémisses? Je n'oserais l'affirmer. Le principe de la subjectivité du vrai, très-nettement marqué dans le livre de M. Scherer, ne se trouve qu'en germe dans celui de M. Réville, ou pour mieux dire, il faut le deviner par certaines conséquences qui ne peuvent guère s'expliquer autrement. Mais, il faut bien le reconnaître, dans l'un et dans l'autre, quoique à des degrés différents, l'esprit théologique persiste, et souvent étend des voiles inattendus sur leur pensée. La liste serait longue des contradictions où les jettent les préoccupations exclusivement religieuses. Je n'indiquerai que les plus considérables.

M. Scherer, aussi bien que M. Réville, admet l'existence d'une conscience instinctive du bien et du mal, du vrai et du faux. Je me demande comment cette croyance peut se concilier avec le progrès. Si l'homme, instinctivement, c'est-à-dire avant toute éducation et tout développement, par l'effet seul de sa nature, peut juger de ce qui est bien ou mal, vrai ou faux, que lui ajoute l'éducation et le développement? De plus si, avant toute réflexion, par conséquent avant d'avoir pu se former aucun principe par la comparaison duquel il puisse juger, l'homme peut déjà décider que ceci est vrai, cela faux, il devient nécessaire d'admettre que le vrai et le

bien, au lieu d'être le produit d'un jugement individuel, sont des réalités extérieures, objectives, qui s'imposent à l'esprit indépendamment de tout effort pour les comprendre. Nous retombons dans les théories d'Aristote et de Platon. Veulent-ils dire que l'enfant, dès qu'il sait parler, distingue le bien du mal? Mais alors ce n'est plus qu'un effet de l'éducation qui lui apprend à appliquer les mots suivant les données qui lui ont été transmises. Il distingue le bien du mal comme le blanc du noir. Peut-on dire aussi que la conception du blanc et du noir soit instinctive? Alors c'est jouer sur les mots. L'enfant ne fait que répéter ce qui lui a été appris. Qu'on lui apprenne qu'il est bien de voler, il volera sans le moindre scrupule. Plus tard peut-être il réagira contre cette éducation quand il s'apercevra qu'il lui est désagréable qu'on lui prenne les jouets dont il a l'habitude de se servir. Ce qui est instinctif, c'est le désir de ne pas être privé de ce qui nous plaît. Réunissez plusieurs enfants qui aient été intruits à voler. L'égoïsme particulier de chacun servira bientôt de barrière à celui des autres, et pour ne pas être privés de leurs plaisirs, ils consentiront à ne pas troubler ceux des autres. L'idée de justice pénétrera dans leurs esprits à la suite de celle de réciprocité, et celle-ci encore se fondera uniquement sur la crainte de souffrir eux-mêmes ce qu'ils feraient souffrir aux autres. Cette notion élémentaire ne peut se transformer en celle de droit que quand leur intelligence plus développée, par une série d'expériences particulières, aura acquis la puissance de généraliser et d'abstraire.

Il m'est également impossible de comprendre ce que veut dire M. Réville par ces mots : « Toute foi et toute science doit se soumettre à la conscience. » La conscience n'étant qu'un mot pour exprimer la réflexion de l'intelligence sur ce qu'elle croit et ce qu'elle sait, je ne conçois pas comment il peut y avoir opposition entre ces deux opérations, non plus qu'entre un objet et son image réfléchie par une glace. S'il entend par conscience la conscience morale, alors ceci revient à dire que, étant donnée l'idée du juste et du vrai, telle que nous nous la sommes faite, toutes les idées qui ne s'y rapportent pas doivent nous paraître fausses et mauvaises : ce qui est en contradiction avec la doctrine de la subjectivité, car il est parfaitement possible que ce soit l'idée que nous nous sommes faite du juste et du vrai qu'il faille sacrifier à une idée nouvelle, plus complète, renfermant en elle-même un principe plus élevé que celui auquel nous nous étions arrêtés antérieurement. Cette erreur, du reste, n'est qu'une

autre forme de celle que nous avons combattue précédemment.

M. Réville admet la théorie des causes finales et tente de la venger des mépris dont elle est depuis longtemps l'objet. Il ne voit pas que cette doctrine, en subordonnant toutes choses à une autorité et à une direction qui est en dehors de l'homme, aboutit nécessairement au fatalisme [1], à moins qu'on n'admette que l'homme est seul soustrait à cette pression étrangère. Or, en supposant même que cette distinction fût possible, nous sommes forcément ramenés à la négation de la liberté individuelle et de la subjectivité. En effet, si, comme le croit M. Réville, la science n'est que la connaissance des choses réelles et de leurs rapports mutuels, il faut admettre 1° que la science a pour but la connaissance de la nature des choses, c'est-à-dire des choses en elles-mêmes, et nous voilà ramenés à toutes les facéties de Platon sur *la table en soi*, *le chaudron en soi;* 2° que les rapports des choses, dérivant de la nature de ces choses mêmes, sont eux-mêmes réels, persistants, que par conséquent la vérité réelle existant en dehors de l'intelligence humaine est par là même impersonnelle, immuable, et que la science seule varie. Sa mesure n'est plus dans le développement de l'intelligence, mais dans son rapport plus ou moins étroit avec la vérité ou la réalité, qui dès lors sont identiques. Nous voilà ramenés à Héraclite. De plus, comme il est fort difficile de concevoir pourquoi l'homme n'arriverait pas à atteindre les rapports réels des choses, ceux-ci étant immuables, tandis que l'intelligence progresse sans cesse, il en résulte que le progrès possible est limité à cette connaissance, ce qui fait de l'immobilité le but du progrès, et nous promet au terme de nos efforts un bienheureux repos dans un sommeil éternel. Nous revenons par là aux imaginations de toutes les religions primitives et à la Nirwana des Bouddhistes. Ce n'était pas la peine de quitter la route frayée pour arriver par un plus long détour au même but. D'ailleurs, si la vérité est chose positive, l'intolérance retrouve sa base.

C'est là le grand défaut du livre de M. Réville. Il part de la notion fondamentale du progrès, et il nous parle sans cesse d'absolu, de définitif. Il est un peu comme les faiseurs de systèmes, qui semblent tous nous dire : « Oui, le progrès est réel dans le passé, mais seulement jusqu'à nous. Désormais la vérité est trouvée, il n'y a plus qu'à s'in-

1. Et au naturalisme. Il y a dans son livre quelques pages (380) où l'exagération de l'intervention providentielle le met sur la pente d'un naturalisme panthéistique dont il ne s'est pas assez défié.

cliner. » Il est vrai que ce n'est pas pour lui-même que M. Réville demande ce respect, c'est pour le protestantisme. J'avoue que j'honore beaucoup le protestantisme, mais je l'honore uniquement parce qu'il ouvre une voie de progrès aux âmes qui ont besoin pour respirer d'une atmosphère religieuse; mon respect ne va pas au delà, et je ne pense nullement qu'on doive, par amour de la liberté, lui sacrifier la liberté elle-même. Je ne crois pas du tout que le protestantisme soit la religion définitive de l'humanité; je confesse même que si le but définitif et dernier des efforts de l'humanité, et la suprême récompense promise à tant de luttes, était uniquement de devenir protestante, elle me semblerait avoir le droit de regretter sa peine et d'accuser sa destinée. Le protestantisme est un grand et réel progrès, surtout le protestantisme tel que le comprennent MM. Scherer et Réville; mais cependant il me semble que le progrès peut aller au delà.

Le livre de M. Scherer est beaucoup moins théologique que celui de M. Réville. Le principe de la subjectivité y est plus formellement énoncé, et l'auteur y reste plus fidèle. Cependant j'aurais encore plus d'une objection à lui présenter. Mais j'avoue que je ne suis pas aussi à mon aise avec lui qu'avec M. Réville. Il a écrit dans sa préface : « Quant aux changements que l'on pourrait signaler dans plusieurs de mes opinions, je ne cherche point à m'en défendre. Je sens trop vivement moi-même combien ce volume renferme de manières de dire et de penser qui me sont à peu près devenues étrangères. Au reste un changement n'est par lui-même ni un sujet de blâme, ni un mérite. Toute la question est de savoir s'il est l'effet d'un développement et s'il constitue un progrès. » Tout cela est parfaitement dit, et je félicite fort M. Scherer de cette franchise; elle est du reste très-conséquente avec son principe. On voit qu'il n'est pas homme à se parquer dans une idée et à s'immobiliser dans une opinion. Il n'en est pas moins vrai que s'il avait marqué de quelque signe les sentiments qui lui sont devenus étrangers, je ne serais pas exposé à lui faire des objections inutiles et à lui attribuer des opinions qui ne sont plus les siennes.

Il y en a une cependant que je ne puis passer sous silence. Dans un très-remarquable article sur la question tant de fois controversée du péché, M. Scherer présente une doctrine très-originale, mais qui me paraît reposer sur une confusion de mots. « L'homme ne pèche pas seulement, dit-il, l'homme est pécheur. Le péché ne se manifeste

pas dans l'humanité sous la forme d'actes isolés que la liberté peut tour à tour produire ou suspendre, et à côté desquels elle produit également le bien. Loin de là, le péché est avant tout une disposition générale, il est en nous à l'état de nature. Il y a plus. Le péché est universel dans l'humanité. Il n'y a jamais eu, il n'y a parmi nous aucun homme qui ne soit atteint de cette maladie profonde... la nature est mauvaise. » Cependant M. Scherer démontre fort clairement que la fiction du péché originel est une solution tout à fait illusoire. En effet, puisque Adam n'a acquis la connaissance du bien et du mal qu'en mangeant la pomme, il n'avait donc pas cette connaissance avant de la manger. Donc il ne savait pas, en commettant sa faute, qu'il en commettait une, puisqu'il ne savait pas ce qu'était une faute. Donc, encore si sa punition pouvait être juste au regard des anciens, qui, ne considérant jamais que le résultat, mettaient la moralité dans l'acte matériel, non dans l'agent[1], elle devient parfaitement tyrannique et injuste, selon la pensée moderne qui n'attribue la culpabilité qu'à l'intention. Par conséquent, puisque Adam n'était point coupable, il ne devait pas être puni, et encore moins ses enfants et nous qui n'existions pas. Cette objection, que M. Scherer aurait pu opposer au dogme du péché originel, me paraît irréfutable.

Quelle est donc la doctrine de M. Scherer? Il y a dualisme dans l'homme, entre la chair et l'esprit. Le point de départ de son déve-

1. Ce point est d'une importance capitale, par le jour qu'il jette sur toutes les doctrines de l'antiquité, et sur celles des systèmes religieux. Le dogme de la chute repose sur cette conception matérialiste; celui de la rédemption, également. Du moment qu'un acte, qui est mauvais, a été commis, comme il ne peut pas être anéanti, le mal, qui est sa qualité inhérente, persiste. Cette influence funeste ne peut être détruite que par l'influence contraire d'un acte bon, comme le froid ne peut être détruit que par le chaud, l'ombre par la lumière. La Rédemption est ce fait contraire dont l'influence doit contre-balancer, neutraliser le fait mauvais de la désobéissance. C'est ainsi que dans toute l'antiquité le spectateur même d'un acte mauvais était souillé, et que cette souillure s'étendait même à tous les habitants d'un même pays. Le sacrifice, l'ablution, étaient les faits contraires qui neutralisaient la souillure. De là, et la Rédemption et le Baptême. Cette idée, plus ou moins transformée, a persisté. L'expiation, la punition, ne sont pas autre chose qu'un legs du matérialisme antique. On n'arrivera à faire une histoire sérieuse des idées et du progrès que quand on se sera bien rendu compte de ce point de vue de l'esprit des anciens. La ressemblance des mots, dans les traductions, a produit à cet égard les erreurs les plus singulières, et c'est sur ces erreurs que s'appuient les objections les plus spécieuses contre le progrès.

loppement est l'animalité, laquelle ne connaît de loi que la satisfaction. L'esprit, d'abord faible, ne peut résister à ses sollicitations. La moralité sort de la lutte quand l'esprit, plus développé, devient capable de comprendre et de résister. Sans la lutte, il n'y aurait qu'innocence, indifférence morale, comme celle d'Adam et d'Ève dans le paradis terrestre, c'est-à-dire ignorance du bien et du mal. Le péché est donc la condition de l'éclosion de la moralité, le mal est la condition du bien. Quant au sentiment du péché dans l'homme arrivé au développement moral et en possession de lui-même, ce n'est que la conscience de la distance qui nous sépare de notre destination.

Tout cela, je l'avoue, me paraît assez vague et obscur, et entre chacune des propositions de cette théorie, je vois place pour un certain nombre d'objections. Cependant je ne lui en ferai qu'une, parce qu'elle me paraît capitale.

Le péché, dans la doctrine de M. Scherer, se confond avec le progrès, car ils ne sont l'un et l'autre que le sentiment de l'imperfection, c'est-à-dire du développement qui nous reste à accomplir. Or, est-il possible à l'homme d'arriver de prime abord à son développement complet? Évidemment non. Donc cette imperfection relative est une nécessité absolue à laquelle l'homme ne peut se soustraire. Comment un acte nécessaire peut-il être péché et rester imputable à l'intelligence qui n'a pu s'y dérober? M. Scherer prétend bien que ce fait n'est pas le résultat d'une nécessité, mais il ne le prouve nulle part, et je ne comprends pas sur quoi il fonde cette affirmation.

D'ailleurs en réalité nous nous retrouvons tous vis-à-vis du péché dans la situation d'Adam. Nous ne pouvons reconnaître notre imperfection passée que du haut d'une perfection plus complète; et si nous ne nous sentions pas sans cesse emportés par ce mouvement de perfectionnement, nous ne nous douterions jamais que nous ne sommes pas parfaits. Nous ne songerions pas même à regarder de ce côté. Donc nous ne découvrons cette imperfection que quand nous l'avons dépassée; c'est-à-dire que le péché n'existe jamais que dans le passé, jamais dans le présent. Ce n'est qu'une fiction de la mémoire, comparant un état antérieur à celui où nous sommes parvenus. Il ne sert à rien de dire cependant que nous sentons bien dans le présent que nous ne sommes pas arrivés au terme de notre perfectionnement futur. Cet idéal qu'on invoque, assez clairement entrevu pour nous faire comprendre qu'il reste quelque chose à chercher au delà du point où nous sommes parvenus, ne l'est pas

assez toutefois pour servir de règle à notre conduite. Si nous le comprenions clairement, il ne serait plus l'idéal, il serait la science, le présent, au delà duquel d'ailleurs nous retrouverions toujours cet horizon obscur à la prise de possession duquel tendent tous nos efforts.

La théorie de M. Scherer, mêlée d'aperçus très-justes, reste donc cependant fausse en définitive, parce qu'il s'est trop préoccupé de demeurer dans le voisinage des théories morales convenues. Le vrai philosophe, dit-il, reste toute sa vie un chercheur. Oui, mais si l'on ne veut tomber dans d'inextricables labyrinthes, il ne faut pas regarder derrière soi, et ne pas s'inquiéter de rester fidèle aux vérités du vulgaire. Il faut se défier surtout des souvenirs de l'éducation, qui tendent sans cesse à élever devant nous des barrières et à nous forcer de reculer dans le passé. M. Scherer a tenu à conserver le dogme de l'imputabilité morale, tel qu'il le trouve partout autour de lui implanté dans les esprits, et malgré ses prémisses, malgré toute sa théorie, il y est parvenu par une subtilité, ou plutôt par une contradiction.

Ce n'est pas la faute de M. Scherer, c'est celle de la théologie, dont l'étude doit nécessairement habituer l'esprit à s'arrêter respectueusement et les yeux baissés devant certains dogmes, qui veulent d'autant moins qu'on les interroge, qu'ils seraient plus embarrassés de répondre. Mais M. Scherer est un esprit progressif; il le dit, et son livre tout entier le prouve. Le principe de liberté et de progrès qu'il porte au fond de sa pensée se dégagera tôt ou tard de toutes ses obscurités et éliminera tous ces restes d'une théologie autoritaire.

Quoi qu'il en soit, ce livre est certainement un des plus remarquables qui aient été écrits depuis longtemps. Je l'aime surtout, parce qu'on y trouve une intelligence vivante, et parce que, grâce à ce souffle de progrès et de liberté qu'on sent dans ces pages, chaque idée qu'on rencontre est la promesse d'un grand nombre d'autres, que fera épanouir le développement ultérieur de cette intelligence active et sincère. Il conserve cependant encore quelques regrets des croyances naïves du passé, et de cet âge d'ignorance où l'intelligence endormie rêve qu'elle possède la vérité absolue et ne conçoit pas de limites au delà de celles qui l'entourent et qu'elle n'aperçoit pas. Je comprends peu ces regrets, je l'avoue, et à parler franchement, je suis fâché de les trouver dans un livre inspiré d'ordinaire par une pensée si ferme et si virile. Ces retours mélan-

coliques conviennent aux âmes désœuvrées et paresseuses, qui se laissent emporter par le mouvement du progrès sans s'y donner volontairement, et qui n'en recueillent guère que la fatigue sans les joies profondes. Quiconque les a une fois goûtées ne peut plus regretter les puérilités illusoires d'une enfance ignorante. Malheureusement, ces regrets, nous les trouvons partout autour de nous. L'humanité tout entière marche, mais elle marche malgré elle, le regard tourné en arrière, et toujours tremblant d'être entraînée dans quelque précipice. La fascination du passé est telle sur ces âmes sans énergie; elles trouvent si beaux, à mesure qu'ils s'éloignent, tous ces objets qu'elles méprisaient quand elles les avaient en leur possession, qu'elles ne peuvent se décider à retourner la tête pour regarder en face cette route sur laquelle elles avancent, cet horizon qui resplendit au-devant d'elles, et pour comprendre enfin que ces abîmes qu'elles redoutent n'existent que dans leurs terreurs.

Ces regrets peuvent se concevoir aux premières atteintes de l'esprit de doute, quand les croyances passées chancellent, et que l'intelligence n'a pas encore trouvé une base solide où s'appuyer. Mais il y a maintenant trop longtemps que M. Scherer a trouvé cette base pour avoir encore peur de l'abîme.

Désormais le voici à la tête de cette phalange, trop peu nombreuse, d'hommes distingués qui se sont donné pour mission de conduire le protestantisme à la conquête de l'avenir. Je ne pense pas, pour mieux dire, je ne souhaite pas qu'ils réussissent complétement. Ils comprendront bien, je l'espère, qu'il n'y a dans l'expression de ce sentiment rien qui leur soit hostile. Mais si le protestantisme, tel que le comprennent MM. Scherer, Réville et leurs amis, est une admirable préparation à la liberté individuelle, il n'est pas cependant la liberté tout entière. Il y conduit; il n'y aboutit pas.

EUGÈNE VÉRON.

LE MARIAGE DE LUCIENNE

CHAPITRE XI[1].

Lucienne se trouvait seule, pendant un triste après-midi d'hiver, dans le grand salon de son hôtel de la rue de Boulogne. Ce salon était complétement dégarni de meubles; des caisses, des malles encombraient le parquet. Assise auprès du feu sur une petite chaise basse, la jeune femme feuilletait des papiers épars autour d'elle. Quelques-uns de ces papiers étaient mis de côté; le plus grand nombre, après un court examen, allaient augmenter la flamme du foyer. Elle rencontra bientôt deux ou trois lettres dont l'écriture la frappa, quoiqu'il lui fût impossible de se rappeler au premier abord où elle l'avait déjà vue. Elle parcourut négligemment les premières lignes de ces lettres, puis lut, sans s'arrêter, avec une attention avide une vingtaine de pages; elle apprenait à la fois l'amour enthousiaste qu'elle avait inspiré à Michel, la demi-trahison de Maxime envers son ami et envers elle-même, et les antécédents d'Hortense. Ces lettres adressées à Maxime étaient celles que Michel écrivait pendant son séjour à Sablonville et à Londres.

Ce qui concernait son mari laissa Lucienne assez indifférente; depuis longtemps, son opinion sur lui était arrêtée; mais elle fut accablée de remords en songeant qu'elle aurait pu empêcher le mariage de l'oncle Étienne; elle rêva longtemps à ce Michel qui lui apparaissait maintenant si sincère, si naïf, si complétement noble et bon. Elle relisait pour la seconde fois les trois lettres, quand madame Limières entra brusquement dans le salon.

— Que se passe-t-il donc ici, ma chère enfant? s'écria l'obligeante dame avec impétuosité; je traversais par hasard la rue de Boulogne, quand j'ai vu des affiches de vente collées sur votre porte; je suis encore tremblante d'émotion.

— Vous êtes mille fois trop bonne, répondit tranquillement Lu-

1. Voir les 21e et 22e livraisons.

cienne; mon mari a laissé à Paris des dettes nombreuses, et comme il m'a été impossible de faire face à des engagements dont Maxime lui-même ignorait l'importance au moment de son départ, je vends les meubles de l'hôtel, voilà tout.

— Tout! vous êtes un ange, ma pauvre petite. Comment pouvez-vous essayer de défendre un mari qui, après vous avoir ruinée, vous abandonne pour aller rejoindre en Italie cette Hortense que nous avons eu le malheur de connaître?

Hortense, crime impardonnable! n'avait écrit à son ancienne protectrice qu'un billet de quelques lignes depuis son départ de France.

— Je ne vous apprends rien, n'est-ce pas? J'en serais désolée, ajouta madame Limières d'une voix plus douce.

— Soyez, madame, tout à fait sans inquiétude à cet égard, répondit Lucienne.

— Puis-je vous être bonne à quelque chose? Avez-vous des courses, des démarches à faire?

— Non, madame, je vous remercie.

— Enfin, qu'allez-vous devenir? Vous ne pouvez ainsi rester seule à Paris. Je vais écrire à votre mère de venir vous chercher pour vous conduire à Saint-Quentin.

— Je vous supplie de n'en rien faire, madame. Ma mère est parfaitement au courant de ma situation.

S'apercevant que Lucienne ne voulait à aucun prix de ses services, madame Limières, sans s'occuper autrement de la jeune femme, quitta la rue de Boulogne pour aller raconter à ses nombreuses connaissances ce qu'elle venait d'y voir.

Dès que Lucienne se trouva seule, elle laissa tomber sa tête entre ses mains avec découragement. — « Elle a raison, que vais-je devenir? » — se disait-elle.

Quinze jours auparavant, Lucienne avait reçu la lettre suivante de son mari :

« Vous m'écrivez que ces maudits créanciers deviennent de plus en plus pressants; je ne sais réellement que vous répondre... Les dix mille francs que j'ai emportés avec moi et les quinze mille que j'ai laissés chez mon homme d'affaires sont absolument tout ce qui nous reste. C'est à peine si les dix mille francs suffiront aux dépenses nécessitées par la représentation de mon opéra, dont je m'occupe toujours très-sérieusement. Quant aux quinze mille autres francs, vous avez eu grand tort, il me semble, d'en abandonner la plus grande

partie à ces affreuses gens; cela n'a en rien changé la situation, et vous vous êtes privée d'une ressource sur laquelle je comptais pour vous. — D'ailleurs, je m'en rapporte entièrement à votre intelligence et à la fermeté de votre caractère; prenez des arrangements, empruntez, ce que vous ferez sera bien fait. »

Cette lettre n'étonna pas Lucienne; elle en conclut que Maxime trouvait la vie douce à Rome et ne voulait être troublé ni dans son repos, ni dans ses plaisirs. Avant de prendre une résolution définitive, elle crut de son devoir d'exposer sa situation à sa famille. Madame de Cyntrix pouvait aisément lui venir en aide à ce moment; la mort de sa mère, chez laquelle elle s'était établie, comme nous l'avons dit plus haut, après la ruine de son mari, l'avait mise en possession d'une fortune assez considérable, dont les clauses de son contrat de mariage lui permettaient de disposer à sa guise. Mais madame de Cyntrix habitait près de Léonce, nommé depuis peu sous-préfet à Saint-Quentin; ce fut Léonce qui répondit à la lettre de sa sœur.

« Ce qui vous arrive ne nous étonne nullement, » écrivait-il; « l'ensemble de votre conduite rendait une catastrophe inévitable. Non contente de compromettre votre avenir par le plus triste mariage, il vous a fallu dépouiller votre famille et vous dépouiller vous-même en favorisant les entreprises d'une intrigante; je veux parler d'Hortense. Vous exerciez une influence trop puissante sur l'oncle Étienne pour que cette union déplorable se fût jamais accomplie sans votre connivence active. Votre mère cependant, malgré tant de fautes graves, veut bien encore s'occuper de vous, et je vous offre, en son nom et au mien, un appartement à la sous-préfecture de Saint-Quentin. Une existence obscure, oubliée, est maintenant tout ce que vous devez souhaiter dans votre propre intérêt. »

Après la lecture de cette lettre, Lucienne n'essaya plus de lutter; elle avoua franchement sa situation aux créanciers de son mari, et quelques jours plus tard il ne restait du somptueux ameublement de l'appartement de la rue de Boulogne, que la chaise sur laquelle la jeune femme était assise au moment où madame Limières vint offrir ses services banals et sa compassion indiscrète.

Une animation fébrile avait soutenu Lucienne jusqu'à la visite de madame Limières; elle avait même éprouvé une sorte de joie en voyant disparaître un à un les objets de luxe qui depuis trois années lui créaient de si cruels soucis. Mais maintenant, seule dans cette mai-

son vide, elle se sentait écrasée par la préoccupation du lendemain.

Lucienne possédait à peine quelques centaines de francs, elle ne se reconnaissait aucun de ces talents supérieurs qui peuvent rendre une femme indépendante en la laissant respectée, et la pensée d'accepter l'offre de Léonce, si injurieuse par la forme, n'entrait même pas dans son esprit. — Que devenir?...

La nuit était tombée, le feu mourant sous les cendres jetait une faible lueur qui laissait dans l'obscurité l'extrémité de l'immense salon. La porte s'ouvrit sans bruit, et une personne, dont Lucienne ne distingua pas d'abord les traits, s'avança vers la cheminée.

— Marguerite Daniel! s'écria soudain la jeune femme.

— Moi-même, ma chère Lucienne, je viens vous prendre pour dîner avec moi à Auteuil.

— C'est impossible, répondit Lucienne avec découragement, vous ignorez sans doute...

— Arrivée depuis deux jours à Paris seulement, je sais pourtant beaucoup de choses, reprit Marguerite, puisque je viens de passer un quart d'heure avec madame Limières, chez la comtesse Liebinska. — Ma voiture vous attend à la porte, ajouta la jeune femme en serrant affectueusement la main de Lucienne, et je vous supplie de ne pas me laisser partir seule.

Lucienne ne résista plus. Elle mit un châle, un chapeau, et monta en voiture avec Marguerite Daniel. Avant d'arriver à Auteuil, elle avait, sans s'en douter, initié Marguerite à toutes les douleurs qui étaient la conséquence de son union avec Maxime.

— Et maintenant, disait-elle avec accablement au moment où la voiture s'arrêtait devant la villa de Marguerite; maintenant, à vingt-quatre ans, mon existence est finie; une mort prompte me semblerait mille fois préférable à la vie qui m'est offerte, à Saint-Quentin, auprès de mon frère!

— Non, ma chère Lucienne, s'écria Marguerite d'une voix qui révélait la confiance qu'inspire l'habitude du succès, non, croyez-moi, vous serez heureuse encore.

Marguerite conduisit Lucienne dans un charmant salon donnant sur le jardin, où elle la laissa seule pendant quelques instants avec les deux beaux enfants dont nous avons parlé. Lucienne était déjà l'amie intime de Hugues et de Jeanne quand Marguerite rentra; elle prit en souriant madame Baldiani par la taille et ouvrit une petite porte cachée sous les tentures du salon.

— Cette chambre vous convient-elle? dit-elle en se retournant vers Lucienne.

Lucienne recula de surprise en voyant, au milieu des flots de mousseline et des jardinières en fleurs, les malles et les paquets qu'elle croyait avoir laissés rue de Boulogne.

— Oui, ma chère Lucienne, reprit gaiement Marguerite, vous êtes victime d'un enlèvement sérieux et prémédité. Jacques, mon cocher, a merveilleusement joué son rôle de complice. Pendant la halte que nous avons faite, si vous vous en souvenez, rue d'Amsterdam, il a trouvé moyen de se procurer un fiacre et d'y faire emballer vos bagages. Me pardonnerez-vous mon crime? ajouta Marguerite avec tendresse.

Pour toute réponse, Lucienne se jeta dans les bras de son amie.

Une heure plus tard elle dînait entre Hugues et Jeanne, en face de Marguerite Daniel.

Après les sombres mois d'isolement et de luttes incessantes qu'elle venait de traverser, le joyeux babil, les rires, les caresses des enfants, l'abandon, l'enthousiasme, la gaieté de Marguerite, lui causaient une sorte d'éblouissement.

— Comment faites-vous pour être si heureuse? ne put-elle s'empêcher de demander à Marguerite.

Marguerite ne lui répondit que par un sourire; mais, quand les deux enfants furent endormis, quand les deux jeunes femmes se trouvèrent seules dans un élégant cabinet de travail :

— Ma chère Lucienne, dit Marguerite, j'ai agi, il y a quelques heures, d'inspiration, c'est-à-dire sans l'ombre du sens commun; je sens maintenant qu'avant de vous entraîner dans une vie nouvelle, avant d'associer votre nom au mien, de prendre hautement le titre de votre amie, je vous dois ma confession. Jamais, à personne en France, je n'ai daigné donner une explication sur mon passé ni sur mon existence actuelle; la médisance et la calomnie ont donc pu s'exercer librement contre moi. Peu m'importent les calomnies et les bavardages des indifférents! — Quant à vous, continua Marguerite en se rapprochant de Lucienne, la sympathie que vous m'inspirez date de loin. Giuseppe Negrici, que vous vous rappelez peut-être avoir vu à Florence, m'avait souvent parlé de vous avant le jour où je vous ai rencontrée pour la première fois à Paris; Giuseppe Negrici, ce sera mon premier aveu, est depuis trois années le confident de toutes mes pensées.

— Et vous êtes sans cesse séparés! s'écria Lucienne avec surprise.

— La cause que nous servons tous les deux l'exige, répondit Marguerite avec calme.

Une interrogation se peignit dans les regards de Lucienne. Marguerite la comprit.

— Vous vous demandez pourquoi je n'ai pas épousé Giuseppe, dit-elle en souriant, mon histoire va vous répondre.

Fille unique, et n'ayant point connu ma mère, morte le jour de ma naissance, j'ai été élevée en Allemagne dans des conditions qui devaient exercer une influence décisive sur mon existence entière. On sait assez que la soumission pratique des Allemands à toutes les traditions consacrées, à toutes les servitudes de la vie publique ou privée, n'est égalée que par leur licence du moment où ils pénètrent dans le monde de la théorie. Nulle part ce contraste n'est aussi frappant que dans le milieu érudit et formaliste à la fois où me plaçaient les goûts et la position de mon père. Le matin, dans son cabinet de travail, j'entendais exposer les doctrines les plus audacieuses, les plus poétiques utopies. Le soir, j'étais conduite, malgré mon extrême jeunesse, dans des salons aristocratiques, sanctuaires privilégiés de la routine, où chacun s'inclinait respectueusement devant les *divines vérités* léguées par les siècles passés.

Ne pouvant rien comprendre à cette sorte de dédoublement de l'âme, dédoublement moins pénible peut-être aux natures métaphysiciennes du Nord que je ne le supposais à seize ans, je conçus un souverain mépris pour la morale mondaine qui commandait une telle duplicité, et je me plongeai dans des rêves de justice et de vérité absolue.

Mon père ne paraissait pas songer aux conséquences probables de cette éducation. Les nécessités de la carrière diplomatique, peut-être aussi les tendances naturelles de son caractère, lui avaient fait accepter depuis longtemps, comme une chose parfaitement simple, ce qui excitait à un si haut degré mon indignation. Avec ses amis, dans l'intimité du foyer, il soutenait volontiers les opinions les plus avancées; parfois même il lui arrivait de conformer à ses opinions sa conduite privée; mais dès qu'il se trouvait en contact avec le monde, sans calcul ni préméditation aucune, il devenait subitement discret et réservé.

Parmi les personnes qui m'entouraient, une seule partageait mes étonnements et mes colères; c'était un jeune secrétaire d'ambassade,

récemment sorti du château paternel. Hugues de Morbray était l'unique héritier d'une famille illustre et respectée entre toutes les familles de la noblesse française. Ses ancêtres, croisés au douzième siècle, et compagnons de Lafayette en Amérique au dix-huitième, se vantaient de n'avoir jamais trahi la cause de la liberté. Sous Louis XIV, tandis que ses pairs encombraient les antichambres de Versailles, Pierre de Morbray s'était enseveli au fond de sa province, plutôt que de ployer le genou devant le demi-dieu. Son petit-fils, François de Morbray, s'était fait remarquer à l'Assemblée constituante, aux côtés de Mirabeau, par son ardeur réformatrice. Élevé dans ces fières traditions, sous l'œil d'un père aussi distingué par son instruction et son intelligence que par les qualités du cœur, Hugues avait, à vingt ans, l'âme la plus sincère, la plus enthousiaste, la plus aimante qu'une jeune fille ait jamais rêvée.

Marguerite Daniel se tut et alla prendre au fond de son cabinet de travail un coffret d'ébène qu'elle ouvrit devant Lucienne. De nombreuses lettres le remplissaient.

— Voilà le portrait de Hugues, dit la jeune femme en remettant un médaillon à son amie.

— La noble et charmante tête! s'écria Lucienne, après avoir contemplé pendant quelques instants la miniature.

— Hugues était le plus beau comme le meilleur des hommes, dit Marguerite avec une émotion si profonde que Lucienne leva involontairement les yeux sur elle. — Des larmes brillaient aux paupières de Marguerite.

— Je sais toute votre vie maintenant, murmura Lucienne en lui serrant longuement la main.

— Non, fit Marguerite avec un sourire triste, non, vous ne savez rien encore. — Hugues m'a souvent répété, continua-t-elle, qu'il m'avait aimée depuis le premier jour de son arrivée en Allemagne; moi j'oubliai bientôt tout ce qui avait précédé nos mutuelles confidences. Au milieu des mensonges solennels des salons dont je vous ai parlé, nous nous étions créé un monde à nous seuls, monde de lumière et d'amour dans lequel nous nous renfermâmes si exclusivement que nous finîmes par croire à sa réalité. Il fut résolu que Hugues quitterait la carrière diplomatique, l'air nous manquait dans ces régions glacées. Une cousine, orpheline de père et de mère, avait été élevée auprès de Hugues comme une épouse future; Jeanne ai-

mait son cousin par soumission, tout au plus par habitude; Hugues lui ouvrirait son cœur et elle s'empresserait de lui rendre sa liberté. Qu'on opposât à notre amour des calculs d'ambition et d'intérêt, cela nous importait peu; notre travail ne nous procurerait-il pas en tout lieu une existence modeste, mais digne? Nous hâtions de nos vœux le jour où nous pourrions nous élancer dans les grandes luttes, riches seulement de notre intelligence et de notre énergie. Mais Hugues n'avait pas atteint sa majorité, et j'entrais dans ma dix-septième année; nous crûmes devoir garder pendant quelques temps encore nos projets pour nous seuls.

Nous vivions, depuis un an, de ces rêves héroïques, quand une lettre de son père vint rappeler Hugues en France. Atteinte d'une maladie grave, la comtesse de Morbray voulait revoir son fils : un congé de six mois avait été obtenu du ministre. Hugues me fit jurer de lui écrire chaque jour; chaque jour aussi je devais recevoir une lettre de lui. Cette convention, ignorée de mon père, ne me causait pas l'ombre d'un scrupule; transplantée à douze ans en Allemagne, je n'avais aucune idée de la rigueur des convenances françaises lorsqu'il s'agit d'une jeune fille. Les lettres d'Hugues, débordantes de tendresse, me remplirent cependant de préoccupations douloureuses. Madame de Morbray, se croyant près de mourir, insistait pour que le mariage d'Hugues et de Jeanne eût lieu sans délai; elle se résignerait aisément à quitter la terre, répétait-elle souvent, dès que le bonheur de ses deux enfants serait assuré. M. de Morbray doutait si peu des dispositions intimes de son fils, qu'il faisait réparer l'aile du château destinée au jeune ménage, et Jeanne, probablement par indifférence, évitait avec soin tout ce qui pouvait amener une explication. Devant ce désir suprême et cette confiance, Hugues ne se sentait pas le courage de la franchise, son cœur était déchiré. Au bout de trois mois cependant, et contre toute attente, la comtesse se rétablit. Depuis son arrivée en France, Hugues n'avait pas quitté la chambre de sa mère; cette réclusion absolue, surtout les souffrances morales, altérèrent gravement sa santé; le médecin lui conseilla des distractions, un séjour à Paris, et Hugues saisit avec empressement l'occasion d'échapper à une situation qui le torturait.

Vers la même époque, mon père fut obligé de se rendre en Belgique, et je l'accompagnai. A peine arrivée à Bruxelles, je reçus une lettre d'Hugues datée de Bruxelles même. Hugues se trouvait à quelques pas de moi; me sachant si près de la France, il n'avait pu

résister au désir de me revoir. Son intention, du reste, était de se présenter ouvertement chez mon père. Si sa famille apprenait son voyage et sa démarche, il s'en réjouirait, m'écrivait-il, et il se sentait incapable d'une plus longue dissimulation. Je m'opposai de toutes mes forces à l'accomplissement de ce dessein. La susceptibilité de mon père en semblable matière était extrême : un mot de blâme, une apparence d'hésitation de la part du comte de Morbray m'aurait à jamais séparée de celui que j'aimais.

Je jouissais d'une très-grande liberté d'action, et je ne connaissais à Bruxelles qu'une jeune femme tout récemment mariée qui avait été à Vienne mon amie et ma confidente; un soir qu'un travail important retenait mon père au logis, je ne vis donc aucun inconvénient à me rendre seule, en voiture, à l'*Allée-Verte*, où m'attendait Hugues de Morbray.

Jamais je n'oublierai cette soirée; j'avais ordonné au cocher de nous conduire à la campagne; il s'arrêta au village de Lacken. Quoiqu'il fît jour encore, nous descendîmes de voiture, et nous errâmes dans des sentiers que nos yeux ne voyaient pas; notre joie intérieure nous voilait l'univers. En fuyant les abords de la résidence royale, nous nous trouvâmes devant le cimetière; je ne sais trop pourquoi je voulus y entrer. Tant que le soleil brilla derrière les cyprès, tant que les insectes bourdonnèrent au-dessus des massifs de fleurs qui entouraient les tombes, nous parcourûmes les allées du cimetière, comme un instant auparavant nous avions parcouru la campagne, sans rien voir, enivrés de notre bonheur. Mais quand tous les rayons se furent éteints dans le ciel, notre pas se ralentit, nos paroles devinrent plus rares; un deuil solennel remplaçait autour de nous les éblouissements du jour. La mort reprenait possession de son domaine, il nous fallut enfin la regarder en face.

Pour ma part, elle m'apparaissait radieuse. — Ceux dont la poussière repose là vivent en nous, me disais-je, comme nous vivrons bientôt dans les innombrables générations qui vont nous suivre. Chaque bonne parole sortie de nos lèvres aura un écho dans les siècles à venir; chaque noble action enfantera d'éternelles joies et d'éternelles grandeurs. — Quelle récompense pour des labeurs et des efforts d'un jour ! — Et mon âme s'envola vers les régions lumineuses de l'avenir.

Tout à coup je m'arrêtai. Nous passions devant le mausolée sous lequel repose la Malibran.

— Jurons, m'écriai-je transportée, jurons devant cette victime de la passion et du génie, jurons de lutter, de souffrir, s'il le faut; mais de vivre et de mourir comme elle.

— Lutter ! souffrir ! répéta Hugues avec un accent plein de fatigue et de langueur, à quoi bon ? Il serait si doux de dormir dès aujourd'hui sous ces blanches dalles, ensemble et pour toujours !

J'éprouvai une impression étrange, comme un déchirement de mon être. Hugues ne m'avait pas suivi, il était resté sur la terre; dans les hautes sphères de l'enthousiasme devais-je me résigner à être toujours seule ?

J'entraînai Hugues vers la voiture; quand je me séparai de lui à quelque distance de la ville, je remarquai sur son visage une effrayante pâleur, ses mains frissonnaient dans les miennes.

— Nous n'irons plus le soir dans les cimetières, répondit-il en essayant de sourire à mes questions anxieuses sur sa santé; si l'air des tombeaux a glacé mon sang, il vous a quelque peu troublé l'esprit, je crois.

Selon nos conventions, je me rendis deux jours plus tard, vers sept heures du soir à l'Allée-Verte. Pendant une heure, pendant deux heures, la voiture de place dans laquelle je me tenais cachée, roula lentement au milieu des brillants équipages. Hugues ne parut pas. Le lendemain, le surlendemain se passèrent sans que je reçusse ni lettre ni message de lui. Le soir du quatrième jour, je courus à son hôtel.

— Le beau Français que vous demandez est bien malade, me dit la maîtresse de l'hôtel avec un sourire railleur. Nous l'avons mis entre les mains du meilleur médecin de la ville et d'une excellente garde; mais si nous lui avions connu des amis à Bruxelles, nous les aurions avertis depuis longtemps. Un inconnu qui peut mourir chez vous, c'est toujours embarrassant.

Hugues ne me reconnut pas, ne s'aperçut pas même de ma présence. Son hôtesse n'avait rien exagéré : il était mourant. La garde-malade ne se trouvait pas auprès de lui, et l'aspect de la chambre dénotait la plus complète incurie. Je ne pus me résoudre à le quitter. Après deux heures d'hésitation et d'angoisse, je fis mon premier mensonge, j'écrivis à mon père que Cécilia, la nouvelle mariée dont je vous ai parlé, sous prétexte d'une promenade en voiture, m'avait emmenée par surprise à sa campagne; elle voulait me reconduire elle-même à Bruxelles dans deux ou trois jours. Une autre lettre

informa Cécilia de la vérité, et lui dicta les réponses qu'elle aurait à faire, si elle subissait par hasard un interrogatoire sur mon compte.

Hugues avait une fièvre typhoïde de la plus dangereuse espèce. La journée du lendemain fut terrible. Vers le soir, j'étais seule auprès de lui, quand une porte s'ouvrit derrière moi. J'attendais le médecin, je ne tournai même pas la tête. On s'avança vers le lit. Je levai enfin les yeux, et je poussai en même temps un cri de terreur. Je me trouvais en face de mon père. Son visage était livide, ses regards mornes s'arrêtaient alternativement sur Hugues et sur moi. Il semblait douter encore.

— Nous n'avons commis qu'une faute, c'est de vous avoir caché notre amour, m'écriai-je en tombant à ses pieds.

Je disais la vérité; mon accent le prouva sans doute, car mon père ne me repoussa pas. Je me relevai et me jetai dans ses bras. Il me serra longuement contre sa poitrine. La clef tourna dans la serrure. D'un mouvement rapide mon père s'arracha à mes étreintes, et s'assit auprès d'Hugues dans le fauteuil que je venais de quitter.

Le médecin venait faire à Hugues sa troisième visite de la journée.

— Pensez-vous, docteur, que votre malade puisse être transporté sans danger à dix minutes d'ici? dit mon père avec calme.

— Tout vaux mieux pour lui qu'une chambre d'hôtel, répondit le docteur; j'avais parlé d'une maison de santé; mais madame s'y est formellement opposée, ajouta-t-il en me désignant avec une certaine familiarité de geste et d'accent.

— Ma fille a eu mille fois raison, repartit mon père; la place de son fiancé, de mon secrétaire particulier, est chez moi, à l'ambassade de France, où je loge pour le moment. Si je n'avais été absent de Bruxelles, M. de Morbray y serait installé depuis plusieurs jours.

Le médecin s'inclina jusqu'à terre. Hugues resta en danger pendant plusieurs semaines. Mon père le soigna comme il eût soigné son propre fils, et se montra envers moi d'une indulgence qui me déchirait le cœur.

— Qu'ai-je donc fait pour perdre ta confiance? me répétait-il souvent. — A quels chagrins, ma pauvre enfant, tu nous as exposés tous les deux.

Une circonstance inquiétait étrangement mon père. Une lettre anonyme lui avait appris mon amour pour Hugues et mon séjour à l'hôtel. Qui avait écrit cette lettre?... Bien des années se sont écoulées avant que j'aie soupçonné moi-même la trahison de Cécilia.

Quand Hugues reprit enfin des forces, mon père le fit appeler un matin dans son cabinet de travail, où je me trouvais déjà depuis quelques instants.

— Je ne doute ni de votre honneur ni de votre affection pour ma fille, dit mon père en s'adressant à Hugues, avec une dignité calme; mais vous descendez d'une race illustre, et vous êtes destiné à posséder une grande fortune; tandis que ma fille est très-peu riche et d'une origine modeste. La main de Marguerite ne doit pas m'être demandée par vous, mais par le comte de Morbray, votre père; retournez auprès de lui. Je n'exige de vous qu'une simple promesse, c'est que jamais vous ne chercherez à revoir ma fille; que vous ne lui ferez parvenir aucune lettre, tant que les circonstances resteront ce qu'elles sont aujourd'hui.

Hugues promit tout. Quant à moi, j'aurais désormais souffert mille morts plutôt que de tromper une seconde fois mon père.

Trois semaines se passèrent sans apporter aucune nouvelle de la famille de Morbray; pendant tout ce temps j'osai à peine songer à mon amour devant la muette douleur que je lisais sur le front de mon père.

Enfin, une lettre arriva. Dans les termes les plus flatteurs, les plus affectueux, le comte de Morbray sollicitait l'honneur de m'appeler sa fille. La joie de mon père me donna la mesure de ses inquiétudes passées. On annonça officiellement mon mariage à toutes nos connaissances françaises et allemandes, et, sur les vives sollicitations de la comtesse de Morbray, il fut convenu qu'avant sa célébration, mon père et moi nous irions passer quelques semaines en Touraine auprès de ma nouvelle famille.

Des affaires importantes retardèrent de trois mois l'exécution de ce projet. Pendant tout ce temps Hugues resta dans sa famille; mon père l'avait ainsi exigé. Nous partîmes enfin pour la France.

Le château de Morbray était un ancien manoir seigneurial entièrement reconstruit au dix-septième siècle. Une avenue de platanes conduisait à un immense corps de logis flanqué de deux ailes qui s'avançaient à droite et à gauche d'une cour pavée, fermée par une grille de fer supportant les armes de la famille. Du côté de la cour, un haut perron donnait entrée sous le vestibule. L'autre côté du bâtiment présentait une façade régulière et imposante bordée d'une terrasse, au bas de laquelle miroitait une vaste pièce d'eau. Derrière la pièce d'eau, s'élevaient en amphithéâtre des bois magni-

fiques percés de spacieuses allées tirées au cordeau. Il y avait dans l'ensemble de ces constructions et de ce paysage quelque chose de digne, d'austère, de solennel, qui, à première vue, me charma.

Le bonheur de revoir Hugues après quatre mois de séparation, l'accueil empressé du comte et de la comtesse de Morbray, n'étaient sans doute pas étrangers à cette impression favorable. Le père et la mère de Hugues s'étaient mariés tard; déjà ils touchaient à la vieillesse. La noblesse de leurs traits, la grâce de leurs manières, commandaient irrésistiblement l'admiration. Le comte unissait aux plus exquises séductions de l'esprit une érudition profonde. Dans son cabinet de travail, où il s'enfermait dès les premières heures de la journée avec ses livres et ses instruments de physique, c'était un savant, un penseur, un disciple de d'Alembert et de Montesquieu; à table, et au salon, le soir, il enchantait ses hôtes par son talent de conteur, par l'éloquence entraînante avec laquelle il soutenait des théories philosophiques et politiques, paradoxales quelquefois, mais toujours élevées et généreuses. — Malgré sa sympathie avouée pour les grands lutteurs du dix-huitième siècle, le comte de Morbray était religieux : un certain mysticisme d'imagination, une aptitude singulière à découvrir des mythes et des symboles sous les faits les plus évidents et les plus simples, lui permettaient même de se croire, lui, adorateur de la raison, un catholique irréprochable. Cette prétention était l'objet des attaques convaincues et incessantes d'un vieux prêtre, interdit pour ses doctrines jansénistes, et qui était le commensal habituel du château. Un jeune médecin, partisan enthousiaste des doctrines de Broussais, ne laissait non plus échapper aucune occasion d'argumenter contre le comte. Jamais la comtesse de Morbray ne prenait part à ces discussions, des controverses théologiques ne touchaient en rien, selon elle, à la religion, qu'elle faisait consister tout entière dans la pratique de la charité. L'aile droite du château avait été convertie par l'excellente femme en une sorte d'hospice; douze lits, disposés dans une vaste pièce du rez-de-chaussée, recevaient les malades que soignait avec science et dévouement le jeune docteur matérialiste dont je viens de parler. La comtesse se réservait néanmoins exclusivement le traitement des coupures, des brûlures, des morsures de vipères, et des autres accidents, si communs dans la rude vie des paysans; elle prétendait, avec raison peut-être, que la médecine des livres n'entend rien à ces sortes de maux. Sa jeune nièce la secondait dans ses bonnes œuvres. Jeanne s'était spécialement char-

gée de la surveillance des petits enfants que les mères pauvres confiaient à la sollicitude des châtelaines en partant le matin pour les champs.

Je ne vous ai encore rien dit de Jeanne. C'était sans contredit la créature la plus parfaite que j'eusse jamais rencontrée. Au moment de mon arrivée au château de Morbray, quand je l'aperçus accoudée sur la balustrade du haut perron, avec sa couronne vaporeuse de cheveux blonds, ses yeux d'un azur sombre, sa pâleur nacrée, sa taille aérienne, je crus à une apparition céleste. Je l'admirai bien davantage encore quand je la vis marcher, parler, sourire; c'était la grâce, la suavité, le charme même; il y avait dans cette jeune fille de la reine, de l'enfant et de l'ange. — Comment Hugues, pouvant l'aimer, m'aimait-il? Ce fut ma première pensée. Hugues cependant ne semblait pas voir sa cousine; il la traitait en camarade, et n'attachait pas plus d'importance à sa présence qu'à celle de deux vieilles demoiselles, amies de sa mère, et qui résidaient habituellement à Morbray. — Jeanne est plus qu'une femme, me disais-je, elle est incapable d'aimer comme l'une de nous; Hugues l'a sans doute deviné depuis longtemps. — Je fus confirmée dans cette pensée par l'affection touchante que Jeanne me témoignait. — Deux ou trois fois, en arrivant près d'elle à l'improviste, je remarquai du découragement dans son attitude, de la tristesse dans son regard. Un soir, tandis que je chantais un duo avec Hugues, je crus voir un pli d'angoisse se creuser sur son front.—Qui peut pénétrer le mystère de ces exquises natures? pensais-je; elles gardent instinctivement pour elles seules des émotions que le vulgaire des hommes ridiculiserait, ne pouvant les comprendre.

La comtesse de Morbray voulut me faire visiter les appartements qu'elle me destinait; c'étaient ceux-là mêmes qu'on préparait pour Jeanne six mois auparavant. Hugues m'avait si souvent répété que sa cousine avait renoncé avec une indifférence parfaite à des projets formés avant sa naissance même, que je ne fus nullement étonnée d'entendre la comtesse engager Jeanne à nous accompagner. Jeanne nous suivit sans hésitation.

Nous examinâmes minutieusement la salle à manger, les offices, les salons de réception, la bibliothèque, qu'avait composée avec le plus grand soin le comte de Morbray. La comtesse me consultait sur les moindres détails, prête à tout bouleverser pour me plaire. — Je ne pouvais qu'approuver. — Nous entrâmes enfin dans la chambre

à coucher, une merveille de fraîcheur et de goût. Je cherchai Jeanne des yeux pour lui communiquer une remarque admirative sur un paysage de Claude Lorrain placé en face du lit. Jeanne n'était plus avec nous. En me penchant sans but aucun à une fenêtre ouverte, je l'aperçus à quelques pas de moi. Immobile, les coudes appuyés sur le balcon de la bibliothèque, la tête enfouie dans ses deux mains croisées, elle semblait transportée en esprit bien loin de notre terre.

La comtesse fit en ce moment une réflexion sur le dépouillement précoce des grands châtaigniers qui bordaient la pièce d'eau; j'y répondis sans quitter la fenêtre; Jeanne se retourna vivement de mon côté, son visage était couvert de larmes. D'un mouvement spontané, je me rejetai en arrière. Quand je me hasardai de nouveau à regarder sur le balcon, Jeanne me sourit de son beau sourire calme; elle se croyait sans doute encore maîtresse de son secret.

Je ne sais comment vous expliquer la révolution soudaine qui se fit en moi. Dans cette même chambre, à cette même fenêtre, à ce même instant où je vis couler les larmes de Jeanne, j'eus le sentiment confus d'une longue erreur, je compris que c'était elle, elle seule qui pouvait être la fille du comte de Morbray, la compagne de la comtesse, l'épouse d'Hugues.

Bien des jours s'écoulèrent cependant avant que la pensée d'une rupture s'offrît nettement à mon esprit. J'attendais toujours avec la même impatience l'heure de la matinée qui me réunissait à Hugues; je me sentais toujours aussi heureuse auprès de lui; Jeanne elle-même était dans ces moments-là complétement oubliée; mais dès que je me trouvais seule vis-à-vis de moi-même, elle m'apparaissait telle que je l'avais vue sur le balcon. Je sondais alors attentivement mon cœur, j'analysais le passé, je scrutais l'avenir, et, après chaque examen, après chaque analyse, je m'accordais de moins en moins le droit de briser l'existence de Jeanne.

L'impression favorable produite en moi par le premier coup d'œil jeté sur le château de Morbray et sur ses dépendances s'était vite effacée. Depuis longtemps déjà je me sentais oppressée par l'inflexible uniformité des lignes architecturales, surtout par la morne régularité d'un paysage mesuré au pied de roi, sans nuances variées, presque sans fleurs. Tout cela cependant présentait un aspect trop noble, trop grandiose, pour qu'aucune modification pût y être apportée; à moins d'anéantir Morbray, il fallait le laisser à jamais ce qu'il avait toujours été, un petit monde à part immobile et digne au milieu du grand

monde changeant et plein de contrastes. Je le compris bientôt, la destinée des maîtres de Morbray devait subir la même loi; aussi irrémédiablement que les serfs du moyen âge, ils étaient condamnés à suivre le sort de leur terre natale. A l'époque où s'édifia le Morbray que j'avais sous les yeux, la dîme, les corvées, beaucoup d'autres droits seigneuriaux, donnaient à ses possesseurs une existence princière; en 1845, les 50,000 francs de rente sauvés à grand peine du naufrage de 93 suffisaient tout juste à l'entretien des vastes constructions en partie inhabitées, des terrasses, des pièces d'eau, des cours d'honneur, des avenues, toutes choses absolument improductives. Puis une demeure semblable nécessitait une armée de domestiques; toute dépense anormale, tout mouvement dans l'existence des châtelains de Morbray, auraient fatalement produit autour d'eux d'incalculables désastres. Malgré les avantages apparents de leur situation, ces représentants immaculés d'une race antique et autrefois privilégiée, étaient aujourd'hui esclaves et pauvres dans la condition bourgeoise que leur avait faite l'irrésistible courant du siècle. Je savais tout cela longtemps avant de deviner l'amour de Jeanne pour son cousin. Dans mes promenades solitaires au milieu de la nature artificielle et anguleuse que je vous ai décrite, il m'arrivait parfois de me répéter machinalement à moi-même des paroles que j'avais entendu prononcer à une princesse bavaroise dont les saillies réjouissaient les salons de Vienne :

« Soir et matin je remercie Dieu de m'avoir créée princesse et trente fois millionnaire, répétait-elle, car dans toute autre condition, avec le caractère que je me connais, il m'aurait fallu dire la bonne aventure ou chanter dans les rues. La liberté, pour la femme, ne se trouve que tout en haut ou tout en bas de l'échelle sociale : tout en haut, l'impunité de nos caprices nous est assurée par la vénération des sots; tout en bas, par leur dédain. Quant aux innombrables créatures placées sur les échelons intermédiaires, depuis la fermière aisée jusqu'à la duchesse pauvre, ce sont bien les plus empêchés, les plus garrottés, les plus infortunés enfin de tous les êtres. »

J'étais comme poursuivie par cette originale boutade, à laquelle j'avais attaché assez peu d'importance lorsquelle sortait de la bouche de la princesse. Les rêves, les projets qu'autrefois je faisais avec Hugues, n'était-ce pas une protestation contre l'existence morne raillée par la grande dame bavaroise? Ces rêves, ces projets vivaient toujours en moi, mais Hugues semblait les avoir complétement ou-

bliés. Je ne m'en étonnais pas; moins l'insatiable curiosité intellectuelle, Hugues avait une grande ressemblance morale avec son père. Dans son âme, comme dans celle du comte, se rencontraient des souvenirs et des aspirations inconciliables dès qu'il fallait les faire descendre des nuages de la théorie dans les rudes sentiers de la vie pratique.

Une anecdote racontée devant moi par le comte vous fera mieux comprendre ma pensée : «— En Amérique, racontait-il en se moquant de bonne grâce de lui-même; en Amérique j'ai trouvé admirable de voir des gens de toutes les classes de la société prendre place dans le même waggon; mais, lorsqu'il s'est agi d'y monter à leur suite, j'ai donné l'ordre d'atteler ma voiture. »

Hugues n'aurait pu d'ailleurs exécuter nos plans de vie active et errante sans désespérer sa famille. C'était à Morbray, entre le comte et la comtesse, qu'il devait vivre, vieillir, voir grandir ses enfants. Une impulsion puissante dont j'ignorais à cette époque la direction m'emportait ailleurs et plus loin.

Quand pleine de ces pensées, au retour de mes promenades, je rencontrais Jeanne sur la terrasse du château, jouant avec son grand lévrier blanc ou berçant dans ses bras quelque robuste enfant de laboureur, je ressentais un violent désir de lui demander pardon, de m'excuser auprès d'elle d'avoir pu songer un instant à lui ravir sa place naturelle. Châtelaine de Morbray! c'était bien la seule existence possible pour cette jeune fille; tout autre horizon lui aurait donné le vertige, un air moins calme aurait brûlé ses poumons, un terrain moins uni aurait déchiré ses pieds.

Les jours s'écoulaient, pourtant, et je ne prenais aucun parti. Que dire à Hugues, à Hugues qui ne respirait que pour moi et que j'aimais? Que dire surtout à mon père, paisible, joyeux aujourd'hui, après avoir tant souffert par ma faute?

Un soir, à la tombée de la nuit, Hugues étant retenu au château par de jeunes voisins de campagne, je gravis seule les vastes allées qui s'élevaient derrière la pièce d'eau. La comtesse m'avait priée le matin même de fixer le jour de mon mariage. Se ferait-il, comme elle le souhaitait, au château? J'avais rougi et balbutié, madame de Morbray m'embrassa en me disant qu'elle allait conférer de tout cela avec mon père. Jeanne devait connaître ces détails; elle était pâle, abattue, pendant le dîner; au dessert, elle s'était retirée dans sa chambre, elle y pleurait sans doute. L'air, chargé d'électricité, était

brûlant et lourd; à mi-côte je tombai épuisée sous un arbre. Des éclairs sillonnaient çà et là un ciel uniformément noir; le château, qui se dressait en face de moi sur la colline, m'apparut à cette lueur rapide et sinistre comme un mausolée gigantesque. « Ce sera mon tombeau! ce sera mon tombeau! » répétai-je plusieurs fois de suite à demi-voix, sans attacher d'ailleurs un sens clair à ces paroles que mes lèvres murmuraient comme d'elles-mêmes. Après un quart d'heure passé dans un état d'accablement moral qu'augmentait l'état orageux de l'atmosphère, j'entendis le grondement lointain d'un chemin de fer, qui, au grand désespoir du comte, traversait la lisière de ses domaines.

—Ils vivent ceux-là! m'écriai-je, et j'éclatai en sanglots.—Hugues, libre enfin, arrivait près de moi. Des fenêtres de la salle à manger il avait suivi tous mes pas sur la montagne. A ses questions suppliantes je ne répondis longtemps que par de nouvelles larmes; puis, dans un transport subit, je lui dévoilai avec une franchise, une véhémence terribles, tout ce que je lui cachais depuis un mois : l'amour de Jeanne, mes remords, mes appréhensions, mes tristesses, tout... jusqu'à ma résolution de m'éloigner de lui!

Hugues me contemplait d'un air consterné, il croyait à un accès de délire; il me serrait comme un enfant malade contre son cœur, il me conjurait de revenir à moi, de rétracter ces monstrueuses paroles. Quand enfin le doute ne lui fut plus possible, il poussa lui-même des cris de démence; il éclata en reproches. — « Je t'ai jusqu'ici respectée comme une sœur, » s'écria-t-il tout à coup, « mais dussé-je me tuer ensuite, je ne veux pas que tu puisses être l'épouse d'un autre! » — Je jetai un cri de terreur; Hugues se précipita en pleurant à mes pieds. L'aimant comme je l'aimais, désespérée par ses larmes, il m'est impossible de comprendre comment j'ai pu conserver mon inflexible résolution. On dirait que les puissances instinctives de notre être, domptées d'ordinaire par le cœur et par la volonté, se vengent à certaines heures en broyant sans merci tout ce qui leur fait obstacle. — Hugues, étendu sur la terre, pleurait toujours. — « Je jure, articulai-je lentement, en prenant ses deux mains dans les miennes, je jure sur mon père et sur toi de ne jamais me marier. » Pendant une seconde, Hugues plongea ses regards dans les miens avec une anxiété folle, puis, d'un bond, soudain il se releva et s'enfonça dans le bois.

Je ne l'ai jamais revu.— Il pleuvait à torrents lorsque, vers minuit,

je regagnai le château. Au moment où je passais sur la terrasse, j'aperçus contre la balustrade une forme blanche qui m'effraya d'abord. En me rapprochant, je reconnus Jeanne. — «Perdez-vous la tête,» m'écriai-je en lui touchant l'épaule? Sans me répondre, Jeanne étendit son bras tout droit devant elle dans la direction de la pièce d'eau. — « Le voyez-vous, » dit-elle d'un accent de reproche qui m'alla jusqu'au cœur, « le voyez-vous? comme vous le faites souffrir ! » — « Vous le consolerez, » murmurai-je. — De force, j'entraînai Jeanne dans sa chambre. Je comptai toutes les heures de la nuit. — Dès que cinq heures eurent sonné, je descendis dans le cabinet de travail du comte. J'avais supporté le désespoir d'Hugues, mais je ne me sentais pas la force d'affronter seule la douleur de mon père. — « Peut-être tuez-vous mon fils, » me dit le comte de Morbray après m'avoir écoutée dans un profond silence; « il m'est cependant impossible de vous maudire : je ne vous aurai bien connue qu'en vous perdant. — Et vous, ma pauvre enfant, ajouta-t-il, en me serrant contre son cœur, tandis qu'une larme roulait sur sa joue, vous! qu'allez-vous devenir? Avec une âme ainsi faite, il faut renoncer au bonheur! » Le comte m'accompagna chez mon père; ce fut lui qui parla...

Une demi-heure après, la vapeur nous emportait, mon père et moi, vers Paris.

Les soins que prit le comte de Morbray pour ne laisser aucun doute dans l'opinion publique sur les regrets que lui causait une rupture aussi brusque, rassurèrent la fierté et l'amour-propre de mon père; mais combien il souffrait encore!... Ainsi que le comte, il voyait mon avenir perdu, mon existence entière vouée fatalement au malheur. La France, qu'il souhaitait quelques jours auparavant de ne plus quitter, lui était devenue odieuse : il sollicita et obtint d'être renvoyé à Saint-Pétersbourg. Nous y passâmes six ans. A la fin de la première année, le comte de Morbray, avec lequel j'entretenais une correspondance active, m'écrivit que Hugues reprenait quelque gaieté; Jeanne aussi devenait chaque jour plus belle et plus séduisante. La nouvelle de leur mariage ne se fit pas attendre. Un an plus tard je lus trois mots écrits par Hugues, au bas de la lettre, par laquelle le comte m'annonçait la naissance de son petit-fils, du bel enfant avec lequel nous avons joué ce soir; Hugues m'écrivait : — « Je suis heureux! » — Étais-je heureuse, moi? — Non, certes. En Russie cependant, l'exaltation d'un récent sacrifice, la préoccupation incessante des amis que j'avais laissés à Mor-

bray, l'étrangeté des coutumes, la supériorité d'intelligence très-réelle des gens qui m'entouraient, les hommages empressés, que procure là comme partout ailleurs la qualité d'étrangère, m'étourdirent un peu sur le vide de mon cœur et de ma vie. Quelques partis avantageux se présentèrent; je les refusai sans hésitation. — Épouser un inconnu après avoir repoussé Hugues! Je ne me posai même pas la question. — « Que deviendras-tu quand je ne serai plus là, y songes-tu? » me disait de temps en temps mon père avec une anxiété chaque jour plus vive, car chaque jour sa santé s'affaiblissait. Les conseils de son médecin déterminèrent notre retour en France. Alors seulement, lorsque, à vingt-quatre ans, tous les souvenirs du passé assoupis, je me trouvai entre les amis de mon père, rendus pour la plupart sceptiques et moroses par l'âge, et mes compagnes d'enfance, aujourd'hui mariées à peu d'exception près, occupées uniquement de leurs enfants, de leurs plaisirs et de leurs affaires, alors j'eus pour la première fois une conscience nette des tristesses qui m'attendaient. Mes amies mariées, cependant, me félicitaient à l'envi d'être restée libre; le mariage, selon elles, était le plus souvent la ruine de toutes les illusions, une chaîne intolérable pour la femme, une iniquité sociale, un enfer. Celles qui n'étaient point mariées parlaient autrement; les plus bienveillantes d'entre elles m'avouaient qu'elles m'avaient cru la tête malade en apprenant le dénoûment de mon roman; les autres me donnaient clairement à entendre qu'elles n'avaient jamais considéré comme volontaire ma renonciation au titre de comtesse de Morbray. Cette manière de voir m'étonna d'abord; mais je fus bien autrement stupéfaite lorsque, après avoir passé quelques mois dans ce milieu, je me surpris un soir, moi, la Marguerite du cimetière de Lacken; moi, la Marguerite des bois de Morbray, songeant aux avantages que je pourrais trouver à épouser un monsieur assez vieux, assez laid, assez nul et pas trop riche, qu'on avait présenté dans la journée chez mon père. Ce ne fut qu'un éclair, un de ces rêves qu'on s'empresse de désavouer au réveil; mais enfin, de moi-même, sans suggestion étrangère, j'avais pu concevoir une telle pensée. L'étonnement, la honte que j'en ressentis, m'inspirèrent des réflexions qui décidèrent de mon existence.

« — Certes, elles se trompent, » me disais-je, « ces pauvres filles qui aspirent au mariage, quel qu'il soit; au mariage avec n'importe qui, comme au souverain bonheur; cependant mes amies mariées ne se trompent-elles pas bien davantage encore? Loin d'être, comme elles le

crient si haut, la cause de leurs souffrances, le mariage n'en serait-il pas à notre époque l'unique palliatif? Elles sont, répètent-elles, accablées d'ennui, dépendantes, enchaînées; leurs maris sont despotes, impérieux, sans égard pour elles; la loi, qui les prive de la libre disposition des biens qu'elles apportent en dot, est une loi inique. Il est cependant vrai que ces maris, tant accusés, font souvent partager à leurs femmes une situation, des honneurs, une renommée laborieusement acquise par eux, et qui ne leur coûtent à elles que la peine d'avoir vingt ans et quelque beauté; il est assez naturel que celui dont l'initiative crée seule le bonheur ou la gloire d'une famille, entende y exercer sans contrôle le droit du commandement; enfin, il me paraît jusqu'à un certain point juste qu'une dot, fruit des soucis et des labeurs paternels, soit remise à celui qui, son travail aidant, peut y trouver le point de départ de richesses nouvelles.

— Je le compris bientôt, continua Marguerite, notre malheur réel à nous autres, femmes du monde, notre malheur primitif, originel, c'est de recevoir une éducation qui nous rend inhabiles à tout travail; d'être en un mot absolument incapables de *gagner notre vie :* cette expression vulgaire et brutale est la seule exacte. L'homme de science, l'artiste, l'industriel, l'ouvrier même, trouvent dans leurs affaires, dans la pratique de leur art et de leur métier, l'aisance matérielle, l'indépendance morale, des satisfactions d'intelligence, d'imagination, de vanité; quand les joies de la vie intime leur manquent, ils ont encore un but, une raison d'être, ils peuvent du moins ne demander au mariage que le bonheur intime. Satisfactions de l'orgueil, de l'imagination, de la vanité, considération, bien-être, nous devons, nous autres femmes, tout demander au mariage; et comme il est à peu près impossible que l'homme procurant de si nombreux et si grands avantages sociaux, donne en même temps les joies du cœur, ces joies sont dans nos unions presque toujours sacrifiées. Ce sacrifice n'est pourtant pas, comme on voudrait le faire croire, une fatalité de la destinée féminine, puisque toute ouvrière laborieuse y échappe. Bien plus aisément que la femme du monde, l'ouvrière peut aussi échapper aux tortures et aux hontes d'une union mal assortie. Si l'injustice, la violence ou la débauche souillent son foyer, elle prend ses enfants dans ses bras et s'enfuit; la moindre industrie, d'humbles travaux d'aiguille assureront à ses enfants ce que nous autres, reines de salon, nous ne saurions, abandonnées à nous-mêmes, assurer aux

nôtres, le pain de chaque jour, le respect et la liberté. De ces considérations, de ces analyses, ajouta Marguerite, je tirai une conclusion générale, c'est que le mariage deviendra pour les femmes une institution éminemment bienfaisante le jour où elles auront trouvé le moyen de s'en passer. Nous sommes les esclaves de tout ce qui nous est indispensable, et, à ce titre, le mariage ne nous tyrannise ni plus ni moins qu'une foule d'autres nécessités.

— Cependant..., dit Lucienne.

— Vous pensez à vous en ce moment, ma chère Lucienne, reprit en souriant Marguerite; eh bien! vous, la plus authentique victime en apparence de l'institution si vivement attaquée, vous, l'épouse trahie, ruinée, abandonnée de Maxime Baldiani, vous êtes une preuve convaincante à l'appui de mes idées. Remarquez-le d'abord, l'exercice d'un art, d'une profession, tout en vous procurant l'indépendance matérielle, vous autoriserait à habiter seule. De quoi êtes-vous d'ailleurs menacée? d'aller reprendre dans votre famille la place que vous y auriez toujours occupée si vous ne vous étiez pas mariée.

— Permettez-moi une toute petite observation, ma chère Marguerite, interrompit Lucienne; n'étant pas mariée, je pourrais du moins prétendre au mariage. Cette objection dérange quelque peu votre argumentation, bel avocat du code, ajouta en riant la jeune femme.

— Oh! ne vous y trompez pas, repartit vivement Marguerite, malgré l'ardeur avec laquelle je viens de défendre le mariage, j'ai cependant contre lui quelques griefs sérieux, un surtout : c'est qu'étant indispensable à toutes les femmes, il reste inaccessible à la plupart d'entre elles. Combien de femmes se trouvent aujourd'hui condamnées par la pauvreté, soit à une véritable mort morale, l'interdiction absolue de l'amour, soit au mépris! — Les sorties éloquentes contre la cupidité et l'égoïsme des hommes, les appels généreux à leur cœur ne peuvent rien contre cette plaie sociale. En toutes choses la lance d'Achille a fait son temps, la guérison des maux causés par le mariage ne doit pas plus être demandée au mariage, que l'adoucissement des horreurs de la guerre à la guerre même. Pour les déshéritées dont je parle, comme pour les autres femmes, il n'est qu'un rédempteur possible, c'est le travail. Lorsqu'au lieu d'être une charge, elles seront une garantie d'aisance pour un ménage, les maris ne leur manqueront plus. Du reste, il n'est point vrai que les femmes soient les victimes d'une loi d'exception; tout homme qui de nos jours veut demeurer oisif doit se rési-

gner à l'avance au mariage d'intérêt, aux spéculations honteuses, à la servitude.

— Il ne s'agissait plus, continua la jeune femme, que de me découvrir une aptitude quelconque, de me créer une profession. J'étais, comme nous le sommes toutes, musicienne et peintre; mais j'avais de plus un sentiment assez profond de l'art pour comprendre que ni comme musicienne, ni comme peintre, je n'étais sérieusement douée. Tous mes efforts, toutes mes études artistiques n'eussent abouti qu'à augmenter de ma personne le nombre des médiocrités honorables. Je songeais à apprendre un métier, la gravure sur bois ou la peinture sur porcelaine, par exemple, lorsque des notes sur la Russie, envoyées au comte de Morbray, me revinrent avec de tels éloges, de si vifs encouragements à mettre en ordre mes observations et à les publier, qu'avant toute autre carrière je crus devoir tenter la carrière littéraire. Grâce à la connivence du comte, mon premier ouvrage vit le jour sans que personne pût en soupçonner l'auteur. Mon père lui-même n'apprit qu'après la constatation de mon succès quel nom s'abritait derrière le pseudonyme de Daniel. La joie, le repos d'esprit qui succédèrent à ses préoccupations douloureuses furent ma meilleure récompense. — « Je mourrai calme maintenant, me dit-il, tu as du talent, je ne redoute plus rien pour toi. » — Et, comme si sa tâche eût été accomplie en ce monde dès que je pouvais marcher sans lui, il dépérit rapidement et me laissa bientôt seule. Je n'avais plus autour de moi aucune affection sérieuse; mon père avait mille fois raison, sans la nécessité du travail, sans l'amour de mon art qui chaque jour grandissait en moi, je n'aurais pu supporter cette épreuve. Je partis pour l'Italie. Les sympathies qu'inspiraient le nom de mon père, ma réputation naissante, me donnèrent bientôt d'excellents amis au milieu desquels je vivais presque heureuse, quand une lettre du comte de Morbray vint m'annoncer une nouvelle foudroyante. Dans la même semaine, à deux jours de distance, Hugues et sa femme étaient morts. Un matin, par un beau soleil d'automne, Hugues après avoir embrassé Jeanne, qui allaitait son second enfant, une petite fille, était parti pour la chasse : deux heures plus tard des paysans le rapportaient au château sur une civière de branchages; ils l'avaient trouvé évanoui au fond d'un fossé avec une balle dans la poitrine. Le lait de Jeanne lui monta instantanément à la tête, et elle mourut, la nuit suivante, d'un accès de fièvre chaude. Hugues souffrit encore pendant deux longs jours; quelques instants avant sa

mort il reprit connaissance, et ayant obtenu à force de supplication qu'on lui révélât la vérité sur Jeanne, il fit jurer solennellement à son père qu'aussitôt après sa mort ses enfants seraient conduits auprès de moi.—Moi seule, disait-il, devait les élever, car j'étais leur mère aussi. Par une prévoyance étrange dans un pareil moment, il voulut donner une certaine légalité à ce vœu et en fit la clause unique du testament qu'il trouva la force de dicter.

La comtesse de Morbray était morte depuis trois ans, Hugues et Jeanne ne laissaient que des parents très-éloignés ; le comte de Morbray put donc, sans soulever aucune réclamation, huit jours après l'enterrement de son fils, remettre les deux orphelins dans mes bras. Lui-même ne survécut que dix-huit mois à son fils. — Voilà toute mon histoire, ajouta Marguerite. Quand j'ai rencontré Giuseppe, j'étais la fille du comte et la mère de Hugues et de Jeanne.

Marguerite resta un moment silencieuse, elle semblait absorbée dans les tristes souvenirs qu'elle venait d'évoquer.

— Serez-vous mon amie? dit-elle enfin à Lucienne en lui tendant la main, et surtout suivrez-vous mes conseils?

— Hélas! dit Lucienne en embrassant Marguerite, je n'ai le germe d'aucun talent, moi!...

— Qui sait? dit Marguerite, j'aurais parlé comme vous à Morbray. — Tenez, poursuivit-elle en prêtant l'oreille au tintement de la sonnette du jardin, nous allons voir arriver un ermite de mes voisins, un ami intime de Giuseppe, qui va nous aider à vous découvrir une vocation.

Une seconde plus tard Lucienne rougissait visiblement en voyant entrer Michel Symier dans le cabinet de travail de Marguerite.

CHAPITRE XII.

Les amies de madame de Cyntrix et les connaissances de Lucienne ne manquèrent pas de jeter les hauts cris quand elles apprirent que madame Baldiani avait accepté chez Marguerite Daniel une hospitalité qu'aucune d'elles ne lui avait offerte. — « Il était étrange, incroyable, inouï, répétaient-elles en chœur, qu'une jeune femme

n'ayant ni parents ni affaires à Paris s'obstinât à y rester; il était surtout inconvenant au dernier point qu'elle s'installât chez une femme presque aussi isolée, presque aussi jeune qu'elle. En agissant ainsi, Lucienne éloignait d'elle la pitié qu'on était disposé à lui accorder; elle justifiait tous les torts de son mari. » — Ces commentaires malveillants se transformèrent en véritables anathèmes lorsqu'il fut avéré, quatre mois plus tard, que madame Baldiani avait ouvert sur le boulevard de la Madeleine un atelier de photographie. On ne daigna même plus s'occuper de Lucienne, elle était descendue trop bas; mais madame de Cyntrix, cette femme du meilleur monde; mais Léonce, qui d'un jour à l'autre, serait, sans aucun doute, nommé préfet; mais Valentine, la sœur cadette de Lucienne, dont le mariage avec un conseiller d'État était presque arrêté, excitèrent les plus vives sympathies. Quelle humiliation, quel désespoir pour tous les membres de cette famille, quand ils apprendraient par la voix publique, peut-être même par les journaux (une femme comme Lucienne était capable de tout), que leur fille, que leur sœur faisait pour trente francs le portrait du premier venu!

Le sous-préfet de Saint-Quentin ne put longtemps contenir l'éclat de son indignation. Lucienne reçut de son frère le billet suivant:

« Je viens d'apprendre que vous exploitez, en plein boulevard, je ne sais quelle industrie. De votre part rien ne peut m'étonner; cependant, j'espère que vous respecterez assez le nom de votre père, mon nom, pour ne pas vous en servir comme d'enseigne. Je saurais d'ailleurs vous en empêcher. Aucune séparation légale n'étant intervenue entre vous et votre mari, le nom de M. Baldiani est le seul que vous ayez le droit de porter.

Ces terreurs de fontionnaire firent sourire Lucienne. A Auteuil, l'amie de Marguerite Daniel s'appelait madame Lucienne tout court, et le nom de Lucienne était seul connue à l'atelier du boulevard. La lettre de Léonce fut du reste bien vite oubliée; le meilleur préservatif de la jeune femme contre les calomnies, les dédains et les sarcasmes, c'est qu'elle n'avait pas le temps d'y songer. Des études élémentaires de chimie, dirigées par Michel, occupaient les premières heures de ses matinées; ses journées se passaient dans l'atelier de photographie, et des traductions allemandes remplissaient ses soirées, souvent ses nuits entières. Ces traductions n'étaient pas une spéculation de la part de Lucienne; familiarisée dès son enfance par l'oncle Étienne avec la langue allemande, elle s'efforçait d'acquitter

sa dette de reconnaissance envers Michel Symier en lui rendant accessibles d'importants travaux à peu près inconnus en France.

C'était Michel qui, dans le conseil intime tenu par Marguerite, afin de découvrir une vocation à Lucienne, avait fixé le choix de la jeune femme sur la photographie. — Lucienne semblait n'admettre comme possible pour elle que la carrière des arts : peindre la miniature ou donner des leçons de chant, elle ne voyait rien hors de là. Quelque troublé qu'il fût par les souvenirs de Sablonville, Michel n'hésita pas à la contredire. — Se faire artiste de propos délibéré et dans un but d'utilité personnelle, c'était selon lui une action coupable; on contribuait ainsi à la dégradation de l'art, l'un des plus grands malheurs sociaux. Mais, à côté de l'art pur, il existait une foule de professions exigeant de sérieuses études et d'exquises qualités qu'on avait le tort immense d'abandonner à des manœuvres. Parmi ces professions, celle de photographe lui semblait convenir plus qu'aucune autre à une femme; de minutieux détails de pose et de toilette, de légères variations dans les ombres et dans la lumière, mille circonstances fugitives contribuant avant tout au succès des opérations. Michel avait fait beaucoup de photographie dans ses voyages, de plus il était lié avec un célèbre savant, inventeur de procédés encore peu connus; Michel offrit ses services à Lucienne.

En les acceptant, le premier soir, l'*amie des gazelles* ne se doutait nullement qu'absorber à son profit les heures de son camarade d'enfance, c'était peut-être le priver de pain.

Depuis le voyage à Londres, tout avait été malheur dans l'existence de Michel. Après une lutte opiniâtre contre ce qu'il appelait un sentiment égoïste, il fut obligé de s'avouer à lui-même que les confidences de son ami, au sujet de mademoiselle de Cyntrix, le plongeaient dans un profond découragement. Distractions, études, projets grandioses, tout lui devint indifférent dès qu'il cessa en pensée d'y associer Lucienne. Abandonnant, sans leur donner un regret, des travaux longtemps poursuivis avec une passion intense, il quitta la France plusieurs mois avant le mariage de l'heureux Maxime, et se mit à explorer les côtes de la Méditerranée. Le mouvement, l'étude rapide des hommes de races diverses, des monuments, des paysages, toutes choses qui autrefois l'enivraient, ne lui causaient plus maintenant qu'une sensation de confusion pénible et de fatigue intolérable. Sous l'empire d'une volonté forte, son intelligence s'intéressait encore parfois aux scènes variées qui passaient devant ses yeux;

mais son imagination, son cœur, étaient sans cesse avec Lucienne et l'oncle Étienne sous les grands bois de Sablonville.

Bien des mois s'écoulèrent ainsi; Michel ne prit même pas la peine de les compter. Il traversait l'Italie comme il avait traversé l'Égypte, la Syrie et la Grèce, marchant devant lui pour marcher, sans intérêt, sans but, quand un hasard d'auberge lui fit faire la connaissance de Giuseppe Negrici. Aux premières phrases échangées entre eux, les deux jeunes gens se reconnurent pour frères; en quelques heures, ils se lièrent d'une amitié étroite. Giuseppe emmena Michel à Florence, et le présenta chez Marguerite Daniel, près de laquelle se trouvait en ce moment le comte de Morbray. Dans l'intimité de ces âmes d'élite, le fils du voyageur sentit bientôt la passion des grandes choses se réveiller en lui. Après un oubli de trois années, Paris, la science, les études commencées, lui apparurent tout à coup rayonnants, pleins d'attractions irrésistibles. Il dit au revoir à ses amis, et courut se renfermer dans cette même mansarde qu'il avait jadis partagée avec Maxime. Par malheur, un soi-disant ami vint l'y trouver. C'était un gentilhomme du Midi, très-vain de compter un comte de Narbonne parmi ses ancêtres. A l'époque où le hasard le jeta sur la route de Michel, le Narbonnais parcourait la Judée, en quête d'impressions pieuses qu'il se proposait de rimer en sonnets. Dévoré du besoin de faire parler de lui, et appréciant, à sa juste valeur, malgré ses hâbleries aristocratiques, un blason absolument dédoré, il abandonna son programme poético-chrétien dès qu'il eut causé pendant quelques heures avec Michel. Les idées neuves et hardies qu'il emprunta sans façon à son compagnon de voyage lui fournirent la matière de trois brochures ultra-démocratiques. Mais comme les transplantations d'idées ne réussissent jamais, les brochures jaunirent chez l'éditeur, et le gentilhomme narbonnais se jeta dans la spéculation simple et franche. Il s'intitulait gérant d'une société anonyme, quand il monta dans la mansarde de Michel pour lui proposer l'achat, à un prix triple de sa valeur, de la petite terre dont nous avons autrefois parlé. Michel répondit par un refus. Le méridional ne se tint pas pour battu, il fit un soir les frais d'une mise en scène tragique. Son avenir, son honneur, tout allait être, disait-il, compromis, s'il ne pouvait prouver par un acte authentique qu'il était propriétaire-foncier. Une incroyable fatalité voulait qu'il n'eût pas en ce moment d'argent disponible, et Michel seul le connaissait assez pour se fier à sa signature. Michel ne savait pas résister à

une prière : un acte de vente ne lui donnant aucune garantie sérieuse de payement fut signé séance tenante. A un mois de là, le Narbonnais écrivait à Michel un billet de quelques lignes pour lui annoncer qu'il quittait la France; on lui offrait, disait-il, une position splendide en Algérie, et ses amis ne tarderaient pas à entendre parler de lui. Michel comprit que c'était un éternel adieu. Sa générosité aveugle le laissait absolument sans ressources. Écrire pour avoir du pain, publier ses souvenirs de voyage sans les avoir fécondés par l'étude, ne lui semblait pas possible. Les emplois subalternes entraînant la dépendance et l'assiduité forcée, les seuls semplois accessibles, en l'absence de protections puissantes, à ceux qui n'ont pas fait d'études spéciales, répugnaient à sa nature. Marguerite fut sa providence; elle lui procura des leçons de mathématiques dans quelques familles russes établies à Paris, avec lesquelles elle avait conservé des relations depuis son séjour à Saint-Pétersbourg. Michel put ainsi vivre, à la rigueur, tout en conservant la liberté d'esprit nécessaire à ses travaux. Économe de son temps, et se défiant de sa faiblesse, si souvent exploitée par des camarades dans un but d'intérêt ou de plaisir, il loua à Auteuil, dans la maison d'un maraîcher, deux toutes petites chambres, d'où l'on apercevait les arbres de Judée et les acacias de la villa de Marguerite.

Lucienne voyait Michel tous les jours depuis six mois, quand Marguerite lui apprit ces derniers détails. Elle ne les aurait jamais devinés. Michel paraissait si totalement dégagé de préoccupations personnelles, il mettait si insoucieusement son temps et son intelligence au service de ses amis, il s'enthousiasmait si exclusivement des grands sentiments et des nobles pensées, enfin, il s'inquiétait si ardemment du bonheur de tous, que nul ne soupçonnait qu'il pût manquer quelque chose au sien. Émue par les révélations de son amie, Lucienne lui parla pour la première fois des liens d'enfantine amitié qui existaient entre elle et l'ami de Giuseppe; pour la première fois, elle l'entretint du séjour du père de Michel, du Juif-Errant, chez sa grand'-mère; elle parla du négrillon, de l'autruche, des gazelles, des pêches miraculeuses faites dans le vieux bateau, de tout, excepté des souvenirs de Sablonville, beaucoup plus vivants dans sa mémoire. Marguerite ignorait jusque-là qu'il y eût jamais eu entre Lucienne et Michel autre chose que de simples relations du monde; la certitude de laisser son amie sous la sauvegarde d'une affection de longue date, sanctifiée par de vieilles traditions de famille, lui donna enfin le cou-

rage d'accomplir une résolution chaque jour prise par elle, et chaque jour remise au lendemain. Depuis cinq mois on l'attendait en Italie; elle fit ses préparatifs de départ.

Lucienne ne pouvait, sans égoïsme, montrer sa douleur à Marguerite; mais elle était intérieurement consternée. Elle voulut quitter la villa d'Auteuil.

— Reste ici, je t'en conjure, disait Marguerite, qui avait pris avec Lucienne la douce habitude du tutoiement; tu me rendras un immense service. Mes fleurs et mes oiseaux meurent presque toujours en mon absence. Si tu tiens absolument à être chez toi, il y a moyen de tout arranger; dès que tu le pourras, et cela ne tardera pas, j'en suis certaine, tu prendras en mon lieu et place les droits et les charges de la location, et c'est moi qui viendrai alors te demander l'hospitalité, lorsque je rentrerai en France.

Lucienne resta. Ce n'était pas seulement le regret de perdre son amie qui faisait trembler sa voix et qui troublait son regard, au moment où elle embrassait pour la dernière fois Marguerite dans la gare du chemin de fer. Michel était là, près d'elle; ils allaient reprendre ensemble la route d'Auteuil; il fallait ne plus le recevoir, rompre avec lui, ou affronter un tête-à-tête de tous les instants.

CHAPITRE XIII.

Deux mois plus tard Lucienne se trouvait seule, un matin, dans le cabinet de travail de Marguerite. Les fleurs fanées dans les vases et dans la jardinière, les livres, les albums, épars sur les meubles, indiquaient une incurie de plusieurs jours. L'une des fenêtres, toute grande ouverte, laissait entrer à flots la brûlante lumière du mois d'août, dans laquelle tourbillonnaient pêle-mêle les pénétrantes senteurs de l'œillet et du jasmin, les moucherons et les abeilles. Les volets et les rideaux de l'autre fenêtre étaient hermétiquement clos. Vêtue au hasard d'un peignoir blanc, les cheveux dénoués comme au sortir du lit, quoiqu'il fût bien près de midi, Lucienne allait et venait fiévreusement au milieu de ce désordre. Tantôt, sans souci des rayons qui éblouissaient ses yeux et mordaient son front, elle s'accoudait en plein soleil sur l'appui de la fenêtre ouverte, et plon-

geait avidement ses regards dans le jardin; tantôt elle se réfugiait dans la partie la plus obscure de l'appartement, et restait de longs instants immobile, la tête cachée entre ses mains. Elle était mille fois plus belle dans ce trouble qu'aux jours frais et joyeux de Sablonville. Ses yeux semblaient plus noirs et plus voilés; ses cheveux, toujours blonds comme les blés mûrs, avaient des enroulements plus gracieux et plus hardis; les lignes de ses épaules, de ses bras, de son corsage, accusaient à la fois plus de délicatesse et plus d'ampleur. La beauté des premières années n'a ni ces ombres, ni cette flamme, ni cette langueur, ni ces prestiges, ni ces mystères, ni cette audace.

Les heures passèrent après les heures. Vingt fois Lucienne se précipita vers la croisée; vingt fois elle se rejeta découragée au fond du cabinet. Le calme du soir allait se faire partout, quand, l'orage grondant plus fort dans le cœur de la jeune femme, elle quitta le divan sur lequel elle était à demi couchée et fit lentement plusieurs tours dans l'appartement. S'approchant alors d'une petite table, elle écrivit d'une main rapide.

— Peut-être arriverai-je auprès de toi aussitôt que cette lettre; il faut que je parte... il faut que je m'en aille... Nous étions si heureux! Pourquoi nous as-tu quittés, Marguerite!... Mais tu ne savais rien, tu ne sais rien encore. Pendant six mois, je t'ai trompée, je t'ai laissé croire que Michel était pour moi quelque chose comme un ancien valseur présenté par hasard dans un bal, et quand la vérité m'est enfin échappée, je t'ai entretenue d'un turbulent compagnon de jeu, d'une sorte de petit cousin sans conséquence, auquel on reproche toute sa vie la mort d'un oiseau ou la disparition d'une poupée. Il est bien vrai que nous avons dévalisé ensemble les abricotiers de ma grand'mère, que nous avons lutté à la course avec les gazelles et l'autruche, que nous avons fait une rude guerre, sous le vieux saule, aux sangsues et aux goujons. Mais j'ai revu Michel au retour de ses voyages. Il avait vingt-quatre ans, et moi dix-huit ans, lorsque mon père l'a conduit à Sablonville. Michel, à cette époque, ne m'a jamais dit qu'il m'aimait; ce que je sais cependant, ce dont je suis certaine, c'est qu'un malentendu, une erreur;... une fausse interprétation de la conduite de Michel, m'a seule empêchée de devenir sa femme. Cette erreur, je l'ai reconnue en parcourant une vieille correspondance, le jour même où, quand tous m'avaient abandonnée, tu es

venue vers moi dans ce funeste hôtel de la rue de Boulogne, le jour même où la destinée m'a remise en face de Michel. — Comprends-tu maintenant pourquoi je voulais quitter la villa? pourquoi je veux fuir aujourd'hui? — Fuir! quelle hypocrisie envers moi-même! Si mon cœur bat à se rompre, si ma main tremble, si je n'ai pas dormi depuis trois nuits, si depuis trois jours je suis folle, c'est que depuis trois jours je n'ai pas vu Michel!... Mais j'ai vu Maxime, *mon mari*. Oh! ne va pas l'accuser de mes tortures, ce n'est pas un tyran, ce n'est pas un despote; liberté entière pour lui, pour moi, tel est aux yeux de Maxime l'idéal du mariage. Si c'était un piége? — Il devait aller voir Michel, *mon voisin de campagne*, a-t-il dit d'un ton indifférent; un camarade lui avait donné son adresse. — Que s'est-il passé entre eux? — S'ils s'étaient battus! — Si l'un deux avait été tué! — Non, je le saurais : tout se sait dans ce village. — Ils ne se sont pas battus! Maxime aura fait appel à l'honneur, à la délicatesse de Michel, et Michel aura juré de ne plus me revoir... Mais ne pouvait-il m'écrire?... me faire savoir?... Quoi!... — Michel venait me voir; il ne vient plus... Voilà tout!... Ils ont bien agi tous les deux. Est-ce ma faute si je suis faible, si la solitude me tue... Trois grands jours seule! trois siècles! — Nous sommes au samedi, aujourd'hui; le mercredi, mon dernier jour de bonheur, m'apparaît dans un incommensurable lointain. Était-ce bien moi, Lucienne, qui traversais rapidement la prairie encore couverte de rosée pour aller rejoindre Michel dans le petit pavillon qui me sert de cabinet de physique? Était-ce bien moi qui rentrais lentement au logis deux heures plus tard, appuyée sur le bras de Michel? Le jardin était déjà en fête, les géraniums, les pétunias, les héliotropes, les roses étincelaient au soleil, et remplissaient l'air de parfums. Nous passions entre d'épaisses bordures de lavande que saccageaient follement les papillons et les abeilles; Michel jouait avec les lévriers, sans interrompre une dissertation commencée sur le brome et sur l'iode. Puis nous avons garni de fraises les barreaux de la volière, et nous nous sommes séparés en nous donnant rendez-vous pour le soir dans mon atelier, où je devais mettre en pratique la leçon du matin.

Tout me souriait dans cette journée de mercredi. J'ai trouvé, m'attendant, boulevard de la Madeleine, une famille florentine qui m'apportait une lettre et des souvenirs de toi. Les deux jeunes filles, ces sœurs d'une beauté si rare et si diverse, voulurent poser ensemble. Ce fut un bonheur pour moi de reproduire les traits capri-

cieux et mutins de la cadette à côté du visage rêveur, pâle, exquisement pur de l'aînée. Pendant mon travail, le père et la mère m'entretenaient de toi, de l'*illustrissima è amatissima signora*. Ils me disaient l'enthousiasme que tu excites dans les âmes italiennes; le culte dont tu es l'objet à Florence; ils me demandaient si je n'irais pas un jour visiter leurs beaux palais, m'enivrer de leurs rêves de liberté, de leur soleil. Je me laissais éblouir par cette flamme; je ne voyais qu'éternelles fêtes, qu'éternelles amitiés devant moi.

La famille florentine était encore dans mon atelier lorsque Michel vint m'y retrouver. Lui aussi s'exalta en parlant de toi, de Giuseppe, des merveilles de Florence, et surtout de l'immortel espoir des nobles cœurs, de l'indépendance prochaine de l'Italie.

Nous étions, lui et moi, sous l'empire d'une émotion inaccoutumée, d'une sorte d'ivresse intellectuelle, quand, tes amis italiens partis, nous montâmes en voiture pour retourner à Auteuil. Je donnai l'ordre de traverser les Champs-Élysées et le bois de Boulogne. Jamais la rapidité, la foule, le bruit ne m'avaient causé de tels éblouissements. Puis, quand la nuit se fit, je tombai subitement dans un état de vague torpeur; des excitations de la journée il ne me resta plus qu'un complet oubli des réalités de l'existence. Il faisait tout à fait sombre, notre voiture roulait dans l'épaisseur du bois, depuis combien de temps? je ne sais, quand un faux pas de l'un des chevaux qui nous conduisaient me rendit à moi-même. Michel tenait mes deux mains dans les siennes; à travers mes paupières fermées je sentais ses regards fixés sur mes yeux. Je me rejetai vivement au fond de la voiture.

— Nous allons verser!... J'ai peur! — Descendons! m'écriai-je sans savoir ce que je disais.

Michel était déjà à terre. La voiture renvoyée, je l'entraînai rapidement à travers les arbres en me moquant bien haut, bien bruyamment, de mes terreurs. Ces tentatives pour reprendre les allures de notre camaraderie accoutumée n'aboutirent qu'à rendre plus embarrassant le silence complet dans lequel bientôt nous retombâmes. Comme nous approchions de la grande cascade, une troupe de jeunes gens et de jeunes femmes apparut à quelque distance. C'étaient des éclats de rire, des cris, des lazzi sans fin. Pour éviter cette rencontre, nous gravîmes le monticule qui domine le bassin. La bande joyeuse ne s'éloignait pas. Nous nous assîmes Michel et moi sur un rocher. Au grand jour, la grotte, le lac, la chute d'eau fac-

tice, m'avaient toujours semblé assez vulgaires; ils m'apparurent grandioses et poétiques dans la demi-obscurité de cette nuit d'été. On n'entendait depuis quelques minutes que le bouillonnement de la cascade. « Qui boit maintenant l'eau battue de l'Ile-au-Moulin? » dit tout à coup Michel.—C'était la première fois qu'il remuait devant moi les souvenirs du passé. « Supprimer les six années qui viennent de s'écouler, et nous retrouver tous les deux sur cette île bienheureuse! » ajouta-t-il, comme achevant tout haut un rêve depuis longtemps commencé. — J'avais en ce moment la même pensée.

Des cris joyeux se firent de nouveau entendre; les jeunes gens et les jeunes femmes se précipitèrent en désordre sur le monticule; chacun d'eux tenait à la main la bougie qu'il avait allumée pour passer sous le rocher derrière la nappe d'eau. Cette procession folle défila d'abord sans nous voir; mais un tout jeune homme, presque un enfant, qui s'amusait à faire tournoyer sa bougie au-dessus de sa tête, éclaira soudainement d'une vive lueur le rocher contre lequel nous étions appuyés. — « Deux amoureux! » cria-t-il d'une voix glapissante. —Vingt regards curieux, moqueurs, ironiques, s'appesantirent sur nous. Les moins écervelés poussèrent en avant leurs camarades, et tous s'éloignèrent en criant, en chantant sur tous les tons : — « Deux amoureux! deux amoureux! »

Ce fut un affreux supplice, quelque chose d'analogue à ces cauchemars qui, après nous avoir promenés dans les pures régions de l'éther, nous précipitent brusquement au milieu d'une foule immonde. Nous quittâmes aussitôt la cascade, et, sans nous parler, sans même nous prendre le bras, nous nous dirigeâmes vers Auteuil.

Une fois dans ton cabinet de travail, les lampes allumées, nous restâmes longtemps en face l'un de l'autre, embarrassés même de nos regards. Michel disloquait un éventail. J'arrachais machinalement les pétales d'un dahlia. Enfin je me levai et j'allai prendre sur ma table de travail des traductions que j'avais faites la nuit précédente. En cherchant une feuille égarée, je rencontrai les journaux et les lettres déposés là par ma femme de chambre. Je lus rapidement trois adresses et rejetai les lettres sur la table sans me donner la peine de briser les enveloppes. La quatrième adresse me pétrifia: c'était l'écriture de Maxime et le timbre portait la date du jour et le mot *Paris*. — Je retournai la lettre; c'était aussi le cachet de Maxime. Michel suivait mes mouvements avec anxiété. — « Maxime est ici, » murmurai-je; — et nos regards terrifiés se rencontrèrent.

— J'allai briser le cachet. — « Pas maintenant, pas maintenant, je vous en supplie; adieu! » — s'écria Michel en se précipitant vers la porte. — Il allait disparaître; je courus vers lui. — « Vous reviendrez! » lui dis-je. Il me serra la main sans me répondre.

Il était dix heures du soir; à cinq heures du matin je tenais encore la lettre de Maxime entre mes mains sans l'avoir ouverte. Des phrases terribles, écrasantes, sortaient de ce papier. Les moindres circonstances de la promenade au bois de Boulogne m'apparaissaient démesurément grossie, sous des couleurs odieuses. Les lueurs bleues du matin luttaient depuis longtemps avec la lumière mourante des lampes, quand, faisant un grand effort de courage, je déchirai l'enveloppe et lus ce qui suit :

— « Je suis à Paris depuis hier, ma chère Lucienne, et j'en dois repartir dans deux jours. Je ne veux pas passer aussi près de vous sans aller vous serrer la main. Tout ce qu'on me dit ici d'ailleurs me prouve que je n'avais pas trop compté sur les ressources de votre esprit. Certains maris vous reprocheraient sans doute d'avoir choisi une profession un peu vulgaire; moi je n'ai, vous le savez, aucun préjugé; si cette existence vous convient, continuez-la. J'ai eu dernièrement à Bade d'assez grands succès musicaux dont je vous entretiendrai demain. »

La lettre me tomba des mains. Dans la situation d'esprit où je me trouvais, j'aurais préféré la colère et des reproches à ces banalités glaciales.

Je n'eus même pas la pensée de me coucher. Vers dix heures du matin, je rattachai mes cheveux et je passai une robe. Maxime ne se fit pas attendre. Il arriva frais, pimpant, joyeux; après m'avoir serré la main comme s'il m'avait quitté la veille, il me transmit d'un ton dégagé les amitiés de l'oncle Étienne et d'Hortense, et me félicita, au même instant, sur l'agréable habitation que je devais à l'amitié de Marguerite. Pas un mot sur les pénibles affaires dont j'étais restée chargée en son absence; mais d'interminables détails sur les valses, les polkas, les fantaisies de sa composition qu'exécutait l'orchestre de Bade. Il achevait une *opérette* qui allait établir définitivement sa réputation. C'est à ce propos qu'il prononça le nom de Michel. Michel avait, me dit-il, rapporté du fond de l'Afrique deux ou trois airs de danse, d'un rhythme bizarre, qui feraient merveille dans son œuvre; il voulait demander à son ami s'il les possédait encore. Rien dans son regard ni dans son accent, je me le rappelle parfaitement,

malgré mes inquiétudes de tout à l'heure, rien ne trahissait la jalousie.

Bientôt Maxime se leva. Il fit le tour du salon en critiquant les gravures; puis, s'approchant du piano, il essaya une de ses valses. Après avoir lancé brillamment la ritournelle, il prit congé de moi en s'excusant sur d'innombrables affaires de la brièveté de sa visite et de l'impossibilité où il se trouverait sans aucun doute de me revoir avant son départ.

Depuis ce moment, depuis jeudi matin, je suis seule..., et ce sera désormais toujours ainsi..... Que vont devenir mes traductions allemandes si utiles à Michel. Je ne l'*annulais* pas, lui! —« Sans vous, mon travail n'aurait rien valu, » me répétait-il chaque jour. — Et moi, que saurais-je, que ferais-je, si je n'avais reçu ses enseignements et ses conseils? — Oh! dis-moi, Marguerite, toi dont l'intelligence est si vaste et si calme, dis-moi si, parce qu'à dix-huit ans je me suis abusée un jour, je dois passer mon existence entière dans l'inutilité, dans le désespoir; si tu savais les sophismes, les révoltes qui depuis trois jours ont bouleversé ma pauvre tête! — Sacrifier mon bonheur, mon existence entière à un mari qui me dédaigne, qui me repousse, est-ce réellement un devoir pour moi?

Cependant, de toute mon âme j'ai promis de n'aimer que Maxime, de toute ma volonté je l'ai juré. Ai-je le droit de reprendre mon serment parce qu'il a violé le sien? Toutes les fiertés, toutes les délicatesses se tiennent. Où descendrai-je si, une seule fois, je fais passer ma soif de bonheur avant ma propre estime? L'heure des illusions n'est plus : la camaraderie est maintenant impossible entre moi et Michel... mais que va-t-il devenir si je cesse de le voir? Son avenir sera perdu..., ses vastes projets avorteront... Nous nous étions l'un à l'autre tellement indispensables!... Si au moins je pouvais lui dire adieu!... Mais il ne vient pas. — Il ne viendra plus... Jamais, jamais!

Lucienne enfouit sa tête entre ses mains et sanglota.

La nuit était tout à fait close quand la porte du cabinet de travail s'ouvrit lentement. Lucienne ne pouvait pas voir Michel, mais elle le devina et poussa un cri. Puis elle se leva effarée et chercha pendant longtemps dans l'obscurité ce qui lui était nécessaire pour allumer une bougie. Quand elle eut posé le flambeau sur la table auprès de sa lettre à Marguerite, elle retomba glacée dans le fauteuil qu'elle occupait quelques instants auparavant. Michel était

resté auprès de la porte. Pendant un silence de plusieurs minutes, pas un regard ne fut échangé entre eux.

— Je venais vous faire mes adieux, dit enfin Michel d'une voix éteinte, sans lever les yeux sur Lucienne.

— Où allez-vous? demanda Lucienne avec effort.

— Je retourne en Afrique.

Il y eut un nouveau silence. Il fut interrompu par un sanglot étouffé de la pauvre femme.

— Que s'est-il passé?... Que vous a-t-il dit? s'écria Michel en se précipitant vers Lucienne.

— Il m'a dit... ses succès à Bade.

Un éclair de joie illumina les traits de Michel.

— Il ne vous aime pas? — Il ne réclame pas votre amour?...

Un sourire lui répondit.

— Il faut nous séparer!... Mais c'est moi qui vais partir; j'irai en Italie rejoindre Marguerite, murmura Lucienne, se rappelant la première les tristes nécessités de la situation.

MAX VALREY.

(La fin à la prochaine livraison.)

DES INSTITUTIONS
DE CRÉDIT POPULAIRE

Mettre le crédit à la portée des classes populaires est un des problèmes dont la révolution de Février 1848 a fait le plus de bruit. N'y a-t-il que du bruit à en tirer? Je ne le pense pas. La question subsiste avec ses difficultés, mais avec sa réalité. Si tous ne peuvent obtenir le crédit, plus de gens peuvent y parvenir. Je tâcherai d'indiquer du moins à quelles conditions un tel progrès est possible. On prétend que la première de toutes est une intervention de l'État plus large et plus efficace. La raison et l'expérience consultées attestent que cette intervention, plus ou moins voisine de l'absorption, serait funeste, et que bien loin qu'il y ait insuffisance d'intervention de l'État en ce qui concerne le crédit populaire et défaut de centralisation, il y a excès de ce côté comme ailleurs.

Il faut toute l'illusion de l'esprit utopiste pour ne pas voir que charger l'État de faire des avances aux pauvres, ce serait ajouter seulement une impossibilité de plus à la dangereuse chimère de l'État créditeur. Si l'État, avec sa bureaucratie si lente à se mouvoir, est incapable d'exercer en général l'industrie et d'entreprendre le commerce, s'il lui est impossible de remplacer ce tact de l'intérêt personnel, cette activité attentive, seule propre à pourvoir aux besoins si nombreux et si variables des sociétés, seule en état de dégager le prix vrai des services et des transactions successives auxquelles le moindre produit a donné lieu avant d'arriver à la consommation, comment donc la même incapacité ne s'appliquerait-elle pas au crédit pour les mêmes causes? Est-ce que le crédit offre moins de diversité dans les cas de prêt et d'emprunt, dans les combinaisons si multiples auxquelles il se plie, et dont plusieurs ont été découvertes sous nos yeux, que n'en présentent la production et le commerce ordinaire? L'offre et la demande s'y laissent-elles plus qu'ailleurs ramener à des règles arbitraires, maîtriser par une autorité extérieure? Est-il rien qui exige plus de flexibilité dans les mouvements,

plus de liberté dans les déterminations, plus de sûreté délicate dans les appréciations souvent toutes personnelles auxquelles il est tenu de se livrer? Que sera-ce s'il s'agit de pauvres travailleurs n'ayant à offrir que le gage moral de leur bonne volonté? Ou il se montrera difficile et il se rendra odieux et impopulaire : sans compter que la faveur trouvera là sa place à la suite de recommandations puissantes, comme il arrive partout où il y a des administrations publiques; ou il se fera tout à tous, et il sera obligé de couvrir la folle imprudence des prêts par un recours à l'impôt : or, quoi de plus injuste et de plus funeste? Où serait l'équité de faire payer par tous les avances faites à quelques-uns qui, pour être les plus dépourvus, ne sont pas toujours les mieux méritants? Où serait l'équité de faire faire des prêts par d'autres pauvres payant les impôts de consommation et plusieurs des impôts directs? Quelle cause de misère que cette atteinte portée à la formation du capital qui seul alimente le fond des salaires! Que d'argent perdu dans des entreprises malheureuses! Le principe de l'organisation du crédit par l'État est gros de tous les désastres. Il entraîne la banqueroute publique à la suite des banqueroutes particulières. Il renferme en lui toutes les absurdités en associant deux termes incompatibles : crédit et gratuité, en mettant sur le même pied le paresseux et l'homme laborieux, le dissipateur et l'économe. Il a pour conséquence le communisme absolu par l'abolition de l'intérêt, car l'intérêt entre dans le prix de toutes choses, dans les profits de toute industrie comme dans la valeur de toute propriété. Il ne peut avoir de corollaire légitime que l'exacte égalité des salaires pour tous, depuis les plus hautes charges de l'État jusqu'au dernier manœuvre.

A défaut de l'accaparement, on demande la main tendue de l'État vers les travailleurs, l'aide efficace donnée par lui à leurs misères par une intervention plus grande dans les institutions qui existent.

Nous répondons que cette intervention existe déjà et qu'elle nuit à ceux qu'elle veut protéger. Nous répondons que dans quelques pays plusieurs institutions de crédit populaire fleurissent ou s'inaugurent sous les auspices de l'association, fruits admirables de la liberté organisée, qui en promettent d'autres plus abondants encore pour un avenir prochain, si la bonne volonté de tous, qui s'appelle aide et charité chez les uns, travail et probité chez les autres, ne fait pas défaut.

Le crédit peut venir en aide aux classes industrieuses de plusieurs manières. Il peut les favoriser mieux qu'il ne le fait chez nous par les services qu'elles tireront des grandes banques établies en vue de l'industrie et du commerce. Il peut recevoir leurs épargnes par des établissements spéciaux. Il peut, à l'aide d'institutions particulières, leur faire des prêts dans des conditions telles, que ceux qui ont peu ou qui n'ont point de capitaux, mais qui présentent des garanties morales, ne soient pas exclus de ses bienfaits, idée qui reçoit déjà une application très-heureuse et plus étendue qu'on ne pourrait le croire dans quelques contrées. C'est un signe du progrès de la civilisation que l'élément moral soit de plus en plus représenté par le crédit. On ne peut nier que la confiance accrue, que la moyenne plus satisfaisante de la probité publique et de la foi privée, ne figure comme une des causes de la baisse de l'intérêt qui s'est manifestée dans les temps modernes. Sans contester le vieil adage : *Plus cautionis in re quam in personâ*, le gage *personnel* peut donc être appelé à prendre une place croissante dans nos sociétés démocratiques. Voilà tout ce que la science reconnaît de réel dans des utopies que les amis du progrès populaire feront bien d'abandonner. Qu'ils comprennent enfin, ce qu'il est insensé de mettre en doute, que le crédit ne se donne pas, qu'il se prête, que l'intérêt est de son essence, que la destruction de l'intérêt dans le prêt entraînerait la cessation de l'épargne, cette vertu et cette force du travail, et équivaudrait à l'absence de tout mobile suffisant et de tout moyen d'avancement pour les classes laborieuses.

Faites que le crédit s'accorde à quiconque est en état de justifier par sa moralité, de seconder par son activité sagement entreprenante les avances qui lui seront attribuées, vous aurez fait tout ce qu'il est humainement possible de faire; vous aurez réalisé ce que nulle société n'a encore réalisé que trop imparfaitement, vous aurez spiritualisé le crédit en lui donnant d'autres gages que des gages matériels, vous aurez bien mérité de l'humanité à l'égal de ses plus utiles serviteurs en permettant à un grand nombre de vos semblables, par une main tendue à propos, de sortir de la misère. Au malheureux qui gît dans l'ornière, que faut-il bien souvent pour lui ouvrir toute une carrière de travail et de succès? une seule occasion favorable, un seul secours opportun.

Les conditions de développement du crédit populaire sont diffi-

ciles, je le sais, elles ne sont pas impossibles à réaliser. On peut les réduire aux trois suivantes, qui toutes appartiennent à la sphère individuelle :

1° Il faut, de la part des travailleurs des villes et des campagnes, une tenue, une solidité morale qui présente une garantie. Le désir de bien user des ressources offertes et le ferme propos de rembourser intégralement les avances sont nécessairement supposés par de telles institutions. Nous croyons, toutefois, qu'elles-mêmes ont pour effet de répandre ces dispositions favorables. Traiter l'homme avec considération, c'est lui inspirer le respect de lui-même; les natures mauvaises doivent être exceptées, bien entendu; cependant il est rare qu'elles soient elles-mêmes inaccessibles à l'empire de l'opinion et à un certain respect humain; ce n'est pas d'ailleurs pour de telles natures qu'un crédit de ce genre peut être établi; mais pour la plus grande partie des individus, la disposition d'un certain capital qui ne peut être remboursé et fécondé que par d'actifs efforts crée le désir de bien faire en en donnant les moyens, et ce désir éloigne les tentations funestes que fait naître le sentiment de l'impuissance. Le crédit a cela de moralisateur qu'il force à prévoir. Oui, sans doute, il faut déjà pour qu'il s'établisse une moyenne de moralité satisfaisante : mais son établissement concourt à la raffermir et à la répandre dans une proportion considérable.

2° Un certain sentiment d'honneur et le bon vouloir ne suffisent pas, il faut une dose de capacité assez grande pour tirer bon parti du capital emprunté. C'est ici que se place la nécessité qu'on rencontre partout dans ces questions d'amélioration du sort populaire, d'une instruction appropriée. C'est elle, après tout, qui constitue le meilleur capital. Un homme *instruit* est un homme *armé*, le mot le dit (*instruitur*). La dextérité de l'intelligence et l'habileté de la main sont les meilleures conditions pour exploiter utilement le fonds confié. Qu'importe que l'on ait à payer 4 ou 5 p. 100 quand le *talent* qu'on exerce rapporte bien davantage?

3° Il est nécessaire que les classes aisées se mêlent de ces institutions, soit pour faire les premiers fonds, soit pour servir de répondants, soit pour s'enquérir par d'attentives informations de la valeur morale des emprunteurs. Le sentiment de la charité pourrait leur en faire une obligation; le désir de conjurer les révolutions pourrait leur y faire voir un devoir de prudence; mais rien n'empêche qu'elles ne traitent ce nouveau développement du crédit comme

une affaire qui peut devenir fructueuse entre leurs mains. J'en citerai divers exemples.

Parlons d'abord des grandes institutions de crédit qui n'ont pas pour destination particulière de venir directement au secours du travail nécessiteux, et voyons ce qui leur manque pour lui être d'un plus grand aide. On peut rendre justice à notre grande Banque et reconnaître que ses services s'étendent sur toute la famille des producteurs, de proche en proche, par l'immense secours qu'elle offre au commerce, sans s'interdire néanmoins le droit d'user à son égard d'une juste liberté d'appréciation. La Banque de France est une institution privilégiée, c'est-à-dire qu'à côté du bien qu'elle fait, elle empêche une somme de bien non moins certaine de se produire. La pluralité des banques, nous entendons de banques ayant des fonctions analogues à celles de la Banque de France et se mouvant avec plus d'indépendance, est vue dans notre pays avec une injuste suspicion.

Des banques multiples auxquelles on n'imposerait d'autre condition qu'un fort cautionnement et agissant avec plus de liberté qu'il n'appartient à des succursales de la Banque centrale, se plieraient mieux pourtant aux nécessités variables des localités, et pourraient produire des combinaisons favorables à la masse des producteurs, petits fabricants et ouvriers d'élite. Mais ce n'est pas à ce seul point de vue que la Banque de France me paraît critiquable. Un des objets les plus essentiels des banques, c'est d'attirer les dépôts, et de favoriser par là l'économie dans toutes les classes. Ainsi l'entendent les banques d'Écosse. Tandis que la Banque de France ne reçoit que des dépôts trop élevés pour attirer les petites épargnes, et que dans la crainte de voir à certain moment les déposants apporter en masse leurs réclamations, elle ne paye à ces dépôts aucun intérêt, les banques d'Écosse touchent à titre de dépôt toute somme au-dessus de 10 livres sterling, et elles en payent l'intérêt à 2 1/2 ou 3 p. 100; quant aux dépôts au-dessous de 10 livres, ce sont les *saving-banks* et les *provident-banks* qui s'en chargent. Ainsi l'épargne trouve dans cette terre classique du crédit de vastes issues qui lui offrent partout d'énergiques et continuels encouragements. On aurait peine à le croire, si l'on ne connaissait la puissance infinie de l'épargne : les espèces déposées dans les caisses des banques dépassent d'ordinaire le chiffre énorme de 25 millions sterling, dont la moitié consiste en dépôts de 10 à 200 livres. Un écrivain très-compétent dans ces matières,

M. Wilson, porte même ce chiffre à 30 millions pour 1847, et écrit à ce sujet cette phrase bien remarquable : « Comme les banques d'Écosse allouent le même intérêt pour quelque courte durée de temps que le dépôt soit fait, il en résulte que presque chaque homme se fait ouvrir un compte dans une banque où il verse chaque soir ce qu'il a pu économiser dans la journée, afin de ne pas perdre même l'intérêt d'un jour. Cette économie chez chacun fait épargner l'argent de la circulation jusqu'au dernier degré du possible; on ne garde chez soi, même pour un jour, que la somme qui est absolument nécessaire. »

Voilà les fruits de la liberté!

Et où est le danger? — Il est nul.

L'encaisse de ces banques n'a rien d'extraordinaire. Le bill de Robert Peel en 1845 les a forcées à l'accroître; mais ni dans l'état antérieur au bill, ni dans le régime actuel, on n'a vu ces *courses sur les banques*, selon l'expression anglaise, par les petits déposants, avoir lieu de manière à créer une crise, et ces dépôts offrent aux mêmes établissements une immense ressource.

Au reste, un effort insuffisant, il est vrai, mais digne d'éloge, vient d'être fait en ce sens parmi nous. Le *Comptoir d'escompte*, qui ouvre des comptes courants contre des dépôts d'espèces, paye un intérêt de ces dépôts. Le *Crédit foncier* reçoit en dépôt des sommes aussi minimes que 100 francs, et il sert des intérêts à un taux variable, soit en compte courant, soit en compte de dépôts. C'est une amélioration; mais combien elle est éloignée de réaliser ce que font les banques d'Écosse réparties sur tout le territoire et placées à la portée de chaque déposant!

Sans rendre, au point de vue qui nous occupe, les mêmes services que les banques d'Écosse, plusieurs banques anglaises en rendent d'analogues et se montrent fort supérieures aux nôtres. Je citerai, entre autres, la première banque fondée par actions avec charte, et dite *Banque de Londres et Westminster*. Comme ressource offerte au petit commerce et aux particuliers, elle n'a pas cessé de se signaler depuis sa fondation. L'énorme chiffre des dépôts en compte courant provient de ce que l'établissement a rendu les facilités ordinaires données par les banques accessibles au petit négoce et aux particuliers de la fortune la plus modeste. Dans un curieux et savant Mémoire anonyme que j'ai là sous les yeux sur la nécessité d'introduire en France les banques de dépôts, les chèques et les virements de chèques, d'après la méthode anglaise, je lis ce qui suit sur les services rendus

par cette institution dans les vingt dernières années. « On a tout fait, y est-il dit, pour inviter la portion la moins riche de la communauté à ouvrir des comptes courants de banque. Le petit commerçant s'est trouvé débarrassé de tous les soucis causés par la garde d'espèces métalliques, de billets de banque ou de valeurs mobilières. Auparavant, il fallait souvent qu'il envoyât à une grande distance et même dans des directions opposées, soit pour recevoir payement de ce qui lui était dû, soit pour effectuer ses propres payements, ce qui l'éloignait des affaires ou l'obligeait à avoir un commis. La Banque fit tout cela pour son compte, et sans lui laisser aucun souci. Son argent restait à sa disposition, comme s'il était dans sa propre caisse. Il le retirait, soit en totalité, soit au fur et à mesure de sa convenance. Il soldait par un *chèque* sur son banquier tous les achats nécessaires à son commerce, ce qui épargnait son temps et ajoutait à sa considération. Bref, il se trouva en possession d'avantages qui étaient réservés autrefois aux personnes riches pouvant garder au crédit de leur compte une forte balance. Et quand un petit commerçant eut joui de toutes les facilités qui se rattachent à un compte de banque, il l'expliqua à son voisin, et celui-ci, à son tour, en fit autant. De cette façon, le système s'est développé jusqu'à l'époque actuelle, et aujourd'hui il est devenu fort rare qu'un petit commerçant ou une personne possédant un petit revenu ou un petit capital n'ait pas son banquier. Le succès croissant de la Banque de Londres et Westminster (*London and Wesminster-Banck*) a amené la formation d'autres établissements de même nature. »

Mais c'est encore par l'exemple des banques d'Écosse, banques qui ne sont point pourtant affectées d'une manière spéciale aux travailleurs, qu'on peut voir de quelle utilité elle peut leur être sous la forme de prêts effectués. C'est au travail nécessiteux que retournent en partie les dépôts confiés aux banques par le travail économe. Je ne connais guère, pour ma part, de spectacle plus beau et plus touchant que celui-là. Nulle part la solidarité humaine ne m'apparaît sous un jour plus consolant. Le pauvre vient en aide au plus pauvre, et cela par le jeu seul des institutions économiques, jeu plus puissant que toutes les combinaisons de la charité, que rien ne supprime d'ailleurs. Des gens qui n'ont rien obtiennent du crédit de la part de ces banques, pourvu qu'ils trouvent deux répondants solvables qui ne leur manquent guère, témoin un crédit de plus de six millions sterling accordé ainsi à l'activité dépourvue des premiers

capitaux nécessaires. Qui peut dire tout le bien qui en sort? Que d'existences appelées à l'aisance qui eussent langui dans la gêne et se fussent consumées dans de vains efforts! Que de richesses nouvelles écloses pour le pays! et quel lien puissant entre ceux qui ont et ceux qui n'ont pas!

Pour moi, j'avoue ne rien comprendre en présence de pareils faits au langage des auteurs de l'organisation du crédit populaire par l'État, aux calomniateurs si nombreux parmi nous de l'initiative individuelle. Plus on étudie la richesse des formes que celle-ci peut prendre, les ressources en quelque sorte imprévues dont elle dispose dès qu'elle ne s'endort pas sur les trompeuses promesses d'un tiers tout puissant, ou réputé tel, qu'on appelle le gouvernement, plus on se convainc de ce qu'elle peut faire encore. Parmi ces symptômes heureux et décisifs, je citerai un fait encore peu aperçu qui se passe en Allemagne, et qui me paraît un germe très-caractéristique des combinaisons économiques que l'avenir de nos sociétés peut développer.

Rien n'est plus curieux que les *banques d'avances populaires* telles qu'elles se sont organisées depuis 1848, et qu'un publiciste distingué, M. Horn, a décrites sous des traits dont l'exactitude est incontestée.

On disait à cette époque de révolution européenne et de socialisme universel, on disait aux Allemands : Adressez-vous à l'État pour obtenir le crédit dont le travail a trop souvent besoin sans le trouver. Et qui disait cela? Une masse de pétitions envoyées à l'assemblée nationale de Berlin; il n'y en avait guère moins de seize cents. Dans ce chaos d'idées il y en avait une juste et féconde, qui existait surtout dans l'esprit du président de la commission nommée pour s'occuper de la question ouvrière, M. Schultz-Delitzsch. Cette idée, c'était le crédit mutuel. Qu'on daigne être attentif aux principes élémentaires de ces banques qui commencèrent à se répandre depuis 1850 et qui prouvent admirablement ce que peut la société par elle-même quand elle se met à l'œuvre. Ces banques embrassent les petits industriels, les petits commerçants, les ouvriers en grand nombre. Cent ou deux cents individus de ces catégories se réunissent pour constituer une société qui signe un engagement collectif vis-à-vis des capitalistes auxquels elle fera des emprunts. Ce mot d'engagement solidaire qui a opéré des prodiges dans l'application du capital aux grandes entreprises paraît ici non moins efficace, peut-être même il l'est encore davantage. Dans les années 1857 et 1858, quand les maisons les plus solides avaient souvent beaucoup

de peine à obtenir des prêts, en se soumettant à des conditions très-onéreuses, les banques d'avances en ont toujours trouvé autant qu'il leur en fallait et sans payer au delà de 4 ou 5 p. 100. Se figure-t-on ce que serait le crédit donné à des ouvriers par l'État en semblable occurrence? Je n'ai pas l'intention de décrire tout ce mécanisme ingénieux, qui n'est sorti de la tête ni d'un Louis Blanc ni d'un Proudhon, ni d'un Law, mais dont la sûreté décèle une de ces combinaisons qui naissent de la nécessité bien plus que du cerveau d'un homme, on peut bien le dire sans faire tort à tout le mérite de M. Schultz.

« La banque d'avance, dit l'écrivain que je viens de nommer, est pour les sociétaires, qui peuvent à leur gré augmenter leurs cotisations, une espèce de caisse d'épargne ordinaire sur deux points essentiels : elle est administrée par les déposants eux-mêmes, et l'intérêt que rapportent les dépôts s'élève souvent au triple et au quadruple de l'intérêt que bonifient les caisses d'épargne officielles. Néanmoins, qnelque grand que soit cet avantage, il ne constitue que le côté secondaire dans le mécanisme des banques populaires. Leur tâche principale, comme l'indique leur nom, est la *distribution du crédit*. Jusqu'au montant de son boni, chaque sociétaire peut emprunter à la banque contre sa seule signature[1]; les prêts se font d'ordinaire pour *trois mois* et sont *renouvelables*. S'agit-il de sommes supérieures au *boni*, il ne faut encore que la cosignature d'un autre sociétaire, qui garantit la solvabilité du demandeur. A première vue, ce mécanisme peut sembler dangereux ; mais les faits prouvent que sur une somme de huit millions de francs prêtée en 1858, année très-difficile pourtant, pour quarante-cinq banques, les pertes sont restées au-dessous de 400 francs. Cette somme de huit millions a été avancée à des personnes auxquelles les voies ordinaires du crédit sont presque entièrement fermées ; il n'est pas besoin d'insister sur les

1. En outre de l'argent que les sociétaires empruntent sous leur engagement collectif, la banque se crée un fonds de roulement par le droit d'admission que paye chaque sociétaire une fois pour toutes, et par les cotisations mensuelles ou annuelles des sociétaires. Dans presque toutes les banques d'avances, le droit d'admission est d'un demi-thaler (moins de 2 francs), et les cotisations ne dépassent pas un thaler (3 fr. 75 c.) pour toute l'année : voilà certes un sacrifice que l'ouvrier le moins favorisé du sort peut s'imposer sans grande gêne. Au surplus, l'argent qu'il verse dans les caisse de la banque n'est pas une dépense, mais un placement; ces versements successifs constituent au sociétaire des *boni*, au prorata duquel se répartissent les bénéfices à la fin de chaque exercice.

immenses bienfaits que peut procurer, sur les pertes douloureuses que peut prévenir une pareille somme distribuée dans de pareilles conditions.

Plus de quatre cents banques de ce genre couvrent aujourd'hui l'Allemagne, réparties entre la Prusse, qui en a le plus grand nombre, la Saxe royale, les États thuringiens, le Hanovre, les provinces allemandes de l'Autriche, le Mecklembourg, et les autres États allemands. Quand il n'y avait pas encore deux cents établissements de ce genre, en 1859, quatre-vingts de ces banques avaient prêté 15,492,885 francs à des personnes auxquelles les ressources du crédit ordinaire sont généralement inacessibles. Chiffre dont l'importance ressort pleinement si l'on remarque que les débiteurs, ouvriers en grand nombre, obtiennent ce crédit uniquement sur leur propre garantie collective, et sans que l'aumône, la charité soient pour rien dans ces avances. Loin de là, les débiteurs retrouvent, sous forme de dividende, une partie de ce qu'ils ont payé en intérêts. Ces quatre-vingts banques n'avaient dépensé ensemble que 20,985 thalers en frais d'administration, et elles avaient réalisé un bénéfice net de 37,321 ; à la clôture de l'exercice 1859, elles étaient parvenues à se créer une réserve de 20,845 thalers et à avoir à leur disposition un capital de 1,290,150, composé partie en sommes empruntées (501,797 thalers), partie de bonis des membres et de la réserve.

J'entends dire souvent que ces heureux effets de l'association ne sont possibles que dans les pays protestants. On me permettra de n'en rien croire. Je ne prétends pas nier que la race anglo-saxonne, où le protestantisme domine, déploie plus naturellement et avec plus de richesse cette admirable faculté de s'associer en quelque sorte à propos de tout, qui centuple les forces humaines et multiplie le plus haut individualisme par la plus complète sociabilité. Mais la France, l'Italie, et d'autres contrées catholiques n'ont-elles pas donné maintes preuves de ce qu'il y avait d'éminemment sociable dans leur génie? Les corporations d'arts et métiers, l'université, les associations religieuses, les clubs, les grandes entreprises industrielles ne nous montrent pas si dépourvus de cette faculté d'association qu'on veut bien le dire. Quant à croire que par son essence le catholicisme s'oppose au développement des grands intérêts économiques, c'est une erreur peu soutenable. Grâce au ciel, le catholicisme et la théocratie sont deux choses séparables et que l'expérience nous montre souvent séparées. Tout languit dans les États romains, où les prêtres

gouvernent; tout prospère en Belgique, où le catholicisme règne dans les âmes sans prétendre ou du moins sans arriver au gouvernement du temporel. Où y a-t-il une plus grande somme de libertés commerciales et individuelles? Ne nous écartons pas du crédit institué en faveur des masses laborieuses; j'en trouve dans ce pays un germe précieux, ayant reçu déjà un assez grand développement. C'est aussi en 1848 qu'une société, dite de l'*Union du crédit*, s'est formée à Bruxelles pour procurer au commerce, à l'agriculture, à l'industrie, aux travailleurs de toutes les classes, les capitaux qui leur sont nécessaires dans la limite de leur solvabilité matérielle et *morale*. Il suffit d'indiquer les bases de cette association pour en faire comprendre le caractère. La solvabilité s'établit par l'admission dans la société, et le but de l'admission a été d'obtenir un crédit ouvert à chacun au prorata d'une demande faite dès l'entrée dans la société et garantie : 1° par une obligation signée à la même date; 2° par une première prime proportionnelle payée pour servir de fonds de roulement; 3° par une retenue opérée chaque fois qu'il était fait usage de la totalité ou d'une partie du crédit obtenu, et destinée à couvrir les frais d'escompte, d'administration, et même les risques. En éliminant ainsi les actionnaires pour appeler ceux qui sont intéressés directement à jouir du crédit, à composer seuls la société, on a écarté un élément parasite fort coûteux. L'heureuse application du principe de la mutualité a permis aux membres de l'*Union de Bruxelles* d'obtenir leur crédit à raison de 2 1/3 p. 100 par an. Mais ce n'est pas seulement à Bruxelles que s'étend cette utile institution. Gand et Liége possèdent des établissements analogues. Celui de Liége, fondé au mois de juin 1856, comptait, en décembre 1857, 141 sociétaires avec un capital de garantie de près de 1,100,000 fr., et avait réalisé 740,000 fr. d'escomptes. La société de Gand a une année de plus d'existence; elle réunissait à la même date 233 sociétaires avec un capital de garantie de 2,261,000 fr., son fonds de roulement s'élevait à 143,000 fr., et elle avait escompté en 1857 près de 5 millions d'effets, en répartissant aux sociétaires un bénéfice de 9 p. 100. Dans ce nombre de 233 associés, on compte 80 commerçants, 43 fabricants, 42 détaillants et petits industriels, 25 entrepreneurs, 4 horticulteurs, 14 brasseurs et tanneurs, et seulement 12 propriétaires. Un tel crédit, on le voit, n'est pas loin d'atteindre jusqu'au peuple. D'intelligents efforts se poursuivent pour le faire descendre plus

avant et le généraliser à l'aide d'une distribution savante et d'une centralisation souple et forte des banques rattachées les unes aux autres jusque dans les nombreux chefs-lieux de cantons. Il ne s'est agi dans tout cela ni de faire organiser les banques par l'État, ni de lui demander des règlements. On marche seul et sans lisières, et tout fait prévoir qu'on n'en ira que mieux et qu'on marchera d'un pas de plus en plus ferme et rapide.

Notre France a bien de la peine à s'avancer dans cette voie féconde. Une institution d'essai, et deux institutions en plein exercice, voilà tout ce qu'elle possède. Je n'entends parler ici ni des sociétés de secours mutuel dans lesquelles je crains de voir l'État exagérer de plus en plus son intervention, après les heureux débuts qu'elles ont eus en volant de leurs propres ailes, ni des caisses de retraite pour la vieillesse, qui ne sont pas non plus des institutions de crédit proprement dites.

L'institution d'essai dont je veux parler n'est évidemment appelée à se développer que par l'association d'un double sentiment, qui n'a rien à démêler avec la tutelle de l'État, le sentiment de la responsabilité chez les travailleurs, le sentiment de la charité, mais d'une charité qui dirige et organise encore plus qu'elle ne donne, chez les classes arrivées à la richesse et à l'aisance. Les banques dites de *prêt d'honneur* ne sont pas autre chose que l'application de l'idée que nous venons de voir réalisée en Écosse. Faut-il accuser de leur peu de succès une solidité morale insuffisante de la part de nos travailleurs, ou un zèle trop froid chez ceux qui pourraient leur venir en aide? Ce n'est pas la mise en scène qui a fait défaut pour inspirer aux emprunteurs des banques de prêt d'honneur le sentiment sacré des obligations qu'ils contractaient. L'emprunteur se présente devant la banque, accompagné de sa femme et de ses enfants, ou de son père et de sa mère, afin d'hypothéquer la dette sur l'honneur de toute une famille. Deux registres sont ouverts. L'un a été nommé, non peut-être sans un peu de pompe, « le grand-livre de l'estime publique de la commune, » où s'inscrivent les noms de ceux qui ont tenu leur parole; sur l'autre figurent les noms des débiteurs de mauvaise foi. Vainement pourtant, les conseils de la presse, du pouvoir même, ont parlé : qu'a produit la circulaire ministérielle du 20 février 1850? Il faut le dire : à peu près rien[1].

1. M. Laurent, dans son ouvrage sur le *paupérisme et les sociétés de secours mutuel*, cite quelques fondations survivantes : celle de M. le baron

Nous sommes loin pourtant de renoncer au succès de cette idée qui a réussi en Italie dans plusieurs localités pourvues dès longtemps de banques de prêts d'honneur. Si de pareils prêts, faits à des ouvriers d'élite, pouvaient être féconds entre leurs mains, et honoreraient notre civilisation française, croit-on que le petit commerce aussi n'y trouverait pas un secours précieux? Naguère, un honorable industriel de Paris émettait cette idée, dont il demandait peut-être un peu singulièrement la réalisation à M. Thiers, qui voulait faire une fondation utile du prix de 20,000 francs accordé par l'Institut à l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*. M. Duchêne, fabricant de jouets, faisait la proposition suivante : Diviser un capital, soit de 20,000 fr., en vingt parts égales et les prêter à vingt petits fabricants d'articles de Paris pour cinq ans, à 5 p. 100, et remboursables de six mois en six mois, par somme de 100 francs. Les vingt fabricants pourraient, disait-il, être désignés, soit par la chambre de commerce, soit par le conseil des prud'hommes. M. Duchêne appuyait sa proposition de développements curieux sur l'état des petites industries parisiennes auxquelles un crédit de 1,000 francs permettrait d'atteindre un certain degré de prospérité. Je n'entends point indiquer cette voie ni aucune autre. Je signale tout ce qu'il y a et tout ce qu'il peut y avoir, le temps et le bon vouloir aidant, d'ingénieusement fécond dans l'initiative des individus et dans la puissance de la libre association. N'est-ce pas le lieu de répéter le mot si juste et si vrai de Voltaire : « On ne veut pas assez: les petites considérations sont le tombeau des grandes choses! » Parmi ces petites considérations, il faut placer les petites haines, les petites rivalités, les petits sentiments, quels qu'ils soient. On ne fait

de Damas à Hautefort; celle de M. Paul Dupont à Saint-Astier; celle de Chervais et de Tourtoirac; de Saint-Mexaint, et de Beaumont (Nièvre). Quelques sociétés de secours mutuel cherchent aujourd'hui à mettre en pratique le *prêt d'honneur*. Les sociétés de Figeac, de Pézenas, de Raismes, sont entrées dans cette voie. On est forcé d'avouer que ces tentatives se présentent avec un caractère de timidité et de réserve qui fait contraste avec ce que nous voyons pour les prêts effectués en Écosse au profit des classes ouvrières et rurales. Le maximum des prêts, pour les *banques de prêts d'honneur*, était fixé par le projet officiel de 1850 à 200 fr.; la société de Figeac a fixé le maximum de ses prêts à 30 fr., remboursables par dixièmes. Les sociétés de secours mutuel peuvent-elles faire beaucoup mieux sans altérer leur nature et sans compromettre leur existence? Peut-être non. Mais des avances ne dépassant pas 30 fr. et même 200, n'assimilent-elles pas les institutions qui les font, beaucoup moins à des banques venant en aide à la petite industrie, qu'à des monts-de-piété offrant sans gages des ressources momentanées à la misère?

rien sans âme. Les exemples que j'ai cités prouvent pourtant que l'âme et le calcul peuvent fort bien aller ensemble.

Dieu me garde de parler autrement qu'avec respect et sympathie de nos caisses d'épargne, ces seules institutions de crédit populaire qui méritent véritablement un tel nom! Que de sophismes n'a-t-on pas entassés contre elles! Espérons que l'avenir plus sage aura peine à concevoir qu'il se soit trouvé des publicistes pour soutenir que les caisses d'épargne ne servent qu'à faire pénétrer des habitudes d'égoïsme dans la classe ouvrière; comme si de toutes les formes d'égoïsme, la plus honteuse n'était pas celle qui confine l'homme dans la jouissance immédiate; comme si le sacrifice du présent à l'avenir, du plaisir brutal au futur bien-être n'était pas noble et difficile; comme si, enfin, à ces calculs intéressés ne se mêlaient pas les sentiments sympathiques qu'inspirent le devoir et les saintes prévoyances de la famille! Pour moi, je considère comme un progrès cette disposition de l'homme moderne qui l'éloigne de croire, comme le faisaient plus volontiers nos aïeux, à cette Providence aveugle, laquelle se plaîrait à l'imprévoyance, et accorde à tous d'une main prodigue et banale le salaire sans le travail. Nous croyons aujourd'hui à la puissance des efforts personnels. La confiance en Dieu la plus entière n'exclut pas chez nous le souci de notre destinée. Voilà pourquoi il y a des caisses d'épargne, même à Rome. Elles sont nées sous les auspices du pontife le moins favorable aux sentiments et aux idées modernes, Grégoire XVI. Ce pape, dans l'intérêt bienveillant qu'il portait aux ouvriers, n'a pas cru déroger en recommandant du haut de son siége l'usage de ces établissements. « Le jour du Seigneur, écrivait-il, sera mieux sanctifié, parce qu'on y épargnera l'argent dépensé à jouer et à boire..... Les délits diminueront, car la misère et la faim conduisent certainement au mal. » La preuve que la caisse d'épargne engendre l'amour de l'ordre n'éclate-t-elle pas dans ce témoignage rendu par M. Benjamin Delessert, un des hommes qui ont le mieux mérité de cette utile institution, que pas un déposant aux caisses d'épargne n'a subi de condamnation devant les tribunaux, et plus récemment par le directeur de la caisse de Paris, attestant que pas un seul n'avait encore été poursuivi pour fait d'émeute, d'insurrection, d'association politique illicite? Étranges moralistes et singuliers politiques que ces écrivains qui ont soutenu sérieusement que la loterie était une institution plus favorable à l'esprit de conservation sociale, parce qu'elle ouvrait une perspective illimitée à l'espérance, parce qu'elle étourdissait le pauvre sur ses

maux, parce qu'elle promettait à son imagination la jouissance prochaine de ces biens étalés sous ses regards, parce qu'elle tuait ainsi l'envie en alimentant l'illusion! Nous n'aurions jamais soupçonné ce merveilleux effet de la démoralisation systématique du peuple. Puisqu'on veut à toute force de la poésie dans ce domaine des choses positives, n'y en a-t-il pas, et de meilleur aloi, dans ces caisses d'épargne où l'ouvrier vient placer franc à franc ses rêves d'avenir? La grande quantité de livrets appartenant à des mineurs témoigne si l'esprit de famille est étranger à ces philanthropiques établissements.

Je m'associe donc du plus grand cœur à tout le bien qu'on a dit et qu'on peut dire des caisses d'épargne, et je reconnais que les faits répondent à ceux qui ont prétendu qu'elles atteignaient mal leur but de venir en aide aux classes ouvrières. Ce sont, sans aucun doute, les ouvriers qui y figurent pour la plus large part, soit quant au nombre des déposants, soit quant à la somme des versements. Je suis d'avis qu'un livret pour 32 habitants, que 444 caisses d'épargne avec plus de 200 succursales, qu'une moyenne, enfin, de dépôts égale à 300 fr. pour chaque déposant, chiffres des derniers rélevés, constituent d'assez beaux résultats, moindres pourtant que ceux qu'obtient la Grande-Bretagne, où l'épargne atteint presque au double. Comparaison qui m'humilierait un peu pour nos ouvriers, je l'avoue, si, par un triste revers de médaille, cette industrieuse et riche population anglaise, adonnée au travail des champs et des manufactures, n'accordait à l'intempérance un budget plus grand encore qu'à l'épargne, si tandis qu'en 1843 l'épargne ne recueillait encore pour toute la Grande-Bretagne que 612 millions, la seule Angleterre n'avait consommé la même année plus de 685 millions en liqueurs fortes! Mais la grandeur des résultats ne doit pas nous faire illusion. Y a-t-il assez de caisses d'épargne dans notre pays? Que sont les quelques succursales de Paris en comparaison des cent bureaux que la loterie tenait ouverts! Combien l'éloignemeut ne met-il pas obstacle aux bonnes résolutions? Combien de déplacements devant lesquels on recule, et qui, dans les campagnes, paraissent entraîner trop de temps perdu?

A dire toute la vérité, les caisses d'épargne créent pour le gouvernement un embarras et une charge. De là résultent, dans l'organisation et dans les statuts de ces établissements, des mesures préjudiciables à leur utile développement. Par une conséquence nécessaire de cette immixtion, tous les essais faits pour tirer un bon

parti de l'idée fausse qui unit financièrement les caisses d'épargne à l'État n'ont abouti à rien de satisfaisant. Depuis 1818, date de leur fondation en France, jusqu'en 1829, les dépôts devaient s'employer en acquisitions de rentes à 5 p. 100. Plus tard, le Trésor fut chargé de la gestion des fonds des caisses d'épargne. Qu'en résulta-t-il? C'est que, les règlements de la trésorerie lui défendant de placer ses capitaux au dehors, des sommes considérables étaient condamnées à l'inaction, et quelle situation était faite à l'État, obligé de payer sur cette partie de la dette flottante un intérêt annuel de 4 p. 100, tandis qu'il lui était facile d'obtenir ailleurs, au moyen d'émission de bons du Trésor, autant de fonds qu'il en voulait à 2 1/2 ou 3 p. 100! Que l'on joigne à cela que la masse des dépôts augmentait rapidement, et l'on comprendra que la nécessité de retirer cette gestion au Trésor devenait évidente. Ce fut le but de la loi de mars 1837. Tout le monde sait que depuis cette époque, c'est la caisse des dépôts et consignations qui est chargée des fonds, avec la faculté de les employer, soit en rentes sur l'État, soit en actions de canaux, soit en prêts aux communes, soit, enfin, en bons du Trésor. Avait-on remédié par là aux vices de la situation? Il fallut bien reconnaître que les achats de rente, destination habituelle de ces fonds, avaient pour effet d'augmenter assez stérilement l'afflux des capitaux à la Bourse; que ce système présentait l'inconvénient sérieux de soumettre le capital des dépôts à toutes les fluctuations de la rente, et de suspendre sur les caisses d'épargne la menace incessante d'un découvert. Cela put aller toutefois sans des inconvénients trop énormes tant que la caisse de dépôt put acheter des rentes au-dessous du pair; mais, les fonds des caisses allant toujours croissant, et d'un autre côté la rente cessant de présenter un intérêt égal à celui qui est dû aux caisses d'épargne (4 p. 100), la caisse des dépôts et consignations ne se soucia pas de rester à découvert, et au lieu de continuer ses emplois de fonds, elle préféra dès lors en laisser la plus grande partie au Trésor, ce qui, ramenant l'institution, à peu de chose près, sous le régime vicieux qu'on avait voulu corriger, rendait nécessaire une loi nouvelle. Cette loi du 22 juin 1845, quel remède efficace a-t-elle apporté? A-t-elle changé ce qui paraissait être l'important, la destination des fonds? Aucunement : elle ne songea qu'à limiter la quantité des dépôts en fixant à chacun d'eux un maximum plus restreint encore que celui qui existait. En Angleterre, le maximum des dépôts est de 5,000 francs pour chaque déposant; en France, il n'était déjà que de 2,000 dans

la plupart des caisses, et de 3,000 par exception. Il ne fut plus que de 1,500 francs; on permit seulement que la somme s'élevât à 2,000 par l'accumulation des intérêts. La loi de 1851 a encore réduit ce chiffre en le portant à 1,000 francs. Ainsi une vertu qu'on ne saurait trop encourager dans les classes populaires s'est trouvée, de par la loi, soumise à une entrave; on lui a dit : Tu n'iras pas plus loin.

On allègue, à titre de compensation, que ces dépôts, fruits sacrés du labeur et de la privation, jouissent d'une sécurité que l'État seul peut garantir. Je ne conteste pas la sûreté qu'offrent ce placement dans les temps calmes. En est-il de même dans les époques de crise et de révolution? Les crises mettent le gouvernement sous le coup d'une demande immédiate de remboursement intégral. On l'a vu après la révolution de février : les déposants assiégèrent les bureaux, pressés par le besoin et par l'inquiétude. Il s'agissait pour l'État obéré, aux prises avec mille difficultés financières, de rembourser la somme de 355,087,717 francs, dont 80 millions à Paris seulement. Il fut facile au gouvernement provisoire d'afficher sur les murs que, de toutes les propriétés, la plus inviolable était l'épargne du pauvre; que les caisses d'épargne étaient placées sous la garantie de la loyauté nationale; il put même décréter que l'intérêt de 5 p. 100 serait alloué aux caisses; ces solennelles déclarations ne pouvaient prévaloir contre une terrible nécessité! Le remboursement en espèces fut suspendu par un autre décret, ou plutôt limité à la somme de 100 francs par livret; la conversion du surplus fut offerte moitié en bons du Trésor à 4 et à 6 mois, moitié en rente 5 p. 100 au pair. A ce moment les bons du Trésor s'escomptaient à 30 ou 40 p. 100 de perte, et la rente était à 70; c'était donc une véritable banqueroute. L'émotion fut immense. La moralité publique elle-même paraissait mortellement frappée par ce déni de justice. Tant de privations pour aboutir à la misère, à la déception! Nul coup plus funeste ne pouvait être porté au crédit dans l'imagination des masses. Le décret du 7 juillet suivant fut un commencement de réparation. L'État renonça à offrir les rentes au pair, et fixa le taux de 80, clause injuste encore, à laquelle s'ajouta la conversion rendue obligatoire même pour les déposants qui ne réclamaient aucun remboursement. Jaloux de réparer le mal, autant qu'il était possible, le gouvernement, par la mesure du 21 novembre, accorda aux déposants ce qu'on a appelé une compensation. Les dépôts qui avaient été convertis en rentes au taux de 80 francs furent bonifiés de la somme de 8 fr. 40 c. pour

5 francs de rente, différence entre 80 fr. et 71 fr. 60 c., cours moyen des trois mois qui avaient précédé le jour où la conversion fut ordonnée. Tout ceci équivalait à une liquidation des caisses d'épargne, liquidation qui se résolut elle-même en frais énormes. Le lien financier qui unit les caisses d'épargne à l'État est donc regrettable de tous points. Des caisses d'épargne indépendantes offriraient de tout autres ressources. Ceux qui ne conçoivent ni développement ni sécurité au dehors de l'action de l'État feront bien de s'enquérir de ce qui se passe en Allemagne. Ils y verront que les caisses d'épargne y ont pris, particulièrement en Prusse, sous le régime de la liberté, le plus remarquable essor. On ne craint pas d'y voir la masse des dépôts s'élever à de trop fortes sommes. Libres de confier leurs fonds aux emplois les plus fructueux, elles deviennent à leur tour les commanditaires du travail. Au lieu de remettre leur argent aux mains de l'État, qui n'en sait que faire ou qui ne sait comment le leur rendre, suivant les temps, elles les remettent à l'industrie, à l'agriculture. Le lien des caisses de dépôt avec les banques qui font des prêts offre l'idéal même du crédit fécond. Partout où les caisses d'épargne s'isoleront dans leurs fonctions, elles ne vivront que d'une vie incomplète, sous l'empire de règlements restrictifs à l'excès, et elles ne rendront au travail qu'une faible partie des services qu'il peut en tirer. Aujourd'hui que les masses ont pris le chemin du crédit, et même n'ont montré que trop de penchant dans ces derniers temps à confier leurs économies aux entreprises équivoques et aléatoires de la spéculation, comment craindraient-elles de se confier à de solides établissements entourés de toutes les garanties désirables? Pourquoi, du moins, la concurrence d'établissements libres de ce genre ne serait-elle pas autorisée à se produire? L'uniformité des règlements est-elle si précieuse qu'il faille y sacrifier tout progrès et la fécondité même du crédit?

Je ne veux plus parler de l'intervention de l'autorité publique qu'en ce qui concerne la seule institution de crédit populaire qui fasse des prêts, les monts-de-piété. En fait de crédit populaire, c'est l'enfance de l'art. On nous répète avec une pieuse persévérance que l'objet primitif de ces établissements, qui datent du quinzième siècle, époque où ils furent institués en Italie, cette première patrie du crédit et de l'économie politique, c'était de combattre l'usure des juifs et des Lombards, et de ceux qu'on appelait les Cahorsins, seul recours

des malheureux ouvriers dans les moments de détresse. On nous fait observer avec plus d'à-propos qu'en Angleterre, unique pays peut-être où ces institutions populaires n'existent pas, les ouvriers pressés par le besoin sont forcés de s'adresser aux *pannbrokers*, qui leur prêtent à des taux énormes (30 et 40 p. 100 !) Cela ne prouve rien, sinon qu'en fait d'usure nos monts-de-piété se montrent moins exigeants, ils se contentent de 15 et de 10 p. 100, sous la même législation qui prétend fixer un maximum au taux de l'intérêt, et qui poursuit comme délit l'intérêt dépassant 5 p. 100 en matière civile et 6 p. 100 en matière commerciale. L'admirable image du crédit populaire parmi nous que des prêts qui, dans une ville comme Paris, s'effectuaient, il y a quelques années encore, aux taux de 18 p. 100 ! Ce n'est plus que 9 aujourd'hui, dit-on. Et quel genre de prêt? il faut que tout y passe, ustensiles, objets de ménage nécessaires à l'usage quotidien et quelquefois même au travail ! Quel vaste capital, au bout de l'année, rendu inutile entre les mains de ses détenteurs, au double préjudice des ouvriers emprunteurs et de la société tout entière ! Il existe à Lyon une caisse de prêt qui fait des avances à 5 et 6 p. 100 aux chefs d'atelier sur leurs outils en leur en laissant l'usage. Pourquoi est-ce un exemple isolé? Mais que dire de cette clause sans pareille par laquelle les bénéfices des monts-de-piété appartiennent de droit aux hospices? N'est-elle pas à elle seule une curiosité des plus étranges? N'est-il pas singulier que de pauvres gens, qui ont eux-mêmes besoin d'être assistés, fassent les frais de l'assistance publique, et que l'argent gagné sur les indigents d'une façon usuraire aille secourir les malades?

Au sujet des monts-de-piété, on a signalé un fait curieux. Les années de prospérité sont celles où le nombre des engagements et l'importance des sommes prêtées augmentent le plus. N'est-ce pas là aussi une étrange anomalie? Les explications qu'on en donne attestent elles-mêmes que les monts-de-piété tels qu'ils sont aujourd'hui constitués sont loin de remplir suffisamment l'objet de leur institution. Ainsi les monts-de-piété abaissent d'ordinaire le maximum de leurs prêts dans les temps de crise. Il paraît que le petit commerce et la petite industrie, faute d'établissements de crédit, tendent à en devenir la clientèle la plus considérable, et vont demander des moyens de faire des affaires à une institution uniquement destinée à procurer quelques ressources à la misère. Enfin, dans les années de crise, beaucoup de gens préfèrent vendre les objets mobiliers, sur lesquels

ils ne recevraient que des sommes trop faibles et à la condition de payer de gros intérêts. Tout cela ne prouve pas que les monts-de-piété ne font aucun bien, mais cela prouve à merveille combien c'est une institution imparfaite.

Comprendra-t-on enfin que si les monts-de-piété n'étaient point des établissements de monopole, il n'en serait pas ainsi? Si l'autorité ne leur dictait pas les règlements qui les entravent, il est de toute évidence que leurs fonds recevraient une destination plus fructueuse qui leur permettrait de diminuer leurs intérêts. Je ne voudrais d'autre preuve du succès qu'aurait la liberté pleine et entière que le succès de cette liberté bâtarde représentée par les agents intermédiaires qu'on appelle les *commissionnaires*. La faveur qu'ils rencontrent dans les masses, lesquelles confient à leur entremise, pourtant assez onéreuse, environ les quatre cinquièmes des engagements dans une ville comme Paris, témoigne bien que la liberté et la concurrence qui vient à sa suite seraient ici fécondes comme partout ailleurs.

Concluons. Tout n'est pas chimère et utopie dans l'idée du crédit populaire, c'est-à-dire du crédit rendu plus accessible. Ce n'est pas aussi vainement qu'on le prétend que le socialisme a vu là du moins une des questions de ce temps-ci. D'aussi vastes mouvements d'idées que celui qui se résume dans ce qu'on a désigné par ce dernier mot ne se produisent pas, sachons le bien, sans un fond de réalité. Quand ils sont arrivés au terme de leurs folies, la science n'a pas épuisé son œuvre en les réfutant; il lui reste une tâche plus difficile, mais non moins utile, celle de dégager des aspirations de l'esprit novateur ce qui est vrai et praticable, et de désarmer l'utopie en donnant satisfaction au progrès. L'erreur du socialisme, je ne parle que de son erreur fondamentale, car il fourmille d'erreurs de détail et d'application, c'est de voir et de faire voir aux autres une providence dans l'État. C'est par là qu'au lieu d'être un remède à nos maux, il est devenu lui-même une maladie de l'esprit public. La vraie économie politique n'a atteint son but que lorsque, en soulageant les hommes d'une partie de leurs souffrances, elle les a guéris à la fois du penchant qui les porte à s'adresser aux sorciers et aux charlatans, trop heureuse quand elle a réussi à découvrir un peu d'or au fond du creuset des alchimistes de l'économie sociale! Ce qui demeure certain, c'est qu'il importe à l'avenir du crédit popu-

laire de voir, non se resserrer, mais se détendre les liens de la centralisation et les entraves réglementaires. La liberté et la responsabilité sont la condition et la vie des nations modernes. Il faudra bien que le crédit y vienne à son tour; partout où il l'a tenté sérieusement, il a réussi à s'organiser de manière à faire pressentir les bienfaits que l'avenir peut attendre de ce côté. L'expérience s'unit à la théorie pour montrer qu'à mesure qu'il devenait plus libre et qu'il se constituait lui-même, au lieu de se laisser constituer par une prévoyance extérieure plus ou moins arbitraire et fautive, il devenait plus souple dans ses mouvements, plus varié dans ses applications utiles, plus sûr dans ses effets, plus fécond pour la richesse générale et plus profitable aux habitudes de moralité populaire entretenues par le travail, la tempérance et l'économie. C'est dans cette voie qu'est le salut de ces masses laborieuses qui ont entrepris la plus respectable des tâches et la plus digne d'encouragement, celle de s'affranchir du besoin par l'épargne, qui à une époque antérieure a dénoué les chaînes du servage, et développé l'irrésistible puissance du tiers état.

HENRI BAUDRILLART.

DE L'ART RELIGIEUX DES GRECS[1]

IV

LE POLYTHÉISME DANS L'ART.

J'ai évité jusqu'à présent de discuter le caractère indigène de l'art grec, de même que dans mon étude sur la théologie poétique de la Grèce, j'avais écarté la supposition d'une influence des dogmes de l'Asie ou de l'Égypte sur la religion hellénique. Cette double question se rattache à celle des origines de la race grecque elle-même. Il n'y a pas de race pure dans l'histoire, il n'y a que des croisements plus ou moins heureux. Admettons, non comme un fait démontré, mais comme une hypothèse vraisemblable, que la nation grecque résulte du mélange de trois éléments principaux : un peuple frère des Aryas de l'Inde, venu du Caucase par la Thrace, et des colonies parties les unes de l'Asie, les autres de l'Afrique, aux diverses époques de l'histoire, et même, si on veut, avant les temps historiques. L'originalité du peuple grec consistera, dès lors, non pas à n'avoir rien reçu des diverses races qui ont concouru à sa formation, mais à s'être si bien assimilé ces éléments hétérogènes, à les avoir fondus dans une si parfaite harmonie, qu'il en résulte une civilisation parfaitement distincte de toutes les autres. Que la civilisation grecque, dans ses caractères fondamentaux, ne ressemble ni à celle de l'Égypte ni à aucune de celles de l'Asie, c'est ce que démontrerait suffisamment la difficulté qu'on éprouve à retrouver la trace des emprunts qu'elle a pu faire. Mais la Grèce ne se borne pas à s'assimiler les idées étrangères, elle les transforme. Même dans les cas particuliers où l'importation est flagrante et palpable, cette transformation est si complète et si profonde, qu'elle équivaut à une véritable création.

Il y a donc dans le génie hellénique, outre sa puissance d'assimilation, une originalité native, le don de changer en or tout ce qu'il touche, comme la lumière du soleil, dont la fable de Midas est le

1. Voir la 22e livraison.

symbole. Si on veut connaître le principe de cette vertu merveilleuse, c'est dans la religion des Grecs qu'il faut le chercher, car la religion est toujours la plus claire et la plus complète expression du caractère essentiel de chaque peuple. La révélation primitive, c'est-à-dire la première impression de l'ensemble des choses sur l'âme humaine, revêt différentes formes, selon les aptitudes innées des différentes races. La notion divine particulière à la Grèce, la révélation spéciale qu'elle a apportée dans le monde est, comme je l'ai établi ailleurs, l'idée de la loi, c'est-à-dire de l'ordre, de la proportion, de l'harmonie dans l'univers. Les divinités helléniques ne sont pas seulement comme celles des autres nations, des Forces, des Puissances, des Causes, ce sont des Lois vivantes. Or, à chaque forme de la pensée religieuse répond une forme particulière de la morale politique et du culte, car l'homme qui, selon les poëtes, est fait à l'image des Dieux, cherche à reproduire dans ses œuvres l'idée qu'il se forme des œuvres divines. A la religion grecque, qui est la religion de la Loi, correspondent la morale du droit, dont l'expression est la cité, la république, et le culte de la beauté, dont l'expression est l'art. Les Grecs n'ont pas plus emprunté à d'autres peuples leurs conceptions artistiques que leurs conceptions sociales, car aucun peuple n'aurait pu leur donner ce qu'il n'avait pas. C'est dans leur religion seule que les Grecs ont trouvé les deux formes de la Loi, la justice et la beauté, qu'ils ont réalisées dans le cours de leur histoire par l'art et par la politique.

« Les anciens Grecs, dit Hérodote, ne savaient pas les noms des Dieux, ils les appelaient simplement les Lois (Θεούς), à cause de l'ordre qui règne dans l'univers. » Mais en concevant les Dieux comme des lois, l'homme les conçoit nécessairement à son image, car c'est en lui qu'il trouve le premier modèle d'une loi qui se connaît elle-même. Cette loi se manifeste à ses yeux par la beauté du corps humain, à son esprit, par la conscience du droit. La Grèce attribue aux Dieux la forme humaine, parce que, disait Phidias, nous n'en connaissons pas de plus belle; elle leur attribue les qualités de l'homme, la conscience et la liberté, parce que seul de tous les êtres, selon le mot d'Hésiode, l'homme connaît la justice. Cette expression humaine des lois, qu'on nomme *anthropomorphisme*, a été le thème habituel des déclamations des philosophes contre la religion grecque; cependant l'homme ne peut concevoir des Dieux qui n'aient rien de commun avec lui : ils seraient comme s'ils n'étaient pas, et les épurations

philosophiques de l'idée divine n'aboutissent jamais qu'à des négations. C'est à cette tendance de l'hellénisme à chercher l'idéal divin dans l'humanité que le monde antique a dû l'Iliade et le Parthénon, et ces grandes législations républicaines qui formaient des peuples de héros; ces résultats valaient bien les stériles discussions métaphysiques qui ont rempli la vieillesse de la Grèce.

J'ai montré, dans mon étude sur la poésie des Grecs, comment l'épopée, première expression de la religion populaire, avait dû, non par un système préconçu, mais par une condition de sa nature, représenter l'action des forces divines, le jeu des lois éternelles, sous des images empruntées à la vie humaine. Telle est la vivacité de ces images, telle est la netteté de la langue homérique, que chaque Dieu prit bientôt, dans l'imagination du peuple, une physionomie parfaitement définie. Lorsque la sculpture dut achever et compléter l'œuvre de la poésie, elle évoqua tous ces types divins, et ils lui apparurent aussi clairs, aussi distincts, aussi palpables que des modèles vivants. Quand Phidias disait qu'il avait copié son Zeus Olympien d'après Homère, le peuple, qui savait Homère par cœur, reconnaissait son Dieu, et, devant le chef-d'œuvre de l'artiste, chacun songeait aux vers du poëte. Pour lutter ainsi avec Homère, il fallait être créateur comme lui, et vraiment de sa race; la sculpture traduisait la religion nationale, comme autrefois l'épopée, et le peuple retrouvait sa propre pensée sous des formes de plus en plus définies, de plus en plus précises et bientôt immuables. Quand Phidias eut fixé le type de Zeus, Polyclète celui d'Hèrè, Alcamène celui d'Arès, Lysippe celui d'Hèraklès, leurs successeurs ne purent que les imiter; mais ils le faisaient avec cette liberté qui distingue le génie grec : en conservant les traits généraux, ils variaient les mouvements et les attitudes.

Si déjà la poésie épique avait voilé le caractère physique des Dieux en les rapprochant des héros, la sculpture, par une nécessité inhérente à la langue des formes, alla bien plus loin dans cette voie. Comment représenter par des images visibles les principes cachés du monde, les énergies du ciel et de la terre, les lois de la vie universelle? L'Inde et l'Égypte l'ont essayé; mais qu'y a-t-il de commun entre ces formes symboliques, qui ne sont que des signes conventionnels d'idées abstraites, et l'art grec qui révèle les lois intimes des choses par l'harmonie et la beauté? Quand les sculpteurs grecs emploient des signes de ce genre, c'est toujours d'une manière subordonnée,

sous formes d'accessoires caractéristiques qu'on nomme attributs. Ces attributs, consacrés par la tradition, accompagnent les images des divinités dont ils rappellent, par des allusions allégoriques, le caractère physique, le rôle spécial dans la république du monde, tandis que la figure elle-même exprime directement par ses formes, ses allures, ses attitudes, l'aspect moral de chaque Dieu, ses relations avec l'homme, sa fonction particulière dans la cité, en un mot, l'idée sociale et politique dont il est le principe, l'incarnation et l'emblème. C'est ce que fera mieux comprendre une revue rapide des principaux types divins créés par la plastique.

La clef de voûte du système théologique des Grecs est Zeus, le principe de la vie des êtres et de l'ordre universel, l'éther lumineux et fécond, père des Dieux et des hommes. Comme il est le lien du monde, il est aussi le lien des sociétés humaines, le gardien du serment, base du pacte social; à l'entrée de chaque demeure s'élève son autel où viennent s'asseoir ses protégés, les hôtes, les suppliants et les pauvres. Quand les Grecs voulurent traduire par l'art le type de ce Dieu tel qu'il existait dans la religion populaire et dans les poëtes, ils s'attachèrent surtout à exprimer l'idée d'une force calme, d'une loi modératrice, d'une providence active. Cette conception idéale, dont le Zeus de Phidias à Olympie passait pour la représentation la plus parfaite, se retrouve à des degrés différents dans celles qui ont échappé à la destruction. L'une des plus célèbres est le masque du Vatican, qui a dû appartenir à une statue colossale. Les yeux enfoncés, mais largement ouverts (εὐρυόπα Ζεύς), le front élevé, à la fois radieux et plissé par la pensée (μητίετα Ζεύς), la barbe épaisse et bouclée, la chevelure qui se dresse pour retomber en crinière des deux côtés, tout rappelle le fameux passage d'Homère qui avait inspiré Phidias : « De ses noirs sourcils le fils de Kronos fit un signe. Les cheveux ambrosiens s'agitèrent sur la tête du prince immortel, et il ébranla le vaste Olympe. » Dans les figures entières qui nous restent et qui sont peu nombreuses, Zeus est ordinairement représenté assis, à demi nu; ses formes sont celles de la force et de la maturité de l'âge. Quelquefois cependant il est debout, et ses formes plus jeunes, son attitude plus animée rappellent sa lutte contre les Titans. L'égide qui lui est toujours attribuée par les poëtes n'apparaît que rarement dans ses représentations figurées. Bien plus souvent l'aigle, le sceptre et la foudre, rappellent les caractères physiques du Dieu du ciel, qui réside au sommet de l'Olympe, « dans l'éther

et dans les nuées. » Le Zeus de Phidias avait la tête couronnée et tenait une Victoire à la main.

A l'éther, à l'air supérieur, manifestation apparente de Zeus, est naturellement associée, à titre de sœur et d'épouse, Hèrè, l'air inférieur, humide et brumeux. A chaque printemps, des fêtes, appelées *hiérogamies*, rappelaient cette union sacrée, source de toutes les productions terrestres, à laquelle fait allusion un célèbre passage de l'*Iliade :* « Il dit, et de ses bras le fils de Kronos entoura son épouse; et au-dessous d'eux la terre divine fit germer l'herbe nouvelle, le lotos emperlé, et le safran et l'hyacinthe, couche épaisse et moelleuse qui les élevait au-dessus de la terre; ils s'y reposaient, enveloppés d'une belle nuée d'or, et autour d'eux tombaient d'étincelantes rosées. » Aussi Hèrè est-elle en même temps la protectrice des unions chastes, du mariage grec substitué à la polygamie patriarcale. L'art grec s'est surtout attaché à rendre le rôle moral qui fait d'Hèrè le lien de la famille, comme Zeus est le lien de la cité; il réalise plutôt en elle l'idéal de l'épouse que celui de la mère. La majesté douce et grave de ses traits caractérise la matrone grecque, la maîtresse de la maison, γυνὴ δέσποινα, comme dit Homère. Ses grands yeux au vague regard, son éclatante fraîcheur, l'irréprochable pureté de ses formes annoncent l'éternelle fiancée, qui retrouve chaque année une virginité nouvelle dans les ondes sacrées de la source de Calathos (Pausan., II, 37). Ce type, fixé par Polyclète, se retrouve dans les bustes, notamment dans celui de la villa Ludovisi, et dans les statues assez rares qui nous restent d'Hèrè. Ses attributs ordinaires sont le voile, qui sépare l'épouse du reste du monde, et qui rappelle en même temps les brumes de l'air, et sur sa tête une sorte de disque échancré comme un croissant de lune renversé; Polyclète l'avait couronnée d'un diadème orné de l'image des Heures et des Charités. Elle tient souvent un sceptre surmonté d'un coucou, oiseau du printemps. Le paon qui l'accompagne aussi quelquefois est un symbole d'Argos, le ciel étoilé.

Une autre divinité céleste souvent associée à Zeus, est Pallas Athènè, sa fille, sa pensée, sa principale énergie. Le caractère physique d'Athènè s'effaça de bonne heure chez les Grecs; l'évaporation des eaux, qui avait amené sa naissance mystérieuse, fut seulement rappelée dans l'art par la tête de la Gorgone, les tempêtes célestes par l'égide aux franges de serpents, effroi des vents terrestres, des Titans et des fils de la Terre qui entassaient des montagnes de nuages pour

escalader l'Olympe. La sérénité bleue du ciel, la force protectrice de l'éther (ἀλαλκομενηὶς Ἀθήνη), considérée tantôt dans la lutte et l'orage, tantôt dans le calme et la victoire, répond au double aspect politique d'Athènè, qui préside à la fois aux travaux de la guerre et à ceux de la paix. Ce double caractère moral, l'art grec l'a complétement rendu. La Prudence guerrière qui sortit tout armée du front de Zeus, Athènè πρόμαχος protége les villes du haut des acropoles, le casque en tête, la lance en arrêt, le bouclier levé. La Sagesse divine, la Providence au clair regard (γλαυκῶπις), qui plante l'olivier sacré, symbole de la paix et des arts, Athènè l'ouvrière (ἐργάνη), enseigne aux femmes les travaux de leur sexe, et préside aux luttes pacifiques de l'agora. Elle tient la victoire dans sa main; même dans la paix, elle garde des armes; auprès d'elle sont le serpent, symbole mystérieux et multiple, et l'oiseau qui voit clair la nuit. Sa beauté sérieuse et rude dédaigne la parure et même le sourire. La tunique longue, le péplos aux plis raides composent, avec l'égide, son costume sévère, qui laisse à peine deviner les formes. Grave, austère, immaculée, type merveilleux d'énergie calme, d'intelligence pratique et d'activité créatrice, cette vierge divine est la plus parfaite expression du génie héroïque de la Grèce.

L'autel des douze Dieux place Hèphaistos à côté d'Athènè. Chez les autochthones de l'Attique, un même culte rapprochait la vierge éthérée, l'intelligence céleste, des deux formes du feu artiste et créateur, de Prométhée et d'Hèphaistos. Le grand Dieu pélasgique de Lemnos et de Samothrace, Hèphaistos, celui qui brûle sur le foyer (ἧφα, ἱστία), n'a pas échappé entièrement à l'espèce de malédiction qui semble s'être attachée aux diverses personnifications du feu. On reconnaît d'ailleurs, dans ce Dieu précipité de l'Olympe, la foudre qui tomba du ciel sur la terre. Ses jambes tortues rappellent la foudre aux lignes anguleuses comme des mouvements de serpent. Peut-être, dans les plus anciennes idoles, Hèphaistos était-il anguipède, comme son fils Érichtonios, l'ancêtre des Athéniens, celui qu'Athènè, qui n'avait pas voulu en être la mère, nourrit pourtant de son lait de vierge. Mais l'art perfectionné ne pouvait conserver à Hèphaistos ni ces formes symboliques, ni le caractère burlesque qui dans Homère trahit la répugnance des races héroïques pour les populations industrielles. Quoique l'Hèphaistos d'Alcamène fût légèrement boiteux, ce défaut, dit Cicéron, ne lui ôtait rien de sa beauté. Le plus souvent on renonça même à le montrer boiteux. Mais son

culte n'eut jamais beaucoup d'importance en Grèce, et il semble qu'il n'y ait pas eu pour lui de type consacré. Dans les rares représentations qui nous en restent, on le voit tantôt sous la forme d'un homme dans la force de l'âge, armé de tenailles, vêtu d'une tunique courte et coiffé d'un bonnet conique, tantôt jeune et imberbe comme dans le groupe du Louvre, où Hermès et Hèphaistos, nus tous deux, sont caractérisés l'un par le caducée, l'autre par la hache à deux tranchants.

Apollon est souvent invoqué dans Homère avec Zeus et Athènè. C'est le plus beau des fils de Zeus, la plus brillante des puissances célestes. Son caractère solaire, bien qu'il semble voilé quelquefois par les formes humaines de la poésie héroïque, peut seul expliquer ses attributs moraux qui, dans leur diversité apparente, se rattachent tous à l'idée de la lumière. C'est le Dieu toujours jeune, l'archer aux flèches d'or qui frappe de loin (ἑκάεργος), celui qui blesse et qui guérit, le chasseur et le médecin, le vainqueur des fléaux et des terreurs nocturnes, le prophète et le devin qui éclaire tout devant lui, le grand poëte du ciel, qui conduit le chœur dansant des Muses aux accords mélodieux de sa lyre d'or. Lumière harmonieuse et bienfaisante, source de toute beauté, de toute science et de toute poésie, Dieu sauveur comblé des bénédictions de tous les êtres, sous quel nom t'invoquer, disaient les poëtes, comment te glorifier, toi qui as toutes les gloires? A chaque bienfait répond une louange, de chaque louange sort une légende nouvelle, et la moisson poétique est si touffue qu'il faut que d'autres Dieux solaires en prennent une part. L'art donne à ces types divins une précision qui les empêche à la fois de se confondre et de se subdiviser. Apollon est distinct d'Hèraklès et de Dionysos et reste semblable à lui-même dans la variété de ses rôles. L'arc le caractérise comme vainqueur des ténèbres et des forces malfaisantes; la lyre, comme prophète et principe de l'harmonie du monde et de l'harmonie de l'âme. Le laurier et le palmier, symboles de la victoire, sont ses attributs ordinaires, avec l'image de Pytho, allégorie des nuages noirs et des marais méphytiques desséchés par ses rayons. Quelquefois il est revêtu de la longue robe de Kitharède comme coryphée des Muses, plus souvent tout à fait nu, rejetant sa chlamyde en arrière, dans l'orgueil de la victoire, tel que le représente la fameuse statue du Belvédère, ou dans l'attitude plus calme du repos qui suit la lutte. Ses cheveux, que le fer n'a pas coupés, tantôt sont négligemment noués sur sa tête, tantôt flottent en boucles

libres et rayonnantes. Ses traits, d'une pureté idéale, ses formes que l'art rapprocha de plus en plus de celles de l'adolescence, sans jamais arriver à une mollesse efféminée, présentent, par l'harmonieuse union de la force et de la grâce, le modèle le plus parfait de la jeunesse et de la beauté.

Le type féminin qui répond à Apollon est celui d'Artémis, sa sœur, fille de Zeus et de Léto, du Ciel et de la Nuit, qui doit avoir été dans l'origine une divinité lunaire. Son nom a peut-être une étymologie iranienne, mais s'il est purement grec, il peut signifier *l'entière*, *l'intacte*, et rappeler ainsi à la fois la pleine lune et la virginité. C'est la vierge nocturne qui court à travers les grandes ombres, au milieu du chœur des étoiles, à l'heure où les bêtes fauves ont quitté leurs retraites, où des rayons pâles traversent comme des flèches d'argent l'épais feuillage des bois. Ses attributs ordinaires, l'arc, le carquois et le flambeau, rappellent à la fois la lumière et la chasse. Auprès d'elle court la biche sacrée, aux cornes d'or, image du croissant de la lune. Farouche elle-même comme une biche, fière de sa virginité sauvage, elle aide cependant à l'accouchement des femmes, car c'est le retour des lunes qui ouvre à tous les êtres les portes de la vie, les fait grandir, puis les conduit à la vieillesse et à la mort. Les influences mystérieuses attribuées de tout temps à la lune expliquent le caractère à la fois bienfaisant et funeste d'Artémis : comme son frère, elle sauve et elle tue, mais ses douces flèches frappent sans faire souffrir. Dans l'art, elle apparaît surtout comme une personnification de l'énergie active de la jeunesse; c'est la vierge austère, la chasseresse intrépide qui préside à la sévère éducation des enfants (κουροτρόφος). Svelte, legère, vêtue tantôt d'une robe longue, tantôt, comme dans la statue du Louvre, d'une courte chemise dorienne et d'un manteau noué en ceinture, chaussée de brodequins crétois, les cheveux relevés et noués sans art, elle marche à grands pas, l'arc en main, le carquois sur l'épaule, tournant la tête dans une attitude très-animée, aspirant l'air frais des bois. Ses formes élégantes et sveltes, ses jambes fines, sa gorge peu développée, annoncent la force virginale de la première jeunesse. Entre elle et son frère, il y a la différence de l'éclat limpide du jour aux chastes fraîcheurs de la nuit.

Hermès se rattache aux Dieux de la lumière, puisque dans sa manifestation primitive il représente la limite entre le jour et la nuit, le crépuscule du matin et du soir. Mais ce caractère physique n'est

que l'expression la plus simple du principe général de transition dont Hermès est le symbole. J'ai déjà indiqué comment, par une association d'idées très-familières à la théologie grecque, ce principe manifesté aux sens par le crépuscule est en même temps le conducteur des âmes, c'est-à-dire le passage de la vie à la mort, et de la mort à la vie, le messager des Dieux, c'est-à-dire le trait d'union entre le ciel et la terre, et enfin l'intermédiaire entre les hommes, le Dieu des échanges, des traités de la parole, des routes, des places publiques, des gymnases. C'est ce dernier caractère, essentiellement social et politique, qui a été surtout traduit par l'art. Après les grossiers simulacres qui servaient de bornes aux champs, Hermès avait été représenté sous les traits d'un homme dans la force de l'âge; mais dans la grande période de l'art, il perd sa barbe et représente le type accompli de l'éphèbe, le Dieu du passage entre l'adolescence et la maturité; le patron des luttes de la palestre, des exercices du corps et de l'esprit (ἐναγώνιος); jeune et imberbe, moins noble qu'Apollon, moins gracieux que Dionysos, moins vigoureux qu'Hèraklès, mais svelte, agile et nerveux. Ses traits annoncent la finesse et la raison, ses cheveux sont courts comme ceux des athlètes, sa chlamyde est jetée en arrière, ou roulée autour de son bras. Son attitude est celle d'un athlète au repos, d'un coureur prêt à s'élancer, ou d'un orateur.

En même temps que ses formes expriment son rôle social, ses attributs rappellent ses fonctions dans la nature; les petites ailes aux pieds indiquent la rapidité de sa course, le chapeau de voyage est une image de la calotte du ciel, comme le bonnet des Dioscures, autres personnifications des deux crépuscules; le caducée est cette baguette magique qui endort et qui réveille, et les serpents qu'il sépare en signe de paix, représentent en même temps les longs nuages du levant et du couchant. Il y a aussi une allusion aux nuages dans ces vaches d'Apollon, volées par Hermès selon l'hymne homérique. Le berger du ciel, qui ramène le soir ses troupeaux à l'étable, devient ainsi le Dieu des pasteurs dont il multiplie les richesses en unissant les mâles aux femelles. Le bélier, qui accompagne quelquefois ses images, rappelle en même temps qu'il est le Dieu des sacrifices, et qu'il porte aux Dieux les offrandes des hommes, comme il porte aux hommes les bienfaits des Dieux, les graines fécondes de Dèmèter, figurées par la bourse pleine des richesses de la terre. Associé ainsi aux grandes Déesses chtoniennes, il ramène sur la terre Perséphonè,

symbole de la vie végétale et de l'immortalité; il reçoit Dionysos à sa naissance, il conduit Psyché dans le corps qu'elle doit habiter, l'accompagne dans les demeures souterraines d'Aïdès et lui tend la main pour l'aider à sortir de l'urne funéraire et à revenir dans la vie. Tels sont les principaux traits de cet admirable type d'Hermès, à la fois si multiple et si simple, qui se résume tout entier dans un de ses attributs, la lyre, emblème de l'harmonie universelle.

Ce rôle d'intermédiaire général a fait associer Hermès à différentes divinités; de là, ces piliers à deux et même à trois ou quatre têtes qu'on plaçait dans les carrefours. L'association d'Hermès et d'Aphroditè comme Dieux de la fécondité a donné naissance au mythe d'Hermaphrodite, qui a fourni à Polyclès ce type étrange, souvent reproduit depuis, dans lequel se confondent les formes idéales des deux sexes. Des rapports d'une tout autre nature ont fait rapprocher Hermès et Hestia. Hestia est le centre immobile, le foyer du monde, la terre considérée comme base de toutes choses, la substance inaltérable et toujours vierge, l'autel de pierre où brûle éternellement le feu souterrain. Hermès et Hestia représentent deux principes complémentaires, le mouvement et la fixité, le changement des formes et la permanence de l'être. Le seuil de la maison est consacré à Hermès, la pierre du foyer à Hestia; tous deux président aux sacrifices; ils sont invoqués ensemble dans un hymne homérique et placés l'un près de l'autre dans l'autel des douze Dieux du musée du Louvre. Mais la légende d'Hestia était trop pauvre pour fournir des sujets à la plastique. Bien qu'elle eût un autel dans chaque temple ainsi que dans chaque maison, son culte garda toujours quelque chose d'intime, comme le foyer de la famille. Ses représentations purement grecques sont très-rares; l'art avait réalisé en elle le type sévère et chaste de la matrone vivant retirée au fond du gynécée. Dans une statue de la collection Giustiniani, à Bologne, elle est vêtue d'une tunique talaire sur laquelle est jeté un ample péplos. Un long voile couvre sa tête et descend sur ses épaules; les plis égaux et droits de sa tunique lui donnent l'air d'une colonne.

L'immobilité de la terre est représentée par Hestia, sa force productive par Dèmèter. Dèmèter tient peu de place dans la mythologie héroïque, mais sa légende est exposée dans un hymne homérique, composé ou au moins modifié en vue des mystères d'Éleusis, dont il est, selon M. Guigniaut, le monument le plus authentique et le plus ancien. Cette légende, malgré le caractère mystérieux du culte de

Dèmèter et de sa fille, est une des plus transparentes de la religion grecque; l'aspect physique et l'aspect moral des deux grandes Déesses y sont également faciles à saisir. En même temps qu'elle est la mère féconde de la vie organisée, Dèmèter est le principe du travail agricole, source de la civilisation, la législatrice des hommes, Thesmophore. Sa fille, Korè, la végétation qui revient tous les ans du royaume souterrain d'Aïdès à la lumière du ciel, est le symbole éclatant de la vie éternelle de l'âme. Le drame mystique d'Éleusis fournissait de beaux sujets de compositions artistiques. Praxitèle en avait représenté les principales péripéties et avait probablement fixé le type des grandes Déesses; mais ces chefs-d'œuvre ont disparu comme tant d'autres dans la destruction des temples. Il y a dans nos musées beaucoup de statues mutilées auxquelles on a donné en les restaurant quelques attributs de Dèmèter, les épis, les pavots; mais les véritables statues de cette Déesse sont très-rares. D'après celles qui paraissent authentiques, et surtout d'après des peintures et des monnaies, on peut savoir qu'elle était généralement représentée avec les caractères d'une femme dans la force de l'âge. La puissance des formes, la douceur et la mâle beauté des traits conviennent à la nourrice de tous les êtres, à la personnification de la maternité. Les amples vêtements qui l'enveloppent répondent à la gravité de sa légende et à l'austérité de son culte. Outre les épis et les pavots, elle a pour attributs le flambeau, en souvenir de ses courses et peut-être aussi comme image de la vie. La truie, emblème de fécondité, est quelquefois placée près d'elle. Souvent elle est traînée par des serpents qui sont regardés comme un symbole du renouvellement de la vie, et qui rappellent en même temps les nuages et les ruisseaux qui fécondent la terre. Les attributs de Perséphonè sont les mêmes, et peut-être, comme l'a cru Clarac, certaines figures très-jeunes, qu'on regarde comme des statues de Dèmèter, représentent-elles plutôt sa fille.

L'autel triangulaire du Louvre rapproche Dèmèter de Poseidon; d'antiques traditions, que la poésie n'a pas consacrées, mais qui se conservèrent dans plusieurs cultes locaux, unissaient l'une à l'autre ces deux divinités en qui se personnifient la terre et l'eau. Poseidon, le grand Dieu des Ioniens, est une sorte de Zeus marin, autour duquel se groupent les diverses puissances des eaux, comme celles du ciel et de l'air autour du roi de l'Olympe. Aussi le type artistique de Poseidon se rapproche-t-il beaucoup de celui de Zeus. Il s'en dis-

tingue ordinairement par une expression moins calme, des cheveux plus en désordre, un caractère plus sauvage en rapport avec la violence de l'élément humide. De la statue de Poseidon qui occupait le milieu d'uu des frontons du Parthénon, il ne reste qu'un fragment de la poitrine, de cette puissante poitrine qui est, d'après Homère, un des caractères du Dieu. Dans les quelques statues qu'on possède, dans les bas-reliefs et les pierres gravées, on le voit souvent le pied appuyé sur un rocher, rappelant par cette attitude sa domination sur la terre qu'il enveloppe de ses ondes et qu'il ébranle de son trident; un dauphin est ordinairement à ses pieds ou sur sa main. Le cheval lui est consacré comme un emblème des sources que représente aussi sous une autre forme la nymphe Amymonè. Quant à Amphitritè, c'est une personnification de la mer, comme les autres Néréides, comme Nèreus lui-même, comme Triton et Dôris, et Glaucos et Proteus, et cette innombrable famille de divinités marines, d'hippocampes et de monstres qui accompagnent Poseidon dans les bas-reliefs, et qui représentent toutes les merveilles, toutes les terreurs et toutes les magnificences de la mer.

Tandis que Poseidon garde toujours le caractère d'un principe naturel, d'une force élémentaire, il est assez difficile de déterminer quelle fut à l'origine la signification physique d'Arès. Si on considère sa généalogie et son opposition habituelle avec Athènè, on peut croire qu'il représentait, dans le naturalisme primitif, les tempêtes de l'air inférieur. Mais cette manifestation particulière dut s'absorber de bonne heure dans l'idée générale d'une lutte entre les éléments, idée qui, sous l'influence de la poésie héroïque, fut subordonnée à celle de la guerre entre les hommes; et même sous cette forme purement politique, Arès n'eut jamais chez les Grecs l'importance d'Athènè. L'absence d'attributs spéciaux, résultat naturel de l'indécision de son caractère physique, jette quelque incertitude sur son expression dans l'art. Jeune et fort, presque toujours imberbe quoique plus viril qu'Apollon, il présente le type idéal du guerrier et peut être facilement confondu avec un héros, Achille par exemple. Ainsi l'Arès Ludovisi, regardé comme une copie de l'Arès au repos de Scopas, serait, d'après Raoul Rochette, un Achille affligé. Réciproquement, la statue du Louvre désignée sous le nom d'Achille, d'après une conjecture de Visconti, pourrait bien être une statue d'Arès comme le croyait Winckelmann. L'anneau qu'il porte à la jambe rappelle l'antique usage d'enchaîner la statue d'Arès. Arès enchaîné par les

Aloades, dans Homère, n'est peut-être qu'un symbole physique des vents furieux enchaînés dans une fournaise d'airain (χαλκέῳ ἐν κεράμῳ), par les grands nuages fils de la mer, ces géants qui, dans un autre passage du poëte, veulent escalader l'Olympe. Le mythe des filets d'Hèphaistos est l'expression plus abstraite et plus générale de la même idée : les principes contraires réunis dans l'inextricable réseau de l'harmonie universelle, l'amour unissant l'époux à l'épouse, l'industrie enchaînant la guerre dans les bras de la paix. A la vérité, ce grand symbole est présenté sous la forme d'un adultère, soit parce que l'union de la guerre et de la paix a quelque chose en soi de contradictoire et d'anormal, soit par suite de la rencontre de deux traditions différentes, dont l'une consignée dans la Théogonie, donne Arès pour époux à Aphroditè, tandis que l'autre la mariait à Hèphaistos. Ce qui est certain, c'est que l'union d'Arès et d'Aphroditè représentait, aux yeux des anciens, un symbole religieux reproduit sous une autre forme dans les mystères de Samothrace. A l'époque romaine, quand l'usage se répandit de donner à des personnages réels l'attitude et le costume des Dieux, souvent à l'imitation de quelques statues célèbres, beaucoup de personnages romains se faisaient représenter avec leurs femmes sous la figure d'Arès et d'Aphroditè, que les Romains appelaient Mars et Vénus et affectaient de regarder comme les auteurs de leur race. Il y a dans nos musées plusieurs groupes de ce genre, et leur ressemblance fait supposer qu'ils étaient tous imités de quelque original célèbre.

Par la prédominance toujours croissante du sens politique des mythes, Arès uni à Aphroditè ou enchaîné par ses charmes, signifia surtout la fin des guerres, la paix après la victoire. Le même symbole était exprimé sous une forme encore plus simple par l'image d'Aphroditè victorieuse. Chez les Spartiates notamment, Aphroditè était toujours représentée avec des armes. Quelquefois aussi la victoire d'Aphroditè, sa domination pacifique sur le monde, est exprimée par le pied qu'elle pose sur un rocher ou sur une sphère, ou encore par la pomme d'Éris qu'elle tient à la main et qui, selon le philosophe Salluste, serait aussi un emblème du monde. Il est difficile de décider si cette légende du jugement de Pâris a une signification physique, ou si c'est simplement un commentaire de deux vers apocryphes de l'*Iliade*, une allégorie morale imaginée par Stasinos pour peindre sous une forme poétique le vertige des Troyens (Ἀλεξάνδρου ἄτη), qui préfèrent la mollesse aux vertus austères. Quoi qu'il en soit,

cette pomme devient un attribut d'Aphroditè ἀνίκητος, l'invincible. Auprès de la célèbre statue découverte à Milo en 1820 et qui orne aujourd'hui le musée du Louvre, il y avait un fragment de main tenant une pomme. Si cet attribut n'appartenait pas originairement à la statue, il est possible qu'il y ait été ajouté par allusion au nom de Mèlos qui prenait une pomme (μῆλον) pour symbole sur ses médailles, et avait la prétention de l'emporter en beauté sur les autres îles, comme Aphroditè sur les autres Déesses. Si l'inscription trouvée avec cette belle statue s'y rapporte, il faudrait l'attribuer à un sculpteur d'Antioche sur le Méandre. Ce qu'on peut affirmer d'après la noblesse et la simplicité grandiose du style, c'est qu'elle appartient à la bonne époque de l'art grec.

Le mythe d'Aphroditè fut altéré de bonne heure par l'influence des religions sensuelles de l'Asie, influence qui se montre déjà dans l'hymne homérique par la légende d'Anchise. Confondue avec la syrienne Astarté, l'amante d'Adonis, enveloppée d'une tiède atmosphère de parfums, la blanche fille de l'écume, au milieu des chastes Déesses de l'Olympe grec, semble personnifier toutes les énervantes séductions de la nature orientale. Ce caractère nouveau ne pouvait manquer de se traduire dans l'art. Praxitèle et Scopas osèrent les premiers représenter la Déesse entièrement nue. La statue de Praxitèle, que les habitants de Cos refusèrent d'acheter par scrupule religieux, fut acquise par les Cnidiens dont elle fit la gloire et la fortune; on venait chez eux uniquement pour la voir. Considérée comme le modèle accompli de la jeunesse et de la beauté, elle fut souvent reproduite, mais avec cette liberté que les artistes grecs apportaient dans leurs imitations. Il existe plusieurs variantes de ce type célèbre; la plus parfaite est celle de l'Athénien Cléomène, fils d'Apollodore et père d'un autre Cléomène, auteur de la statue connue sous le nom du Germanicus. On retrouve cette grâce voluptueuse à différents degrés dans l'Aphroditè accroupie de Boupalos, dans la Callipyge et dans d'autres statues assez nombreuses dans nos musées, dont les modèles appartenaient à cette époque des courtisanes fameuses, où le sentiment religieux avait fait place dans l'art à l'adoration de la beauté sensuelle.

Il se fit une transformation du même genre dans la manière de représenter Éros, divinité étrangère à la mythologie homérique et qui apparaît une fois dans la Théogonie, mais avec un caractère abstrait qui fait croire à une interpolation systématique. Éros, c'est-

à-dire l'amour, l'attraction ou le désir, était l'objet d'un culte spécial à Thespies. On l'y adorait anciennement sous forme d'une pierre brute (*Pausan.*, IX, 27). Le *Pterygion* de Simmias de Rhodes donne à penser qu'Éros fut aussi représenté comme un vieillard barbu. Dans les vases peints il figure sous les traits d'un adolescent ailé. C'est aussi le caractère que lui donnèrent Scopas, Lysippe et Praxitèle, dans des statues dont plusieurs musées possèdent des imitations.

Plus tard, Éros devint tout à fait un enfant, et ce type nouveau fut reproduit sous mille aspects, toujours avec cette grâce spirituelle et maniérée qui caractérise les dernières périodes de l'art et qu'on retrouve dans les poésies anacréontiques et dans l'Anthologie. On en avait fait, malgré les traditions anciennes, le fils d'Aphroditè, on lui avait donné des frères ou des compagnons, Himéros, Pothos, Antéros, et bientôt une foule de petits enfants ailés, personnifications des mille désirs de l'âme, se groupèrent dans des compositions souvent très-ingénieuses, mais sans aucun caractère religieux. Il existe une très-grande variété de monuments de ce genre, où se reproduit sous toutes les formes imaginables cette idée de la toute-puissance de l'amour, si chère aux poëtes et aux artistes de la décadence. L'allégorie de Psyché fournit beaucoup de sujets à l'art de cette époque, qui représenta non-seulement les joies et les peines de la passion, mais une idée plus élevée, qui se fait jour malgré la légèreté de la forme, l'épuration de l'âme par la douleur et la mort, puis sa résurrection et son union mystique avec l'amour divin.

Ce mysticisme sensuel et funèbre, signe d'une transformation religieuse en rapport avec l'affaiblissement des caractères, se manifesta bien avant la chute du polythéisme dans le culte de Dionysos, le Dieu de la vie et de la mort, le soleil de nuit. Ce Dieu à demi oriental, à peine connu d'Homère, et qui ne fit jamais partie du cycle des douze grands Dieux, finit par prendre, sous l'influence des mystères, plus d'importance que toutes les divinités de la religion primitive. Dans son acception physique la plus simple, Dionysos, la liqueur divine, est la pluie féconde qui tombe sur la terre au bruit de la foudre et reparaît bientôt, transformée par une seconde naissance, dans la séve des plantes et dans la liqueur sacrée des libations. La gaieté bruyante qui accompagne les vendanges, explique son surnom de Bakchos et le caractère désordonné de son culte. Le Thiase bachique représente le délire et la folle ivresse de ces fêtes champêtres, où de joyeuses

chansons improvisées en l'honneur du Dieu et appelées dithyrambes donnèrent naissance à la poésie dramatique. Dans les champs, dans les vergers, s'élevaient de grossiers simulacres de Dionysos, assez semblables à ceux d'Hermès et rappelant par un emblème visible la vertu féconde du Dieu générateur des fruits. Le principe de cette fécondité est le soleil, mais le soleil d'automne, si puissant dans sa faiblesse apparente, puisqu'il met dans les grappes dorées cette ivresse mystérieuse qui dompte les plus forts. C'est le Dieu qui revient de l'Orient, le conquérant efféminé et irrésistible; ceux qui niaient son pouvoir tombent frappés de vertige. Superbe dans sa nonchalance comme un monarque énervé de l'Asie, vêtu d'une longue robe de femme, laissant flotter sa barbe sinueuse et ses cheveux bouclés que retient une mitre orientale, il s'avance en chancelant, appuyé sur son thyrse et entouré de la troupe dansante des Satyres, et de ses Ménades échevelées qui jouent avec les léopards.

Au type artistique du Dionysos barbu ou indien, dont on voit un spécimen dans la statue intitulée Sardanapale, Praxitèle substitua celui d'un éphèbe aux formes presque féminines, aux attitudes molles et gracieuses, la nébride négligemment jetée sur l'épaule, nu d'ailleurs, avec une longue chevelure onduleuse, élégamment ornée de pampre ou de lierre, et une expression charmante de douce ivresse et de rêverie heureuse. Aucun type n'a été plus souvent reproduit par l'art, et tous les musées en possèdent de nombreuses variantes. Le mythe si complexe de Dionysos a fourni d'innombrables sujets de bas-reliefs et de peintures de vases. Dans des compositions très-animées, quoique toujours développées sur un seul plan, selon les conditions de l'art antique, se traduit de mille manières la pensée de cette ivresse mystérieuse de la nature dont Dionysos est le symbole. Dans la coupe sacrée de l'initiation, fermente et bouillonne la mystique liqueur aux divines extases; à l'entour se déroule, au bruit des tambours et des cymbales, la ronde immense des êtres; toutes les formes s'y donnent la main, les Satyres et les Centaures servent de passage entre les animaux et les Dieux, le grotesque y coudoie l'idéal; la coupe de la vie circule, et de l'Olympe à l'Adès, tous y viennent boire; les Dieux s'enrôlent dans le thiase de Dionysos, Dèmèter l'adopte pour son fils, Persephonè joue le rôle d'Ariadnè et le prend pour son époux; Pan, le grand Dieu d'Arcadie, devient son serviteur, et on dit que Zeus va lui léguer le sceptre du monde. Lui, cependant, calme et serein au milieu de la danse frénétique du ciel et de la terre, endormant les re-

mords et lavant les souillures, connaissant tous les secrets du tombeau, il convie les morts au banquet de la vie universelle, et le thyrse à la main conduit la sainte orgie.

Dans son ardeur à réaliser tous les caractères de la beauté, l'art grec cherchait souvent à réunir celle de l'homme et celle de la femme; Dionysos est un adolescent aux formes féminines, les Amazones sont des jeunes filles aux formes viriles; l'Hermaphrodite est l'anneau intermédiaire de la chaîne. Dans les créations fantastiques où les formes humaines sont unies aux formes des animaux, on retrouve encore la souplesse avec laquelle l'art grec savait saisir les nuances diverses d'un même type; des Ægipans aux cornes et aux jambes de chèvre, on s'élève aux Satyres, tantôt grossiers et obèses, tantôt musculeux et élancés, quelquefois enfin jeunes et très-gracieux, d'une physionomie espiègle, souriante et ouverte, et gardant pourtant, comme signes distinctifs de leur race, les oreilles pointues, les yeux obliques, le nez camard et des cornes naissantes. Des types monstrueux que lui avait légués la symbolique primitive, l'art sut quelquefois tirer des beautés inattendues : dans les anciennes représentations des Centaures, le corps entier d'un homme était uni à la partie postérieure d'un cheval; l'art remplaça cette conception grossière par le type magnifique souvent répété sur les frises et dans les métopes des temples, un cheval au poitrail duquel est adapté le haut du corps d'un homme; de même, la hideuse Gorgone des premiers temps fit place à une tête idéale d'une beauté douloureuse et sinistre avec des ailes au front et des serpents dans les cheveux. D'autres types archaïques paraissent avoir été abandonnés, faute de pouvoir se prêter à des transformations aussi heureuses : tels sont le Minotaure, la Chimère, les Harpyes, et les Sirènes aux formes d'oiseaux que l'art moderne a bien fait de remplacer par des femmes terminées en queue de poisson. Ce type appartient d'ailleurs à l'art antique, c'est celui des filles de Triton qui conduisent les dauphins de Galatée d'après Philostrate (*Icon.*, II, 18). Les Tritons et les Centaures marins correspondent, dans le cycle des divinités marines, aux Satyres et aux Centaures, comme les Néréides aux Ménades. A ces diverses créations mixtes, on peut ajouter les Hippocampes, les Géants anguipèdes, les Dragons ailés de Dèmèter, Pégase, Skylla, l'Hydre de Lerne, *la* Sphinx, et enfin les Griffons, qui réunissent les formes du lion à celles de l'aigle, et qui se rattachent au culte d'Apollon et d'Artémis. La plupart de ces symboles perdirent peu à peu leur si-

gnification, et devinrent, dans les derniers temps de l'art, de simples objets de décoration.

Ce n'est guère que sur les monnaies et les vases peints que les Fleuves conservent la forme de taureaux, quelquefois à face humaine; la statuaire les représente ordinairement comme des hommes à longue barbe, à demi couchés sur une urne, avec une couronne de roseaux et une corne d'abondance. Les Nymphes des fontaines sont des jeunes filles, le plus souvent à demi drapées. Les Muses, qui peut-être se rattachaient originairement aux Nymphes, perdirent de bonne heure tout caractère physique pour personnifier seulement les formes primitives de l'art, la poésie, la musique et la danse. Leur nombre, qui était d'abord de trois ou de sept, fut fixé à neuf, d'après la tradition épique. Ce sont des jeunes filles vêtues de robes longues, portant quelquefois des plumes sur la tête en souvenir de leur victoires sur les Sirènes, et distinguées entre elles par des attributs caractéristiques et des attitudes consacrées. Les Charités, ces trois sœurs inséparables qui représentent, par un symbole sublime et charmant, les dons des Dieux et les bénédictions des hommes, et cet échange de bienfaits et de reconnaissance qui est le lien de la société et le charme de la vie, sont représentées par trois jeunes filles, ordinairement nues, se tenant mutuellement embrassées dans une attitude pleine d'abandon. L'une d'elles porte quelquefois le bonnet rond d'Hèphaistos, à qui Homère la donne pour épouse à cause de la joie intime qui accompagne le travail. Ces Déesses sont associées souvent à diverses divinités dont elles expriment la bienfaisance. L'Apollon de Dèlos, ouvrage de Tektaios et Angélion, les tenait dans sa main; elles étaient sculptées, ainsi que les Heures, sur la couronne de l'Hèrè de Polyklète. Elles figurent, avec les Heures et les Moires, sur l'autel des douze Dieux qui est au Louvre. Dans un bas-relief archaïque trouvé à Corinthe, elles représentent la réconciliation d'Apollon et d'Hèraklès. On les voit aussi auprès d'Asklèpios, comme personnification des actions de grâces[1] pour la guérison d'un malade.

Asklèpios, Dieu de la médecine, est le fils d'Apollon, c'est-à-dire une de ses énergies. Il est quelquefois représenté jeune et imberbe,

1. Le mot *grâce* signifie à la fois *bienfait* et *élégance*; mais c'est à tort qu'on prend vulgairement dans le second sens le nom de ces Déesses, qui ne sont pas responsables des équivoques de notre langue. Que le mot *charité* vienne du latin *caritas* ou du grec χάρις, peu importe; il est le seul qui rende la pensée du symbole.

mais le plus souvent barbu et dans la force de l'âge, d'après un type fixé probablement par Pyromachos, et qui se rapproche beaucoup de celui de Zeus. Une bandelette est roulée autour de ses cheveux, un manteau couvre le bas de son corps et entoure son bras gauche, laissant la poitrine découverte. De sa main droite, il tient un bâton autour duquel s'enroule le serpent, regardé comme un emblème du renouvellement de la vie, à cause de son changement de peau. La santé, Hygieia, représentée par une femme qui donne à boire à un serpent, est souvent associée à Asklèpios, ainsi que le Démon Telesphore, symbole de la convalescence et de la guérison. Hèbè, la jeunesse personnifiée, qui, selon Homère, verse aux Dieux l'ambroisie, c'est-à-dire l'immortalité, a été généralement remplacée dans l'art par sa forme masculine, Ganymèdès, dont le nom signifie *la joie de l'esprit*, et qu'on représentait par un adolescent faisant boire un aigle.

Il est difficile de dire si le jeune homme à l'air mélancolique, qui croise les mains sur sa tête en s'appuyant contre un cyprès, représente Hypnos, le sommeil, ou Thanatos, la mort. Ce qui est certain, c'est que l'art grec évita toujours d'exprimer l'idée de la mort par des images hideuses et repoussantes. Sur un grand nombre de monuments funéraires, et notamment sur les urnes de Marathon, dont on voit plusieurs au Louvre, sont sculptées simplement des scènes d'adieux; les amis ou les époux, qui vont être séparés sur la terre, se donnent une dernière fois la main. Quelquefois, la présence d'un cheval indique le départ pour le grand voyage; le cheval est en même temps une allégorie des eaux, et rappelle que le but de ce voyage est l'île heureuse, au delà du fleuve Océan. Sur plusieurs cippes est un arbre autour duquel s'enroule le serpent, emblème de la renaissance. Les scènes mythologiques, sculptées sur les sarcophages, sont pleines d'allusions ingénieuses à l'immortalité de l'âme : tantôt c'est la légende d'Endymion, image d'un sommeil peuplé de visions célestes, tantôt c'est celle d'Alkestis ou celle de Protesilaos, promesse de réunion pour les époux, ou bien Kerbère enchaîné par Hèraklès, la vertu triomphant de la mort. Plus souvent encore, l'attente d'une résurrection bienheureuse se traduit par des sujets empruntés à la fable de Psyché ou aux mystères de Dèmèter ou de Dionysos. L'espérance de la béatitude est indiquée aussi par un dauphin portant l'urne funéraire vers les îles Fortunées, ou par le cortége des Néréïdes, Déesses protectrices des longs voyages, qui, dans une célèbre composition de Scopas, empruntée à une légende

du cycle épique, conduisaient l'âme d'Achille vers l'île Blanche, au delà des grandes eaux.

Cet usage continuel de l'allégorie étonne et déroute quelquefois nos esprits modernes, habitués à la langue incolore et sans images des philosophes. La philosophie traduit ses opinions religieuses par des formules abstraites, ses principes de morale par des préceptes et des sentences; elle ne s'adresse qu'à un petit nombre d'élus, non pas supérieurs au reste des hommes, mais chez lesquels l'imagination est moins développée que la faculté du raisonnement. La religion grecque, qui est, comme je l'ai souvent répété, l'expression spontanée de la pensée populaire, s'adresse à tous les hommes et parle à toutes leurs facultés. Le sentiment de la forme, inné chez les Grecs, leur faisait préférer les symboles aux formules, les apologues aux préceptes et la plastique à la parole. La langue de l'art, dont tous les mots sont des images, leur semblait à la fois plus riche et plus claire que toute autre langue. Il n'y a pas d'idée qui n'ait trouvé dans l'art grec sa forme symbolique. Les Dieux sont comme les radicaux de cette langue merveilleuse. En les considérant comme des abstractions personnifiées, on aurait une très-fausse idée de la religion grecque; pour elle, il n'y a rien d'abstrait, tout principe d'action est une force vivante, toute cause qui agit régulièrement est une loi consciente et libre, dans l'ordre physique comme dans l'ordre moral; car, si l'analyse distingue ces deux mondes, l'observation nous les montre confondus dans la synthèse de la vie, et l'art comme la nature les exprime toujours l'un par l'autre. La diversité des effets avait conduit les Grecs à l'idée de la pluralité des causes, c'est-à-dire au polythéisme. Ces causes inconnues que la religion appelle les Dieux, l'art en traduit les caractères. Quand cette traduction est juste, quand elle représente complétement son objet, les formes créées par l'art deviennent des réalités aussi vivantes que les êtres particuliers, et, comme les substantifs exprimant des idées générales entrent dans le langage parlé au même titre que les noms propres, ainsi, dans la langue plastique, les Dieux se mêlent aux hommes chaque fois que les principes qu'ils expriment sont mêlés à la vie humaine.

Les changements successifs dont se compose sa vie, l'homme les attribue tantôt à lui-même, tantôt à ses semblables, tantôt enfin à des causes extérieures. Ces causes ne se révèlent à lui que par leurs effets, mais elles ont avec lui un caractère commun : elles sont des causes; l'art ne peut exprimer ce caractère qu'en leur donnant la

forme humaine; car l'homme, se sentant une force libre, se prend pour type de l'idée de cause. Et comme parmi les hommes il en est dont l'action est plus intense que celle des autres, les Grecs les assimilaient à ces énergies extérieures qui agissent si puissamment sur nous. Ainsi, le polythéisme, qui ne voit pas d'abîme dans la nature, et pour qui l'univers est une vaste harmonie, cherche entre les notes extrêmes des nuances intermédiaires et comble l'intervalle qui sépare l'homme des Dieux par la race sacrée des héros, « qu'à la génération précédente, dit Hésiode, on nommait les demi-Dieux sur la terre immense. » Dans les mythes des demi-Dieux, les caractères de la divinité et ceux de l'humanité héroïque sont si harmonieusement fondus ensemble qu'on ne peut expliquer exclusivement leurs légendes ni par la symbolique ni par l'histoire; il faut admettre à la fois les deux modes d'interprétation. Le plus célèbre d'entre eux, Hèraklès, est à la fois une puissance du soleil, la gloire de l'air, comme l'indique son nom, et l'idéal de la force bienfaisante et du courage héroïque. Dans les plus anciens monuments de l'art, il apparaît déjà comme le type accompli du héros et de l'athlète. Ce type, porté à sa perfection par Myron et Lysippe, et religieusement conservé depuis, est surtout exprimé par le développement des muscles, la largeur de la nuque, la petitesse de la tête dont les cheveux sont courts et frisés, l'ampleur de la poitrine et la vigueur des membres. Ces caractères, qui font reconnaître les représentations d'Hèraklès mieux encore que ses attributs ordinaires, la massue et la peau de lion, sont très-apparents et même exagérés dans la statue du palais Farnèse, œuvre de l'Athénien Glykon, imitée d'un original de Lysippe, comme le prouve l'inscription d'une autre copie médiocre, trouvée sur le mont Palatin. Mais la plus célèbre de toutes les représentations qui nous restent d'Hèraklès, est le fragment connu sous le nom de Torse du Belvédère. Ce chef-d'œuvre, qui inspirait une si vive admiration à Michel-Ange, porte le nom, inconnu d'ailleurs, d'Apollonios d'Athènes, fils de Nestor.

La comparaison des trois principales vertus solaires, Apollon, Dionysos et Hèraklès, offre un exemple remarquable de la netteté avec laquelle l'hellénisme distingue et caractérise ses diverses conceptions religieuses; les trois mythes ont un trait commun, ils représentent les énergies du soleil; mais cet aspect physique s'allie dans Apollon à l'idée métaphysique de l'harmonie universelle, dans Dionysos à l'idée mystique de la mort et de la résurrection, dans Hèraklès à

l'idée politique du travail civilisateur. Les travaux d'Hèraklès représentent à la fois les luttes de la lumière contre les puissances malfaisantes des ténèbres et les luttes de la civilisation naissante contre les terribles obstacles que la terre fait naître sous les pas de l'humanité. Cette fonction sociale et toute pratique explique la prédominance du caractère humain dans le symbole d'Hèraklès. Ce n'est pas un Dieu qui s'incarne pour sauver les hommes, car l'idée indienne de l'incarnation n'était pas conforme au génie républicain de la Grèce; les Dieux grecs aident l'homme à accomplir sa tâche, mais ils ne la font pas pour lui; c'est par le travail, la douleur et le sacrifice que les héros doivent conquérir l'apothéose. Dans les croyances des Grecs, Hèraklès n'était donc pas un Dieu, c'était un demi-Dieu, un héros divinisé; mais cela ne diminuait en rien son importance, surtout dans la grande période morale de l'histoire grecque à l'époque du renversement des tyrannies et des guerres héroïques contre les barbares. Plusieurs poëmes furent composés en son honneur, poëmes perdus aujourd'hui, sauf un fragment attribué à Hésiode; puis, aussitôt que la plastique eut atteint son plein développement, ses exploits formèrent le sujet ordinaire de la décoration extérieure des temples, rappelant aux peuples quels combats il fallait livrer pour s'élever jusqu'aux Dieux. Les travaux d'Hèraklès étaient représentés sur les métopes du temple de Thésée à Athènes, du temple de Zeus à Olympie, du temple d'Apollon à Delphes. De ces chefs-d'œuvre, la plupart sont complétement détruits; il reste des autres quelques fragments mutilés qui laissent deviner, à la honte des siècles destructeurs, ce que pouvaient l'art et le génie au service d'une grande pensée morale.

Les traditions héroïques qui formaient la matière du cycle épique, avaient fourni d'innombrables sujets de compositions à la peinture et à la statuaire. Dans mon étude sur la *Poésie sacrée* [1], j'ai énuméré les principaux poëmes dont les titres nous ont été conservés; les œuvres d'art qui en reproduisaient les diverses legendes pourraient être classées en groupes correspondants. Après les travaux d'Hèraclès, viendraient ceux de Thésée et la guerre des Amazones, puis Jason, Médée et l'expédition des Argonautes, Méléagre, Atalante et la chasse de Kalydon, les combats de Persée contre la Gorgone et de Bellérophon contre la Chimère; toutes les traditions thébaines sur Kadmos,

1. *Revue Nationale*, 15 mai 1861.

Europe, Amphion et Zètos avec Antiope et Dirkè; la mort des Niobides et la légende d'Œdipe, des sept chefs et des Épigones; enfin celle des Pélopides, avec Hélène et les Dioscures, et l'immense série d'aventures qui se rattachent à la guerre de Troie et à la destinée des héros grecs et troyens qui y prirent part. De cette suite innombrable de compositions se dégageaient les différents types héroïques, caractérisés comme les types divins par des traits distinctifs, des formes spéciales, des physionomies individuelles, aussi bien que par des attributs consacrés.

Ainsi, comme dans la nature se développe le chœur harmonieux des forces vivantes, dans l'art, expression de la pensée religieuse, se déroulait la chaîne infinie des formes. Entre le calme Olympe, séjour des Lois éternelles, et le monde agité de l'histoire, planait cette glorieuse religion des demi-Dieux qui reliait la terre au ciel par l'échelle des vertus héroïques et les degrés lumineux de l'apothéose. Mais tous les monuments des traditions nationales devaient mourir avec le culte des Dieux de la patrie. De quoi servirait un triste catalogue de pertes irréparables? Quoiqu'il nous reste quelques statues de héros, Méléagre, Jason, les Dioscures, on peut dire avec Ottfried Müller qu'à l'exception d'Hèraklès il n'est presque pas de type héroïque qui puisse être caractérisé d'une manière certaine, puisqu'au lieu des statues et des groupes innombrables, œuvres des premiers artistes de la Grèce, nous n'avons plus que des ouvrages d'un ordre inférieur. Les légendes qui remplissaient les épopées cycliques ne nous sont connues que par les sèches analyses des scholiastes; au lieu des monuments correspondants de la plastique, nous n'avons plus que des peintures de vases et des sarcophages appartenant le plus souvent aux dernières périodes de l'art. C'est tout ce qui a survécu à cet immense naufrage où la civilisation fut engloutie avec le polythéisme, et dont l'humanité devait un jour, après un sommeil de mille ans, recueillir pieusement les épaves.

V

DÉCADENCE DE L'ART ET DÉVASTATION DES TEMPLES.

La sculpture avait à peine achevé de réaliser les types divins du polythéisme, que déjà le sentiment religieux commençait à décliner, comme le soleil quand il a mûri les moissons. Le peuple qui sentait

bien quelle alliance intime unissait la morale politique à la religion nationale, accueillit avec une répugnance instinctive les idées des sophistes et des novateurs. Ces pressentiments populaires de la chute prochaine de la liberté se traduisirent d'abord par les sarcasmes d'Aristophane contre Socrate, plus tard par la condamnation de ce philosophe, victime expiatoire de la tyrannie des Trente, dont la plupart étaient ses disciples et ses amis. Mais l'esprit public s'était perverti pendant la funeste guerre du Péloponèse. La vieille race des républicains d'Athènes avait en partie disparu dans la grande peste et dans la désastreuse expédition de Sicile. La démocratie la remplaçait peu à peu, avec une générosité imprudente, par une population de metœques et d'esclaves, la plupart d'origine asiatique, en qui ne vivait plus l'esprit républicain du polythéisme. Avec cette race nouvelle s'infiltraient en Grèce les mœurs monarchiques et sensuelles de l'Orient, et ses dogmes panthéistes et monothéistes recueillis et renouvelés par la philosophie. Enfin, malgré les héroïques efforts de la démagogie d'Athènes, la liberté grecque mourut à Chéronée. Non pas que l'autorité de Philippe fût beaucoup plus dure que ne l'avait été quelquefois l'hégémonie athénienne ou spartiate, mais parce que la Macédoine, au lieu d'être une république comme les autres États de la Grèce, était une monarchie héréditaire. Toute la gloire épique d'Alexandre, la défaite et la ruine des éternels ennemis des Grecs, ne pouvaient faire oublier à ceux qui gardaient, comme Démosthènes, le culte des traditions nationales, l'humiliation profonde qu'ils éprouvaient à subir la domination d'un homme.

Une ère glorieuse et féconde avait suivi la guerre médique, guerre juste et sainte, soutenue pour la défense de la liberté; mais les guerres d'invasion et de conquête comme celles d'Alexandre profitent quelquefois aux vaincus, jamais aux vainqueurs; c'est là une des moralités de l'histoire. Des empires nouveaux s'établirent en Égypte, en Syrie, en Asie Mineure; des villes riches et florissantes s'y fondèrent, Alexandrie, Antioche, Kysique, Pergame, et la civilisation grecque s'y développa rapidement. Mais dans ces échanges de civilisation entre l'Orient et la Grèce, l'Orient avait tout à gagner, la Grèce avait tout à perdre; entraînée dans les luttes des princes macédoniens, elle acheva d'oublier ce qui lui restait de ses vertus républicaines; la religion nationale, de plus en plus ébranlée par les arguties des philosophes et des rhéteurs, laissa le champ libre à toutes les superstitions de l'Asie. La mollesse des monarchies orientales amena bientôt avec

elle tout son cortége d'égoïsme, de corruption et de trahisons. Le Stoïcisme lui-même, la plus haute expression de la morale philosophique, et le dernier refuge de la dignité humaine, n'était guère propre à relever l'esprit public. Sa fierté indifférente et sa dignité passive pouvaient former des grands hommes, mais non pas des grands peuples comme la morale active et la politique des ancêtres, appuyée sur le sentiment religieux et les traditions de la patrie. Quand la Grèce eut à lutter contre Rome, elle avait Philopœmen qui valait mieux que Miltiade et Thémistocle; elle avait la ligue achéenne, c'est-à-dire le lien fédéral qui lui avait manqué dans sa guerre contre les Perses; mais ses Dieux qu'elle oubliait ne combattirent plus pour elle, et elle succomba.

Cependant, alors même que les lumières du ciel diminuaient, que les vertus et les croyances tombaient comme des feuilles mortes, le sol de la Grèce ne pouvait être stérile, il lui fallait ses fruits d'automne. Après la puissante impulsion que l'art avait reçue dans la période précédente, il ne pouvait s'arrêter subitement, surtout quand la diffusion de la civilisation grecque en Égypte et en Asie ouvrait un champ nouveau à son activité. Alexandrie, bâtie régulièrement sur les plans de Dinocrate, le même qui releva le temple d'Éphèse et qui voulait tailler le mont Athos en statue, passa bientôt pour la plus belle ville du monde. Antioche, formée par la réunion de quatre villes bâties successivement par les Séleucides, pouvait seule lui disputer ce titre. L'ordre corinthien, parvenu à sa perfection, fut généralement employé dans les temples. A la vérité, le luxe des constructions particulières, et surtout des demeures royales, répondait au changement des mœurs; mais l'art grec conservait son originalité au milieu de ces civilisations étrangères, dont l'influence se traduisit seulement par la richesse des matériaux et la magnificence des ornements. Malheureusement la civilisation grecque a laissé peu de traces dans ces contrées; il ne reste rien du temple d'Hiérapolis, modèle de ceux de Palmyre, ni du Sarapeion d'Alexandrie détruit par l'évêque Théophile sous Théodose, ni du temple d'Apollon à Daphné, brûlé par les chrétiens pendant le séjour de Julien à Antioche, ni du temple de Zeus à Cysique, qui passait pour le plus grand et le plus beau de tous les temples, et où toutes les jointures du marbre étaient marquées par des filets d'or; on peut essayer de s'en faire une idée d'après des monuments élevées à Athènes à la même époque par les rois grecs d'Asie et d'Égypte,

notamment le temple de Zeus Olympien, qui resta inachevé jusqu'au temps d'Hadrien, et aussi par les ruines des monuments de Palmyre et d'Héliopolis, élevés plus tard, et quand déjà la pureté du goût s'était altérée.

Les grandes traditions de la période précédente continuèrent à produire dans la plastique des œuvres très-remarquables. Ottfried Müller place vers cette époque, contrairement à l'opinion de Visconti qui le recule jusqu'aux temps des Césars, le fameux groupe du Laocoon par les Rhodiens Agésandros, Polydoros et Athénodoros, ouvrage dans lequel se montrent sous une forme plus violente que dans le groupe des Niobides, la recherche du pathétique et l'expression de la douleur; le supplice de Dirkè, œuvre d'Apollonios et de Tauriscos, a dû être souvent imité par les sculpteurs; le groupe du musée de Naples, intitulé *le Taureau Farnèse*, est peut-être l'original, mais il a subi plusieurs restaurations. Pyromachos, auteur de l'Asklèpios de Pergame, dont il existe des imitations plus ou moins libres dans divers musées, avait représenté par des groupes de statues en bronze la défaite des Celtes par le roi de Pergame, et le marbre célèbre connu sous le nom de *Gladiateur mourant*, est regardé comme l'imitation d'une de ces statues. On a pris également à tort pour un gladiateur la fameuse statue du Louvre signée d'Agasias d'Éphèse, fils de Dosithéos, qui a dû faire partie d'un groupe et représenter un guerrier combattant contre un cavalier. Le groupe de la villa Ludovisi, intitulé *Arria et Pætus*, représenterait, d'après Raoul Rochette, un guerrier barbare donnant la mort à sa femme et à lui-même pour échapper à l'esclavage. Toutes ces statues, sauf l'Asklèpios de Pyromachos, sont d'ailleurs étrangères à l'art religieux. La plupart des types divins avaient été fixés dans la période précédente; les artistes se contentaient de les reproduire, ou bien ils cherchaient des sujets nouveaux. Le besoin de nouveauté faisait aussi produire tantôt des œuvres énormes comme le Colosse de Rhodes, œuvre de Charès de Linde, tantôt des travaux infiniment petits; on s'amusait à ciseler des chars à quatre chevaux de la grandeur d'une mouche. Le sentiment religieux s'affaiblissait tous les jours, on ne s'attachait qu'à des divinités nouvelles, comme Sarapis; les Dieux protecteurs des villes étaient remplacés par des abstractions philosophiques comme la Fortune, ou par des personnifications des villes elles-mêmes. Plus souvent encore l'envahissement de l'esprit monarchique égarait l'art dans des apothéoses de princes, tendance funeste

qui apparaît déjà dans les statues et les portraits d'Alexandre par Lysippe et Apelle, et qui se développa de plus en plus sous les Lagides, les Séleucides, et surtout plus tard sous les empereurs romains.

On admet généralement qu'après un temps d'arrêt, il y eut dans l'art une sorte de renaissance, à laquelle on rapporte l'Aphroditè, dite de Médicis, imitation libre de celle de Cnide, par Cléomène d'Athènes, fils d'Apollodore et père d'un autre Cléomène, auteur du prétendu Germanicus, ainsi que l'Hèraklès des jardins Farnèse qui porte le nom de l'Athénien Glycon et qu'on croit imité de Lysippe, et le célèbre torse du Belvédère, œuvre d'Apollonios, fils de Nestor. Mais il faut avouer qu'il y a beaucoup d'incertitude sur la véritable époque de toutes ces statues. La date du Laocoon dépend de l'interprétation d'une phrase obscure de Pline. Si l'inscription trouvée à Milo avec la statue d'Aphroditè en désigne l'auteur, on ne peut le placer qu'au temps des Séleucides; cependant l'œuvre elle-même semble appartenir au meilleur temps de l'art. Il en est de même du torse du Belvédère, dont on fait vivre l'auteur aux environs de l'ère chrétienne d'après la forme de l'oméga de son nom. Ce nom n'est d'ailleurs cité ni par Pausanias, ni par Pline, non plus que celui d'Agasias. Ces exemples prouvent l'insuffisance de nos documents sur l'histoire de la sculpture. Celle de la peinture est encore plus incomplète, par suite de l'absence de monuments antérieurs à l'époque romaine. La peinture, moins intimement liée à la religion que la sculpture, s'ouvrit plus facilement des voies nouvelles, la peinture de genre, la peinture de paysage, les caricatures et les sujets érotiques. La nécessité d'orner les demeures particulières fit préférer aux tableaux mobiles la peinture murale, plus rarement employée jusqu'alors, et la mosaïque, art nouveau qui se développa rapidement. La peinture sur vase se perdit vers la même époque, mais le goût des vases ciselés ou repoussés au marteau se répandit dans la Syrie et l'Asie Mineure, ainsi que celui des coupes en onyx ou en verre de diverses couleurs. On aimait surtout à associer aux métaux les pierres précieuses travaillées. L'usage des pierres, non plus comme cachets, mais comme ornements, donna naissance à une nouvelle forme de la glyptique, la gravure en relief; les plus beaux camées datent de cette époque. Cependant on s'habituait à attacher trop d'importance au prix de la matière; le luxe asiatique, d'abord associé à l'art, tendait à le remplacer.

Les monnaies des monarchies grecques de l'Égypte et de l'Asie, quoique souvent très-belles, sont bien inférieures à celles de la Sicile. Au lieu des images des Dieux, elles portent pour empreinte les têtes des princes, quelquefois avec des attributs divins. Cet abaissement de l'art, obligé de se plier à des caprices monarchiques, se remarque aussi dans la pompe des fêtes de cour, comme celle que décrit la quinzième idylle de Théocrite, dans la magnificence des tombeaux princiers et même des bûchers, dans l'élégance des tentes et des barques royales, et dans la richesse des palais et l'ornementation somptueuse des appartements. Mais le faste de ces royautés dissimulait mal leur faiblesse. Elles-mêmes en avaient conscience, et, dès leurs premières relations avec les Romains, prévoyant bien l'issue d'une lutte inévitable, elles essayèrent de prolonger leur existence à force d'humilité. Une république barbare essuyait ses pieds sur la tête de tous ces rois qui se décernaient à eux-mêmes de si pompeuses apothéoses; stérile et dernier triomphe d'un principe qui allait disparaître du monde. Au milieu de la bassesse universelle, les rois étaient les plus serviles. Ils se proclamaient les affranchis du peuple romain. Tant d'humiliations volontaires n'empêchèrent pas les monarchies grecques de tomber l'une après l'autre dans le gouffre béant de la conquête. La Grèce elle-même, affaiblie par ses divisions et ses luttes avec la Macédoine, trompée par des promesses hypocrites, vendue par des traîtres, dut céder, moins devant les armes que devant l'astucieuse politique de Rome, et alors commença cette longue série de dévastations et de rapines qui devait faire affluer en Italie tous les trésors de l'art grec.

Jusqu'à la conquête romaine, les pillages avaient été très-rares. Les temples brûlés par le fanatisme religieux des Perses s'étaient relevés plus riches et plus beaux après la victoire de Platée; les Grecs les respectaient toujours au milieu de l'acharnement de leurs guerres intestines. L'impiété des Phocéens, qui pillèrent le trésor de Delphes, souleva une vive réprobation dans la Grèce. Cependant le sentiment religieux, qui s'affaiblissait de jour en jour, devint impuissant à protéger les sanctuaires, et on peut reprocher plusieurs dévastations aux rois macédoniens et aux bandes à demi barbares des Étoliens. Mais les Romains firent du pillage une règle et la conclusion inévitable de toutes leurs victoires. Cicéron loue grandement Marcellus d'avoir laissé aux Syracusains une partie de leurs richesses, et d'avoir respecté les temples, modération relative qui n'eut pas d'imitateurs.

Après les conquêtes successives de la Macédoine, de la Grèce et des royaumes grecs de l'Asie, d'innombrables œuvres d'art servirent à orner le triomphe des généraux victorieux. Le plus splendide fut celui de Paul-Émile sur Persée, qui dura trois jours. Il y eut deux cent cinquante chariots pleins de tableaux et de statues, et une immense quantité de vases d'or et d'argent. Les Romains étaient d'ailleurs trop barbares pour sentir tout le prix des chefs-d'œuvre qu'ils volaient. Dans la destruction de Corinthe, il y eut beaucoup de gaspillage inutile; des soldats jouèrent aux dés, selon Polybe, un Dionysos d'Aristide et un Hèraklès revêtu de la tunique de Nessos. Mummius, voyant le roi de Pergame offrir cent talents d'un tableau, crut qu'il avait quelque vertu magique et le fit porter à Rome. Velleius assure qu'il recommandait aux emballeurs de tableaux et de statues d'en avoir soin, sous peine de les refaire. Il en avait tant qu'il en prêta un grand nombre à Lucullus pour la dédicace d'un temple. Lucullus oublia de les rendre, et Mummius ne songea pas à les réclamer.

Polybe plaide dans son histoire (IX, frag. 4) la cause des œuvres d'art avec cette modération indifférente qu'il apporte dans le triste récit de l'agonie de sa patrie. Il trouve que Rome, ayant dû sa force à des mœurs rigides et simples, commet une imprudence en laissant pénétrer chez elle le luxe des nations vaincues. Il est certain qu'il est plus facile de développer la corruption chez un peuple grossier que le véritable sentiment de la beauté. Les Romains ne pouvaient voir que des objets de luxe dans les œuvres d'art dont ils dépouillaient la Grèce, et tous ces pillages ne faisaient naître chez eux qu'une avidité insatiable de richesses. On cite comme des exceptions Mummius et Sylla, qui, après avoir pillé l'un l'Achaïe, l'autre Athènes, la Béotie et les temples d'Olympie, de Delphes et d'Epidaure, ne gardèrent rien pour eux. Les déprédations des généraux furent imitées par les préteurs et les proconsuls. On connaît par les éloquentes invectives de Cicéron les sacriléges et les rapines de Verrès; mais la plupart des gouverneurs romains auraient pu être accusés des mêmes brigandages, à commencer par le gendre de Cicéron, Cn. Dolabella, qui pilla les temples de l'Asie. En même temps les goûts fastueux des patriciens attirèrent à Rome les artistes grecs, et l'art put continuer à vivre sous la domination romaine, à la condition de servir la fantaisie et le caprice des nouveaux maîtres du monde. Cette invasion de la civilisation grecque, réaction naturelle de la conquête, fit perdre à

Rome l'originalité de son génie et sa religion nationale. Elle y gagna une littérature, très-brillante si on la compare à celle des autres peuples, mais qui n'est qu'une copie de celle de la Grèce. Quant à l'art, il ne fut jamais à Rome qu'une importation étrangère. Les patriciens dédaignaient le travail, comme le dédaignèrent plus tard les aristocraties barbares de l'Europe moderne; ils l'abandonnaient aux vaincus, et ne trouvaient d'occupation digne d'un Romain que le gouvernement des nations :

> Excudent alii spirantia mollius æra :
> Tu regere imperio populos, Romane, memento,
> Hæ tibi erunt artes...

Mais il n'y aurait pas de justice dans l'histoire, si le peuple qui en avait privé tant d'autres de leur liberté avait pu conserver la sienne. Les Romains ne s'élevèrent jamais jusqu'à la démocratie. Toute leur histoire intérieure est remplie par les luttes stériles d'une plèbe ignorante et grossière, sans cesse dupée, malgré ses tribuns, par l'artificieuse tactique des patriciens. Instruments de l'oppression du monde, les plébéiens retrouvaient l'oppression chez eux au retour de leurs guerres. A la fois bourreaux et victimes, dispersant leurs os sur tous les rivages, et remplacés, à mesure qu'ils disparaissent, par ceux mêmes qu'ils ont vaincus, par des esclaves et des barbares, s'ils veulent échapper par la guerre civile au despotisme qui les foule aux pieds, ils n'arrivent qu'à noyer la république dans le sang, au profit de la plus monstrueuse tyrannie qui ait jamais souillé la terre. Mais en même temps cette aristocratie impitoyable qui avait élevé, à travers tant de violences et de perfidies, le sinistre édifice de sa toute-puissance, subit les justes représailles des lois morales. Sa condition sous les Césars semble une application anticipée de ce grand symbole de la mythologie chrétienne, qui nous montre les maudits tourmentés par des démons plus méchants qu'eux dans le feu de l'éternel enfer. Les fils de ces sénateurs qu'un pauvre roi de Bithynie appelait ses Dieux tutélaires, courbent la tête, dans une servilité muette, devant les affranchis d'une espèce de bête féroce. On leur fait dégorger toutes ces richesses volées au reste du monde. Ils lèchent le pied qui les écrase; de temps en temps, un d'eux reçoit l'ordre de s'ouvrir les veines, et il obéit. Quelquefois l'odieux disparaît derrière le ridicule: on leur donne un cheval pour consul, on les fait délibérer sur la sauce d'un poisson. L'humilité, la résignation, la soumission aux

puissances sont les vertus dominantes de l'époque. Il y a dans ce sénat des Épicuriens sceptiques et des Stoïciens austères; ils n'en décernent pas moins les honneurs divins à l'adultère, à l'inceste, à toutes les turpitudes et à toutes les inepties. Un jour, le misérable qui est leur maître s'avise de tuer sa mère, et toute l'assemblée remercie les Dieux d'avoir sauvé l'empire.

Pour savoir ce que pouvait être alors l'art religieux, il faut comprendre ce qu'était devenue la religion. En apparence, l'Hellénisme, qui a remplacé la vieille religion italique, domine le monde avec les Romains; les Dieux grecs ont des temples chez les barbares, en Gaule, en Espagne, jusqu'aux extrémités de la terre. En réalité, quand Rome admet dans son Panthéon les Dieux des nations vaincues, c'est comme autant de signes visibles de ces nations elles-mêmes, qui n'entrent dans l'unité de l'empire qu'en perdant leur vie politique. Les peuples ne sont plus que des expressions géographiques, les Dieux des expressions littéraires, et leurs simulacres des objets d'ornement. Mais la véritable religion des Romains c'est la force, comme l'indique le nom de leur ville, car il y a des noms prédestinés. Cette religion, ils l'avaient imposée au monde, et le monde l'avait reconnue, puisqu'il acceptait la servitude. La Grèce elle-même s'y résignait, car déjà la notion du droit s'était obscurcie chez elle, et sa religion était morte avec la justice et la liberté. L'esclavage individuel, qui n'était autrefois qu'un accident, comme la tyrannie, avait fini par devenir une maladie chronique et par entraîner l'esclavage des peuples, et bientôt l'esclavage du monde. Or l'esclavage est la négation du polythéisme, qui a pour principe l'autonomie de tous les êtres. Dès lors, à l'idée républicaine de l'harmonie des lois vivantes devait se substituer l'idée monarchique d'une autorité unique, écrasante et sans bornes. Cette toute-puissance absolue et irrésistible, les lettrés, ceux qui se piquaient de philosophie, la nommaient la Fortune, le Hasard, le Destin; mais les masses, qui donnent un corps à toutes les idées, la personnifiaient dans l'empereur. L'empereur est à cette époque le représentant unique de l'autorité, l'incarnation visible de la toute-puissance divine. Virgile, interprète de la pensée du peuple romain, invite Octave à se choisir une place dans l'Olympe. Après avoir élevé des temples à leurs prédécesseurs, les empereurs trouvèrent plus simple de se diviniser de leur vivant, et personne ne s'étonna de voir Caligula mutiler des statues pour substituer sa tête à celle des Dieux. Néron se fit élever, par Zénodore, un colosse de

trente-six mètres de hauteur qui le représentait avec les attributs du Soleil.

Tout ce qu'on peut dire, non pour excuser, mais pour expliquer ces hideuses apothéoses dont la superstitieuse Égypte avait donné l'exemple, c'est que pour ces races fatiguées, qui préféraient le repos, même dans l'esclavage, aux agitations de la liberté, les Césars étaient les gardiens de la paix du monde, et quand on a pu consentir à élever un homme au-dessus des autres, il n'en coûte pas plus d'en faire un Dieu. Dans les provinces, l'appel à l'empereur était un refuge contre les tyrannies locales; un proconsul qui se serait enrichi comme Verrès aurait excité la cupidité du maître. A Rome, la populace avait des jeux et des distributions de viandes, et ne demandait pas d'autres droits politiques. Les crimes que Tacite a racontés depuis ne frappaient que l'aristocratie, et pouvaient bien n'être guère connus hors de Rome; il eût été dangereux d'en parler. D'ailleurs, quand on a élevé des temples à Auguste, on peut bien en élever à Tibère. A force d'entendre parler de leur divinité, les empereurs finissaient peut-être par y croire eux-mêmes. On dit cependant que dans son voyage en Grèce, Néron n'osa pas aller à Athènes par crainte des Euménides. Mais il s'en dédommagea en remportant tous les prix des jeux Olympiques et il renversa par jalousie les statues des anciens athlètes. Comme cependant il aimait l'art, à la manière romaine, il fit enlever cinq cents statues à Delphes, et une foule de chefs-d'œuvre dans le reste de la Grèce pour orner sa maison dorée. Les deux individus qu'il avait pris pour agents de ses rapines étaient compatriotes de ceux que Verrès employait à la même besogne et nommait ses *chiens de Kybira*. Mais il rendit aux Grecs leurs droits politiques, et les Grecs, aussi naïfs que du temps de Flaminius, lui pardonnèrent ses vols de statues et lui prodiguèrent les ovations et les couronnes. Il fut encore plus populaire à Rome, car il nourrissait le peuple, lui donnait des spectacles et chantait même devant lui. Il est vrai qu'on l'a accusé d'avoir mis le feu à la ville; mais c'était pour la rebâtir plus belle, et le peuple ne lui en garda pas rancune. En vertu du principe d'autorité, Néron traitait Rome comme les Romains avaient traité Corinthe.

Les pillages de Néron furent les derniers que la Grèce ait eu à subir jusqu'à la période chrétienne. Pour n'avoir pas été entièrement épuisée par tant de pertes successives, il fallait qu'elle renfermât une prodigieuse quantité d'œuvres d'art. Du temps de Pline, il y avait

encore environ trois mille statues à Rhodes, et un nombre aussi considérable à Delphes, à Athènes, à Olympie. Il y en avait dans chaque ville, dans chaque village, comme on le voit par le voyage de Pausanias. Cependant on porte à environ cent mille le nombre des statues et des tableaux enlevés par les Romains à la Grèce. Quelques indications que Pline donne en passant étonnent l'imagination; il dit, par exemple (XXXIV, 7), que Scaurus, pour orner un théâtre provisoire, qui ne devait durer que pendant les fêtes de son édilité, y avait rassemblé trois milles statues. On peut juger de ce que devaient contenir les temples, les édifices publics, les places, les maisons des riches patriciens, et surtout le palais des empereurs. Quant aux objets d'un transport plus facile, tels que tapisseries, vases, pierres précieuses, camées, bijoux ciselés, etc., le testament d'Attale, les guerres contre Antiochos et contre Mithridate, et surtout le brigandage des proconsuls, en avaient véritablement inondé Rome et l'Italie. En outre, d'innombrables artistes grecs, qui avaient suivi dans l'exil les chefs-d'œuvre de leur patrie, ne cessaient d'élever pour leurs maîtres des monuments de toute sorte, des temples, des cirques, des théâtres, des portiques, des arcs de triomphe, des tombeaux, des villas et des palais, qui se remplissaient aussitôt de tableaux et de statues.

Cependant l'art, déchu de son caractère religieux, remplace la sévère simplicité de la belle époque par une magnificence plus conforme aux goûts fastueux des Romains. Le chapiteau composite exagère l'importance de la volute, qui existait déjà d'une manière bien plus heureuse dans le chapiteau corinthien. Les statues en marbres de couleurs variées commencent à prendre de la vogue. Au lieu de chercher, comme autrefois, les types de la beauté humaine, la sculpture, obligée de représenter les Dieux de l'époque, c'est-à-dire les empereurs, s'efforça de fondre le caractère réel d'un portrait avec le caractère idéal d'une divinité. La même tentative se remarque dans les beaux camées de ce temps, ainsi que dans les monnaies. La peinture, employée non-seulement à la décoration des monuments publics, mais à celle des appartements, déploie une étonnante richesse d'invention. Les peintures murales de la pyramide de Cestius, du tombeau des Nasons, et surtout d'Herculanum et de Pompéi, nous montrent ce qu'il y avait encore de goût délicat, d'élégante simplicité, de variété inépuisable dans un art dont Pline, qui connaissait les monuments antérieurs, déplorait déjà la décadence. Outre les villes

fossiles, retrouvées, après seize siècles de séjour sous la lave et la cendre du Vésuve, de nombreux monuments qui subsistent encore en Italie et dans les provinces, les arcs de triomphe d'Auguste, les temples de Rome et d'Auguste ou de divers membres de la famille impériale, entre autres la charmante maison carrée de Nîmes, et à Rome le Panthéon d'Agrippa, le gigantesque amphithéâtre de Vespasien, bâti principalement par les captifs ramenés de la Judée, les restes du temple de la Paix, l'arc de triomphe et les thermes de Titus, et bien d'autres ruines, donnent une idée de la grandeur des constructions de cette époque.

Celle qui lui succéda fut peut-être encore plus féconde. Le siècle des Antonins est la dernière période de l'art, qui déploya partout une activité surprenante, comme par un pressentiment de sa fin prochaine. Les noms des architectes et des sculpteurs de ce temps n'ont pas été conservés; mais les empereurs ont pris soin de rappeler les leurs sur tous les monuments qu'ils élevaient, et le surnom de *pariétaire*, donné à Trajan, pourrait être appliqué à tous les princes de cette dynastie. Ce qui fait pardonner cette vanité, c'est l'élan remarquable qu'ils imprimèrent à l'art, non-seulement à Rome et en Italie, mais jusque dans les provinces les plus reculées de l'empire. La grande excuse de Rome devant l'histoire, la diffusion de la civilisation grecque chez les peuples barbares, fut l'œuvre des empereurs et surtout des Antonins. A la veille de sa chute, cette civilisation s'affirme par des monuments qui, d'un bout de l'ancien monde à l'autre, attestent encore aujourd'hui sa puissance. Trajan élève partout des thermes, des théâtres, des arcs de triomphe, des aqueducs. Hadrien agrandit Athènes, et l'enrichit d'un grand nombre de monuments nouveaux, embellit la nouvelle Corinthe, Antioche et Palmyre, relève Jérusalem, fonde la ville d'Antinoè, en Égypte, sur la place des villes grecques; Antonin le Pieux bâtit des temples à Héliopolis (Balbec). Un grand nombre de monuments de la Syrie, de l'Asie Mineure, de l'Égypte, dans lesquels l'architecture grecque est quelquefois altérée par son mélange avec des formes indigènes, appartiennent, sans qu'on en puisse fixer la date précise, à la période des Antonins.

Les villes, les proconsuls, et même les riches particuliers, imitèrent l'exemple des princes, en élevant partout des monuments publics. Hérode Atticos, précepteur de Marc-Aurèle et de Lucius Vérus, employa son immense fortune à embellir Athènes, Corinthe et plu-

sieurs autres villes de la Grèce. L'activité de l'architecture s'étendit aux autres arts. La colonne Trajane, la colonne Antonine, les statues qui décoraient la villa Tiburtine et le gigantesque tombeau d'Hadrien, les nombreuses copies que fit faire cet empereur des principaux chefs-d'œuvre des siècles précédents, et surtout la foule des portraits de tous les princes de cette famille, témoignent de la fécondité de la sculpture de cette époque, à laquelle appartiennent la plus grande partie des statues qui ornent nos musées. Chaque ville, chaque village, chaque famille riche voulait avoir les portraits des empereurs. Cela occupait les artistes sans fatiguer leur imagination. Cette foule de copies et de portraits était peu propre à développer leur originalité. Aussi, entre le commencement et la fin de cette période, la décadence est déjà sensible. L'étude de la vérité, de l'expression et du mouvement, très-remarquable dans les bas-reliefs de la colonne Trajane, dégénère peu à peu en une imitation mesquine de détails sans importance, en efforts minutieux pour rendre la prunelle des yeux, les cheveux et la barbe, les coiffures prétentieuses des femmes. La même recherche des détails et la même pauvreté d'invention se manifestent dans la littérature des rhéteurs et des sophistes; l'art tend à devenir un métier qui exige plus d'adresse et d'habitude que d'élévation et de profondeur.

Les modernes, qui mettent la paix et le bien-être beaucoup au-dessus de l'activité politique et du libre développement de l'énergie humaine, doivent préférer le siècle des Antonins au siècle des guerres médiques, et la vie facile sous une monarchie pacifique aux agitations fécondes des républiques grecques. Cependant cette longue prospérité, garantie par des institutions régulières, protégée par de puissantes armées, développée par une administration savante, distribuée dans toutes les provinces par d'admirables routes, qui établissaient de faciles communications entre le centre et les extrémités lointaines du grand empire, contenait déjà tous les germes de décomposition qui devaient se développer si rapidement dans la période suivante. Au milieu de cette quiétude profonde, l'esprit public a complétement disparu. Tant de nations absorbées dans la plus imposante unité qui fût jamais, ne songeant même plus à leur indépendance, ne s'inquiètent guère de la patrie depuis que la patrie se confond presque avec le monde, et se reposent du soin de leur défense sur des armées qui vont bientôt déchirer l'empire et le mettre à l'encan. La langue latine et la langue grecque sont parlées partout, les

écoles sont florissantes, mais il n'y a plus de littérature. Une philosophie austère et indifférente, même sous la pourpre impériale, verse dans les âmes l'universel dégoût des choses de la terre. L'art s'étiole et disparaît, privé de la séve religieuse qui le faisait vivre. La civilisation, répandue sur toute la terre, s'affaisse dans une torpeur stérile, comme si son œuvre était achevée. Après avoir reçu et porté jusqu'au fond de l'Occident l'influence de la Grèce, Rome subit l'influence orientale; les mœurs énervées de l'Asie envahissent l'empire. L'Égypte, la Syrie, la Phrygie lâchent sur le monde les écluses de leurs superstitions sensuelles et lugubres, délirantes et ascétiques, Héliogabale et Alexandre Sévère, des intrigues de harem, des gouvernements de femmes. Rome est inondée de religions étrangères; il n'est question que de mystères, de fêtes funèbres, d'horoscopes, de magie et de purifications, d'Isis et de Mithra, de la passion d'Atys, de Dieux qui meurent et qui ressuscitent, Osiris, Adonis, Sarapis.

Enfin, la dernière province soumise par les Romains fut la dernière qui imposa au monde sa pensée religieuse. La base de la religion juive est l'unité divine. Les religions étant l'expression idéale des sociétés, le monothéisme convenait parfaitement à une monarchie. Mais, tandis que les autres religions asiatiques, en s'introduisant dans l'empire, avaient laissé subsister les traditions et les monuments, le monothéisme sémitique devait nécessairement exclure toutes les autres formes religieuses et en anéantir les traces. Son caractère fondamental est la proscription de l'art : la plastique, qui est la langue des formes, suppose la pluralité des types divins. La défense de sculpter des images est le précepte qui revient le plus souvent dans la Bible, celui dont l'oubli entraîne les malédictions du Dieu jaloux, les fléaux et les servitudes. Non-seulement l'art ne pouvait survivre au polythéisme qui lui avait donné naissance, mais, comme le vent du désert qui détruit tout sur son passage, la tradition sémitique devait balayer devant elle toutes les civilisations du passé. De plus, tandis que la diversité, qui est l'essence du polythéisme, implique la tolérance religieuse, cette diversité serait la négation du monothéisme; il faut qu'après avoir détruit les religions différentes il proscrive les sectes particulières qui pourraient altérer l'unité de son dogme, et il doit être intolérant sous peine d'abdication. Lorsqu'on dit que la religion nouvelle aurait dû laisser le polythéisme mourir en paix, lorsqu'on regrette qu'elle en ait fait disparaître les

monuments artistiques et littéraires, lorsqu'on s'étonne qu'après sa victoire elle n'ait cessé de se déchirer elle-même, on oublie que l'esprit humain est logique, et qu'un principe produit ses conséquences comme un arbre porte ses fruits. La domination intellectuelle de la race sémitique entraînait naturellement et la destruction des œuvres de la pensée hellénique et une suite de persécutions et de querelles religieuses. Aussi, quelques années plus tard, le dernier poëte païen, Rutilius Numatianus, s'écriait-il, au milieu des ruines de la civilisation et de l'empire : « Plût aux Dieux que la Judée n'eût jamais été conquise ! »

En reniant les traditions nationales, Constantin précipita la chute de Rome. Elle ne vivait que par le prestige des souvenirs ; la seule base de sa puissance, c'étaient les promesses des oracles. Le jour où on put dire : « Les Dieux s'en vont, » l'âme s'était retirée de ce grand corps, on pouvait insulter sa mémoire et jeter sa cendre au vent. Les barbares n'eurent plus qu'à paraître pour se partager ses dépouilles, et il n'y eut pas un ennemi dont le pied ne foulât son cercueil. La ville qui se prétendait l'héritière de Rome n'avait pas même attendu, pour la piller, la fin de son agonie. Pour orner sa capitale nouvelle, Constantin arracha de la vieille nécropole les trésors de l'art qui s'y étaient amoncelés depuis des siècles. Athènes, Antioche et les principales villes de la Sicile, de la Grèce et de l'Asie Mineure furent également dépouillées de leurs statues les plus précieuses pour l'embellissement de Constantinople. Toutes les richesses de l'empire y furent entassées. Bientôt on y vit pulluler une populace oisive, nourrie par les prodigalités du maître, et au-dessus d'elle cette innombrable hiérarchie de domestiques titrés qui composaient la nouvelle cour, depuis que Dioclétien avait fait de l'empire une monarchie orientale. On les appelait Votre Sincérité, Votre Gravité, Votre Éminence, Votre Sublime Grandeur, Votre Illustre et Magnifique Altesse. C'est de là que date l'usage de parler à un supérieur au pluriel, et avec ces formules serviles qui déshonorent les langues modernes. Cette abjection du langage était d'ailleurs l'expression naturelle de l'abaissement des consciences. Des intrigues d'eunuques, des complots de sérail, des émeutes de la populace pour des cochers ou pour d'inintelligibles subtilités scolastiques, invariablement accompagnées de persécutions sanglantes : voilà ce qui remplit la longue existence de Constantinople, qui d'ailleurs n'avait rien à envier au reste de la terre, pendant ce lourd sommeil, peuplé de

mauvais rêves, qui suivit la chute du polythéisme et de la civilisation.

Constantin avait pillé les temples pour parer sa capitale, mais il tolérait l'exercice de la religion qu'il avait abandonnée. Il en fut autrement sous ses successeurs; une loi de Constance ordonne « qu'en tous lieux et dans toutes les villes les temples soient immédiatement fermés, et que l'accès en soit interdit, afin que nul ne puisse se rendre coupable en y allant. Nous ordonnons à tous de s'abstenir de sacrifices; si quelqu'un commet une infraction de ce genre, qu'il soit frappé du glaive. Nous décrétons qu'après sa mort ses biens appartiennent au fisc; et nous condamnons aux mêmes peines les gouverneurs de provinces qui auraient négligé de punir les criminels. » (Cod. Théod., XVI, 10.) On a supposé que cette loi n'avait pas pu être strictement exécutée, à cause de sa violence même. Peut-être aussi les querelles des sectes chrétiennes firent-elles un peu oublier le polythéisme, auquel d'ailleurs le règne de Julien donna quelques années de repos. Ses premiers successeurs, Jovien et Valentinien, publièrent des édits de tolérance religieuse et condamnèrent seulement la magie. Mais, sous Gratien et Théodose, la persécution contre le polythéisme recommença, et bientôt on ne se contenta plus de fermer les temples, on les détruisit dans toute l'étendue de l'empire. Les ordres étaient exécutés par les gouverneurs, par les évêques et par les moines, avec un zèle qui se récompensait lui-même par le pillage. Symmaque, Libanios adressèrent à l'empereur d'humbles et d'inutiles prières; mais l'habitude de l'obéissance avait tellement abaissé les âmes, qu'on n'essaya même pas de résister. Au milieu de cette dévastation générale, on a quelques détails sur la destruction du grand temple de Sarapis, qui passait pour une des merveilles du monde, et de la fameuse bibliothèque d'Alexandrie, dont le chrétien Orose contemplait plus tard les cases vides avec un regret mêlé de honte. A l'exception de quelques temples qu'on laissa debout pour en faire des églises, les mêmes scènes durent se reproduire dans toutes les provinces de l'empire; mais il est impossible de suivre pas à pas les destinées des chefs-d'œuvre de la pensée humaine. Le silence et l'oubli s'étendent sur eux comme la neige sur les feuilles sèches; nul ne sait au juste comment disparurent le Zeus d'Olympie et l'Athènè du Parthénon. La destruction des temples passe inaperçue au milieu de l'indifférence de l'histoire, tombée comme l'esprit humain dans tous les enfantillages de la décrépitude. Qui s'in-

quiétait alors du siècle de Périclès, de ses sculpteurs et de ses poëtes? Pour un peuple qui a renié ses traditions, les témoignages de la piété, de l'héroïsme et du génie des aïeux sont des remords visibles dont la présence importune. Les souvenirs du passé disparaissent sans qu'un regret les accompagne. Les statues d'or et d'argent furent fondues pour faire des monnaies; quant aux marbres, on se contenta d'abord de les briser pour effacer les traces d'un culte proscrit; plus tard on en fit de la chaux.

L'œuvre de destruction fut continuée par les barbares, qui joignaient à l'avidité des conquérants la ferveur des néophytes. Les Goths d'Alaric, conduits par les moines, selon Eunapios, détruisirent les temples d'Éleusis; mais Athènè Promachos les empêcha, dit Zozime, d'entrer à Athènes. Cette invasion fut de courte durée, et la Grèce fut bien moins ravagée par les barbares que l'Italie. Rome fut prise et pillée d'abord par Alaric, puis par Genseric; un grand nombre de statues en métaux précieux furent fondues, les richesses d'un transport facile furent enlevées, mais les monuments furent respectés. « D'ailleurs, dit Gibbon, les conquérants n'eurent pas de temps à perdre. Les Goths évacuèrent Rome le sixième jour, les Vandales le quinzième, et quoiqu'il soit plus facile de détruire que d'élever un édifice, leur fureur précipitée aurait eu peu d'effet sur les solides constructions de l'antiquité. » Une partie des désastres de Rome fut réparée par Théodoric sous l'influence bienfaisante de Symmaque et de Boëce; mais elle eut beaucoup à souffrir des guerres de Bélisaire, dans lesquelles les statues du môle d'Hadrien servirent de projectiles aux assiégés. Quelques chroniqueurs, croyant faire un grand éloge de saint Grégoire Ier, prétendent qu'il brûla la bibliothèque palatine, détruisit des temples et fit jeter dans le Tibre un grand nombre de statues; mais ces assertions sont généralement regardées comme douteuses. En général, les papes se sont opposés aux dévastations. Mais les chefs d'un mouvement, religieux ou politique, sont très-forts lorsqu'ils l'encouragent et tout à fait impuissants lorsqu'ils veulent l'entraver. La destruction des monuments continua sans interruption pendant tout le moyen âge; les temples, les palais, les théâtres, le Colisée surtout, servaient de carrières pour les constructions nouvelles. Les marbres étaient brûlés pour faire de la chaux, et, au quinzième siècle, le Pogge, qui fait un triste tableau des désastres de Rome et qui en décrit les ruines en détail, n'y vit que six statues antiques, une en bronze, trois en marbre et les deux che-

vaux qu'on voit encore au monte Cavallo. Pétrarque se plaint avec indignation des dévastations qui continuaient tous les jours, et une épigramme d'Æneas Sylvius, qui devint pape sous le nom de Pie II, annonce la crainte qu'il ne restât bientôt plus un seul monument de l'antiquité.

La destruction systématique fit encore plus de ravages en Grèce qu'en Italie. Justinien anéantit les derniers restes du polythéisme et ferma l'école d'Athènes. Quant aux monuments, sans parler des statues de bronze fondues pour le colosse d'Anastase, on peut croire qu'il en disparut un grand nombre dans la guerre des iconoclastes, une des plus acharnées parmi ces querelles religieuses qui ne cessaient d'ensanglanter l'empire depuis le triomphe du christianisme. Ceux qui voyaient dans le culte des nouvelles idoles un rétablissement du polythéisme, ne pouvaient manquer de rechercher et de détruire les derniers vestiges de la religion morte. Mais tous ces désastres furent dépassés lors de la prise de Constantinople par les croisés. Deux incendies dévorèrent la plus grande partie de la ville; les barbares pillèrent tous les monuments, sans en excepter les églises, et fondirent les statues de métal, épargnées jusque-là parce qu'elles ne servaient plus que d'ornement. Nikètas Choniate énumère quelques-uns des chefs-d'œuvre de l'art antique qui disparurent alors. Outre un grand nombre de statues d'animaux, qui avaient échappé plus facilement que celles des Dieux au zèle des premiers chrétiens, il parle d'un Hèraklès de Lysippe, d'une statue colossale d'Hèrè, d'une superbe statue d'Hélène; mais il est difficile de s'en rapporter aux indications des Byzantins, presque aussi ignorants sur les antiquités de leur patrie que leurs ennemis eux-mêmes, et qui s'indignent bien plus de la profanation de leurs vases sacrés que de la destruction des chefs-d'œuvre de l'art; une statue colossale d'Athènè fut détruite après le premier siége, non par les croisés, mais par la superstition des Grecs eux-mêmes. Quant à Villhardouin, il est tout naturel qu'il s'inquiète peu des monuments détruits par ses compatriotes, pour qui les reliques des saints étaient un butin bien plus précieux que toutes les statues antiques. En s'établissant dans l'empire grec, les barbares d'Occident y apportèrent leurs habitudes féodales, et des tours élevées sur les acropoles achevèrent de détruire et de dégrader les ruines des temples.

D'autres barbares complétèrent la destruction au nom d'une religion nouvelle, appuyée comme le christianisme sur les traditions

juives. Cette seconde irruption des doctrines sémitiques sur le monde a été chargée de toutes les accusations méritées par la première; ainsi on a attribué à Omar, sur la foi d'une anecdote racontée six siècles après par Abulpharage, l'incendie de la bibliothèque d'Alexandrie, détruite sous Théodose en même temps que le Sarapeion. Sans doute, les Arabes n'auraient pas mieux demandé que d'avoir à détruire des temples païens et des idoles, mais cette peine leur avait été épargnée par leurs prédécesseurs; ils ne pouvaient plus s'attaquer qu'à des ruines, et la rareté des vestiges de la civilisation grecque en Égypte et en Syrie prouve qu'ils s'acquittèrent de cette tâche avec conscience. La conquête ottomane acheva de soumettre à la domination iconoclaste d'un monothéisme absolu les pays où l'art s'était développé sous l'influence de la religion grecque. S'il restait à Constantinople quelques œuvres de l'art antique oubliées dans les dévastations antérieures, elles durent être enveloppées dans le pillage des églises et des monastères. Les vastes bibliothèques, anéanties au milieu de la confusion générale, contenaient sans doute, parmi la foule des ouvrages de controverse, des œuvres du génie grec à jamais perdues pour nous, peut-être quelque vieux palimpseste de Stésichore, d'Archiloque ou de Ménandre. Mais lorsqu'on songe à ce travail de destruction qui s'est poursuivi pendant tant de siècles, on s'étonne encore plus ds trésors qui nous restent que de ceux qui ont disparu.

Les temples qui avaient pu échapper à une destruction totale en se changeant en églises, devinrent des mosquées sous la domination musulmane. Quand on voit sur quelques-uns d'entre eux des sculptures mutilées à coups de marteau, à l'aide d'échafaudages dressés à cet effet, par exemple, les métopes des faces orientales et occidentales du Parthénon, il est difficile de dire si c'est l'église ou la mosquée qu'on doit accuser; et, comme l'a dit M. Beulé, il importe peu de savoir qui a encouru, des Grecs ou des Turcs, une indignation qui ne remédierait à rien. Malheureusement pour l'orgueil de la civilisation moderne, on n'a pas besoin de remonter bien haut dans l'histoire pour trouver des scènes de destruction encore plus désolantes. On n'ose plus reprocher aux Turcs d'avoir fait de l'Erechteion un harem, et des Propylées un magasin à poudre, quand on se rappelle le bombardement du Parthénon par Morosini et le pillage de ses ruines par lord Elgin. D'après une note du poëme dans lequel lord Byron attache au nom de son compatriote la même malédiction que Cicéron à celui de Verrès, lorsqu'on enleva du Parthénon la

dernière métope, les ouvriers employés par lord Elgin laissèrent tomber une grande partie des bas-reliefs ainsi que l'un des triglyphes; le disdar, voyant le dommage causé à l'édifice, ôta sa pipe de sa bouche, versa une larme et, s'adressant à Lusieri, le nouveau chien de Kibyra employé à ce brigandage, lui dit d'une voix suppliante: «Τέλος! » Oui, espérons que c'est en effet la fin, pauvre vieux Grec; la fin des pillages, des dévastations et des ruines. Voilà assez longtemps que toutes les barbaries, toutes les rapacités et toutes les sottises s'acharnent tour à tour sur les œuvres de la Grèce. Maintenant que de tant de types divins qu'elle avait offerts à l'adoration des peuples il ne reste plus que des débris mutilés, épars dans tous les musées de l'Europe, où l'admiration qu'ils inspirent ne porte plus ombrage aux croyances jalouses, laissons-les en paix dans ce dernier refuge, comme des souvenirs de la jeunesse du monde et d'un passé qu'aucun regret ne nous rendra.

Louis Ménard,
Docteur ès lettres.

REVUE DU MOIS

I

Voici le moment de la migration annuelle des peuples. Ils viennent du Nord, ils viennent du Midi, ils traversent tous Paris. Les Parisiens, bien plus nombreux qu'on ne veut bien le dire, qui se trouvent chez eux, regardent passer le flot, sans s'y mêler, avec une sorte de curiosité hostile. Cette foule inconnue leur semble occuper la place de leur société dispersée, de leurs amis plus heureux qui sont allés se parer ailleurs, eux aussi, de ce beau titre d'étranger dont notre civilisation moderne a si singulièrement altéré la signification. Jadis, un étranger, c'était un infortuné qu'on plaignait et qu'on recueillait; aujourd'hui, c'est un heureux qu'on envie et qu'on exploite. C'est un homme plus riche et plus libre que les serfs indigènes parmi lesquels il promène sa curiosité. L'étranger n'a ni bureau, ni travail, ni service. Il s'endort le soir, en se demandant ce qu'il fera le lendemain pour se rendre agréable à lui-même; il s'étudie à se plaire. Ses vieillards, ses malades, ses dettes, tous les *impedimenta* de la vie, il les a laissés là-bas dans sa patrie, avec le travail, la prudence et l'économie. Ils le ressaisiront un jour, mais pour le moment ils sont oubliés. En sa qualité d'étranger, il n'a qu'un devoir : employer son temps et jeter son argent. Cela n'est pas difficile à Paris.

Ce qui me désole, c'est de voir le Parisien ne tirer aucun parti de ces relations passagères qui pourraient lui être si utiles. Dans un mois le flot se sera écoulé, ne laissant après lui qu'un peu d'or. En retour de tout ce qu'il aura appris, l'étranger n'aura rien enseigné, car on ne lui aura rien demandé. Le Parisien voit passer la foule bigarrée sans l'interroger : que peuvent-ils lui apprendre, ces barbares, qu'il ne croie déjà savoir? Il se dit que c'est bien assez, si ce n'est trop, que de répondre à leurs questions. Il se bornera donc à enregistrer officiellement dans ses journaux que Paris est la cité hospitalière par excellence, la seule ville du monde où les étrangers reçoivent un accueil vraiment cordial.

Quelques chroniqueurs plus ambitieux iront même jusqu'à repro-

duire la phrase sacramentelle sur la « capitale de l'intelligence, où les hommes distingués de tous les pays retrouvent une commune patrie, » quitte à se dire entre eux que Paris est *infesté* d'étrangers, et que les boulevards en sont *empoisonnés*. Ce serait peut-être le cas d'analyser ce lieu commun, et de se demander en quoi consiste la cordialité de notre accueil. Sans doute les étrangers en France ne sont soumis à aucune vexation dont les nationaux soient exempts, et il est assez rare que la police use de son droit de les expulser sommairement. Le gouvernement exerce à leur égard une sollicitude un peu plus vigilante, peut-être, voilà tout! Mais cette absence de persécution constitue-t-elle un titre à leur reconnaissance? L'hospitalité qui se borne à ouvrir l'accès de nos monuments publics, de nos hôtels garnis et de nos théâtres, doit-elle nous rendre si fiers, et ne ressemble-t-elle pas un peu à celle qui écrit sur la porte de certaines boutiques : *Entrée libre?*

L'étranger, lui, ne se fait pas faute d'interroger. Aussi que d'embarras il cause à tous les malheureux auxquels il fait l'honneur de les croire bien informés! J'assistais l'autre jour à la conversation que voici, entre un de ces questionneurs et un journaliste. « Que je suis donc aise de vous rencontrer! disait l'étranger, vous allez me mettre au courant de l'état de l'esprit public. — D'abord, nous n'avons plus d'esprit, ou du moins bien peu, et le peu que nous en avons n'est pas public. — Mais, enfin, que dit-on à Paris? Que pense-t-on de la question américaine, par exemple? — On n'y pense pas. La question américaine n'*existe* pas en France; M. de Gasparin lui-même a été bien forcé de l'avouer dans son livre. — Mais cependant il s'agit là d'une démocratie qui s'écroule, cela vous regarde; il s'agit subsidiairement de l'esclavage, cela intéresse tout le monde. Que sont devenus tous nos négrophiles, tous les lecteurs des cinq traductions de l'*Oncle Tom?* — Que sais-je? ils lisent autre chose, ou ils ne lisent rien. Et puis, à vous dire franchement, on n'aime guère les Américains chez nous. Le Parisien prétend, à tort ou à raison, qu'un Américain ressemble toujours plus ou moins à un Anglais. — Mais enfin, qu'est-ce qui préoccupe les Parisiens dans ce moment-ci? Je crois que, s'il eût répondu franchement, le journaliste eût dit : Le terme d'octobre à payer; mais une sorte de pudeur patriotique le retint, et il dit, un peu au hasard : « On parle beaucoup des affaires de Naples. — Ah oui! les Napolitains sont bien à plaindre! — Mon Dieu! ce n'est pas qu'on s'intéresse beaucoup aux Napolitains; on fait assez peu de cas d'eux à Paris, et l'on se figure volontiers qu'il n'y a à Naples que des lazzaroni et des sbires. C'est plutôt qu'on en veut aux Piémontais.... Il y a tout un parti qui ne les appelle plus que les Prus-

siens de l'Italie. —Vraiment! c'est donc bien terrible d'être un Prussien? — Dame! aux yeux d'un Français, vous concevez..... un Prussien, au bout du compte, c'est un Allemand. » Là-dessus, l'interlocuteur, qui était Russe, jugea prudent de laisser tomber la conversation; elle touchait aux frontières de son pays, et il ne voulait pas perdre ses dernières illusions au sujet de la cordialité parisienne.

II

Puisque nous parlons des rapports internationaux, félicitons-nous en passant de la modification qu'ont subie, depuis le 1er octobre, nos relations avec l'Angleterre. Le traité de commerce est enfin mis en pratique, et nous allons voir arriver ces flanelles, ces belles faïences, ces cotonnades que nos ménagères désirent depuis si longtemps. Cela est vraiment heureux, car depuis quelques mois nous semblions n'échanger avec nos voisins que des scandales et des crimes. En retour de nos escroqueries et de nos faux, ils nous expédiaient des assassinats et des infanticides. Nous faisions commerce de procès. C'était lugubre et un peu monotone, mais cela ne laissait pas que d'avoir son côté instructif. Il ne sera peut-être pas sans intérêt de le rechercher aujourd'hui que les vacances des tribunaux ont créé une trêve dans ces émotions de cour d'assises et de police correctionnelle. Je ne fais pas allusion à l'avantage qu'il peut y avoir pour le public à étudier dans tous leurs détails ces drames sanglants ou ignobles, car il me paraît fort douteux. Encore moins veux-je suivre les faiseurs de dissertations qui ont cherché à faire remonter la responsabilité de certains crimes à des formes particulières de gouvernement. Les crimes sont le produit naturel des passions humaines, et ne relèvent que fort indirectement de la politique. Qui ne sait que le premier meurtre, — un fratricide,— fut commis sous un régime de théocratie pure, au sortir du Paradis terrestre?

Je veux seulement dire que les discussions qui ont eu lieu en même temps dans les deux pays, sur les mêmes sujets, ont fourni aux observateurs attentifs une occasion d'étudier la façon assez différente dont deux grandes nations, également civilisées, entendent cette importante question de la répression du crime. Dans ces débats, le caractère national s'est révélé souvent, de part et d'autre, d'une façon assez piquante. Le Français, justement fier de son Code Napoléon, et toujours disposé à croire que tout ce qui lui appartient est parfait, jusqu'au moment où il le déclare détestable, s'est égayé aux dépens de la méticuleuse justice britannique, qui paraît redouter sur-

tout que l'accusé ne lui révèle ce qu'il a intérêt à cacher et qui ne veut s'éclairer que dans les limites qu'elle s'est tracées à elle-même. On a trouvé plaisant, dans un procès récent, de voir la victime condamnée à la prison parce qu'elle refusait de se plaindre, et l'on s'est émerveillé de l'hésitation qu'éprouve la société anglaise à poursuivre en son propre nom la punition du crime. Mais aucun journal français, que je sache, n'a fait ressortir la véritable grandeur que les mœurs judiciaires, chez nos voisins, impriment à une législation imparfaite à bien des égards, et n'a paru comprendre qu'il y avait là des habitudes, — à défaut d'institutions, — dignes d'éloge et d'imitation. Ce n'est pas que la loi elle-même, en Angleterre, n'ait de fort beaux côtés, quand ce ne serait que le soin qu'elle prend d'abréger le plus possible pour un accusé qui peut être innocent la peine inique de la prison préventive. Mais, sans entrer dans des détails de législation comparée, on peut rendre hommage à l'impartialité, — sereine comme la justice qu'ils représentent, — que déploient en général les juges anglais. Leurs résumés sont presque toujours des chefs-d'œuvre de modération. Ils sont ce que la loi, ce que l'humanité veulent qu'ils soient, un simple aide-mémoire pour le jury, l'analyse lucide des débats présentée par un esprit exercé à peser la valeur des témoignages. On ne les voit jamais dégénérer en une accablante réitération du réquisitoire, et fausser ainsi l'esprit de la loi, qui n'a point entendu que l'accusation pût jamais avoir le dernier mot.

Tout cela eût pu être utile à signaler; mais le Français, le mieux partagé, selon lui, de tous les peuples, sous le rapport de l'organisation judiciaire, n'admet pas qu'il puisse trouver aucun profit à étudier la jurisprudence des autres nations. Son Code est un monument tout neuf : comment pourrait-il être défectueux? L'Anglais, au contraire, réparateur vigilant et infatigable du vieil édifice qui l'abrite depuis tant de siècles, ne néglige aucune occasion de l'étayer par d'utiles réformes. L'ancienne institution du *Grand Jury* est battue en brèche de tous côtés, et l'on semble disposé à lui substituer dans la machine judiciaire un rouage nouveau qui rappellerait l'action plus éclairée de nos juges d'instruction. L'idée, mise en avant par certains publicistes, de l'établissement en Angleterre d'un ministère public dans le genre du nôtre, soulève plus d'opposition. Tout en reconnaissant la force de répression que cette institution confère à la société chez nous, tout en admettant l'impuissance de la loi anglaise vis-à-vis de certains délits, le génie national répugne à la naturalisation en Angleterre de l'accusation publique sous la forme qu'elle revêt en France. On peut être assuré que si jamais un ministère

public est introduit dans la législation anglaise, ses priviléges seront strictement définis, et son zèle contenu dans d'étroites limites.

C'est que, il faut bien le dire, si la justice, dans tous les pays civilisés, a pour double mission de protéger l'innocent et de châtier le coupable selon le génie des peuples, l'un ou l'autre de ces devoirs s'empare du premier rang. En France, nous proclamons volontiers que l'impunité dans le crime est presque impossible; l'Anglais affirme avec orgueil que la culpabilité de celui que sa loi condamne ne peut être douteuse pour personne. L'avouerai-je? l'idéal anglais de la justice me paraît préférable au nôtre, et surtout plus facile à réaliser. Une justice à laquelle aucun coupable ne pourrait se dérober est une utopie. Tous les jours nous découvrons les traces de crimes qui n'ont été ni punis, ni même soupçonnés au moment où ils furent commis, et dont les auteurs ne seront jamais retrouvés. En dépit de toutes les polices, chaque année fournit son contingent de cadavres inconnus, de meurtres qui resteront sans expiation. Quelque vigilante que puisse être la répression, elle n'empêchera pas les crimes; car, si rare que soit l'impunité, les scélérats la rêveront toujours; mais cent coupables qui se dérobent au châtiment ébranlent moins le respect de la justice dans l'âme de la multitude, qu'une seule condamnation si légère qu'elle soit, que la conscience publique ne sanctionne pas.

Il est effrayant de penser que cette crainte excessive de voir le crime échapper au châtiment pourrait bien fournir l'explication de certains verdicts bizarres que rend parfois le jury français. Ces circonstances atténuantes, dont on accorde le bénéfice à des hommes condamnés pour des crimes atroces, ne sont-elles pas inventées pour apaiser un doute horrible dans l'esprit des jurés? Ne doit-on pas y lire la crainte de commettre une injustice irréparable? C'est sans doute une déplorable faiblesse de la part des jurés que de chercher à mettre leur conscience en repos en rendant un verdict qui a pour résultat de condamner un peu un innocent ou de protéger un peu un coupable; mais les jurés sont souvent des hommes faibles, et de pareils faits se reproduiraient plus rarement si nos présidents de cours d'assises empruntaient une habitude à la jurisprudence de nos voisins. Quand le juge anglais adresse ses dernières recommandations au jury, avant que celui-ci se retire pour délibérer, il est bien rare qu'il ne lui rappelle pas que le plus léger doute sur la culpabilité doit faire acquitter l'accusé.

Mais sur aucun point peut-être les deux peuples ne diffèrent autant que dans la manière dont ils accueillent les décisions de la justice. En Angleterre, on les discute toujours. Avant, pendant et après un procès, les journaux ont leur franc parler. Cela a son mauvais côté

sans doute, mais aussi de réels avantages. Le juge arrogant ou passionné, l'avocat intempérant ou vindicatif, le témoin pusillanime, sentent qu'ils sont justiciables, comme l'accusé, de l'opinion publique, et que ce tribunal-là ne reconnaît de priviléges à personne. Chez nous, on s'abstient avant les débats pour ne pas entraver la marche de la justice, et l'on a raison; et plus tard, on s'abstient encore par respect pour la chose jugée. Le jugement individuel en France abdique volontiers devant toute décision collective, et, en ce qui touche la justice, cette abdication se formule dans un axiome d'autant plus inattaquable aux yeux du vulgaire, que c'est un axiome latin : *Res judicata pro veritate habetur.*

Laissons là la justice et l'Angleterre, mais quittons-les comme de bonnes amies, en nous faisant raccompagner par elles jusqu'au seuil d'un tout autre sujet. Justement, j'ai à raconter une histoire à propos d'un jurisconsulte éminent, lord Campbell, dont les journaux anglais ont annoncé la mort il y a cinq mois à peine. Il est mort chargé d'ans et d'honneurs, après une carrière d'une prospérité si constante, qu'on a pu la dire exempte de revers, et qui le conduisit, d'échelon en échelon, vers l'âge de quatre-vingts ans, au poste de chancelier de la Grande-Bretagne. Cet homme si heureux trouva même moyen de satisfaire une ambition extra-professionnelle qui le tourmentait singulièrement : il obtint des succès littéraires. Il entreprit d'écrire la biographie de tous ceux qui l'avaient précédé sur le sac de laine traditionnel, et malgré la légèreté déplorable de ses jugements, malgré ses plagiats et ses inexactitudes, le livre eut de nombreux lecteurs, grâce à un talent de commérage et d'anecdote qui n'est pas incompatible avec de graves fonctions. Les mauvais plaisants dirent, il est vrai, que si la longévité semblait le privilége de tous les ex-chanceliers d'Angleterre, cela s'expliquait par la ténacité avec laquelle se cramponnaient à la vie tous ceux qui craignaient de laisser leur mémoire à la merci de la plume de lord Campbell. Enfin la mort vint intervertir les rôles, et d'autres écrivirent à leur tour la vie du terrible biographe. C'est dans une de ces notices nécrologiques que j'ai lu une anecdote, — controuvée peut-être, invraisemblable à coup sûr, — qui m'a fait rêver toute une utopie de critique littéraire, et amène sous ma plume le nom d'un chancelier anglais au moment où je voulais lui parler du nouveau roman de George Sand, *Valvèdre*.

III

Voici l'histoire en peu de mots. Il y a soixante ans environ, le jeune Campbell, alors âgé de vingt ans, arrivait à Londres sans fortune, sans

grandes connaissances littéraires, et trouvait pourtant moyen de se faire attacher à un journal en qualité de critique des théâtres. On raconte qu'étant allé un soir voir jouer un drame de Shakspeare, — espérons que c'était un des moins connus, — il crut avoir assisté à une première représentation, et qu'il rendit compte le lendemain dans son journal de la pièce nouvelle. Il reconnut beaucoup de talent à l'auteur, prédit qu'il irait loin, et le loua surtout d'avoir si bien retrouvé le beau style du grand siècle d'Élisabeth. C'était certes montrer son ignorance, mais c'était en même temps, on l'avouera, faire preuve de perspicacité. Eh bien! depuis que j'ai lu cette histoire, je rêve pour tous les écrivains célèbres des critiques de la force de ce jeune et naïf Écossais. Il me semble que l'éclat qui les environne empêche de les bien voir, et que, lorsqu'ils comparaissent au tribunal de la critique, escortés de leurs œuvres passées, ils se trouvent toujours en présence de juges prévenus. Soit qu'on leur en veuille d'une gloire imméritée, dont on a peut-être été le complice à une autre époque, soit qu'on leur reconnaisse une grandeur qui les met au-dessus des lois qui régissent le vulgaire, ils trouvent des panégyristes ou des détracteurs; ils rencontrent bien rarement une véritable justice. Il en résulte que ceux-là, précisément, qui ont le plus de puissance, et dont les écarts ont les conséquences les plus graves, échappent au contrôle direct de l'opinion. Ce sont des souverains qui ne voient dans leurs critiques que des sujets fidèles ou des sujets révoltés.

Il est bien difficile d'isoler une œuvre nouvelle des productions précédentes du même auteur. Comment, par exemple, prononcer le nom de George Sand sans se rappeler à l'instant ces pages éloquentes, ces doctrines pernicieuses, ces récits admirables, ces déclamations pédantes qui nous ont charmés et révoltés tour à tour, et dont le souvenir arrête à la fois la louange et détourne le blâme? Comment, surtout, prendre au sérieux les doctrines d'un écrivain dont on a pu suivre les incroyables métamorphoses, et qui semble avoir toujours érigé en principes ses engouements passagers? Aujourd'hui, c'est l'étude de la nature, c'est la science qui sert de thème; mais on se souvient que la même plume a chanté avec un égal enthousiasme les vertus toutes-puissantes de la passion triomphante, de l'art exclusif et jaloux, du travail manuel et quotidien. Au moment de saisir le marteau du géologue ou la loupe du botaniste comme un talisman contre tous les malheurs de la vie, le lecteur se dit que, s'il eût suivi toutes les inspirations de cette voix éloquente, il eût dû se faire tour à tour comédien, maçon, avocat, musicien, laboureur, poëte, meunier, numismate, et il se demande si, après avoir fait aujourd'hui du

dévouement au bien général l'absolue condition du bonheur, le romancier n'entonnera pas demain l'hymne de la vie contemplative et ne prendra pas pour héros un brahmane. Il ne faudrait peut-être pour cela qu'un Indou de plus à Paris.

Ce que je voudrais trouver, je le répète, c'est un homme intelligent qui n'aurait jamais entendu parler de l'auteur de *Lélia*, afin de lui faire lire *Valvèdre* et avoir son opinion. A force de penser à ce critique imaginaire, il me semble parfois que je l'ai créé; je l'interroge, et voici à peu près ce qu'il me répond :

« *Valvèdre* est une œuvre remarquable dont la donnée première est très-morale, mais dont l'exécution est déshonnête. L'auteur définit la passion comme un égoïsme qui devient son propre châtiment, mais il en étudie les côtés les plus matériels avec un cynisme minutieux. Ce doit être un vieux garçon, mauvais sujet et méthodique, libertin et sermonneur, comme tant de vieux garçons. J'ai reconnu cela tout de suite à sa complète ignorance des délicatesses de la vie de famille, et je ne me suis pas laissé prendre un instant à sa préface adressée à son fils. Un père ne dédie pas à son fils un ouvrage consacré à l'analyse de la passion, même lorsqu'elle y est condamnée en dernier ressort; car il conserve vis-à-vis de cet homme, qui sera toujours son enfant, une sorte de pudeur féminine. Cette préface est une première faute contre le bon goût, qui m'a choqué tout d'abord; mais il y en a bien d'autres dans ce volume! L'auteur de *Valvèdre* est un conteur incomparable et parfois un moraliste éloquent, quand il évite la déclamation; mais il n'est pas, à mon avis, un romancier dans le véritable sens de ce mot. Ne vous récriez pas; souvenez-vous que je suis un ignorant et que je ne le juge que d'après *Valvèdre*. Je sais bien qu'un romancier se compose précisément d'un conteur doublé d'un moraliste, et qu'en reconnaissant ces deux qualités à George Sand je parais me contredire en lui refusant le titre de romancier. Je m'explique : un romancier doit être à la fois un moraliste et un conteur; George Sand est l'un et l'autre, mais tour à tour. Ce sont deux rôles qu'il prend et qu'il quitte successivement sans faire la moindre illusion au lecteur. Après un récit écrit en style si simple et si limpide, que pour trouver quelque chose qui en approche il faut remonter au langage si admirable des légendes populaires, résultat de la collaboration involontaire de générations successives; après un récit, dis-je, simple et beau comme un conte de fées, il endosse tout à coup la robe de docteur, et dans la bouche de n'importe qui, à propos de n'importe quoi, dans la situation la moins naturelle, il met une longue théorie sur la nature, l'art ou la science. Dans ces dissertations intempestives, le cœur humain est quelquefois analysé de main de maître, mais l'art du roman-

cier est absent. Le cœur humain, puisque c'est là le terme consacré pour désigner ce je ne sais quoi qui est le mobile de toutes les actions des hommes, bat dans toutes les poitrines, sous les haillons, sous la cuirasse, sous les dentelles, et le vrai romancier l'y laisse toujours. Il n'en constate les mouvements que par l'influence qu'ils exercent. Il ne le peint qu'en le mettant en action. Ce sont les battements de ce cœur qui colorent les joues de l'enfant, qui font rougir la jeune fille, qui pâlissent le front de l'amante délaissée, qui arment le bras du héros, du meurtrier, du suicide, qui se trahissent par le silence, par les paroles, par la lutte, par la résignation; mais le vrai romancier ne le prend jamais à deux mains et ne le dissèque pas tout palpitant pour contenter la curiosité morbide du lecteur. C'est affaire d'anatomiste, et quand on en vient là, il faut se décider à parler en professeur, en son propre nom, et renoncer à incarner ses théories dans des conversations impossibles. C'est le parti que devrait prendre l'auteur de *Valvèdre*. On ne serait pas exposé alors à voir un jeune homme de vingt-trois ans dire à un camarade du même âge, à propos d'un juif que celui-ci a rencontré par hasard dans une auberge : « L'israélite le plus insignifiant a toujours en lui quelque chose de profondément mystérieux. Sommité ou abîme, ce représentant des vieux âges obéit à une logique qui n'est pas la nôtre. Il a retenu quelque chose de la doctrine ésotérique des hypogées à laquelle Moïse avait été initié. » Et ainsi de suite pendant deux pages!

« L'esprit est un don que bien des gens affectent de dédaigner aujourd'hui, croyant peut-être par là faire preuve de modestie; et pourtant la moindre parcelle de cette qualité, si dépréciée et si rare à la fois, aurait préservé l'auteur de *Valvèdre* de fautes de ce genre. Tout le volume en fourmille, et l'on pourrait facilement en trouver des exemples bien plus frappants encore. Ainsi, dans une des situations les plus poignantes du livre, au moment où le poëte, l'amoureux, l'homme passionné par excellence, vient d'entendre le mari de la femme qu'il aime tracer de celle-ci un portrait outrageant et dédaigneux, voici comment s'exhalent son indignation et son amour : « Que n'étais-je en face de lui, et seul avec lui, tout à l'heure! Sais-tu ce que je lui aurais dit? — Vous ne savez rien de la femme, vous qui voulez lui tracer un rôle conforme à vos systèmes, à vos goûts et à vos habitudes. Vous ne vous faites aucune idée de la mission d'une créature exquise, et, en cela, vous êtes un pitoyable naturaliste. Vous êtes *leibnitzien*, je le vois de reste, et vous prétendez que la vertu consiste à concourir au perfectionnement des choses humaines par la connaissance des choses divines. Soit! Vous prenez Dieu pour type absolu, et de même qu'il produit et règle l'éternelle activité, vous

voulez que l'homme crée et ordonne sans cesse la prospérité de son milieu par un travail sans relâche! » *Vous êtes leibnitzien* me paraît superbe! et je suis convaincu que M. de Valvèdre, qui était un savant, aurait compris et ressenti vivement l'outrage; mais que penser de cette apostrophe pédante dans la bouche de l'homme auquel l'auteur reproche surtout son dédain pour la science? Tranchons le mot, ce poëte amoureux, qui sait parfois être très-éloquent, parle ce jour-là comme un petit cuistre; mais il fallait que l'auteur plaçât sa tirade; c'est le poëte qui a eu le malheur d'être pris pour porte-voix; tant pis pour lui!

« J'ai dit que ce roman était déshonnête dans la forme, et je ne me rétracte pas. Il ne contient ni peintures licencieuses, ni doctrines immorales, et pourtant il me semble qu'il est telle œuvre d'un écrivain franchement grossier qui choquerait moins un lecteur délicat. Prendre des mots honnêtes en eux-mêmes pour défendre une bonne cause, et les accoupler habilement sous sa plume, de façon à présenter des images offensantes, me paraît le dernier terme de la dépravation littéraire. Si George Sand veut se faire l'avocat de la vertu, il faut qu'il s'étudie à plaider dans la langue de sa cliente. La morale, telle qu'il la prodigue, la morale sans honnêteté, court risque d'être ennuyeuse sans être salutaire; c'est quelque chose qui ressemble à un sermon irréligieux ou à une médecine malsaine. Même lorsque la forme en est attrayante, ce n'est là qu'un hommage que le talent rend à la vertu, un stérile honneur qui n'étend point son domaine. Si l'auteur de *Valvèdre* était encore dans l'âge où l'on reçoit ses inspirations du dehors, je le soupçonnerais d'avoir trop lu les ouvrages de M. Michelet, qui me semblent avoir déteint sur lui. Tenez! reprenez toutes ces analyses savantes, ces livres pleins de passion *parlée*, où la vie n'est pas, et qui semblent écrits par des vieillards attardés pour des adolescents impatients, et rendez-moi les vieilles histoires d'amour d'autrefois, les femmes qui ne savaient ce qu'elles faisaient, et les fautes involontaires! Qu'elles me paraissent saines et morales auprès de ces protocoles, de ces théories de la passion et des formules pédantes des casuistes de l'amour! »

Il fallait bien être un critique candide et naïf comme celui que j'ai évoqué pour se permettre des vérités comme celles-là. Pour mon compte, je n'aurais osé le dire à l'auteur de la *Mare au Diable* et de *François le Champi*.

Je n'ai point l'intention de rendre compte en détail du roman de *Valvèdre*. Ceux qui me lisent l'auront sans doute lu, et pour ceux qui ne le connaissent pas, peu de mots suffiront. Ue tout jeune homme, Francis Valigny, atteint de ce qu'on a nommé la maladie du siècle,

l'ennui, le doute, l'orgueil, croyant à la fatalité, pressentant et appelant la passion, rencontre une femme belle, romanesque, ennuyée, avide d'émotions, qui, d'un seul regard, fait de lui son esclave. Cette femme, c'est madame de Valvèdre. Mariée depuis dix ans à un mari qu'elle a aimé éperdument, et pour qui elle conservera jusqu'à la fin, et presqu'à son insu, un amour mêlé de dépit, elle se croit dégagée envers lui, parce qu'il a compris le mariage autrement qu'elle. Après la première ivresse de la passion, il n'a pas voulu s'associer « à son rêve d'un bonheur puéril et d'impossible durée, tout d'extase et de *partage*, de caresses et d'exclamations, sans rien pour la vie de l'esprit et l'intimité véritable du cœur. » Le rêve, elle espèrera le réaliser avec le jeune Francis, qui a la même ambition d'éterniser la passion. Elle trouve en lui *son pareil*. « Nous sommes, lui dit-il, deux êtres emportés, passionnés, impossibles pour les autres, mais nécessaires l'un à l'autre comme l'éclair à la foudre. Nous nous dévorerons sur le même brasier, c'est notre vie!... Va! nous sommes de la race des poëtes, c'est-à-dire nés pour souffrir et pour nous consumer dans la soif d'un idéal qui n'est pas de ce monde. Nous ne le saisirons donc pas à toute heure, mais nous ne cesserons pas d'y aspirer; nous le rêverons sans cesse, et nous l'étreindrons quelquefois. » Elle abandonne tout pour le suivre : mari, enfants, fortune, patrie; mais, plus romanesque que passionnée, cette femme, qui n'a su être ni épouse, ni mère, ni même amante, — car elle trace à cet amour, auquel elle a tant sacrifié, des limites invraisemblables, — s'éteint minée par l'ennui et la tristesse. Elle meurt entre l'amant qu'elle a cru adorer et le mari qu'elle a cru haïr. Celui-ci arrive juste à temps pour pardonner et pour déposséder son malheureux rival du dernier regard de celle qu'il a si follement aimée.

La caractère de cette femme, dont la conduite n'a d'autres mobiles que l'ennui et le besoin d'émotion, est admirablement décrit. Je dis décrit, car il ressort surtout de la description qu'en fait Valvèdre à un ami. Ce portrait est un véritable chef-d'œuvre en vingt-trois pages; mais qu'il est peu motivé! qu'il est invraisemblable dans la bouche de ce mari qui sait que l'amant l'écoute caché derrière un mur mitoyen! Est-ce par compassion pour lui, et pour lui éviter un malheur semblable, qu'il se décide à ces révélations du désenchantement conjugal? On le croirait vraiment, à voir l'intérêt qu'il porte à ce jeune rival. « Aujourd'hui, dit-il avec une impartialité qui étonnera bien des lecteurs, elle a rencontré un homme intelligent et honnête, mais très-exalté, sans expérience, et, je le crains, sans principes suffisants pour faire triompher les bons instincts. » Je sais que le lien mystérieux qui unit parfois ceux *qui ont aimé ensemble*, comme l'écrivait ce

bon Kestner à son ami Gœthe, est moins rare qu'on ne pourrait le croire ; mais Valvèdre pousse, en conscience, cette sympathie trop loin. En quittant le lit de mort de sa femme, sa première pensée est pour celui qui la lui a enlevée et dont le fol amour l'a tuée. Il écrit à un ami : « Aie l'œil sur ce jeune homme; sache ce qu'il devient, et méfie-toi du premier désespoir..... Ton jeune ami n'est pas un être lâche et pervers, tant s'en faut, et *je n'ai pas à rougir pour elle* du dernier choix qu'elle a fait..... *S'il demandait un jour à voir les enfants, ne t'y oppose pas.* » Ici la magnanimité est juste à un pas du sublime. Qui pourra dire pourquoi les héros vertueux de George Sand ne sont jamais que des êtres chimériques et ridicules? Plus tard, lorsque quelques années se seront écoulées, ces deux hommes se retrouveront, et Valvèdre dira à Francis, qui, dans l'intervalle, s'est converti à la métallurgie : « Le mystère de notre action sur la destinée, nul ne peut le sonder. Soumettons-nous au fait accompli, et ne parlons pas du reste. Vous voilà. On vous aime, et vous pouvez encore être heureux; il est de votre devoir de chercher à l'être. Mariez-vous. » Et en effet, il se mariera, et Valvèdre et lui deviendront beaux-frères et les meilleurs amis du monde.

Et ne croyez pas que Valvèdre soit le personnage le plus invraisemblable du livre. Il y a un juif nommé Maserwald qu'on nous dépeint dès les premières pages comme « mou et gras, curieux et commère, nonchalant comme un mangeur repu, jaune et luisant comme l'or qui avait été le but de sa vie, » croyant que l'amour de toute femme peut s'acheter, et qui dans la suite fait des miracles de dévouement, met sa fortune et sa vie au service de son rival. Francis se console en disant qu'ainsi son argent et son savoir faire ne seront pas perdus. Cet abominable complaisant deviendra aussi un jour l'ami intime de la famille de Valvèdre! On n'est vraiment pas si oublieux que cela entre honnêtes gens!

Si, comme je le pense, la perfection de l'art chez le romancier consiste à faire connaître les caractères par les discours et les actes de ses personnages, sans avoir recours au moyen si lourd et si terne de la description, *Valvèdre* est loin d'être un roman bien fait. Madame de Valvèdre surtout ne joue guère le rôle que l'auteur lui assigne et qu'il développe pour elle sous forme de commentaire. On nous la dépeint comme une femme chaste et fière. Je renvoie le lecteur à ses premières conversations avec le jeune Francis. Quelle femme — je ne dis pas chaste et fière, laissons de côté les adjectifs insolites — quelle femme tant soit peu honnête a jamais discouru de la sorte avec un inconnu sur les « vouloirs aveugles » de l'autre sexe?

Cependant, comme je l'ai dit, l'idée première de *Valvèdre* est excel-

lente. Apprendre aux âmes malades qu'il faut, avant tout, pour guérir, *sortir de soi*, leur inspirer l'amour de l'étude des choses vraies, leur faire comprendre que rêver n'est pas penser, et que l'homme ne doit pas se faire le héros du poëme de sa propre existence, était une belle tâche pour un romancier. C'était l'œuvre d'un habile médecin du cœur, mais l'auteur a oublié que c'est le fait d'un charlatan que de proposer une panacée universelle. Il a trop circonscrit l'idée du travail et de l'étude. L'étude des choses vraies signifie seulement pour lui l'étude de la nature. Or, il n'est pas donné à tout le monde de s'y réfugier. La géologie et la botanique ne sont pas des baumes pour toutes les blessures, et tous les cœurs brisés ne peuvent se consoler en cassant des pierres. Si l'homme, ainsi qu'il le dit fort bien, n'est pas le centre et le but de l'univers, comme on l'a trop longtemps cru, il reste toujours le centre et le but légitime des études humaines. Telle âme troublée s'apaise en étudiant les bouleversements des empires ; telle autre oublie les orages qui l'ont assaillie en créant de merveilleuses fictions : qui peut mieux le savoir que l'auteur de *Valvèdre?* En amoindrissant une grande et utile vérité jusqu'à n'en faire que la glorification de goûts particuliers, il nous a prouvé une fois de plus, et d'une façon qu'il ne prévoyait pas, combien il est difficile de sortir de soi-même en écrivant un roman.

HORACE DE LAGARDIE.

CHRONIQUE POLITIQUE

8 octobre 1861.

La situation qui se prépare, en ce moment pour nous, ne paraît pas devoir ressembler, sous beaucoup de rapports, au tableau que nous offrent les dix dernières années. Ce qui les a surtout remplies et dominées, ce qui a fait leur force et leur stabilité, c'est un mouvement d'affaires doué d'une impulsion irrésistible. Cette fièvre d'activité industrielle et commerciale, dont la nation a été tout à coup saisie, après de stériles agitations, on l'a longtemps considérée comme devant suppléer à tout et consoler de tout. C'est ce besoin impérieux de bien-être et d'enrichissement qui a réellement exercé la dictature sans en avoir les honneurs et qui s'en est toujours fait absoudre au nom de la prospérité matérielle. Il a voulu être indiscutable, il l'a été, il a imposé silence aux passions comme aux droits les plus légitimes. Cette prospérité, à tort ou à raison, paraît compromise aujourd'hui. Nous n'examinerons pas si c'est ou non par la faute de ceux qu'elle a si puissamment servis. A nos yeux, ils n'ont jamais cessé d'être responsables. Ce que nous voulons constater, c'est qu'il leur faut aujourd'hui un autre point d'appui. Ils ne peuvent plus invoquer la justification magique, qui a si longtemps fait taire toute autre considération : le succès. Un malaise profond et général s'annonce, en effet, par des symptômes significatifs. Nous ne nous trouvons pas en présence d'une simple crise commerciale, mais d'une modification considérable des conditions économiques sur lesquelles nous avons longtemps vécu. Aux perturbations industrielles qui ont été le contre-coup de la révolution américaine, aux déceptions et aux désastres qui ont amené l'avilissement d'une foule de valeurs autrefois si recherchées, sont venues s'ajouter des récoltes tout à fait insuffisantes, une cherté chaque jour croissante sur les objets de première nécessité, et la mise en pratique, toujours si pénible au début, de traités de commerce qui, favorables au consommateur, changent de fond en comble les lois de la production, tout en lui imposant les plus douloureux sacrifices. Et comme si le public n'était pas assez averti par

les catastrophes privées, la banque a voulu, elle aussi, jeter le cri d'alarme en élevant à 6 p. 100 le taux de son escompte, circonstance bien propre à faire réfléchir, si l'on considère qu'en Angleterre, pays qui semble atteint bien plus sérieusement que nous, puisque la guerre des Etats-Unis lui fait perdre jusqu'à la matière première de son industrie, la banque maintient son escompte à 3 1/2 p. 100.

On conçoit que les intérêts s'effrayent en présence de la perspective que ces faits nous présentent. Ce malaise des affaires peut toutefois être envisagé à plus d'un point de vue, et on nous saura sans doute gré d'indiquer, parmi les conséquences qu'il doit entraîner, celles qui sont de nature à nous consoler un peu des malheurs inséparables d'une telle crise. Les intérêts ne voient guère qu'eux-mêmes en ce monde : ils rapportent tout à ce but unique et s'irritent lorsqu'on en fait abstraction un seul instant. Pourtant ils ont usé de la victoire avec assez de brutalité pour mériter qu'on les plaigne médiocrement, ou même qu'on les relègue à leur tour sur le second plan

Mais il ne peut être question de représailles à propos d'un mal dont chacun peut être plus ou moins atteint. Nous disons seulement qu'il y a autre chose en ce monde que des intérêts, il y a aussi des principes. Or, si l'on envisage les conséquences probables de la crise qui nous menace, au point de vue spécial du principe qu'on nomme la liberté, on se sent porté à espérer que ce malheur ne sera pas sans offrir quelques compensations. Nous ne spéculons pas ici sur les embarras éventuels que le gouvernement actuel pourra rencontrer plus tard sur son chemin et qu'il ne dépend d'aucun pouvoir humain d'éviter, nous affirmons une loi mille fois vérifiée par l'histoire. A un pays comme la France, atteint dans sa prospérité matérielle, paralysé dans les objets principaux de son activité, et revenu, d'ailleurs, des terreurs exagérées qui l'ont précipité vers la dictature, un seul régime peut convenir : la liberté. Elle seule peut rendre aux facultés de ce peuple mobile et passionné un emploi suffisant; elle seule peut lui faire oublier ce qu'il a perdu par des jouissances plus nobles et plus élevées. L'esprit populaire, en général, assez peu clairvoyant, quoi qu'en disent ceux qui exploitent son infaillibilité, possède au plus haut degré, l'instinct de cette vérité. Indifférent ou même hostile à la liberté tant que son bien-être matériel est satisfait, on le voit, quand viennent les jours difficiles, l'implorer comme un Dieu libérateur. Il est remarquable que la plupart des victoires, ou, si ce mot paraît trop belliqueux, des acquisitions mémorables de la liberté, ont été précédées d'un de ces grands malaises industriels et financiers. Tous les peuples sont plus ou moins comme l'ingrat Israël, qui ne revenait jamais vers son Dieu que courbé sous la verge de l'adversité.

Ce qui nous sera plus difficile à retrouver que la liberté, ce sont les mœurs de la liberté. Un second 24 novembre peut bien, ainsi qu'on nous l'a appris récemment, nous *octroyer* en quelques heures un système complet d'institutions libérales sans que nous ayons grand mérite en cela; mais qui nous rendra ce culte du droit, ces sentiments de dignité et de respect de soi-même qui seuls font les citoyens libres? Voilà ce qui est plus long à improviser qu'un programme, et on a vu si souvent en France tous les préjugés et toutes les traditions du despotisme se perpétuer sous le règne de la liberté, qu'il serait bien temps qu'on adoptât aujourd'hui une méthode un peu différente, en faisant précéder la liberté par la propagation des idées et des mœurs qui doivent assurer son triomphe. Nous sommes malheureusement très-loin de faire des progrès sous ce rapport, malgré des efforts louables, mais trop isolés, pour intéresser l'esprit public à une réforme si nécessaire. Ceux qui s'inquiètent de savoir à quel point nous en sommes à cet égard peuvent s'édifier facilement par l'attitude et la conduite journalière de la presse actuelle, pour qui cependant la liberté n'est pas seulement un principe, mais une condition d'existence et un moyen de popularité.

A quelques rares exceptions près, que leur petit nombre et leur isolement nous dispensent de désigner, notre presse a au plus haut point les mœurs et le langage de la servitude, et ce n'est plus dans les cours aujourd'hui que les poëtes devraient chercher les types de l'adulation. La presse du jour court les antichambres, elle y mendie des commérages et des indiscrétions, elle vit des miettes qui tombent de la table des diplomates, et elle est fière de sa domesticité. Le thème habituel de ses discussions ne porte plus sur la valeur de telle ou telle idée, mais sur les intentions probables de tel ou tel grand personnage. Toute sa perspicacité s'emploie à les deviner et toute son éloquence à les faire valoir. Elle ne connaît plus qu'un genre d'émulation, celui de la servilité. Cette vocation se manifeste dans toutes ses habitudes d'esprit, et ne se trahit jamais mieux que lorsqu'elle est involontaire et irréfléchie. On peut, si on en est tenté, s'en donner le spectacle dans les conjectures variées auxquelles se sont livrés ces jours derniers nos publicistes à l'occasion de l'entrevue de Compiègne. On sera frappé de la bassesse des préoccupations qui s'y offre naïvement à l'admiration publique. Jamais, à l'époque où le tempérament même du souverain faisait partie de la constitution de l'État, l'imagination des courtisans ne s'est élevée à une telle sublimité dans l'art de tirer des pronostics. Ce doit être une délicieuse jouissance d'esprit pour les moralistes désillusionnés qui méprisent l'humanité que de voir des écrivains graves, et même des hommes

libres, qui ont sans cesse à la bouche les grands principes de 89, échafauder toutes leurs prévisions d'avenir sur l'humeur et les dispositions intimes de deux augustes personnages en train d'échanger une visite de politesse, et discuter compendieusement l'influence d'une chasse à courre sur les destinées futures de la civilisation européenne. Ce devait être ainsi qu'on étudiait autrefois la bonne ou mauvaise digestion du roi Louis XIV. *O homines ad servitutem natos !*

Les pronostics, émis au sujet de l'entrevue de Compiègne sont pour la plupart à la hauteur de ceux dont parle Voltaire dans une facétie aristophanesque intitulée : *les Oreilles du comte de Chesterfield.* La presse n'est plus un sacerdoce que par cette triste façon de consulter les augures. Il y a dans ce procédé de vaticination à la fois peu de dignité et peu d'intelligence. Nul doute que le déplacement de prépondérance qui s'est opéré en Europe depuis quelques années, ne rende désirable et, dans une certaine mesure, possible un rapprochement entre la France et la Prusse; mais c'est une singulière illusion de croire qu'un fait si complexe tienne à une entrevue de quelques heures entre deux souverains. On a eu l'occasion d'apprécier à Villafranca, où des deux parts il y avait beaucoup de bonne volonté, ce que peuvent les dispositions personnelles des souverains en fait de bonne harmonie, lorsque les situations des peuples ne s'y prêtent pas. Les grands intérêts nationaux, qui à cette époque nous éloignaient de l'Autriche, tendent, il est vrai, aujourd'hui à nous rapprocher de la Prusse, malgré beaucoup de préjugés, de ressentiments et de griefs réciproques. Le centre de gravité de l'Europe, placé autrefois entre l'Autriche et la Russie, se trouve aujourd'hui reporté du côté des nations occidentales, dont la prépondérance deviendrait tout à fait décisive si la Prusse consentait à leur donner son appoint. Les tentations ne lui manquent pas pour l'encourager à s'emparer de ce rôle. Un parti puissant et impatient la sollicite en Allemagne de prêter son appui et, au besoin, son épée à la formation de l'unité germanique. Elle sait que sa force et sa popularité sont attachées à l'accomplissement de cette œuvre qui est depuis longtemps le but secret de son ambition; elle sait aussi que jamais ses anciennes alliées du congrès de Vienne ne lui permettront de l'entreprendre; tandis que, au contraire, l'Angleterre verrait avec plaisir l'unité germanique se constituer sous sa direction, et que, moyennant certaines garanties qu'il n'est pas difficile de deviner, la France faciliterait peut-être la réalisation de ce rêve favori.

Ces considérations ont dû parler puissamment à l'esprit des hommes politiques d'un État relativement nouveau, qui se trouve mal à

l'aise dans ses frontières, qui est presque isolé aujourd'hui en Europe, et qui a plus d'ambition que de ressources. Combien l'occasion ne semble-t-elle pas plus belle pour lui qu'à l'époque où Frédéric l'agrandit avec son épée, aux dépens de la monarchie autrichienne? Et pour la France, de quel prix ne serait pas une alliance qui lui permettrait de ne plus s'alarmer outre mesure des variations capricieuses de l'alliance anglaise, et de prendre une autorité presque toute-puissante dans le règlement des questions européennes?

Malgré toutes ces bonnes raisons, l'alliance franco-prussienne est très-loin d'être un fait accompli, et, fût-elle signée demain, nous ne croirions pas qu'elle pût être durable. C'est qu'il faut être bien sûr d'un allié pour courir avec lui une si grosse aventure, et qu'il y a entre la France et la Prusse des défiances, nous dirons même des antipathies profondes, qui ne leur permettent guère de la tenter ensemble. Ces défiances ne tiennent pas seulement à des souvenirs, ces antipathies ne tiennent pas seulement à des oppositions de caractère; les unes et les autres sont placées au cœur même de la situation actuelle, elles sont l'expression intime des passions et des intérêts. Toute alliance durable est impossible entre l'Allemagne et la France tant que le gouvernement actuel paraîtra aux Allemands solidaire des principes du premier empire. Tant que l'Allemagne ne verra pas notre ambition principalement attachée à la pratique et à la consolidation des institutions libres, nos avances ne seront à ses yeux qu'un leurre, elle nous supposera des arrière-pensées de conquête, et entre elle et nous se dressera le fantôme des insurrections de 1813. Il ne suffit pas d'un trait de plume au bas d'un protocole pour dissiper de telles préventions, il ne suffit pas même d'une partie de chasse organisée entre deux souverains, bien que cet événement ait certainement sa grandeur; il y faut des gages certains, réitérés, évidents, qui fassent pénétrer une confiance mutuelle dans l'esprit des deux peuples et qui désarment leurs ressentiments.

Ainsi, quelle que soit la question qu'on aborde aujourd'hui à l'extérieur comme à l'intérieur, on est amené au libéralisme, comme à la seule conclusion qui puisse résoudre toutes les difficultés. Cela est si vrai que ses plus grands ennemis n'hésitent plus à lui reconnaître cette vertu lorsqu'ils parlent de lui en observateurs désintéressés, comme le faisait récemment l'empereur de Russie dans sa lettre aux Américains, ou lorsqu'ils cherchent à se couvrir de son autorité, comme le fait tous les jours chez nous le clergé à propos de la question romaine. Leur expiation, aux uns et aux autres, sera d'être pris au mot et de contribuer ainsi sans le vouloir à son triomphe définitif. Cette prédiction se réalise déjà pour l'Église. Ce sont des catholiques

qui ont les premiers formulé l'axiôme : L'Église libre dans l'État libre. Ils invoquaient alors la liberté, non pour obtenir le droit commun, mais pour conquérir un privilége, et ils subissent aujourd'hui l'humiliation méritée de voir le principe appliqué contre eux et revendiqué pour une fin qu'ils n'avaient pas prévue. C'est par ces surprises inattendues que la liberté se venge de l'abus qu'on fait de son nom. L'Église s'est créée dans notre siècle un facile prestige aux yeux des peuples. A force de répéter ce mot qui leur est cher, bien qu'ils en comprennent peu le sens, elle a passé pour vouloir à tout prix la liberté; elle ne l'a jamais réclamée plus impérieusement que sous les pouvoirs qui respectaient le plus son indépendance; elle se servait de ce prétexte comme d'un moyen tout-puissant pour se faire attribuer une influence qui ne lui est pas due dans l'État, et elle a trahi tour à tour tous les gouvernements, à mesure qu'ils se refusaient à servir sa domination. Aujourd'hui que pour tout châtiment on lui offre cette liberté qu'elle a tant de fois appelée de ses vœux, mais à la condition qu'elle saura la respecter chez les autres, elle crie à la tyrannie et à l'iniquité.

Il y a des libéraux qui reconnaissent volontiers que cette tactique, dont l'Église a usé envers tous les partis, a manqué de droiture et de loyauté au moins en ce qui concerne les gouvernements qu'ils ont aimés et servis; ils reconnaissent qu'elle a trompé tout le monde, abusé de son influence, et n'a été fidèle qu'à ses propres intérêts; mais, loin d'en conclure qu'il est temps de la faire enfin rentrer dans les limites qu'elle n'aurait jamais dû franchir, ils demandent qu'on ratifie toutes ses prétentions, et leur grand argument en faveur de cet habile et courageux expédient, c'est que l'Église est une force redoutable et qu'il faut avoir à tout prix son alliance. Cet argument n'a rien de bien nouveau, ni de très-profond, et on est exposé à l'entendre aujourd'hui dans plus d'un camp. Se soumettre parce qu'on ne se sent pas le courage de lutter, c'est l'expédient que pratique naturellement et sans phrases le grand troupeau des lâches et des sots; mais en cela, du moins, il ne s'imagine pas faire de la haute politique. Cette illusion existe pourtant chez des gens qui ne font que l'imiter, mais qui n'ont pas sa modestie. Quand on a la prétention de soutenir une cause qui est la revendication du droit, on devrait, par pudeur, s'abstenir d'associer à son éloge une apologie de la force. On n'a pas tout dit en faveur d'un pouvoir quand on a dit qu'il est fort, il faut encore examiner s'il est juste. Rien ne déconsidère plus la cause libérale que ces sophismes de l'intrigue et de la pusillanimité. Si, dans le choix de ses alliances, cette cause n'a à se préoccuper que de la force, qu'a-t-elle donc qui l'élève au-dessus des partis et des ambi-

tions qui s'agitent autour d'elle? Elle n'est plus un principe, elle est la plus ridicule et la plus impuissante des coteries.

Il faut une bien puérile outrecuidance pour se flatter de faire accepter au libéralisme le principe de l'alliance entre l'Église et l'État qui a tant contribué à sa défaite, aujourd'hui que ce principe est manifestement vaincu et qu'il est repoussé par la conscience des peuples aussi bien que par la raison des sages. Ce n'est pas aux derniers et débiles représentants de la théocratie romaine, c'est à nous, hommes du droit, qu'il appartient de dire : « Pas de transaction! » Non, pas de transaction avec l'injustice, sous prétexte que l'injustice est un ennemi dangereux. Laissons ces calculs à ceux qui ne combattent que pour des intérêts, — nous n'avons déjà que trop transigé sur les principes immortels que nous ont légués nos pères. Bien que l'Église soit une force redoutable, elle a pu s'assurer par sa propre expérience qu'il y a dans le monde des forces morales capables de lui résister, et au besoin, de la vaincre. Ces forces n'ont point cessé d'exister, quoi qu'elles aient subi des échecs douloureux. Si l'Église veut avoir l'appui des idées libérales, qu'elle sache accepter elle-même les conditions de la liberté, renoncer à un pouvoir oppressif, méprisé de ceux-mêmes qui le défendent, aux priviléges qu'elle a consenti à payer par des services tristement célèbres, et qui ont justement consacré sa dépendance. Mais on choisit mal le moment pour nous demander en son nom un vote de confiance, lorsqu'on ne peut invoquer en sa faveur que les espérances qu'elle a trompées, les engagements qu'elle n'a pas observés, et les obstacles que sa mauvaise foi suscite à une nation qui fait de nobles efforts pour s'affranchir. Tant qu'elle n'aura à offrir au libéralisme que des gages de cette nature, il est de notre honneur de repousser toute solidarité avec une telle alliée. Le libéralisme n'a rien à redouter d'elle, parce qu'il ne cherche pas à l'enchaîner, mais à la soumettre au droit commun, et qu'il s'appuie sur des principes à l'abri desquels elle sera trop heureuse de se réfugier un jour. Jusqu'à ce qu'elle les ait loyalement acceptés, notre devoir est de la combattre : telle est la seule conduite qui offre quelque dignité; en dehors de là, il n'y a qu'une duperie ou une intrigue.

La séparation de l'Église et de l'État est, comme nous l'avons démontré plus d'une fois, la conséquence plus ou moins lointaine, mais inévitable, de la chute du pouvoir temporel. Les négociateurs de la question romaine commencent à s'en apercevoir aujourd'hui. Ce n'est pas l'organisation ultérieure du pouvoir pontifical qui les arrête en ce moment, mais la situation qui devra être faite à l'Église au sein de

chacun des États catholiques après la suppression du temporel. Le chef suprême de l'Église devenant hostile à l'État par suite de la révolution qui s'accomplit, la situation respective de l'Église et de l'État, sorte de fiction légale fondée sur les bons rapports qui ont été censés devoir toujours exister entre eux, ne peut rester ce qu'elle est aujourd'hui sans danger pour l'un et pour l'autre. Sommée de choisir entre ses obligations envers l'État et ses devoirs envers le pape, il faut ou que l'Église se résigne à rompre avec ce dernier et à descendre au rôle d'une Église nationale, ou qu'elle s'affranchisse des dépendances qu'elle a contractées vis-à-vis de l'État, en renonçant aux priviléges qu'elle tient de lui.

Cette conclusion semble évidente et forcée; mais les choses humaines ne marchent pas avec la rigueur et la rectitude d'un syllogisme. On ne rompt pas en un jour une union, où, d'une part comme de l'autre, on était habitué à trouver tant de facilités et de compensations mêlées à d'inévitables servitudes. Il n'en est pas moins vrai que tout le monde aujourd'hui sent la nécessité de modifications profondes à introduire dans les rapports légaux entre l'Église et l'État, et les difficultés inattendues que rencontre M. Ricasoli au moment de mettre à exécution le programme élaboré par M. de Cavour, ont principalement pour cause l'imminence d'une nécessité jusqu'ici presque inaperçue. On n'avait pas su prévoir que la suppression du pouvoir temporel à Rome entraînait à Paris une révision complète, ou pour mieux dire, une mise à néant de la législation concordataire, et en présence d'une mesure aussi radicale on hésite et on voudrait reculer. Au point où en sont les choses, il est malheureusement un peu tard pour revenir en arrière; le *statu quo* lui-même, malgré tout l'attrait qu'on semble éprouver pour lui, parce qu'il n'engage à rien, ne compromet rien, ne décide rien, n'est pas dépourvu d'inconvénients. Il irrite encore plus qu'il ne lasse. Il détache insensiblement de nous des alliés à qui nos bienfaits ne feront pas toujours oublier les obstacles que leur crée notre indécision, parce que les embarras présents parlent plus haut que les services passés. Enfin il a le tort de ne pouvoir durer, parce qu'au fond il n'est personne qui l'accepte, et que la politique qui se résignerait à une telle déclaration d'impuissance deviendrait la risée du monde. Il faudra donc, avant qu'il soit longtemps, prendre le parti d'aller jusqu'au bout dans la voie de ces grandes réformes, ou restaurer le pouvoir pontifical sur les ruines de l'œuvre que nous avons cimentée de notre sang.

On comprend qu'en présence de ces lenteurs si bien faites pour irriter les passions populaires, les hommes de la démocratie extrême,

à qui les promesses ne coûtent rien parce qu'ils savent bien qu'ils ne seront pas mis en demeure de les tenir, gagnent du terrain en Italie. Pour notre part, nous ne verrions rien que de légitime dans l'agitation qu'ils s'efforcent d'y créer, si nous y pouvions reconnaître la seule inspiration du patriotisme. Nous sommes tout disposé à approuver une impatience que nous ne nous défendons pas de partager. Il y a même dans les situations de ce genre, des emportements et des témérités qui ne sont pas toujours des fautes. On n'a aucun reproche à adresser sous ce rapport aux chefs de la démocratie italienne. Mais nous les voyons avec regret exploiter de nobles sentiments en faveur d'une cause qui n'a rien de commun avec la liberté et qui, si elle venait à triompher un seul instant, ferait perdre à l'Italie toutes les sympathies qu'elle a gagnées en Europe. Nous voulons parler ici des équipées socialistes de M. Mazzini.

Le socialisme est aujourd'hui une doctrine jugée. En France spécialement, où cette doctrine a longtemps tenu école et où elle a prétendu au gouvernement, on a pu d'abord l'apprécier comme théorie, et on a plus tard recueilli ses résultats. On a été à même d'étudier de près les conséquences pratiques de cet enseignement corrupteur, de ces systèmes absolus et tyranniques qui avaient tous pour trait commun et pour point de départ la toute-puissance de l'État et la négation des droits individuels. Comme c'était là le seul point sur lequel ils fussent tous d'accord, ce fut aussi le seul qui pénétra dans l'esprit populaire et qui y resta gravé. La leçon ne se fit pas attendre, et elle a été telle, que ceux qui nous l'ont attirée devraient pour leur honneur rester à jamais muets de confusion.

Nous ne savons si une telle gloire a tenté M. Mazzini, ou s'il se flatte de conjurer les malheurs que les doctrines de la démocratie absolue ont produits de tout temps et chez tous les peuples; mais il en emprunte aujourd'hui la phraséologie et les formules les plus surannées pour exciter en Italie les passions populaires. Il se compose un rôle avec de pitoyables redites dont personne chez nous n'oserait plus s'affubler. C'est là ce que ses amis appellent avec admiration le machiavélisme de M. Mazzini! Il n'est question à chaque ligne de ses manifestes que de la tyrannie du capital, de l'exploitation de l'homme par l'homme, du droit au travail, de la nécessité d'une *réorganisation sociale*, ce qui est le nom démocratique de la dictature; enfin, de tous ces lieux communs déshonorés, dont chaque mot rappelle une catastrophe, et qui ont pu être parfois inspirés par des illusions désintéressées, mais n'ont jamais remué au fond des cœurs que des passions viles.

A quelque point de vue qu'on examine la portée politique de cette agitation, il est difficile de comprendre le but que se propose M. Mazzini. S'il se figure accélérer par là la solution de la question romaine, il se trompe, car ses bravades ne sont faites ni pour séduire ni pour effrayer la diplomatie française; s'il se figure précipiter un mouvement national contre l'Autriche, il se trompe, car les déclamations contre l'infâme capital et les convoitises qu'elles excitent n'ont rien de commun avec le sentiment qui fait les héros et les soldats; s'il se figure s'imposer au gouvernement italien comme le tribun des classes ouvrières, il se trompe encore, car il lui manquera toujours, pour arriver à saisir son quart d'heure de dictature, une centralisation et des capitales habitées par cinq cent mille ouvriers. Le seul succès qu'il puisse se promettre de ses prédications est le résultat peu brillant qu'elles viennent d'obtenir à Bologne, quelques boutiques pillées et une démonstration en place publique contre la cherté des vivres. Digne fruit d'un tel apostolat !

Le moindre tort de ces manœuvres est de diviser et d'affaiblir l'Italie devant l'Europe. Le mouvement italien a été accueilli avec sympathie, malgré les préjugés furieux et aveugles qui se déchaînaient contre lui; mais c'est surtout parce qu'il s'est présenté comme un mouvement libéral, sous les auspices de ses deux grands initiateurs, Manin et M. de Cavour. Le jour où on le verrait seulement pencher vers les doctrines du despotisme, qui sont le vrai fond des systèmes socialistes, il serait aussitôt délaissé par l'opinion dont l'appui lui a été si utile. Voilà ce que doivent se dire les partisans des idées socialistes qui aiment sincèrement leur pays; voilà ce qu'oublient M. Mazzini et les hommes qui viennent de présider à Florence le congrès des associations ouvrières.

M. Mazzini s'était tenu à l'écart dans ces dernières années. On lui a su gré de son abnégation. Ce silence volontaire a été l'acte le plus utile et le plus louable de sa carrière politique. S'il juge le moment venu de parler, qu'il se serve de sa popularité pour servir la cause de son pays, et non pour la compromettre; qu'il emploie sa rhétorique tribunitienne à enflammer les courages, et non à exciter les appétits. Qu'il prenne même, s'il veut, les allures et le ton d'un prophète; mais qu'il s'abstienne des vanteries ridicules de sa lettre à la jeunesse sicilienne, lettre dans laquelle il parle de l'unité italienne comme d'une découverte inventée par lui et exploitée contre lui par les concurrents jaloux qui la lui ont dérobée, prétention vraiment burlesque aux yeux de quiconque connaît les précédents de l'idée unitaire et les traces profondes qu'elle a laissées dans l'histoire de l'Italie.

L'attention que l'Europe accorde depuis un an aux événements qui

s'accomplissent en Amérique ne se portera bientôt plus exclusivement sur la guerre des États-Unis. Une expédition se prépare contre le Mexique, dans le but d'obtenir une réparation depuis longtemps réclamée par les intérêts les plus essentiels de la civilisation. Mais il est difficile d'espérer une régénération de ce malheureux pays, et, fût-il reconquis tout entier par l'Espagne, qui annonce hautement le projet de mener jusqu'au bout l'entreprise pour son propre compte, on ne sait si son sort serait beaucoup plus à envier. Le Mexique, de même que les républiques de l'Amérique méridionale, n'a reçu que trop d'éléments de l'ancienne civilisation espagnole; et ce qu'il offre de plus curieux, c'est précisément ce mélange de raffinement et de barbarie, ce sont ces types d'aventuriers demi-sauvages, dans lesquels on retrouve les physionomies et les mœurs du temps de Philippe II, mêlées à des instincts de Peaux-Rouges et au langage du républicanisme cosmopolite.

Aux États-Unis, les deux partis continuent à être en présence aux environs de Washington, et sans pouvoir se décider à en venir aux mains. Ces hésitations ont trop d'excuses pour qu'on puisse les blâmer. Beaucoup d'hommes qui aiment leur pays s'obstinent à espérer, surtout dans les États du Nord, que toute voie d'arrangement n'est pas fermée. C'est ce qui explique leur répugnance à proclamer dès aujourd'hui l'affranchissement des esclaves, répugnance que, selon nous, on juge trop sévèrement, parce qu'on n'en comprend pas le vrai sens. Les États du Nord, on l'oublie trop, font une guerre défensive. Ils ont pris les armes, non pas pour attaquer l'esclavage, mais pour l'empêcher d'envahir les territoires nouveaux. Ils ont voulu rester dans la constitution et la légalité, afin de ne pas rendre toute conciliation impossible. Leur résistance n'en est pas moins un grand sacrifice fait en faveur de la cause de l'émancipation, et on les calomnie lorsqu'on leur prête des vues intéressées. Ces ménagements sont inutiles, nous le croyons, mais ils sont fondés sur des scrupules honorables. Ils auront au moins eu pour résultat d'ôter toute excuse aux odieux auteurs de la guerre. « Qu'on essaye, dit notre collaborateur et ami M. Édouard Laboulaye dans un éloquent et généreux plaidoyer[1] en faveur de l'émancipation, qu'on essaye de tracer les conditions d'un traité entre le Nord et le Sud, je défie qu'on arrive à une solution acceptable. Pourquoi? C'est que la question engagée est tout autre chose qu'une question de justice. Ce n'est pas son indépendance que défend le Sud, elle n'est pas menacée; ce qu'il lui faut, c'est la domination. »

1. *Journal des Débats* du 2 et 3 octobre.

P. LANFREY.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

La Question religieuse, par M. Albert Castelnau.

Sous ce titre, M. Castelnau présente un tableau rapide, mais complet et animé, du développement de l'idée religieuse dans l'humanité. Ce curieux ouvrage est, à proprement parler, une sorte de paléontologie comparée où sont examinés successivement tous les dogmes éteints ou près de s'éteindre. M. Castelnau décrit soigneusement toutes les conceptions successivement enfantées par le mysticisme, produits spontanés de ce qu'on pourrait appeler l'instinct de l'infini.

Il y a des couches superposées de superstitions fossiles sur lesquelles repose notre développement philosophique : ce sont les étapes de la science.

Le point de départ de l'humanité est caractérisé par quelques mots éloquents, énergique réclamation en faveur du polythéisme si calomnié de la Grèce ; mais, malgré la vertu des Antonin et de Julien, les dieux sont vaincus. Voici venir une religion plus austère, dont les origines sont ingénieusement analysées. Les *Saints des derniers jours* sont mis en parallèle avec les *Pères de l'Église primitive*, Brigham Young avec l'apôtre saint Paul.

La Réforme arrive à son tour ; quoique jugée un peu sévèrement, elle n'en est pas moins considérée par M. Castelnau comme une des métamorphoses de la raison. La philosophie qui avait toujours continué son œuvre anonyme, tantôt par la voix passionnée d'Abailard, tantôt par la bouche railleuse de Rabelais, tantôt par la plume délicate d'Érasme, arbore enfin son drapeau.

L'autorité de la raison s'impose non par la contrainte, mais par la liberté, non par l'inquisition, mais par la discussion, non par la foi, mais par la démonstration. Aussi M. Castelnau a-t-il le droit de résumer son travail à peu près en ces termes, et de dire : « Entre la tradition hiératique dont Rome est l'expression suprême et la raison moderne, il n'est qu'une transaction possible : la séparation absolue, radicale, irrémissible, du spirituel et du temporel. »

Poésies diverses de L.-P. Desabes, ancien député. Paris, Frédéric Henry, 1861, grand in-8°.

Ceux qui tiennent que le bon sens est de mise en toutes choses, même en poésie, seront contents de ce volume. On y trouve, en effet, des vers d'une facture sévère et correcte, sans prétentions, sans extravagances calculées, sans ce beau désordre qui n'est pas si beau que le croyait Despréaux.

L'auteur s'est assujetti au rhythme et à la mesure, non pas pour chanter précisément, mais pour dire à ses contemporains quelques bonnes vérités : il a mêlé des souvenirs personnels à des vœux très-élevés, très-nobles et très-ardents pour son âge. — Né en 1784, il a vu la fin du dix-huitième siècle, notre instituteur et notre maître ; il en a conservé la tradition, l'esprit et le langage, et il a constamment servi la cause du progrès et de la liberté. Après une vie militante, il a consacré les loisirs de la retraite à méditer sur le passé en vue de l'avenir, saluant les découvertes de la science, les réformes et les améliorations de toute sorte, frondant les préjugés, flétrissant les abus et les erreurs, signalant à toutes les pages de son volume les choses à faire ou à éviter pour rendre les hommes meilleurs.

Nous estimons que pareille tâche est tout à fait digne de la poésie, et nous souhaitons bien vivement que l'exemple donné par M. Desabes, avec l'autorité qui est le privilége de son âge, de ses principes et de son vigoureux bon sens, ne soit point perdu pour notre génération.

Œuvres et Correspondances inédites de J.-J. Rousseau, par M. Streckeisen-Moulton. 1 vol. in-8°. (Michel-Lévy.)

Quelques semaines avant sa mort, Rousseau confia tous ses manuscrits à son ami, le ministre protestant Moulton. Parmi eux, se trouvaient, entre autres fragments inédits jusqu'à ce jour, un projet de constitution pour la Corse, un morceau sur la Révolution, plusieurs opuscules philosophiques et moraux, un recueil de pensées, un essai sur les langues (incomplet), deux

nouvelles, un portrait de Rousseau par lui-même et divers travaux moins importants.

M. Streckeisen-Moulton, arrière-petit-fils du dépositaire, vient de réunir et de publier ces fragments, en y joignant plusieurs morceaux également inédits que possède la bibliothèque de Neufchâtel, et soixante-dix lettres dont quelques-unes adressées au philosophe Coindet.

Ce nouveau volume n'ajoutera ni n'ôtera rien à la gloire de Rousseau; mais lorsqu'il s'agit d'un écrivain dont le style a fait école et dont les opinions ont joué un si grand rôle dans l'histoire contemporaine, on ne peut qu'accueillir avec reconnaissance toute publication de nature à compléter l'œuvre de penseur genevois, et à nous le faire connaître tout entier.

Les anciennes Maisons sous Napoléon III, par M. Lefeuve.

Quelle est la rue de Paris qui ne paye pas son tribut de souvenirs à l'historiographe? La plupart de ces maisons, que l'*expropriation pour cause d'utilité publique* renverse aujourd'hui comme autant de châteaux de cartes, ont eu leur moment de splendeur, et, toutes chancelantes sous le marteau des démolisseurs, attirent notre regard sympathique comme les derniers témoins d'un passé dont il ne restera bientôt plus de trace visible. M. Lefeuve, en entreprenant de faire revivre, pour chacune de ces maisons, l'histoire des hommes célèbres ou intéressants à divers titres, qui les ont tour à tour animées par leur présence passagère, a augmenté d'une façon notable le nombre des documents historiques que l'avenir aimera à consulter sur Paris.

Rien n'échappe à ses recherches, et s'il parle des couvents et des hôtels, il ne dédaigne point de s'occuper des plus humbles habitations, fussent-elles même de simples échoppes.

Le travail de M. Lefeuve est extrêmement complet, et son livre, composé de soixante livraisons dont la dernière paraîtra prochainement, constituera un recueil des plus instructifs, plein de découvertes utiles et curieuses.

Journal de la campagne de Chine, — 1859-1860-1861, par M. Charles de Mutrécy, précédé d'une préface par M. Jules Noriac. 2 vol. in-8°.

M. Charles de Mutrécy vient de réunir en deux volumes considérables une foule de documents curieux sur la dernière campagne que la France, de concert avec l'Angleterre, a entreprise contre les Chinois.

Le temps est loin où Voltaire offrait la Chine en exemple aux nations de l'Europe. Mais si, parfois, le dix-huitième siècle s'est un peu exagéré la perfection de ce pays gouverné par des lettrés, répétant à chaque instant du jour des sentences de Confucius, peut-être notre siècle a-t-il, de son côté, poussé la réaction trop loin à l'égard de ce pays immense, encore mystérieux, et qui nous a précédés dans mille découvertes pratiques que nous avons rapidement perfectionnées.

Le dernier mot n'est pas dit sur un peuple intelligent et voué à l'immobilité depuis si longtemps. Nous ne pouvons encore prévoir quelle action produira dans le monde le mouvement simultané de ces centaines de millions d'hommes, lorsque nos efforts les auront brusquement arrachés à leur torpeur séculaire. En attendant ce que l'avenir réserve aux Tartares Mandchoux et aux populations qu'ils ont soumises, le devoir de la critique est d'accueillir favorablement tous les ouvrages écrits sur un sujet aussi intéressant que mal connu. Ce sont autant de témoignages qui se contrôlent mutuellement, et que l'Europe doit écouter jusqu'au jour où, la cause entendue, nous prononcerons enfin notre jugement définitif.

Arthur Arnould.

CHARPENTIER, propriétaire-gérant.

Droit de reproduction réservé.

Paris, Imprimerie de P-A. BOURDIER et Cie, rue Mazarine, 30.

BENJAMIN CONSTANT[1]

XVIII

EXIL DE MADAME DE STAEL ET DE BENJAMIN CONSTANT.

Quand il eut chassé du Tribunat toute voix indépendante, le premier consul crut en avoir fini avec l'opposition. Mais le châtiment de ces défis jetés à l'opinion, c'est toujours l'impuissance; on n'étouffe pas la conscience humaine. Abattue sous une forme, elle se relève sous une autre, elle se crée des organes; tout lui sert, même le silence. Bonaparte avait confisqué les journaux à son profit; les assemblées n'avaient plus d'autre emploi que d'applaudir aux volontés du maître : la liberté se réfugia dans les livres. C'était plus que n'en pouvait souffrir ce gouvernement qui faisait trembler l'Europe; aussi, le 27 septembre 1803, un simple arrêté des consuls rétablit-il la censure, en déclarant que , *pour assurer la liberté de la presse*, aucun libraire ne pourrait vendre un ouvrage avant de l'avoir soumis à une commission de révision. C'était reculer de plus d'un siècle et prendre pour modèle, non pas la tolérance éclairée de Malesherbes, mais les plus stupides rigueurs de Louis XIV.

La pensée captive, la publicité interdite, on trouva devant soi les salons. Bonaparte avait peur de la plaisanterie; c'est l'arme des Parisiens, arme d'autant plus terrible qu'elle est insaisissable, et que le mensonge, même couronné, n'est point à l'abri de ses coups. Dans l'ivresse du succès, le premier consul s'imagina qu'il irait plus loin que Louis XIV, et qu'il réduirait les salons, comme les rois, par la terreur. *La puissance n'est jamais ridicule*, dit-il un jour; et pour ne pas avoir le démenti de cette maxime contestable, il ne craignit pas de descendre à une tyrannie odieuse et puérile; on espionna le foyer domestique, on proscrivit des femmes. *Il faut op-*

1. Voir les 19e, 20e, 21e et 22e livraisons.

primer quand on ne peut pas convaincre, a dit madame de Staël[1]. Dans cette œuvre si peu digne de lui, Bonaparte voulut aller jusqu'au bout; il ne réussit qu'à moitié, et encore à quel prix? Quand il eut étouffé le dernier murmure, éteint la dernière résistance, le silence et la nuit l'effrayèrent. *Les Français sont des machines nerveuses*, répétait-il, inquiet de cette furie nationale qui peut tout ruiner par une subite explosion. Mais ce vice du sang gaulois, est-ce le despotisme qui pouvait le guérir? Il en est des peuples comme des hommes; c'est la fatigue qui les endurcit, c'est le combat qui les trempe. Si vous les empêchez de vivre au grand air de la liberté, si vous faites du pays une chambre de malade, vous n'aurez que des âmes énervées, tour à tour abattues ou emportées, lâches ou héroïques par accès, extrêmes en tout. Voilà le grand côté de la question. Des épigrammes de salon n'expriment souvent que la mauvaise humeur et l'impuissance de quelques beaux esprits; mais la liberté de la parole n'en est pas moins le premier droit et le premier besoin du citoyen. Détruire l'usage pour empêcher l'abus, c'est une violence qui vient de la faiblesse, et qui nuit aux princes, non moins qu'aux sujets. Napoléon disposait d'un million de baïonnettes, et, pour appuyer sa volonté, se disait toujours l'organe et le représentant du peuple français; mais l'Europe pouvait-elle croire à la popularité d'un gouvernement qui se sentait menacé par un bon mot?

La première femme que persécuta Bonaparte fut madame de Staël. A vrai dire, elle avait plus de droit que personne à cette distinction. C'était dans son salon que se réunissaient les derniers indépendants: généraux républicains, comme Moreau et Bernadotte; patriotes chassés du Tribunat, comme Benjamin Constant et Chénier; royalistes restés fidèles à leur religion monarchique, comme les deux Montmorency. Madame de Staël était l'âme de cette petite société où entrait quiconque avait un caractère, et ne voulait pas échanger sa foi contre une fortune. L'exemple n'était pas contagieux, mais il était blessant. Aussi la fille de Necker fut-elle bientôt dénoncée au premier consul par ceux mêmes qu'elle avait sauvés de la mort ou de l'exil; c'était, disait-on, une femme que son activité, son esprit, son impatience rendaient fort dangereuse pour une autorité qui s'établissait. La bonne compagnie s'était ralliée: ne pas applaudir à tout ce que voulait Bonaparte, c'était du jacobinisme. Dans un pays où le bon goût exige qu'on pense, qu'on parle et qu'on agisse comme tout

1. *De la littérature*, disc. prélim., t. I, édit Didot, p. 204.

le monde, le crime que la médiocrité pardonne le moins, c'est l'indépendance. La lâcheté y voit un reproche, et la faiblesse une injure.

Le premier consul n'avait pas besoin d'être excité contre madame de Staël. Imbu des idées françaises, rien ne lui était plus insupportable qu'une femme qui se mêlait de politique et qui écrivait. Tout au plus lui aurait-il pardonné si elle avait soutenu le nouveau régime; mais elle était républicaine, amie de l'éloquence et de la philosophie, deux sœurs de la liberté, également odieuses et proscrites sous les gouvernements absolus. Ajoutez que, loin d'éblouir madame de Staël, la gloire militaire l'inquiétait. Au lendemain du 18 brumaire, elle signalait le danger de l'esprit nouveau qui allait bientôt transformer les institutions. Sans s'effrayer du silence universel, cette voix courageuse appelait la France à se mettre en garde, et lui annonçait la chute de la liberté.

Qu'on lise par exemple cette page de la *Littérature considérée dans ses rapports avec les institutions sociales*, on comprendra la haine de Bonaparte. Dès l'année 1800, une femme avait deviné l'empire et l'avait condamné par avance en proclamant l'impuissance de la force. C'était là une de ces révélations qu'un conquérant ne pardonne guère; il fallait écraser la sibylle, afin de prouver à la France que ses prophéties trop vraies n'avaient pas le sens commun.

« L'exercice continuel de la toute-puissance des armes, écrivait-elle, finit par inspirer du mépris pour les progrès lents de la persuasion... En gagnant des batailles, on peut soumettre les ennemis de la liberté; mais pour faire adopter dans l'intérieur les principes de cette liberté même, il faut que l'esprit militaire s'efface; il faut que la pensée, réunie à des qualités guerrières, au courage, à l'ardeur, à la décision, fasse naître dans l'âme des hommes quelque chose de spontané, de volontaire, qui s'éteint en eux lorsqu'ils ont vu pendant longtemps le triomphe de la force. L'esprit militaire est le même dans tous les siècles et dans tous les pays; il ne caractérise point la nation, il ne lie point le peuple à telle ou telle institution; il est également propre à les défendre toutes. L'éloquence, l'amour des lettres et des beaux-arts, la philosophie peuvent seuls faire d'un territoire une patrie, en donnant à la nation qui l'habite les mêmes goûts, les mêmes habitudes et les mêmes sentiments. *La force se passe du temps et brise la volonté; mais, par cela même, elle ne peut rien fonder parmi les hommes.* L'on a souvent répété dans la révolution de France, qu'il fallait du despotisme pour établir la liberté. On a lié par des mots un contre-sens dont on a fait une phrase, mais cette phrase ne change rien à la vérité des choses. Les institutions établies par la force imiteraient tout de la liberté, excepté son mouvement naturel; les formes

y seraient comme dans ces modèles qui vous effrayent par leur ressemblance; vous y retrouvez tout, hors la vie [1]. »

Ce n'était pas seulement quelques traits d'éloquence libérale qui devaient déplaire à Bonaparte dans l'ouvrage de madame de Staël; c'était le fond même du livre, l'idée de perfectibilité. Si l'homme tend à s'améliorer sans cesse par le libre effort de son intelligence et de sa raison, qu'est-ce qu'un gouvernement qui prétend nous dicter notre foi politique et qui veut régler nos pensées et nos actions, sinon une force brutale qui se met en travers du courant? Les amis du nouveau pouvoir ne s'y trompèrent point. M. de Fontanes, un de ces charmants écrivains qui mettent au service du despotisme toutes les grâces de leur esprit, railla, dans le *Mercure*, les prétentions d'une femme qui osait avoir des idées, et après lui avoir galamment conseillé de causer et de ne plus écrire, il finit en déclarant avec une fatuité risible que le *Mondain* de Voltaire contenait l'*extrait de tout ce qu'il y a de meilleur dans ces longues théories sur la perfectibilité*. Le journal des *Débats*, plus violent, dénonçait madame de Staël comme révolutionnaire, et ne se rassurait qu'en songeant à la sagesse du premier consul. « L'idée de perfectibilité, disait l'article du 14 messidor an VIII, a des conséquences désastreuses... Le génie qui préside aux destinées de la France est un génie de sagesse; il sait que les hommes ont toujours été les mêmes, que rien ne peut changer leur nature; et c'est dans le passé qu'il va puiser des leçons pour régler le présent. Il n'est point disposé à nous replonger dans de nouveaux malheurs par de nouveaux essais, en poursuivant *la chimère d'une perfection qu'on cherche maintenant à opposer à ce qui est, et qui pourrait beaucoup favoriser des projets factieux.* » C'était puissamment raisonner, mais l'avenir allait bientôt prononcer entre la sagesse de Bonaparte et les chimères de madame de Staël. Et chose étrange, ce n'était pas le grand politique, amoureux du passé, c'était la femme et l'*idéologue* à qui les événements donnaient raison. A son retour de l'île d'Elbe, l'empereur éclairé, mais trop tard, sur la vanité de son système, faisait dire à madame de Staël qu'il fallait revenir à Paris pour y défendre les idées libérales. Napoléon sentait que la France n'avait pas confiance en lui quand il parlait de constitution. Pour garantir sa conversion, il appelait à son secours Benjamin Constant et madame de Staël, c'est-à-dire ceux-là mêmes qu'il avait insultés et proscrits.

1. *De la Littérature*, disc. prélim., *De la Littérature dans ses rapports avec la liberté.*

En 1800, l'expérience n'avait point encore apporté ses rudes leçons. Convaincu que les Français ne s'intéressaient plus qu'à l'égalité, et que les *boutiquiers de Paris ne voulaient plus de liberté*[1], le premier consul ne voyait dans madame de Staël qu'un séditieux en jupons, qu'il fallait réduire au silence. « Elle monte les têtes dans un sens qui ne me convient pas, répétait-il. On prétend qu'elle ne parle ni de politique ni de moi; mais je ne sais comment il arrive qu'on m'aime toujours moins quand on l'a vue[2]. » Ne serait-ce pas parce que dans ce salon on parlait encore de liberté?

La mauvaise humeur de Bonaparte s'accrut en 1802 par la publication des *Dernières vues de politique et de finances* de M. Necker. L'ancien ministre de 1789 y faisait l'éloge de Bonaparte, qu'il appelait l'*homme nécessaire;* mais il critiquait la Constitution de l'an VIII, comme une œuvre où manquait la liberté; il signalait l'impuissance visible du Sénat et du Tribunat; il déclarait que, dans la situation faite à la France par les événements, une monarchie tempérée était impossible; enfin, il montrait à l'horizon l'empire des Césars, soutenu « par la force militaire, les prétoriens, les armées d'Orient et d'Occident[3]. »

Cette clairvoyance indigna le premier consul; il déclara dans le cercle de sa cour qu'il ne laisserait plus revenir madame de Staël à Paris, « puisqu'elle avait porté des renseignements si faux à son père sur l'état de la France. » Sous la dictée du maître, Lebrun écrivit à M. Necker une lettre arrogante et dure. « On conseillait à M. Necker de ne pas se mêler de politique, dit madame de Staël, et de s'en remettre au premier consul, seul capable de bien gouverner la France; ainsi, les despotes trouvent toujours les penseurs de trop dans les affaires. Le consul Lebrun finissait en déclarant que moi, fille de M. Necker, je serais exilée de Paris, précisément à cause des *Dernières vues de politique et de finances* publiées par mon père[4]. » Il y avait, il faut l'avouer, une assez grande connaissance du cœur humain dans cette façon délicate de frapper le père et la fille d'un même coup.

1. Paroles de Bonaparte, rapportées par Lafayette dans ses *Mémoires*, t. V, p. 166.
2. Madame Necker de Saussure, *Notice sur le caractère, etc., de madame de Staël.*
3. Madame de Staël, *Consid. sur la Révol. franç.*, 4e partie, ch. VII.
4. *Ibid.*

Vers l'automne de 1803, madame de Staël revint en France et s'établit, non pas à Paris, elle avait pris au sérieux les menaces du premier consul, mais dans une campagne des environs. Elle y vivait paisiblement depuis un mois, « lorsqu'une femme, comme il y en a tant, cherchant à se faire valoir aux dépens d'une autre femme plus connue qu'elle, vint dire au premier consul que les chemins étaient couverts de gens qui allaient faire visite à l'exilée[1]. » Rien n'était moins vrai; on n'en était plus au temps de M. de Choiseul et à l'indifférence de Louis XV. C'en fut assez cependant pour que, au milieu des immenses soucis de son gouvernement, Bonaparte s'arrêtât afin de signer un ordre qui exilait madame de Staël à quarante lieues de Paris, et lui ordonnait de partir dans les vingt-quatre heures. Qu'on ne dise pas que madame de Staël était une étrangère au moins par son mariage, la règle devint bientôt générale; sous le Consulat comme sous l'Empire, l'exil sans jugement fut un des ressorts ordinaires du gouvernement.

D'où venait cette singulière prérogative dans un pays qui se croyait encore en république? C'était la lettre de cachet que Bonaparte, cet élu du peuple, reprenait dans l'héritage de la vieille monarchie; c'est là également qu'il avait retrouvé la Bastille sous le titre de prisons d'État. « Il s'arrogeait, écrit madame de Staël, le pouvoir d'exiler quiconque lui déplaisait un peu, et d'emprisonner, sans que les tribunaux s'en mêlassent, quiconque lui déplaisait davantage[2]. » Et la Constitution, dira-t-on? La Constitution, suivant l'usage, mettait la liberté individuelle sous la garantie des pouvoirs publics; mais, dans un pays où la tribune est muette, la presse entre les mains de l'autorité et l'administration indépendante de la justice, cette prétendue garantie n'est qu'une dérision. A qui s'adressera la victime? Et, dans un pays de trente millions d'âmes, qu'est-ce qu'une voix qui ne trouve point d'écho?

Madame de Staël résolut de quitter un pays où la pensée était persécutée. Elle partit pour l'Allemagne; l'exil devait lui apprendre qu'elle ne pouvait vivre loin de Paris.

« Benjamin Constant, nous dit-elle[3], eut la bonté de m'accompagner; mais comme il aimait aussi beaucoup le séjour de Paris, je souffrais du sacri-

1. *Dix années d'exil*, ch. XI.
2. *Consid. sur la Rév.*, 4e partie, ch. III.
3. *Dix années d'exil*, ch. XII.

fice qu'il me faisait. Chaque pas des chevaux me faisait mal, et quand les postillons se vantaient de m'avoir menée vite, je ne pouvais m'empêcher de soupirer du triste service qu'ils me rendaient. Je fis ainsi quarante lieues sans reprendre possession de moi-même. Enfin nous nous arrêtâmes à Châlons, et Benjamin Constant, ranimant son esprit, souleva, par son étonnante conversation, au moins pendant quelques instants, le poids qui m'accablait. Nous continuâmes le lendemain notre route jusqu'à Metz, où je voulais m'arrêter pour attendre des nouvelles de mon père. Là je passai quinze jours, et je rencontrai l'un des hommes les plus aimables et les plus spirituels que puissent produire la France et l'Allemagne combinées, M. Charles Villiers. Sa société me charmait, mais elle renouvelait mes regrets par ce premier des plaisirs, un entretien où l'accord le plus parfait règne dans tout ce qu'on sent et dans tout ce qu'on dit.

« ... J'arrivai à Weimar, où je repris courage, en voyant, à travers les difficultés de la langue, d'immenses richesses intellectuelles hors de France..... Je passai là trois mois, pendant lesquels l'étude de la littérature allemande donnait à mon esprit tout le mouvement dont il a besoin pour ne pas me dévorer moi-même. »

Les remercîments adressés par madame de Staël à son compagnon de route s'accordent mal avec les biographies qui nous disent que les deux amis furent exilés du même coup. Il est probable que Benjamin Constant, coupable de l'intérêt qu'il avait témoigné à une femme proscrite, trouva la frontière fermée, quand il essaya de rentrer en France. Pour chasser de sa patrie un citoyen, il ne fallait ni loi ni jugement; une simple lettre de la police suffisait. *Il m'a paru que l'air de ce pays-ci ne vous convenait pas*, écrivait, en 1810, le duc de Rovigo à madame de Staël; cette gracieuse plaisanterie, mise sur papier officiel, était une lettre de cachet qui exilait de France la fille de Necker et ses trois enfants. Nul recours contre cet ordre suprême; la police disposait en dernier ressort de la liberté et de la propriété des Français. Cela n'empêchait pas qu'à l'occasion le premier consul ne proclamât qu'il était l'héritier de la Révolution et le gardien des principes de 1789.

Depuis ce voyage de Weimar, à la fin de 1803, jusqu'à l'entrée des alliés en 1814, Benjamin Constant fut un exilé, volontaire ou non, peu importe. « S'il lui fut permis de revenir à Paris, dit un de ses biographes, il ne put obtenir d'y séjourner [1]. » On ne voit pas qu'il l'ait jamais demandé; le séjour de Paris, sous la main de la police, ne pouvait guère convenir à un esprit aussi hardi, à une âme

1. *Dictionnaire de la conversation*, art. CONSTANT.

aussi franche. « J'ai quitté la France, disait-il plus tard à la tribune, en raillant les lois arbitraires de la restauration, parce que MM. les préfets de police et Bonaparte pouvaient me faire arrêter sur des ouvertures *confidentielles*, d'après leur conviction *incommunicable* [1]. » Ce qui est remarquable et tout à l'honneur de Benjamin Constant, c'est qu'il ne se plaignit jamais de l'exil; sous l'Empire, c'eût été faiblesse; après la chute de Napoléon, en 1814, c'eût été mauvais goût. « Dans les treize années du gouvernement de Bonaparte, écrit-il en 1816, j'ai refusé de le servir, j'ai préféré l'exil à son joug [2]. » Pas un mot de plus. C'est incidemment qu'il nous apprend qu'en 1804, traversant l'Allemagne de Leipzig à Schaffouse, lors du procès du général Moreau, il fut arrêté à chaque pas par les autorités germaniques, très-désireuses d'offrir à l'*homme du destin* une preuve de zèle et un hommage de soumission. « Les royaumes, dit-il, semblaient tenus à bail de sa volonté, et leurs chefs s'empressaient de repousser de leurs domaines asservis tous ceux qui pouvaient l'alarmer ou lui déplaire [3]. » « Heureusement, ajoute-t-il en note, « Bonaparte, dont le défaut était de ne considérer les hommes que « comme des moyens ou des obstacles, n'étendait jamais ses persé- « cutions au delà du cercle dans lequel un individu lui semblait « dangereux. Il avait même soin de protéger hors de France ceux « qu'il empêchait d'y séjourner... Si on arrêtait madame de Staël « hors de France, disait-il un jour, j'enverrais vingt mille hommes « pour la délivrer. [4] » Se réserver le monopole de la persécution, c'était singulièrement placer la jalousie de la puissance et l'orgueil du nom français.

Si l'exilé était trop fier pour se plaindre, il ne faut pas croire cependant qu'il n'ait pas souffert. A trente-cinq ans, dans la fleur de l'âge et du talent, au moment où il était arrivé « aux seules fonctions qu'il ait jamais ambitionnées sur la terre, celles de défenseur de la justice et de la liberté dans une tribune nationale [5], » un coup de tonnerre l'écrasait. Chassé de son pays, il n'avait, même à l'étranger, qu'un abri douteux. Parler n'était pas sûr, écrire était impossible. En

1. Séance du 7 mars 1820. *Discours*, t. I, p. 199.
2. *De la doctrine politique qui peut réunir les partis en France*, Paris, 1816, p. 25. *Cours de politique constitutionnelle*, t. II.
3. *Mémoires sur les Cent-jours*, t. II, p. 15.
4. *Ibid.*, p. 163.
5. *Ibid.*, p. 14.

toute l'Europe, la liberté proscrite n'avait plus qu'un refuge, c'était l'Angleterre; mais se retirer dans ce pays qui organisait et payait toutes les coalitions, c'était se ranger parmi les ennemis de la France. Ni Benjamin Constant ni madame de Staël ne voulaient être des émigrés.

Il fallut donc rester sur le continent, vivre obscur dans un coin de l'Allemagne, renoncer à la politique, aux glorieux souvenirs du passé, et chercher dans quelque étude qui n'effrayât personne le moyen de remplir une vie sans intérêt. Ce qu'éprouve dans cette captivité une âme généreuse qui se brise contre ses barreaux, et ne veut pas gémir, Benjamin Constant l'exprime d'une façon admirable dans une page qu'on peut croire arrachée de ses confessions.

« L'on ne sait pas assez, malgré mille exemples, dans combien d'égarements la servitude plonge les humains, et que de douleurs elle leur impose. Il ne s'agit pas seulement des peines positives, des dangers, des humiliations, des spoliations et des supplices; mais les facultés inoccupées, les nobles dons de la nature condamnés à languir stériles, à périr obscurs; la pensée et le sentiment refoulés sur l'âme inactive qu'ils oppressent; ce souffle de mort qui glace le monde intellectuel; ce vaste linceul étendu par une main de fer sur la partie morale de toutes les existences qui ne sont pas dégradées : ce sont là les maux véritables, d'autant plus cruels qu'il faut les supporter en silence, et que les victimes ignorent au milieu de l'univers muet et morne, s'il est des cœurs qui les plaignent, des esprits qui les comprennent et qui leur répondent [1]. »

Ces nobles chagrins ne sont compris que par les cœurs capables de les ressentir; la foule ne s'en émeut guère; elle ne se doute pas que ceux qui résistent pour maintenir des droits inaliénables défendent du même coup ses véritables intérêts. *Ceux qui souffrent bravement sauvent l'humanité*, a dit le poëte Southey :

And those who suffer bravely save mankind;

cela est plus vrai encore des luttes morales que des combats à main armée; il y faut plus d'énergie, et le souvenir en reste plus longtemps.

On peut reprocher à nos historiens qu'ils passent trop légèrement sur ces exils multipliés, pour se donner tout entiers à l'émotion des jeux sanglants où triomphe le génie de l'empereur. Madame de Staël, surtout, est étrangement sacrifiée. On la représente tou-

1. *Du Polythéisme romain*, liv. XII, ch. VI, t. II, p. 123.

jours dans son château de Coppet, riche, brillante, entourée, jouant la comédie, causant avec toute la grâce d'un bel esprit, au milieu d'un cercle d'amis; on ne s'apitoie guère sur un martyre d'aussi douce apparence. Mais, qu'on lise l'*Allemagne*, on verra à quel supplice la police, je veux dire la censure impériale, soumettait la pensée. Dans toutes les éditions, une main scrupuleuse a marqué par des guillemets les passages qui effarouchaient l'empire. C'est la tache qu'ont laissée les doigts des barbares sur la statue qu'ils ont brisée. Là, on apprendra qu'il était dangereux de dire « que Paris était le lieu du monde où l'on pouvait le mieux se passer de bonheur, » attendu qu'en 1810 il y avait tant de bonheur à Paris, que personne n'avait besoin de s'en passer. On y verra qu'il était coupable de louer l'enthousiasme ou d'écrire que « le bon goût en littérature est, à quelques égards, comme l'ordre sous le despotisme, et qu'il importe d'examiner à quel prix on l'achète. » On y apprendra surtout que c'était un crime de parler de l'Allemagne ou de l'Angleterre, et de ne point faire l'éloge de l'empereur. Quel temps que celui où un soldat pouvait écrire à une femme, avec toute l'insolence de la force, une lettre d'exil ainsi conçue :

Police générale, cabinet du ministre.

Paris, 3 octobre 1810.

« ..... Il ne faut pas rechercher la cause de l'ordre (d'exil) que je vous ai signifié, dans le silence que vous avez gardé à l'égard de l'empereur dans votre dernier ouvrage; ce serait une erreur; il ne pouvait pas y trouver de place qui fût digne de lui; mais votre exil est une conséquence naturelle de la marche que vous suivez constamment depuis plusieurs années. *Il m'a paru que l'air de ce pays-ci ne vous convenait point, et nous n'en sommes pas encore réduits à chercher des modèles dans les peuples que vous admirez. Votre dernier ouvrage n'est point français*, c'est moi qui en ai arrêté l'impression [1]. »

Et à la suite de cette lettre venait la persécution la plus lâche. Défense de s'embarquer dans les ports de la Manche, qui eussent conduit l'exilée en Angleterre, surveillance de la police, l'interdit jeté sur madame de Staël, Schlegel arraché de Coppet, l'exil pour M. Mathieu de Montmorency et Madame Récamier, coupables tous

1. *Lettre du duc de Rovigo*, citée dans la préface de l'*Allemagne*. *Arrêter l'impression*, voulait dire confisquer et mettre au pilon une édition tirée à dix mille exemplaires, et ruiner le libraire, qui n'avait imprimé qu'avec le *visa* de la censure.

deux d'être entrés dans ce château où l'on pleurait; voilà où en était tombé celui pour qui le silence d'une femme était maintenant une injure.

Si Benjamin Constant a dédaigné de se plaindre pour son propre compte, il n'a pu se taire quand il a vu de quelle façon, par trop résignée, certaines personnes acceptaient l'exil et les souffrances de madame de Staël, « victime de l'exil le plus dur, le plus arbitraire, le plus ignoble; car rien n'est plus ignoble que la force brutale s'acharnant sur le génie désarmé[1]. »

« Si l'on réfléchit, ajoute-t-il, que le seul crime de cette femme que le despotisme rendait si malheureuse, était une conversation animée et brillante, et que celui qui la poursuivait disposait d'une autorité sans bornes, faisait mouvoir d'un mot huit cent mille soldats, avait trente millions de sujets et quarante millions de vassaux; on ne peut se défendre d'une indignation mêlée de pitié pour un pouvoir, si timide d'une part, et si violent de l'autre. Madame de Staël, dit-on, inquiétait Napoléon sur son trône par l'entraînante impétuosité de ses émotions généreuses. Mais nous inquiétons tous l'autorité par nos réclamations légitimes et nos plaintes fondées; est-ce à dire que nous lui accorderons la faculté de nous exiler?...

« J'admire Bonaparte quand il couvre de gloire les drapeaux de la nation qu'il gouverne. Je l'admire, quand, prévoyant l'instant où la mort brisera son bras de fer, il dépose dans le Code civil des germes d'institutions libérales; je l'admire quand il défend le sol de la France; mais, je le déclare, la persécution d'un des plus beaux talents de ce siècle, son acharnement contre un des caractères les plus élevés de notre époque, sont dans son histoire une tache ineffaçable. L'exil d'Ovide a flétri la mémoire d'Auguste, et si Napoléon, à beaucoup d'égards, est bien supérieur au triumvir qui prépara la perte de Rome, sous le prétexte banal d'étouffer l'anarchie, le versificateur licencieux que ce dernier envoya périr sous un ciel lointain n'était en rien comparable à l'écrivain qui a consacré sa vie entière à la défense de toutes les pensées nobles, et qui, au milieu de tant d'exemples de dégradation et d'aspostasie, est resté fidèle aux principes de liberté et de dignité, sans lesquels l'espèce humaine ne serait qu'une horde de barbares ou un troupeau d'esclaves.

« Quant à l'amour de madame de Staël pour cette France dont une tyrannie si impitoyable la tenait séparée, il faut n'avoir pas lu même *Dix années d'exil* pour méconnaître l'empire qu'avait sur son âme cet amour indestructible. Les victoires des alliés renversaient la barrière contre laquelle elle s'était si longtemps brisée, et toutefois elle déplorait amèrement ces victoires. Elle assistait de ses vœux son persécuteur, parce qu'il protégeait le sol envahi; elle oubliait ses longues souffrances, ses justes griefs, elle repoussait les espérances que lui rendait la chute d'un ennemi implacable, pour ne voir que l'intérêt, la gloire et l'indépendance de la patrie. »

1. *Mélanges de littérature et de politique*, p. 208.

Noble et juste hommage rendu à une exilée par un proscrit, et qui toutefois n'a pas encore ramené l'opinion. Il est un défaut que nous ne pouvons pardonner à l'auteur de tant d'écrits, où respire le patriotisme le plus pur et le plus éclairé : c'était une femme; nous avons gardé contre son sexe tous les préjugés de Bonaparte. « Madame, disait-il un jour à une Française, connue par sa beauté, son esprit et la vivacité de ses opinions (ce n'était pas madame de Staël), je n'aime pas que les femmes se mêlent de politique. — Vous avez raison, général, lui répondit-elle; mais dans un pays où on leur coupe la tête, il est naturel qu'elles aient envie de savoir pourquoi[1]. » La répartie était aussi juste qu'ingénieuse; mais je ne vois pas que l'échafaud soit nécessaire pour qu'une femme ait le droit d'aimer son pays. On se plaint qu'en France il n'y a point de grands caractères, et que chacun s'accommode avec l'occasion; la faute n'en serait-elle pas à l'éducation que nous donnons aux femmes, éducation qu'elles nous rendent à leur tour? Nous leur faisons un monde à part, où il leur est interdit de s'occuper de tout ce qui élève l'âme; elles ne doivent raisonner ni la religion, ni les lettres, ni la politique. Qu'en résulte-t-il? C'est qu'elles se renferment dans cet égoïsme à deux où nous emprisonnons leur vie; mères ou épouses, elles n'ont d'ambition que pour le compte d'autrui, ambition aussi aveugle que leur amour. Allez maintenant au fond de toutes les capitulations de conscience, de toutes les transactions avec les événements, vous y trouverez presque toujours une femme qui n'a vu que l'intérêt de l'heure présente, la fortune d'un fils ou d'un mari. Que peut lui faire une foi qui lui est étrangère, mise en balance avec des avantages d'argent et de vanité où elle a sa part? En serait-il de même si, à l'exemple de madame de Staël, les Françaises apprenaient de bonne heure à aimer la France, à chérir la justice et la liberté? Ces âmes naturellement capables de dévouement, ne seraient-elles pas les premières à conseiller et à partager le sacrifice, dès que l'honneur serait en jeu? Je ne veux point presser davantage cette question délicate, non par crainte d'un ridicule qui n'effraye que les gens de bonne volonté, mais parce que je sens le danger d'une telle doctrine. Si jamais les femmes avaient du patriotisme, si elles faisaient passer le devoir avant la fortune, quelle figure feraient donc les maris et les fils?

1. *Considérations sur la Révolution française*, 3e partie, ch. XXVI.

XIX

SÉJOUR A WEIMAR EN 1804. JUGEMENT DE GŒTHE SUR BENJAMIN CONSTANT ET MADAME DE STAEL.

C'est au mois de décembre 1803 que Benjamin Constant et madame de Staël arrivèrent à Weimar. Dans ce *grand château*[1], qui était aussi une petite ville, l'arrivée d'une Française aussi célèbre était un événement. Le duc et la duchesse accueillirent madame de Staël avec cette grâce qui est restée, chez leurs descendants, comme un héritage de famille. Dans la colonie littéraire, réduite par la perte récente de Herder, Wieland se fit une joie de recevoir de beaux esprits venus de Paris. Il se croyait un des héritiers de Voltaire, et n'était pas fâché d'étaler, devant des connaisseurs, son scepticisme enthousiaste et sa bienveillante ironie. Il n'en fut pas de même de Gœthe et de Schiller. Rien n'est plus comique que les confidences que Gœthe nous a laissées à ce sujet. Madame de Staël, dans sa bonté, n'a jamais soupçonné la terreur qu'elle a répandue, la défiance qu'elle a excitée dans cette Athènes du Nord, où elle venait sans autre pensée que de s'instruire et de se consoler.

Les Français étaient peu populaires en Allemagne; on ne nous pardonnait pas les maux de la guerre et de la conquête; à Weimar surtout, on s'inquiétait, et avec raison, d'une invasion prochaine. D'un autre côté, le mouvement littéraire dont Gœthe et Schiller étaient les chefs était une réaction contre les idées françaises, un retour aux traditions germaniques. Poésie, philosophie, religion, politique, langage, tout ce qui venait de France était suspect aux Allemands. « Madame de Staël est à Francfort, écrit Schiller avec une inquiétude visible, nous la verrons bientôt. Si elle comprend l'allemand, je ne doute pas que nous n'en soyons maîtres, mais lui exposer notre religion en phrases françaises, et lutter contre sa volubilité française, c'est un trop rude labeur. Nous ne pouvons pas nous tirer d'affaire comme Schelling avec Camille Jordan, qui lui opposait Locke. — *Je méprise Locke*, dit Schelling, ce qui rendit muet son interlocuteur[2]. »

Quoi qu'en dise Schiller, il y avait en lui quelque chose du

1. Expression de madame de Staël, *Allemagne*, liv. I, ch. xv.
2. *Briefwechsel zwischen* Schiller *und* Gœthe; n° 925.

dédain de Schelling, mais cette âme honnête et naïve ne tint pas longtemps rigueur à son aimable ennemie. Tandis que Gœthe s'enfermait à Jéna pour n'être pas surpris[1], « réfléchissant au rôle qu'il aurait à jouer [2], Schiller qui n'avait jamais parlé français, Schiller « modeste et insouciant de ce qui ne concernait que ses propres succès, » défendait fièrement ce qu'il croyait la vérité contre la vivacité et les plaisanteries de madame de Staël, et en obtenait du premier coup *une amitié pleine d'admiration*[3].

« Madame de Staël, écrit-il au prudent Gœthe, vous paraîtra tout à fait telle que vous l'avez supposée *à priori*. Elle est tout d'une pièce, il n'y a en elle rien d'étranger, rien de faux, rien de maladif. Aussi, malgré l'immense différence de nature et de pensée, se trouve-t-on à l'aise auprès d'elle; on peut tout en entendre, et tout lui dire. C'est le véritable esprit français, sous son jour le plus intéressant. En tout ce que nous nommons philosophie, c'est-à-dire pour le fond même des choses, on est en lutte avec elle, et on y reste en dépit de tout ce qu'elle dit. Mais chez elle le naturel et le sentiment valent mieux que la métaphysique; il y a du génie dans son intelligence. Elle veut tout éclairer, tout voir, tout mesurer; elle n'admet rien d'obscur, d'incompréhensible; ce que son flambeau ne peut pas illuminer, n'existe pas pour elle. Aussi a-t-elle une peur horrible de la philosophie idéale qui, suivant elle, mène au mysticisme et à la superstition; c'est le pas qu'elle ne peut franchir. Elle n'a pas le sens de ce que nous nommons poésie; elle ne comprend que la passion, l'éloquence, les idées générales; mais du moins, si elle ne reconnaît pas toujours ce qui est vrai, elle n'estime rien de ce qui est faux. Vous voyez par ces quelques mots que la clarté, la décision, la vivacité de cette nature ne peuvent que faire du bien. Le seul défaut, c'est l'incroyable volubilité de sa parole; il faut devenir tout oreille pour la suivre. Pour moi, qui n'ai pas l'usage du français, c'est une fatigue; mais vous qui en avez la grande habitude, il vous sera facile d'entrer en communication avec madame de Staël [4]. »

Si je rapporte ce jugement, qui ne fait pas moins d'honneur à la sincérité de madame de Staël qu'à la loyauté de Schiller, c'est qu'il s'applique également à Benjamin Constant. Lui aussi arrivait à Weimar avec tous les préjugés d'un Français, imbu des idées philosophiques et littéraires du dix-huitième siècle; lui aussi devait s'en dépouiller avec la même bonne foi. C'est là le fruit excellent des voyages pour une âme ouverte à la vérité. Il ne manque pas sans

1. *Briefwechsel, etc.*, n° 927.
2. Gœthe, *Annalen* 1803.
3. *De l'Allemagne*, liv. II, ch. VIII.
4. *Briefwechsel*, etc., n° 929.

doute de Français qui vont se promener à l'étranger, avec le sentiment de leur supériorité native, et qui n'en rapportent qu'une sottise invincible; mais de grands et généreux esprits, comme Camille Jordan, madame de Staël, Benjamin Constant, se mettent volontiers à l'école de la vérité, et je ne sais même s'il est un peuple qui accepte l'enseignement du dehors avec plus de simplicité que le nôtre. Nous verrons bientôt le profit qu'en tira Benjamin Constant.

Gœthe ne se rendit pas avec la même facilité que Schiller. Il était convaincu que madame de Staël venait à Weimar pour y faire de l'effet; ce qui lui était antipathique. D'un autre côté, il s'imaginait qu'on allait l'étudier, c'est-à-dire le comprendre de travers, et le peindre sous un faux jour. Ce qui ajoutait à sa mauvaise humeur, c'est qu'on venait de publier les lettres de Rousseau à deux Françaises, qui s'étaient amusées à mystifier le pauvre philosophe, en l'engageant dans une correspondance romanesque, sans autre but que d'en obtenir des réponses et de les faire imprimer. Gœthe s'en expliqua avec madame de Staël, qui prit la chose comme toute naturelle, et lui dit avec une grande naïveté que, sans aucun doute, elle aussi ferait imprimer toutes ses conversations avec le poëte. C'en fut assez pour que Gœthe se mît sur ses gardes, et fût plus fermé que jamais[1].

Enfin ce que Gœthe ne pouvait souffrir, et ce qu'un étranger, en effet, a toujours peine à comprendre, c'était cette causerie française que Gœthe comparait à une partie de balle. Toucher à tout, sans jamais appuyer sur rien, mêler le sérieux et le risible, la moquerie et le sentiment, glisser sans cesse d'un sujet à un autre, deviner la réponse et ne pas l'attendre, c'étaient là des grâces toutes françaises qui troublaient la gravité allemande; Gœthe y perdait sa sérénité olympique et s'effrayait de ce tourbillon qui l'emportait.

« Philosopher en société, dit-il, c'est causer vivement sur des problèmes insolubles. C'était le plaisir et la passion de madame de Staël. Naturellement dans ces conversations elle en arrivait à ces pensées et à ces sentiments qui ne sont à leur place que dans les entretiens qui se passent entre Dieu et l'individu. Femme et Française, elle avait l'art de s'arrêter toujours à ces points extrêmes, et de ne jamais entendre ce qu'on lui disait...

« Une anecdote, entre mille, sera ici à sa place. Madame de Staël vint un soir, avant d'aller à la cour, et me dit en entrant, avec une extrême vivacité :

1. Gœthe, *Annalen*, 1804. *Briefwechsel*, etc., n° 935.

« J'ai une grande nouvelle à vous apprendre : Moreau est arrêté avec quelques autres personnes ; il est accusé de trahison contre le tyran. » Depuis longtemps je m'intéressais, comme tout le monde, à ce noble caractère, et j'avais suivi ses actions et sa conduite ; je me rappelai le passé en silence, pour juger le présent, et en conclure l'avenir. La dame changea la conversation, la portant, comme d'habitude, sur une foule de sujets indifférents; et comme, dans mon émotion, je ne lui répondais pas tout de suite, elle recommença ses reproches ordinaires. J'étais encore une fois maussade, « on ne pouvait causer avec moi. » J'étais vraiment de mauvaise humeur ; je lui répondis qu'elle était incapable de s'intéresser sérieusement à rien ; elle tombait dans ma maison pour me porter un coup terrible, et elle voulait que tout aussitôt on lui sifflât sa chanson, et qu'on sautillât d'un objet à l'autre.

« C'étaient là des paroles qui lui allaient parfaitement. Elle voulait exciter l'émotion, quelle qu'elle fût. Pour m'apaiser, elle se mit à parler à fond de ce grave événement, et montra une grande connaissance des choses et des hommes [1]. »

Dans ces querelles d'amoureux, Gœthe ne restait même pas toujours dans les limites de la politesse française ; il avait le coup de boutoir ; et lui-même nous a gardé un bon mot germanique qui ne serait pas accepté par le goût français. Je le rapporte néanmoins, parce que le nom de Benjamin Constant y est mêlé.

« Une autre anecdote prouve combien il était facile de vivre avec elle, quand on la prenait à sa façon. A un souper nombreux, chez la duchesse Amélie, j'étais assis loin de madame de Staël, silencieux et plus pensif que d'ordinaire. Mes voisins m'en firent le reproche, et il y eut un petit mouvement dont le bruit arriva jusqu'aux princes. Madame de Staël se mit à accuser mon silence, s'exprimant comme de coutume, et elle ajouta : « Du reste, je n'aime pas Gœthe quand il n'a pas bu une bouteille de champagne. » Je dis alors à mi-voix, de manière à ce que mes voisins seuls m'entendissent : « *Il paraît que nous nous sommes donné quelquefois une pointe ensemble* [2]. » On sourit autour de moi ; madame de Staël en voulut savoir la cause ; personne ne pouvait ou ne voulait lui dire en français le mot tout cru ; ce fut Benjamin Constant, un de mes voisins, qui, sur ses instances, et pour en finir, essaya de la satisfaire avec une traduction adoucie [3]. »

Il faut avouer que c'est d'un autre ton que madame de Staël nous parle de l'auteur de *Faust* et de *Werther*.

Tant que madame de Staël fut à Weimar, Gœthe ne désarma pas; mais, plus tard, revenu à des idées plus saines et singulièrement flatté par le succès du livre de l'*Allemagne*, il a rendu pleine justice

1. Gœthe, *Annalen*, 1804.
2. *Da mussen wir uns denn doch schon manchmal zusammen bespitz haben.*
3. Gœthe, *Annalen*, 1804.

à ce beau talent, que, présent, il avait trop peu estimé. « Le livre de l'*Allemagne*, qui est né de ces causeries, écrit-il dans ses *Annales*, est un puissant bélier qui a fait une large brèche dans cette muraille de la Chine, dans ces vieux préjugés qui nous séparaient de la France. Depuis lors, on a commencé à nous connaître au delà du Rhin, et par suite, au delà de la Manche; nous y avons gagné d'exercer une influence vivifiante sur l'Occident. Il nous faut donc bénir ces désagréments et ce conflit de diversités nationales, qui alors nous gênaient fort et nous plaisaient peu [1]. » Si peu, en effet, qu'au départ de madame de Staël, Schiller, le bon Schiller, écrivait à Gœthe qu'il lui semblait sortir d'une grande maladie [2].

Et néanmoins à Weimar même, il y avait plus d'un beau jour parmi ces tempêtes fécondes. Gœthe parle avec un vif plaisir des soirées qu'on passait chez lui pour y étudier la collection de médailles qu'il venait d'acheter à Nuremberg. Là, rangés autour d'une table, le duc régnant, madame de Staël, Benjamin Constant et Gœthe oubliaient la politique et la guerre en écoutant l'universel Jean de Muller. C'est lui qui remuait et qui expliquait tous ces chefs-d'œuvre du quinzième et du seizième siècle, réunis par Gœthe pour se donner une idée juste de Cellini et de son temps.

Ce n'est pas en vain qu'un génie, gâté par l'universelle adoration, est obligé de quitter son piédestal pour lutter avec un rival, même inférieur; dans ce combat mutuel, il y a une victoire pour chacun des deux champions; madame de Staël dérobait à Gœthe ses plus hautes pensées; Gœthe, à son insu, recevait de cette Française impatiente plus d'une idée et plus d'une leçon. Cette influence de madame de Staël sur Gœthe nous est attestée par une lettre de madame de Stein, qui, elle aussi, devait s'en ressentir heureusement. « Je sors de chez Gœthe, écrit-elle en avril 1804; il m'a engagée une fois pour toutes à venir les jeudis voir ses collections. J'emmène une dame avec moi, et nous y restons de onze heures à une heure, apprenant toujours quelque chose. *Je crois que madame de Staël lui a donné le besoin de revoir autour de lui des femmes plus instruites que celles dont il s'entoure à présent* [3]. » Dans cette remarque faite par une femme, il y a, ce me semble, un assez bel éloge de madame de Staël.

Avec Benjamin Constant, Gœthe n'avait pas la même défiance, et

1. Gœthe, *Annalen*, 1804.
2. *Briefwechsel*, n° 959.
3. Gœthe's *Briefe an Frau*, von Stein, 3e vol.

d'ailleurs l'ancien chambellan du duc de Brunswick n'était pas tout à fait un étranger en Allemagne. Aussi Gœthe se livrait-il davantage, et causait-il volontiers avec un homme dont il admirait l'esprit.

« J'ai passé, écrit-il, des heures agréables et instructives avec Benjamin Constant. Quand on se rappelle ce que cet homme distingué a fait dans la suite, avec quel zèle, une fois entré dans la voie droite, il y a marché sans hésitation, on peut se figurer ce qu'il y avait de noble et de remarquable dans cet effort qui commençait. Dans des conversations intimes, il m'exposait ses principes et ses convictions : c'était une façon philosophique d'embrasser la morale et la politique dans leurs applications. Il me demandait pareille confiance; je lui expliquais ma façon d'envisager et de traiter la nature et l'art. Si quelquefois il y avait de l'obscurité dans mes paroles, le talent avec lequel il essayait de s'approprier mes idées, en les traduisant dans sa langue, était pour moi de la plus grande utilité. Je voyais ainsi tout ce qui manquait à mon système pour le rendre clair, accessible et pratique[1]. »

Il est fâcheux que nous n'ayons pas de détails plus complets sur ce séjour à Weimar. Si l'on retrouvait les lettres de Benjamin Constant, que de choses cet observateur si fin ne nous apprendrait-il pas sur Gœthe, sur Schiller, et surtout sur lui-même ! Il n'est pas douteux que Gœthe n'ait eu une grande action sur cet esprit facile qui, sans cesser d'être lui-même, prenait toujours la couleur du milieu où il vivait. Cette influence, du reste, nous en reconnaîtrons plus d'une trace dans la préface de *Wallstein*.

XX

Séjour a Coppet. Mariage de Benjamin Constant. Retour en Allemagne. La préface de *Wallstein*.

Le 30 avril 1804, madame de Staël, revenue de Berlin à Weimar, quitta tout à coup l'Allemagne, rappelée en Suisse par un douloureux événement, la mort de M. Necker. Benjamin Constant l'avait précédée à Coppet; ce fut lui, nous l'apprenons par le journal de Sismondi[2], qui la reçut à son entrée dans cette maison en deuil.

De 1804 à 1809, Benjamin Constant n'a rien publié; il y a là une lacune dans ce que nous savons de sa vie, lacune que ses lettres seules pourraient combler. Où était-il tandis que madame de Staël, accablée par la mort de son père, parcourait l'Italie, et cherchait à

1. Gœthe, *Annalen*, 1804.
2. De Sismondi, *Fragments de son journal, etc.*, p. 18.

se consoler en écrivant *Corinne?* Je l'ignore. C'est seulement vers 1805 ou 1806 que je le retrouve en Suisse, dans cette société choisie qui entourait madame de Staël à son retour d'Italie, et lui aidait à tromper les ennuis de l'exil.

Si nous avions, comme les Anglais, le culte des grands hommes, si nous savions recueillir avec un soin religieux tout ce qui touche à la vie de ceux que nous avons aimés et admirés, nous posséderions sans doute, et depuis longtemps, une page des plus intéressantes dans nos annales littéraires : l'histoire du salon de Coppet. Qu'y aurait-il de plus curieux que de connaître ce qui se disait dans cette maison que madame de Staël nommait si justement l'*hôpital des partis vaincus?* Loin de Paris, loin de cet air étouffé où l'on ne sentait que la poudre, c'est là que des hommes venus de tous les coins du monde, et tous distingués par leur esprit, leur rang ou leur caractère, retrouvaient l'espérance en parlant littérature et philosophie. C'est là qu'au milieu d'un cercle formé de MM. de Sabran, Montmorency, du baron de Voigt, du prince Auguste de Prusse, de Bonstetten et de Sismondi, on entendait Wilhelm Schlegel exposant ses paradoxes, et construisant laborieusement de grandes théories que Benjamin Constant renversait d'un mot. C'est là qu'on se pressait en silence autour de Corinne et de la belle Juliette Récamier. « Ceux qui écoutent converser les deux amies, écrivait Benjamin Constant, admirent en suspens la promptitude de l'une à exprimer mille idées neuves, la rapidité de l'autre à les saisir et à les juger; cet esprit mâle et fort qui dévoile tout, cet esprit fin et délicat qui comprend tout. »

Dans cet asile, où se réfugiait la pensée proscrite, madame de Staël brillait au premier rang, mais sans éclipser Benjamin Constant. *Ma fille a besoin d'un premier mot*, disait Necker; ce premier mot, cette étincelle qui enflammait le génie de madame de Staël, c'est Benjamin Constant qui en avait le secret. Tous deux occupés des mêmes études, tous deux revenus de Weimar éclairés par la philosophie germanique, ils avaient pris l'habitude de penser en commun et tout haut. L'*Allemagne* et les *Considérations sur la Révolution française*, la *Préface* de *Wallstein* et l'*Esprit de conquête*, ont été des conversations à Coppet avant de devenir des livres; aussi, en en lisant une page au hasard, est-il souvent malaisé d'en deviner le véritable auteur.

Ces causeries brillantes et d'une irrésistible séduction, madame

Necker de Saussure nous en a gardé un souvenir d'une singulière fidélité. Le portrait qu'elle fait de madame de Staël est aussi celui de Benjamin Constant; je ne vois pas un mot à changer pour que cette image soit tour à tour celle de l'auteur de *Corinne* ou de l'auteur d'*Adolphe*. On reconnaît dans cette peinture toutes les qualités et tous les défauts des deux amis.

« Sa conversation était quelque chose d'inouï... Ses plus belles pages sont loin d'égaler par leur force entraînante ce qu'elle disait...Témoin, plutôt que maîtresse de sa propre inspiration, elle exerçait une influence surnaturelle qu'elle paraissait subir aussi : influence bienfaisante ou malfaisante, mais dont elle n'avait pas la responsabilité. Tantôt animée d'une verve amère et mordante, elle desséchait d'un souffle de mort toutes les fleurs de la vie, et portant le fer et le feu au fond du cœur, elle détruisait l'illusion des sentiments, le charme des relations les plus chères. Tantôt se livrant à une gaieté singulièrement originale, elle avait la grâce ingénue et la confiance d'un enfant naïf qui est dupe de toutes choses. Tantôt enfin s'élevant plus haut, elle s'abandonnait à la sublime mélancolie du génie religieux qui pénètre le néant de l'existence terrestre [1]. »

Dans cette petite cour littéraire, dont madame de Staël était la reine et Benjamin Constant le premier ministre, il y avait sans doute plus d'un plaisir factice. En face du mont Blanc et de ses magnificences, on n'y vivait guère en société avec la nature; c'était la rue du Bac qu'on transportait sur les bords du Léman. Je doute que dans ce nouveau Ferney on s'assemblât le soir sur la terrasse pour admirer les glaciers dorés par le soleil couchant ou les étoiles réfléchies par le fond bleu du lac; en revanche, on y applaudissait Zaïre, Hermione ou Aménaïde. Mais au milieu de ce bruit parisien, que d'esprit, que de sens, que de courage! Quel sincère amour du beau et du vrai! Quelle passion pour la liberté! Tandis que Napoléon étreignait l'Europe sous sa puissante volonté, et ne lui laissait de pensée que la sienne, c'est là, sous ces vieux murs, qu'on gardait, loin des profanes, le feu sacré de 1789. C'est là qu'on rallumait le flambeau du spiritualisme éteint; c'est de là qu'est sortie la philosophie et la littérature de la Restauration. L'Empire est tombé, les idées de Coppet ont triomphé.

Cette société parisienne, transportée dans un pays de fortes croyances et de mœurs antiques, répandait autour d'elle un certain effroi. Parmi les hôtes du château, Benjamin Constant, le plus ar-

1. *Notice sur le caractère*, etc., édit. Didot, p. 39.

dent et le plus téméraire, avait surtout le privilége d'inquiéter les consciences rigides, en un pays qui n'eut jamais de goût pour Voltaire et son école. Sur ce point, il nous est resté un curieux témoignage, c'est une lettre de madame de Sismondi, la mère de l'historien, femme du cœur le plus tendre et du caractère le plus élevé.

Sismondi, reçu à Coppet avec une grande bienveillance, s'y était lié avec Benjamin Constant; ce dernier, avec sa vivacité ordinaire, avait pris feu pour un ouvrage inédit du jeune publiciste : les *Considérations sur les constitutions des peuples libres*. Il s'était même employé afin que l'Institut adoptât le livre et le couronnât, démarche au moins inutile en un temps où Coppet n'était pas plus en faveur que la liberté. Sismondi, le plus naïf et le plus affectueux des hommes, s'était attaché du premier coup à Benjamin Constant; il en parlait sans cesse avec un enthousiasme qui effrayait la sagesse de sa mère :

« Tu vas me trouver pis que ridicule, mon Charles, lui écrit-elle, si je me mêle encore de te donner des avis sur C. Tu me diras que tu le connais et que je ne le connais pas. Ce que je pense de son caractère est en grande partie le résultat des éloges que je t'en ai entendu faire; mais enfin..., mais enfin, il est du nombre de ceux à qui il ne faut pas se livrer entièrement. Il peut *goûter* les gens, il peut vouloir leur plaire; mais une tendre et vraie amitié, l'abandon, le dévouement, sont choses qu'il ne faut pas attendre de lui. Revenu de tout cela, il n'a de sensibilité que celle des passions, il fait tout avec de l'esprit; il en a infiniment; mais ce qu'on appelle de l'âme, il n'en a point [1]. »

Que Benjamin Constant fût incapable d'amitié et de dévouement, cela n'est pas : sa vie proteste contre cette accusation; mais il est trop vrai que son esprit railleur éloigna toujours les âmes sévères et timides qui prennent au sérieux la vie et ses devoirs. Jamais il n'a surmonté cette défiance; il a été à lui-même son plus grand ennemi. Personne n'a défendu avec plus de suite la liberté sous toutes ses formes, personne n'a été plus mal payé de son courage et de son talent. Des intelligences très-fines ont deviné tout ce qu'il y avait de conviction cachée sous cette perpétuelle ironie; le commun des hommes ne s'est jamais livré à celui qui semblait douter de lui-même. En politique comme en religion, le châtiment du scepticisme, vrai ou faux, c'est l'impuissance; on n'entraîne les cœurs qu'avec la foi. Voltaire, écri-

1. Sismondi, *Fragments de son journal*, etc., p. 21.

vant aujourd'hui en Angleterre, amuserait des milliers de lecteurs; il est douteux qu'il entrât au parlement; on ne lui porterait jamais ce respect qui seul fait la véritable popularité.

A en juger par cette lettre de madame de Sismondi, Benjamin Constant n'avait pas changé; c'était toujours le même esprit ironique et moqueur. Madame de Sismondi se laissait prendre aux apparences. Depuis son séjour à Weimar, Benjamin Constant n'était plus le même homme. A son insu peut-être, il se faisait dans son âme un travail profond; les idées de l'Allemagne poussaient devant elles, et remplaçaient peu à peu les stériles théories du dix-huitième siècle. Le scepticisme était encore à la surface, et par malheur il y resta toujours, comme un pli qui marque le visage longtemps après que la passion est guérie; mais au fond de cette intelligence renouvelée, il y avait des convictions énergiques, des principes certains. En littérature, en religion, en politique, Benjamin Constant avait rompu avec l'école française; la *Préface* de *Wallstein*, le livre de la *Religion* et l'*Esprit de conquête* sont le fruit de cette révolution intérieure qui, commencée à Weimar, devait s'achever à Gœttingue.

Dans la vie d'un homme et surtout d'un écrivain, je ne sais rien de plus touchant que le spectacle de ces transformations intimes. Les faveurs ou les revers de la fortune, qui tiennent tant de place dans la biographie des personnages célèbres, ne sont rien à côté de ce drame intérieur, dont chacun de nous est le poëte et l'acteur tout ensemble. La jeunesse passée, il vient un moment où un esprit bien fait se recueille, accepte, écarte ou modifie les idées que l'éducation lui a données, y joint celles que l'expérience et la réflexion lui ont fournies, et arrête enfin le symbole d'une foi qui ne changera plus. Pour la pensée comme pour le corps, il y a un âge viril, une maturité féconde. C'est la seconde manière du poëte et de l'artiste, c'est la véritable originalité.

Coppet, avec son théâtre, ses soirées brillantes et ses conversations animées, était un séjour qui se prêtait peu à la réflexion. La solitude et le repos sont choses nécessaires pour cette étude sérieuse dont notre âme même est l'objet. Heureusement pour Benjamin Constant, au milieu de cette conversion intérieure, sa vie changea. Il revint en Allemagne dans les conditions les plus favorables pour un homme qui veut s'éprouver lui-même, et donner une forme dernière à des idées longtemps remuées. La paix et

le loisir, ces deux biens que rien ne remplace, une femme les lui apporta.

Au mois de juin 1808, il épousa, à Paris, mademoiselle Charlotte de Hardenberg, parente du célèbre ministre de Prusse, comte, et après 1814, prince de Hardenberg. Ce n'était point une passion soudaine qui amenait cette union. Benjamin Constant avait connu mademoiselle de Hardenberg en 1793, à la petite cour de Brunswick; c'est là qu'il avait appris à l'estimer, quinze ans avant de lui demander sa main. Il n'eut point à se repentir d'un choix que la raison avait dicté; il trouva dans sa femme une amie dévouée qui, durant vingt-trois ans, au travers d'épreuves assez rudes, et d'ennuis trop peu ménagés, l'entoura sans cesse d'affection et de soins.

Aussitôt marié, il se retira en Allemagne, près de Gœttingue, et là, tandis qu'autour de lui tout retentissait du bruit des armes, il s'enfonça dans l'étude, pour lui demander ce qu'elle donne toujours, l'oubli du présent, l'espoir de l'avenir.

Sa première publication fut la tragédie de *Wallstein*, qui parut en 1809. C'est sans doute à Weimar qu'il avait eu la première pensée de ce travail, destiné peut-être au théâtre de Coppet. Benjamin Constant voulait nous ouvrir un pays inconnu, et faire goûter à la France cette nouvelle littérature, inspirée par le réveil du vieil esprit germanique. « Le dédain pour les nations vaincues, écrivait-il, et surtout pour une nation dont on ignore la langue, et qui, plus qu'aucune autre, a, dans ses productions poétiques, de l'originalité et de la profondeur, me paraît un mauvais calcul. La tragédie française est, selon moi, plus parfaite que celle des autres peuples, mais il y a toujours quelque chose d'étroit dans l'obstination qui se refuse à comprendre des nations étrangères. Sentir les beautés partout où elles se trouvent, n'est pas une délicatesse de moins, mais une faculté de plus[1]. »

L'idée était grande; mais en 1809 il fallait une certaine hardiesse pour rompre en visière aux préjugés littéraires, plus puissants que jamais. *Wallstein* fut reçu, par la critique française, comme le présent d'un ennemi. On ne comprit rien à ce héros incertain, superstitieux, partagé entre l'ambition et le remords. Au lieu d'une passion

1. *Préface* de *Wallstein*, ou *Réflexions sur la tragédie*; réimprimées à la suite d'*Adolphe*, Bibl. Charpentier, p. 182.

personnifiée, on trouvait un homme : cela était tout à fait contraire à la tradition. En outre, et tout en respectant le dogme des trois unités, Benjamin Constant n'était point resté fidèle aux lois du genre. Qui le croirait? A la fin des adieux de Piccolomini et de Thècla, il avait eu la témérité d'introduire une fanfare militaire pour rappeler aux deux amants que la bataille était voisine, et que la mort approchait traînant après elle la séparation. Il y avait là sans doute une émotion dramatique ; mais, en même temps, un crime contre les règles. De la musique dans une tragédie, c'était donc un opéra! Quel homme de goût pouvait supporter cette confusion ?

Si étranges que nous paraissent ces critiques, il faut reconnaître que, pour triompher de préjugés séculaires, il eût fallu un chef-d'œuvre. *Wallstein* ne mérite pas tout à fait ce nom. A imiter Schiller, on pouvait mieux choisir. Jeanne d'Arc, traitée en héroïne, eût étonné les lecteurs de Voltaire, *Guillaume Tell* eût paru séditieux sous l'Empire ; mais au moins chacun eût compris le sujet et s'y fût intéressé. En 1809, que nous importait la guerre de Trente ans? Quels souvenirs pouvait-elle éveiller? De l'Allemagne, nous ne connaissions que les champs de bataille, et nous n'avions guère le loisir de nous apitoyer sur ses misères d'autrefois.

Le sujet avait donc peu d'à-propos, la façon dont il était traité ne pouvait satisfaire ni les amis de notre scène, ni les admirateurs du théâtre allemand. Pour habiller à la française l'œuvre de Schiller, il avait fallu l'écourter jusqu'à la rendre méconnaissable. Cette grande trilogie resserrée en cinq actes, l'action mise en récit, la variété des scènes supprimée, la multiplicité des personnages réduite, afin de conserver l'unité de temps et de lieu, c'était trop de sacrifices à la fois. Sans être française, la pièce n'était plus allemande; elle avait les défauts de deux systèmes et n'en avait plus les qualités.

Une seule chose eût racheté ce vice originel : la poésie; mais Benjamin Constant n'était pas né poëte ; rien de plus pâle que son imitation de Schiller. Ce n'est pas que les vers soient plus mauvais que ceux des tragiques de l'Empire, mais ils sont de même facture; c'est de la prose rimée. Il y manque ce souffle puissant qui charme et qui enivre, cet abandon passionné où l'on sent une âme qui ne touche plus la terre. C'est la foi, c'est l'enthousiasme qui font les poëtes; deux faiblesses de tout temps interdites aux gens qui ont trop d'esprit.

Voici, comme exemple du talent littéraire de Benjamin Constant, le passage que madame de Staël a choisi d'une main amie pour répondre aux critiques qui reprochaient à l'auteur de n'avoir pas mis assez de poésie dans ses vers. C'est la vision de Wallstein :

Il est pour les mortels des jours mystérieux
Où, des liens du corps notre âme dégagée,
Au sein de l'avenir est tout à coup plongée,
Et saisit, je ne sais par quel heureux effort,
Le droit inattendu d'interroger le sort.
La nuit qui précéda la sanglante journée
Qui du héros du Nord trancha la destinée,
Je veillais au milieu des guerriers endormis.
Un trouble involontaire agitait mes esprits.
Je parcourus le camp. On voyait dans la plaine
Briller des feux lointains la lumière incertaine;
Les appels de la garde et les pas des chevaux
Troublaient seuls d'un bruit sourd l'universel repos;
Le vent, qui gémissait à travers les vallées,
Agitait lentement nos tentes ébranlées;
Les astres, à regret, perçant l'obscurité,
Versaient sur nos drapeaux une pâle clarté.
Que de mortels, me dis-je, à ma voix obéissent!
Qu'avec empressement sous mon ordre ils fléchissent;
Ils ont sur mes succès placé tout leur espoir;
Mais si le sort jaloux m'arrachait le pouvoir,
Que bientôt je verrais s'évanouir leur zèle!
En est-il un, du moins, qui me restât fidèle!
Ah! s'il en est un seul, je t'invoque, ô Destin!
Daigne me l'indiquer par un signe certain [1].

Les critiques n'avaient pas tout à fait tort. Une situation aussi belle, des pensées aussi fortes, demandaient autre chose que cette tirade froide et sentencieuse. Nous sommes loin de Schiller. C'est à la façon de Corneille que le poëte fait parler ses héros. Wallstein, nous ouvrant son âme ambitieuse et tourmentée, s'exprime avec la grandeur et la simplicité d'Auguste dans *Cinna*.

La tragédie de Benjamin Constant est depuis longtemps oubliée; mais la préface a survécu. C'est en effet une des choses les plus remarquables que l'auteur ait écrites; il y a là des pages qui font date, et dans la vie de l'homme, et dans notre histoire littéraire. A ce double titre, elle mérite notre attention.

1. *Wallstein*, par M. Benjamin Constant de Rebecque, acte II, scène I.

Ce qui frappe d'abord, c'est le ton général. Benjamin Constant ne nous avait pas habitués à cette gravité, à cette sérénité de langage. On sent que son âme s'est transformée. Ce philosophe dédaigneux, qui ne parlait jamais de la religion que pour l'appeler une *superstition expirante*, est-ce bien lui qui, devenu tout à coup rêveur, a écrit sur le sentiment religieux ces lignes qu'on attribuerait à Chateaubriand ou à Novalis?

« La nature n'a point fait de l'homme un être isolé, destiné seulement à cultiver la terre et à la peupler..... Une correspondance existe entre tous les êtres moraux et physiques. Il n'y a personne, je le pense, qui laissant errer ses regards sur un horizon sans bornes, ou se promenant sur les rives de la mer que viennent battre les vagues, ou levant les yeux vers le firmament parsemé d'étoiles, n'ait éprouvé une sorte d'émotion qu'il lui était impossible d'analyser ou de définir. On dirait que des voix descendent du haut des cieux, s'élancent de la cime des rochers, retentissent dans les torrents ou dans les forêts agitées, sortent des profondeurs des abîmes..... Tout ce qui n'est pas civilisé, tout ce qui n'est pas soumis à la domination artificielle de l'homme, répond à son cœur. Il n'y a que les choses qu'il a façonnées pour son usage qui soient muettes, parce qu'elles sont mortes. Mais ces choses mêmes, lorsque le temps anéantit leur utilité, reprennent une vie mystique. La destruction, en passant sur elles, les met en rapport avec la nature. Les édifices modernes se taisent, mais les ruines parlent [1]. Tout l'univers s'adresse à l'homme dans un langage ineffable, qui se fait entendre dans l'intérieur de son âme, dans une partie de son être, inconnue à lui-même, et qui tient à la fois des sens et de la pensée..... Quel est celui qui, lorsqu'un grand intérêt l'anime, ne prête pas, en tremblant, l'oreille à ce qu'il croit la voix de la destinée? Chacun, dans le sanctuaire de sa pensée, s'explique cette voix comme il le peut; chacun s'en tait avec les autres, parce qu'il n'y a point de paroles pour mettre en commun ce qui jamais n'est qu'individuel [2]. »

Il y a aussi sur l'amour une page qu'on ne pouvait penser et écrire qu'en Allemagne. Les salons de Paris l'auraient trouvée ridicule; au pays de Werther, elle était naturelle; l'auteur peignait ce qu'il avait sous les yeux! Il remarquait avec finesse qu'en France l'amour est

1. « Une réflexion nouvelle m'a frappée dans les écrits qui m'ont été communiqués par un homme dont l'imagination est pensive et profonde. Il compare ensemble les ruines de la nature, celles de l'art, et celles de l'humanité. Les premières, dit-il, sont philosophiques, les secondes poétiques, et les dernières mystérieuses » (Madame de Staël, *De l'Allemagne*, 4e partie, ch. IX). Cet homme à l'imagination pensive et profonde, c'est visiblement B. Constant.

2. *Préface*, à la suite d'*Adolphe*, p. 173.

une passion comme les autres; on lui demande l'ivresse et le plaisir d'un jour, rien de plus. Les Allemands, au contraire, voient dans l'amour quelque chose de religieux; c'est un sentiment sacré, un lien mystérieux, éternel, entre deux âmes qui ne peuvent plus exister que l'une pour l'autre. « Sous le premier point de vue, dit-il avec une franchise un peu rude, l'amour (c'est l'amour français) est commun à l'homme et aux animaux; sous le second, il est commun à l'homme et à Dieu[1]. »

De là, dans les deux théâtres, une dissemblance que Benjamin Constant expliquait ainsi :

« Lorsque l'amour n'est qu'une passion, comme sur la scène française, il ne peut intéresser que par sa violence et son délire. Les transports des sens, les fureurs de la jalousie, la lutte des désirs contre les remords : voilà l'amour tragique en France. Mais lorsque l'amour, au contraire, est, comme dans la poésie allemande, un rayon de la lumière divine qui vient échauffer et purifier le cœur, il a tout à la fois quelque chose de plus calme et de plus fort; dès qu'il paraît, on sent qu'il domine tout ce qui l'entoure. Il peut avoir à combattre les circonstances, mais non les devoirs; car il est lui-même le premier des devoirs, et il garantit l'accomplissement de tous les autres. Il ne peut conduire à des actions coupables; il ne peut descendre au crime et même à la ruse, car il démentirait sa nature et cesserait d'être lui. Il ne peut céder aux obstacles; il ne peut s'éteindre, car son essence est immortelle; il ne peut que retourner dans le sein de son Créateur.

« C'est ainsi que l'amour de Thècla est représenté dans la pièce de Schiller[2]. »

Ces deux façons opposées de considérer une passion qui prend une si grande place dans la vie ne sont pas des caprices de poëte. Racine et Schiller ont exprimé en beaux vers ce que sentaient, ce que pensaient leurs contemporains. Si l'amour, chez les héroïnes de la scène allemande, nous paraît déclamatoire, souvent même contraire aux convenances, si la morale de notre théâtre est beaucoup plus rigoureuse que celle du théâtre allemand, cela ne tient pas à ce que notre vie soit plus pure, notre conscience plus rigide, mais simplement à ce que nous appuyons la morale sur la raison, tandis que les Allemands l'appuient sur le sentiment. Un homme moral est chez nous un esprit froid et sensé; chez nos voisins, c'est un cœur chaste et tendre. « Nous avons, dit Benjamin Constant avec une ma-

1. *Préface*, etc., *Adolphe*, p. 176.
2. *Ibid.*, p. 177.

lice voilée, nous avons des principes infiniment plus sévères, et nous ne nous en écartons jamais *en théorie*. Le sentiment qui méconnaît un devoir ne nous paraît qu'une faute de plus; nous pardonnons plus facilement à l'intérêt, parce que l'intérêt met toujours dans ses transgressions *plus d'habileté et de décence*. Le sentiment brave l'opinion, et elle s'en irrite; l'intérêt cherche à la tromper en la ménageant, *et lors même qu'elle découvre la tromperie, elle sait gré à l'intérêt de cette espèce d'hommage*[1]. » Il est difficile de mieux caractériser la morale de la société française, cette morale qui ne voit de mal que dans le bruit et dans l'éclat. Ce qu'il y a de violent et quelquefois de grand dans l'égarement de la passion, nous effraye et nous scandalise; mais il y a des accommodements avec le vice, et pourvu qu'il soit hypocrite et assez bas pour tout sacrifier aux convenances ou à la fortune, nous sommes volontiers indulgents. Dans notre vie, comme dans notre littérature, ce qui domine, disait Benjamin Constant, c'est le principe d'utilité. La réflexion n'est que trop juste, mais celui qui l'a faite n'en a jamais profité; cela soit dit à son honneur.

Ces observations neuves et piquantes attirèrent l'attention; mais ce qui a fait la fortune du livre, ce qui a été un événement dans notre histoire littéraire, c'est un passage où, en quelques traits vigoureux, Benjamin Constant exprime avec une grande vérité la différence foncière du génie et par conséquent du théâtre allemand et français. Ces idées, qui ont visiblement passé par Coppet, et dont il serait peut-être impossible de retrouver le premier auteur, étaient nouvelles et paradoxales en 1809; elles sont aujourd'hui le commun patrimoine de la critique, mais il ne nous est pas permis d'ignorer qu'une part de cet héritage nous vient de l'auteur de *Wallstein*.

« Les Français, même dans celles de leurs tragédies qui sont fondées sur la tradition ou sur l'histoire, ne peignent qu'un fait ou *une passion*. Les Allemands.... peignent une vie entière et un *caractère* entier.

« Ils n'écartent de leurs personnages rien de ce qui en constitue l'individualité. Ils nous les présentent avec leurs faiblesses, leur inconséquence et cette mobilité ondoyante qui appartient à la nature humaine, et qui forme les êtres réels.

« Les Français ont un besoin d'unité qui leur fait suivre une autre route. Ils repoussent des caractères tout ce qui ne sert pas à faire ressortir la passion qu'ils veulent peindre; ils suppriment de la vie antérieure du héros tout ce qui ne s'enchaîne pas nécessairement au fait qu'ils ont choisi.

« Qu'est-ce que Racine nous fait connaître d'Oreste? Son amour pour Her-

1. *Préface*, etc., p. 180.

mione... Ce meurtrier de sa mère paraît même avoir tout à fait oublié le forfait qu'il a commis. Il n'est occupé que de sa passion; il parle, après son parricide, de son innocence qui lui pèse ; et si, lorsqu'il a tué Pyrrhus, il est poursuivi par les Furies, c'est que Racine a trouvé dans la tradition mythologique l'occasion d'une scène superbe, mais qui ne tient point à son sujet tel qu'il l'a traité.

« ... L'isolement dans lequel le système français présente le fait qui forme le sujet, et la passion qui est le mobile de chaque tragédie, a d'incontestables avantages.

« En dégageant le fait que l'on a choisi de tous les faits antérieurs, on porte plus directement l'intérêt sur un objet unique. Le héros est plus dans la main du poëte qui s'est affranchi du passé ; mais il y a peut-être aussi une couleur un peu moins réelle, parce que l'art ne peut jamais suppléer entièrement à la vérité, et que le spectateur, lors même qu'il ignorerait la liberté que l'auteur a prise, est averti par je ne sais quel instinct que ce n'est pas un personnage historique, mais un héros factice, une créature d'invention qu'on lui présente.

« En ne peignant qu'une passion au lieu d'embrasser tout un caractère individuel, on obtient des effets plus constamment tragiques, parce que les caractères individuels, toujours mélangés, nuisent à l'unité d'impression. Mais la vérité y perd..... On se demande ce que seraient les héros qu'on voit, s'ils n'étaient dominés par la passion qui les agite, et l'on trouve qu'il ne resterait dans leur existence que peu de réalité. D'ailleurs il y a bien moins de variété dans les passions propres à la tragédie que dans les caractères individuels, tels que les crée la nature. Les caractères sont innombrables, les passions théâtrales sont en petit nombre.

« ... Le caractère de Polyphonte convient à presque tous les tyrans mis sur notre théâtre, tandis que celui de Richard III, dans Shakespeare, ne convient qu'à Richard III. Polyphonte n'a que des traits généraux exprimés avec art, mais qui n'en font point un être distinct, un être individuel. Il a de l'ambition, et pour son ambition de la cruauté et de l'hypocrisie. Richard III réunit à ces vices, qui sont de nécessité dans son rôle, beaucoup de choses qui ne peuvent appartenir qu'à lui seul. Son mécontentement contre la nature, qui, en lui donnant une figure hideuse et difforme, semble l'avoir condamné à ne jamais inspirer d'amour; ses efforts pour vaincre un obstacle qui l'irrite; sa coquetterie avec les femmes; son étonnement de son succès auprès d'elles; le mépris qu'il conçoit pour des êtres si faciles à séduire; l'ironie avec laquelle il manifeste ce mépris : tout le rend un être particulier. Polyphonte est un genre, Richard III est un individu [1]. »

Dans ces remarques, présentées avec une grande défiance du public, on reconnaît à première vue l'idée dominante du livre de l'*Allemagne*, idée d'où est sortie une révolution littéraire qui dure encore. La diversité essentielle du génie latin et du génie germa-

1. *Préface* de *Wallstein*, à la suite d'*Adolphe*, p. 168-175.

nique, l'un poussant toujours à l'unité et l'achetant au prix même de la vérité et de la vie, l'autre ramenant tout à l'individu, et toujours amoureux des nuances et de la variété, c'est ce que madame de Staël a mis en pleine lumière. Ce n'est pas seulement le théâtre ou la littérature qui sont modifiés par ces différentes façons de sentir, c'est l'art, c'est la politique, c'est la religion qui en reçoivent le contre-coup. Il y a là un fait primitif, une loi de la civilisation moderne ; nous oscillons sans cesse entre ces deux extrêmes, et n'avons pas encore trouvé le point d'équilibre.

En littérature néanmoins, comme en toute science, c'est beaucoup que d'avoir reconnu une de ces lois qui dominent les choses; tôt ou tard on s'y range, et en lui obéissant on conquiert des forces nouvelles. Jusqu'à la *Préface* de *Wallstein*, et au livre de l'*Allemagne*, la France se croyait le seul arbitre du goût en Europe. Shakespeare, mesuré à la règle des trois unités, n'est pour Voltaire qu'un barbare de génie; Benjamin Constant et madame de Staël, éclairés par Gœthe, nous ont appris que, dans les arts comme dans la vie, il y a plus d'une forme légitime; du même coup ils nous ont guéris de notre ignorance et de notre vanité.

Ces idées nouvelles ont inspiré l'école romantique, qui, il y a trente ans, agitait les jeunes esprits. Elle a eu ses excès et ses ridicules; même dans la république des lettres, on ne fait pas de révolution sans violence et sans folie; mais si le romantisme a passé, les vérités qu'il a défendues sont restées. Shakespeare, Gœthe et Schiller, entrés en France par le droit du génie, y ont conquis depuis longtemps leur place au soleil. Une tragédie n'est plus un tour de force qui fait tenir en un jour et en un lieu une action mutilée. On nous a délivrés de ces « marionnettes héroïques sacrifiant l'amour au devoir, préférant la mort à l'esclavage, inspirées par l'antithèse dans leurs actions comme dans leurs paroles, mais sans aucun rapport avec cette étonnante créature qu'on appelle l'homme, avec la destinée redoutable qui tour à tour l'entraîne et le poursuit[1]. » Sans doute, il ne suffit pas d'une critique habile pour enfanter des hommes de génie, mais c'est quelque chose que de renverser des préjugés fâcheux et des barrières inutiles. Vienne le Corneille du théâtre moderne; le terrain est libre, et le spectateur prêt à accepter toutes les créations du génie, toutes les formes de la beauté!

1. Madame de Staël, *De l'Allemagne*, 2e partie, ch. xv.

Vingt ans après avoir écrit la tragédie de *Wallstein*, Benjamin Constant applaudissait aux efforts de l'école nouvelle avec toute l'ardeur d'un homme qui voit germer le grain qu'il a semé. En cette occasion, il jugeait son œuvre, ainsi que la littérature impériale, avec une impartialité de bon goût et un sens exquis.

« Plus prévoyant et plus hardi, écrivait-il en 1829, j'aurais évité la plupart des fautes que je viens d'indiquer dans mon propre ouvrage. J'aurais dû pressentir qu'une révolution politique entraînerait une révolution littéraire, et qu'une nation qui n'avait renoncé momentanément à la liberté que pour se précipiter dans tous les hasards des conquêtes, ne se contenterait plus des émotions faibles et incomplètes qui pouvaient suffire à des spectateurs énervés par les jouissances d'une vie paisible et d'une civilisation raffinée [1].

« Ce qui m'a trompé, c'est l'espèce d'immobilité dont le régime impérial avait frappé toutes les âmes, et qu'il avait gravée pour ainsi dire sur tous les visages. La littérature partageait cette immobilité. Bonaparte aimait la discipline partout : dans l'administration, dans l'armée, dans les écrivains; et la soumission de ces derniers n'était ni la moins prompte, ni la moins empressée. Ce qui était dans le chef une faiblesse, funeste à la France et à lui-même, je veux dire le désir d'imiter Louis XIV, comme si ce n'eût pas été descendre au lieu de monter, était, dans les lettrés qui aspiraient à ses faveurs, une complaisance intéressée à la fois et vaniteuse; car, en obéissant au nouveau Louis XIV, ils se croyaient les égaux des grands hommes qui avaient encensé l'ancien. Les règles du théâtre, comme l'étiquette de la cour, paraissaient partie obligée du cortége impérial.

« ... Ces barrières sont renversées maintenant. La poésie a conquis sa liberté. Les dimensions de notre théâtre se sont agrandies, et les règles qui étaient autrefois des lois rigoureuses, d'après lesquelles la critique jugeait les auteurs, ne sont plus que des traditions dont les auteurs sont juges.

« La victoire est donc remportée; elle l'est trop peut-être momentanément dans l'intérêt de l'art.

« C'est en France qu'a été inventée la maxime qu'il valait mieux frapper fort que juste.

« Il en résulte que nos écrivains frappent souvent si fort, qu'ils ne frappent plus juste du tout....

« Au reste, ces inconvénients inévitables, en littérature comme en politique, ne seront pas de longue durée. Partout où la liberté existe, la raison ne tarde pas à reprendre l'empire. Les esprits stationnaires ont beau crier que les innovations corrompent le goût du public : le goût du public ne se cor-

1. « Vingt ans de révolution, écrivait madame de Staël en 1810, ont donné à l'imagination d'autres besoins que ceux qu'elle éprouvait quand les romans de Crébillon peignaient l'amour et la société du temps... Nos écrivains ne feraient-ils pas bien de devenir à leur tour conquérants dans l'empire de l'imagination ? Il n'en doit guère coûter à des Français pour suivre un semblable conseil. » *De l'Allemagne*, 2e partie, ch. XV.

rompt pas ; il approuve ce qui est dans la vérité et dans la nature ; il repousse ce qui fausse la vérité, ce qui s'écarte de la nature en l'exagérant. Les masses ont un instinct admirable. Cet instinct a déjà tracé à nos exigences politiques les bornes nécessaires pour concilier l'ordre et la liberté ; cet instinct travaille et réussit à placer la religion dans la sphère qui lui appartient entre l'incrédulité et le fanatisme ; ce même instinct exercera son influence sur la littérature, et réprimera les écrivains sans les garrotter [1]. »

Benjamin Constant a toujours eu l'amour des lettres et surtout du théâtre, cette *littérature en action*, comme l'appelait madame de Staël [2]. Un de ses derniers écrits, publié par la *Revue de Paris* [3], contient d'ingénieuses *Réflexions sur la tragédie;* l'auteur cherche des combinaisons nouvelles pour régénérer un art épuisé. A la peinture des passions qui a été le triomphe des grands maîtres, à la peinture des conditions sociales, recommandée par Diderot et essayée par le philosophe avec peu de succès dans le *Père de famille*, Benjamin Constant veut ajouter la lutte de l'homme avec la société, véritable fatalité qui nous touche de plus près que les arrêts de l'antique Destin. Comme exemple de ce combat, où l'individu nous émeut par sa résistance à la force qui l'écrase, Benjamin Constant nous montre un protestant ardent, passionné, qui se débat entre l'amour et la proscription ; c'est le cadre même des *Huguenots*.

Qu'on ne s'étonne pas de ce goût pour les lettres ; c'est la marque des bons esprits. Mais chez Benjamin Constant, il y a autre chose que le sentiment et l'amour du beau ; la littérature n'est pas pour lui un simple amusement, une noble et agréable distraction, elle est au premier rang de ses travaux. Quand on envisage la politique comme une science, on voit bientôt que toutes les études qui ont pour objet l'homme moral sont des tiges sorties d'une même racine ; elles vivent d'une séve commune. La religion, la morale, la philosophie, la littérature, la politique, le droit, l'économie politique, ne sont pas choses qu'on puisse séparer ; elles se tiennent par un fond indivisible, elles vivent de la même vie ; aucune ne peut s'élever sans tirer les autres après soi, aucune ne peut tomber sans entraîner les autres dans sa ruine. La raison en est simple. C'est notre âme, c'est-à-dire une force identique, qui, dans son inépuisable activité, se porte tour à tour vers le vrai, le beau, le bien, le juste, le saint, rayons émanés du même

1. *Mélanges de littérature et de politique*, p. 293-298.
2. *De l'Allemagne*, 2e partie, ch. xv.
3. *Revue de Paris*, 1829, t. VII.

foyer, aspects divers de l'infini. L'unité est en nous comme elle est dans l'objet de notre amour; diviser cette grande étude peut être un moyen de soulager notre faiblesse; y faire un choix, nous enfermer dans un cercle factice, c'est nous résigner à ne voir qu'un côté des choses, c'est nous condamner à l'erreur.

Qu'est-ce maintenant que la liberté, sinon notre âme en action? Qu'est-ce que les libertés religieuse, philosophique, littéraire, politique? Des noms distincts donnés à une même activité, diversement employée. Frappez une de ces libertés, c'est l'âme même que vous blessez; arrêtez la circulation dans le moindre vaisseau, le trouble est au cœur même; tout languit et tout meurt. Rome, sous Auguste, ne veut plus de politique : l'art s'amoindrit, la littérature dégénère, la religion s'éteint, la misère arrive, l'empire tombe; il n'y a plus de bruit sur la place publique, mais la mort est partout. Philippe II impose l'unité religieuse et monarchique à un grand peuple naturellement catholique, toute vie s'arrête. L'Espagne, sans littérature, sans art, sans philosophie, languit dans une incurable faiblesse. Partout au contraire où le protestantisme ramène avec lui la liberté religieuse, aussitôt les lettres, les sciences, et à leur suite l'industrie et le bien-être sortent du milieu des ruines. *L'erreur libre*, disait Benjamin Constant à la tribune, *vaut mieux que la vérité imposée*[1]. Pourquoi? c'est que l'âme qui se trompe est vivante, tandis que la vérité qu'on impose n'est qu'un écriteau mis sur un cadavre. Qui ne comprend pas cela en est encore à l'*a b c* de la religion et de la liberté.

A Weimar, Benjamin Constant avait saisi cette vérité première; c'est là le système que Gœthe indique en quelques mots. Voilà pourquoi l'exilé de Gœttingue faisait marcher de front ses études sur la littérature, la religion et la politique; voilà aussi, pour le dire en passant, ce qui explique sa supériorité sur les publicistes de son temps. Ce qui chez d'autres n'était qu'un instinct généreux était chez lui la science de la liberté.

1. *Commentaire sur Filangieri. Conclusion.*

ÉDOUARD LABOULAYE.

(La suite à la prochaine Livraison.)

LE MARIAGE DE LUCIENNE[1]

CHAPITRE XIV.

Ni Lucienne ni Michel ne quittèrent Auteuil. Deux années de travail et de bonheur s'écoulèrent pour eux. L'ouvrage de Michel s'achevait. C'était une de ces œuvres, encore si rares, où la tendresse du cœur et l'enthousiasme s'unissant à de sérieuses études, illuminent et agrandissent les problèmes scientifiques et sociaux tenus jusqu'ici pour les plus arides. De telles œuvres étaient à peu près impossibles sous le règne des doctrines qui anathématisent la matière et posent des barrières infranchissables entre les choses de la chair et les choses de l'esprit; aussi sont-elles l'un des traits caractéristiques de notre époque.

Une remarquable grâce de forme, une explosion naïve de confiance et de joie, dues à la collaboration involontaire et inconsciente de Lucienne, donnaient un grand charme aux pages écrites par Michel.

Des hommes éminents, à qui furent soumises quelques parties de ce travail, le recommandèrent à l'un des meilleurs éditeurs de Paris. La fortune, peut-être, et certainement la renommée, allaient récompenser les consciencieux labeurs du jeune voyageur. Lucienne était plus joyeuse encore que son ami, elle comptait les jours qui la séparaient du moment tant attendu de la publicité. Ses affaires à elle avaient aussi grandement prospéré. Les niais et puérils mépris que le monde déverse invariablement sur ceux qui tentent des voies inusitées, avaient, comme toujours en cas de succès, fait place à l'engouement; celle qu'on regardait deux ans auparavant comme presque dégradée, devenait maintenant une héroïne dont on se disputait les sourires et les heures. Une certaine princesse russe, adressée à Lucienne par Marguerite Daniel, avait puissamment contribué à mettre la belle *Photographe* à la mode. Peu s'en fallut que l'altesse ne fît elle-même concurrence à sa protégée, tant elle

1. Voir les 21e, 22e, et 23e livraisons.

trouvait admirable qu'une femme bien née, bien élevée, exerçât un métier. Cet enthousiasme rappelait celui des seigneurs de la cour de Louis XV pour le rabot d'*Émile*. Une bonne pensée de Lucienne mit le comble à sa réputation. La vente des meubles de la rue de Boulogne n'avait guère profité qu'au propriétaire de l'hôtel, et bon nombre de créanciers avaient dû se résigner à déchirer leurs titres. Dès que Lucienne put gagner quelque argent au delà du strict nécessaire, elle se fit scrupule de vivre dans l'aisance, tandis que des fournisseurs et des amis trop confiants souffraient par la faute de son mari. Elle rechercha elle-même les créanciers, et éteignit toutes les petites dettes restées en arrière. Ce trait devint vite célèbre dans Paris. Les créanciers payés élevaient aux nues la jeune femme. Bientôt quelques connaissances de la famille de Cyntrix, attirées par la curiosité, madame Limières en tête, se hasardèrent jusqu'à la villa d'Auteuil; il fut constaté que *madame Lucienne* n'était ni moins belle, ni moins élégante, ni moins gracieusement noble dans ses manières que la ravissante Lucienne de Cyntrix, et toutes les portes se rouvrirent devant l'amie de Marguerite.

Bien qu'elle préférât mille fois aux dîners et aux bals la solitude studieuse de la villa, Lucienne ne crut pas devoir refuser les invitations qui lui étaient adressées.

Sourde, en apparence, aux injustes attaques dont elle avait été d'abord l'objet, elle s'avouait cependant très-franchement à elle-même, et elle confiait gaiement à Michel qu'elle était heureuse et même un peu fière de pénétrer par droit de conquête dans ce monde où elle n'entrait jadis que par droit de naissance. Les natures orgueilleuses et sèches peuvent seules, d'ailleurs, rester insensibles aux témoignages de sympathie, de quelque part qu'ils viennent.

Michel et Lucienne, toutefois, souffraient cruellement de la situation fausse que la destinée leur avait faite. C'était un supplice pour Lucienne de voir la tristesse assombrir le front de Michel, dès que, forcément, devant les visiteurs, elle le traitait chez elle en étranger. C'était un supplice encore plus grand pour Michel de se rencontrer dans le monde avec Lucienne, pour recevoir d'elle un salut banal, pour être le témoin passif des hommages enthousiastes et un peu familiers que les hommes se croient le droit de prodiguer à une femme maîtresse d'elle-même et sans protecteur légitime. Le lendemain de ces soirées, l'ami de Lucienne reprenait à grand'peine sa sérénité accoutumée.

— C'est le monde qui vous dispute à moi aujourd'hui, lui disait-il quelquefois avec accablement; demain, ce sera votre famille; et, qui sait, plus tard... J'ai honte de mon égoïsme, ajoutait-il, mais moi qui n'ai ni famille, ni affections, ni liens d'aucune sorte sur la terre, je forme souvent le vœu de vous voir aussi isolée, aussi abandonnée que moi. — Que deviendrais-je, si vous n'étiez plus là!

Lucienne souriait de ces terreurs.

Un événement tout à fait inattendu vint cependant leur donner un motif vraisemblable. Après trois années de silence absolu, madame de Cyntrix écrivit une longue lettre à sa fille pour l'engager à assister au mariage de sa sœur. Lucienne devait cette rentrée en grâce au séjour à Saint-Quentin de la femme d'un haut fonctionnaire qui avait rempli la sous-préfecture des louanges de l'*Étoile* d'Auteuil.

— « Quelque bizarre que ta résolution nous ait paru d'abord, disait en terminant madame de Cyntrix, peut-être as-tu bien fait?... J'ai tant souffert; je me suis tant ennuyée en ce monde que je suis disposée à approuver toutes les femmes qui s'éloignent de la route que j'ai suivie. »

Lucienne n'avait jamais voulu arrêter sa pensée sur la conduite de sa mère à son égard; elle fut franchement heureuse de la marque d'affection qu'elle en recevait. L'inquiétude et le découragement qu'elle lisait sur les traits de Michel répandirent cependant une teinte lugubre sur ses préparatifs de départ. Michel parlait de cette absence de quelques jours comme d'une séparation éternelle.

Au moment de conduire Lucienne au chemin de fer, il voulut visiter une dernière fois avec elle la villa et le parc qui les avaient vus vivre pendant deux ans.

— Quelle folie! disait Lucienne, gagnée malgré elle par les funestes pressentiments de son ami. — Quelle folie! la giroflée que le vent balance au-dessus de ce mur ne sera pas encore effeuillée quand je reviendrai ici.

Lucienne resta à Saint-Quentin bien plus longtemps qu'elle ne l'avait projeté. Les *retours de noce* sont, en province, des solennités auxquelles la sœur de la mariée ne pouvait se dispenser d'assister. Léonce, d'autre part, voyant maintenant dans Lucienne une protectrice *possible*, l'accablait de prévenances, et s'efforçait de la retenir à sa sous-préfecture, où elle faisait une véritable sensation. Au bout de cinq semaines, les lettres quotidiennes de Michel à Lucienne manquèrent deux jours de suite. La jeune femme n'y tint plus, et

prétextant des affaires, les inexorables exigences d'une clientèle lente à conquérir et prompte à se disperser, elle partit subitement pour Paris, après avoir annoncé à Michel, par un billet de trois lignes, son arrivée prochaine.

Dans son anxiété, sans cesse croissante à mesure qu'elle se rapprochait de Paris, Lucienne en était venue à se persuader qu'elle ne rencontrerait pas Michel dans la gare du chemin de fer. Il s'y trouvait pourtant; mais dans quel état! — Lucienne eut peine à le reconnaître tant ses traits étaient défaits, ses yeux éteints; il serra, sans prononcer un mot, la main de son amie et l'entraîna vers une voiture de place. Lucienne, consternée, ne trouvait pas la force de l'interroger.

— Il est ici, dit enfin Michel.

— Il... qui? demanda Lucienne. Dans ce premier moment elle ne songea pas à Maxime.

— Votre mari.

Lucienne regardait Michel sans trop comprendre ce qui pouvait se passer en lui.

— Oui! s'écria Michel, Maxime est ici depuis trois jours, il est malheureux... il vous aime... et, je dois le dire, continua-t-il avec exaltation, son repentir est si profond et si sincère que vous seriez coupable de lui refuser le pardon... et c'est moi, moi! qu'il a choisi pour confident!...

Deux jours plus tard, Maxime arrivait à la villa d'Auteuil accompagné de madame de Cyntrix. La femme de chambre de Lucienne lui avait appris le séjour de sa maîtresse à Saint-Quentin, et il était parti pour cette ville le jour même où Lucienne la quittait pour revenir à Paris. Madame de Cyntrix, on se le rappelle, avait été autrefois séduite à première vue par la beauté physique et par les allures mélancoliques de Maxime Baldiani. Malgré ses rancunes de femme *incomprise* contre tous les maris en général, et les très-réels griefs qu'elle avait, comme belle-mère, contre le mari de Lucienne en particulier, elle retomba sous le charme dès que Maxime se fut attendri devant elle, dès qu'il lui eut raconté avec les phrases sentimentales et romanesques qu'il savait si bien trouver, ses souffrances d'homme et d'artiste, son ardente poursuite de l'idéal, ses égarements, ses remords...

Maxime mentait-il? — Oui et non. — Pas plus que le jour de sa dernière entrevue avec Lucienne, il ne rêvait les joies pures et du-

rables d'une affection élevée ; pas plus que ce jour-là, il ne voyait le bonheur dans le dévouement, dans l'inviolable fidélité à la foi jurée; mais sa manière d'envisager le mariage n'en avait pas moins complétement changé. Depuis la fin de sa courte lune de miel jusqu'à une époque très-voisine de son voyage à Saint-Quentin, il n'y avait vu qu'une nécessité fâcheuse, une lourde chaîne dont les niais et les bourgeois (une même chose pour lui) pouvaient seuls se résigner à supporter le poids. Se jetant d'un extrême dans l'autre, il s'exagérait énormément aujourd'hui les avantages sociaux qui résultent pour un homme de la stabilité de l'existence, l'importance que lui donnent de beaux enfants, une femme jeune et distinguée. Cette révolution morale s'était opérée à Vichy, où Maxime passait l'été avec l'oncle Étienne et Hortense. Ayant vécu auparavant à l'étranger, au milieu de gens fort indifférents à ses affaires de famille, il n'avait connu que les côtés agréables de la généreuse hospitalité de l'oncle Étienne. A Vichy, au contraire, il se trouvait journellement en contact avec d'anciens amis et d'anciens camarades, mariés pour la plupart, et marchant presque tous vers la fortune ou vers la célébrité. Se voyant, lui, parfaitement inconnu en France malgré ses triomphes badois, de plus, se sentant assez embarrassé quand on le questionnait sur sa situation présente et sur ses plans d'avenir, Maxime aima mieux attribuer son insuccès et sa nullité sociale à des circonstances extérieures qu'en rechercher la cause où elle était réellement, dans sa paresse et dans ses désordres. Reprendre rang dans le monde officiel, avoir une maison montée, une existence extérieurement régulière, tout cela devint pour lui un idéal qu'une réconciliation avec Lucienne pouvait seul réaliser. La position matérielle acquise par Lucienne à force de travail influait aussi quelque peu, pourquoi le dissimuler? sur les nouvelles théories de Maxime : il n'aurait certes pas été rejoindre sa femme pauvre dans une mansarde. Cependant il était fort loin de s'avouer à lui-même ces calculs intéressés. En même temps que Lucienne, dans l'aisance, à la mode, presque illustre, lui apparaissait plus séduisante, Hortense semblait prendre à tâche de le désaffectionner. Elle l'avait captivé par les fantaisies d'un esprit capricieux et surtout par les flatteries qu'elle prodiguait à sa vanité maladive. Il n'en était plus ainsi aujourd'hui. Les tête-à-tête avec Maxime étaient soigneusement évités par Hortense, et, dans le monde, elle affectait envers lui l'indifférence, sinon le dédain. Maxime ne tarda pas à soupçonner qu'elle lui donnait pour rival un haut per-

sonnage politique récemment arrivé à Vichy. Mortellement blessé dans son orgueil, il éclata en reproches. — « Les scènes m'ennuient; si vous souffrez ici, pourquoi y restez-vous? » lui dit froidement Hortense.

Par un sot amour-propre, plutôt que par affection, Maxime resta, et joua pendant deux mois un rôle aussi triste que ridicule.

— Puisque vous sentez absolument le besoin d'être le maître quelque part, je vous conseille, mon cher cousin, de retourner dans votre ménage, — si toutefois on consent à vous recevoir, lui dit un jour Hortense, chez elle, en plein salon, à propos d'une observation futile.

Maxime partit le lendemain pour Paris. Se réconcilier avec Lucienne, ce n'était plus seulement à ses yeux une nécessité de situation; c'était une satisfaction indispensable à son orgueil, une sorte de victoire. — Il s'efforçait de se persuader à lui-même qu'il aimait follement sa femme et n'avait jamais cessé de l'aimer. Michel par terreur, madame de Cyntrix par faiblesse, furent pris à ce mensonge; Lucienne seule ne s'y laissa pas tromper.

— S'il m'aimait, j'en serais au désespoir, car il m'est impossible de l'aimer, disait-elle à sa mère. Mais je n'ai aucune inquiétude sur ce point, l'amour n'a rien à voir dans cette affaire. Pour des motifs que j'ignore, Maxime trouve aujourd'hui avantageux de se rapprocher de moi comme jadis il a trouvé commode de s'en éloigner, rien de plus.

Et Lucienne souriait tristement quand madame de Cyntrix l'accusait de dureté de cœur.

Les obsessions maternelles n'étaient pas les seules qu'elle eût à subir. Maxime avait revu les femmes qui composaient, à l'époque des réceptions de la rue de Boulogne, la société de Lucienne; il s'était montré devant elles repentant et malheureux. L'amie de Marguerite vit accourir à Auteuil une foule d'officieuses conseillères, parmi lesquelles se distinguait madame Limières, redevenue une chaude protectrice de Maxime: Par égard pour sa mère, qui était plus ou moins liée avec ces visiteuses, Lucienne dut leur ouvrir sa porte, se résigner à écouter les insipides discours, les lieux communs de prudence mondaine et de morale, dont les indifférents sont si prodigues.

Chaque jour aussi, sous prétexte de venir voir madame de Cyntrix, Maxime se présentait à la villa. Lucienne avait nettement déclaré à

son mari, dès leur premier entretien, qu'elle ne consentirait jamais à recommencer une vie commune; elle avait en même temps supplié Maxime de lui éviter des explications inutiles. Mais Maxime ne pouvait renoncer ainsi à des desseins qui étaient maintenant tout son avenir, et madame de Cyntrix, sa confidente dévouée, sut lui ménager de fréquentes entrevues avec Lucienne. Les scènes succédaient aux scènes, les élans d'attendrissement alternaient avec les cris de désespoir et les reproches. Secondé par son tempérament d'artiste, Maxime s'exaltait souvent jusqu'aux larmes en décrivant ses souffrances et ses prétendus remords. La villa de Marguerite, ce calme paradis où les journées s'écoulaient si rapides deux mois auparavant, devint un lieu de supplice pour Lucienne. Comment dire à un coupable qui s'accuse, à un infortuné qui pleure : — « Je ne crois ni à vos remords ni à vos larmes! » — Et pourtant, Lucienne le sentait, il n'y avait aucune sincérité dans l'éclatante douleur de Maxime. L'atelier du boulevard de la Madeleine était le refuge de la pauvre femme. Exagérant auprès de sa mère les exigences de son travail, elle s'y renfermait depuis les premières heures de la journée jusqu'à la nuit. Là, du moins, elle pouvait pleurer.

Pas un instant, d'ailleurs, Lucienne n'avait cherché à s'abuser. Elle avait compris, en voyant entrer chez elle Maxime et madame de Cyntrix, que l'heure des éternels regrets allait sonner.

Quelles que fussent les douleurs de Lucienne, Michel était mille fois plus à plaindre encore. La confiance de Maxime torturait son âme loyale. Quelquefois il s'imaginait qu'en lui ouvrant son cœur, le mari de Lucienne voulait l'éprouver; qu'un jour viendrait où, dépouillant subitement son masque d'affection, il accablerait sous ses mépris le faux ami, le confident indigne. Cette crainte était sans fondement aucun. Absent de France au moment où Michel y rentrait; ne sachant rien des relations de son ancien ami avec Marguerite Daniel, Maxime était convaincu que l'*amie des gazelles* n'avait jamais revu le fils du *Juif-Errant* depuis le soir perdu dans les brumes du passé où elle lui avait dit un glacial adieu sur le seuil du salon de Sablonville. La visite faite par Maxime à Michel deux ans auparavant n'avait réellement eu qu'un but, obtenir du voyageur les airs de danse africains dont il comptait se servir pour son *opérette*. Si Maxime était allé tout droit chez Michel à son retour de Vichy, c'est qu'il avait compris d'instinct que Michel serait son meilleur guide dans la grande route officielle qu'il croyait indispensable de suivre

désormais. Blessé au vif par Hortense, il avait, d'ailleurs, besoin d'exhaler sa mauvaise humeur; et à qui, si ce n'est à son camarade d'enfance, eût-il osé confier les faiblesses et les fautes de son passé?

Michel dut écouter la confession de Maxime; il dut l'entendre discuter une à une les chances de succès que donnaient à ses projets de vie conjugale, le caractère, les habitudes, peut-être aussi l'amour mal éteint de Lucienne. Maxime voulait absolument voir un reste de colère jalouse dans la froideur actuelle de sa femme. Jamais Michel n'avait rêvé la possibilité d'un tel supplice; cent fois pendant ces entretiens la vérité montait à ses lèvres, cent fois il prenait la résolution de quitter Paris, de s'enfuir au bout du monde en suppliant Lucienne de se consacrer tout entière à la régénération morale et au bonheur de Maxime. Son courage faiblissait dès qu'il se retrouvait seul. Le dernier billet de Lucienne révélait une décision irrévocable; jamais elle ne rendrait son cœur à Maxime. Pouvait-il abandonner Lucienne? — Les grappes rouges des arbres de Judée et les panaches dentelés des acacias se balançaient aux abords de la villa, comme pour l'y rappeler. — Un jour prochain, demain peut-être, il pourrait s'asseoir à leur ombre auprès d'*elle*. — Quelques billets laconiques, ces branches à l'horizon, c'était tout ce que Michel voyait maintenant de Lucienne. Pas une seule fois, depuis l'arrivée de Maxime, il n'avait franchi la porte de la villa, pas une seule fois il n'avait gravi les marches qui conduisaient à l'atelier. Mille regards épiaient ses démarches; Lucienne, Maxime, Michel et madame de Cyntrix étaient les acteurs d'un drame dont le public parisien ne détournait pas les yeux.

Ces angoisses duraient depuis trois semaines. Un soir, à la tombée de la nuit, Michel, tout à fait fou de désespoir, escalada le mur d'enceinte de la villa. Lucienne lui avait écrit la veille qu'après une scène violente, Maxime avait juré de ne plus s'exposer à ses dédains. Ces serments n'étaient pas chose nouvelle, et d'ordinaire Maxime les oubliait le lendemain; mais Michel réussit à se persuader qu'il n'en serait pas ainsi cette fois : à tout prix il voulait revoir Lucienne.

Dans cette saison, la jeune femme s'asseyait souvent le soir devant le pavillon rustique; Michel se dirigea vers le pavillon. Il suivait une longue allée de charmille, quand, à moitié route, il s'arrêta brusquement. Lucienne et Maxime causaient de l'autre côté de la charmille. Il voulut s'enfuir; une force invincible le retint. Se rapprochant involontairement de la charmille, il écouta.

Le matin même, au moment où il arpentait le boulevard en se demandant si le parti le plus sage à prendre ne serait pas de retourner à Vichy, Maxime avait rencontré un ancien camarade, musicien d'un talent reconnu. Celui-là ne parlait pas en homme du monde : il fit assez clairement entendre à Maxime qu'il le considérait comme un garçon perdu.

— Quel dommage ! répétait-il avec conviction, quel dommage ! avoir eu un talent réel et une femme comme la tienne pour te retrouver à trente ans chanteur de romances ! — Ça t'aurait donc bien coûté de travailler et de rendre ta femme heureuse ? — Enfin, c'est fait; n'en parlons plus.

Ce discours exaspéra à tel point l'amour-propre de Maxime, qu'il y répondit par un mensonge : il annonça à son ami sa récente réconciliation avec madame Baldiani. Rentré chez lui, il écrivit à Lucienne un billet suppliant : — « A la veille d'une séparation éternelle, elle ne pouvait refuser à celui qu'elle avait aimé un entretien de quelques instants. Les souvenirs de la dernière entrevue devaient être effacés par un adieu affectueux et bon. » — Le consentement de Lucienne fut apporté par le commissionnaire chargé du billet, et Maxime se dirigea vers Auteuil, résolu à tout tenter pour reprendre son ancien empire sur le cœur de sa femme.

— Lucienne, disait-il au moment où Michel s'arrêtait derrière la charmille, êtes-vous bien sûre que votre propre perfection ne vous rend pas trop sévère pour mes fautes ? Ne regretterez-vous pas un jour de n'avoir voulu être que juste, strictement juste envers moi ? — Je vous ai fait cruellement souffrir; mais rien ne peut se comparer, croyez-le bien, aux douleurs d'un repentir stérile, à l'incessante morsure des vains regrets. — Lucienne, tu es généreuse, tu es bonne, tu es trop grande pour ressentir les inflexibles rancunes de la vanité; Lucienne, pardonne-moi ! chaque heure, chaque seconde de mon existence sera employée à te faire oublier le passé; et si mon dévouement ne te rend pas le bonheur, tu pourras te dire, du moins, que tu m'as retiré de l'abîme, que tu m'as sauvé !...

Lucienne se taisait.

— Tu n'as plus foi en mes paroles, Lucienne, reprit Maxime d'une voix basse et émue; je le sais, je t'en ai donné le droit. Si je pouvais te faire lire dans mon cœur, l'ouvrir saignant devant toi, la pitié te saisirait peut-être. Tous ne sont pas aussi cruels. Il y a à deux pas d'ici un homme que tu as estimé, que tu as aimé; Michel

Symier est toujours l'ami austère d'autrefois; eh bien! il me comprend, lui, il me plaint!

Lucienne écoutait les yeux fixes, la respiration haletante. Tout à coup elle poussa un cri étouffé. Auprès d'elle le feuillage avait remué, le gravier, brusquement froissé, avait gémi; elle devina que Michel était là.

— Qu'avez-vous? demanda Maxime.

— Un bruit!... je ne sais quelle frayeur! répondit Lucienne défaillante.

Tous les deux se turent et prêtèrent l'oreille. Maxime n'entendit rien, mais Lucienne crut distinguer un bruit de pas dans le lointain.

— Lucienne, reprit bientôt Maxime, trop anxieux pour s'occuper longtemps de cet incident, Lucienne, serez-vous plus incrédule, plus impitoyable que Michel?...

— Ce n'était pas pour me parler ainsi que vous m'aviez demandé un entretien, répondit enfin Lucienne en domptant son émotion par un violent effort. — Croyez-moi, Maxime, continua-t-elle avec plus de calme après un silence, ne tentons pas l'impossible. La vie commune ne saurait être maintenant pour nous qu'un continuel orage. — Nous avons tous les deux des devoirs à remplir; sur nous deux pèse la nécessité du travail, la responsabilité de notre avenir; à défaut de bonheur, conservons du moins la sérénité de l'esprit.

Ces dernières phrases faisaient rentrer l'entretien dans le vif des préoccupations de Maxime.

— Je pense comme vous sur ce point, Lucienne, répondit-il avec plus de naturel dans l'accent qu'il n'en avait trouvé jusqu'alors, et cette même conviction dirige ma conduite actuelle. Oui, nous devons travailler, nous devons nous créer un avenir; mais notre travail nous rapportera des bénéfices triples, l'avenir qu'il nous faudrait attendre pendant de longues années pourra se réaliser demain, si nous marchons ensemble dans les sentiers officiels. Avez-vous sérieusement songé, Lucienne, poursuivit Maxime en s'échauffant malgré lui, aux avantages sociaux de l'union conjugale? Nombre de carrières inaccessibles à un homme seul s'ouvrent d'elles-mêmes devant l'homme marié; toute distinction héréditaire ou personnelle, possédée par l'un des deux époux, rejaillit plus éclatante sur tous les deux. L'existence s'établit dans une atmosphère de confiance et d'estime qui facilite les mille détails de la vie de chaque jour, aussi bien que les vastes desseins. Liens de parenté, amitiés, relations de plaisir et d'affaires, tout

devient appui, source de fortune et d'honneurs pour un mari et une femme qui savent conserver les apparences d'une alliance étroite. N'entendez-vous pas les choses ainsi?

— J'entends, dit Lucienne qui entrevoyait clairement pour la première fois, après un mois de tortures, le but réel des obsessions de Maxime, j'entends très-bien qu'il s'agit d'une sorte d'industrie privée.

— Eh bien! s'écria violemment Maxime, rendu d'autant plus furieux par ce sarcasme qu'il avait la conscience intime de s'être irrémédiablement trahi; eh bien! cette industrie, je prétends l'exercer. J'ai le droit de vous obliger à vivre chez moi, madame, et j'ai le droit aussi d'habiter chez vous; je ne sortirai plus d'ici.

— Vous oubliez, répondit Lucienne, redevenue calme et dédaigneuse devant ces menaces, vous oubliez que la séparation est autorisée par la loi et qu'il m'est aisé de la demander demain.

— La demander vous est facile sans doute, mais l'obtenir, c'est autre chose, répliqua Maxime d'un air de provocation.

Pour toute réponse Lucienne se dirigea vers la maison d'un pas si lent et si ferme que Maxime n'osa pas la suivre. Après quelques minutes de réflexion, il se trouva profondément ridicule et retourna chez lui.

Madame de Cyntrix reçut le lendemain une lettre pleine de larmes, de projets de retraite absolue dans une mansarde. Pour combler le vide d'un cœur mort aux joies du monde, à jamais privé d'amour, il ne fallait rien moins que l'immense rêve de la gloire; Maxime ne vivrait plus que pour son art. Le même courrier apportait aussi une lettre de Léonce dans laquelle le sous préfet de Saint-Quentin se plaignait du désordre de son hôtel, de la négligence de ses domestiques, et réclamait énergiquement la présence de sa mère.

La coïncidence de ces deux épîtres détermina le départ immédiat de madame de Cyntrix. Elle n'était pas femme à se passionner pour la cause d'autrui. — « A ta place, j'aurais agi autrement, dit-elle à sa fille en lui faisant ses adieux; avec tous ses défauts et toutes ses folies, Maxime vaut mille fois mieux, hélas! que la plupart des maris. On se sent vivre au milieu de ces tempêtes, au lieu que moi, ma pauvre enfant! — Enfin, tu préfères rester seule; réfléchis-y cependant; une femme, qui va dans le monde sans protecteur, se trouve à chaque instant, dans des situations bien difficiles.

Sur cette péroraison, madame de Cyntrix embrassa Lucienne et

monta en voiture. Lucienne enfin se trouva seule, seule et libre comme autrefois; elle écrivit immédiatement à Michel. Un jour, deux jours se passèrent sans réponse. Le troisième jour, Lucienne reçut une lettre timbrée de Marseille.

« Dans quel abîme sommes-nous tombés, Lucienne! disait Michel.—Quelle humiliation nous avons subie!—Juste punition de ma faiblesse! —Dès la première confidence de Maxime, je devais partir. Qu'attendais-je? Je savais bien que les jours de bonheur ne reviendraient plus pour moi, que les lointaines explorations que nous rêvions de faire ensemble, je devrais les entreprendre seul. — Je suis resté pourtant, resté jusqu'au moment où il m'a fallu choisir entre la fuite et la nécessité de tomber à ses pieds en m'écriant : — « je suis un traître! » — Que lui avez-vous répondu, Lucienne? — Non, ne me le dites pas; je veux passer la mer avant de l'apprendre. — Lui avez-vous pardonné? — Si j'en étais certain, je deviendrais fou. — Êtes-vous libre encore? — Oh! alors, comment trouverais-je la force de mettre entre nous les sables de l'Afrique! Je prends des précautions contre moi-même, je m'embarque ce soir pour Alger; de là je vous écrirai avant d'aller plus loin... »

Si Lucienne avait su où rencontrer Michel, elle serait peut-être partie pour le rejoindre, pour s'enfuir avec lui vers ces régions où ne pénètre aucun bruit de l'Europe. Il lui fallait rester dans cette maison plus morne aujourd'hui qu'une tombe, accomplir sa tâche journalière sous les regards curieux de nombreux visiteurs, trompés jusqu'ici dans leurs espérances de scandale.

Depuis huit jours, Lucienne attendait la lettre d'Alger annoncée par Michel. L'énergie qu'elle avait rassemblée par un puissant effort s'épuisait. Un soir, vers minuit, elle sanglotait, la tête enfouie dans les coussins d'un divan, quand un bruit de voix et de pas précipités la fit se dresser brusquement. On montait l'escalier.

— Michel! s'écria Lucienne, en s'élançant oppressée de bonheur vers la porte. Elle se trouva en face de l'oncle Étienne.

A peine put-elle reconnaître le guide de sa jeunesse, tant les six dernières années avaient pesé sur lui.

— Est-il venu ici ce soir? dit l'oncle Étienne avec une expression de dégoût et d'horreur, avant même d'embrasser sa nièce.

— Maxime? demanda Lucienne étonnée, non.

— Oh! mon enfant, ma pauvre enfant! répétait le vieillard; car à cinquante ans, c'était déjà un vieillard que l'oncle Étienne. — Je

veux avant tout te raconter ma vie pendant ces dix dernières années, continua-t-il avec une animation fébrile; car depuis que je commence à soupçonner ce que tu as dû penser de ton second père, je me sens rougir devant toi.

Et comme Lucienne, effrayée de cette surexcitation violente, lui parlait de sa fatigue, de la nécessité de prendre du repos.

— Non! non, reprit impétueusement l'oncle Étienne; pas de repos, pas de sommeil pour moi, tant que je ne me serai pas justifié à tes yeux. — Ah! pourquoi n'étais-tu pas ma fille! s'écriait-il en fondant en larmes. — Que de douleurs, que d'abaissements m'eussent été épargnés si j'avais pu vivre auprès de toi! Ma première faute, poursuivit l'oncle Étienne en s'asseyant sur le divan auprès de Lucienne, c'est de n'avoir pas voulu comprendre le sens de l'exclamation poussée par toi quand, après t'avoir annoncé mon mariage, je t'ai nommé Hortense. Ne crois pas que la surprise, le blâme contenus dans cette exclamation m'aient échappé; ils s'accordaient trop bien avec mes douleurs intimes. J'ai méconnu volontairement la vérité sortant de ta bouche, comme j'étouffais volontairement le cri de ma conscience qui me disait par toutes ses voix : « Hortense ment en jurant qu'elle t'aime, car aucune femme ne peut t'aimer. » — Mais j'étais ivre d'amour; vingt années au moins de luttes contre mon cœur avaient usé tous les ressorts de ma volonté. Je me trouvais de plus effroyablement seul, mortellement triste depuis que ton mari, par un caprice de tyrannie mesquine, m'éloignait de son foyer. Je te parlai de la nécessité d'accomplir des devoirs sociaux, de l'impossibilité de venir en aide hors du mariage à une personne malheureuse. Je me trompais sciemment. Mille nobles causes sollicitaient mon temps et ma fortune; j'entrevoyais cent moyens d'assurer l'indépendance matérielle d'Hortense sans lui imposer le devoir de m'aimer. — Non, mon mariage avec Hortense ne fut point déterminé par de généreux motifs; en l'épousant, je cédai à l'égoïsme d'une passion folle. — La punition ne se fit pas attendre. — Au bout du premier mois d'existence commune, j'apprenais, non pas seulement qu'Hortense n'avait jamais partagé mon amour, je l'avais toujours su, mais que j'étais pour elle un objet d'ennui, un surveillant inquiet dont elle supportait difficilement la présence. Je lui offris de lui rendre sa liberté en lui abandonnant la moitié de ma fortune. Elle me supplia avec des larmes de la garder auprès de moi. Cette manière d'agir m'étonna d'abord. Dans la suite, après des scènes violentes qui arrachaient à Hortense des

lambeaux d'une histoire qu'elle a toujours évité de me raconter, j'ai compris que le principal mobile de cette femme, victime des fatalités de sa naissance, souvent humiliée dès son bas âge, était une soif inextinguible de distinctions sociales, d'honneurs mondains. Si elle avait tout fait pour m'épouser, c'est que l'argent seul ne pouvait pas les lui procurer. Nous continuâmes donc à vivre ensemble, et notre existence ne fut plus qu'un long supplice. Hortense me traînait à toutes les fêtes et, sans égards pour ma santé et pour mes goûts studieux, remplissait ma maison d'hôtes bruyants et frivoles. Pouvais-je me plaindre cependant? Pouvais-je imposer à une jeune et belle femme les habitudes austères d'un vieillard? Hortense semblait heureuse de l'agitation incessante de sa vie, des hommages qui l'entouraient. La jalousie déchirait mon âme; mais j'aimais encore assez Hortense pour m'oublier moi-même, pour jouir en père de sa joie et me sentir fier de ses triomphes. Enfin, Maxime arriva en Italie. — Je connaissais les tristesses de ton intérieur et je considérai l'absence de ton mari comme une condition de tranquillité pour toi. Paresseux, vaniteux et faible, Maxime, livré aux tentations de l'isolement et de la misère, pouvait descendre l'un après l'autre tous les degrés de l'avilissement. Pour ton repos autant que par bonté pour lui, je voulus que ma maison devînt la sienne; je le traitai en fils. Jamais, avant la fatale journée d'aujourd'hui, je n'avais soupçonné qu'Hortense et Maxime, ces deux êtres protégés par ma tendresse, pouvaient s'unir pour me tromper.

Au moment du départ de Maxime pour Paris, il y a quelques semaines, Hortense m'avait vaguement parlé des espérances de réconciliation de ton mari. J'y attachais peu d'importance; je savais que dans les âmes comme la tienne, certaines blessures ne se referment pas. Je n'avais rien appris depuis lors de Maxime, quand ce matin, vers onze heures, le désir de consulter un livre oublié sur une table me conduisit dans le salon. Une indisposition assez grave me retenait depuis deux jours dans ma chambre; Hortense devait croire que je n'en sortirais pas de la journée. Le boudoir dans lequel elle se tient d'ordinaire n'est séparé du salon que par une portière de velours, et la conversation y était si animée en ce moment, qu'on ne m'entendit pas entrer. Je reconnus bientôt la voix de Maxime. Ce retour subit n'aurait nullement éveillé ma curiosité, si ton nom n'avait pas été à chaque instant prononcé.

— Ne vous emportez pas, disait Hortense d'un accent persifleur,

je n'ai pas dit qu'*il* fît la cour à Lucienne, je vous affirme seulement qu'*il* a des relations d'amitié journalières avec Marguerite Daniel.

— Je ne sais de quelle personne il s'agissait, poursuivit l'oncle Étienne, sans remarquer l'altération subite des traits de Lucienne, mais Maxime s'écria avec fureur.

— J'ai été joué! je comprends maintenant sa résistance; les hypocrites! — Me laisser m'humilier devant eux!

— Chacun son tour, répliqua Hortense avec ironie.

— C'est vous qui me parlez ainsi? s'écria Maxime. Vous! pour laquelle j'oublie depuis trois ans mes devoirs envers Lucienne.

— Quel parti allez-vous prendre?

— Vous ne m'aimez donc plus? dit Maxime.

La femme de chambre ouvrit en ce moment la porte du boudoir pour annoncer le comte de T***.

— Puisque vous nous quittez, mon cher cousin, soyez assez aimable pour passer chez mon marchand de musique, qui me fait attendre depuis huit jours une partition de Mozart, dit gracieusement Hortense à Maxime, dès que les civilités d'usage furent échangées avec le nouveau venu.

— Vous m'excuserez, si je ne puis me charger de votre commission, répliqua Maxime avec une certaine impertinence, mais je pars à l'instant pour Paris.

Je rentrai aussitôt dans ma chambre; je n'avais plus que deux pensées : m'éloigner pour toujours de cette femme indigne, et arriver auprès de toi avant Maxime, car je ne doutais pas qu'il ne vînt te persécuter encore.

— Que vous êtes bon! Songez maintenant à vous, dit Lucienne en embrassant l'oncle Étienne.

— Moi! reprit Étienne de Cyntrix, en frissonnant de tous ses membres, moi, je ne souffre pas! Les liens qui me rattachaient à *elle* se sont brusquement rompus. Je ne l'aime plus! — Et des larmes roulèrent sur ses joues.

CHAPITRE XV.

Le lendemain, vers dix heures du matin, Lucienne déjeunait avec l'oncle Étienne, quand Maxime se présenta à la villa. Il devint blême en apercevant le mari d'Hortense.

— Je désirerais vous entretenir seule un instant, dit-il à Lucienne d'une voix qu'il s'efforçait de rendre calme.

Lucienne, la tête perdue d'émotion, se levait machinalement pour le suivre.

— Je te défends de sortir, s'écria l'oncle Étienne à sa nièce avec autorité. — Je vous défends à vous, monsieur, poursuivit-il en regardant Maxime en face, de vous présenter jamais soit devant ma nièce, soit devant moi.

— Mais, monsieur, balbutia Maxime par un violent effort d'orgueil, il me semble que j'ai quelques droits de me croire chez moi ici.

— Oubliez-les, dit l'oncle Étienne, comme vous avez oublié pendant trois années vos obligations envers moi; comme vous avez toujours oublié vos devoirs envers votre femme.

— Monsieur! fit Maxime atterré, comment pouvez-vous croire?

— J'ai entendu l'entretien d'hier! Sortez! ajouta l'oncle Étienne avec un accent d'autorité irrésistible.

Maxime courba la tête et se dirigea, en chancelant, vers la porte.

Par un élan subit, Lucienne courut après lui, et le rejoignit dans le jardin.

— Maxime! s'écria-t-elle, en s'accrochant au bras de son mari, malgré un geste brusque fait par Maxime pour la repousser, Maxime, je suis bien coupable aussi. L'humiliation ne devrait pas retomber sur vous seul. Je vous en conjure, ne vous abandonnez pas au désespoir; disposez de mon existence, disposez de tout ce que je possède!

— Gardez vos conseils et votre argent pour d'autres! Moi je vais me faire tuer en Italie, dit Maxime avec hauteur en se dégageant de l'étreinte fébrile de Lucienne.

L'oncle Étienne ne quitta plus Auteuil. Un homme d'affaire fut chargé par lui de proposer à Hortense une rente de vingt mille francs, à la seule condition qu'elle habiterait hors de France.

A l'entrée de l'automne, Marguerite Daniel arriva chez Lucienne, accompagnée d'Hugues et de Jeanne. L'oncle Étienne, brisé pendant tant d'années par les tortures de la jalousie, les luttes domestiques, les hontes secrètes, se sentait renaître entre Lucienne et Marguerite. Ces deux charmantes femmes l'entouraient d'une tendresse toute filiale, et s'efforçaient de réveiller en lui, par le contact d'une société choisie, son activité intellectuelle jadis si vive.

Pour tous, excepté pour Lucienne, l'hiver s'écoula calme et joyeux à Auteuil.

Depuis longtemps, Lucienne avait reçu la lettre par laquelle Michel lui apprenait son arrivée à Alger et son prochain départ pour le centre de l'Afrique. Il associait, disait-il, ses destinées à celles d'un jeune savant berlinois, chargé par son gouvernement d'une mission scientifique importante. Dans dix mois au plus tard, ils reviendraient tous les deux en Europe; mais, ces dix mois, il faudrait peut-être se résigner à les passer sans recevoir de France aucune nouvelle, et sans pouvoir y faire parvenir une seule lettre.

« Que retrouverai-je en France? disait en terminant Michel, personne, rien peut-être... Que me serait la France sans vous?... Je compte cependant les jours qui me séparent de la terre où habite tout ce que j'aime. Si je ne revenais pas; si les sables qui recouvrent mon père devaient aussi me servir de linceul? »

Dix mois, une année s'écoulèrent, Marguerite quitta la France pour y revenir encore, et aucune nouvelle d'Afrique n'arrivait jusqu'à Lucienne. De jour en jour la pauvre femme devenait plus silencieuse et plus pâle. L'oncle Étienne qui n'avait vu qu'une méchanceté gratuite dans les allusions d'Hortense, au sujet de Lucienne, ne songeait même pas à la possibilité d'une souffrance morale chez sa nièce; il s'inquiétait sérieusement de sa santé, voulait la conduire aux eaux, la faire voyager en Allemagne. Bien que Marguerite n'eût pas reçu la longue lettre de Lucienne que nous avons transcrite, elle lisait plus avant dans le cœur de son amie. Jamais Lucienne ne parlait de Michel; c'était avouer qu'elle y pensait toujours.

Sans en rien dire à Auteuil, Marguerite fit de nombreuses démarches pour s'informer du sort des voyageurs. Toutes ces démarches restèrent sans résultat.

Un soir d'octobre, quinze mois après le départ de Michel, la famille d'Auteuil était rassemblée dans le cabinet de travail si connu du lecteur. Hugues qui venait d'avoir dix ans, dévorait de tous ses yeux et de toute son âme les aventures de Robinson Crusoé; Jeanne jouait, avec de longs rires et de grands cris, sur les genoux de l'oncle Étienne, Marguerite parcourait un journal, et Lucienne, assise au coin de la cheminée, les yeux à demi fermés, semblait complétement étrangère à ce qui se passait autour d'elle. Tout à coup, Marguerite jeta une déchirante exclamation aussitôt réprimée.

— Qu'as-tu? s'écria Lucienne en se dressant livide sur son fauteuil.

— Rien, dit Marguerite, dont le visage était décomposé — un affreux *canard!* Nos journaux sont absurdes! — Et froissant le papier entre ses mains, elle en fit une boule informe qu'elle lança sur les charbons enflammés.

Lucienne se précipita en avant pour saisir le journal; puis, comme si elle eût reculé devant la crainte d'une horrible certitude, elle retomba dans son fauteuil avec un gémissement inarticulé. Jeanne absorbait si complétement l'oncle Étienne, qu'il ne vit rien de cette scène. Robinson, ses chèvres, et Vendredi existaient seuls en ce moment pour Hugues. L'affreux secret resta donc entre les deux jeunes femmes.

Voici ce qu'avait lu Marguerite :

— On nous écrit de Constantine : « Un jeune savant Allemand, M. Schustler, arrivé hier dans notre ville, nous apprend la mort de M. Michel Symier, son compagnon de voyage. Il y a à peu près un mois, M. Schustler, appelé ailleurs par ses études, avait laissé M. Symier au milieu d'une tribu touareg, qui semblait l'avoir complétement adopté. Quand, à son retour chez les Touaregs, après quinze jours d'absence, le docteur Schustler s'informa de son ami, les chefs lui répondirent qu'il était mort de la fièvre; mais plusieurs indices firent soupçonner au docteur Schustler que Michel Symier, ayant voulu pénétrer les mystères de la religion touareg, avait péri victime du fanatisme de ces peuplades et de son dévouement à la science. »

Lucienne n'adressa aucune question à son amie; elle ne changea rien à ses habitudes, mais son âme semblait rester constamment étrangère à ses actions et à ses paroles. On l'eût crue dans un état de perpétuel somnambulisme.

L'oncle Étienne lui-même reconnut bientôt qu'il y avait là autre chose qu'une lésion physique.

— A quoi rêve-t-elle? Le savez-vous? disait-il avec anxiété à Marguerite, aimerait-elle encore ce Maxime? Qu'il vienne, alors, ajoutait l'oncle Étienne avec une abnégation sublime, s'il est aimé d'elle, je saurai lui pardonner.

—Elle n'aime pas Maxime, répondait douloureusement Marguerite.

Un matin, il était près d'onze heures, Lucienne allait partir comme de coutume, pour son atelier, quand un inconnu demanda à lui parler. Un frisson mortel saisit aussitôt l'infortunée, à peine put-elle se traîner jusqu'au salon.

— J'ai, madame, des papiers à vous remettre, dit l'étranger avec un accent allemand très-prononcé.

Lucienne poussa un cri et tomba évanouie sur le parquet.

Marguerite et l'oncle Étienne accoururent.

— Qu'a-t-elle? Vous le savez. Parlez-donc? demandait à Marguerite l'oncle Étienne fou de désespoir.

— Michel est mort! répondit l'amie de Lucienne.

L'oncle Étienne comprit enfin.

Voici quelques fragments des lettres de Michel :

« A cette distance, dans un monde si différent du nôtre, j'oublie..., ma plume vous entretient sans cesse d'isolement, de souffrances, comme si les souffrances et l'isolement nous étaient communes. — Peut-être êtes-vous heureuse?.... — Mais non, je le sens, je le sais; non, vous souffrez comme moi; non, vous n'avez pas demandé à Maxime un bonheur qu'il n'a jamais su vous donner. — Jamais! que lui manquait-il donc? Beauté, passion, tendresse, prestiges de l'art et de la poésie, il possédait tout! Et votre amour, en le grandissant à ses propres yeux, triplait ses qualités réelles : une seule lui faisait défaut, celle sans laquelle l'amour lui-même, surtout l'amour, ne saurait vivre : la volonté! En vous voyant si noble, si enthousiaste et si belle, il ne s'était pas dit : « Je veux la rendre heureuse! » Mais bien : « Je serai heureux, éternellement heureux auprès d'elle. » Aussi qu'a-t-il fallu pour renverser ce bonheur sans défense? moins que rien, la plus vulgaire rencontre. Devant votre cœur brisé, Maxime n'a pas compris. « Il n'y avait nul motif à ce grand désespoir; cette pauvre madame Dourlas m'était plus qu'indifférente, » m'a-t-il souvent répété pendant ce dernier mois. — L'aiguille était si petite! disait un jour devant moi un enfant condamné au pain sec pour avoir crevé les yeux de son oiseau.

— Maxime a été dans les luttes de la vie ce qu'il aurait été dans l'amour; *il n'a rien voulu.* Toute direction donnée à sa conduite, toute contrainte imposée à ses caprices, lui eussent semblé une atteinte à sa puissance d'artiste; ainsi il s'est perdu; ainsi se perdent nombre d'hommes richement doués. Nous ressemblons tous, hélas! aux arbres de nos climats brumeux. Dans les forêts, en pleine nature, à peine voit-on apparaître quelques baies amères sur un amas confus de pousses entremêlées; mais si la main d'un jardinier habile retranche les branches gourmandes, l'arbre aussitôt s'élance d'un jet vigoureux et se couvre de beaux fruits. — Vouloir et sacrifier! toutes

nos conquêtes sont à ce prix. — Derrière quelle muraille de volonté, derrière quelle enceinte de précautions j'eusse abrité notre amour!... Ah! s'il n'avait été condamné à l'avance, jamais le malheur n'aurait trouvé moyen d'y pénétrer!

« Elles sont belles, les filles de l'Orient, avec leurs longs yeux veloutés, leur taille flexible, leurs rires et leurs gestes d'enfant! — Elles sont belles, charmantes de noblesse et de langueur; mais, pas plus qu'à l'enfant insouciant, il ne faut leur demander les émotions profondes et variées que nous autres, hommes d'Occident, nous voulons trouver dans l'amour. Leur âme n'a qu'une note, note résignée et tendre, toujours et chez toutes la même; leur imagination dort ou se perd en des rêves infinis et vagues comme les plaines de leurs déserts; leur intelligence sans aliment reste inactive. On comprend le harem devant ces femmes! — En quel nombre effrayant faudrait-il réunir leurs âmes passives et monotones pour former une somme de vie égale à celle qu'on rencontre dans l'âme d'une seule femme de notre Europe! Jamais l'erreur de ceux qui voient l'avenir, l'idéal de l'amour dans le changement sans limites, dans la possession simultanée de plusieurs femmes, ne m'est aussi clairement apparue. Les raffinements de l'éducation, la culture des plus hautes facultés de l'intelligence et du cœur, tendent de plus en plus à concentrer dans un seul et même être les séductions, les charmes qu'aujourd'hui encore on doit souvent chercher isolément chez plusieurs. Quand l'œuvre sera complète, la constance et la fidélité, ces deux vertus si dédaignées, si raillées jusqu'ici, bien qu'elles fassent toute la dignité et toute la poésie de nos affections, deviendront la règle commune. N'aurais-je pas passé des siècles, et encore des siècles, heureux auprès de vous, Lucienne! — Qu'il était dur, de cacher comme une honte notre mutuelle affection; de redouter sans cesse de la part de nos meilleurs amis une parole de blâme ou un sourire moqueur! Quelles âmes méprisantes et glacées ont-ils donc ceux qui, pour entretenir en eux la flamme sainte, recherchent ce qu'ils appellent la saveur du fruit défendu! Avez-vous songé quelquefois, Lucienne, à ce qu'aurait été notre bonheur si nous avions pu le fortifier des liens de la famille, l'ennoblir par la pratique journalière et commune des grands devoirs? Tous deux, également actifs, intelligents et libres, nous aurions réalisé enfin les rêves des nobles cœurs,

les rêves d'égalité et d'indépendance morale dans une union permanente et digne. Mais une telle félicité n'est sans doute pas réservée aux hommes de notre époque.

« Mon compagnon de voyage est parti hier pour les montagnes; tout le jour, la solitude m'a accablé. Couché inactif sous ma tente, j'ai vu les années de ma vie passer lentement devant moi. La réalité avait été moins poignante que cette vision, et, par deux fois, une voix inexorable m'a crié : — « En ce moment, et par ta faute, tu as laissé échapper le bonheur! » — Par ma faute! — J'aurais pu être heureux en écartant rudement Hortense de ma route à Sablonville... J'aurais pu être heureux en me condamnant avec vous à la ruse et au mensonge pour éloigner ou pour tromper Maxime. — Oh! cette voix, Lucienne, c'était la voix de l'égoïsme, et pourtant elle me bouleversait jusqu'au fond de l'âme; elle me déchirait comme le remords! Oublions ces mauvais rêves! Oh! aime-moi, Lucienne! je me sens digne de toi!... »

Lucienne vécut. Elle vécut pour accomplir les volontés de Michel, pour faire connaître au monde ses travaux et ses pensées. La vie, sans son ami, fut d'abord pour elle une tâche pénible; mais la gloire posthume de Michel, l'influence, chaque jour plus grande, des idées qu'il avait l'un des premiers mises en circulation, firent bientôt pénétrer dans son âme une sorte de bonheur austère et profond. D'autres affections, d'ailleurs, réclamaient encore sa présence en ce monde. N'était-elle pas la fille de l'oncle Étienne, l'amie de Marguerite, la confidente enthousiaste des espérances de plus en plus ardentes de Giuseppe?

Bien que l'oncle Étienne l'y engageât en lui répétant que sa fortune était la sienne, Lucienne ne consentit jamais à abandonner l'atelier du boulevard. Le monde qui avait tant célébré autrefois sa résolution courageuse l'en blâma. Comme ressource contre la misère on voulait bien tolérer chez une femme la pratique d'un art ou d'une industrie; mais en dehors d'une nécessité absolue on se refusait absolument à admettre que le travail dût être considéré par elle

comme un devoir. Les amies de Lucienne, celles qui avaient assiégé la villa d'Auteuil pendant le séjour de Maxime à Paris, se montrèrent les moins indulgentes. Elles accusaient tout haut Lucienne d'orgueil et d'excentricité; en revanche, il est vrai, elles affectaient la plus vive sollicitude pour le sort de Maxime Baldiani. En réalité, elles se sentaient dévorées par l'envie quand elles comparaient la dignité intime et la force sociale conquises par Lucienne, avec la dépendance et la nullité de leurs propres existences. — « Lucienne avait brisé la vie de Maxime, répétaient-elles; un compositeur, un poëte, un homme de cœur et de talent qui, encouragé par un peu de tendresse, eût donné au monde de grandes œuvres, avait été réduit par la dureté d'âme de sa femme à accepter la rude existence du soldat. Peut-être était-il déjà mort en héros obscur sur les champs de bataille de l'Italie? »

On l'apprit sans tarder, Maxime n'avait pas même franchi les Alpes. Pendant plusieurs années les touristes parisiens le rencontrèrent successivement à Hombourg, à Bade, à Spa. Il parlait toujours de son génie musical, de ses espérances de fortune et de gloire, et bornait ses travaux à servir d'accompagnateur aux cantatrices de passage. La roulette était sa providence. Pendant tout un été il mena grand train, eut des voitures et des chevaux; puis, un beau soir, il disparut si complétement de la scène du monde, que ses plus intimes camarades de plaisir ne parvinrent jamais à découvrir le lieu où s'abritaient les tristes débris d'une existence si belle au début.

MAX VALREY.

FIN.

L'IRLANDE EN 1861

A M. LE DIRECTEUR DE LA *REVUE NATIONALE*.

MONSIEUR,

Je voudrais communiquer aux lecteurs de la *Revue* les simples impressions d'un voyageur en Irlande. Nous vivons dans un temps où les questions de nationalité ont le privilége de passionner les esprits; peut-être quelques mots sur l'état présent de l'Irlande ne paraîtront-ils pas hors de propos.

Pour diverses raisons, l'on ne connaît guère chez nous qu'une Irlande de fantaisie ou plutôt que l'ancienne Irlande. Il y a des Irlandais de roman comme des brigands d'opéra. L'Angleterre s'est montrée si longtemps injuste et cruelle, l'Irlande a si longtemps souffert, qu'à l'une s'est attachée une réputation de misère et de servitude, à l'autre de despotisme odieux. Les Irlandais affamés, spoliés, sans liberté civile, politique ni religieuse, émigrant par centaines de mille pour échapper à la torture, sont restés le type légendaire. On connaît les noms glorieux de Grattan, d'O'Connell, ces patriotes d'un autre temps; mais on sait à peine ce qu'ont fait sir Robert Peel, M. Cardwell, ces hommes d'État d'aujourd'hui. L'Irlande libre et florissante, cela choque presque l'oreille. L'étonnement est plus grand encore pour ceux qui peuvent voir de leurs yeux le merveilleux progrès qui transforme la vieille Érin. L'Irlande a marché plus vite en dix ans vers la civilisation que nous n'avons fait en deux siècles. Non-seulement ce n'est plus l'Irlande de Robert Emmet, car rien n'est resté de ce temps; non-seulement ce n'est plus l'Irlande décrite par M. de Beaumont dans un livre qui fut d'une saisissante vérité et qu'il faut lire encore pour comprendre le temps présent; mais l'Irlande d'aujourd'hui n'est plus même l'Irlande d'hier, l'Irlande que je vois en 1861 n'est plus celle que j'ai vue en 1860 : elle s'est avancée plus loin dans le chemin de la prospérité.— Je sais qu'on a fait des brochures et des articles de journaux, voire de gros livres et jusqu'à des sermons, pour prouver à la France, et *par*

raison démonstrative, que l'Irlande est la terre de la désolation et qu'il nous faut en hâte porter la liberté à des frères qui vivent sous le joug. Si c'est une ironie, elle est amère. Mais quelles raisons a le clergé français de se montrer plus catholique et plus irlandais que l'Irlande? — Je sais aussi que le peuple irlandais se souvient des maux passés et a gardé jusqu'à ce jour un sentiment respectable à coup sûr, le sentiment national. Je sais enfin qu'il subsiste encore des griefs, et quelquefois justes. Cela prouve que tout despotisme fait des blessures profondes et lentes à guérir, mais cela ne nuit point à la grandeur de ce spectacle : un peuple qui se relève par la liberté.

L'Irlande est libre, elle jouit de cette liberté vigoureuse qu'ont enfantée les lois de l'Angleterre. Ce n'est plus une terre conquise, assujettie à des lois d'exception; c'est une portion de la patrie commune. Et quelle autre influence que celle de la liberté eût pu, dans un laps de temps aussi court, changer la face de ce beau pays? Je suppose quelque Irlandais, endormi cinquante ans à la façon d'Épiménide et parcourant à son réveil les campagnes et les villes de l'Irlande renouvelée. Avant d'avoir pu s'enquérir du nouveau régime politique, il s'écrierait : « L'Irlande est libre, car la liberté seule peut ainsi réparer les malheurs de l'oppression. »

La superficie de l'Irlande est de 20,800,000 acres[1] en chiffres ronds. En 1841, pour ne pas remonter plus haut, 13,464,000 acres étaient cultivés; en 1860, le nombre d'acres exploités montait à 15,500,000. 2,000,000 d'acres ont été défrichés en moins de vingt ans. Il resterait donc environ 4,300,000 acres de terre inculte, mais dont 3,000,000 (marais, montagnes, etc.) se refusent à toute culture. Un million d'acres est donc encore à défricher; l'on y travaille, et il est permis d'affirmer qu'avant dix ans il n'y aura plus en Irlande un coin de terre fertile abandonné.

La qualité du sol s'est améliorée dans la même proportion. Le climat d'Irlande est humide, le ciel brumeux; un jour sans pluie est chose rare. Cette température molle et toujours égale, cet automne perpétuel, conviennent admirablement aux fourrages et aux prairies. Toute l'Irlande offre le spectacle d'une incroyable végétation. La pierre même y semble féconde; les interstices des rochers donnent asile à des tribus de folles herbes et les plus stériles montagnes sont

1. Le *statute acre* (acre légal) équivaut à un tiers d'hectare.

toutes roses de bruyères. En face des blancs rivages de l'Angleterre apparaît l'Irlande dans toute la splendeur de sa verdure, et, de loin, chaque flot poussé par la marée semble mourir sur le gazon. Mais, par malheur, les céréales supportent mal cette fraîcheur du sol et cette constante humidité. De grands travaux de drainage étaient nécessaires. Deux millions de liv. st. ont été mises par le parlement à la disposition des propriétaires irlandais. Cette somme, prêtée par parcelles, et à un très-mince intérêt, a permis d'obtenir les résultats les plus heureux ; la campagne irlandaise produit des moissons abondantes, et souvent j'ai cru reconnaître, transportées sous un autre ciel, les fertiles vallées normandes.

Une des plus grandes ressources de l'Irlande, c'est l'élève des bestiaux, et sur ce point aussi la statistique donne des chiffres éloquents. En 1841, le bétail nourri par l'Irlande représentait une valeur de 21,000,000 de liv. st. Cette valeur s'était accrue, en 1851, de plus de 6,000,000 de liv. st. En 1860, elle atteignait le chiffre de 33,839,899 liv. st.

L'Irlande exporte chaque année des quantités considérables de bœufs, de porcs et de moutons. Les jambons, le lard, le saindoux, alimentent d'importants marchés. Tous les jours, les bateaux emportent d'innombrables barils de beurre. Plusieurs comtés fabriquent un porter renommé. D'autres cultivent le lin et produisent des toiles très-estimées en Angleterre et sur le continent. D'autres, enfin, fabriquent des velours et des popelines dont le commerce fait grand cas. L'accroissement régulier de ces exportations, fréquemment constaté par les journaux et par les documents publics, signale de vrais progrès agricoles et industriels.

D'une autre part, les importations donnent la mesure non moins certaine de la prospérité publique et du bien-être des particuliers. Dans la dernière période de dix années, le revenu de l'Irlande s'est augmenté de 50 p. 100. Le produit des douanes, qui était, il y a dix ans, de 3,200,000 liv. st., s'est élevé, en 1860, à 5,400,000 liv. st. C'est sur le thé, le sucre et le tabac que se fonde presque entièrement cette augmentation de recettes. Les derniers documents parus au moment où j'écris ces lignes portent à 14,871 liv. st. la recette du seul *custom house* de Dublin pendant la seconde semaine d'août. 6,054 liv. st. avaient été perçues sur les thés ; 4,967 liv. st. sur les tabacs ; 1,305 liv. st. sur les sucres ; 925 liv. st. sur les vins ; 763 liv. st. sur les alcools, etc. La recette totale du 1er juillet au

16 août 1861 a été, à Dublin, de 128,468 liv. st. Pendant la même période de l'année 1860, cette même recette avait produit 135,300 liv. st. Les douanes des autres ports ne sont pas restées en arrière, et je trouve, par exemple, également pendant la seconde semaine d'août, une recette de 8,100 liv. st. au *custom house* de Belfast. Ces chiffres auront quelque force, si l'on veut bien se rappeler qu'il est question ici d'une île qui compte à peine six millions d'habitants, d'un pays récemment sorti de ses ruines, et que nombre de gens représentent encore comme le plus misérable de l'Europe.

Vous parlerai-je des chemins de fer? L'Irlande en est aujourd'hui sillonnée; et si quelques comtés du nord-ouest, Mayo, Sligo, Leitrim et Donegal ont été moins favorisés jusqu'à ce jour, du moins a-t-on tracé les plans des voies ferrées qui doivent les parcourir, et dont plusieurs sont en construction. Les lignes maintenant livrées à la circulation ont coûté 19,000,000 de liv. st. à l'Irlande, et la moitié des fonds nécessaires à leur construction a été fournie, dès le principe, par des capitalistes irlandais. Aujourd'hui, c'est à l'Irlande seule qu'appartiennent ses chemins de fer, et leur prospérité a dépassé les espérances. Le chiffre moyen des recettes ne s'élève pas à moins de 1,300,000 liv. st. par année. En 1850, la recette générale fut de 514,000 liv. st.; en 1859, elle a été de 1,296,000 liv. st. Dans ces dix dernières années, il a été construit 800 milles anglais de voies nouvelles (environ 1,500 kilomètres); vous le voyez, les trente-trois compagnies qui se partagent cette grande entreprise ne se tiennent point en repos. Quatre lignes partent de Dublin pour parcourir toute l'Irlande. L'une, de Dublin à Galway, traverse l'île de l'est à l'ouest, et communique par trois embranchements avec Cavan, Longford et Castlerea. L'autre, desservant tout le sud, se divise à Kildare, pour former un vaste réseau dont les principaux aboutissants sont Limerick, Tralee, Cork et Waterford. Un chemin de jonction relie ces lignes à celle de Galway. Une troisième voie, remontant vers le nord, suit la côte de l'est, de Dublin à Dundalk, où commence un autre réseau unissant à la capitale Londonderry, Belfast et l'Ulster presque tout entier. Une dernière enfin, de Dublin à Wicklow, serpente entre la mer et les montagnes, et descendra bientôt jusqu'à Wexford. Je n'ai garde d'omettre les deux petits railways qui, pour la grande joie du peuple de Dublin, se dirigent, l'un vers Howth, l'autre vers Kingstown, aux deux extrémités d'une des plus charmantes baies du monde. Je vous l'ai dit, tous ces che-

mins sont riches et tiennent leurs actionnaires en liesse; mais fussent-ils dix fois moins prospères, leur existence seule serait un témoignage du mouvement nouveau qui féconde l'Irlande. Ce n'est pas tout : de Kingstown et Dublin partent régulièrement des steamers pour Holyhead, Bristol, Liverpool, Londres, Glasgow, Douglas. Waterford, Cork, Galway, Limerick, Londonderry, Belfast et quantité de ports de mer ont des services de bateaux d'un point à l'autre de l'Irlande et de l'Irlande à l'Angleterre. Waggons et steamers sont remplis; les quais d'embarquement et de débarquement sont assiégés comme les gares. Or, ne juge-t-on pas des trésors de la ruche par le nombre et l'activité des mouches qui bourdonnent à l'entour?

Je pourrais à loisir multiplier la statistique, vous parler des banques de l'Irlande, de ses caisses d'épargne, de ses compagnies financières, dont plusieurs n'ont pas moins d'un million sterling de capital; vous entretenir de ses nombreux canaux, de ses lignes télégraphiques qui, se développant d'un bout à l'autre du pays, mettent en contact, à chaque heure du jour, tous les centres commerciaux; vous continuer enfin les preuves mathématiques de l'accroissement de la richesse; vous dire, par exemple, qu'en ces dix dernières années, le nombre des rentiers et possesseurs d'effets publics s'est augmenté de douze cents, fermiers pour la plupart, et s'élève aujourd'hui à 25,600. Il suffirait de copier les journaux et les almanachs. Mais je crois vous avoir donné l'idée du progrès général, et si je vous transmets ces détails un peu secs, c'est que l'Irlande moderne nous est encore presque inconnue. On ne rencontre guère de Français à Dublin, et cependant Dublin est près de nous; l'on y verrait, pour ainsi dire, s'agiter l'Irlande tout entière, et le voyage même, outre l'intérêt du spectacle, ne serait pas sans agrément.

Vous arrivez de France, et vous êtes parti de Londres. Vous avez traversé des prairies éternelles broutées par d'éternels moutons; puis vous êtes entré dans le pays de Galles, sombre et nu, dont vous avez suivi les longs rivages, domaines de milliers de mouettes. A Holyhead, le steamer vous attend, commode, spacieux, presque sans roulis ni tangage. Quatre heures s'écoulent, et vous débarquez à Kingstown. Un train spécial est là sur le quai même et à la sortie du bateau. En vingt minutes vous serez à Dublin. Cette verte campagne, ces opulents faubourgs, ces monts bleuâtres, cette mer tranquille et ce ciel pâle, c'est l'Irlande.

Il est huit heures, la ville dort. Les auberges sont pleines et votre

car, la voiture irlandaise, vous conduit d'hôtel en hôtel à travers les rues silencieuses. Savez-vous ce que c'est qu'un *car?* Représentez-vous quelque chose comme l'impériale d'un de nos omnibus suspendue sur deux hautes roues et tirée par un cheval rétif qui vous emporte en galopant. Ce véhicule contient quatre personnes dos à dos, les jambes pendantes et sans le moindre garde-fou. Mais vous voici parvenu sans encombre, et vous avez fini par vous loger dans une de ces chambres à moitié remplies par un immense lit à colonnes qui tient majestueusement le milieu. Levez votre fenêtre et regardez passer les gens. On se lève tard à Dublin, et les rues ne sont pas encore bien animées. Sur le trottoir, un policeman engourdi promène sa mélancolie, enveloppé d'une triple redingote. Des ouvriers se rendent au travail; vraiment leurs figures sont riantes, ils n'ont pas l'air si misérable. Entendez-vous les crieurs de journaux? Ils portent sous le bras de quoi satisfaire tout le monde : catholiques, protestants, conservateurs, radicaux, et même les gens dont le goût penche vers le socialisme. Tout cela ne coûte qu'un penny. Cette bande de vieilles femmes va se disperser par la ville pour vendre, suivant la saison, des groseilles, des prunes ou des pommes. Puis voici les porteurs d'affiches. Ceux-ci les tiennent au bout d'un bâton, comme un drapeau; ceux-là les ont suspendues à leur cou comme la cangue des Chinois; tous marchent gravement et savourent en connaisseurs la volupté de ne rien faire. Entre neuf et dix heures, les volets des magasins s'ouvrent, et l'on commence à circuler. C'est le moment où il faut admirer Nassau-street, Grafton-street, Dame-street, le quartier sud-est de la ville, le quartier du luxe élégant.

Que de mouvement! que de voitures! quelle foule dans les rues et dans les boutiques! Est-ce Dublin, est-ce Paris? Les maisons sont hautes et belles, les étalages somptueux; vous vous croiriez rue de la Paix. Je ne vous arrêterai point devant ces soieries, ces bijoux, ni toutes les magnificences auxquelles vous ont accoutumé nos boulevards. Mais voici quelque chose de vraiment irlandais; je veux vous faire remarquer ces merveilleux ornements de *bog-oak*. Le nom est, à la vérité, barbare, mais je n'ai jamais vu rien de plus gracieux que la chose. Il existe en Irlande, et principalement dans le centre, d'immenses tourbières, de vastes marais (*bogs*), qui, à la suite de je ne sais quelles révolutions naturelles, ont recouvert des forêts tout entières. L'eau et le temps y ont noirci et durci de gros chênes (*oaks*), et c'est ce bois des antiques forêts que l'Irlande travaille avec

un art exquis. Ces durs blocs s'assouplissent et obéissent au ciseau, qui les transforme en bracelets, en épingles, en broches, ou bien en écritoires, en flambeaux, en cent ravissants ustensiles, et souvent même en meubles du goût le plus irréprochable. Ce sont des sujets irlandais que le sculpteur traite de préférence : tantôt c'est la harpe d'Érin, tantôt quelque sombre ruine de monastère ou de château; voici des rois, voici des bardes; puis quelque dévot fils de saint Patrick qui danse en brandissant un verre de wiskey (*une larme de saint Patrick*, comme ils l'appellent); ou bien encore un hibou triste et grave, fixant sur vous ses yeux d'argent. Tout cela est fini, achevé, délicat; tout cela décèle de vrais artistes. — Avant d'aller plus loin, arrêtons-nous encore devant les vitrines des libraires. Et d'abord remarquez que le nombre en est surprenant; de dix pas en dix pas vous trouvez un vendeur de livres; il est, en effet, peu de villes aussi amies des lettres que Dublin. Chose assez singulière, je n'y vois guère de brochures politiques sur l'état présent de l'Irlande, et la plupart de celles qu'exposent les marchands sont l'œuvre d'écrivains français. Je vous citerai la *Question irlandaise*, *Mac-Mahon roi d'Irlande*, une traduction du *Discours* prononcé par M. l'évêque d'Orléans *en faveur des pauvres d'Irlande*, et, en manière de consolation, quelques pages intéressantes de M. Jules de Lasteyrie, publiées cet hiver par une revue française et naguère traduite en anglais [1]. L'Irlande semble, d'ailleurs, tenir la brochure française en estime, et vous en pouvez voir de toutes les façons. Ne voilà-t-il pas, par exemple, à côté d'une *Lettre à M. de Cavour* par M. de Montalembert, les *Sermons du père Gavazzi, chapelain de Garibaldi*, recueillis par Félix Mornand?

Laissons de côté les édifices; peu nous importent les églises aux tours carrées, le palais des Four-Courts ou le monumental Custom-House. Nous sommes moins curieux de la ville même que de son caractère. Mais, au sortir de Grafton-street, il faut cependant contempler une des plus admirables places qui se puissent voir en Europe. Plus d'un cœur irlandais frémit encore à l'aspect de ce grand palais dont une noble colonnade entoure l'enceinte semi-circulaire. Dans le milieu s'élève un beau portique surmonté d'une statue colossale de l'Irlande ayant à sa gauche le Commerce, à sa droite la Fidélité. Ici fut autrefois le Parlement; ici maintenant est

1. *A few views upon Ireland*. Dublin, 1861.

la Banque. Du côté opposé vous voyez Trinity-College, ses vastes bâtiments, ses immenses jardins. Auprès des deux plus chers monuments de l'Irlande on a placé une statue de bronze : c'est Thomas Moore, le poëte national, celui dont les chants font pleurer.

Dublin, je vous l'ai dit, est avant tout une ville de littérateurs et de savants. N'eût-elle point son barreau renommé, sa célèbre école de médecine, ses sociétés académiques, elle mériterait encore ce titre pour sa vieille université, qui ne le cède en rien à celles d'Oxford et de Cambridge. Trinity-College donne asile à toute une colonie de professeurs illustres et de studieuse jeunesse. Si vous êtes curieux de richesses bibliographiques, vous pouvez visiter sa précieuse bibliothèque. Si vous aimez les reliques du vieux temps, il vous faut voir son muséum, où vous trouverez, parmi les antiquités de l'Irlande religieusement conservées, la harpe de Brien Boroimhe, le héros de Clontarf, le grand roi du onzième siècle. A moins que vous ne préfériez assister simplement à une cérémonie moderne; car voici l'Université, en procession solennelle, qui vient donner la robe rouge et le grade de docteur ès lois « *præhonorabili Henrico Baroni de Brougham et Vaux, Johanni Georgio Lefèvre, Equiti de Balneo, Universitatis Londinensis vice-cancellario, Jacobo Emmerson Tenant, Equiti Aurato, necnon Domino Michaeli Chevalier, viro celeberrimo et summi honoris Academici dignissimo.* » Un rendez-vous philosophique amène ici ces honorables hôtes. Vous savez qu'il existe en Angleterre, sous le nom d'Association pour l'avancement de la science sociale, une sorte de libre académie, divisée en six sections (législature, éducation, lois pénales, hygiène publique, économie sociale et commerce international) et recrutant ses membres dans le Royaume-Uni et sur le continent parmi les personnes distinguées qui ont approfondi les questions économiques. Les femmes n'en sont pas exclues, et l'Association doit souvent à ses collaboratrices des communications et des travaux d'une vraie valeur. Chaque année, l'Association tient, si je puis ainsi dire, ses assises dans quelque importante cité. L'an dernier, c'était à Glasgow; cette année, ce fut Dublin. Son vénérable président, lord Brougham, a ouvert le cours des séances par un long discours politique. La France a eu son tour dans cette piquante revue de l'Europe. Je ne pourrai rien vous en dire, car je parodierais volontiers le mot de Tacite : « *Rara* locorum *felicitas*, » etc. Notre pays était représenté à ce congrès par trois hommes connus à divers titres : M. Michel Chevalier, sénateur;

MM. Garnier-Pagès et Ernest Desmarests. Dans d'excellents et solides discours on a traité de l'extinction du paupérisme, de l'éducation populaire, des prisons et des prisonniers, du travail, de la condition des ouvrières, de l'hygiène populaire, etc., etc., questions qu'on a surtout considérées au point de vue irlandais. Je crois que l'Association a rendu à ce pays un grand service, en s'appliquant à l'éclairer encore sur sa position véritable et en lui indiquant des ressources nouvelles ou jusqu'à présent négligées. L'université de Dublin, en conférant le titre de docteur ès lois au président de l'Association et à trois de ses membres, a voulu exprimer à l'Association tout entière la gratitude méritée de l'Irlande.

Mais quittons Trinity-College et la place du Parlement; descendons Dame-street, où brille la statue dorée de Guillaume III, flanquée de quatre réverbères. Nous avons dépassé l'hôtel du vice-roi, et voici devant nous le vieux Dublin, qu'on nomme *the Liberties*, comme qui dirait le sol sacré, le terrain des franchises. Les passants deviennent déjà rares; plus d'équipages, et même plus de *cars* ni d'omnibus. Les *Liberties* furent autrefois le quartier le plus riche et le plus vivant de la ville; aujourd'hui, dans ce large espace qui comprend tout le sud-ouest, habitent les ouvriers, tous ceux qui vivent de salaire, les prolétaires, comme on eût dit chez nous il y a douze ans. Quelques rues ont des noms peu faits pour attirer les gens : celle des Coupeurs de bourse, par exemple. Mais ces noms-là sont vieux; nous pouvons pénétrer partout sans crainte de courir aventure. Les *Liberties* sont aujourd'hui paisibles, et c'est même chose assez rare que d'y voir un policeman. Les rues sont longues, larges, propres. Des deux côtés, un rang de maisons de brique à double étage, vieilles, mais bien bâties. Point de boutiques; çà et là une échoppe d'épicier ou de boulanger; ici une taverne, plus loin un débit de tabac reconnaissable à l'enseigne classique, la tête de Maure coiffée du turban rouge ou bleu. Sur des bâtons qui sortent des fenêtres, et parfois traversent la rue, les ménagères ont mis sécher leur linge, comme on voit les filets dans les villes de pêcheurs. Peu de bruit : quelques femmes, quelques grandes filles aux pieds nus, aux cheveux tombants, ou bien des bandes de petits enfants troublent par intervalles la solitude. Les maris et les pères sont partis au travail. Rien ne rompt la monotonie de ces longues rues qui ne semblent vivantes qu'à certaines heures de la journée; de ces files de maisons brunes que je comparerais volontiers aux vieux hôtels du

faubourg Saint-Germain, dégradés par le temps et envahis par une émigration du faubourg Saint-Marceau. Ici près, vous voyez encore les deux plus vieilles cathédrales, l'église du Christ et celle de Saint-Patrick, où reposent les os de Swift. Au centre même des *Liberties*, on a conservé la maison qu'habita l'immortel railleur. Rien ne l'indique au souvenir, mais c'est sans doute là qu'il écrivit ses pamphlets sur l'Irlande, sanglantes satires de l'oppresseur, énergiques plaidoyers pour l'opprimé, où respire l'âme d'un honnête homme.

Je vous disais que le commerce avait abandonné les *Liberties;* je me trompais, voici quatre ou cinq rues pleines d'étranges étalages. Elles sont occupées dans toute leur longueur par des marchands de vieux habits. C'est, à vrai dire, le Temple de l'Irlande. On a peine à se figurer l'aspect singulier et piteux de ces misérables bazars. Les habits noirs montrant la corde, les robes de bal défraîchies, tous les plus sordides haillons y sont suspendus côte à côte. La marchandise n'est pas parée, et pas un de ces vêtements n'a été raccommodé ni nettoyé. Là, vous pouvez, pour quelques sous, avoir un costume complet. Chaque année voit diminuer la prospérité de ce commerce. Toutefois, bien des gens à qui rien du nécessaire ne manque, ont encore en Irlande le culte du haillon qu'ils considèrent comme un symbole. D'autres, réduits longtemps à ne porter que la défroque de l'Europe, ont fini par se faire une habitude de ce qui fut une nécessité. Chez ceux-ci, c'est à l'incurie produite par une longue infortune; chez ceux-là, c'est à je ne sais quelle aberration du sentiment national qu'il faut attribuer ce triste accoutrement. Je n'écris pas un paradoxe : pour beaucoup d'esprits exaltés, le haillon (eux-mêmes le proclament), le haillon s'est changé en costume national. Nous avons vu en France le communisme se servir de telle couleur, comme d'un signe de ralliement; le socialisme irlandais a, si j'ose dire, arboré le haillon, il en a fait une sorte de protestation et de menace; et pourtant, ce n'est plus le temps ni des menaces, ni des protestations. Est-ce à dire que l'Irlande soit un pays favorisé du ciel, sans souffrances ni pauvreté? Plût à Dieu! Malheureusement, il est encore des misères à Dublin, mais des misères comme partout ailleurs, des misères qui ont leurs égales, soit à Londres, soit à Paris. Ce que j'ai voulu constater, c'est que l'ouvrier irlandais, sous les informes vêtements dont il se plaît souvent à se couvrir, peut jouir d'autant de bien-être que l'ouvrier anglais ou l'ouvrier français. D'ailleurs, je le répète, sur ce point comme sur tous les autres, de grands progrès ont été faits;

tous les jours, l'habit neuf et d'étoffe irlandaise remporte une victoire sur les vieux habits étrangers.

Un petit fleuve, la Liffey, partage Dublin en deux parties. Au sud de la Liffey, nous avons en quelque sorte vu deux villes; nous en verrons une troisième au nord du fleuve. C'est la région de l'industrie et du gros commerce, ce qu'on appelle le quartier des affaires. Voici les fonderies, les brasseries, les distilleries, puis de grandes manufactures de bonneterie, de soie, de drap. De ce côté, les tribunaux; de cet autre, les docks et les magasins maritimes. Ne cherchez point ici de pittoresque; il n'y en a pas d'autre que la vie et le mouvement, qui sont la poésie du commerce. Sur ce chapitre, un encombrement de voitures, ou des gens affairés qui se heurtent sur les trottoirs, en disent plus que tous les monuments, et j'ai été moins touché dans Sakville-Street, de la colonne de Nelson et de l'architecture du Post-Office, que des coups de coude que j'ai reçus. Sakville-Street, la rue la plus large et la plus animée de la ville, nous a ramenés à la rivière; et un superbe pont, Carlisle-Bridge, nous offre un spectacle nouveau. L'œil suit au loin une double file de quais, entre lesquels coule la Liffey profondément encaissée. De ce côté du pont qui regarde la mer, elle est couverte d'une multitude de légers bâtiments; et de l'autre côté, des barques élégantes, des bateaux de plaisir se balancent doucement sur ses eaux sombres. Accoudés sur les parapets, assis ou couchés sur les marches qui descendent au bord de l'eau, d'innombrables oisifs causent avec les bateliers, ou suivent des yeux la fumée de leurs pipes. Regardez-les ces lazzaroni sans soleil, pleins de force et pleins de mollesse, prompts à l'enthousiasme et prompts au découragement, race de rêveurs et de poëtes; ils vous expliqueront le passé de l'Irlande, ses combats et ses défaillances, son héroïsme et ses lâchetés.

Vers six heures, les boutiques se ferment, et les rues vont bientôt être à peu près abandonnées aux filles publiques, cette plaie du Royaume-Uni. C'est pour tout le monde l'heure des délassements; à demain les affaires sérieuses. Boutiquiers, employés, gens de commerce et gens d'affaires vont, la plupart, à leur campagne. C'est merveille de voir la foule qui, chaque soir, encombre les gares des chemins de fer de la banlieue. Je crois qu'il n'est pas de bourgeois qui n'ait là son *cottage* sur le bord de la mer, de même qu'il n'est pas d'ouvrier qui n'aille, le dimanche, y faire un joyeux pique-nique. Ces faubourgs de Dublin, qui forment autour de la baie une sorte

d'amphithéâtre de vingt à vingt-cinq kilomètres, sont tout pleins de séductions. Ni Londres, ni Paris n'offrent rien qu'on puisse comparer à cette suite ininterrompue de jardins, de villas, de maisons de plaisance, qui s'étend de Kingstown à Howth. Il y a vingt ans, c'étaient des terrains vagues ou d'affreux marais; c'est aujourd'hui la plus agréable campagne, et, tous les ans, sortent de terre de nouvelles constructions, encore insuffisantes pour contenir l'émigration quotidienne des Dublinois. N'allez pas croire cependant que Dublin même manque de plaisirs. L'heure est passée d'aller visiter Phænix-Parc ou le Botanical Gardens, deux admirables promenades. Mais, si vous aimez la comédie, voici le théâtre de la reine avec un répertoire de pièces irlandaises et une troupe de bons acteurs; voici Royal-Theatre, où joue en ce moment la troupe italienne de Londres et où madame Viardot n'a pas dédaigné, l'an dernier, de faire entendre les douleurs d'Orphée. Puis il y a des cirques, des jardins publics, des concerts, des combats de coqs, des lectures, et enfin de splendides clubs. Un autre vrai plaisir pour un artiste serait une visite à l'Exposition des beaux-arts de 1861. Il verrait là cinq cents tableaux d'anciens maîtres, et des meilleurs. Claude Lorrain, Boucher, Poussin, Watteau, les deux Vernet, y représentent l'art français. Aucune école ni aucun âge ne font défaut; tous les grands noms ont ici des peintures, et les plus diverses, de Raphaël jusqu'à David Téniers. Ajoutez une charmante réunion d'œuvres modernes, un petit nombre de bonnes sculptures, une exposition des objets d'art de toutes sortes qui sont particulièrement irlandais, et enfin une des plus curieuses collections artistiques qu'on puisse voir, fournie par le Kensington-Museum. Cette attrayante *exhibition*, qu'a admirée toute l'Irlande, a été organisée cet été par la Société des arts de Dublin, sans qu'une administration quelconque s'en soit mêlée, et tous les objets exposés (à l'exception pourtant de la collection du Kensington), tableaux, sculptures, curiosités, etc., appartiennent aux amateurs et aux artistes de l'Irlande, qui s'est trouvée plus riche en précieuses œuvres d'art qu'elle ne le croyait elle-même.

Si je vous ai tracé cette rapide esquisse de la vie irlandaise dans la capitale de l'Irlande, c'est que Dublin, comme toutes les capitales, présente en raccourci l'image du pays entier. Vous trouverez dans toute l'île même mouvement, même activité, et dans nombre de lieux mêmes raffinements de civilisation. Il semble que chacun, dans la mesure de ses forces, s'empresse de se mettre à l'œuvre pour la régé-

nération commune. « L'Irlande travaille, disait un journal irlandais, à chasser pour jamais la pauvreté, l'indolence, l'apathie. » Aucun moyen n'est délaissé. Des manufactures s'établissent sur des cours d'eau dont la force motrice avait été longtemps perdue. Les mines restaient négligées, on organise leur exploitation. Sous la direction d'une commission spéciale, les pêcheries irlandaises sont restaurées et appelées à devenir une des branches les plus importantes du revenu. On emprunte aux travaux de la pisciculture française les meilleurs procédés pour repeupler les rivières et les lacs. La pêche du saumon, déjà si productive, sera bientôt une richesse. Enfin le dernier rapport de la commission des pêches aux deux Chambres du parlement, constate que les pêcheries maritimes, naguère presque abandonnées, sont aujourd'hui en voie de notables progrès. Vous auriez peine à croire quel est le flux et le reflux d'affaires qui se traitent chaque jour dans les villes d'Irlande, surtout dans les grands ports de mer. A l'intérieur, il n'est pas de bourgade que le commerce n'enrichisse. Vous traversez telle petite ville semblable à toutes les petites villes irlandaises : une rue formée de trente ou quarante boutiques où sont étalés pêle-mêle des jambons et des crinolines, des pains de sucre et des chaussures, des livres et des parapluies, toutes les choses les plus disparates; deux ou trois cents maisons d'assez médiocre figure sont dispersées tout à l'entour. Ce sont là d'humbles apparences, mais ne faites point le dédaigneux et revenez un jour de marché ou de foire. Là, mieux encore peut-être que dans les grandes villes, vous pourrez d'un coup d'œil juger ce qu'est l'Irlande.

Décrire la campagne irlandaise serait trop longue et trop difficile entreprise. Je ne crois pas qu'il y ait en Europe un pays aussi varié. Des montagnes et des bruyères, des champs, des prairies et des lacs passent tour à tour devant les yeux comme des décors d'opéra. En présence des sites grandioses qui environnent le Shannon, semblable aux fleuves d'Amérique, qui ne se croit à mille lieues du riant comté de Wicklow? Il existe pourtant presque partout une sorte d'uniformité qui ravit les gens positifs; j'entends l'uniformité du progrès. On pourrait faire un très-gros livre sur l'agriculture en Irlande, et l'expérimentation des méthodes nouvelles dans un terrain pour ainsi dire vierge fournirait certainement matière à d'instructives considérations. L'Angleterre suit ici avec attention les développements de la science agricole, et depuis quelque temps le *Times* publie une série

d'intéressantes correspondances sur la marche nouvelle de l'agriculture irlandaise, correspondances reproduites avec éloge par la plupart des journaux irlandais. Je n'ai pas qualité pour apprécier ces progrès, mais deux choses m'ont frappé entre toutes, c'est d'abord la rapide augmentation de valeur des propriétés territoriales (je n'en citerai qu'un exemple : une propriété vendue 8,000 liv. st. en 1853 vient d'être aujourd'hui revendue 12,940 liv. st.) ; ensuite la propagation non moins rapide des nouveaux principes agricoles par les journaux et les sociétés. Non-seulement les journaux spéciaux, mais toute la presse périodique, contribuent efficacement aux améliorations de la culture. Quant aux sociétés, en Irlande comme en Angleterre, elles sont une preuve de plus des merveilleux effets du plus fécond de tous les droits. Cette renaissance des campagnes, à laquelle elles ont si puissamment aidé, n'a pas seulement enrichi les fermiers et les possesseurs de la terre ; mais elle a relevé la condition des classes pauvres, dont il est temps de vous dire quelques mots.

Il y a encore des pauvres en Irlande. Mais, parce que l'Irlande n'est pas absolument semblable au royaume de Salente tel que l'a rêvé Fénelon, faut-il dénier tout progrès et se livrer à des déclamations qui sont toujours frivoles et souvent même nuisibles ou coupables? Que, durant de longues années, un homme ait été tourmenté par la maladie, qu'il revienne à la vie, qu'une convalescence rapide, extraordinaire, lui rende la santé et la force, on ne manquera jamais de trouver des esprits chagrins qui ne voudront remarquer que les traces, chaque jour amoindries, du mal heureusement disparu.

L'Irlande a trop longtemps souffert pour n'en porter aucune marque, et, dans telles parties du Donegal ou du comté de Cork, vous trouverez encore de profondes misères. Puis il y a le Connemara, comme en France il y a les Landes ; c'est au milieu du comté de Galway, une sorte de solitude également fameuse pour sa beauté sauvage et pour la pauvreté de ses rares habitants. L'Irlande n'a donc pas le privilége d'offrir aux yeux du voyageur un spectacle toujours riant ; souvent même, dans les campagnes, cette incurie, dont j'ai parlé déjà, donne à la médiocrité l'aspect de la détresse : « Et cependant, m'a dit un prêtre catholique, nous bénissons chaque jour la Providence, nous qui avons connu l'Irlande d'il y a vingt ans. » Le parlement a fait pour l'extinction du paupérisme plus qu'aucun gouvernement en Europe. Vous connaissez la loi des pauvres et les

deux grandes institutions publiques auxquelles elle a donné naissance : les *workhouses* ou maisons de travail, où l'on reçoit quiconque est sans ouvrage ou, pour mieux dire, quiconque demande à y être reçu ; et les dispensaires gratuits établis dans chaque baronnie [1], où l'on donne des soins à tout malade, et d'où, s'il ne veut pas quitter son domicile, on lui envoie le médecin et les remèdes. La charité privée n'a pas moins fait ; rien n'égale l'activité des sociétés bienfaisantes : association protectrice du travail des femmes ; association du *Night Refuge*, qui donne aux indigents le pain et l'asile pour la nuit, et cent autres encore, catholiques, protestantes, et qui rivalisent d'ardeur. Ces efforts ont-ils abouti, et le paupérisme est-il moindre? A défaut d'autres documents, on en pourrait trouver la preuve dans l'abaissement graduel du taux de la taxe des pauvres qui, cette année, n'atteint pas un shilling par livre, et dans l'énorme diminution de la population des *workhouses*. En 1851, cette population a été (chiffre minimum) de 140,031 personnes ; en 1860, ce même chiffre s'est réduit à 36,107 personnes. Mais les récents travaux de la *British Association*, dans sa dernière réunion de Manchester, permettent de donner des conclusions plus certaines. M. Purdy y a lu une note sur l'état relatif du paupérisme en Angleterre, en Écosse et en Irlande. Pendant la période 1851-1860, M. Purdy répartit comme suit la moyenne des indigents : en Angleterre, 892,000 ; en Écosse, 121,000 ; en Irlande, 96,000 ; c'est-à-dire, par rapport à la population des trois royaumes, 4 p. 100 en Angleterre et en Écosse, 1 1/2 p. 100 en Irlande. Dans le cours de ces neuf années, le paupérisme a augmenté en Angleterre dans la proportion de 10 p. 100 ; en Écosse, de 25 p. 100 ; il a diminué en Irlande dans la proportion de 6 p. 100. « Nous avons souvent insisté, dit le *Freeman*, journal catholique de Dublin, sur le décroissement remarquable du paupérisme, et nous enregistrons cette statistique de M. Purdy comme une preuve de plus du progrès de notre pays et de la force en quelque sorte élastique (*elastic power*) avec laquelle il se relève de ses derniers et terribles malheurs [2]. »

On s'explique mieux encore l'abandon des *workhouses* et le retour de nombre d'indigents à la vie commune, lorsqu'on a constaté que le prix de la main-d'œuvre a été presque partout doublé, souvent

1. Division administrative un peu moins grande que nos cantons.
2. *Freeman* du 10 septembre 1861.

triplé et quadruplé. Il y a dix ans, le salaire de la journée était de six, huit ou dix pence (60 c., 80 c. et 1 fr.); il s'est augmenté, suivant les lieux, dans une proportion de 25 à 80 p. 100. L'élévation des salaires a partout suivi l'accroissement de la richesse : de là cette variété. J'ai consulté des prêtres catholiques de divers comtés de l'Irlande; d'après leur estimation commune, on peut maintenant donner comme moyenne des salaires un shilling et six pence par jour (1 fr. 87 c.). Mais le progrès a été général; et si dans le comté de Cork, par exemple, le gain d'une semaine n'est encore que de sept shillings, le même labeur dans le même comté était payé quatre shillings en 1851. Aussi, cette hausse universelle n'a-t-elle pas seulement permis de vivre de leur travail aux gens valides qui vivaient d'aumônes; elle a fait plus, elle a produit des améliorations notables dans la nourriture, le logement et l'habillement des classes ouvrières; en les appelant à jouir enfin du bien-être, elle leur a rendu le contentement et la moralité. Ici, permettez-moi encore un emprunt à la statistique. En 1851, les jurys et les tribunaux ont prononcé plus de 14,000 condamnations de toute espèce; en 1860, ils en ont prononcé 2,000. Je me trompe peut-être; mais quand je songe aux circonstances, quand je songe aux mœurs irlandaises, je trouve un argument de plus dans la comparaison de ces deux chiffres.

Plusieurs objectent l'émigration. Il faut d'abord le dire, l'émigration irlandaise sera dans tous les temps une nécessité. En 1767, la population de l'Irlande était de 2 millions 540,000 âmes. En 1821, elle s'élevait à 6 millions 800,000 âmes; dix ans après à 7 millions 700,000 âmes; dix ans après encore, à 8 millions 175,000 âmes. Or, il s'agit d'une période de misère. N'est-ce pas là une multiplication prodigieuse et en dehors des lois communes? Swift et Malthus l'ont constaté; le climat irlandais a je ne sais quelle vertu qui, dans un temps donné, impose nécessairement à l'Irlande l'impossibilité de suffire à ses habitants. Une des singularités de ce pays qui frappe le plus les étrangers, c'est l'incroyable nombre des enfants; fait anomal, qui étonne, qui effraye presque. Pour moi, je considère la mortelle famine de 1846 comme un accident naturel, inévitable; lorsque les jeux de la nature ont créé quelque part d'extraordinaires anomalies, elle les corrige par d'affreuses catastrophes. Au temps de la famine, l'émigration fut un remède douloureux, mais un remède. Qu'est-elle aujourd'hui? Un préservatif, et plus qu'un préservatif : un bienfait. Quant à son caractère, il a complétement changé. Dans

les dix dernières années, années de prospérité sans exemple, plus de 700,000 Irlandais se sont embarqués; seule, l'année 1860 a vu partir 84,000 émigrants. Étaient-ce les plus pauvres? Non; les plus pauvres sont restés; ceux qui se sont expatriés pouvaient jouir d'une certaine aisance. Qui donc les a poussés à émigrer? L'espoir très-naturel de s'enrichir. Si l'émigration continue, ce n'est plus aujourd'hui un signe de la misère des Irlandais, mais un signe de la richesse de l'Amérique et de l'Australie. Je comparerais volontiers l'émigration présente des Irlandais à ce grand mouvement, ou, pour parler plus juste, à cette fièvre qui convertit chez nous, depuis quelques années, tant de paysans en joueurs de Bourse. Puis, le temps a créé pour eux une nouvelle patrie au delà des mers; l'émigrant, à cette heure, n'arrive plus en étranger à San-Francisco ou à Melbourne; là-bas il retrouve l'Irlande, comme nous retrouvons la France au Canada. Dans chaque village, on suit avec sollicitude les heurs et les malheurs de ceux qui sont partis. Tous les absents écrivent, racontent leurs succès, disent leurs espérances et stimulent les désirs. On répète dans les chaumières les histoires sans nombre des heureux, des favorisés; on s'enivre aux bruits de fortune transmis à travers l'Océan. Combien soupirent et s'enflamment aux merveilleuses aventures de ce John Downey, simple habitant de Sligo, devenu gouverneur de la Californie! — Mais je laisse parler les Irlandais eux-mêmes; ils sont mieux placés que personne pour juger l'émigration.

« Il ne faut pas légèrement attribuer ce phénomène, dit le *Dublin University Magazine*[1], à une cause quelconque, politique, sociale ou agraire. Une singulière combinaison de causes, très-différentes pour la plupart, a produit ce que nous devons regarder comme une heureuse révolution. On croirait que la Providence a daigné se charger de nous délivrer elle-même des malheurs sociaux contre lesquels la société et les lois étaient également impuissantes. L'émigration a été le grand régénérateur de l'Irlande. On peut dire, sans crainte d'erreur, que le succès des compagnons qui avaient fait fortune en Amérique, a entraîné le plus grand nombre. De plus, l'activité avec laquelle les entrepreneurs de Liverpool ont répandu leurs circulaires dans les campagnes et multiplié leurs agences a favorisé les désirs.

1. Dernière livraison d'août.

Nous n'insisterons pas sur ce point, mais sur la question pratique, celle de l'importance probable des futures émigrations. Quels chiffres donnera l'an 1871? La population ne peut, dans l'ordre naturel, diminuer d'un nouveau million : tous ceux qui sont restés ont du travail et du bien-être, nul motif de s'expatrier. Les États-dés-Unis (*sic*), qui furent longtemps le but de notre émigration celtique, présentent maintenant peu d'attraits à de paisibles paysans; et les Irlandais d'Amérique auraient plutôt quelque penchant à revenir dans leur pays et à y faire fructifier leurs épargnes. Nous recevrions, certes, de grand cœur les capitaux qu'ils apporteraient à l'industrie et à l'agriculture. Toutefois, il serait téméraire d'avancer que l'émigration doive bientôt s'arrêter; car ses causes les plus puissantes n'ont pas cessé d'exister ni d'agir. L'inconnu, le lointain ont toujours du charme pour notre race enthousiaste et amoureuse d'aventures. Les faciles moyens de communication se multiplient en même temps que les nouveaux steamers qui voguent à travers l'Atlantique. — Ne craignons donc plus désormais une surabondance de population qui nous écrase. Que le nombre des émigrants soit comme un contrepoids au nombre des naissances, et nous avancerons sans peine. Car le travail, à présent, n'est plus chose rare, et les dernières *Statistiques agricoles*[1] donnent l'agréable preuve du progrès. Les campagnes sont incontestablement prospères, le peuple heureux : tout nous engage à croire que cette prospérité va s'augmenter de jour en jour. »

Restons sur ces paroles; elles sont la juste conclusion de ce que j'ai dit jusqu'ici. Aussi bien, l'Irlande florissante est un lieu commun en Irlande, et si cette lettre tombait sous les yeux de quelque Irlandais, il s'étonnerait que j'aie pu vous écrire de semblables banalités. Mais je vous aurais fait une bien infidèle peinture si je ne vous parlais des sentiments qui agitent l'Irlande, de ses griefs et de ses vœux.

Je demandais un jour à un vénérable évêque catholique comment on pourrait résumer la situation morale du pays. « En deux mots, me répondit-il : l'Irlande se sent libre et prospère, elle est même *loyale*[2], mais elle n'est pas satisfaite. » En effet, dans l'île tout en-

1. *Agricultural statistics, Ireland. Presented to both Houses, etc.* Dublin, 1861.

2. Je prends le mot *loyal* dans son sens anglais : *loyalty*, signifie dévouement et fidélité au souverain.

tière souffle un vent de mécontentement. Le pays est tranquille et chaque parole sent la rébellion. Il semble que l'on soit toujours à la veille d'un bouleversement. Est-ce l'agitation qui précède les tempêtes? Non : je dirais plutôt que c'est le trouble qui les suit. La vague n'est pas calmée encore, mais ses menaces sont déjà vaines. Les souvenirs de l'oppression vivent; et comment ne vivraient-ils pas? A ces souvenirs cruels vient s'ajouter le sentiment national, et à ce sentiment tous les griefs imaginaires ou réels, comme des variations infinies sur un même thème musical. Interrogez un Irlandais, et dans son langage emphatique il vous dira : « L'Irlande est dans les fers; l'Angleterre a le pied sur la tête de l'Irlande. » Poussez plus loin. « Mais qu'est-ce encore et quelle liberté vous manque? » S'il est ignorant et du peuple, il vous citera quelque mesure d'administration publique, comme l'interdiction de mendier dans les rues[1]. S'il est fermier, bourgeois ou prêtre, et d'une classe plus instruite, il vous alléguera les griefs que je vais tâcher d'exposer.

Ici tout est confus, mêlé; je m'embarque dans un dédale. Il ne s'agit point en effet, comme en Pologne ou en Hongrie, d'un peuple qui accuse un peuple, mais d'une lutte de classes contre classes, de religion contre religion et de partis contre partis. L'Irlande catholique attaque l'Irlande protestante; catholique, protestante, l'Irlande pauvre s'unit contre l'Irlande riche, soit protestante, soit catholique; et l'Irlande socialiste voudrait anéantir quiconque n'adopte pas ses sentiments. Partout la division règne. Les accusations sont d'Irlandais à Irlandais; mais, grâce à l'esprit de nationalité, ce concert de colères diverses et contradictoires se tourne contre l'Angleterre. — J'ai fait beaucoup de questions, voici ce que j'ai recueilli.

L'état de la propriété, plus encore les rapports entre propriétaires et fermiers, forment un des griefs les plus fréquemment allégués. « Il y a des peuples qui ont la mémoire longue, » dit M. Augustin Thierry. Un souvenir en Irlande paraît ineffaçable : celui du partage des

1. « J'étais en Irlande cet été. Le lendemain de mon arrivée, je pris un bateau sur la Liffey. Aussitôt que le batelier eut reconnu que j'étais étranger, il me dit : « Vous venez, monsieur, dans un pays tourmenté par le des-« potisme. La police exige que chaque barque ait un numéro pour la saisir en « cas de contravention. » Le cocher qui m'avait conduit m'avait dit : « L'Ir-« lande a un gouvernement infâme; il veut que les pauvres meurent de « faim : il empêche de mendier dans les rues. » (Jules de Lasteyrie, l'*Irlande, ses griefs et sa nationalité.*)

terres entre les Saxons conquérants. Que faire cependant contre une prescription de sept siècles? Tout remède semblait impossible, quand, au lendemain de la guerre civile et des famines, un des plus grands ministres de ce temps, sir Robert Peel, prit une mesure dont la hardiesse effraya, et qui fut, à vrai dire, une révolution politique. En 1849, fut établie la cour des *Encumbered estates* (tribunal des propriétés grevées). Toutes les terres surchargées d'hypothèques et hors d'état de payer dans l'année les arrérages de la dette durent être vendues par lots, au profit des créanciers, par l'*Encumbered estates court*. Un tiers au moins de la propriété était en cause; car la famine et les révoltes avaient rendu le revenu, pour ainsi dire, nominal. Accueillie dès l'abord par de vives réclamations de la part des propriétaires, la cour des *Encumbered estates* n'en poursuivit pas moins sa tâche, et quelque chose comme les deux cinquièmes de la propriété territoriale lui ont, jusqu'à présent, passé entre les mains. Elle est, à cette heure, définitivement constituée sous le nom de *Landed estates court* (tribunal de la propriété territoriale), et tous les jours on peut lire dans les journaux la désignation des terrains qu'elle met aux enchères publiques. Offrir un placement au capital né du travail, fonder la classe moyenne par la propriété moyenne, rendre du même coup l'Irlande aux Irlandais, dans la seule mesure où la restitution fût possible, telle a été l'œuvre de sir Robert Peel. — On pourrait donc dès à présent diviser la propriété irlandaise en trois catégories distinctes : un quart environ appartient à des possesseurs anglais, et résidant en Angleterre; le reste est presque également partagé entre les fils de la conquête, devenus Irlandais comme les Normands sont devenus Anglais, mais protestants pour la plupart, et les nouveaux acquéreurs de la cour des *Landed estates*, tant protestants que catholiques. Les deux premières classes représentent la grande propriété, et la troisième la propriété divisée, ce qui s'appellerait chez nous la propriété démocratique.

Peut-on trouver un inconvénient sérieux à ce que des Anglais, résidant en Angleterre, possèdent des terres dans « l'Ile-Sœur? » Politiquement, non; économiquement, oui. Le mal est le même pour l'Irlande que pour telle province de la France, pour la Bretagne, par exemple, si une partie en était possédée par des propriétaires normands et résidant en Normandie. L'effet de ce qu'on a nommé l'*absentéisme*, c'est de faire sortir d'un pays le capital produit par le travail de ce pays. Que des Normands attirent en Normandie les capi-

taux produits par la Bretagne, sans doute la richesse de la Bretagne en souffrira, et c'est ce qui arrive en Irlande; mais de grands avantages compensent une partie des pertes. La vraie agriculture a été fondée en Irlande par la propriété anglaise, et, comme dans une sorte d'échange, si celle-ci retire à l'Irlande des capitaux, elle lui apporte l'exemple des améliorations agricoles et industrielles, en un mot la puissante initiative du progrès. Je me hâte d'ailleurs de le dire, c'est ainsi que l'on considère les propriétaires anglais en Irlande; ils sont les plus aimés et les plus estimés; on a le sentiment des bienfaits qu'on leur doit. Un autre point d'une grande importance, c'est qu'ils font comprendre à l'Irlande que dans tout le Royaume-Uni l'on peut vivre ensemble et s'entendre; ils resserrent les liens de l'union, et, loin de raviver la mémoire d'un odieux passé, ils aident à le faire oublier. Aussi bien ai-je tort de chercher à justifier la propriété anglo-irlandaise; jamais un Irlandais ne songe à faire de ces distinctions. « Il n'y a pas ici de grief national, me disait un prêtre, la grande majorité de nos propriétaires est irlandaise; ce sont des fermiers irlandais qui deviennent acquéreurs des terres à la cour des *Landed estates;* quant aux descendants des vainqueurs, ce ne sont plus des étrangers; ces Saxons sont devenus Celtes; nés en Irlande, ils aiment l'Irlande comme nous. Mais une chose nous tient à cœur : sur six millions d'Irlandais, quatre millions et demi sont catholiques, et cependant la propriété presque entière est dans les mains des protestants. Aujourd'hui même encore, le plus grand nombre des fermiers qui deviennent propriétaires appartient au culte ennemi. » — Je vous comprends, et voici, je l'avoue, quelque chose de pénible pour les Irlandais catholiques. La morale du fait accompli est une odieuse morale; mais est-il possible et serait-il juste de revenir sur celui-ci? Doit-on faire un nouveau partage? et quel partage? En France, la vente des biens nationaux peut passer pour récente encore : faut-il exterminer les acquéreurs et restituer la terre aux anciens possesseurs? Vous-mêmes n'y songez pas, et je laisse de côté cette déplorable thèse, soutenue en Irlande par un assez faible parti dont je parlerai tout à l'heure. Quant aux nouveaux propriétaires, je pense qu'on devrait s'étonner et se réjouir de compter parmi eux des catholiques en nombre relativement aussi grand. Il n'y a guère qu'un demi-siècle que les catholiques d'Irlande sont affranchis de cette persécution réglée, organisée, dont les *lois pénales* étaient le code : code exécrable, qui de quelques millions d'hommes

fit une caste de parias. Mais que ces parias aient pu en soixante ans se reconstruire des fortunes, que presque chaque jour on voie quelqu'un d'entre eux acheter des terres considérables, c'est là ce que j'admire et ce qui me surprend. Oui, votre passé fut horrible; oui, vous portez encore la marque des souffrances; mais, à présent, n'êtes-vous pas libres et ne vous relevez-vous pas? Pourquoi vous épuiser en vain à remonter le cours des âges? Laissez faire le temps, laissez faire la liberté; et puisqu'ils ont déjà si merveilleusement commencé l'œuvre, aidez-les, aidez-vous, sans vous abandonner à des regrets stériles.

J'aborde une question délicate : celle du fermage. Propriétaire en anglais est *landlord*, et fermier *tenant*. J'ai vu ces mots traduits par ceux de *seigneur* et *vassal*, ce qui paraît au moins étrange alors qu'il s'agit d'un pays où règne l'égalité civile. Écartons donc d'abord toute idée féodale : ces mots de propriétaire et fermier ont ici le même sens qu'en France; seulement les propriétés sont plus grandes, les fermes plus petites [1]. En Irlande, le rêve, le but du paysan a toujours été d'obtenir un coin de terre à cultiver. La famine changea cet ardent désir en fureur; il sembla à chacun que la mort ne dût pas l'atteindre, s'il labourait lui-même un champ, s'il recueillait lui-même une moisson. Dans les émeutes, dans les jours sanglants, on cria : Le droit au fermage! comme chez nous : Le droit au travail! La compétition fut extrême, les prières devinrent menaçantes. Une classe d'hommes se présenta, que les propriétaires regardèrent comme des sauveurs, les *middle-men*, qui, louant pour leur compte les propriétés tout entières, les sous-louèrent par petites parties et se chargèrent des rapports avec les fermiers. Les *middle-men* étaient avides, les paysans impatients. La terre fut, en quelque sorte, louée sur la dernière enchère, et la plupart du temps le fermier, ayant trop promis, ne put venir à bout de payer son fermage. De là vint un nouvel usage, plus pernicieux encore que tout le reste, celui de louer *at will*, à volonté, sans bail.

Les *middle-men* disparaissent tous les jours et la compétition est moindre; mais la location sans bail est devenue une pratique établie. Le propriétaire peut, à chaque semestre, donner congé à ceux de ses fermiers qui n'ont pas payé leurs fermages; il le peut même sans motif, sans prétexte et sur son simple bon plaisir. Le fait-il? Non,

1. La mesure commune est de 30 à 40 acres.

mais il en a le droit; et la vie du fermier se passe, on le comprend, dans des transes continuelles. Celui-ci peut avoir ensemencé son champ et ne pas couper sa moisson, s'être bâti une maison et l'abandonner neuve encore. Ainsi rien de plus facile à commettre que l'injustice; mais ajoutons aussi : rien qu'on commette moins souvent. Le *landlord* est tenu par deux considérations, l'humanité et l'intérêt. Le silence des journaux, même de ces feuilles violentes qui s'attaquent au principe de la propriété, et continuellement sont en quête de griefs contre elle, prouve l'extrême rareté de pareils faits. A très-peu d'exceptions près, quand un propriétaire congédie ses fermiers, c'est que lui-même, ne recevant pas ses fermages, est menacé de la ruine, ou bien c'est qu'il veut conjurer un autre genre de danger qu'on ne rencontre qu'en Irlande. Ce dernier point demande explication.

De tout temps, les assassinats ont été fréquents dans ce pays. Ils furent autrefois politiques; aujourd'hui on les nomme *agraires*. Les *middle-men*, les baux *at will*, inspirèrent aux paysans une forte haine de la propriété. Une ligue se forma, des comités se rassemblèrent, et l'on organisa le meurtre. Ces Celtes ont du sang méridional dans les veines. Un mot, une prescription qui déplut furent punis de morts. La porte des victimes était marquée par une croix; aucune n'échappait, toutes périssaient par le fusil ou le bâton. Le silence protégait le meurtrier; la mort eût fait justice du dénonciateur. Si, chaque année, par la loi du progrès, le nombre des assassinats agraires diminue, ces assassinats n'en sont pas moins entrés au plus profond des mœurs. Ils ont gardé leur caractère, ils ont conservé leurs effets; vrai fléau de l'Irlande, ils perpétuent les haines et détruisent la confiance. Quand on parle d'évictions, de *tenants* chassés, ruinés, demandez le détail, cherchez à vous instruire : presque toujours au fond vous trouverez l'assassinat. Je n'en veux pour exemple que le dernier fait de ce genre. On a pu lire, dans la *Patrie* du 31 juillet 1861, une lettre datée de Letterkenny (Donegal), très-convenable, d'ailleurs, dans sa forme, qui appelait la pitié « des honnêtes gens de tous les partis » sur deux cent quarante-sept paysans irlandais « innocents de tout crime, honnêtes et vertueux, » et cependant « chassés de leurs demeures par un propriétaire inhumain. » Sans doute le cas est touchant et digne de toute commisération. Mais, sans leur refuser son tribut de pitié, si l'on s'interroge soi-même sur la conduite que l'on eût tenue à la place du propriétaire, l'on ne sait vraiment que

répondre. Le régisseur de la propriété avait été assassiné. Un jury, composé presque entièrement de catholiques, vient faire une enquête, et prononce que le crime a été commis par une ou plusieurs personnes du lieu, mais inconnues. A la suite de cette enquête, le *landlord* va passer la nuit au presbytère protestant; le feu est mis au presbytère. A quelques jours de là, deux des jurés revenant d'une foire furent maltraités et battus. Impossible de découvrir les auteurs de ces attentats; chacun se tait, et ce silence est une menace nouvelle. Tous ceux qu'on crut criminels ou complices durent quitter leurs fermes, abandonner leurs champs. Plaignez-les et soulagez-les. Dites-même, j'y consens, que le propriétaire fut cruel; mais ne vous dissimulez pas les causes de sa cruauté. On assassine votre intendant, on incendie la maison qui vous a reçu. Que ferez-vous? Ne parlez pas d'humanité : il est inhumain de tuer, et cependant l'on tue pour défendre sa propre vie. En de pareilles circonstances, qu'on ne fasse donc pas du propriétaire irlandais je ne sais quel être féroce, inaccessible à tout bon sentiment. C'est la situation qui est terrible, c'est elle qui est impitoyable.

M. Cardwell, alors secrétaire d'État pour l'Irlande, a fait adopter l'an dernier par le parlement un bill qui attribue, soit au propriétaire usufruitier, soit au fermier, un droit d'hypothèque sur la terre en raison de la plus-value que les améliorations auront créée. Je ne pense pas que ce bill soit en pratique bien efficace; toutefois il a été, politiquement, pour l'Irlande une preuve de plus de la sollicitude du parlement et des efforts tentés avec persévérance pour résoudre à son avantage le plus difficile des problèmes. Mais les fermiers demandent une loi qui abolisse l'état présent des choses en substituant violemment un droit exceptionnel au droit commun. On comprend que le parlement hésite, on comprend qu'il recule, lorsque l'on songe aux conséquences d'une proclamation du *tenants right bill*, bill des droits du fermier. Une loi peut-elle interdire les baux à volonté, ou, pour parler plus juste, les locations sans bail? Une loi peut-elle contraindre le possesseur qui loue sans bail à indemniser ses fermiers en les renvoyant? Ne serait-ce pas une atteinte portée à la liberté même et au droit de propriété [1]? Je conçois les douleurs de ceux que peut frapper une injustice, mais une telle injustice ne peut

1. En France, c'est l'usage des lieux qui détermine la longueur du fermage quand il n'y a pas de bail. Dans l'Ouest le droit est de trois années. Ces dispositions sont très-justes.

tomber sous le coup de la loi; mais enfin (car il faut placer la question sur son véritable terrain) eux-mêmes se sont engagés sans ignorer les conséquences de leur engagement. La condition, je le veux, est pénible; dois-je pourtant me résoudre à penser qu'il en faille chercher le remède dans l'attaque d'un droit aussi sacré que tous les autres droits? Vous demandez une solution légale. Ici la loi est impuissante; ici je vous dirai encore : Laissez faire le temps, laissez faire la liberté. Ce n'est pas un vain mot, ce n'est pas une phrase, et les effets présents sont des garants de l'avenir.

Le catholicisme aussi a ses griefs, ou, pour mieux dire, il n'en a qu'un, mais d'une incontestable gravité : l'inégalité des cultes devant la loi. Ce n'est pas une religion nationale qu'a l'Angleterre, c'est une religion d'État; longtemps elle fut tyrannique, aujourd'hui encore elle est injuste.

Il est inutile de relever quelques accusations sans importance, si l'on peut dire qu'il y ait rien de tel en matière de religion. Ainsi les uns réclament, pour les évêques catholiques, le droit de prendre le titre d'évêque dans les actes, ce que n'admet pas la loi anglaise. Les autres citent comme un outrage la législation qui régit les mariages mixtes. Le mariage religieux tenant en Angleterre la place du mariage civil, la cérémonie catholique ou protestante suffit aux unions soit catholiques, soit protestantes. Mais si le mariage est entre protestant et catholique, la cérémonie protestante est seule cérémonie légale, elle a seule efficacité. Ce qui signifie simplement que les mariages mixtes doivent se faire dans deux églises. Nombre de catholiques s'attaquent encore aux écoles nationales, qu'ils appellent *écoles sans dieu*. Ne pouvant établir deux écoles dans chaque village, le gouvernement décida que les écoles seraient confiées à des maîtres soit catholiques, soit protestants, suivant la religion dominante du lieu; que l'enseignement religieux serait exclu rigoureusement des programmes, qu'enfin toute controverse et tout prosélytisme seraient sévèrement interdits. Les écoles nationales d'Irlande ont été fréquentées en 1860 par 91,486 protestants, dont 15,414 (un peu plus de 16 pour 100) sous la direction de maîtres catholiques, et par 478,802 catholiques, dont 16,613 (environ 3 1/2 pour 100) sous la direction de maîtres protestants. Dans tout ceci, l'on ne voit rien qui puisse expliquer des colères. Mais la passion fait argument de tout, elle mêle les sentiments vrais aux idées fausses; et, par malheur, ici la passion ne manque pas de raison d'être.

Lorsque l'Angleterre confisqua les biens du clergé catholique et les donna au clergé protestant, elle ne transféra pas seulement à celui-ci les terres et les bénéfices, mais aussi les dîmes, l'impôt perçu par le prêtre sur les fidèles dès les temps de l'ancienne Église. Ainsi ce n'était plus une confiscation finie et dont le temps affaiblit l'amertume, mais permanente et renouvelée chaque jour. Si la dîme, en dépit du vieux nom qu'elle a conservé, n'est aujourd'hui qu'un impôt pécuniaire assimilable au reste des impôts, les sujets catholiques n'en doivent pas moins subvenir aux frais de deux cultes, payer au prêtre catholique leur contribution volontaire, au ministre anglican leur contribution forcée. Cette charge est pénible aux catholiques d'Angleterre; mais que doit-elle être en Irlande, où les deux tiers et plus de la population sont catholiques, et où, jusqu'à un certain point, le catholicisme représente l'Irlande et le protestantisme l'Angleterre? La religion est seule en cause, le sentiment religieux est seul blessé; mais chez les catholiques d'Irlande le sentiment religieux est étroitement uni au sentiment national. Du grief catholique ils font un grief irlandais, et c'est en même temps le catholique et l'Irlandais qui se sentent humiliés et que l'humiliation irrite. Comme tout gouvernement civilisé, le gouvernement d'Angleterre distribue les emplois publics sans nulle distinction de cultes et reconnaît, sans nulle distinction de religion, à tous les citoyens les mêmes droits. Toutefois il ne suffit pas de proclamer l'égalité dans l'ordre civil et politique, il faut laisser aux Turcs les religions d'État, séparer l'État de l'Église et donner de vraies garanties à la liberté des consciences. Ces considérations sont générales; elles sont les conséquences naturelles des principes de droit commun et de civilisation destinés, dans un temps donné, à triompher dans tous les pays. Mais c'est en outre son propre intérêt qui fait une loi à l'Angleterre de cesser de s'aliéner toute une partie d'elle-même. L'Irlande, quoique prospère et libre, n'est pas encore unie sincèrement; elle ne le sera sans restriction, sans arrière-pensée, que le jour où disparaîtra l'inégalité des deux clergés et des deux cultes : « Voilà, m'ont répété souvent des prêtres, voilà le vrai, le seul obstacle, et l'Irlande, à vrai dire, n'a pas d'autre grief. »

Telle est la question. Elle est connue de l'autre côté du détroit, elle a été mise à l'étude, mais peut-être, il faut l'avouer, avec un certain parti pris. Les Trois-Royaumes sont encore travaillés par les passions d'un autre siècle. La religion réformée, qui parut être à sa

naissance l'expression de la libre pensée, descendit vite de ces régions sereines à une mesquine intolérance. Les persécutions l'aigrirent; à son tour elle proclama qu'il n'était point de salut hors de son Église; à son tour elle devint persécutrice, répondit aux bûchers de Rome par les bûchers de Genève, aux dragonnades par les *lois pénales*. Aujourd'hui même les questions religieuses sont débattues dans les Iles Britanniques avec les transports et la foi du moyen âge. L'Angleterre protestante a sacrifié sa vengeance, mais non pas ses ressentiments; et ce n'est qu'à la nécessité des temps qu'elle a concédé l'émancipation des catholiques. Mais puisque la force des choses a pu lui arracher les premières concessions, cette même force des choses l'obligera, dans un temps qui est proche, à n'être plus juste à demi. Quand on donne au reste du monde l'exemple du progrès et de la liberté, on ne peut longtemps se mettre en lutte avec l'esprit de civilisation moderne. Une transaction étant inévitable, le gouvernement de la reine devrait rétablir au plus tôt l'égalité des deux clergés, accorder aujourd'hui ce qu'exigera demain une logique souveraine.

Reste un dernier parti, peu nombreux à la vérité, mais violent et exclusif. En 1848, la Jeune Irlande s'est fait un nom qui a retenti dans l'Europe. Vous vous rappelez peut-être de ce temps où la *Tribune*, le *Felon* et l'*United Irishman* expliquaient à leurs abonnés la théorie des barricades et proposaient à l'enthousiasme public nos funestes journées de juin. Les rénovateurs sociaux distribuaient à chacun son rôle; les femmes mêmes n'étaient point oubliées et devaient du haut des fenêtres jeter des pots d'huile et de poix bouillante, précipiter des meubles et des pierres, et lancer enfin des cerceaux enflammés à l'aide de je ne sais quelle essence. On appelait cela *the french fashion*. Vous connaissez les résultats. Les plans d'extermination échouèrent, et les principaux chefs furent condamnés à l'exil par le verdict d'un jury irlandais. Ces hommes ont fait bien du mal à l'Irlande, et maintenant encore ils la travaillent tous les jours. Sous leur direction la Jeune Irlande s'est reconstituée, elle a ses assemblées et ses journaux; et si la violence des paroles est un peu moindre qu'autrefois, la violence des idées n'a pas changé. La politique de ceux qui dirigent, de ceux qui parlent et qui écrivent, est la même qu'il y a douze ans : l'esprit national est mis par eux au service du socialisme; l'un est le moyen, l'autre le but.

L'objet des espérances du socialisme irlandais, c'est une association nouvelle, le *Brotherhood* (confrérie) *de Saint-Patrick*. Le

centre est à Dublin; des branches ou succursales ont été établies dans les principales villes d'Irlande et d'Angleterre, ainsi qu'en Amérique et en Australie. Chaque semaine, les membres du *Brotherhood* se réunissent pour entendre des discours ou des lectures, et conférer ensemble des intérêts de l'association. On se recrute, on s'organise; des correspondances nombreuses sont échangées entre le centre et les différents points; on veut, avant tout, unifier et discipliner. Il s'agit, en effet, de « travailler avec un parfait accord pour le seul, pour le commun but : l'indépendance souveraine de l'Irlande[1]. » — « Nous voulons, dit une lettre du comité de Liverpool, nous voulons délivrer notre terre natale du joug de fer des perfides Saxons[2]. » Je connais, en vérité, des peuples qui trouveraient le joug léger, s'il leur était ainsi permis de le maudire à l'aise. — Mais, est-ce bien là l'objet du *Brotherhood?* est-ce bien là sa véritable fin? Oui, sans doute, car il est clair que les « perfides Saxons » sont les propriétaires, les gens aisés, et même tous ceux qui ne font pas partie du *Brotherhood*, « qui représente seul aujourd'hui la cause de l'Irlande[3]. » Et, tous ces ennemis chassés, anéantis, que fera-t-on? Ce que commande la logique : un nouveau partage des terres; car, « devant notre conscience et devant Dieu, l'Irlande est l'héritage et la propriété de son peuple[4]. » Et quel est le peuple d'Irlande? Nous l'avons dit déjà : le peuple d'Irlande, c'est le *Brotherhood.* — Oh! nous respectons la misère, nous admirons profondément le sentiment national; mais nous nous indignons quand nous voyons des utopistes tromper, leurrer, ameuter la misère, et travestir le sentiment national en argument pour la plus odieuse des causes.

Les journaux du parti sont de puissants auxiliaires. L'*Irishman* et la *Nation* à Dublin, diverses feuilles dans la province et dans les principaux foyers de l'émigration irlandaise, propagent les idées politiques et sociales de la Jeune Irlande, donnent le signal du ralliement et convient à marcher ensemble catholiques, protestants et presbytériens. Les rédacteurs de ces journaux sont des hommes d'un talent violent et propre à séduire les masses; plusieurs ont des noms populaires. Leurs articles sont faits avec cette éloquence qui sent la poudre et finissent toujours en style de proclamation :

1. *Brotherhood* de Dublin. Compte rendu de la séance du 2 septembre 1861.
2. *Ibid.*
3. *Ibid.*
4. *Irishman* du 7 septembre.

« Irlandais, tout est possible pour des hommes déterminés, préparés et organisés... Que chaque ville, que chaque village forme une association! Que toute paroisse se rallie à son centre et jure de marcher comme un homme!... Croyez-le, croyez-le, vous n'avez qu'un remède : ORGANISATION! Et bénissez le ciel qui vous l'a laissé dans les mains[1]! » Avec une habileté prodigieuse, ils savent mêler le vrai au faux, défigurant tout à plaisir, invoquant tour à tour les sentiments les plus louables et les passions les plus mauvaises; tout argument leur est bon, tout fait nombre. « Unissons nos efforts, s'écrient-ils, jusqu'au jour où le drapeau vert d'Érin flottera sur un parlement irlandais[2]. » Et ils citent les noms de Curran et d'Emmet, ces hommes généreux qui, s'ils vivaient encore, renieraient de telles alliances. Ils prennent à partie la pauvreté, lui démontrent qu'aux yeux du riche elle est un crime, et quand, à l'aide de calomnies et de sophismes, ils pensent avoir bien enflammé ses haines, ils lui prêchent la guerre sainte contre ce qu'ils appellent le *landordism*. Revenant l'autre jour sur les évictions du Donegal, ils adjuraient le prêtre catholique, le curé protestant, le pasteur presbytérien, d'aller raconter par les villes les iniquités des *landlords*. « La bouche est plus puissante que la plume. Qu'ils aillent, chacun dans leur église, à Dublin, à Cork, à Londres, à Édimbourg, à Manchester, à Liverpool, à Belfast, à Glasgow, demander aide pour le peuple! N'ont-ils pas devant eux l'exemple de l'illustre évêque d'Orléans? N'ont-ils pas devant eux Paris pour dernière ressource? Si l'archevêque protestant, si l'archevêque catholique leur ferment à Dublin l'entrée des cathédrales, Rotundo[3] du moins est ouvert. Et les cœurs sont moins durs que le roc, d'où Moïse, par l'ordre de Dieu, fit jaillir une source d'eau vive[4]! » Ils se retournent enfin contre l'Angleterre, dénonçant à l'exécration du monde sa corruption, sa perfidie, ses crimes, qui doivent réunir contre elle l'Europe entière, et jettent à la fin d'un article ces deux lignes comme un défi : « Advienne un embarras pour l'Angleterre, advienne une guerre européenne : alors! — En attendant, préparons-nous de notre mieux[5]. »

Renversez tout l'échafaudage des déclamations patriotiques, et

1. *Irishman* du 7 septembre.
2. *Ibid.*
3. Salle publique à Dublin.
4. *Irishman* du 21 septembre.
5. *Irishman* du 14 septembre.

réduisez à sa plus simple expression la politique de la Jeune Irlande, vous retrouverez nos Icariens de France, avec cette différence, comme l'a fait remarquer M. Jules de Lasteyrie, que c'est le « socialisme en arrière, » au lieu du « socialisme en avant. » En ce moment tout le parti prépare une grande manifestation. Térence Bellew Mac-Manus, l'un des chefs de l'agitation socialiste, condamné à mort, puis banni, à la suite des événements de 1848, est mort en Californie. Le vaisseau qui ramène son corps dans sa patrie est attendu de jour en jour. On a ouvert une souscription pour de splendides funérailles. Des proclamations sont affichées pour exhorter l'Irlande à recevoir dignement le corps de l'exilé, et les journaux de la Jeune Irlande publient également de solennelles adresses au peuple. Souvent, à ce propos, j'ai interrogé des Irlandais, très-vifs dans leurs sentiments : « Qu'arrivera-t-il des obsèques de Mac-Manus? Quel caractère aura la manifestation pour laquelle on s'agite si longtemps à l'avance? et quels hommes y verrons-nous? — Beaucoup de monde, me répondait-on, mais ne croyez pas trouver ici une manifestation nationale. Le plus grand nombre ira par curiosité et parce que c'est toujours un spectacle touchant de voir revenir à la terre natale les restes d'un banni. Plusieurs, sans avoir de sentiments de rébellion, s'y rendront cependant pour faire acte d'opposition. Vous y verrez enfin la Jeune Irlande tout entière, c'est-à-dire les hommes de 1848 accompagnés d'une jeunesse exaltée qui croit servir la liberté, et d'une populace aussi prompte aux ovations sans péril qu'à la fuite dans le danger, avide de flatterie et de discours sonores, pauvres gens dont la vie, à ce qu'ils pensent, n'a qu'un but : reconquérir leur *héritage* par tout autre moyen que le travail des bras. Non, ajoutait-on, le *Brotherhood* ne représente pas la nationalité irlandaise. Partout où vous rencontrerez les hommes que ce parti se glorifie d'avoir pour chefs, vous pouvez être sûr que là n'est point l'Irlande. Nous répudions leurs doctrines, quelque amoureux que nous soyons de notre nationalité. »

Qu'est-ce donc que la nationalité irlandaise, nom qui vole de bouche en bouche et que tous les partis évoquent? Quel est ce sentiment vivace qui s'attache aux vieux souvenirs comme les lierres aux ruines? Ce pays, qui a pris à l'Angleterre ses mœurs et jusqu'à son langage, ne veut cependant pas se dire anglais. Interrogez l'homme du peuple qui passe, il dira : « Je suis Irlandais, vieil Irlandais, *old Irish.* » Et les gens plus instruits vous répondront avec un accent indigné :

« Nous sommes Celtes, et point Saxons. » Des gravures dans les salons, des lithographies enluminées dans les chaumières, rappellent les hauts faits des héros. Ce sont les airs des anciens bardes que chantent les musiciens des rues; ce sont les mélodies de Moore que l'on redit aux réunions du soir. — « O mon pays, ta gloire est perdue! Ils sont brisés ces courages qui ne devaient plier jamais. Tes fils se cachent et fuient le jour pour gémir librement sur tes ruines; car on les nomme traîtres lorsqu'ils t'aiment, et la mort les punit de te défendre.... Quoique ton orgueil soit abattu, je t'aime, ô Érin! et ton nom vivra dans mes chants. Jamais, dans ses heures de joie, mon cœur ne repoussera le souvenir de tes maux.... Honneur aux épées du vieux temps, honneur aux hommes qui les portèrent! » — « Ah! monsieur, m'a dit un vieux prêtre, il n'est pas une de ces paroles qui ne réveille et qui n'enflamme le cœur des pauvres Irlandais! » — J'étais un jour sur la Liffey; le batelier s'arrêta, et posant les rames : « Ici, dit-il, fut Bloody-Bridge (le pont du sang), illustré autrefois par le trépas d'un Fitz-Gérald. » Une fois, un cocher me dit dans Thomas street : « Voici l'endroit où le peuple d'Irlande, après l'exécution d'Emmet, a massacré lord Kilwarden. » Visitez la plaine de Clontarf; il n'y a pas d'enfant qui ne vous y raconte le combat glorieux dn grand Brien Boroimhe et des Danois. Brien Boroimhe! ce nom fait tressaillir l'Irlande. Que de légendes populaires! Que de superstitions pieuses! « C'est Morvan qui dort en ce lieu, disait la ballade bretonne; tant que durera la Bretagne, il sera renommé. Il va s'éveiller tout à l'heure en criant et va donner la chasse aux Francs. » Puis, avant les nobles révoltes, avant les défaites illustres, est un autre passé non moins fameux, non moins cher à l'Irlande : les temps de Columban et de Virgile, de Clément l'Hibernien et de Jean Scot, les temps des apôtres lettrés et des moines libres penseurs. L'Occident tout entier est la proie de la barbarie; seule en Europe, l'Irlande a gardé la lumière et recueilli comme un dépôt à l'ombre de ses monastères la civilisation et la science. Armagh, Bangor, Hy, Lismore, Clonfert, mille autres lieux ont des écoles et des retraites ouvertes à tous ceux qui n'ont pas encore trahi la cause de la pensée. « *Catervatim istinc lectores classibus advecti confluunt*, » lit-on dans la chronique du Breton Aldhelm. Charlemagne appelle dans les Gaules les maîtres les plus célèbres de l'Irlande; il les place à la tête de l'école du palais; il les envoie fonder des monastères dans toutes les parties de l'empire. Présage sin-

gulier : les doctes Irlandais trouvent à la cour un ennemi mortel; c'est Alcuin l'Anglo-Saxon [1].

Comme l'a dit de Maistre, tout ce qui gêne fortifie. Vaincue, persécutée, l'Irlande s'attacha plus ardemment encore au sentiment national. Rébellions, combats, splendeurs perdues, tous les antiques souvenirs furent conservés avec religion. S'arrachant au présent, les Irlandais voulurent vivre dans le passé. Libres, ils ont peine encore à en détacher leurs regards.

Let Erin remember the days of old,

s'écrient-ils avec le poëte, et ils soupirent après les siècles écoulés. Ces regrets sont touchants; mais doit-on, avec quelques-uns, en faire le prétexte d'une séparation impossible? Le sentiment national répugne-t-il à l'Union? — L'Écosse a gardé son histoire, la Bretagne n'a oublié ni ses combats, ni son indépendance; et cependant l'Écosse est sincèrement unie à l'Angleterre, comme la Bretagne à la France. Il ne faut donc pas faire de sentimentalisme en politique; il faut, sans jeter au vent le passé, accepter le présent, accepter surtout l'avenir, un avenir de riche liberté.

Je me résume. Tout Irlandais veut des réformes; beaucoup demandent un parlement séparé; plusieurs réclament l'indépendance. Le temps contentera les premiers; je ne crois pas qu'il accomplisse les vœux des autres. Si légitime que paraisse le désir d'un parlement irlandais à Dublin, le gouvernement de la reine ne paraît pas devoir y accéder; il craint, avec raison peut-être, qu'un parlement irlandais à Dublin ne soit une cause d'embarras, si ce n'est de guerre civile. Et d'ailleurs les difficultés présentes seraient-elles tranchées à Dublin mieux qu'à Londres? La satisfaction serait futile et périlleuse. Quant à ceux qui appellent un bouleversement nouveau, ils n'ont pas l'Irlande avec eux. Ils comptent sur une populace enivrée, mais cette populace ne se bat point. En 1848 on en eut un triste exemple. S'est-il trouvé quelqu'un pour défendre Smith O'Brien arrêté fugitif à Thurles? A-t-on sauvé John Mitchell

1. Voir, sur les écoles d'Irlande, l'ingénieuse et savante notice qu'a donnée M. Hauréau dans le premier volume de ses *Singularités historiques et littéraires*. Paris, 1861.

de l'exil? Un bras s'est-il levé pour protéger Mac-Manus et Meagher condamnés à mort? — Ils comptent aussi, faut-il le dire? sur l'appui de la France, « la chevaleresque France, » comme ils la nomment; ils répandent cette pensée impie parmi le peuple, et sont, je l'avouerai, singulièrement aidés dans cette tâche par certaines œuvres du clergé français. Mais que d'impossibilités! Je veux pourtant qu'ils aient reconquis leur indépendance, je veux qu'ils la puissent maintenir : quel avenir feront-ils à l'Irlande? En face des tentatives de l'Angleterre, un seul avenir serait possible : le despotisme militaire. Ah! pauvres Irlandais, ne lâchez pas la proie pour l'ombre; vous êtes libres, restez libres.

Mais je combats des fantômes; j'oublie que l'Irlande ne peut ni ne veut faire une telle révolution; j'oublie qu'elle est *loyale* et qu'elle tient à honneur de l'être; j'oublie la récente visite de la reine Victoria. Le voyage de la reine à Killarney a été pour elle un long triomphe, pour l'Irlande une promesse accueillie avec joie. J'étais à Kingstown quand la reine s'est embarquée pour l'Angleterre; j'ai vu le port encombré par la foule; j'ai entendu les vœux, les acclamations et les chants. Surpris d'un tel enthousiasme, ne sachant comment l'accorder avec l'expression de tant de sentiments hostiles, j'interrogeai le lendemain des Irlandais. « C'est que l'Irlande, me répondit-on, chérit la reine et déteste le parlement. » Tout est là. Qu'en faut-il conclure? Que l'on est bien près de s'entendre; que l'on est plus Anglais qu'on ne veut le paraître; que des concessions mutuelles demandent seulement à être faites; qu'il faudrait, d'un côté, devancer la justice du temps partout où elle peut être devancée, de l'autre sacrifier au vrai patriotisme les préjugés et les rancunes.

EUG. LIÉBERT.

Irlande, septembre 1861.

LES
RÉFORMATEURS ESPAGNOLS

UNIVERSITÉS. — ÉCRIVAINS. — PHILOSOPHES.

(XVIe SIÈCLE[1])

L'Espagne est aujourd'hui en pleine rénovation : elle renaît à la vie active, se transforme prodigieusement, et se relève enfin de cette longue décadence dont les causes sont trop connues pour qu'il soit nécessaire de les rappeler. Sur ce sujet, tout a été dit; mais il en est un autre sur lequel tout reste à dire, et qui mérite de fixer l'attention par sa nouveauté même, et à cause des facilités qu'il peut offrir pour l'interprétation des choses du temps présent. Celui-ci était en germe dans le passé, qu'il faut bien connaître, si l'on veut avoir la pleine intelligence de l'évolution historique. Le despotisme a pesé trois siècles sur l'Espagne, et même après sa chute, il n'a pas entièrement perdu toute influence; mais il est désormais fini et ses traditions semblent épuisées. Une ère nouvelle commence, ou pour mieux dire, recommence, car les traditions libérales reprennent vigueur et reparaissent, à leur tour, après une si longue interruption. Il importe de faire revivre ces traditions, afin que l'on sache bien que l'élément libéral a été dignement représenté et fermement soutenu dans ce pays de soumission, où l'absolutisme, le fanatisme et l'intolérance n'ont pu s'implanter qu'à la suite d'une lutte acharnée et d'une résistance opiniâtre.

Les *comuneros* entreprirent de défendre les franchises politiques, et ils furent vaincus; la liberté de conscience fut proclamée et soutenue par les réformateurs, qui succombèrent de même; enfin la libre pensée trouva des défenseurs dévoués, hardis jusqu'à la témérité, qui

1. Dos dialogos escritos por Juan de Valdés, 1 vol. — *Imagen del Antecristo; Carta á Don Felipe II*, 1 vol. — *Epistola consolatoria*, por Juan Perez, 1 vol. — Breve tratado de doctrina, 1 vol. — *Artes de la Inquisicion española*, por Raimundo Gonzalez de Montes, 1 vol. — Dos tratados por Cipriano de Valera, 1 vol. — *Aviso á los de la Iglesia romana; el Español reformado*, 1 vol. — *Carrascon*, 1 vol. etc. Londres, 1848-1860. — La collection ne forme pas moins de vingt volumes.

bravèrent la persécution avec un grand courage et furent assez heureux pour échapper au supplice. Ainsi, toutes les libertés dont le développement normal constitue la civilisation même ont tenté de s'établir en Espagne, il y a plus de trois siècles, et cette tentative est passée en partie inaperçue. Le temps est venu de la remettre en lumière et de montrer par un nouvel exemple, que dans la vie des peuples il n'y a point de phénomène qui soit fortuit ou insignifiant, et que pas un effort n'est perdu, tant que persiste le principe de vitalité. Ce qui n'était qu'une tentative impuissante, au seizième siècle, est aujourd'hui une réalité, tandis que la force violente qui avait comprimé ce premier effort est tombée d'elle-même. Le germe n'a point péri, et il a donné son fruit en temps opportun.

Les suites désastreuses de la bataille de Villalar (1521) sont connues de tous; la mort de Juan de Padilla, chef des *comuneros*, consomma la ruine des libertés politiques de l'Espagne. Charles-Quint avait dompté les rebelles; Philippe II extermina les hérétiques, et parvint à extirper l'hérésie dans la Péninsule. Fier de son œuvre, il répétait avec satisfaction : « C'est ici que se sont conservés, comme en un dépôt, l'attachement à la foi catholique et l'obéissance au saint-siége. » On sait comment et à quel prix. L'histoire de la réforme religieuse en Espagne n'est qu'un long martyrologe, et l'on peut suivre à la trace de leur sang les hommes éminents qui se dévouèrent sans succès à la défense de la liberté de religion. Leurs adhérents périrent comme eux de mort violente; mais quelques-uns de leurs disciples, fugitifs ou exilés volontaires, perpétuèrent hors de l'Espagne l'enseignement des martyrs, et abandonnant la prédication pour la polémique, ils organisèrent contre le despotisme politique et théocratique une opposition inquiétante : les uns se firent publicistes, les autres pamphlétaires, et leurs écrits agressifs troublèrent plus d'une fois le calme inaltérable de Philippe II et la confiance de l'Inquisition espagnole. Celle-ci, qui avait les bras longs, tenta, par tous les moyens, d'imposer silence à ces adversaires redoutables; le fer et le poison n'y furent pas ménagés; mais la plupart échappèrent et se vengèrent des persécutions par de virulentes satires, en même temps que l'esprit d'opposition, mal contenu dans les universités espagnoles, se manifestait par des tentatives d'une grande hardiesse. La libre pensée s'agitait à son tour et fermentait sourdement dans ces foyers d'instruction, régénérés par la renaissance. L'université d'Alcala avait été le véritable centre de la réformation espagnole, et de son sein étaient issus les plus illustres réformateurs, les prédicateurs et les martyrs de Séville et de Valladolid. Quand le mouvement réformiste fut comprimé, le souffle libéral continua d'animer les universités, et

la culture intellectuelle fomenta quelques essais d'émancipation.

C'est mon dessein de retracer le tableau de l'opposition libérale, représentée en Espagne ou à l'étranger par une élite de francs penseurs. On verra par cette esquisse que l'histoire d'Espagne n'est pas toute contenue dans les ouvrages historiques, qui ne présentent que la masse des faits, les événements bruyants, la surface et le gros des choses, tout ce bagage en un mot auquel on ajoute sans cesse des pièces diplomatiques. Tout cela n'est point à dédaigner, puisque plus de lumière éclaire ainsi les relations internationales, en paix et en guerre; mais un élément essentiel, jusqu'ici oublié ou méconnu, c'est la pensée même et le sentiment intime de ce peuple espagnol, defiguré, travesti, non-seulement par les écrivains de fantaisie qui recherchent curieusement dans les faits le côté poétique et romanesque, mais encore par les prétendus historiens philosophes, qui, tout préoccupés des affaires d'État et des transactions politiques, négligent le vif du sujet et ne mettent jamais la main sur le cœur de la nation.

Sous l'amas des protocoles et des correspondances diplomatiques quelque chose échappe; c'est l'opinion éclairée des hommes dont les écrits contredisent les assertions des diplomates, suppléent ou rectifient les historiographes officiels. Le temps est venu d'interroger ces morts véridiques; toutes les considérations philosophiques qu'on pourrait faire sur l'histoire d'Espagne, ne remplaceront jamais les appréciations de quelques contemporains. C'est dans leurs écrits qu'il convient de puiser des informations sur l'état moral de l'Espagne au seizième siècle, et sur les tendances des esprits. Ayant un point commun de départ et un but unique, la liberté et le progrès, ces tendances manifestées librement, sont une preuve éclatante de l'indomptable énergie de caractère et de la prodigieuse activité d'esprit que les anciens avaient notées comme les deux traits distinctifs de la race espagnole [1]. Une minorité d'élite représente le courant de la libre pensée; c'est en remontant ce courant qu'on découvre la source intarissable des eaux vives et les vrais instincts de la nation.

I

Grâce au savoir et au zèle d'un Espagnol, don Luis de Usoz y Rio, aidé dans son entreprise par un Anglais, Sir Benjamin Wiffen, nous possédons aujourd'hui une collection des écrivains protestants de l'Espagne. Ce n'est pas sans émotion que l'on feuillette ces volumes sauvés de l'oubli; ce n'est pas non plus sans intérêt, car ils renferment des choses précieuses pour les lettres et pour l'histoire. Des noms

1. « Vehementia cordis » (Pline). « Inquies animus (Justin). »

justement célèbres recommandent quelques-uns de ces écrits; trois surtout méritent une distinction : Juan de Valdés, Juan Perez et Cipriano de Valera.— Le premier, contemporain de Luther, nous ramène aux origines de la réforme; le second, échappé aux persécutions du saint office, lance ses pamphlets au milieu de la lutte, pendant qu'un de ses compatriotes, sauvé heureusement du bûcher, retrace le récit sanglant des exécutions de Séville; le dernier, dont la carrière laborieuse s'étend jusqu'aux premières années du dix-septième siècle, nous conduit à l'époque où semblent s'éteindre pour jamais en Espagne les croyances dont il s'était fait le défenseur. Les écrits de ces auteurs embrassent donc toute la période du seizième siècle. Ils se distinguent par des tendances franchement libérales, et par une hardiesse de vues et de langage qui révèlent, non pas des réformateurs, mais des philosophes. C'étaient en effet des philosophes que ces hommes qui pensaient et écrivaient librement à l'étranger, et il est probable que leur exemple ne fut pas sans influence sur les libres penseurs qui se produisirent en Espagne vers la même époque; les uns et les autres peuvent donc être réunis sans inconvénient.

Juan de Valdés, né à Cuença, d'une famille considérable, était encore sur les bancs de l'université d'Alcala, quand il se fit remarquer par l'indépendance de son esprit. Son frère, Alfonso de Valdés, avait été persécuté par l'Inquisition. Cet exemple le décida à quitter l'Espagne; il parcourut l'Italie, visita Rome, et alla se retirer à Naples, où il remplit jusqu'à sa mort la charge de secrétaire du vice-roi. Celui-ci était un esprit éclairé, qui se plaisait dans la société des hommes instruits. Garcilaso de la Vega avait reçu à sa cour un accueil distingué. Valdés a introduit le grand poëte dans son *Dialogue sur les langues*, œuvre magistrale, qu'on peut considérer comme le premier essai philosophique sur le génie de l'idiome castillan. Depuis la renaissance, le dialogue était appliqué à toutes sortes de sujets, à cause de sa forme rapide et légère, qui donne aux plus graves matières les allures de la conversation et les attraits de la comédie. Valdés excellait en ce genre; rien n'est plus gai ni plus vif que les deux dialogues où, réformateur et publiciste, il agite en se jouant les grandes questions politiques et religieuses de son temps. Il écrivait précisément à l'époque la plus troublée de ce siècle inquiet. La réforme venait d'éclater en Allemagne, comme un coup de tonnerre; et les puissances divisées se faisaient une guerre interminable, où le pape jouait un rôle peu compatible avec sa mission pacifique. L'occasion était belle pour prêcher la paix, tout en frappant sur l'Église, dont l'ambition entretenait la discorde. L'auteur n'avait qu'à prendre parti pour Charles-

Quint, et il se mettait à l'aise pour dire à chacun ses vérités. Ainsi fit-il. Mercure et Caron s'entretiennent aux enfers, des événements qui se passent dans le monde, et leur entretien est fréquemment interrompu par des âmes qui, à peine sorties de la vie, vont recevoir, suivant leurs mérites, châtiment ou récompense. Le récit des événements n'est, à vrai dire, qu'une invention commode, dans le dessein de l'auteur; l'intérêt principal résulte des interruptions, il est dans les personnages nombreux et divers qui se succèdent, et dont les vœux et les regrets, les souvenirs, les jugements librement exprimés, reproduisent en un tableau mouvant toute la société contemporaine. Tous ces acteurs qui défilent sur la scène, viennent faire des révélations inattendues, où des renseignements très-curieux se mêlent à d'utiles leçons. C'est l'histoire sociale à côté de l'histoire politique et officielle, une satire, c'est-à-dire l'expression ingénieuse et amère de la vérité, dans un temps où la vérité ne pouvait librement se produire. Le meilleur endroit est celui où Mercure, qui vient de parcourir le monde, comme le Satan de Job, raconte ce qu'il a vu à Rome, sans oublier sa conversation avec l'apôtre saint Pierre, descendu du ciel expressément pour assister au pillage de la ville pontificale et se réjouir de ce châtiment exemplaire.

N'est-elle pas infiniment ingénieuse et incisive, cette satire sortie, pour ainsi dire, de l'enfer, pour aller frapper les papes et les puissants de la terre? Et n'est-ce pas le suprême de la perfection dans l'art que ce mélange calculé de saints et de divinités païennes, celles-ci se moquant de ceux-là, qui les ont détrônées, et leur demandant d'un ton de persiflage ce qu'elles ont fait de l'antique civilisation? Ce conflit d'éléments hétérogènes reproduit admirablement l'époque mémorable de la renaissance, où la race ocidentale tente un grand effort pour rentrer dans le vrai chemin et continuer la tradition de l'antiquité grecque.

Valdés ne dédaigne point les leçons de morale : il en a pour toutes les classes de la société. A chacun ses vérités, et çà et là, des portraits vivants, d'après nature. Celui de François Ier (le roi des Galates), est accompli; de même celui de Henri VIII; mais celui qui a été pris sur le vif, c'est le cardinal Wolsey, représenté tel qu'il était, comme un ambitieux intrigant. Tous ces personnages sont bien loin du type de la perfection morale, tel que Valdés l'a conçu avec une grande force. Il a aussi esquissé à grands traits, non pas l'image, mais l'idéal d'un grand prince, d'un roi philosophe. Par une fiction analogue à celle dont on a fait honneur au cardinal Ximénès, l'auteur du dialogue entre Mercure et Caron introduit un monarque imaginaire et il met dans sa bouche les maximes les plus sensées. Il y a surtout une suite

de conseils admirables sur les devoirs des souverains. Un roi qui a régné selon la justice dit, entre autres choses excellentes à son héritier présomptif: « Qu'il vous souvienne que l'État n'a pas été fait pour le roi; mais le roi pour l'État. »

Un type non moins idéal est celui d'un bon évêque. Valdés a retracé ce type dans la perfection, et il a esquissé les portraits du théologien, du prédicateur, du religieux; chaque esquisse est une fine satire où abondent l'esprit et l'ironie. Dans cette galerie de personnages, les gens de bien sont en minorité; mais enfin il s'en trouve; et l'auteur les récompense, non pas suivant les croyances, mais d'après la conduite et les actes, faisant passer les droits de la morale avant les intérêts de la théologie, et se tenant par conséquent aussi loin des apôtres sévères de la *grâce* que des fanatiques adorateurs de la *loi*.

Les choses indiquées dans le premier dialogue sont plus amplement développées dans le suivant, qui présente un récit très-animé des événements de Rome en 1527, lors de l'invasion des troupes impériales. Valdés connaissait Rome, et il avait appris bien des particularités sur ce fameux pillage, par un de ses amis, chargé d'affaires de l'empereur à la cour pontificale. Cette circonstance donne à sa relation la valeur d'une pièce historique. Il n'y a que deux interlocuteurs: un archidiacre, qui raconte à sa manière le spectacle dont il a été témoin, et un gentilhomme de la cour de Charles-Quint. Le premier représente l'Église; le second est l'écho de l'opinion publique. Le second prétend démontrer au premier que l'empereur n'est nullement responsable des faits accomplis, et que rien ne s'est fait que par la volonté divine et pour le plus grand bien de la chrétienté. L'esprit nouveau aux prises avec le principe d'autorité, tel est le fond de ce pamphlet, où sont vivement attaqués et menacés de ruine le pouvoir temporel des papes et les abus du clergé. Ni les faits ni les arguments ne manquaient à l'auteur; aussi ne s'arrête-t-il point à évoquer des souvenirs de l'histoire; le présent lui suffit pour flétrir et condamner la papauté et les vices de la cour de Rome, la vente des indulgences, la simonie, le népotisme, le trafic des choses saintes, et ce singulier système de finances qui consiste à prélever des contributions sur les aspirants à la vie éternelle. Le tableau est vif, très-ressemblant, à ce qu'il paraît, et à cause de cela un peu cru, à l'endroit surtout où l'archidiacre décrit sans métaphores les habitudes mondaines et les mœurs galantes du clergé. Rome, capitale du monde catholique, est aussi le centre de la corruption, une ville d'argent et de plaisir; il faut des richesses pour alimenter les vices. Du sac de Rome, les troupes impériales ne tirèrent pas moins de quinze millions de ducats. D'où venait ce trésor? on le devine aisément, de même que la

conclusion : l'Église, atteinte dans son chef, a reçu un châtiment mérité; la conduite du pape justifie celle de l'empereur. « C'est à celui-ci qu'il appartient de réformer l'Église et d'en être le restaurateur. Que s'il laisse échapper l'occasion qui lui est offerte, il aura une rude justification à faire pour avoir négligé de rendre à Dieu un service essentiel, et un plus grand encore à l'Église. »

Ainsi finit ce dialogue, œuvre ingénieuse d'un esprit sans préjugés; la solidité du fond est habilement relevée par l'art délicat et les grâces du langage. Le réformateur plaide éloquemment contre les abus commis au nom de la religion, et le philosophe souhaite ardemment le triomphe de la raison, le règne de la morale, le bien-être des peuples, la paix et la prospérité des États. Le génie pénétrant et hardi qui dévoile les vices de la société en souffrance, est aussi un cœur sympathique, qui cherche le remède et la guérison. En trois mots, ce qui domine dans les deux dialogues, c'est l'amour de l'humanité, de l'ordre et de la justice.

Considéré comme écrivain, Valdés est au-dessus de tout éloge vulgaire, à cause de l'inimitable perfection de son style, et pour avoir le premier traité en langue espagnole les grandes questions politiques et religieuses qui agitaient de son temps les esprits. « C'est une obligation pour tous, a-t-il écrit, d'enrichir notre langue maternelle, et non pas cette langue d'emprunt qui ne s'apprend que dans les livres.» A ce point de vue, Valdés me paraît l'emporter de beaucoup sur Vivès, qui osa rejeter le joug de la scolastique et le jargon barbare; mais qui ne sut pas, si l'on peut ainsi dire, se dégager des humanités; tout ce qui nous reste de lui est écrit en latin.

La mort de Valdés fut vivement ressentie en Espagne et en Italie. Ce grand esprit était un homme de bien, un philosophe pratique, connu au loin par ses bienfaits autant que par ses écrits. Un de ses disciples, le docteur Juan Perez de Pineda, recueillit la succession du maître et perpétua son enseignement; il était digne de remplir une telle mission. Né à Montilla, en Andalousie, il se distingua dans ses études, et montra de bonne heure une grande capacité pour les affaires. En 1527, dans un temps où les négociations étaient devenues très-difficiles entre le pape et l'empereur, celui-ci l'envoya à Rome pour solliciter un bref en faveur d'Érasme, dont les écrits soulevaient en Espagne les colères des scolastiques et les menaces des inquisiteurs. Perez s'acquitta heureusement de son ambassade, et avant de quitter la cour du souverain pontife, il eut le spectacle de l'invasion des troupes impériales. Il fut rançonné comme tout le monde. De retour en Espagne, il accepta la direction d'une école publique de Séville, et s'associa activement à l'œuvre des réformateurs. Devenu

suspect d'hérésie, il se réfugia à temps à Genève, où il se fit bientôt connaître par sa traduction espagnole des livres saints. Pendant qu'on brûlait sa statue à Séville, il remplissait à Genève les fonctions de ministre de l'Évangile. Plus tard il fut pasteur de l'Église de Blois, et vers la fin de sa vie, il devint chapelain de Renée de France, duchesse de Ferrare. Juan Perez mourut à Paris dans un âge fort avancé. Théodore de Bèze, qui l'avait beaucoup connu, rend hommage à son talent, à son savoir, à ses nobles qualités morales. Mac Crie vante fort ses ouvrages en langue vulgaire, remarquables en effet par la solidité, l'érudition, la pureté et l'élégante simplicité du style. Il en est un qui se recommande surtout par la hardiesse des vues et les tendances politiques. C'est une lettre adressée à Philippe II. Représentation énergique et sévère, elle contient des vérités précieuses, et peut être considérée comme l'expression de l'opinion publique la plus avancée. La religion, la morale et la politique y tiennent une large place: les idés, saines et hardies, annoncent un esprit observateur et profond, un homme de sens et d'expérience, non moins préoccupé des intérêts spirituels que de la prospérité publique. Philippe II était alors au plus fort de ses démêlés avec le souverain pontife; cette circonstance parut favorable à Perez pour donner libre cours à son animosité contre le pape et le clergé. Allant droit au cœur de la question, il reproche au roi d'Espagne sa pusillanimité, lui fait honte de ses scrupules, l'accuse de laisser amoindrir son autorité par les empiétements de la cour de Rome, et le gourmande en termes très-durs sur la patience avec laquelle il souffre que le pape prélève des contributions exorbitantes dans ses propres États, tandis que les inquisiteurs (ou vice-papes, comme il dit), introduits sous prétexte de religion, compromettent à la fois le pouvoir civil et la juridiction ecclésiastique, appauvrissent le pays, dépouillent les habitants, fomentent la superstition, et se servent du roi lui-même pour avancer leurs propres affaires. Conclusion : le roi d'Espagne doit se soustraire sans délai au joug du saint-siége, et imiter résolûment l'exemple de Philippe le Bel, de Henri II, qui surent modérer les prétentions exagérées de Boniface VIII et de Jules II. — En résumé, cette lettre est un manifeste contre la papauté, une critique amère de la politique de Philippe II, un avertissement sévère donné à l'Espagne par un homme qui joignait à de puissantes facultés une grande expérience des affaires.

Juan Perez avait protesté contre l'intervention du pape dans les affaires de l'Espagne. Une protestation encore plus énergique que la sienne parut dans la suite contre les inquisiteurs, qu'il appelle excellemment les lieutenants du pape. Ce second manifeste est une histoire secrète du saint office, un livre sans précédents, qui a servi de modèle

à tous ceux qu'on a publiés depuis sur le même sujet. Dénoncer à toute l'Europe les iniquités de l'Inquisition d'Espagne, révéler au grand jour les artifices les plus cachés de ce tribunal redoutable, c'était prendre une initiative hardie. L'auteur devait taire son nom; car l'inquisition entretenait partout des espions et des sicaires. Jamais livre ne lui fit autant de peine que celui qui dévoilait ses mystères et livrait au monde ses ruses les plus secrètes. Elle fit saisir et brûler quantité d'exemplaires. Vaines précautions. Traduit en plusieurs langues, ce livre fut bientôt dans toutes les mains : tous les efforts des inquisiteurs ne purent qu'empêcher sa propagation en Espagne, où les plus savants n'en connaissent guère que le titre. « Ainsi, dit le nouvel éditeur, ce livre a pu échapper aux rigueurs de la persécution et à l'injure des siècles, et le voilà qui reparaît aujourd'hui, mis à la portée de tous, en notre langue castillane. »

L'ouvrage, qui porte le nom de Raimundo Gonzalez de Montès est écrit en latin, avec des prétentions et une recherche d'élégance qui contrastent singulièrement avec la vivacité du récit. Par son affectation ingénieuse, le style rappelle beaucoup trop les lettres latines d'Antonio Perez. Comme ce dernier, mais pour des motifs plus honorables, Montès avait fui sa patrie, et, pour se faire entendre de tous en pays étranger, il écrivit en une langue généralement adoptée parmi les savants, et qui le ramenait un peu tard aux études de sa jeunesse Ces études avaient été soignées, car l'auteur dit lui-même qu'il avait étudié à Bologne, dans le collége fondé dans cette ville par le cardinal Albornoz : il nous apprend encore que dans les prisons du saint office de Séville, il avait partagé la cellule du célèbre docteur Égidius ; on s'aperçoit du reste qu'il devait être fort savant en théologie, en droit civil et canonique. Il avait donc les qualités requises pour juger avec compétence, sans parler de son expérience personnelle. Nul n'était mieux en état de décrire ce qu'on appelle maintenant les mystères de l'inquisition, ayant subi les longs ennuis de la prison préventive et les cérémonies préliminaires qui préparaient les prévenus à la réconciliation ou au bûcher. Échappé à temps, il n'assista point au dénoûment du drame; mais des récits fidèles lui apprirent dans son exil la fin de ceux dont il avait failli partager le sort. On sait assez de quoi l'inquisition était capable, et comment elle violait le droit des gens, ceux de la conscience, le secret des familles, les principes les plus élémentaires de la justice. Il est donc inutile d'extraire du livre de Montès des faits qui sont depuis longtemps du domaine de l'histoire. — L'introduction est un morceau admirable, et la suite offre cet intérêt horrible que fait naître le récit des scènes sanglantes. Ouvrant à deux battants les portes du saint office, Montès guide son

lecteur à travers les détours du labyrinthe, l'introduit dans la grande salle d'audience, dans la chambre du tourment, dans chaque cellule: avant d'exposer le dénoûment, il raconte toutes les péripéties, et en se bornant au rôle de narrateur, il inspire, et bien mieux qu'aucun tragique, la terreur et la pitié. Témoin oculaire, il évoque ses souvenirs, rappelle ses impressions, retrace, d'après sa propre expérience, les actes et les procédés du saint office, et son récit est encore le plus émouvant et le plus véridique des livres qui traitent le même sujet.

Le despotisme théocratique, qui pesait sur l'Espagne, s'inquiétait vivement des écrits publiés à l'étranger par les réfugiés espagnols. Le plus fécond et le plus éloquent de ces écrivains polémistes était un ancien moine de Séville, nommé Cipriano de Valera. Né pour la controverse, il possédait le rare talent de rendre accessibles les matières les plus ardues, par la clarté, la facilité et le charme de son style : savoir infini, imagination brillante, manière spirituelle et incisive, il avait toutes les qualités d'un pamphlétaire. Les inquisiteurs l'avaient surnommé « l'hérétique espagnol. » Parmi ses nombreux écrits, le plus remarquable est une histoire de la papauté, d'après les auteurs catholiques : on y démontre que le pape n'a, de droit divin, nul pouvoir spirituel ni temporel, et l'on ne laisse rien dans l'ombre. Valera a imité Suétone, racontant la vie des Césars; il a fait des rapprochements très-piquants entre l'histoire pontificale et l'histoire auguste, il a dit tout ce qu'il savait sans rien taire de ce qui n'était pas tout à fait décent. Il dit en certain endroit, à propos de certain vice familier aux Orientaux, classique chez les Grecs, naturalisé à la cour de Rome : « Ce sont là choses que ne devrait point écrire une plume honnête, ni entendre des oreilles chastes; mais il faut étaler au grand jour les turpitudes de la cour pontificale, afin qu'elle cesse d'abuser l'Espagne. » Que l'histoire des papes de Valera soit de tout point exacte, c'est ce qu'on pourrait contester; mais si le tableau n'est pas flatté, il est plein de verve et de mouvement.

Valera ne pouvait croire à l'infaillibilité du pape; il conteste en outre la légitimité de son pouvoir, nie sa perpétuité : « Pepin, dit-il, et les rois de France venus après lui ont fait de grandes grâces au saint-siége, et, à cause de leurs services constants, on les a surnommés très-chrétiens. Tout ce que possède le pape, ou peu s'en faut, il le tient en effet des rois de France; — car ce qu'on raconte de la donation de Constantin est pure plaisanterie (burleria). — Il faut espérer, et cela pourrait bien être, que Dieu suscitera un jour quelque roi de France qui ôtera au saint-siége ce qui lui a été donné, puisqu'il en fait un si mauvais usage. » *Podrá ser, y aun es de creer*, que

Dios levantará algun rey de Francia que se lo quite, pues tan mal usa de ello. — En attendant que son vœu soit rempli, Valera engage le roi d'Espagne à veiller sur deux corporations redoutables : l'Inquisition et la Société de Jésus. Il était difficile de rien ajouter à ce qu'avait dit Gonzalez de Montès touchant les inquisiteurs. Quant aux jésuites, l'historien des papes les peint à sa manière : « Nés d'hier, dit-il, ils pullulent, ils prospèrent. Comme les sauterelles, ils se multiplient, et sur leur passage détruisent et brûlent tout. Se glissant dans les palais des princes, ils pénètrent leurs secrets, épient leurs desseins, les excitent à l'extermination des mécréants, et ceux-là sont mécréants qui ne pensent pas comme eux. Où la force et la vigilance échouent, ils tendent des embûches, inventent des trahisons, recourent au poison et au meurtre. Il n'est prince ni seigneur, roi ni monarque, qui chez lui soit en sûreté, s'il ne dit et ne pense comme eux. Depuis vingt ou trente ans, nous en avons assez d'exemples : qu'on lise plutôt l'histoire.

« La reine Élisabeth les a chassés d'Angleterre, Henri IV les a expulsés de France pour tentative d'assassinat. Régicides, ils prêchent le régicide, arment la main, dirigent les coups des régicides. Leurs conseils, trop docilement suivis, ont entraîné la ruine de don Sébastien, roi de Portugal, et de son royaume. Leurs sourdes menées ont provoqué les révolutions de Suède; ils sèment partout la discorde, et c'est leur tactique de fomenter le désordre pour établir leur domination. Que les autres souverains prennent exemple là-dessus, qu'ils se gardent de donner entrée aux jésuites. Espions de leur métier, ils troublent la paix publique, font tourner les princes les uns contre les autres. Et, chose fâcheuse, ils prétendent sanctifier leurs actes en les couvrant du manteau de la religion. Ils sont enflés de ce titre qu'ils ont pris, de la Compagnie de Jésus, comme si les autres clercs et religieux, et le reste des chrétiens, étaient de la compagnie du diable. Aussi, même parmi les papistes, beaucoup ont commencé à les flairer et à les connaître. Ni les franciscains, ni les dominicains, ni d'autres encore ne font, comme on dit, bon ménage avec eux, « no comen buenas migas con ellos. » C'est qu'ils ne peuvent, sans miracle, dépouiller leur naturel. Quand le nègre aura perdu sa couleur et le tigre sa robe tachetée, alors ces enfants du diable, dressés à mal faire, à tuer et à mentir, feront peut-être le bien et diront la vérité. Ce que ces misérables ont gagné par leurs menteries, c'est que nombre de gens, qui avaient conçu d'eux une haute opinion, témoins de leurs impostures grossières, et sachant que Dieu n'a pas besoin de mensonges pour exalter la foi catholique, ne les tiennent plus en aucune estime. Auprès des gens sages et craignant Dieu, petit à petit

tombera leur crédit, et finalement ils rentreront dans le puits de l'abîme d'où ils sont sortis. »

Dans le cours de son récit, Valera s'interrompt plus d'une fois pour s'adresser à Philippe II avec une déférence respectueuse, qui étonne de la part d'un polémiste si ardent. Il ne s'élève jamais contre le pouvoir établi, il s'incline devant la majesté royale, respecte religieusement l'autorité du monarque, la couronne et le sceptre, un sceptre de fer aux mains d'un froid politique, d'un inflexible despote. Bien plus, il ose espérer de ce maître absolu l'inauguration d'une politique conforme aux droits de l'humanité, favorable au développement intellectuel, à l'amélioration morale, à la prospérité nationale, et il demande simplement la franchise des cultes et la liberté de conscience. Il y revient en maints endroits et très-nettement dans celui-ci : « le mieux serait de laisser à chacun la liberté qu'il tient de Dieu et de ne point mettre d'entraves à la conscience, » *lo mejor seria dejar á cada uno la libertad que Dios le da, y no poner lazos á las conzienzias.*

Telle est la conclusion de ce traité du pape, l'œuvre capitale de Valera : il y renvoie souvent dans ses autres écrits, comme à un arsenal où il avait entassé des armes meurtrières contre la hiérarchie catholique, bien autrement redoutable à ses yeux que le dogme, celui-ci n'étant guère accessible qu'aux esprits cultivés. C'est pourquoi lui, et ceux qui défendaient comme lui le principe de la liberté religieuse, se dégagent du dogme pour faire une place à la morale et à la politique. Les réformateurs espagnols dont les écrits nous restent furent moins théologiens que publicistes : ils suivirent l'exemple de Luis Vivès. Ce dernier ne traitait jamais les matières théologiques sans y mêler les affaires humaines et les intérêts sociaux; il faisait volontiers des digressions, ou mieux, des considérations sur les événements contemporains : il ne resta étranger à aucune question politique, suivant attentivement les agitations religieuses, comme un homme qui pressent des mutations et devine un nouvel ordre de choses. Vivant au milieu des guerres et des dissidences théologiques, il prêchait la paix, non pas par insinuation, comme le timide Érasme, mais hardiment, et pour satisfaire les mécontents autant que pour contenir l'autorité pontificale et les prétentions du clergé, il demandait un concile, c'est-à-dire la tranquillité et un remède efficace contre les maux dont il était témoin. Juan de Valdés resta dans les principes de ce grand maître; mais il fit un pas de plus dans la voie de la réforme; ne pouvant concilier les esprits, il s'efforça de les ramener à l'autorité de l'Évangile, non-seulement dans les choses spirituelles, mais encore dans les affaires politiques. Contre l'Église, menacée de ruine, il n'invoque plus les arguments de la logique, mais des faits positifs

dont il prévoit les conséquences. Son dessein était de détacher Charles-Quint d'un système de politique équivoque et d'affranchir l'Espagne de la domination souveraine des papes. Ni Charles-Quint ni Philippe II ne profitèrent des avantages que leur donnait sur la papauté une situation exceptionnelle. Juan Perez, publiciste éminent, ne réussit pas mieux que Valdés. Valera ne le cède en rien à ses deux prédécesseurs. Il sent, il voit que l'Espagne n'est plus qu'une province romaine, et au pouvoir royal, qui s'incline humblement devant l'autorité pontificale, il dévoile l'origine de cette autorité sans limites et lui fait honte de sa bassesse. Traitées de haut, les questions religieuses prenaient alors les proportions d'un problème social : l'examen des abus, la censure des priviléges, la discussion ou la revendication des droits ouvraient le chemin à des aperçus hardis, à des réformes capitales, à des théories gouvernementales inconnues jusque-là. Ainsi s'élargissait le cercle de la théologie : sortant des régions nébuleuses du dogme pour entrer dans le domaine immense de l'histoire, elle s'émancipait, et de jour en jour l'élément humain la pénétrait davantage. A ce point de vue, les écrits des auteurs protestants de l'Espagne se recommandent à l'attention des penseurs. Comme œuvres de controverse, ils n'offrent tout au plus qu'un intérêt de curiosité, mais ils renferment un élément de vie, le pressentiment et le désir d'un nouvel ordre de choses, une aspiration énergique vers un meilleur état social.

II

Affranchir les consciences du joug de l'autorité, rendre à chacun son libre arbitre dans les choses de la foi, tel fut l'objet des réformateurs espagnols. Ils échouèrent dans leur tentative. — Les mêmes causes, qui rendirent vains leurs efforts, firent échouer ceux qui tentèrent d'affranchir la pensée. Les tentatives des uns et des autres, semblables en cela, ont encore de commun le point de départ et le but poursuivi. Libres croyants et francs penseurs traitaient une question de justice; ils revendiquaient des droits méconnus et imprescriptibles; ils réclamaient l'affranchissement des âmes et des esprits, la libre manifestation des opinions et des croyances. Il y a donc entre eux analogie et communauté, puisqu'ils donnèrent au péril de leur vie le premier exemple d'émancipation. Vouloir les séparer, ce serait se méprendre singulièrement sur leur rôle, ce serait méconnaître leur vraie mission, et ce serait aussi aller ouvertement contre la logique des faits, contre la loi même de l'histoire. Ceci demande une explication. — C'est le propre de la nature humaine de se développer

conformément au principe d'activité qui est en elle, de spontanéité, si l'on veut, et c'est le propre de l'humanité de poursuivre son développement, d'opérer son évolution en obéissant à ce principe essentiellement vital, que les uns appellent instinct, les autres fatalisme, et qui serait mieux nommé conscience, si ce mot présentait un sens plus concret. Il faut le prendre, à défaut d'un autre, parce qu'il exprime excellemment ce que tout homme sent et perçoit quand il descend en soi-même. C'est ce je ne sais quoi qui constitue la vie morale : toutes les facultés de l'esprit, tous les sentiments du cœur en dépendent, et c'est précisément par l'infinie variété des facultés et des sentiments que ce principe se manifeste. Les formes changent, mais le fond est un. Tel ce dieu de la Fable, qui subissait mille métamorphoses sans éprouver aucune altération dans sa nature, aucune modification dans son essence. Ainsi de la conscience humaine : suivant une loi inflexible, elle va sans relâche cherchant les conditions indispensables à ses divers modes de vitalité. Ces conditions multiples répondent à autant d'instincts auxquels est due une satisfaction légitime. Chacun de ces instincts, de ces besoins, recevant la satisfaction qu'il réclame, est une parcelle de la liberté, celle-ci n'étant elle-même que cet ensemble de conditions indispensables à l'hygiène morale, c'est-à-dire à l'exercice normal des fonctions supérieures. Ainsi, tout se tient et s'enchaîne dans le monde des sentiments et des idées, de même que dans le monde matériel et organique : l'existence et les conditions d'existence. Il est donc contre l'expérience et la raison de scinder et de rompre l'unité en fragments, de la rendre, à force de divisions artificielles, inintelligible et méconnaissable. Une est la vie, une est la liberté, une est la philosophie. Qui ne voit cela, je ne dis pas dans l'histoire idéale, chimère des poëtes et des critiques raffinés, mais dans l'histoire réelle et vraie, qui offre un champ si vaste à la méditation des penseurs? Un esprit sensé pourra-t-il jamais concevoir séparées, indépendantes dans les pays méridionaux, la renaissance et la réforme? L'une et l'autre sont indissolublement unies, en tant que manifestations d'un même principe. Comme il y avait entre elles communauté d'origine, il y eut aussi réciprocité de bons offices. Toutes les deux ont combattu côte à côte contre l'ennemi commun, confondant maintes fois leurs efforts et leurs intérêts. Il y avait entre elles alliance et fraternité, par conséquent solidarité. Telle est ma conviction, si profondément enracinée, qu'il m'a paru tout naturel de réunir dans cette étude ceux qui protestèrent au nom de la conscience et ceux qui défendirent la libre pensée. Les uns et les autres suivent la même direction par des routes parallèles. Il faut donc les voir et les considérer, sous le rapport de l'analogie, de la solidarité qui était

entre eux, comme des hommes qui marchaient en avant sans se perdre de vue, s'encourageant de la voix et du geste, et parfois se donnant la main. Le peuple, qui devine plus qu'il ne raisonne, avait senti que le savoir était le vrai chemin de l'hérésie. On disait vulgairement en Espagne d'un homme renommé pour son instruction : « Il est si savant qu'il frise l'hérétique, » *es tan docto que está en peligro de ser luterano.* L'instinct populaire ne se trompait point, l'histoire de l'inquisition le prouve de reste. La tyrannie qui pesait sur les consciences écrasait aussi la pensée; mais celle-ci eut à son tour des défenseurs intrépides.

Vivès, qui observait de loin les choses de son pays, déplore amèrement la triste condition de ces temps difficiles où le silence lui-même était un danger. C'est dans la correspondance de cet homme illustre qu'on trouve de précieux détails sur les efforts qui furent tentés en Espagne pour affranchir les esprits des entraves de l'autorité. Il y eut des provocations, des résistances héroïques. Les défenseurs d'Érasme, une minorité d'élite, déployèrent tant de courage et d'habileté qu'ils réussirent un moment à imposer silence aux théologiens scolastiques et à contenir le zèle des inquisiteurs. Mais ce triomphe temporaire fut chèrement payé. Le même Vivès, qui s'était flatté que ses écrits et ceux de son maître répandraient parmi les Espagnols l'instruction et les saines idées, s'écriait avec désespoir, en voyant triompher les fauteurs de l'ignorance : « O la triste chose pour les esprits, de ne pouvoir se produire sans le bon plaisir de ces faquins ! » *Nisi ejusdem nebulonibus libuerit.* Et malgré tout, les esprits indépendants continuèrent une lutte inégale, alors même que la défaite était sûre et prévue. Mais qu'importe la défaite? En un pareil combat, c'est l'effort qui est glorieux. Il est remarquable que ceux qui provoquèrent le conflit ne cédèrent point, ne reculèrent jamais, ne s'avouèrent jamais vaincus. La résistance alla parfois jusqu'à désarmer le plus fort.

Antonio de Lebrixa avait donné le premier exemple de cette opiniâtreté inflexible. Cet homme illustre, qui, suivant la juste expression de Luis Nuñez, avait aussi bien mérité de l'Espagne pour avoir chassé la barbarie et restauré les lettres, que Ferdinand le Catholique pour avoir vaincu et expulsé les Maures, Antonio de Lebrixa, dans un âge avancé, après des services éminents, fut accusé d'hérésie, à cause de l'application qu'il faisait de ses connaissances variées et profondes à l'interprétation des livres saints. Contre une pareille accusation, il se défendit avec une rare indépendance (son *Apologie* l'atteste), soutint ses opinions sans faiblir, dénonça hardiment l'ignorance envieuse de ses accusateurs, et à la fin, dégoûté des basses menées de son entourage,

il quitta l'université de Salamanque, dont il était le membre le plus illustre, et se réfugia auprès du cardinal Ximénès. Ce grand prélat s'empressa de l'accueillir, le couvrit de l'autorité de son nom, et lui donna aussitôt une chaire dans l'université d'Alcala, qu'il venait de réorganiser complétement, de manière à mériter, comme il l'a gardé en effet, le titre de fondateur. C'est un des traits les plus nobles de la vie de ce grand ministre, que la faveur qu'il accorda en cette circonstance à un savant qui avait eu l'audace d'aborder l'exégèse sacrée sans autre secours que son savoir profane, qui était immense, ou, pour lui emprunter des termes plus modestes, en se fiant uniquement aux lumières de la philologie, *sola grammaticæ artis fiducia*. Cette protection éclatante étonne quelque peu de la part d'un homme qui, lors de la conquête de Grenade, empêcha le saint archevêque de cette ville, Fray Fernando de Talavera, de faire traduire l'Écriture sainte en arabe à l'usage des Maures convertis. Mais ce n'est pas la seule contradiction que présente sa conduite. Lui qui détruisait par milliers, à Grenade et à Tunis, en Espagne et en Afrique, les manuscrits arabes les plus précieux, il était un ardent propagateur des études, et l'on raconte que parmi les œuvres de son génie administratif, il n'en trouvait aucune de comparable aux services qu'il avait rendus aux lettres et à l'instruction.

Bien plus, c'est lui qui remplit par la suite les fonctions de grand inquisiteur; il fut tout d'abord un des plus fougueux adversaires de l'Inquisition, et il employa tout son zèle, tout son crédit, à combattre l'établissement de ce tribunal ecclésiastique. Il est vrai qu'en sa qualité de moine franciscain il devait lui déplaire de voir une arme tellement redoutable aux mains d'un ordre rival, celui de saint Dominique. Ce ministre tout-puissant, qui fut pendant quelques années le maître souverain de l'Espagne, ne sut pas toujours se dégager des petites passions et des préjugés du cloître. Cette considération n'a pas empêché Llorente de faire de Ximénès l'auteur d'un ouvrage singulier sur le gouvernement des princes, ouvrage remarquable, surtout par une hardiesse peu commune, par une critique très-vive, très-amère du saint office et de sa monstrueuse juridiction. On prétend que cet ouvrage, qui est resté manuscrit, fut composé durant la minorité de Charles-Quint pour servir à l'éducation de ce prince. Quel qu'en soit l'auteur, il faut soigneusement noter cette protestation qui remonte aux premières années du seizième siècle. Sans admettre absolument l'opinion de Llorente, fondée sur des raisons contestables, il ne me répugnerait point d'attribuer un pareil manifeste au fameux cardinal. Sa politique systématique, inflexible, a préparé, à la vérité, l'avénement définitif du pouvoir absolu, et par là Ximénès a servi trop efficacement la cause du despotisme, cela est incontestable; mais, d'un

autre côté, son génie organisateur a fondé des institutions, créé ou provoqué des œuvres qui devaient servir la cause contraire, celle de la liberté.

L'université d'Alcala et la première Bible polyglotte, imprimée dans cette ville savante, sont les deux titres les plus glorieux du cardinal Cisneros, aux yeux de ceux qui honorent par-dessus tout les choses de l'intelligence. L'université d'Alcala, dès sa fondation, devint le centre principal, le véritable foyer du protestantisme en Espagne, une pépinière de réformateurs. Les plus illustres d'entre eux, docteurs et martyrs, étaient sortis de cette grande école où florissaient les études bibliques et toutes les connaissances qu'elles supposent; la Bible polyglotte, qui était elle-même une nouveauté, en est une preuve éclatante. A ce monument impérissable travaillèrent de concert théologiens, humanistes, grammairiens, orientalistes, parmi lesquels des Juifs et des Grecs. Cet accord est merveilleux, et Ximénès a beau dire dans sa dédicace au souverain pontife qu'il lui présente Jésus-Christ crucifié pour la seconde fois entre les deux larrons, — il entendait parler de la Vulgate latine, accompagnée des textes grec et hébraïque, — on raconte qu'il pleura d'attendrissement en recevant la dernière feuille de cet admirable ouvrage, et que de sa vie il ne ressentit une plus vive satisfaction. C'était pourtant une arme bien redoutable qu'il livrait à l'hérésie, car Luther l'a dit avec un grand sens : « La Bible est le livre des hérétiques. » Les textes mis en regard les uns des autres provoquaient la comparaison, éveillaient la critique rendue facile par la connaissance des langues savantes, familière aux docteurs d'Alcala.

Grâce à la faveur constante du cardinal, l'enseignement de cette université eut bientôt un prodigieux retentissement et un éclat incomparable. Salamanque, une des quatre grandes universités de l'Europe, et jusque-là sans rivale en Espagne, trembla de descendre au second rang. De là une émulation ardente qui ne tarda guère à se transformer en un sentiment moins noble. Une haine vivace anima bientôt l'un contre l'autre ces deux centres d'instruction, et les rancunes scolastiques, implacables comme les dissidences théologiques, ne reculèrent point devant la persécution ni devant le bûcher.

Ximénès était mort l'année même où éclata la réforme. Privés désormais de sa protection toute-puissante, les savants qu'il avait réunis à l'université d'Alcala ne purent plus longtemps se défendre contre les attaques de leurs adversaires, de leurs ennemis; ils furent pour la plupart accusés, persécutés et réduits au silence, ce qui est le pire des châtiments. N'importe, les germes par eux répandus se développèrent heureusement. Juan Vergara, Pedro de Lerma, Mateo

Pascual, Luis Cadena, savants illustres et penseurs hardis, furent continués par leurs disciples, les docteurs Vargas, Cazalla, Égidius, Constantino, Carranza, et autres martyrs, issus de la même université. Le moment était venu pour Salamanque de donner satisfaction à ses rancunes. Elle n'avait point oublié qu'un des siens, un illustre professeur de théologie, nommé Pedro de Osma, accusé d'hérésie pour avoir attaqué dans ses écrits la confession et l'autorité du souverain pontife, avait été traduit devant un tribunal de théologiens assemblés à Alcala par l'archevêque de Tolède, Alfonso Carrillo, et condamné à une rétractation honteuse. Son tour était venu de venger cet affront, et la revanche fut complète. Habiles à exploiter toutes les passions mauvaises, les inquisiteurs tirèrent parti de cette animosité.

Un docteur d'Alcala était-il suspect d'hérésie, c'était à un docteur de Salamanque qu'ils confiaient l'examen de ses opinions. Ils firent plus; dans les cas d'inquisition, pour emprunter le jargon de leur procédure, il arrivait fréquemment que les qualificateurs étaient choisis parmi les plus renommés théologiens d'Alcala, et les appréciations de ces qualificateurs étaient ensuite soumises au contrôle, à la censure des théologiens de Salamanque. Ceux-ci abusèrent étrangement de cette faveur ou plutôt de cet odieux privilége, et firent si bien que le secret de l'inquisition transpira. Dès lors, leurs adversaires se surveillèrent, devinrent plus prudents. La fin tragique des novateurs en matière de religion dut les frapper, les effrayer, d'autant plus que la plupart des chefs de la réformation espagnole s'étaient assis sur les bancs, dans les chaires de cette même université, qui avaient été indépendante durant la vie de son fondateur, son patron naturel, mais soumise depuis à une surveillance tracassière.

C'est néanmoins de cette école célèbre et persécutée que sortait Benito Arias Montano, surnommé par ses contemporains « la merveille du siècle, » à cause de son universelle compétence et de ses vastes connaissances en linguistique. Cet illustre orientaliste attacha son nom à la seconde Bible polyglotte, imprimée sous les auspices de Philippe II par Plantin, à Anvers. La protection spéciale du roi suffit à grand'peine pour sauver l'éditeur de cet incomparable monument de la fureur de ses ennemis. A leur tête était le fougueux Léon de Castro, professeur de grec à l'université de Salamanque, parfaitement caractérisé en quatre mots par Nicolas Antonio, *ingenium acre et capax*. Envieux et brouillon, jaloux de tous les théologiens savants dans la connaissance des langues, il essaya de perdre Arias Montano, qu'il accusait ouvertement d'hérésie pour avoir suivi dans l'interprétation des livres saints le sens rigoureux des textes originaux. L'accusation était grave, et l'accusateur redoutable. Heureusement pour Arias Mon-

tano, l'examen de la Bible dite royale fut confié à un savant homme et d'une droiture inflexible, quoique jésuite. C'était le Père Juan de Mariana, célèbre historien et publiciste, caractère ferme et esprit indépendant, comme le prouve suffisamment son livre fameux des *Infirmités de la Compagnie*, c'est-à-dire des vices inhérents à l'institution de saint Ignace de Loyola. Mariana, juge compétent entre tous, déclara après deux ans de réflexions et de recherches que la Bible d'Anvers était un travail achevé, parfaitement orthodoxe, aussi recommandable par le savoir que par la piété de l'éditeur. Léon de Castro ne se tint pas pour battu; ne pouvant nuire à Montano, il chercha des adversaires autour de lui, parmi ses collègues de l'université, et avec une persévérance infernale, il s'acharna à leur perte. Secondé par l'ordre des dominicains et par des hommes médiocres, il organisa un système de dénonciations secrètes, et grâce au zèle de ses auxiliaires, parmi lesquels figure en première ligne Fray Bartolomé de Médina, des frères prêcheurs, il fit arrêter presque en même temps trois maîtres illustres dans l'enseignement de la théologie, Martin Martinez de Cantalapiedra, Grajal et Fray Luis de Léon. Ce dernier, un des plus grands noms de la littérature espagnole, comme poëte et comme écrivain, passa cinq ans dans les prisons du saint office de Valladolid, pour avoir soutenu avec un savoir incomparable et un rare talent les opinions de son ami Arias Montano, sur l'interprétation des saintes Écritures, et surtout pour avoir traduit en langue vulgaire et librement interprété le *Cantique des Cantiques*, livre dont l'influence a été immense en Espagne, où il est devenu en quelque sorte le code du mysticisme. C'est en parcourant le volumineux dossier de Fray Luis de Léon que l'on peut se faire un tableau exact des basses manœuvres qui préparaient dans l'ombre la perte d'un ennemi dont on voulait tirer vengeance; et c'est dans les pièces de ce procès que l'on peut voir, — compensation heureuse, — comment les hommes de cœur et d'intelligence savaient défendre devant les inquisiteurs, entre la menace et le supplice, les droits violés de la raison et de la conscience.

Ainsi l'université de Salamanque subissait à son tour les rudes épreuves qui avaient frappé durant la première moitié du siècle sa rivale, l'université d'Alcala. Deux hommes illustres, deux savants sans préjugés, lui avaient préparé cette expiation, disons mieux, cette gloire : Fernando Nuñez de Gusman et Francisco Sanchez de las Brozas. Le premier, plus connu sous le nom de Pinciano, de la dénomination latine de Valladolid, où il était né, appartenait à l'une des plus nobles maisons d'Espagne. De bonne heure il renonça à la carrière brillante qui lui était ouverte, pour se vouer tout entier au culte des lettres. Il chérissait l'étude avec passion. Savant humaniste, profond helléniste,

ses contemporains le surnommèrent « le commandeur grec ; » il était en effet commandeur de l'ordre militaire de Saint-Jacques. Il avait eu pour maître, à l'université d'Alcala, Démétrius Lucas de Crète, qui avait travaillé à l'édition de la première Bible polyglotte ou cardinale. Quand il se présenta à l'université de Salamanque pour remplir la chaire de grec, nul n'osa la lui disputer. Ce savant, plus célèbre encore, suivant la remarque d'Isaac Vossius, par ses talents littéraires que par sa haute naissance, appliquait les éminentes facultés de son esprit et sa rare sagacité aux problèmes les plus ardus de la critique. Il cultivait avec une noble indépendance la théologie et la philosophie; il savait toute l'antiquité, mais il n'ignorait pas pour cela les choses de son temps et de son pays. On lui doit le recueil le plus complet qui ait encore paru des proverbes espagnols. Il affectionnait particulièrement cette littérature vraiment populaire où éclatent en traits incisifs la verve et le bon sens de la nation. En publiant ce code de sagesse pratique, fait par tous et pour tous, il remontait à la source même de cet esprit caustique qui distingue la race espagnole, et il remettait en circulation la petite monnaie de la philosophie. C'était une œuvre d'opposition que ce recueil de proverbes; aussi fut-il fort mal accueilli par l'inquisition. Cipriano de Valera en a tiré un extrait considérable où l'on voit que le sens commun de la nation avait depuis longtemps fait bonne justice des abus commis par le clergé, des superstitions et des préjugés répandus dans l'Église catholique. Il faut remonter à l'archiprêtre de Hita, à l'auteur de la *Célestina* ou à ses imitateurs, pour trouver une censure aussi vive des mœurs et de la conduite des gens d'église. Fernando Nuñez avait le dessein de commenter, à la manière d'Érasme, les proverbes qu'il avait mis en collection; mais la mort le prévint, et il mourut à temps pour éviter la persécution.

Son successeur véritable fut Francisco Sanchez, plus connu des savants sous le nom latinisé de Sanctius. Génie pénétrant, esprit original et hardi, il ne sut pas toujours se contenir dans les limites de la prudence; son naturel l'entraînait sans cesse à de curieuses investigations, et sa curiosité faillit lui coûter cher. Cet illustre humaniste comparut deux fois devant l'Inquisition, pour avoir soutenu d'abord, puis démontré, à l'aide de son immense savoir, des opinions qui avaient déjà compromis quelques-uns de ses collègues de l'université de Salamanque. Nous possédons les pièces des deux procès qui lui furent intentés par le saint office. Il se tira du premier à force d'habileté et de constance, car il était à la fois très-fin et très-ferme. On ne sait pas s'il se fût tiré également du second, car il mourut au plus fort des débats, sans que l'âge eût abattu ses forces, ni la persécution amoindri son courage. Il était plus qu'octogénaire, et la veille

de sa mort il trouvait encore assez d'énergie pour écrire aux inquisiteurs de Valladolid une lettre pleine de sens et de dignité, dans laquelle il demandait en termes très-expressifs que son cadavre fût respecté, et que les honneurs suprêmes fussent rendus à sa mémoire, conformément au rang qu'il occupait et aux services qu'il avait rendus. L'inquisition, assez indulgente cette fois, permit qu'il fût enseveli sans pompe; « fué enterrado sin pompa, con licencia, » dit le narrateur. C'était une grande concession, si l'on considère qu'il s'agissait d'un homme qui avait déclaré verbalement et par écrit, en présence de ses juges, « qu'il acceptait à la vérité les articles de foi, mais que hors de là il n'entendait pas soumettre son intelligence; que ses études étaient l'unique règle de ses interprétations, que telle était sa méthode ordinaire à l'égard des anciens auteurs, car il ne saurait consentir à croire Platon et Aristote sans avoir été convaincu par des raisons démonstratives : *pero que en las otras (cosas) que no son de fe, no quiere captivar su entendimiento, sino interpretarlas conforme á lo que ha estudiado; y que lo mismo hace con los autores antiguos, porque á Platon y Aristótiles, sino es que le convenzan con razon, no quiere creerlos.* — Le célèbre auteur de la *Minerve* avait aussi formé une grande collection de proverbes; on trouva dans ses papiers bien des curiosités, bien des choses singulières, et de quoi le faire brûler sans rémission. Lui aussi, la mort le sauva du supplice.

Avec Francisco Sanchez disparut l'élément de résistance qui ne cessa de fermenter dans les universités espagnoles durant le cours du seizième siècle. La mort de ce maître illustre, survenue vers l'année 1600, marque la fin de l'enseignement libre dans les universités espagnoles, ou du moins des efforts tentés pour le rendre tel. A partir de cette époque, les études baissent prodigieusement. Dans leur décadence, elles ne se soutiennent encore que sous l'influence lointaine de l'impulsion transmise par les maîtres intrépides d'une génération disparue; leurs successeurs dégénérés n'avaient plus la même liberté ni la même indépendance. La théocratie et le despotisme s'étaient unis contre les priviléges de ces corporations savantes, priviléges que les rois d'Espagne avaient successivement accrus par une généreuse émulation, suivant l'exemple d'Alphonse le Sage, qui avait entouré de toute sa sollicitude les lettres et les sciences. Les immunités universitaires disparaissaient une à une; l'élément séculier était considérablement amoindri dans les écoles, qui retombaient petit à petit sous la domination des corporations religieuses. Celles-ci étaient placées sous la surveillance immédiate de l'inquisition, qui les dominait d'autant mieux qu'elle fomentait leur rivalité et entretenait entre elles, non pas une émulation salutaire, mais une jalousie mesquine. La mis-

sion délicate de l'éducation publique pouvait leur être confiée sans danger; les élèves que formaient les moines ne se passionnaient guère que pour les querelles qui divisaient les couvents. La discipline se relâcha à proportion que décroissaient les études, et le relâchement était déjà considérable du temps de Cervantes et de Quevedo, qui nous ont laissé des tableaux si animés de la vie scolaire. On ne retrouve plus dans leurs récits cette activité d'intelligence et cette ardeur d'application qui distinguaient les étudiants des grandes universités lorsqu'ils étaient en pleine possession des libertés que leur garantissaient des statuts très-sages, et qu'ils usaient avec discernement du privilége étrange de nommer eux-mêmes les professeurs. Les chaires vacantes étaient mises au concours, et des juges compétents étaient désignés pour prononcer sur le mérite des candidats; mais les étudiants avaient le droit de contrôle; ils en usaient, soit en cassant le jugement, soit en le ratifiant, de telle sorte qu'ils étaient eux-mêmes les véritables juges du concours, et ils jugeaient bien, ainsi que l'attestent les noms des maîtres célèbres qui illustrèrent alors l'enseignement. Jamais les études ne furent si florissantes ni les mœurs plus pures; mais les unes et les autres se gâtèrent aussitôt que les franchises universitaires furent violées par un pouvoir ombrageux. La corruption se glissa dans la jeunesse des écoles quand elle fut détournée des nobles passions, et qu'elle n'eut plus sous les yeux les exemples d'austérité que leur donnaient des maîtres irréprochables et vraiment dignes de donner des leçons. La décadence arriva à pas pressés, car tout semblait conspirer pour hâter la ruine des choses de l'esprit.

On privait systématiquement les intelligences d'air et de lumière; on les ramenait aux ténèbres de la scolastique, un instant dissipées par les humanistes. Les subtilités reparurent avec les vaines discussions, et le vrai savoir céda la place à la pédanterie, aux futilités, à l'ignorance prétentieuse des faux docteurs. La dégénération intellectuelle atteignit le sens moral et le caractère. Les maîtres se surveillaient, se dénonçaient les uns les autres, et les élèves surveillaient et dénonçaient leurs maîtres. Insensiblement la peur des supplices, la crainte des persécutions, éteignirent toute vie dans les grands foyers d'instruction publique. Comme la conscience, l'esprit abdiquait ses droits et se plongeait dans les délices mortelles de la quiétude. C'était précisément l'effet que se proposaient les inquisiteurs, que souhaitaient d'obtenir les partisans de la routine. L'obscurantisme revint prendre possession du terrain envahi par le savoir, et il se vengea sans merci de sa défaite momentanée. Dès les premières années du seizième siècle, Vivès se plaignait amèrement de l'intolérance des théologiens scolas-

tiques, toujours prêts à taxer d'hérétique quiconque ne pensait pas à leur gré. Chaque théologien avait son école, son couvent, ses auteurs, et il réputait mécréant et punissable celui qui, n'étant pas de son couvent ou de son école, pensait et raisonnait autrement que ses auteurs. Il nous reste à ce sujet, entre autres témoignages, celui très-précieux d'un célèbre professeur en théologie de l'université de Salamanque, le minime Alfonso de Castro, celui-là même qui disait en face à Philippe II et à Marie la Sanglante, lors des atroces persécutions des hérétiques en Angleterre, que leur zèle n'était point selon l'Évangile, et que Dieu ne goûtait nullement ces moyens violents d'accroître le nombre de ses fidèles. Les auteurs contemporains sont pleins de protestations analogues contre cette odieuse police qui pénétrait partout, et que les théologiens en général exerçaient avec un grand zèle.

On devine les conséquences de cet état de choses. Le mal était grave; il ne fit qu'empirer quand Philippe II eut défendu aux Espagnols de fréquenter les universités étrangères [1]. Ce décret mémorable est de l'année 1559, date significative. C'est évidemment à la suite du mouvement réformiste qui éclata en Espagne que fut prise cette inqualifiable mesure. Philippe II était un puissant logicien, et il tentait une nouvelle application de son système : le résultat était prévu, infaillible. Les universités, soumises à leur tour au régime sanitaire, isolées, privées de tout échange, de tout élément rénovateur, tombèrent tout doucement dans ce profond sommeil où quelques-unes trouvèrent la mort, et d'où les autres se réveillèrent à grand'peine en plein dix-huitième siècle, mais tellement affaiblies et languissantes, qu'elles n'ont jamais pu recouvrer leur vitalité première. Alfonso Garcia Matamoros, fameux humaniste et célèbre professeur à l'université d'Alcala, était bien loin de prévoir ce coup mortel aux études quand il exaltait, en 1553, dans un discours vraiment remarquable et toujours consulté, l'état florissant des lettres en Espagne et la gloire éclatante des savants espagnols. Vivès, non plus, qui disait à Philippe II, encore enfant, en lui dédiant une tragédie didactique : « Il m'a paru bon de vous dédier cet ouvrage, et à cause de la bienveillance de votre père envers moi, et à cause que j'aurai, en formant votre esprit aux bonnes disciplines, bien mérité de l'Espagne, ma patrie, dont le salut dépend de votre probité et de votre sagesse, « *cujus salus sita est in tua probitate ac sapientia.* » Vivès demandait à Philippe II les qualités qu'il n'eut jamais : le sentiment du juste et l'amour du vrai. D'un tel prince, les choses de l'intelligence ne pou-

1. « Leyes de nueva recopilacion, » lib. I, tit. VII, l. XXV.

vaient attendre nul accroissement, ni les esprits éclairés aucun bienfait.

En 1574, l'université d'Alcala, plus que jamais harcelée par ses ennemis, à cause de la Bible polyglotte d'Anvers, se vit dans la nécessité d'implorer la faveur du pape Grégoire XIII, protecteur constant d'Arias Montano. Grâce à cette protection souveraine, elle put conserver quelques-uns de ses priviléges. En des temps plus prospères, l'université de Salamanque comptait plus de quatorze mille étudiants; elle en avait à peine six mille au commencement du dix-septième siècle[1]. Le système politique inauguré en Espagne par la dynastie autrichienne, maintenu et affermi à l'aide de l'inquisition, était mortel à la science. Aussi l'édifice laborieusement élevé par les hommes laborieux de la renaissance, ne tarda-t-il pas à tomber en ruine. Ce ne fut pas faute de précautions ni d'efforts. Les maîtres les plus illustres avaient lutté corps à corps avec la scolastique routinière, qui luttait à son tour pour regnager le terrain perdu.

III

La réforme de l'enseignement et la réorganisation des études avaient préoccupé les esprits les plus éminents. Louis Vivès, Juan Vergara, Pedro Chacon, entre autres, avaient essayé de donner aux universités de Valence, d'Alcala et de Salamanque une organisation fondamentale, solide, capable de résister aux influences extérieures, et offrant la double condition d'utilité et de progrès. Plus tard, quand on était déjà en pleine décadence, un suprême effort fut tenté par un savant de même race, qui, allant droit au but, adressa son projet de réforme à Philippe II. Le projet est simple et net, excellent pour le temps, très-brièvement exposé, mais de manière à convaincre ceux qui lisent aujourd'hui cette protestation, que l'auteur était doué d'un grand sens. Il s'appelait Pedro Simon Abril, et il enseignait le grec et la littérature à l'université de Saragosse. Quarante-trois ans d'expérience acquise dans l'enseignement, et un savoir prodigieux lui donnaient le droit de parler haut. Il usa librement de ce droit, et son manifeste est d'un homme dévoué aux idées libérales.

« Puisque vous êtes le maître, dit-il au roi dans son ferme langage, et que de vous seul dépend le remède, c'est à vous que doivent aller ceux qui souhaitent de voir, pour le plus grand bien de la chose publique, les bonnes études arrachées à la barbarie où elles sont pré-

1. Gil Gonzales de Avila, *Hist. de las antigued. de Salam.*, 1606, lib. XII, c. XVII, p. 190.

sentement, et ramenées à la lumière et à leur ancien état de perfection. A la vérité, vos inspecteurs visitent les écoles, avec pleins pouvoirs pour réformer les vices introduits par le temps; mais, ne faisant aucune comparaison des méthodes employées jadis avec celles qui sont aujourd'hui en usage, de manière à conférer la perfection de celles-là avec les défauts et la barbarie de celles-ci, ils laissent sans traitement la fièvre hectique qui consume la force même de la science, et la transforme petit à petit en pure barbarie... Sur les vices de l'enseignement, nous avons les écrits excellents de Vivès et les réflexions de Melchior Cano, mais en latin, c'est-à-dire en une langue peu lue et très-peu comprise; de sorte que tout cela reste enfoui dans les livres, et ne va pas jusqu'à Votre Majesté, à qui il appartient d'appliquer le remède; car il y va de l'intérêt de l'État, et d'ailleurs Votre Majesté est intéressée à pouvoir disposer d'un nombre considérable de serviteurs bien dressés, afin de trouver pour l'administration et le gouvernement de son royaume des auxiliaires capables et préparés à remplir leur mission. »

Ce ton de conviction sincère n'annonce point un réformateur vulgaire. Simon Abril, professeur d'un mérite rare, était aussi un publiciste très-distingué. L'étude assidue des anciens ne le détournait nullement de l'observation des hommes et des choses de son temps : il était de ceux qui marquent un but à leur vie, et qui se proposent avant tout de se rendre utiles. On le sent à sa manière d'écrire. Dans les quelques pages où il a resserré, concentré son projet de réforme scolastique, il n'y a rien de superflu, rien de superficiel; tout est moelle et substance. Ce n'est point de l'enseignement lui-même et de sa distribution méthodique qu'il est uniquement question, mais encore des matières mêmes qui sont le fond de l'enseignement. La grammaire, la logique, la rhétorique, la mathématique, la physique, la morale, la médecine et la théologie l'occupent successivement, et cet ordre même a aussi sa signification. Sur toutes ces branches diverses du savoir humain, tel qu'il était systématisé en ce temps-là, ses considérations sont pleines de sens et de justesse : celles qu'il fait en particulier sur le droit civil et la procédure sont très-profondes et parfaitement belles; il en est de même pour ce qui concerne la philosophie. Chose étonnante et bien honorable pour sa mémoire, cet homme d'étude, qui avait passé toute sa vie dans les écoles, témoigne un superbe dédain pour la métaphysique, et un insurmontable dégoût pour la scolastique; il a en horreur la barbarie, le jargon classique, et cet art épineux d'obscurcir la vérité, d'embrouiller ce qui est naturellement clair et facile par des subtilités syllogistiques. Il sentait que l'abus du raisonnement, s'exerçant sur

des mots, devait amener la mort de la raison. Aussi s'élève-t-il énergiquement contre le détestable usage d'enseigner à la jeunesse des inutilités dans une langue morte. C'était là effectivement le vice radical de la méthode alors en vigueur, et la source véritable de ce dégoût des études sérieuses qui gagnait à la fois maîtres et élèves. Rien n'était plus difficile que de s'expliquer clairement dans une langue tombée depuis des siècles en désuétude, et d'entendre aisément cette langue appliquée à l'exposition de choses ou d'idées inconnues aux anciens. Il est remarquable que tous les penseurs espagnols qui, depuis Vivès, prirent la défense de la raison et de la vérité, renoncèrent au latin, et écrivirent en espagnol. Ainsi fit Simon Abril : les nombreux écrits qu'il a laissés, hormis deux ou trois, sont tous en langue vulgaire, comme on disait alors, *en romance*. Le plus précieux, malgré sa brièveté, est son opuscule sur la réforme générale de l'enseignement. Il est tout à lire, et tout à fait bien écrit. L'extrait suivant me dispensera d'insister davantage sur les qualités qui caractérisent l'esprit et la manière de l'auteur :

« En physique, c'est un tort grave d'enseigner, comme c'est l'usage, les choses de la nature d'une manière vague et générale, sans s'arrêter aux particularités, et plus spécialement aux matières de l'agriculture, qui est une des plus excellentes parties de la philosophie naturelle et la plus indispensable dans la société. De grands princes, de sages philosophes, de graves magistrats n'ont pas cru déroger, dans les temps anciens, en écrivant sur l'agriculture, dont la connaissance est tellement précieuse. Et c'est à cause qu'on ne la sait plus aujourd'hui que vos royaumes sont en souffrance et que votre patrimoine est amoindri, car vos revenus les plus clairs consistent en productions du sol. Sous les Romains, quand l'agriculture était florissante, l'Espagne pouvait nourrir quatre fois plus d'habitants qu'elle n'en a présentement, sans compter les armées considérables des Romains et des Carthaginois; et maintenant qu'elle est dépeuplée et sans armée, une seule récolte qui manque la réduit à l'extrême misère. Il serait donc avantageux que des personnes compétentes fussent établies dans les grands centres de population pour enseigner l'agriculture; en même temps, on pourrait traduire en castillan les écrits qui nous restent sur la matière des auteurs grecs et latins versés dans la philosophie, avec des explications en langue usuelle, afin que l'intelligence en fût plus facile, plus prompte et plus profitable à tous. Car il est vraiment déplorable que l'on dépense des sommes énormes pour les écoles publiques, et qu'il n'y ait point d'enseignement spécial pour les trois choses les plus essentielles dans la société, à savoir :

l'agriculture, l'architecture, l'art militaire. En revanche, on prodigue les leçons de ces vaines arguties qui n'apprennent rien absolument à ceux qui les ont apprises, car on peut parfaitement les ignorer sans dommage : « *aviendo tantas liciones de vanas sofisterias, las quales quien las sabe, no sabe nada por sabellas, ni por iñorallas, iñora nada el que no las sabe* [1]. »

Ce passage est d'autant plus remarquable, qu'à l'époque où il fut écrit, l'Espagne avait perdu près de la moitié de sa population par la peste, par la guerre, par les émigrations incessantes en Amérique. Le moment était donc bien choisi pour rappeler à Philippe II l'importance de l'agriculture, cette philosophie pratique qui attache l'homme au sol de la patrie. La recherche des institutions utiles au bien commun, tel est l'objet que se propose ce réformateur de l'enseignement public. Ce chapitre est sensé et hardi ; les mêmes tendances et le même ton se retrouvent dans le reste de l'ouvrage. Ajoutons qu'il fut publié en 1589, et que c'est Fray Luis de Léon qui le fit approuver, après examen, par le conseil royal de Castille. Le censeur était digne du livre ; mais l'auteur ne recueillit point les fruits qu'il en attendait ; aucune reforme ne fut introduite dans l'instruction. Philippe II, encore plus que son père, avait horreur des innovations. Abandonnées à un système détestable, les études descendirent rapidement la pente de la décadence. Leur ruine fut consommée quand Philippe IV confia le monopole de l'enseignement à la Société de Jésus, en 1625. Nous avons l'acte de fondation du collége impérial des jésuites à Madrid ; c'est une pièce très-curieuse. On y trouve, entre autres singularités, que l'esprit de l'enseignement doit consister à mettre en accord la raison d'État, la conscience et la foi catholique, « *ajustando la razon de Estado con la conciencia, religion y fe catolica...* » Ainsi le pouvoir séculier et l'Église, après avoir uni leurs efforts pour comprimer l'essor des intelligences, s'associaient encore pour en consommer l'abaissement. Le programme de Philippe IV, appliqué en toute rigueur par une compagnie dont l'action est essentiellement dissolvante, donna bientôt les résultats prévus. L'Espagne, doucement endormie par les pratiques des jésuites, tomba dans cet état de torpeur, pire que la mort, où l'intelligence, énervée, engourdie, paralysée, assiste elle-même à son anéantissemet.

Pedro Simon Abril était né à Alcaraz, ville doublement célèbre

1. Apuntamientos de como se deven reformar las dotrinas, etc.; hechos al Rey nuestro señor, por el dotor Pedro Simon Abril, natural de Alcaraz. Madrid, 1589, in-4°. *Errores en la Filosofia natural*, fol. 10.

pour avoir vu naître aussi doña Oliva Sabuco, femme illustre par ses écrits, et dont la valeur est de beaucoup au-dessus de la réputation. Elle est l'auteur d'un très-remarquable ouvrage qui porte ce titre hardi : *Philosophie nouvelle*. C'est, en effet, un programme de réformes et d'innovations en médecine, en politique, en administration, en économie sociale, un essai de révolution dans l'ordre des choses établies et dans les idées régnantes. Esprit et tendances, tout est moderne dans cet audacieux manifeste, écrit sainement et avec netteté, d'un style très-serré et très-ferme, sans emphase et sans déclamation, en forme de dialogues. C'est une œuvre vraiment virile, malgré la vanité d'auteur qui ne peut toujours se contenir et qui perce dans maint passage; le lecteur le plus sagace et le plus expérimenté ne devinerait pas que c'est une plume féminine qui a écrit ces nouveautés. Comme son compatriote Simon Abril, c'est à Philippe II que doña Oliva s'adresse directement, sans embarras, mais sans flatteries, ce qui eût été difficile au reste. Qu'on en juge par ce qui suit :

« La nation, dit-elle, semble toucher à sa fin, car la population, considérablement réduite, diminue à vue d'œil; elle est accablée par la misère. Dans les villes et les bourgs, on ne voit que maisons en ruine ou abandonnées; on ne relève point celles qui tombent : on meurt ou l'on quitte le pays. C'est la cherté des choses nécessaires, indispensables à la vie, qui en est la cause; c'est d'elle que naît la misère, et c'est de la misère que vient la dépopulation. On meurt de faim, faute d'aliments convenables, et les pauvres gens ne peuvent pas même se rassasier d'herbe. La détresse est au comble, et il est à craindre que la force de la race ne dégénère. Il faut espérer, néanmoins, que la haute raison du roi mettra un terme à ce désordre, et que son rare discernement remédiera à l'état misérable du peuple. Il dépend de lui que la vie ressaisisse ce qu'envahit la mort. Pour moi, habitante des champs, j'ai souvent observé, en examinant les ruches de mon voisin, que tant que les abeilles sont en grand nombre et en de bonnes conditions, elles fabriquent gaiement leurs rayons et produisent beaucoup de miel; il y en a suffisamment pour elles et pour le maître, pourvu qu'il leur laisse la provision d'hiver; mais quand il prend tout et ne leur laisse rien, loin de gagner, il y perd, car il n'a, dans ce cas, ni miel ni abeilles. »

L'allégorie est transparente et d'une justesse parfaite, bien que l'auteur use rarement de ce subterfuge, qui n'est point dans sa manière ni dans ses habitudes de franchise. D'ordinaire, elle exprime plus clairement les choses, plus rondement, sans détours et parfois

avec une âpre rudesse, qu'elle tempère par cette réflexion : « Telle est la vérité simple et nette, et c'est elle qui doit prévaloir, et non pas la confusion et la barbarie. D'ailleurs, ce n'est pas moi qu'il faut croire, mais l'expérience qui ne ment pas. » Parfois, c'est une autre variante : « Ce n'est pas moi qui dis cela, c'est la vérité, qui n'a jamais rougi de paraître en présence de ses amis, les sages et les magnanimes. » Et, à la fin de l'ouvrage, cette sentence latine, qui résume la pensée générale : « Sous un roi qu'inspire la sagesse, la vérité triomphe, et non le mensonge. »

Certes, il y a de grandes vérités et bien rudes pour les oreilles d'un monarque absolu dans cette protestation éloquente, dans cette prière énergique d'une femme profondément émue des misères publiques. La peste, la guerre, le despotisme et l'inquisition, fléau encore plus terrible, travaillaient alors de concert à l'épuisement de l'Espagne. Les plus simples lois de l'hygiène étaient violées ou méconnues, les bras manquaient à la terre, les villages étaient déserts, les champs en friche; comme le pain, l'instruction faisait défaut aux classes indigentes. Les exactions du fisc ne respectaient pas même la misère. Les procès, indéfiniment prolongés par une procédure stupidement compliquée, dévoraient également les fortunes les plus modestes et les plus riches patrimoines. Une législation mal ordonnée, absurde, surchargée de formules inintelligibles, compromettait les plus graves intérêts de la justice. Enfin, et, pour abréger, un système déplorable d'enseignement fourvoyait les esprits, faussait les intelligences, et jetait dans les carrières dites libérales une foule de docteurs laborieusement dressés aux subtilités de l'école, nullement à la pratique de la vie civile. Politique détestable, administration vicieuse, religion matérialiste, culte grossier, instruction illusoire, tout conspirait à l'abaissement de la nation; aussi tout dépérissait.

C'est contre tous ces vices d'organisation et de principes que s'élève, avec une force irrésistible de raisonnement et une incomparable énergie, doña Oliva Sabuco, femme véritablement supérieure par les sentiments élevés autant que par les éminentes facultés de l'esprit. Telle est la hardiesse de ses aperçus et la nouveauté de ses vues, que le lecteur novice est fréquemment tenté de crier au paradoxe; mais dans les idées les plus extraordinaires, les plus étranges en apparence, on retrouve toujours, quand on va jusqu'au fond, le solide bon sens, et à toutes les lignes ce ton de conviction qui vient du cœur et de la passion du bien. « Tout cela vous paraît bien nouveau, dit-elle en certain endroit; mais ces nouveautés ne sont que des vérités neuves; la date n'y fait rien, car le temps, qui bonifie le vin, n'améliore point l'erreur. »

Ce rare esprit allait en avant de son siècle, à tel point que sa préoccupation constante de l'avenir la rend plus que sévère pour le passé. Elle parle de l'antiquité avec ironie, avec amertume; et sans s'incliner, suivant l'usage, devant l'autorité des grands noms, elle traite avec dédain philosophes et médecins, et particulièrement ces derniers, qui lui semblent n'avoir rien fait d'essentiel pour la connaissance de la nature humaine. A son tour, elle met en avant sa théorie, et si l'exposé de ses doctrines physiologiques et médicales est moins irréprochable que le développement de ses idées générales en philosophie, en économie sociale et en politique, il faut reconnaître néanmoins que c'est elle qui a mis la première en évidence le rôle considérable que joue dans l'animalité et surtout dans l'humanité le système nerveux : bien plus, elle avait deviné avec génie l'importance souveraine des fonctions cérébrales, et pressenti la physiologie du cerveau, qui fait la gloire des modernes. Pour elle, comme pour nos physiologistes contemporains, la masse cérébrale est le siége, l'origine et le principe du sentiment et du mouvement, c'est-à-dire de la vie même dans ses manifestations diverses : tout l'ensemble de l'organisme subit son influence, dépend de sa direction. Cette manière de voir, très-avancée pour le temps, très-neuve, confirmée depuis par des démonstrations infaillibles, ajoute encore à la gloire de cette femme illustre, qui défendit avec un courage vraiment viril la cause de la vérité et du progrès. Doña Oliva Sabuco de Nantes Barrera (elle prend tous ces noms dans son livre) est digne de prendre rang parmi les libres penseurs de l'Espagne : la littérature et la science peuvent la revendiquer également. La médecine peut, à bon droit, la disputer à la philosophie, et l'une et l'autre peuvent s'honorer avec raison d'un compatriote, d'un contemporain de cette femme hardie. Je veux parler du médecin-philosophe Juan de Dios Huarte.

C'était un esprit très-original et singulièrement avancé. Comme doña Oliva Sabuco, il pouvait se vanter, et il n'y a pas manqué, d'avoir écrit un ouvrage où tout était nouveau. Il faudrait remonter jusqu'à Galien pour trouver en germe les idées développées par Huarte dans son « Examen des Esprits » *Examen de Ingenios*, ou des aptitudes diverses. Le titre seul, indépendamment du fond, révèle un auteur qui pense librement. Ce livre est un essai, disons mieux, un traité complet de la science de l'homme, une étude approfondie sur les rapports du physique et du moral, où la physiologie, si longtemps méconnue, reprend victorieusement ses droits sur la métaphysique. L'*Examen* est de son temps, par certaines théories vieillies; cela était inévitable; mais il est tout moderne par les tendances et par les allures. Il n'y est point question de l'homme seulement, de l'individu

considéré dans son organisation et dans ses rapports avec les choses extérieures; on y traite aussi de la société, de l'humanité dans le passé et dans le présent, des conditions et des lois de son existence, de ses imperfections et des causes qui les entretiennent, de son avenir et des moyens de la rendre meilleure. C'est, en autres termes, une nouvelle philosophie de la nature humaine et de la civilisation. Médecin et penseur, Huarte voit les choses en grand et de haut; il devine ce qu'il ne peut savoir avec certitude; il raisonne à merveille sur ce qu'il sait, et sa puissance d'induction le met sur la voie de bien des découvertes que d'autres que lui devaient faire après trois siècles écoulés. Comme physiologiste, pour tout dire en peu de mots, il est le prédécesseur immédiat de Cabanis et de Gall; comme publiciste, il devance Montesquieu, — Bordeu en a fait la remarque, — et il va beaucoup au delà de ce que les plus hardis ont osé depuis. Il fait de l'économie sociale comme il fait de l'hygiène publique, non pas à la manière des utopistes, si nombreux de son temps, mais avec cet esprit observateur et pratique qu'éveille l'instinct ou le désir de l'utile, et qui donne seul le vrai sentiment de la réalité, et par conséquent les vraies connaissances, le savoir positif. Huarte, son livre l'atteste, connaissait parfaitement son temps et son pays; il avait une grande expérience des hommes : attentif à tout ce qui se passait autour de lui, il comprenait à merveille l'origine de cette décadence indéfinie, qui devait amener l'Espagne jusqu'aux bords du néant.

Mesurant la société du sommet à la base, il monte et descend tous les degrés de l'échelle, et il s'arrête souvent pour signaler les vices d'organisation qui produisent le désordre. Tous les rouages de la grande machine sont successivement démontés, analysés, de manière à faire voir comment fonctionne le système et les modifications qu'il devrait subir pour le bien général. Deux choses le préoccupent surtout, l'administration et l'enseignement qu'il voudrait réformer; car de ces deux points dépend tout le reste. En effet, le pouvoir dispose à son gré des forces actives et des ressources de la nation, tandis que l'instruction opère sur les intelligences. Du concours de ces deux influences, habilement dirigées en vue de l'utilité commune, résultent la grandeur et la prospérité nationale, tandis que de leur direction vicieuse résultent la misère et l'abaissement. Les preuves et les raisonnements ne manquent point à l'auteur, qui conçoit grandement les choses générales, et se montre infiniment ingénieux dans les détails. C'est surtout quand il descend aux particularités qu'éclatent sa verve et son humeur satirique; et c'est par ce côté principalement que son livre se recommande comme œuvre littéraire.

Penseur hardi et critique incisif, Huarte déplut tout d'abord à l'inquisition; son ouvrage, à peine publié (1575), fut saisi et mutilé par la censure. Se sentant menacé, l'auteur se hâta de faire une seconde édition, et la présenta à Philippe II. Voici un passage très-curieux de son épître dédicatoire :

« Désirant que cette nouvelle manière de philosopher reposât sur l'expérience, je ne pouvais, dans l'examen des aptitudes diverses, ne pas songer tout d'abord à cet esprit que tout le monde admire en Votre Majesté, à cause du savoir et de la sagesse qui le distinguent. Ce n'est pas ici le lieu d'en parler, mais dans un chapitre spécial, vers la fin de l'ouvrage, où Votre Majesté verra quelles sont ses véritables aptitudes, et dans quelle carrière vous auriez pu rendre service à l'État, si, au lieu d'être par la naissance notre souverain et maître, vous étiez un simple particulier. »

Il n'était guère possible de se moquer plus finement du roi et de ses talents. Ce qui me porte à croire que les formes respectueuses de cette dédicace n'ont été employées qu'afin de mieux attraper celui qui en était l'objet, c'est que vers la fin du livre, dans le chapitre qui traite de la royauté (*del oficio de rey*), il n'est nullement question de Philippe II. C'est David qui est représenté comme le modèle des princes; encore l'auteur découvre-t-il bien des vices, bien des défauts, et surtout bien des fautes dans la vie de ce roi type. Il ose davantage. Portant une main hardie sur le récit des évangélistes (les livres de l'Écriture lui étaient familiers, et il les allègue souvent avec beaucoup d'habileté et de malice), il étudie en médecin l'humanité de Jésus-Christ, sa conformation physique, son tempérament naturel et acquis, son organisation, en un mot. C'est son dernier chapitre, le plus aventureux, à coup sûr, d'un livre unique dans son genre. Ce que j'en ai dit est bien peu de chose : le passage suivant pourra en donner quelque idée. On y trouve les principes de l'auteur en matière de critique :

« Les plus grands philosophes, dit-il, sont sujets à se tromper lourdement, soit faute de réflexion, soit faute de principes solides. Il faut donc soumettre leurs écrits à un rigoureux examen, bien peser les mots et les pensées, ne rien accepter sans preuves démonstratives, et ne s'arrêter qu'à la vérité, non aux apparences de la vérité. Puisque nous avons des yeux et des oreilles, il faut nous en servir pour voir et entendre; car, il est honteux d'aller demander à Aristote ou à tout autre ce que nous pouvons apprendre et savoir par nous-mêmes, sans intermédiaire. Osez donc ouvrir yeux et oreilles, osez faire

preuve d'intelligence, ayez enfin le courage d'essayer vos forces. Il est juste, sans doute, de respecter les anciens, à qui nous sommes redevables, mais avec discernement. Un respect aveugle est de l'abjection : ce qu'il faut à l'esprit, c'est l'indépendance, et nul ne doit faire abnégation de ses aptitudes, de ses facultés naturelles. Le savoir ne consiste pas dans la créance accordée à la parole du maître; la vérité seule, cherchée avec ardeur, est capable de satisfaire l'intelligence. Sachons ce que dit Hippocrate, je le veux bien, mais sachons surtout si ce que dit Hippocrate s'accorde avec la verité et le sens commun. Le doute précède la vraie connaissance, et, pour savoir solidement, il est nécessaire de remonter à l'origine des choses. La foi et la science n'ont rien de commun. La vérité est dans les objets réels qui tombent sous les sens; c'est à nous à l'en dégager. Que sait-on d'un phénomène, si l'on ignore comment et pourquoi il se produit? Or, rien de tout cela ne peut se savoir, si l'on a une confiance aveugle en celui qui enseigne, si l'on jure sur la parole du maître. Ce n'est pas lui qui est la science et le principe de la science; il n'en est que l'interprète. Et non-seulement c'est notre droit d'interpréter librement les opinions de Platon et d'Aristote; mais quand même les démons et les anges, bien plus habiles que tous les philosophes du monde, viendraient nous enseigner une doctrine quelconque, il serait déraisonnable de les croire, avant d'avoir été convaincus de la vérité ou de la fausseté de leur enseignement, avant d'avoir fait toutes les objections nécessaires et proposé tous les doutes, les raisons et les difficultés qui peuvent conduire à la certitude. Que ceux qui sont incapables de réfuter une doctrine, l'acceptent de confiance, je le conçois : à ces gens-là, la foi tient lieu de raison. Mais quant à ceux dont l'intelligence est assez forte pour détruire les opinions erronées, c'est leur devoir de combattre l'erreur, d'autant qu'ils peuvent rendre aisément raison de leur incrédulité, car l'incrédulité motivée est la moitié de la science. Pour moi, quand il me semble qu'Aristote n'a pas bien résolu un problème, je produis les motifs qui m'empêchent d'être satisfait de sa solution. Ce que l'expérience démontre est incontestable, et l'est uniquement. On peut donc suivre Hippocrate et Galien tant qu'ils sont d'accord avec l'observation et le bon sens; car l'une et l'autre sont au-dessus de l'autorité, de même que l'expérience est au-dessus de la raison. »

Lessing, qui a traduit en allemand l'*Examen*, a dit de Huarte qu'il était en Espagne l'unique représentant de la libre pensée. Certes, Huarte a mérité plus que nul autre le titre glorieux de franc penseur; mais on a vu qu'il n'était pas le seul, et il serait facile d'accroître la liste de ceux qui l'ont précédé ou suivi dans la même voie. Les légistes,

autant que les médecins, fourniraient, au besoin, nombre d'écrivains qui, en dépit de l'inquisition et de la censure, osèrent s'exprimer librement, au nom de la raison et de la conscience, au nom surtout du bien de la nation, dont ils voyaient en frémissant la ruine. Les ouvrages considérables des docteurs Morejon et Chinchilla, sur l'histoire de la médecine espagnole, renferment les noms de plusieurs illustres médecins, qui pensèrent et écrivirent avec une rare indépendance, non-seulement en médecine, mais en politique, en philosophie, en économie sociale, en tout ce qui touche l'humanité. Il suffit de citer, entre autres, Juan Sanchez Valdés de la Plata, dont le livre intitulé : *l'Histoire naturelle de l'homme*, contient en germe bien des idées développées depuis par Cervantes, et dont le dessein était aussi de faire tomber en discrédit les romans de chevalerie. Une mention est due aussi à Cristobal Perez de Herrera, médecin en chef de l'armée navale sous Philippe II, le vrai fondateur de l'assistance publique en Espagne; il passa la moitié de sa vie à demander des réformes urgentes, et il mourut misérablement, sans avoir même obtenu la récompense de ses longs et inestimables services. Que si l'on cherche dans l'histoire de l'art médical, des esprits originaux et hardis, je ne pense pas qu'il soit possible de présenter, après Huarte, deux hommes aussi avancés que Francisco Sanchez et Gomez Pereira, pour ne rien dire des noms les plus illustres de la médecine espagnole, Villalobos, Vallés, Collado, les deux Heredia, Mercado, et bien d'autres, dont la tradition se retrouve encore, au dix-huitième siècle, dans le célèbre sceptique Martin Martinez.

Quant aux publicistes et aux légistes, je ne crois pas que de tous les pays de droit latin, il y en ait un seul qui puisse, comme l'Espagne, montrer autant d'adversaires courageux de l'autorité pontificale. Et, non-seulement les légistes espagnols luttaient avec constance contre les prétentions et les empiétements de la cour de Rome, ils bravaient encore deux ennemis redoutables, qui étaient dans le sein même de la nation, la Société de Jésus et le Saint Office. Quand le premier des jurisconsultes espagnols, Martin de Azpilcueta Navarro (du nom de sa province), accepta la défense périlleuse de l'archevêque Carranza, il adressa à Philippe II une lettre très-ferme, une remontrance énergique, où l'iniquité des procédures de l'inquisition est flétrie en termes très-vifs : « Vous redoutez, dit-il au roi, le pape et son influence, et vous souffrez chez vous plus fort que le pape. Pour ménager des juges iniques et un tribunal détestable, vous vous exposez bénévolement à être accusé de vol et de meurtre; car nous sommes livrés à des hommes qui exercent juridiquement la rapine et la vengeance. Je sais bien que tel n'est pas l'avis de vos conseillers, et

qu'ils se gardent bien de vous tenir ce langage; mais sans prétendre scruter leurs intentions secrètes, je pense qui si leur zèle est louable, leur manière de voir ne l'est point : *Pueden tener buen zelo, pero no buen parecer.* » Il continue sur ce ton d'énergique franchise, et conclut au renvoi de son client devant la curie romaine, pour l'arracher ainsi à une mort certaine ou à une captivité sans terme. Ce fait prouve que les légistes les plus austères, voués par principes et par conviction au maintien des priviléges de la couronne, étaient obligés, dans l'intérêt de la justice et de l'humanité, de sacrifier leurs opinions à la nécessité, et d'appeler d'un tribunal inique à une autorité souveraine, à une juridiction étrangère, dont ils combattaient sans relâche les prétentions et les abus. Ainsi, l'inquisition, si redoutée, trouvait des adversaires qui osaient parler haut.

Pour ce qui regarde la Société de Jésus, elle eut contre elle de bonne heure des théologiens et des canonistes d'un mérite éminent : il suffit de citer Melchior Cano, Covarrubias, Ceballos, Manrique, Salgado, Solorzano et cent autres, dont les griefs se trouvent résumés dans une lettre tout à fait remarquable, adressée d'Anvers à Philippe II par l'illustre écrivain et orientaliste Benito Arias Montano (18 février 1571). Ni eux, ni leurs successeurs ne purent rien absolument contre cet ordre envahissant, que le satirique Quevedo appelle avec raison une armée, « *una orden o ejercito.* » Quiconque demandait des réformes était considéré comme un novateur dangereux, et souvent comme un hérétique. Économistes et publicistes firent de vains efforts. Ce ne fut guère que vers le milieu du dix-huitième siècle que l'on commença à rendre justice aux sages avis prodigués en pure perte à Philippe II et à son inepte fils par Sanche de Moncada, Navarrete, Lison, Serna, Cellorigo, Peñalosa, et tant d'autres qui tentèrent l'impossible pour arrêter la décadence de l'Espagne. Il faut rendre justice à la dynastie autrichienne ; elle persévéra imperturbablement dans son système inflexible, sans dévier d'une ligne : elle fut curieuse de connaître tous les résultats de cette longue expérimentation, qui commence avec Charles-Quint et ne s'arrête qu'à Charles II. Le système finit avec la dynastie; et l'une et l'autre furent patiemment tolérés; mais les contemporains, témoins des effets obtenus et prévoyant l'avenir, ne s'épuisèrent pas tous en éloges. La critique se fit place à côté de la flatterie. Je n'en produirai qu'un seul exemple.

Dans un livre très-curieux, intitulé « le Voyageur, » *el Pasagero* (1618), et qui présente une étude de mœurs très-approfondie sur la société espagnole, l'auteur, Christoval Suarez de Figueroa, après avoir esquissé à grandes lignes la prospérité de l'Espagne et sa grandeur éclipsée, fait un triste retour sur l'état présent, et il laisse

échapper cette réflexion amère : « Tout n'est que fumée, enflure et ombre, » *Todo humo, todo hinchazon, sombra todo.* Dès longtemps en effet s'était accomplie la prophétie du grand poëte Garcilaso, qui s'écrie au milieu d'une admirable élégie : « O triste destin ! ô misérable sort de l'humanité, qui si péniblement chemine, accablée sous le faix. Et plus grand cent fois le malheur de notre âge, dont le mal, sous mille formes, marque tristement le progrès. Qui d'entre nous n'a eu sa part de ces guerres excessives, de ces périls infinis? Qui n'a ressenti les tristesses de l'exil et les secousses de ce grand conflit? Qui n'a vu couler son sang sous le fer de l'ennemi? Qui n'a cent fois risqué sa vie? Combien de maisons en ruine, de familles disparues, de mémoires flétries, de fortunes écroulées? Et quel résultat, en somme? De la gloire peut-être et de la reconnaissance? Ceux-là le sauront qui liront notre histoire, où l'on verra se perdre nos grands travaux comme la poussière que le vent disperse, et ensemble s'évanouir nos desseins et nos efforts. »

Ce qu'avait prédit Garcilaso, Cervantès le constata moins de cent ans après lui, dans son immortel chef-d'œuvre, l'Histoire de la Folie et le Livre de la Sagesse. Œuvre de réforme et d'opposition très-vive, *Don Quichotte* est, à mon sens, la vraie philosophie de l'histoire d'Espagne, si mal comprise jusqu'à présent, même des Espagnols. Ce livre, expression suprême du génie national, modèle parfait de la langue, résume dans son vaste cadre toutes les idées progressives, toutes les opinions avancées, toutes les tendances libérales que nous avons signalées dans maints auteurs. Cervantès est véritablement le dernier représentant de cette minorité d'élite qui défendait la théorie du progrès par la liberté; il reste le plus fort lutteur de ce parti vaincu, et comme son héros, image de l'Espagne, il tombe enfin abattu et brisé, après avoir tenté vaillamment de redresser les torts et de corriger les abus. Quand on fera un commentaire vraiment philosophique de *Don Quichotte*, on trouvera ce qui est en effet, que ce livre si plaisant dans la forme est la substance même de la pensée libérale, qui ne cessa d'agiter l'Espagne durant le cours du seizième siècle; et ce livre ne sera jamais compris à fond, si l'on néglige, pour ainsi parler, la généalogie intellectuelle de Cervantès. Ce grand homme est l'héritier direct et légitime de ces esprits hardis et généreux dont j'ai essayé de rappeler les efforts.

Pendant qu'ils luttaient pour la cause de la vérité et de la justice, Philippe II s'occupait de bâtir l'Escurial, un monastère et un tombeau, le monument funèbre d'un règne si sombre; il travaillait sans résultat à la réforme des ordres religieux et au maintien de la discipline dans les couvents : il suppliait humblement le pape Grégoire XIII

de rendre à « ses peuples » les combats de taureaux, interdits par son prédécesseur Pie V, et il usait de tout son crédit à la cour de Rome pour obtenir la canonisation d'un moine illettré, celui-là même qu'on voit au Louvre, dans le tableau de Murillo, si justement nommé la *Cuisine des Anges*. Ce type vulgaire, que l'extase elle-même n'a pu embellir, qui est resté grossier malgré le prodigieux talent de l'artiste, ce moine ignare est devenu, grâce à la protection spéciale de Philippe II, le saint tutélaire de l'Espagne; il a détrôné saint Jacques, l'apôtre des batailles. Il était membre de la communauté de Saint-François d'Alcala. Le jour où furent célébrées dans cette ville savante les fêtes en l'honneur du nouveau saint (16 avril 1589), on remarquait parmi les peintures de circonstance qui décoraient les églises, les cloîtres et les édifices publics, un emblème bien significatif. Sur une toile de grande dimension, étaient représentées deux villes de la Sierra-Morena, Cazalla et Constantina, et, au milieu, le petit village de Saint-Nicolas, où était né frère Diégo. Les noms des deux villes, écrits en grosses lettres, rappelaient au souvenir les noms des deux chefs de la réforme religieuse à Séville et à Valladolid. Cette singulière coïncidence, dont le peintre avait su tirer parti, inspira un quatrain de bas aloi à quelque méchant rimeur. Je le reproduis ici, à titre de pièce historique :

Derribó su sciencia vana
A Cazalla y Constantino,
Y a Diego su humilde tino
Le dió alteza soberana.

Ce qui signifie que le savoir mène au bûcher, et l'ignorance à l'apothéose. Ainsi le triomphe de la superstition était béni et consacré en la personne d'un moine convers, dans une ville à jamais célèbre dans les fastes de l'intelligence, dans la patrie même de Cervantès, à côté de cette université tant persécutée, qui avait donné des hommes illustres à la science, et qui avait eu la gloire incomparable d'avoir vu sortir de son sein les martyrs de la liberté de conscience et les chefs les plus hardis du mouvement intellectuel.

Le pinceau de Murillo a immortalisé le saint favori de Philippe II; le pinceau de Herrera, moins complaisant et moins tendre, a énergiquement protesté contre la sainteté monacale. Dans ce terrible tableau qui est au Louvre, à côté précisément de celui de Murillo, les amateurs et les curieux n'ont jamais vu autre chose que le sujet indiqué sur le livret : saint Basile donnant sa règle aux moines. Petite matière pour un tel peintre. Ce tableau est une satire, et une satire virulente. Voyez plutôt la disposition des personnages et leur nombre.

Ils sont onze : au-dessus les sept péchés capitaux, au-dessous les quatre vertus cardinales. L'interprétation est naturelle et se présente d'elle-même, pour peu que l'on connaisse les mœurs de ces couvents, qu'un auteur contemporain compare à l'arche de Noé, où il y avait peu de personnes et beaucoup de brutes. Ces mots si durs et presque cyniques de Fernando de Texeda résument sa manière de voir sur les maisons religieuses de son temps. Herrera a exprimé d'une autre façon son jugement sur les moines, et ce n'est certes pas sans intention qu'il a placé au second rang, sur le plan inférieur, ces quatre figures candides et débonnaires, qui contrastent si singulièrement avec les visages ignobles et grimaçants du plan supérieur. Qu'on analyse cette composition magistrale, et l'on y verra ce que le grand artiste y a mis effectivement, en haut le vice, et la vertu en bas. Laissant les Vierges à Murillo, la pénitence à Ribera, la mort à Zurbaran, la souffrance à Morales, plein de dédain pour les sujets classiques, Herrera ouvrit à la peinture espagnole une voie où nul après lui n'osa s'engager. Grâce à lui, nous trouvons dans l'art lui-même cet élément d'opposition et de critique que nous avons signalé, poursuivi, mis en évidence dans la théologie, dans la science, dans l'érudition, dans la littérature, en un mot, dans le vaste domaine de l'intelligence, partout enfin où il était nécessaire de protester contre la violation des droits les plus sacrés de l'homme.

Les corporations et les masses montraient aussi parfois un esprit indocile, et faisaient, au besoin, acte d'indépendance. Quand l'inquisition fit arrêter Carranza, le chapitre de Tolède députa deux chanoines, chargés de défendre et de protéger l'archevêque. Ils allèrent s'établir à Valladolid, à quelques pas des prisons du saint office, et leur dévouement admirable trompa plus d'une fois la surveillance des geôliers, et parvint à rendre moins amères les angoisses du captif. Ce fut par eux que Carranza apprit l'avénement de Pie V au trône pontifical, et par eux aussi il fit tenir au nouveau pontife un billet sublime qui contenait simplement ces mots de saint Pierre à Jésus-Christ : « Si tu es vraiment le maître, fais que je vienne à toi sur les eaux. » Le pape reçut cette prière touchante, et moins d'un mois après, un enfant criait en jouant sous les fenêtres du prisonnier : « A Rome ! à Rome ! » et ce cri annonçait au prélat sa délivrance. Les deux chanoines suivirent leur archevêque, restèrent à Rome tant que dura le procès, et après la mort du prélat, le chapitre de l'église métropolitaine rendit à sa mémoire tous les honneurs qui pouvaient la consacrer. Autre exemple. Lors de l'arrestation de Fray Luis de Léon, professeur de théologie à l'université de Salamanque, cette illustre corporation, atteinte déjà dans plusieurs de ses membres, fit

éclater ses sympathies et ses regrets. La détention du professeur dura cinq ans, et pendant cinq ans la chaire qu'il occupait resta vacante; elle lui fut restituée aussitôt après son élargissement, et l'université préféra que l'enseignement de cette chaire restât suspendu pendant cinq ans, plutôt que de le confier à un autre maître. La cour elle-même, si basse d'ordinaire, ne tolérait pas tous les caprices du despotisme. Un prédicateur disait un jour à Philippe II en plein sermon : « Sire, vous pouvez tout absolument, car vos sujets vous appartiennent corps et biens. » On fut révolté de tant d'impudence, et les plus hardis trouvèrent que c'était faire trop forte la part de César. Le prédicateur fut obligé de se rétracter publiquement, et se rétracta en ces termes du haut de la chaire : « Messieurs, dit-il, le roi n'a sur ses vassaux d'autre pouvoir que celui que lui accorde le droit divin et humain, et il ne doit pas se conduire par sa libre et absolue volonté. » Ce fait, très-connu en Espagne, se passait dans l'église de Saint-Jérôme à Madrid; il est rapporté en détail dans les relations d'Antonio Perez.

Il peut être inutile d'étendre les proportions de cette étude, en ajoutant d'autres faits et d'autres noms à ceux qui ont été produits. Si le lecteur nous a suivi jusqu'au bout, il partage notre conviction et n'a pas besoin de nouvelles preuves. Ce qui a été exposé prouve surabondamment que l'Espagne, qu'on s'obstine à nous présenter comme un pays de soumission, plié à l'obéissance, n'a pas accepté sans une résistance très-vive le double joug du despotisme et de la tyrannie cléricale. La lutte, si inégale, a été longue, énergique, glorieuse, en dépit du résultat. On connaît les combattants et la constance de leurs efforts. Ces athlètes vaincus, malgré leur courage et leur bon droit, ont vengé autant qu'il était en eux l'honneur et la conscience de la nation. Il appartient à celle-ci de consacrer leur mémoire, et de les glorifier en les imitant. Près de trois siècles écoulés ont rendu la tâche facile, et le temps a opéré de grandes mutations.

La dynastie autrichienne s'est éteinte après avoir, par une suite d'expérimentations cruelles, réduit l'Espagne à une impuissance radicale. Les guerres de succession ramenèrent la vie dans ce grand corps épuisé, et sous l'influence d'un meilleur régime, les forces revinrent bien lentement. Tout le dix-huitième siècle fut consacré à cette œuvre de réparation, qui eût été complète si la faiblesse et la vanité des rois de la dynastie bourbonienne n'avaient prématurément engagé l'Espagne dans des conflits désastreux, pour soutenir des intérêts de famille plutôt que la cause nationale.

Cependant le peuple espagnol se sentait revivre dans cette agitation factice, et il se laissa tromper aux apparences d'une fausse renaissance. Le mot de Louis XIV était trop vrai ; il n'y avait plus de Pyrénées, et la France dominait souverainement dans la Péninsule, où tout était imitation et emprunt. Parmi tous les hommes de mérite qui se distinguèrent sous le règne de Charles III, il ne se trouva pas un esprit supérieur pour renouer le lien brisé et ramener l'Espagne à la glorieuse tradition du seizième siècle. Certes Macanaz, Feijoó, Jovellanos, pour ne citer que les plus illustres, ont bien mérité de leur pays, et les services qu'ils ont rendus les recommandent au souvenir. Mais ces réformateurs timides et circonspects étaient loin d'oser ce qu'avaient tenté plus d'un siècle avant eux les philosophes, les publicistes, les libres penseurs, en un mot, dont nous connaissons maintenant les vœux et les projets. L'inquisition fut respectée au dix-huitième siècle, elle avait été flétrie au seizième; les jésuites furent expulsés sous Charles III, après des négociations interminables et des précautions infinies, et cette expulsion n'était, en définitive, que l'exécution du conseil hardiment donné à Philippe II par Arias Montano. L'instruction publique fut réorganisée par les soins de Floridablanca et de quelques ministres éclairés; mais cette réorganisation était fort au-dessous du programme de réformes proposé par Pedro Simon Abril. Sous les auspices d'Olavide, une colonie de Suisses et d'Allemands alla repeupler les montagnes abandonnées par les Morisques, et cette mesure insuffisante confirmait pleinement le sévère avertissement que Philippe II avait reçu de l'intègre historien Garibay, qui avait osé écrire que l'expulsion des Morisques était une grande faute et une cause de ruine pour le pays [1].

Ainsi du reste. Pas une tentative de restauration ne se produisit au dix-huitième siècle, qui n'eût été prévue et mise en avant par les penseurs du seizième avec une résolution et une hardiesse que l'Espagne n'a pas encore retrouvées. C'est qu'elle subit, même à présent, les influences héréditaires des générations éteintes, et qu'elle ressent encore le contre-coup du régime insensé qui s'est prolongé près de trois siècles. Quand ces influences auront entièrement disparu,

1. « Finalmente los Moriscos fueron sacados de sus tierras; y fuera mejor que no se los sacara, por lo mucho que han perdido de ello su Magestad y todos sus reinos. » *Compendio historial*, lib. II, vers la fin. — Ferdinand Wolf dit à ce propos : « Merkwürdig ist der Freimuth, mit dem er... über diese grausame Versetzung der Mauren auspricht, vorzüglich wenn man bedenkt, das diese stelle noch zu Lebzeiten Philipp's II, geschrieben wurde. » — *Études sur l'Espagne*, p. 336.

l'Espagne se retrouvera naturellement dans son vrai milieu ; elle continuera la grande tradition, et sans rien perdre des bons éléments qui lui viennent du dehors, elle sera et restera elle-même. Ses ressources, qui sont grandes, la dispensent d'entretenir d'autres relations internationales que celles qui naissent de la paix pour cimenter les liens des peuples et fomenter le progrès général. Quant aux choses de l'esprit et aux vérités de la science, elle peut faire beaucoup d'emprunts; c'est son droit et son devoir, car elle a été dépassée dans la voie du progrès par les peuples qui marchaient dans une atmosphère plus libre. Son histoire doit lui apprendre que la civilisation ne peut se passer de liberté, et que ceux-là surtout méritent bien de l'humanité qui ont pensé, écrit, lutté, souffert, sacrifié leur vie pour servir ces grands intérêts. Les défenseurs des droits de la raison et de la conscience n'ont pas manqué en Espagne, et l'unique objet de cette étude a été de les rappeler au souvenir et de les proposer à l'imitation comme des modèles et des exemples.

J.-M. GUARDIA.

REVUE DES THÉATRES

Depuis quatre mois, les théâtres ayant quelque peu sommeillé, « j'ai gardé de Conrart le silence prudent; » car, s'il est facile, comme on l'a dit, de ne pas écrire une pièce en cinq actes, il est aussi facile de ne pas en rendre compte. Aujourd'hui le monde dramatique a repris ses travaux. Les congés de messieurs les sociétaires de la Comédie-Française sont expirés. On parle de plusieurs ouvrages à l'étude. J'en pourrais citer un qui me touche de près, une pièce d'Alfred de Musset, encore inédite à la scène, après vingt-six ans de publicité. A l'heure où ces lignes seront livrées à la presse, l'*Alceste* de Gluck sortira de son tombeau. Si elle n'a pas encore paru, c'est que l'automne s'est oublié en chemin quelque part cette année. Le voilà pourtant qui s'annonce par les brouillards et les gelées blanches. Comme on attend le moment du retour à Paris pour mettre ses habits neufs, les théâtres ont fait durer le répertoire d'été jusqu'à la fin de cette charmante saison, trop rare, hélas ! dans nos climats, et que les Italiens, dans leur doux langage, appellent *automnino*, petit automne, dont, en France, nous nous contenterions au mois de juillet.

Pour lutter contre les chaleurs des derniers beaux jours, l'Odéon s'est pourvu d'une comédie-drame dont le titre m'a attiré : *l'Institutrice*. A la lecture de ce seul mot, je me suis représenté une jeune fille honnête et belle, condamnée par des revers de fortune à subir, dans une maison riche, cette position fausse où la politesse, les égards même lui rappellent à chaque instant son rôle de subalterne. Si la fille de M. le duc a le cœur bien placé, elle s'attachera naturellement à son institutrice, et celle-ci se prendra d'amitié pour son élève. Supposons maintenant que l'élève ait un frère en âge de se marier; peut-on défendre à ce jeune homme d'avoir des yeux et un cœur ? Doit-il être le seul, dans la famille, qui ne rende pas justice aux vertus et aux grâces d'une personne que tout le monde apprécie autour de lui ? S'il éprouve de la sympathie pour cette fille honnête, pourra-t-il s'empêcher de le témoigner ? D'ailleurs, qu'il le témoigne ou non, l'institutrice ne serait guère femme si elle ne s'en apercevait tout de suite. A peine aura-t-elle fait cette découverte, que, par devoir, elle affectera à l'égard du jeune homme une froideur blessante, dont l'amoureux lui demandera raison à la première occasion qu'il

trouvera de lui parler. Tandis qu'elle s'abandonne sans réserve à son amitié pour son élève, il faut qu'elle joue l'indifférence avec le jeune homme, qu'elle reste à jamais pour lui une étrangère. De là un combat entre la délicatesse et l'amour, et dans les combats de ce genre l'amour est toujours le plus fort, parce qu'il a de son côté la nature et la justice, tandis que les obstacles qu'on lui oppose ne sont que préjugés et conventions.

Tel est le sujet de l'*Institutrice*; je le trouve assez beau pour n'avoir pas besoin de ces ressorts empruntés aux théâtres des boulevards, et qui absorbent en explications un temps qu'on pourrait mieux employer. La donnée était suffisamment compliquée par les positions des personnages vis-à-vis les uns des autres, par les courants contraires où les entraînent naturellement leurs intérêts et leurs passions. Il y avait là, ce me semble, des situations bien assez fortes, et autant de sentiments à développer qu'il en faut pour un ouvrage littéraire et pour une étude du cœur humain. Probablement l'auteur, homme d'esprit qui a fait ses preuves, rompu depuis longtemps aux difficultés du métier, trop habitué peut-être à se poser des problèmes dramatiques et à les résoudre habilement, aura trouvé ce sujet trop simple; en voulant lui donner plus de force, il l'a, selon moi, dénaturé.

Une jeune fille sans fortune, mademoiselle Hermance, au moment d'entrer dans la famille de Mareuil comme institutrice, a promis au vieux duc, père de l'élève qu'on lui confie, de ne jamais faire d'entreprise sur le cœur de l'héritier des Mareuil, car la jeune Léonie a un frère. L'institutrice s'engage, par les serments d'usage dans les drames, à ne jamais épouser le fils; c'est à cette condition que le vieux duc l'a admise sous son toit, et afin qu'il ne puisse pas délier Hermance de son serment, le vieillard se dépêche de mourir. Jusque-là tout va bien. J'accepte volontiers ce serment et ces précautions d'un père qui prévoit de loin le danger. Devenu le chef de la famille, Henri de Mareuil, amoureux d'Hermance, lui offre sa fortune et son nom; grande est sa surprise et grand son chagrin lorsqu'il se voit repoussé et dédaigné. Hermance, plus touchée que le jeune homme ne se l'imagine, sentant que la reconnaissance et l'amour vont bientôt triompher de ses scrupules si elle reste dans la maison, prend le parti de s'enfuir. N'était-ce pas assez? Il paraît que non. L'auteur a cru devoir jeter au milieu de ces personnages déjà fort agités, un élément de perturbation qu'on a vu trop souvent dans les mélodrames. Il y a une jeune duchesse de Mareuil, belle-mère de Léonie. Il y a aussi un certain de Rosay, séducteur de profession, qui, non content d'avoir mené à mal la duchesse, veut encore à tout prix

faire de l'institutrice sa maîtresse. Il ne réussit pas dans ce projet, et cela n'a rien d'étonnant, puisque Hermance aime Henri de Mareuil; mais M. de Rosay s'amuse à faire croire qu'il a séduit Hermance, et c'est ce qu'on a plus de peine à comprendre. Ces manœuvres infâmes, ce filet percé que tend le Lovelace, la jalousie de la duchesse, le désespoir du jeune homme un moment trompé par les apparences, tout cela peut être plus ou moins intéressant; mais ce n'est plus le sujet de l'*Institutrice*, et l'auteur court, de parti pris, un autre lièvre.

Je n'entreprendrai pas l'analyse de ces méprises, de ces quiproquo fort habilement agencés, où les faux pas d'une femme sont attribués à une autre, où la victime d'une odieuse machination, au lieu de se disculper, laisse volontairement détruire sa réputation pour mieux dégoûter d'elle le jeune homme qui l'aime. Le récit d'un imbroglio est toujours rebutant. Je vous demande, par exemple, combien de préparations et d'explications sont nécessaires pour qu'un personnage en arrive à pouvoir adresser à un autre les paroles suivantes : « Vous êtes venu me dire : Je n'ai épargné la vie de celui que vous aimez que pour vous la vendre au prix de votre liberté. » Ce n'est pas une petite affaire que de mériter un pareil reproche, et le moyen de corriger les méchants serait de les forcer à se rendre coupables de toutes les noirceurs nécessaires pour amener la phrase susdite; vous verriez bientôt les plus pervers demander comme une grâce la permission de se faire honnêtes gens, ne fût-ce que pour reprendre haleine et par lassitude, sinon par un repentir sincère. Ainsi finit ce pauvre traître de Rosay, après s'être si bien embarrassé dans ses machinations, qu'il en reconnaît lui-même la vanité. Le défaut de ces nœuds dramatiques si embrouillés, c'est qu'ils s'appliquent à tous les sujets. Mettez Hermance dans toute autre position que celle d'institutrice, et le séducteur qui la persécute pourra lui tendre les mêmes embûches. Rien ne l'empêchera de se battre en duel avec son rival, d'abuser de sa supériorité dans l'art de l'escrime pour se donner une apparence de générosité, et venir dire ensuite à Hermance : « Nous nous battrons encore, et cette fois je tuerai Henri de Mareuil si vous ne consentez, » etc., à quoi la jeune fille répondra la phrase citée plus haut. Je me plais, du reste, à reconnaître que l'auteur a déployé beaucoup d'invention et d'habileté dans le jeu de ses ressorts. Les événements s'enchaînent bien; le câble dramatique est recouvert d'un élégant fil de soie qui en déguise la rudesse, et comme il y a des mots heureux et de l'esprit dans les dialogues, l'*Institutrice* est encore une œuvre littéraire d'une valeur incontestable. L'élément comique, — chose indispensable pour donner au spectateur ému des moments de repos, — est fort bien trouvé. Cette riche famille de Ma-

*

reuil a un cousin dissipateur, étourdi, bon diable au fond, une espèce de *parent pauvre*, qui juge superficiellement tout ce qui se passe autour de lui, et commet à chaque pas quelque nouvelle bévue avec une bonhomie divertissante.

Raymond de Mareuil ne manque pas de prendre l'institutrice pour une ambitieuse, et de se faire de bonne foi l'auxiliaire du traître, en croyant servir ses parents. Sa cousine Léonie l'aime, tout léger qu'il est, et il ne cesse de déplorer l'aversion qu'il suppose à cette jeune fille pour son caractère frivole et ses mœurs vagabondes. Il se juge lui-même indigne d'une femme si parfaite, et il ne songe pas que la raison et l'amour ont peu de chose à démêler ensemble, que cette suprême injustice du cœur de la femme, qui lui fait préférer souvent le moins digne, est précisément ce qui donne à la vie le roman et l'imprévu. Rien n'est perdu, rien n'est désespéré pour celui qui aime sincèrement. Raymond, pourtant, ne s'en apercevrait jamais si on ne finissait par le lui dire. Il tombe des nues en reconnaissant à la fois la perfidie de Rosay, l'innocence de l'institutrice et la préférence pour lui de sa cousine Léonie. Ce personnage gai répand un grand charme sur une pièce d'ailleurs fort sombre. M. Tisserant le joue en artiste consommé, avec un naturel et une simplicité remarquables. En somme, cette pièce se fait écouter jusqu'au bout, et l'on en revient satisfait en pensant de l'auteur, M. Paul Foucher, que c'est un dramaturge plein de talent. Une actrice nouvelle, ou du moins que je ne connaissais point encore, mademoiselle Rousseil, débutait à l'Odéon dans le rôle d'Hermance. Une prononciation excellente, un jeu franc, de la sensibilité sans exagération, ce sont les qualités assez rares qui lui assurent un brillant avenir, à condition de travailler beaucoup et de prendre son art au sérieux.

Le théâtre du Vaudeville avait une pièce toute prête, l'*Attaché d'ambassade*, qu'il a lancée le jour où est apparu le premier brouillard. L'ambassadeur, à Paris, d'une petite cour d'Allemagne, diplomate à la manière de Figaro, après s'être enfermé bien des fois pour tailler ses plumes, trouve enfin l'occasion de faire acte, non de politique, mais de diplomatie mondaine. Une jeune et belle femme, madame Palmer, veuve d'un riche banquier allemand, habite actuellement Paris, où elle est devenue *lionne*, et traîne à sa suite plusieurs douzaines d'adorateurs; tous prétendent à l'honneur de lui prendre ses millions en lui donnant leur nom. Madame Palmer est née dans la principauté que le diplomate représente, et le souverain de ce duché désire qu'elle épouse un de ses compatriotes et non un Français. Il s'agit d'écarter les prétendants parisiens. L'ambassadeur ne sait comment s'y prendre. Parmi les attachés de sa légation se trouve un

certain comte de Prax, joueur, libertin, férailleur, détestable sujet, dont jamais on n'a rien pu faire; c'est sur lui que le ministre jette les yeux. On envoie chercher le jeune attaché qui dîne avec des donzelles, aux *Frères provençaux*, et malgré les fumées du vin de Champagne qui obscurcissent son intelligence, on lui explique la mission de confiance dont il est chargé. M. de Prax l'accepte comme une partie de plaisir. Il s'attache aux pas de la belle veuve; n'ayant aucune prétention ni sur le cœur ni sur la fortune de madame Palmer, il profite des avantages que lui donne sa liberté d'esprit; il amuse la dame, il la fait rire, il marivaude avec elle, et réussit à lui plaire. En même temps, il expulse un à un tous les prétendants, qui, à la vérité, ne sont que des espèces. Il démasque les hypocrites par des étourderies calculées, et administre un coup d'épée au plus opiniâtre de la bande. Tout cela est l'affaire d'un instant.

Mais ici se présente un obstacle imprévu : l'attaché a pour ami intime un jeune homme de mérite pour lequel la veuve paraît concevoir de l'estime. Contre son ami Lucien, M. de Prax n'a point d'arme. Il ne peut pas honnêtement chercher à le perdre dans l'esprit de madame Palmer, et d'ailleurs il n'y réussirait pas. C'est alors que le gardien s'aperçoit qu'il aime passionnément cette femme dont il a eu l'imprudence de se jouer. Pour comble de malheur, il voit clair dans son cœur au moment où celle qu'il aime devine le secret de la mission de confiance, et témoigne tout le mépris qu'elle ressent d'une pareille découverte. Le pauvre attaché d'ambassade, au désespoir, veut donner sa démission; il veut partir pour l'Égypte, ou tuer son ami. Mais, au fond, la belle veuve éprouve encore plus de chagrin que d'indignation. Dans un accès de dépit, elle déclare qu'elle épousera l'auteur inconnu d'une belle action qu'on lui raconte, et il se trouve que cette belle action est précisément le fait de M. de Prax. On découvre alors que Lucien aimait secrètement l'ambassadrice, et que madame Palmer n'était que sa confidente. Le mauvais sujet, corrigé par l'amour, épouse la femme qu'il a si bien gardée, et reçoit toutes sortes de compliments de l'ambassadeur, seul personnage mystifié de la comédie.

Cette pièce, que la critique a traitée, selon moi, trop sévèrement, contient beaucoup de détails agréables et piquants; le dialogue en est brillant, quoique les personnages y racontent un peu trop d'historiettes. L'auteur, M. Meilhac, l'a écrite avec un soin extrême; on y sent par moments l'effort et la recherche; mais l'esprit est toujours bon à prendre, lors même qu'il a coûté de la peine. Bien des gens en voudraient avoir à ce prix-là.

Le lendemain du jour où je m'étais apitoyé sur les malheurs de l'*Institutrice*, M. Bressant, madame Arnould-Plessy et M. Régnier

reparaissaient, après deux mois d'absence, sur la scène du Théâtre-Français, les deux premiers dans le *Misanthrope* et dans le proverbe *Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée*, le dernier dans *La joie fait peur*. J'entendais avec étonnement reprocher à M. Bressant de jouer ce beau rôle du Misanthrope tout autrement que ses devanciers. Ne devrait-on pas, au contraire, l'en féliciter, quel que fût, d'ailleurs, le talent de Firmin, et même de Molé, si l'on veut remonter au déluge? Firmin avait ses qualités et M. Bressant a les siennes. Il joue Alceste en jeune homme, disait-on; eh bien! pourquoi nous refuserions-nous le plaisir de voir un Alceste jeune et d'un visage aimable? Que Molière fût plus âgé que M. Bressant, ou du moins qu'il en eût l'air, lorsqu'il créa cette admirable figure de l'homme intolérant pour les vices de son temps, je le veux bien; mais croyez-vous qu'il eût donné le rôle à un autre s'il eût été plus jeune? Non, assurément. Molière aurait joué le Misanthrope à trente ans aussi volontiers qu'à quarante, et la pièce n'aurait pu qu'y gagner. Est-il donc besoin de grisonner pour ressentir ces *haines vigoureuses* que le Misanthrope a vouées à la bassesse et au mensonge? Donnez cinquante ans au personnage, et vous aurez un grondeur et un bourru; or ce n'est point ce que Molière a voulu faire. L'indignation de M. Bressant est jeune, mais virile, et les trente ans qu'on lui donnerait, quoiqu'il en ait davantage, expliquent d'autant mieux cette faiblesse pour Célimène, dont il enrage de si bonne grâce. Même certaines expressions, comme le « Morbleu! faut-il que je vous aime! » ou bien, « Si jamais je rattrape mon cœur, » conviennent parfaitement à un jeune homme. C'est ainsi qu'on parle à trente ans. Puisse M. Bressant conserver longtemps, pour notre plaisir, l'apparence de ce bel âge!

Les mêmes esprits chagrins, trop connaisseurs pour s'amuser, qui reprochent à M. Bressant sa jeunesse et sa bonne mine, courent après le souvenir des intonations de mademoiselle Mars, pour les opposer à celles de madame Arnould-Plessy. Qu'on est heureux de pouvoir dire que la Célimène d'autrefois savait être coquette sans afféterie! Il serait pourtant temps d'accepter enfin madame Arnould-Plessy telle que la nature l'a faite. A une femme d'un si grand talent, on devrait mesurer davantage les critiques. On a fait tort à madame Arnould-Plessy en lui reprochant inconsidérément de minauder; on lui a inspiré une contrainte qui se sent par moments dans son jeu. Elle craint de se livrer, et s'arrête sur le penchant où son naturel l'entraîne. De peur d'aller trop loin, elle manque certains effets. Par préoccupation de la simplicité, elle dit comme des choses ordinaires bien des mots qui ne sont pas simples. Dans le proverbe d'Alfred de Musset, par exemple, j'en pourrais citer plusieurs qui passent inaperçus, et qui devraient

être remarqués. Lorsqu'une femme du monde dit à un jeune homme : « Vous êtes dans les chœurs de l'Opéra, mon voisin, » ou bien : « Je ne suis pas plus blasée que la plume qui voltige sur mon chapeau, » on encore : « Vous ne m'aimez pas plus que le grand Turc, » ce ne sont pas là des mots qui échappent par hasard, sans qu'on en sache la valeur. Madame Arnould-Plessy, en s'appliquant à les dire simplement, ne s'aperçoit pas qu'elle n'y met plus aucune intention, et qu'elle les prononce comme on dit *bonjour*, ou comme on s'enquiert du temps qu'il fait. Ce sont là de petites erreurs, dont elle se défera aisément quand elle voudra. Qu'elle ne s'y trompe pas : ce que j'en dis, c'est pour la défendre et non pour l'accuser. Quant à ceux qui lui opposent mademoiselle Mars ou madame Allan, un jour, si Dieu leur prête une longue vie, ils opposeront madame Arnould-Plessy aux Célimènes à venir, et ils auront raison de la regretter, car il se pourrait bien qu'elle fût la dernière femme du monde.

Pour faire de cette représentation de rentrée une soirée complète et solennelle, M. Régnier a reparu dans ce rôle original du vieux serviteur, sur lequel repose tout le petit drame de *La joie fait peur*. Je ne connais rien de plus pathétique que le moment où ce vieux bonhomme, après s'être bien vanté de ses forces et de son courage à supporter le chagrin, tombe évanoui et comme foudroyé en se trouvant en face de son jeune maître, dont tout le monde pleurait la mort autour de lui. M. Régnier est un de ces artistes incomparables qui ont le don de créer des types et de représenter l'incarnation véritable du personnage qu'ils jouent. Nous lui devons le plaisir le plus précieux que puisse donner le théâtre : le mélange des larmes et du rire. Le comédien qui possède le secret de communiquer au public cette rare et délicieuse sensation touche au plus haut degré de son art.

Mais, sans que le rire soit de la partie, c'est encore un plaisir rare que celui de pleurer pour une fiction. Une actrice, dans la force de l'âge et du talent, madame Rose Chéri, nous avait procuré souvent ces émotions douces, que nous devions attendre d'elle bien des fois encore. Une mort imprévue, presque subite, presque incroyable, vient de l'enlever à trente-sept ans, l'âge des aimés des dieux. Il y a dix-sept ou dix-huit ans, Romieu, étant préfet d'un département de l'Ouest, remarqua sur le théâtre de son chef-lieu deux actrices toutes jeunes, deux sœurs, dont les heureuses dispositions pour la comédie l'étonnèrent. Romieu n'était pas homme à se contenter de leur témoigner un intérêt stérile. En bon administrateur, il conseilla aux deux jeunes filles de prendre sans hésiter le chemin de Paris, et leur donna une lettre de recommandation pour M. Véron, si j'ai bonne mémoire. Peu de temps après, les demoiselles Cizos débutaient au

théâtre du Gymnase, sous les noms de Rose et Anna Chéri. Leurs deux talents furent bien vite reconnus; il ne fallait plus à l'aînée qu'un rôle digne d'elle pour la placer au niveau des artistes de premier ordre. M. Guillard eut la main heureuse en lui offrant le rôle de *Clarisse Harlowe*. C'était en 1846. La pièce était fort bien interprétée. M. Bressant jouait Lovelace, et Tisserant le capitaine Tomlinson. Le succès fut immense. La pièce avait été représentée au moins quarante fois, lorsque je revins d'un voyage. A peine eus-je embrassé mon frère, qu'il me dit : « Tu arrives encore à temps pour voir un spectacle charmant et curieux. Une jeune actrice, qu'on connaissait à peine, vient de créer le rôle de Clarisse Harlowe avec un talent des plus remarquables. Je l'ai déjà vue plus de vingt fois, et j'y retournerai avec toi demain. Le nom de Rose Chéri est à mettre sur cette liste où nous n'avons encore inscrit que les deux noms de Rachel et de Pauline Garcia. Dieu merci ! Le génie n'est pas éteint en France; le voilà qui pousse tout à coup dans la tête d'une jeune fille qui n'avait encore joué que des vaudevilles. » En parlant ainsi, Alfred de Musset avait les yeux brillants de joie. Nous allâmes au Gymnase ensemble le lendemain, et mon frère y retourna au moins dix fois encore. Il y avait dans la pièce un certain moment où Clarisse, sortant de sa chambre après le crime de Lovelace, venait s'asseoir sur les marches d'un escalier. Le poëte, quand le soir arrivait et que *Clarisse Harlowe* figurait sur l'affiche, ne pouvait résister au désir de revoir Rose Chéri, les bras croisés sur sa poitrine, exprimant par un jeu muet toute l'horreur de sa situation : « Où cette jeune fille a-t-elle pris cela? disait-il; comment peut-elle rendre avec tant de force des choses qu'elle ne connaît pas, et quel nom donner à cette intuition d'une artiste de vingt ans, si ce n'est pas du génie ? »

Depuis le temps de *Clarisse Harlowe*, madame Rose Chéri a créé bien d'autres rôles, toujours avec talent et succès. Les plus remarquables sont ceux de Victorine, de Geneviève, de la Châtelaine dans le *Fils de famille*, de Manon Lescaut, de Philiberte, de l'impératrice de Russie dans le *Changement de main*, de Diane de Lys et de la baronne d'Ange. J'en passe et des meilleurs. En 1851, Alfred de Musset écrivit pour Rose Chéri le rôle de Bettine. Je n'ai jamais compris pourquoi cette pièce reçut du public un accueil froid, car à la lecture, c'est une des œuvres les plus délicates et les mieux traitées du poëte. Elle s'en relèvera quelque jour : le temps est galant homme pour les belles productions de l'esprit.

Dans le théâtre de M. Alexandre Dumas fils, madame Rose-Chéri a rempli quelquefois des rôles qui ne semblaient pas faits pour son talent; elle les a tous joués avec une supériorité incontestable. Mais

son triomphe a toujours été dans l'expression des sentiments tendres et dans le pathétique. Les tableaux des derniers moments de Clarisse et de Manon Lescaut resteront longtemps gravés dans le souvenir de la génération présente. Il n'y a pas encore un an, à cette heure, madame Rose Chéri abordait le rôle de la Dame aux Camélias, et, pour la dernière fois, elle rendait avec un art infini l'angoisse de la courtisane mourante. Les gens superstitieux diraient que c'est tenter la mort que de la représenter si bien. Rose Chéri n'a pas fait comme la Malibran; elle ne se regardait pas mourir, mais la mort s'est présentée devant elle à l'improviste, et elle l'a acceptée sans effroi, m'a-t-on dit, et pour sauver la vie à son enfant, comme dans un drame. Ce nouveau-né coûte bien cher. Dieu fasse qu'il hérite des talents de sa mère!

Triste condition que celle des grands artistes dramatiques! Leur vie se passe dans l'enivrement du succès, et de tout le génie qu'ils ont dépensé, il ne reste après eux qu'un souvenir fugitif qui va chaque jour s'éteignant. Les paroles qu'ils ont prononcées sont là dans un livre, et l'accent qu'ils leur donnaient ne se retrouve plus. Un autre arrive, qui exprime à son tour plus ou moins bien les pensées de l'écrivain. De nouvelles impressions effacent les premières dans la mémoire des spectateurs; bientôt la gloire de l'artiste ne se rattache plus qu'aux souvenirs de jeunesse de quelques vieillards, et puis le temps et l'oubli détruisent tout, hormis les deux ou trois syllabes d'un nom.

PAUL DE MUSSET.

CHRONIQUE POLITIQUE

M. GUIZOT ET LA QUESTION ROMAINE

I

On a souvent remarqué combien il est utile d'avoir des ennemis. Cette observation s'applique aux peuples aussi bien qu'aux ambitieux. Leurs chances de succès sont presque en raison directe de la haine qu'ils inspirent, parce que la haine est toujours aveugle.

La cause italienne doit beaucoup de reconnaissance à ses ennemis. On pourrait même soutenir, sans trop d'invraisemblance, que ses adversaires ont bien plus efficacement travaillé pour elle que ses alliés. Ils l'ont servie, en effet, non-seulement avec un parfait désintéressement, — cela va sans dire, — mais surtout avec une opportunité qu'on ne saurait trop admirer. Dans toutes les circonstances décisives où, pour faire un pas en avant, elle a eu besoin d'un légitime grief ou d'un prétexte spécieux, ils le lui ont offert avec une ponctualité vraiment merveilleuse. Comment, par exemple, l'intervention française en Italie aurait-elle pu se justifier aux yeux de l'Europe, si la maladroite agression de l'Autriche n'était venue, en quelque sorte, la provoquer et lui donner raison? Comment aurait-on pu éluder les stipulations de Villafranca, si les princes dépossédés n'avaient abdiqué eux-mêmes en prenant les armes contre leur pays? Enfin, quel prétexte diplomatique auraient pu invoquer les envahisseurs des États romains sans les bravades et les menaces du général du pape; ou les conquérants improvisés du royaume des Deux-Siciles, sans le despotisme honteux qu'on s'obstinait à maintenir à Naples? Je ne rappelle ici que les faits les plus importants. Si je voulais descendre dans le détail, j'aurais à mentionner des services d'un ordre tout différent, mais qui ont aussi leur prix. « Mon Dieu, disait Voltaire, rendez nos ennemis bien ridicules! » Sous ce rapport, l'Italie a été servie à souhait. Les violences, les fanfaronnades, les déclamations furibondes de ses adversaires ont mieux valu pour elle

que des victoires. Ses agresseurs semblent n'avoir eu d'autre but que de forcer l'opinion à épouser sa querelle.

Beaucoup d'hommes d'un naturel pacifique ou d'un esprit indifférent hésitaient d'abord à prendre parti, soit impartialité, soit indécision, soit scepticisme. Lorsqu'ils lurent la proclamation où l'on comparait le patriotisme italien au fanatisme musulman, ils commencèrent à soupçonner que les auteurs de la comparaison pouvaient bien avoir quelque peu perdu le sens. Lorsqu'ils virent paraître les pamphlets où l'on appelait M. de Cavour un scélérat, Garibaldi un voleur de grand chemin, où l'on menaçait la Pologne d'excommunication dans le cas où elle viendrait à témoigner ses sympathies pour une nation qui fut si longtemps sa sœur d'infortune, ils contemplèrent avec un plaisir croissant ces égarements d'une rage impuissante. Et, depuis qu'ils voient se coaliser contre l'Italie les passions, les préjugés, les intrigues, qui, de tout temps, ont été hostiles à la liberté, ils sont devenus des partisans décidés de la révolution italienne, quelles que soient d'ailleurs les réserves que leur inspire tel ou tel de ses actes.

Aujourd'hui le mouvement italien subit un temps d'arrêt motivé par des obstacles qui ne sont un mystère pour personne. Comme ce sont ses amis eux-mêmes qui lui créent ces difficultés, il se trouverait fort embarrassé si, pour en sortir, il ne pouvait compter que sur eux; mais, grâce à Dieu, il a encore ses ennemis ! Tout porte à espérer que leur secours ne lui manquera pas en cette occasion. Le gouvernement français seul s'interpose en ce moment entre Rome et l'impatience des Italiens; en cela, il n'a d'autre mobile, il l'avoue lui-même, que le désir de ménager les susceptibilités de l'Église de France, dont les sentiments se sont manifestés par des démonstrations plus menaçantes que persuasives. Dans un tel état de choses, qu'on se demande quel serait le fait le plus propre à mettre fin aux scrupules et à l'irrésolution du gouvernement français? Ce serait, sans contredit, celui qui lui fournirait la preuve que ce clergé, pour lequel il s'impose une contrainte si pénible et s'expose à mécontenter gravement une nation alliée, lui témoigne sa reconnaissance en donnant la main à des partis qu'il considère comme ses adversaires irréconciliables. Cette alliance, qui a été assez souvent signalée pour qu'on puisse en parler sans être suspect de vouloir la dénoncer, existe-t-elle oui ou non? Je ne veux pas le savoir et je m'abstiendrai de la juger. Ce qui est certain, c'est que son existence serait une vé-

ritable bonne fortune pour la cause italienne, et que le nouveau livre de M. Guizot ne semble avoir été écrit que pour rendre l'accusation vraisemblable. Ce livre ne pouvait donc tomber plus à propos, et les Italiens doivent des actions de grâce toutes particulières à M. Guizot.

Ils lui en doivent à plus d'un point de vue. Quoi! c'est là ce manifeste annoncé si bruyamment à l'avance; c'est là cette leçon de justice, cette réfutation destinée à renverser tous les arguments qu'ils ont invoqués en faveur de leur cause! La voici enfin cette attaque si redoutable de loin! des affirmations vagues, des imputations sans preuves, des lieux communs pompeux et usés, des généralités sans lien, sans consistance, des amplifications oratoires qui se trouvent là on ne sait pourquoi et dont tel fragment a été écrit il y a six ou sept ans; pas un fait, pas un développement original. Est-ce là tout ce qu'on avait le droit d'attendre d'un historien comme M. Guizot, sur une question où le témoignage de l'histoire est si décisif? La cause italienne est donc bien forte, puisque voilà tout ce que ses ennemis les plus habiles ont trouvé à alléguer contre elle? Ce livre sera une déception même pour les adversaires politiques de l'auteur. Il n'y a que les petits esprits qui aient quelque chose à perdre à ce qu'on élève le niveau d'un débat. Nous eussions été heureux de le voir agrandi. « Je n'ai, dit M. Guizot, que des souvenirs lointains et des vues générales. » On ne s'en aperçoit que trop en le lisant, et c'est ce qui ôte toute autorité à ses jugements. Il y a une légèreté impardonnable à aborder des questions si grandes et si difficiles avec des souvenirs lointains, et il y a une présomption excessive à croire que cela suffit pour les résoudre. La question italienne, en raison de la complexité des intérêts et des droits qui y sont engagés, ne saurait être étudiée avec une critique trop rigoureuse, et avouer qu'on ne les connaît que superficiellement, c'est se déclarer soi-même incompétent. M. Guizot invoque, pour s'excuser sur ce point, une raison que pour mon compte je ne puis admettre comme légitime : « Je ne me propose point, dit-il, d'entrer dans une discussion directe... J'ai beaucoup discuté dans ma vie, mais la discussion était alors pour moi une nécessité de l'action politique; je poursuivais des résultats immédiats, et nous portions tous le poids salutaire de la responsabilité que cette situation impose. Quand on se parle, non pas face à face et dans l'attente de l'adhésion qu'on veut obtenir ou de l'échec qu'on peut subir, mais de loin et dans la liberté de la solitude; quand, au lieu d'avoir à déterminer par un débat pressant des résolutions positives, on n'a qu'à critiquer

à son aise des idées et des paroles, je fais peu de cas de la controverse et j'y ai peu de goût. C'est un tournois où les esprits se déploient, non un combat où les destinées sont en jeu. »

On ne saurait déclarer en termes plus majestueusement abstraits que les querelles de portefeuilles méritent seules ici-bas de fixer l'attention du vrai sage, et qu'aucun autre intérêt ne vaut la peine d'une controverse. C'est là une maxime qui paraît contestable. M. Guizot est ici plus dédaigneux qu'il ne convient pour beaucoup d'esprits qui ont discuté sans poursuivre « des résultats immédiats, » qui ont « critiqué des idées et des paroles, » sans y être excités ni par « un débat pressant, ni par l'espoir d'obtenir des résolutions positives. » Ces esprits sont les plus beaux génies qui aient honoré l'humanité, et la plupart des parleurs de tribune ne sont auprès d'eux que des pygmées. J'ajoute que dans cette appréciation M. Guizot me semble trop sévère pour lui-même. Il fut un temps où, lui aussi, il discutait sans espoir d'obtenir des résultats immédiats, et cette époque de sa vie est celle qui lui fera plus tard le plus d'honneur. M. Guizot a tort de faire si bon marché de sa gloire d'écrivain, elle est durable; et pour moi je ne parlerai jamais qu'avec admiration et reconnaissance de ses grands travaux historiques, quelles que soient leurs lacunes. Par un travers d'esprit qui n'est point rare, il n'a de souvenir aujourd'hui que pour son rôle politique; il n'écrit plus guère que pour s'en glorifier, et il croit volontiers que l'avenir lui rendra sur ce point plus de justice que le présent. C'est là une illusion, et on pourrait craindre d'y toucher, sans le parfait et inaltérable contentement de soi-même dont témoignent les *Mémoires* de M. Guizot. Il n'est pas donné à une critique, quelle qu'elle soit, de contrister un cœur aussi rempli du sentiment de son impeccabilité.

L'impartialité envers M. Guizot nous est facile aujourd'hui. Il croit trop à son impopularité. Il croit trop à une hostilité systématique de la part des générations nouvelles. Elles voient en lui un personnage historique plutôt qu'un contemporain. Son impopularité même nous disposerait à la sympathie plutôt qu'à la défiance, car il est des temps où l'impopularité est une recommandation. Quant à la satisfaction uniforme et un peu puérile qui s'étale avec tant de complaisance dans ses Mémoires, c'est une faiblesse qui est plus digne de pitié que de haine. Ce n'est pas un signe que M. Guizot a trop d'orgueil, comme l'en accuse le vulgaire, mais plutôt qu'il n'en a pas assez. Il est content de sa carrière ministérielle, et il le dit

comme il le pense; on le trouve trop fier; je lui reprocherais plutôt d'être trop modeste. Avec un peu plus d'orgueil, il renoncerait à défendre ces minuties de l'amour-propre au milieu d'un si vaste naufrage. Il comprendrait qu'il y a quelque grandeur à se montrer supérieur au rôle que la fortune vous a donné. L'orgueil n'est un défaut que lorsqu'il se contente trop facilement. Lorsqu'on se figure en montrer beaucoup, c'est qu'on n'en a pas assez. Je ne veux pas aborder ici ce sujet : je tiens à dire seulement que M. Guizot s'est trop bien acquitté de la partie apologétique de sa tâche, pour que quelqu'un songe à l'entreprendre après lui. Selon sa propre expression, « il se pardonne ses fautes » trop complaisamment pour que l'avenir les lui pardonne avec la même facilité. Le politique en lui, malgré un don de parole supérieur, qui a longtemps fait illusion sur son inaptitude aux grandes affaires, court grand risque de n'être pas apprécié à l'égal de l'historien, et ce sera justice. N'a-t-il pas eu sa récompense? n'a-t-il pas obtenu ses « résultats immédiats? » On ne fera que prendre au mot son ambition.

La distinction que j'établis ici entre M. Guizot historien et M. Guizot politique n'est pas indifférente, puisque j'ai à juger un ouvrage où malheureusement l'historien n'est pour rien, et où l'on retrouve la méthode, les habitudes d'esprit et tous les errements du politique. Cette méthode n'est autre que la vieille méthode doctrinaire telle que M. Royer-Collard l'a pratiquée avant M. Guizot. On a dû souvent se demander pourquoi la doctrine, avec ses dehors imposants et dogmatiques, avait en réalité si peu de substance et de solidité. C'est qu'elle était une théorie faite en vue d'une situation donnée, et non en conformité avec des principes certains et déterminés. Tant que cette situation dure, rien de plus commode qu'une théorie ainsi faite : on a réponse à tout; on peut se donner à bon marché les apparences et les honneurs de l'infaillibilité. Mais si la situation vient à changer, comme c'est le destin des combinaisons politiques, il faut alors ou briser la théorie et se livrer à des palinodies du genre de celles que M. Royer-Collard dut s'imposer, notamment au sujet du principe de la responsabilité ministérielle, ou s'obstiner, comme l'a fait M. Guizot, dans un système étroit, insuffisant, dans une immobilité inflexible et stérile, et dans ce cas on aboutit à une révolution, lorsque pour sortir d'embarras il eût suffi d'une réforme électorale ou d'un changement de ministère.

Une politique qui s'inspire de grands principes, au lieu de se mo-

deler pour ainsi dire sur des intérêts changeants et des convenances passagères, peut, au contraire, s'adapter à beaucoup de situations différentes, parce que, n'ayant pas été conçue en vue de certains faits, elle les domine et leur survit. Cette politique ne cherchant pas à décorer du nom de principes les diverses transactions qu'elle peut être forcée à subir, ses principes gardent toute leur vertu lorsque ces transactions se modifient. Mais la théorie doctrinaire, faite presque tout entière d'expédients qu'on présentait comme des règles immuables, s'est écroulée d'un seul coup aussitôt que ces expédients ont été convaincus d'insuffisance. Ces observations expliquent à la fois sa force de résistance et sa stérilité, ses apparences imposantes et son néant, son dogmatisme affecté et son réel asservissement aux faits, le ton affirmatif, absolu de ses docteurs et leur peu de bonne foi. Ils ont apporté au gouvernement les habitudes de l'école. Le professeur veut toujours passer pour infaillible aux yeux de ses élèves.

Le grand tort de ces doctrines éphémères et artificielles, c'est qu'elles discréditent les principes que la foule confond avec elles. C'est ainsi que les idées libérales ont été enveloppées dans la juste impopularité qui a frappé le système doctrinaire. Ses partisans ne demandent pas mieux que d'entretenir cette confusion qui est toute à leur avantage, et les ennemis de la liberté font de leur côté tout ce qu'ils peuvent pour la prolonger le plus longtemps possible. Cependant on peut déjà prévoir le jour où cette équivoque se dissipera.

II

J'ai dit que M. Guizot, comme politique, avait toujours formulé ses doctrines en vue d'une situation particulière. Il ne procède pas autrement dans l'ouvrage qui nous occupe; seulement on trouvera peut-être qu'il y pousse cette méthode jusqu'à l'abus. Il imagine en effet toute une théorie du surnaturel pour arriver à conclure en faveur du maintien du pouvoir politique de la papauté; c'est prendre les choses d'un peu loin. Il échafaude ensuite là-dessus un traité complet des droits et des devoirs à l'usage de la chrétienté tout entière. La théorie du surnaturel de M. Guizot est un lieu commun oratoire qu'il est inutile de traiter avec sévérité, parce qu'il ne convertira jamais personne. Pour se figurer qu'on amènera la science actuelle à croire au surnaturel sous prétexte, 1° que l'homme prie; 2° que la génération spontanée est impossible, il faut toute la naïveté

d'un métaphysicien parlementaire habitué à faire voter la vérité pure par les deux Chambres et à la pluralité des voix. Ce genre de démonstration n'étant pas encore admis dans les sciences philosophiques, M. Guizot fera bien d'apporter plus de rigueur dans ses raisonnements.

Laissons donc là la foi au surnaturel et passons au déluge, je veux dire aux religions positives qui en découlent. M. Guizot se déclare très-effrayé du danger qu'elles courent selon lui en ce moment. Il trace une peinture très-sombre du sort dont les menacent le scepticisme, le panthéisme et le déisme coalisés contre elles; il les adjure de s'unir en présence du péril commun, quelles que soient les dissidences qui les séparent, car, bien que les unes soient fondées sur la liberté, les autres sur l'absolutisme, elles reposent toutes sur la croyance au surnaturel, qui est ce qu'elles ont de plus important à ses yeux. C'est ce grand principe que, selon M. Guizot, il est urgent de sauver, et au nom duquel elles doivent opérer leur fusion. Le christianisme étant en danger, il faut que toutes les Églises chrétiennes comprennent leur solidarité.

Quelqu'un qui ne serait pas familier avec les généralisations de M. Guizot aurait peine à s'imaginer qu'il n'y a ici qu'un artifice oratoire, et que dans tous ces grands périls qui menacent le christianisme et la civilisation, il ne s'agit en réalité que de la transformation que subit en ce moment la papauté. Où sont-ils, en effet, ces épouvantails qu'il groupe avec tant d'appareil pour masquer les vides de son argumentation? Où sont-ils ces ennemis acharnés du christianisme? N'est-ce pas se faire un jeu de la vérité que de présenter comme une conspiration contre les idées chrétiennes la résistance toute défensive que dans ces dernières années des écrivains courageux ont opposée à la frénésie de la réaction ultramontaine? M. Guizot s'alarme et se plaint de ce qu'il existe aujourd'hui une minorité qui ne croit pas au surnaturel. Et dans quel temps n'a-t-elle pas existé? Oui, grâce à Dieu, elle existe, et c'est en elle que réside l'élite intellectuelle de l'humanité. Où en serait la civilisation si cette minorité n'existait pas? où en serait surtout la liberté religieuse? Nous ne l'aurions peut-être jamais connue. « Je sais et je reconnais à regret, écrit M. Guizot lui-même, que la liberté religieuse, cette conquête, ce trésor de la civilisation moderne, n'y a pas été introduite et fondée par des croyants chrétiens. Si, dit-il encore, cette liberté la plus sainte de toutes était placée sous la main et laissée à la discrétion des

pouvoirs religieux, elle serait partout, je le crains, gravement compromise. » Eh bien! quand les membres de cette minorité déiste, panthéiste ou sceptique n'auraient pas d'autre rôle en ce monde que celui de conserver la liberté de conscience à ces religions, qui n'ont pour eux que des anathèmes et des malédictions, ne serait-ce pas là une assez belle mission et une raison d'être suffisante?

Il y a une véritable satisfaction d'esprit à décomposer une argumentation qui, sous des dehors graves et austères, cache un si grand nombre de petites roueries de rhétorique. Il y a plaisir à soulever ces lambeaux de pourpre qui ne recouvrent qu'un squelette. Toutes ces déclamations sentencieuses contre des esprits éclairés, qui ont le tort de ne pas croire que l'impossibilité de la génération spontanée soit un motif suffisant pour les déterminer à embrasser des cultes que leur conviction repousse, mais qui, si la liberté de ces cultes venait à être compromise, seraient les plus ardents à la défendre; tous ces cris d'alarme, tous ces appels d'un désespoir si correct et si calculé dans ses emportements, toutes ces adjurations en faveur de la chrétienté menacée, qui font penser à Pierre l'Ermite et aux invasions sarrasines, tous les éléments de ce tableau de fantaisie n'ont été mis là que pour amener, par d'habiles gradations, le *deus ex machinâ*, l'idée gouvernementale de M. Guizot, l'expédient qu'il a découvert pour sauver le pouvoir temporel. Cet expédient, comment le dire sans ambages? On comprendra mes scrupules. Amené et préparé de loin par les pompeux artifices d'une rhétorique savante, il passe presque inaperçu sous les yeux du lecteur, qui ne songe pas à protester. Mais, exposé ici dans sa nudité, loin de son solennel entourage, loin de sa cour de substantifs imposants, il risque fort de provoquer le rire des méchants. Cet expédient, puisqu'il faut le montrer au grand jour, n'est pas autre chose qu'une alliance entre les églises protestantes et le catholicisme, une intervention du protestantisme en faveur du pape! Voilà l'idée politique tant soit peu imprévue, à laquelle aboutit toute cette belle théorie du surnaturel.

« Catholiques ou protestants, dit M. Guizot, un danger commun menace aujourd'hui les églises chrétiennes, les bases communes de leur foi (le surnaturel) sont attaquées, elles ont toutes à les défendre le même intérêt et le même devoir, car elles périraient également dans la ruine de l'édifice sous lequel elles vivent toutes.... *Le protestantisme est appelé aujourd'hui à défendre les libertés du catholicisme* (M. Guizot s'efforce de prouver que le pouvoir temporel cons-

titue la plus essentielle de ces libertés) en même temps que les siennes propres; il a une occasion admirable de faire acte de fidélité libérale comme de charité chrétienne, et de donner ainsi à l'Église catholique un de ces exemples qui confèrent à ceux qui les donnent le droit de réclamer un juste retour. »

Malheureusement pour cette ingénieuse combinaison, il ne paraît pas très-facile d'obtenir des protestants de France un si bel exemple d'abnégation. Ils n'ont pas encore pu oublier toutes les persécutions que leur a infligées ce pouvoir, en faveur duquel on les supplie d'intervenir au nom d'un péril imaginaire; et il n'y a rien ni dans ses actes, ni dans ses paroles, qui ait pu les effacer de leur mémoire. La foi au surnaturel ne leur paraît pas assez gravement menacée pour les déterminer à renier en une heure toutes les traditions de leurs pères. A leurs yeux même, il faut le dire, au risque de scandaliser M. Guizot, c'est moins la foi au surnaturel qui constitue le christianisme, que la beauté morale de ses préceptes et la libre interprétation des Écritures. Ils sont plus près de Channing que de Calvin, ils mettent la morale et la liberté au-dessus des dogmes, et c'est par là, par cet esprit large, philosophique et généreux, que le protestantisme contemporain est devenu cher à toutes les âmes élevées.

M. Guizot n'ignore pas ces tendances, il les a déjà rencontrées sur son chemin dans une circonstance qu'il n'a pu oublier. Mais comment sa déconvenue au dernier consistoire ne l'a-t-elle pas averti? Comment a-t-il pu se flatter d'amener ses coreligionnaires à une telle *fusion*, avec des doctrines et des passions qu'ils ont toujours combattues? Ce mot équivoque de fusion est de lui, et il se mêle à tout ce qu'il touche. Hâtons-nous de dire qu'il n'espère pas réaliser un tel miracle dans l'état actuel de l'Église protestante. Aussi se plaint-il amèrement de l'anarchie où elle est plongée. Il la représente comme en proie aux dissensions, ce qui veut dire qu'on n'y écoute pas M. Guizot plaidant pour le pouvoir temporel. Elle est, selon lui, « trop incomplétement organisée, » elle n'a pas de « gouvernement intérieur; » il regrette de n'y pas voir « une autorité propre et indépendante *qui pourrait seule y instituer des règles générales*, » vœux bien étranges dans la bouche d'un protestant! « Dire une Église, ajoute-t-il, c'est dire une foi religieuse commune, dans laquelle les âmes s'unissent, et que les confessions de foi ne sont que l'expression de cette union : il n'y a dans un tel fait rien que de parfaitement naturel et légitime; *ce qui ne serait ni naturel ni légitime, ce*

serait qu'on s'obstinât à faire partie d'une Église sans partager sa foi. » A quoi bon tant de périphrases et de précautions oratoires? Appelons les choses par leur nom : ce que M. Guizot réclame dans ces formules enveloppées, c'est l'institution d'un papisme protestant. Il lui tarde que le protestantisme ait un gouvernement qui surveille à la fois le dogme et la discipline. Si cette idée lumineuse pouvait être acceptée par le protestantisme français, il n'est pas douteux que l'expédient de M. Guizot ne devînt très-vite praticable, les deux papes se donneraient la main au milieu de la chrétienté pacifiée. Malheureusement l'anarchie y est encore assez puissante pour faire repousser un arrangement si désirable. Les protestants poussent l'aveuglement au point de ne s'alarmer nullement des dissidences qui se manifestent au sein de leur Église. Ils les regardent comme une preuve de force et de vitalité. Ils n'éprouvent aucun désir de se frâpper eux-mêmes pour venger les rancunes et les déceptions de M. Guizot. Ils ne portent pas assez de haine aux catholiques pour sacrifier leur propre liberté au maintien de l'absolutisme romain. Qu'ils persévèrent dans cette conduite, qu'ils conservent leurs nobles et libérales maximes, qu'ils gardent précieusement cette anarchie glorieuse qui a fait leur force et leur grandeur, et pour laquelle a coulé le sang de tant de héros! C'est à ce prix qu'ils seront dignes de recueillir un jour l'héritage immense qui doit tomber dans leurs mains.

III

Voilà à quelles aberrations peut conduire la méthode doctrinaire combinée avec ce qu'on est convenu d'appeler l'esprit de gouvernement! Je laisse là les utopies de M. Guizot sur la *réorganisation* du protestantisme. Ses coreligionnaires se chargeront de dissiper ses illusions sur ce point. J'ai hâte d'arriver au cœur même de son plaidoyer en faveur du pouvoir temporel. On me saura gré sans doute de présenter ses arguments dans toute leur force :

« La liberté religieuse, dit-il, ne consiste pas uniquement dans le droit personnel et isolé de chaque homme à professer sa foi; la constitution intérieure de la société où les hommes s'unissent religieusement, c'est-à-dire de l'Église, son mode de gouvernement, les rapports des ministres avec les fidèles, les règles et les traditions qui y président font essentiellement partie de la liberté religieuse. »

Voilà une maxime générale qui est spécieuse, suffisamment abstraite

pour qu'on ne songe pas à y voir un piége, et, pour tout dire, éminemment doctrinaire. Mais il n'est pas besoin d'être un grand logicien pour deviner à quelle conclusion elle doit nous conduire. Le pouvoir temporel des papes est, en effet, un des modes du gouvernement de l'Église catholique, et si à ce titre il fait partie de ses libertés, il n'est pas seulement un pouvoir, il est un *droit*. Ce mot de droit suffit ici pour dissiper l'équivoque qui se trouve contenue dans le principe formulé par M. Guizot. Oui, le gouvernement qu'une Église s'est donné fait partie de ses libertés; oui, il est un droit, mais à quelles conditions? Sera-t-il un droit dans tous les cas? Dirons-nous que le gouvernement théocratique d'Innocent III, l'exterminateur des Albigeois, était un droit parce que l'Église du moyen âge se l'était donné? Le gouvernement religieux des califes était-il un droit? M. Guizot lui-même hésiterait devant une telle conséquence. Le gouvernement d'une Église ne fait donc partie de la liberté de cette Église qu'autant qu'il n'étouffe autour de lui aucune liberté; il n'est un droit qu'autant qu'il respecte lui-même tous les droits. On n'élude pas avec un sophisme ces règles éternelles de justice. On ne les fait pas mentir, parce qu'on les fausse sous prétexte de leur rendre hommage, ou parce qu'on leur associe des affirmations hypothétiques et des comparaisons sans exactitude. « Que dirait l'Église protestante, s'écrie M. Guizot, si, malgré ses institutions primitives, malgré son histoire, malgré la loi qui reconnaît ses synodes, on venait lui dire : Vous n'aurez pas de synodes, point d'autorité supérieure et indépendante pour régler vos affaires intérieures, chacune de vos églises locales restera isolée et décidera seule comme il lui plaira des questions qui intéressent le protestantisme tout entier? Si on tenait aux protestants français ce langage, si on abolissait ainsi leurs institutions propres et traditionnelles, trouveraient-ils leur liberté religieuse complète? croiraient-ils leurs droits religieux suffisamment exercés et garantis? »

Non, sans doute, et qui le conteste? Mais si pour maintenir cette liberté il leur fallait éterniser la servitude d'une population de trois millions d'hommes sous un régime qu'ils abhorrent, appelleriez-vous encore cette liberté un droit? N'est-ce pas abuser des généralisations que de les faire servir à une pareille confusion de faits et d'idées? Et n'est-ce pas une profanation que d'invoquer ainsi la liberté au profit de l'absolutisme? Qu'on ne croie pas que je déguise ici la pensée de M. Guizot sous prétexte de l'interpréter, je la reproduis fidèlement, ce qui est le meilleur moyen de la réfuter :

« Je n'examine pas ici, dit-il, le gouvernement de l'Église catholique, c'est sa liberté et son droit à la liberté que je défends. Le double caractère temporel et spirituel de la papauté est un fait consacré par les siècles, ce fait s'est developpé et maintenu à travers toutes les vicissitudes, toutes les luttes, tous les déchirements du christianisme; il n'est pas toute la foi catholique, mais il est l'Église catholique elle-même. Et l'on croit pouvoir porter sur ce fait une main violente, l'attirer à son gré, le détruire même sans porter atteinte à la liberté religieuse des catholiques! » Oui, on aura le droit de porter la main sur cette institution que vous appelez justement *un fait*, car elle n'a jamais été que cela; oui, dis-je, on aura ce droit tant que les catholiques exigeront, pour conserver cette prétendue liberté religieuse, qu'il y ait dans les États romains un peuple condamné à ne posséder jamais ni liberté de conscience, ni liberté de la presse, ni liberté de la tribune, ni aucune de ces libertés civiles et politiques dont nos catholiques sont si jaloux et si fiers pour eux-mêmes!

Le passage que je viens de citer contient une assertion où M. Guizot me paraît abuser quelque peu du privilége qu'il s'attribue de n'avoir que « des souvenirs lointains. » Quelque lointains que soient ces souvenirs, comment un historien aussi justement autorisé peut-il s'engager à soutenir que le fait de la souveraineté temporelle s'est développé et maintenu à travers toutes les vicissitudes du christianisme? Il n'y a évidemment là qu'une distraction de sa part; car on pourrait le renvoyer sur ce point non-seulement à ses beaux travaux historiques, où il a démontré le contraire, mais à l'ouvrage même qui nous occupe. Il y reconnaît lui-même que la papauté n'a acquis ce pouvoir que successivement, « d'abord comme magistrature municipale, puis comme propriétaire territorial et en vertu du pouvoir politique alors inhérent à la propriété, puis à titre de souveraineté pleine et directe, » gradation dont le premier terme n'a commencé à exister que sous Constantin, et dont le dernier, le seul que nous ayons à examiner aujourd'hui, et le seul qui constitue la souveraineté temporelle dans ses conditions actuelles, ne date véritablement que de Rodolphe de Habsbourg.

Ce pouvoir est donc loin, même au point de vue historique, d'avoir toujours fait partie des libertés de l'Église, ainsi que M. Guizot l'affirme. Il n'est pas moins inexact d'avancer « que c'est à l'abri de sa petite souveraineté temporelle que la papauté a proclamé et soutenu en Europe la différence essentielle de l'Église et de l'État, la

distinction des deux sociétés, des deux pouvoirs, de leurs domaines et de leurs droits mutuels; que ce fait, le salut et l'honneur de la civilisation moderne, a pris naissance et appui dans le double caractère de la papauté et compense bien largement les abus qu'ont faits les papes de leur double empire. »

L'histoire tout entière est un démenti donné à ces affirmations, qui sont le témoignage d'une incroyable légèreté. La vérité est que l'Église a soutenu et scellé de son sang le principe de la séparation des deux pouvoirs à une époque où elle ne possédait pas même l'ombre d'une souveraineté temporelle, et qu'elle s'est au contraire efforcée de les confondre à son profit aussitôt qu'elle a obtenu un commencement de pouvoir politique. Les Décrétales d'Isidore, qui sont le premier manifeste de la théocratie pontificale, sont aussi contemporaines de la donation de Charlemagne, c'est-à-dire, du premier établissement du pouvoir temporel. C'est à partir de ce moment que la distinction des deux pouvoirs, jusque-là si respectée, a été systématiquement méconnue et foulée aux pieds par les papes. On éprouve quelque confusion d'avoir à rappeler des faits aussi connus; mais on devrait en éprouver bien davantage de chercher à les obscurcir ou à les nier malgré leur évidence.

Au reste, fût-il vrai que ce grand et salutaire principe de la distinction des deux pouvoirs a été sauvegardé un instant par les prérogatives politiques de la papauté, il suffit d'un regard jeté sur les sociétés modernes, pour voir que ce principe existe aujourd'hui dans des conditions toutes nouvelles, et qu'il n'est nullement réduit à invoquer pour se défendre une garantie aussi illusoire et des protecteurs aussi débiles. Une moitié de l'Europe a rompu au seizième siècle avec la papauté, en quoi ce principe s'est-il trouvé compromis? L'histoire répond qu'il s'est maintenu plus pur et plus fort chez les peuples réformés qu'il ne l'a jamais été chez les nations catholiques. Depuis ce temps le monde a vu paraître de nouvelles forces morales qui ont rendu toute usurpation sur ce point plus que jamais impossible. Il faut donc renoncer à nous faire accepter le pouvoir temporel au point de vue de la doctrine de l'intérêt, tout aussi bien qu'au point de vue du droit et de l'histoire. On nous assure qu'il nous protége contre les empiétements de l'État sur la liberté de conscience. A qui la faute si nous ne nous sentons pas protégés? Toutes les fois, au contraire, que l'État a touché aux libertés religieuses, nous voyons qu'il a eu l'Église pour complice, et s'il voulait aujourd'hui l'avoir

de nouveau pour alliée, ce sont encore elles qui feraient les frais de la réconciliation.

« Laquelle de ces deux entreprises, demande M. Guizot, est la moins impossible : faire pénétrer et prévaloir dans l'Église catholique la liberté civile, ou bien maintenir dans les pays catholiques l'ordre chrétien, tout en renversant les bases de l'Église catholique, et en portant atteinte pour les renverser à la liberté et au droit des gens ? »

Nous ne saurions accepter la question ainsi posée, et il n'est donné à personne de nous enfermer dans ce dilemme arbitraire et chimérique. Il ne s'agit nullement, en effet, de renverser les bases de l'Église catholique, mais de mettre fin à un pouvoir qui est incompatible avec les droits des peuples, et que l'Église n'a pas toujours possédé; on ne songe pas à porter atteinte à la liberté, mais à proclamer qu'un habitant des États romains y a tout autant de droit qu'un doctrinaire français; enfin, il n'est pas question de violer le droit des gens, mais de lui rendre son véritable sens, car le droit des gens n'est pas le droit des gouvernements, comme M. Guizot paraît le croire; il est le droit des nations : *jus gentium*. Il est beaucoup plus sûr et plus facile d'atteindre ces différents buts que d'entreprendre de faire pénétrer les idées libérales au sein de l'Église catholique. Nous serions bien à plaindre s'il nous fallait ajourner nos espérances jusqu'au moment où ces idées seront adoptées par l'Église. M. Guizot nous offre, il est vrai, sa garantie à cet égard, mais elle ne peut plus nous suffire. Combien de catholiques illustres seulement dans ce siècle se sont portés avant lui garants de la conversion de l'Église à la liberté! Et comment a-t-elle ratifié leurs engagements? Ces souvenirs sont présents à toutes les mémoires, et peut-être, après tant de déceptions, nous serviront-ils enfin à éviter de nouveaux mécomptes. La minorité, généreuse et excentrique, qui est restée fidèle à cette illusion, et qui la représente encore au sein de l'Église, n'est-elle pas chaque jour désavouée comme factieuse et compromettante? Tous les documents émanés du saint-siége et des chefs de la catholicité ne démontrent-ils pas une incurable obstination et une aveugle hostilité contre les idées libres? C'est qu'on ne donne pas à volonté un esprit nouveau à une institution qui a derrière elle un si formidable passé, qui est enchaînée par une telle masse de faits, de traditions, d'engagements, de pactes.

Il n'y a pas à raisonner avec une telle puissance; il n'y a d'autre

ressource que de la soumettre au droit commun. La papauté est l'esclave de son histoire. M. Guizot nous assure que ses dispositions se modifieront. C'est une grande présomption que de promettre ce qu'on ne doit pas exécuter soi-même. Où sont les garanties qu'il nous offre? Il reconnaît que le régime qui pèse actuellement sur les États romains ne peut et ne doit pas y être maintenu, quel état de choses propose-t-il d'y substituer? Il vient d'étudier et d'approfondir autant qu'il est en lui toutes les difficultés de ce grave problème; il critique avec une impitoyable sévérité les diverses solutions que l'opinion publique a discutées, quel est le remède que, pour son compte, il conseille d'apporter au mal? On aurait, je crois, quelque peine à le deviner. — C'est le *memorandum* de 1831 présenté à Grégoire XVI par Casimir Périer et contresigné par M. de Metternich! Voilà l'expédient efficace et vraiment nouveau que lui suggèrent son expérience et sa sagesse d'homme d'État. Voilà le spécifique destiné à calmer les impatiences des Italiens, à contenter les vœux des populations romaines, à convertir la cour de Rome aux idées libérales! Ce mémorandum, qui ne fut qu'une feinte diplomatique aux yeux de ceux qui le rédigèrent, et qu'un objet de risée pour ceux qui le reçurent, serait revu et corrigé pour la circonstance, et présenté de nouveau au saint-siége par les puissances européennes, qui, au besoin, sauraient lui en imposer l'observation. M. Guizot le donne à entendre très-clairement. On tiendrait la main, dit-il, à son exécution. Quoi! imposer des conditions quelconques à ce gouvernement que vous nous avez peint comme inviolable et sacré, à ce pouvoir qui fait partie des libertés de l'Église? C'est en le rendant le vassal des cinq puissances que vous vous proposez de garantir cette indépendance qui vous inspire un si beau zèle lorsque vous discutez des plans qui ne sont pas les vôtres! Mais que lui demandent ses ennemis, si non qu'il se plie à leurs projets comme vous exigez qu'il se soumette aux vôtres? Et s'il refuse de subir ce joug, ce qui n'est pas douteux, ne vous trouverez-vous pas à votre tour dans la nécessité de le renverser? Ainsi vous ne voudriez le sauver qu'à la condition de faire de lui votre instrument? Non! quoi que vous en disiez, Rome n'acceptera jamais un service payé si cher, et vous promettez plus que vous ne pouvez tenir. Le plan de la politique unitaire peut être contesté tant qu'on voudra; mais, s'il n'est pas en faveur auprès du pape, il est au moins admis par la grande majorité des Italiens : c'est peu de chose sans doute aux yeux du véritable homme d'État, mais cela

compte à certains moments. Celui de M. Guizot ne sera approuvé ni par les Italiens ni par le pape; il n'aura jamais pour lui que son auteur. Eh bien! ce n'est là ni une solution, ni un plan de réformes, ni même un expédient; c'est une mystification!

IV

J'ai laissé volontairement de côté dans ce rapide aperçu la plupart des imputations dont M. Guizot charge la cause italienne, non qu'elles me semblent redoutables, mais parce que je tiens à montrer avant tout l'illégitimité du sentiment qui a inspiré ses attaques. Supprimez en effet du débat la question pontificale, ces passions si haineuses n'ont plus ni mobiles, ni prétexte, ni excuse. Toute la force des objections que M. Guizot élève contre la politique italienne réside dans cette vieille thèse de l'expropriation des États romains au bénéfice de la catholicité : il est nécessaire que ceux-là soient asservis pour que celle-ci soit libre. Cette thèse écartée, que M. Guizot préfère voir l'Italie organisée en confédération plutôt que de la voir concentrée en monarchie unitaire, c'est un goût personnel qu'il a le droit de proclamer excellent, mais que les Italiens ont aussi le droit de déclarer mauvais. Ils ont au moins celui de donner leur avis sur ce point, même après que M. Guizot a prononcé. J'inclinerais à croire qu'ils sont mieux placés que lui pour en juger. La confédération n'est point un système nouveau en Italie : il y a plusieurs siècles qu'on en fait l'expérience, et ce n'est qu'en le voyant ramener sans cesse les mêmes trahisons et les mêmes désastres qu'on s'est décidé à l'abandonner. Le dernier essai qu'on en a tenté, en 1848, n'a pas été de nature à lui ramener les sympathies. M. Guizot, qui est bien forcé d'avouer que « l'Autriche avait dans la plupart des princes italiens des alliés publics ou secrets, » nie absolument que ce fût là une raison suffisante pour les renverser, lui qui a appuyé et trouvé légitime une révolution motivée par des actes mille fois moins coupables; mais alors il n'avait pas encore pratiqué la grande politique. « Je reconnais là, dit-il, l'erreur fondamentale, la passion fatale qui dénaturent et compromettent, et qui ont souvent perdu les plus belles et les plus légitimes entreprises. »

Les Italiens devaient à la fois, selon lui, et conserver leurs princes et conquérir leur indépendance; il ne voit aucune incompatibilité entre ces deux tâches. Les princes trahissaient, soit; mais pourquoi ne pas

essayer de les convertir? Les princes étaient alliés de l'Autriche, mais seulement « parce qu'ils la considéraient comme la plus forte en Italie...; que cette situation générale fût changée, que l'Autriche perdît en Italie ses possessions et son empire, que la prépondérance y passât à une puissance italienne assez forte et assez bien soutenue en Europe pour défendre l'indépendance italienne contre l'ambition autrichienne, croit-on que les souverains italiens ne se seraient pas accommodés à ce nouvel état de l'Italie? »

Princes pleins d'à-propos et de patriotisme! M. Guizot dépense beaucoup d'éloquence en faveur de ces princes; mais on voit qu'il n'a guère le don de les rendre intéressants! Quel acte d'accusation serait plus accablant qu'un pareil plaidoyer? L'histoire n'aura besoin que de leur apologie pour les flétrir et les condamner. Que penser de cette leçon de politique et de morale? Ce sont les intérêts de ces étranges clients qu'il appelle le droit des gens. Quoi! les Italiens devaient attendre, en conservant parmi eux ces traîtres, qu'il s'élevât dans leur pays une puissance assez forte pour balancer l'Autriche, et ce résultat, ils pouvaient l'atteindre en maintenant le fractionnement de l'Italie en petits États! Cela a-t-il un sens? Est-ce la perfection du sublime ou le comble de la déraison? « Il n'a pas suffi aux Italiens, dit M. Guizot, d'être délivrés de la domination étrangère, » il leur a encore fallu l'unité. Délivrés quand? La Vénétie tout entière n'est-elle pas encore aux mains de l'Autriche? Et, ce qu'ils n'ont pas pu faire avec toutes leurs forces réunies et le secours des armées de la France, ils auraient pu le réaliser avec les forces d'un seul de leurs petits États, et malgré la connivence des princes avec l'Autriche? La façon même dont la paix de Villafranca s'est conclue sous leurs yeux et malgré eux, malgré des promesses sur lesquelles ils s'étaient cru le droit de compter, n'était-elle pas le plus clair des avertissements? Ne leur disait-elle pas que, pour conquérir son indépendance, une nation ne doit compter que sur elle-même, et que ses alliances les plus sûres, les mieux intentionnées, peuvent lui faire défaut à un moment donné? L'unité ne se présentait-elle pas dès lors à tous les esprits comme une loi suprême! A quoi sert de parler de l'ambition de Victor-Emmanuel et « de la conquête de l'Italie par le Piémont? » Ne sait-on pas que cette œuvre a été accomplie par les Italiens, par tous les Italiens, et que c'est l'Italie qui a absorbé le Piémont, et non le Piémont qui a conquis l'Italie?

M. Guizot parle avec un dédain affecté des hommes qui sont plus portés à tenir compte des principes que des faits et des intérêts. Mais que faut-il penser d'une politique qui sacrifierait à la fois les uns et les autres, car ce sont apparemment des faits et des intérêts que ces grandes réformes nationales qui sont réclamées par un peuple tout entier, qui sont l'expression même de ses besoins, de ses opinions et de ses vœux? N'y aurait-il donc, en fait d'intérêts dignes de sollicitude, que les intérêts des princes qui trahissent?

Je me crois dispensé d'insister. Lorsque de telles aberrations sont signées d'un nom illustre, elles portent leur châtiment avec elles-mêmes. Peut-être me reprochera-t-on d'avoir critiqué avec un soin trop minutieux des allégations vagues et générales qui ne se piquent pas d'une rigoureuse exactitude. Je serais heureux d'avoir mérité ce reproche en un tel sujet. J'ai tout au moins une excuse dans la gravité du malentendu qui s'est manifesté à l'occasion de la question romaine. La scission dont il a donné le signal devient chaque jour plus profonde et plus irréparable.

La génération qui arrive en ce moment à l'âge viril s'éloigne de plus en plus des hommes qui auraient dû rester jusqu'au bout ses maîtres et ses initiateurs. Elle a perdu ses guides naturels. Ce n'est pas là un fait indifférent. Assez d'autres s'en réjouiront. Pour moi, je m'en afflige et je le déplore. On ne décapite pas impunément une nation. On ne brise pas sans péril et sans grand dommage tous ces liens de sympathie, de respect, de filiation intellectuelle, qui attachent les hommes à leurs devanciers, qui font qu'ils s'inspirent de leurs exemples et de leur expérience en s'efforçant de les continuer. Cette tradition, cette solidarité de sentiments et d'idées, ces luttes soutenues en commun pour les mêmes principes, cette émulation respectueuse d'une part et bienveillante de l'autre, ces amitiés inégales si consolantes pour le vieillard, si fortifiantes pour le jeune homme, n'existent plus chez nous. Où sont-elles, ces belles et nobles vieillesses entourées des respects et de l'amour de toute une génération? Où est-il, ce vivant enseignement si religieusement écouté? Où trouver un de ces hommes qui, comme le vieux Lafayette, personnifiaient en eux une cause ou une époque? On le chercherait vainement aujourd'hui. Entre les hommes pour qui la virilité commence et ceux pour qui elle finit, il ne s'échange guère que des sentiments hostiles et des paroles pleines d'amertume. Est-ce ingratitude de la part des derniers venus? Je ne le crois pas. Nous serions une génération bien

déshéritée, si le sort, qui nous a refusé jusqu'à l'occasion des grandes choses, nous avait en même temps rendus incapables de les admirer chez les autres !

Qui de nous, au milieu du néant qui nous enveloppe, en présence du découragement, des défections, du désarroi des esprits, de l'intelligence abaissée et de l'obscurité croissante, ne s'est tourné avec un regard d'espoir vers ces hommes qui ont tenu dans leurs mains la destinée de leur pays, pour les supplier de lui faire entendre encore leur voix si longtemps écoutée? Pourquoi nous a-t-il fallu reconnaître que c'était là un vœu illusoire? Pourquoi leur voix a-t-elle perdu sa vertu sur des esprits vaillants et sincères? Pourquoi, vous, hommes de Juillet qui avez marqué par le talent et par les services, n'avez-vous pas sur des cœurs épris de la liberté l'autorité que possédaient un Lafayette ou un Benjamin Constant? C'est que ces hommes, malgré telle lacune d'esprit ou de caractère, avaient fini par identifier leur personne avec la cause qu'ils servaient, tant ils la défendaient avec désintéressement et la maintenaient pure de toute transaction. Vous, au contraire, on vous a vus transiger sans cesse en politique, en philosophie, en religion, et vous ne combattez plus aujourd'hui que pour ces transactions usées. Ils représentaient des principes, et vous ne représentez que des compromis.

P. Lanfrey.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

LE THÉATRE IMPOSSIBLE, par M. Edmond About. 1 vol. in-12.

Guillery, *l'Assassin*, *l'Éducation d'un prince*, *le Chapeau de sainte Catherine* : tels sont les titres des quatre pièces que M. About vient de réunir en un volume, sous le titre de *Théâtre impossible*. — Impossible ; on se demande vraiment pourquoi ! L'esprit et le style ne sont pas chose si commune à la scène, qu'on ne puisse passer sur un sujet un peu léger.

En lisant le volume, on se rend difficilement compte de la sévérité inaccoutumée du public, ordinairement moins difficile, qui ne pût écouter *Guillery*, et qui n'écouterait certainement ni *l'Éducation d'un prince*, ni même *l'Assassin*.

S'il suffisait, pour réussir, d'un dialogue étincelant, allant droit au but, ne cherchant jamais le mot et le trouvant toujours, d'un style net, vif, nourri de la pure moelle gauloise, le *Théâtre impossible* de M. Edmond About deviendrait sans doute fort possible.

Mais quand on applaudit les *Danses nationales de la France*, pourquoi nous étonner qu'on siffle *Guillery?*

ROSALIE, Étude par M. A. Pechméja. (1 vol. in-18. Franck, libraire-édit.)

A la première page de son livre, M. Pechméja a écrit deux mots qui émeuvent et font songer : *Exulibus exul*. Ce sont, en effet, les douleurs de l'exil, ou plutôt les angoisses de deux cœurs aimants aux prises avec les misères extérieures et intimes de la proscription, qui nous sont retracées dans un petit volume plein d'humour et de sensibilité vraie. A l'accent ému, aux ironies méprisantes du vaincu, aux larmes amères arrachées par la nostalgie, on reconnaît un drame de la vie réelle, et le lecteur le moins expérimenté sentira, à ne pouvoir s'y méprendre, que le héros, Jean-François, a lui-même tenu la plume.

Il y a dans notre littérature quelques Nouvelles que tout le monde connaît et qui sont des chefs-d'œuvre. Écrit dans une langue plus simple, le livre de M. Pechméja pourrait prendre place assez près de ces modèles.

LA QUESTION DES FILLES A MARIER, par M. Gaston Fourcade-Prunet.

Jamais peut-être on n'a autant parlé de mariage qu'à notre époque, et à côté de la question d'Orient, de la question d'Italie, de la question scandinave, de la question polonaise, s'est dressée la *question du mariage*. Venue après les autres, pas plus que ses sœurs aînées, elle ne semble près de sa solution, et bien des livres se publieront encore avant que nous puissions espérer de voir le problème posé d'une façon satisfaisante.

L'ouvrage qui nous occupe n'avancera ni ne retardera le dénoûment ; mais il est écrit avec esprit, et se montre rempli d'excellentes intentions. C'est plus qu'il n'en faut pour le plaisir de ses nombreux lecteurs.

ARTHUR ARNOULD.

CHARPENTIER, propriétaire-gérant.

Droit de reproduction réservé.

TABLE DES MATIÈRES

DU

SIXIÈME VOLUME

SEPTEMBRE — OCTOBRE 1861.

Livraison du 10 Septembre.

BENJAMIN CONSTANT, troisième partie, par M. ÉDOUARD LABOULAYE..... 5

LE MARIAGE DE LUCIENNE, première partie, par M. MAX VALREY..... 44

REVUE DES SCIENCES. — *Les Fermentations*, travaux récents de M. Pasteur, par M. P.-P. DEHÉRAIN..... 85

PROSPER GOUBAUX, Fondateur de l'éducation professionnelle en France; par M. E. LEGOUVÉ, de l'Académie française..... 115

BIBLIOGRAPHIE. — (*Brigitte*. — *Le Comte Alghiera*, *Romans* de M. Jules de la Madelène). Par M. ARTHUR ARNOULD..... 129

REVUE DU MOIS. — (Les Collégiens en vacances. — Madame Émile de Girardin, *Ses œuvres complètes*. — *Sonnets et poëmes*, par Edmond Arnould), par HORACE DE LAGARDIE..... 134

CHRONIQUE POLITIQUE, par M. P. LANFREY..... 146

Livraison du 25 Septembre.

BENJAMIN CONSTANT, quatrième partie, par M. ÉDOUARD LABOULAYE..... 161

LE MARIAGE DE LUCIENNE, deuxième partie, par M. MAX VALREY..... 211

DE L'ART RELIGIEUX CHEZ LES GRECS, première partie, par M. LOUIS MÉNARD, docteur ès lettres..... 241

LES EXPOSITIONS UNIVERSELLES, par M. W. DE FONVIELLE..... 275

DE L'INFLUENCE DES POSITIONS GÉOGRAPHIQUES SUR LES DESTINÉES DES PEUPLES, par M. CHARLES DE VERNON..... 299

CHRONIQUE POLITIQUE, par M. P. LANFREY..... 308

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE, par M. ARTHUR ARNOULD..... 318

Livraison du 10 Octobre.

DES PROGRÈS DE LA LIBERTÉ DANS LA THÉOLOGIE PROTESTANTE, par M. Eugène VÉRON..... 321

Le Mariage de Lucienne, troisième partie, par M. Max VALREY..... 356
Des Institutions de Crédit populaire, par M. H. BAUDRILLART..... 392
De l'Art religieux chez les Grecs, deuxième partie (fin), par M. Louis MÉNARD, docteur ès lettres..... 413
Revue du mois. — (Les Étrangers à Paris. — La justice en Angleterre et en France. — *Valvèdre* de madame George Sand), par M. Horace de LAGARDIE..... 455
Chronique Politique, par M. P. LANFREY..... 468
Bulletin Bibliographique, par M. Arthur ARNOULD..... 479

Livraison du 25 Octobre.

Benjamin Constant, cinquième partie, par M. Édouard LABOULAYE..... 481
Le Mariage de Lucienne, quatrième partie (fin), par M. Max VALREY..... 514
L'Irlande en 1861, lettre à M. le directeur de la *Revue nationale*, par M. Eugène LIÉBERT..... 536
Les Réformateurs espagnols, par M. J. M. GUARDIA..... 569
Revue des Théatres. — (Odéon : L'*Institutrice* de M. Paul Fouché. — Vaudeville : L'*Attaché d'ambassade*, par M. Henri Meillac. — Comédie-Française : Rentrée de MM. Bressant et Régnier, et de madame Arnould-Plessy; — madame Rose Chéri), par M. Paul de MUSSET..... 610
M. Guizot et la question romaine, par M. P. LANFREY..... 619
Bulletin Bibliographique, par M. Arthur ARNOULD..... 638

FIN DE LA TABLE DU SIXIÈME VOLUME.

Paris. — Imprimerie P.-A. BOURDIER et Cie, rue Mazarine, 30.